LES

SIECLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE,

OU

NOUVEAU DICTIONNAIRE,

HISTORIQUE, CRITIQUE,

ET BIBLIOGRAPHIQUE,

De tous les Ecrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

Contenant : 1°. Les principaux traits de la vie des Auteurs morts, avec des jugemens sur leurs ouvrages; 2°. Des Notices bibliographiques sur les Auteurs vivans; 3°. L'indication des différentes Editions qui ont paru de tous les Livres français, de l'année où ils ont été publiés, et du lieu où ils ont été imprimés.

Par N.-L.-M. DESESSARTS, et plusieurs biographes.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez l'Auteur, Imprimeur-Libraire, Place de l'Odéon.

An VIII. (1800.)

l'horrible science consistait à interroger l'avenir dans les entrailles palpitantes des victimes humaines qu'ils avaient égorgées; ils eurent enfin leurs Druides, qui, comme dépositaires de la religion, formaient la classe de leurs savans la plus puissante et la plus révérée. Leur doctrine remontait à l'antiquité la plus reculée. Elle avait pour base la vérité la plus sublime et la plus consolante que l'on puisse proposer aux hommes, l'immortalité de l'ame.

Cependant, le goût des lettres ne s'introduisit dans les Gaules qu'après plusieurs siècles d'ignorance et de barbarie. Cette heureuse révolution fut due à l'arrivée d'une colonie de Phocéens, qui bâtit la ville de Marseille, et y jetta les fondemens d'une république, qui eut des écoles publiques et une académie.

Attirés par la douce influence des lumières, les Druides sortirent de leurs antres et abandonnèrent leurs bois pour aller puiser à Marseille le goût des lettres. Leurs progrès les égalèrent bientôt à leurs maîtres; et leurs écoles devinrent en peu de tems aussi célèbres que celles de Marseille.

Les guerres que les Gaulois eurent à soutenir contre les Romains ne rallentirent point leur ardeur pour l'étude. Subjugués par la force des armes, ils eurent la gloire de subjuguer à leur tour leurs

vainqueurs par la force de l'éloquence. Ils leur apprirent, en adoucissant les mœurs, en éclairant les esprits, que la gloire des armes est passagère, que la mémoire des conquérans est toujours sanglante et douloureuse, et que la puissance d'une nation, uniquement fondée sur la force et la terreur, une fois anéantie, tombe dans un éternel oubli; tandis qu'une nation qui met sa principale gloire à régner sur les esprits, par les sciences et les beaux arts, laisse d'elle un long et doux souvenir.

Les Gaulois devaient à leur goût pour les Lettres un éclat qui était envié par toutes les autres nations. On voyait dans toutes leurs villes des écoles célèbres, qui ne le cédaient en rien aux écoles de Rome; mais cet heureux état de paix et de tranquillité ne dura pas long-tems. Des barbares, venus du fond du Nord, fondirent sur les Gaules, et les ravagèrent. Les Goths, entr'autres, s'y établirent; mais ils en furent chassés par les Francs, qui à leur tour s'en emparèrent pour toujours. C'est alors que l'empire romain, en s'écroulant, entraîna dans sa ruine celle des Lettres et des sciences. Sous le joug de barbares, qui n'aimaient que les armes et méprisaient les Lettres, les Gaulois n'eurent plus ni la facilité, ni la liberté de se livrer à l'étude. La langue latine, qu'ils parlaient si purement, se corrompit peu-à-peu. Mêlée avec le jargon de leurs conquérans, il se forma de ce mélange un nouvel idiôme,

qu'on appela *Langue romance*, dont l'usage fit tellement perdre de vue le latin, qu'on fut obligé de l'enseigner comme une langue morte. C'est au christianisme, qui en prescrivit l'usage dans les monastères, qu'on doit sa conservation. Aussi, la langue latine ne fut-elle bientôt entendue que des ecclésiastiques, auxquels elle était absolument nécessaire.

L'ignorance et la superstition, suites inévitables de tant de révolutions, couvraient encore la France de leurs ténèbres, quand Charlemagne monta sur le trône. Dès qu'il se vit maître absolu, il voulut joindre au titre de conquérant celui de restaurateur des Lettres. Il arrêta par-tout les progrès et les ravages de la barbarie et de l'ignorance. Pour y parvenir, il attira à sa cour les hommes les plus éclairés et les plus instruits de tous les pays étrangers, et les fixa dans ses états par des récompenses. Celui qui lui rendit les plus grands services, fut le célèbre Alcuin, qu'il combla de biens et d'honneurs. Par ses conseils, Charlemagne établit des écoles dans les principales villes de son empire; il l'en fit le modérateur, et le mit à la tête d'une académie qu'il forma dans l'enceinte même de son palais. Ses enfans et les grands de sa cour y venaient pour s'instruire. Le monarque donnant le premier l'exemple, l'émulation devint générale.

Tel était l'état des Lettres, sous l'empire de Charlemagne. Le bien qu'il a fait est inappréciable. Les sciences furent encore cultivées pendant quelques années après la mort de cet empereur. Mais les tems qui suivirent, ramenèrent la barbarie mal éteinte.

Pour comble de calamités, aux invasions des Normands, aux flots de sang qu'ils firent couler, aux incendies qu'ils allumèrent, se joignit la férocité des Hongrois, qui ravagèrent la Lorraine, la Champagne et la Bourgogne; et comme si ces fléaux n'eussent pas suffi aux malheurs de la France, les Sarrasins, des extrémités de la Lombardie, vinrent avec la rapidité de ces nuées, chargées de la foudre qui sont chassées par les vents, fondre sur la France, où après avoir tout saccagé, ils mirent le feu aux églises, aux monastères et aux bibliothèques.

Tant de fléaux réunis achevèrent la perte des Lettres. Le latin, dont on avait repris l'usage depuis les beaux jours de Charlemagne, cessa entièrement d'être la langue vulgaire. On ne parla plus que la langue romance, dont le nom s'attacha à toutes les productions qui parurent depuis ces époques si funestes aux progrès des Lettres.

Parmi les ouvrages qui eurent le plus de succès, les plus remarquables, ceux qui retinrent plus par-

ticulièrement le nom de *Romans*, furent ces écrits informes, où l'on s'attachait, par des fictions grossières, à entretenir l'indolence, la crédulité et la paresse des grands et du peuple; ce nouveau genre d'écrire eut une vogue prodigieuse. Les historiens mêmes, voyant avec quelle avidité les Romans étaient reçus, ne se contentèrent pas de mêler les fables les plus absurdes avec la vérité; ils composèrent des histoires entièrement fabuleuses. Nous mettrons au nombre des premiers Romans, cette multitude de Légendes qui parurent alors. A ces pieuses rêveries succédèrent les Romans de chevalerie et d'amour, qui prirent naissance dans ce climat de la France, où tout porte à la langueur et au plaisir, et où parurent les premiers Troubadours, c'est-à-dire, les premiers poètes français. De la Provence, le goût des Romans passa bientôt dans toute la France; il pénétra jusqu'en Italie, dont les poètes empruntèrent et embellirent leurs fictions de celles des Provençaux. Pétrarque, qui soupira si long-tems pour la belle Laure, apprit d'eux à la chanter. Ils employèrent les premiers l'art de la rime, et nous l'ont enseignée, soit qu'ils en fussent les inventeurs, soit qu'ils l'eussent imitée des anciennes poésies latines rimées, qui étaient en usage long-tems auparavant. Les Troubadours parcouraient la France, allaient de châteaux en châteaux, et étaient reçus avec distinction par les princes et les seigneurs, qui les comblaient de présens. Ils avaient à leur suite

des menestrels, des cantadours, pour réciter, conter ou chanter leurs poésies, avec un accompagnement de vielle. Cette profession honorable enrichit plusieurs Troubadours ; mais comme tout se détruit insensiblement, après la plus brillante origine, et après avoir subsisté près de deux cent cinquante ans, elle tomba pour toujours dans l'avilissement et le mépris, par les abus et les vices de toute espèce qui s'y glissèrent. Elle fut très-utile à la langue Romance, qu'elle perfectionna, et à la poésie, dont elle étendit le goût.

L'institution de la chevalerie fit naître un nouveau genre d'amusement plus conforme au caractère des Français, et plus digne d'une nation guerrière qui jusqu'alors n'avait aimé d'autre gloire que celle des armes. Les tournois, images des combats, où la force, la valeur, le jeu et l'adresse triomphaient, mais où la victoire ensanglantée, n'était que trop souvent suivie de deuil, firent néanmoins les délices de la noblesse. Le sang qu'on y répandait, en éloigna long-tems un sexe, dont la douceur et la sensibilité forment le principal caractère. Mais lorsque la galanterie se joignit à ces jeux, et qu'en leur ôtant ce qu'ils avaient de féroce et de barbare, elle permit aux dames d'armer les chevaliers, de les parer de leurs couleurs, d'être les juges de leurs hauts faits, et de les couronner, ces spectacles s'embellirent de leur présence.

Les tournois contribuèrent presqu'autant que les Troubadours, à faire fleurir la Poésie. Mais la langue n'en conserva pas moins sa rudesse et sa barbarie. La plaie que l'ignorance avait faite était trop profonde pour se guérir si-tôt.

On était loin alors de voir revivre les chefs-d'œuvre des théâtres d'Athènes et de Rome. Aucun homme de génie n'avait encore paru, pour les imiter. Aucun ne les avait tirés de la poussière ou ils étaient ensevelis; personne même n'était en état de les étudier. Il fallait donc se contenter des productions barbares de l'ignorance. Les Troubadours, par leurs comics et leurs jongleurs qui jouaient, chantaient ou récitaient leurs contes et leurs fabliaux, avaient donné l'idée d'une action dialoguée; mais les anathêmes de l'Eglise, lancés contre ces premiers comédiens, avaient jeté la terreur dans les esprits. Comme on était alors dévôt et scrupuleux, et qu'on avait pris en horreur tout ce qui portait le nom de farceur et de jongleur, les poètes furent forcés de composer des pièces, dont les sujets étaient tirés de la religion. Ainsi, l'ignorance, comme dit Boileau:

« Joua les Saints, la Vierge, et Dieu par piété ».

Telle est l'origine des premières pièces, représentées en France, sous le titre de *Mystères*, elles firent long-tems l'amusement de nos aïeux.

On

On se lassa cependant des sujets de dévotion. Un nouveau genre de spectacle prit la place des *Mystères*. On ne vit plus que *Moralités*, *Satyres*, *Farces* et *Sotties* : pitoyables productions de l'ignorance, dont la nation n'avait pu sortir encore. Ce mauvais genre subsista jusques vers le XVe. siècle. La langue française était toujours presque aussi rude et aussi grossière que dans son origine. Cependant, on touchait au moment où la barbarie allait être repoussée. Déjà l'admirable découverte de l'imprimerie répandait les premiers rayons de la lumière, présage des beaux jours qui devaient suivre; déjà les trésors de la littérature grecque et latine se multipliaient; un desir ardent de s'instruire succédait à la langueur mortelle qui tenait depuis si long-tems les esprits engourdis; tout enfin annonçait et préparait le retour des arts, des lettres et des sciences; mais les tems où le goût devait naître n'étaient pas encore arrivés.

Tandis que le génie français luttait ainsi contre l'ignorance et la barbarie, il se préparait une révolution célèbre dans les annales de l'esprit humain, qui devait accélérer le retour des Lettres en France. Quelques Grecs fuyant la cruauté des Scytes, vinrent apporter à l'Italie, non pas leur génie, mais la connaissance de leur langue et des chefs-d'œuvres qu'elle avait produits. A l'aspect de ces grands modèles, tous les esprits s'enflammèrent.

Le Tasse, échauffé par la lecture d'Homère, enfanta la Jérusalem délivrée. Les statues des Praxitèle enfouies par l'ignorance, sous les débris de l'ancienne Rome, sortirent du sein de la terre, pour former des Michel-Ange. Un pontife, illustre par son goût et par sa politesse, invita et accueillit tous les arts. La France ne tarda pas à ressentir les effets de cette douce influence. François Ier. régnait; la protection qu'il accorda aux savans, excita une émulation universelle. Le génie prit enfin son essor. La poésie, l'éloquence, la philosophie, l'histoire, tout reçut une nouvelle vie. A mesure que les chaînes de l'ignorance tombaient, l'esprit s'éclairait, la pensée se formait, les idées s'étendaient. Honteux du tems qu'on avait perdu, on s'empressait de le réparer.

On se dévoua entièrement à l'étude des auteurs de l'antiquité; on les fit passer dans notre langue, tout-informe qu'elle était encore; si ces traductions ne rendaient pas les beautés des originaux, elles en donnaient du moins l'idée, et faisaient naître le desir d'en juger par soi-même sur le texte. D'un autre côté, la poésie s'enrichissait des heureux larcins qu'elle faisait aux Muses antiques. Elle épurait, elle ennoblissait, elle adoucisssait insensiblement notre langue. Une foule de poètes, auxquels le monarque ne dédaignait pas de se joindre, parcourait les sentiers fleuris du Parnasse, qui ne furent jamais plus fréquentés.

Ce fut à des époques peu éloignées du même siècle, que brillèrent deux hommes qui ont eu une grande influence sur les progrés des Lettres et de la philosophie ; nous voulons parler d'Amyot et de Montaigne : le premier, par sa traduction des Vies des Hommes illustres de Plutarque, familiarisa, pour ainsi dire, les Français avec les héros de l'antiquité. Quoique son style porte l'empreinte de l'enfance de la langue française, il y a mis tant de naïveté et d'originalité qu'on le lit eneore avec plaisir. Quant aux essais de Montaigne, c'est une produetion si supérieure au siècle qui l'a vue naître, qu'on douterait de sa véritable époque, si le style ne portait pas le cachet du tems où Montaigne a vécu. Malgré les progrés étonnans que la langue française a faits depuis, on lit et relit, sans cesse, l'ouvrage du philosophe du XVe. siècle ; et ce qui prouve d'une manière bien frappante, que l'originalité, la force des idées et l'énergie du caractère captivent toujours les suffrages, c'est qu'on donne eneore aujourd'hui au livre de Montaigne la préférence, sur une multitude d'ouvrages modernes : tant il est vrai qu'il n'appartient qu'aux productions du génie de faire époque dans l'histoire de l'esprit humain.

Quoique maniée par des écrivains habiles, la langue française conservait toujours une partie de son ancienne rudesse. Malherbe seul sut la rendre

douce, flexible et harmonieuse ; il ne s'agissait plus que de continuer à l'enrichir, à la fortifier, à la perfectionner, enfin à la fixer. Un de ces hommes rares, que la nature produit quelquefois pour maîtriser son siècle, et qui, jaloux de toute espèce de gloire et de grandeur, (1) n'a d'autre passion que celle de vivre dans la postérité, conçut le projet d'établir une académie, (2) qui fut entièrement consacrée au progrès de la langue française.

Pendant que cette académie s'occupait du soin de perfectionner la langue, Corneille la créait et l'on peut dire que la gloire d'avoir commencé le siècle de Louis XIV appartient à ce grand homme. de tous les chef-d'œuvre qu'il enfanta, depuis le *Cid, Cinna* seul eut suffi, pour immortaliser son nom, et pour illustrer le siècle qui le vit naître. Il faut cependant avouer que la langue n'était pas encore digne de transmettre à la postérité les merveilles de ce siècle, et que si Corneille lui avait donné de la force et de la dignité, il fallait la polir. L'académie française, destinée par son institution à la fixer, n'en eut pas seule la gloire. Elle fut, en partie, due à Pascal, qui du fond de sa retraite, trouva l'art de perfectionner la langue. Ses lettres immortelles, pleines de sel attique, de gaîté, d'agré-

---

(1) Le cardinal de Richelieu.

(1) L'Académie française.

mens et de finesse, sont le plus beau monument du génie de ce jeune solitaire, qui avait à peine trente-deux ans quand il les publia.

Tout fait époque dans ce siècle. Descartes, doué d'un grand génie pour les sciences, joignit l'exemple au précepte, en donnant la méthode de reconnaître la vérité. On peut, sans doute, lui reprocher de n'avoir pas assez appris à se défier de son imagination; mais l'audace même de ses erreurs servit aux progrés de l'esprit humain.

Peu de tems auparavant l'éloquence, presqu'encore au berceau, sans ame et sans vie, dénuée de grâces et sans élévation, n'était qu'un assemblage de mots vides de sens; Bossuet parut, et l'éloquence se montra dans toute sa splendeur.

Moins sublime que Bossuet, mais plus égal, plus tendre, Fénélon vint ensuite. Son éloquence insinuante, persuasive, pleine d'onction, respirait une sensibilité exquise. Fléchier et Bourdaloue, parcoururent successivement la même carriére, et s'ils n'eurent pas la gloire d'y être entrés les premiers, ils se montrérent dignes d'appartenir au siècle qui avait produit Bossuet et Fénélon. Fléchier n'a pas sans doute porté l'éloquence à la hauteur sublime de Bossuet; mais il a droit à la reconnaissance de la postérité, pour avoir donné à la langue francaise,

l'harmonie qui en fait le charme. Bourdaloue dédaignant les vains ornemens, s'est attaché à puiser son éloquence dans la force des choses, et la profondeur du raisonnement. Jamais l'amour de la gloire n'enflamma davantage les esprits, qu'à cette époque, jamais les lettres, les sciences et les beaux arts ne firent de progrès aussi prodigieux et aussi rapides. Si la Tragédie avait été créée par Corneille, il était réservé à Molière de créer la Comédie. Habile dans l'art de saisir les ridicules et les caractères, de démasquer le vice, philosophe profond, observateur attentif, il a su peindre les mœurs et les corriger.

Corneille touchait à son déclin, mais sa vieillesse n'était pas celle d'Homère. Un jeune athlète, dans la force de l'âge, se présenta dans l'arène, au moment où Corneille ne la parcourait plus que d'un pas chancelant. C'était Racine qui, nouveau Sophocle, se montra tout-à-coup, non pour disputer à l'Eschyle moderne la palme du génie, mais pour la partager. Quel poëte, en effet, l'égalera jamais, pour la richesse de l'expression, la clarté, la précision, la beauté des images et le brillant de son coloris? Si la langue un jour se corrompait au point de devenir tout-à-fait barbare, elle se retrouverait tout entière dans Racine.

Cet heureux génie, en saisissant pour la pre-

mière fois le poignard de Melpomène, tout fumant du sang des *Frères ennemis*, sentit que son ame trop tendre le laisserait peut-être échapper de ses mains; il en émoussa la pointe. Il mesura la hauteur de Corneille, et vit que pour être aussi grand que l'auteur de Cinna et du Cid, il fallait employer d'autres moyens.

Les admirateurs de Corneille voulurent opposer à Racine un rival; Pradon fut choisi, et ce ridicule athléte donna sa Phèdre; mais ce que la postérité aura peine à croire, c'est que non-seulement elle balança la Phédre de Racine, mais qu'elle l'emporta. Il est vrai que ce triomphe s'évanouit comme un songe. Cet orage, qui s'éleva contre Racine, loin d'éteindre son génie, lui donna une nouvelle force, et ce grand homme ne marcha que plus glorieusement au temple de mémoire; il termina sa carrière tragique par Athalie, qui sera à jamais le chef-d'œuvre de l'art dramatique.

Racine fut redevable de sa gloire aux anciens et à la critique sévère de Boileau, qui fut son ami. Par ces Satyres seules, ce législateur du Parnasse, se serait fait un nom; mais son génie ne se borna pas à ce genre; il donna le *Lutrin*, qui, quoiqu'un badinage, est un poëme parfait. On admire également dans ses Epîtres, la beauté des vers, la justesse de l'expression, la noblesse des pensées, et la force de

la raison ; mais où il se montre digne d'être législateur, c'est dans son *Art poétique.* Par ce chef-d'œuvre, supérieur à tout ce que l'antiquité a produit de plus parfait dans le genre didactique, il effaça Horace et surpassa Aristote par le développement des véritables principes du goût ; c'est-là, en effet, qu'il donne des leçons de perfection, et que du haut du Pinde, il dicte ses lois. Heureux le poète qui ne suivra jamais que ce guide habile et fidèle !

L'INIMITABLE Lafontaine, en paraissant imiter les anciens fabulistes, créa un genre nouveau, qui fera long-tems le désespoir des fabulistes modernes, et l'admiration de la postérité.

BAYLE, par ses profondes recherches, par sa dialectique subtile, et sur-tout par sa critique ingénieuse offre un modèle dans le genre d'écrire, auquel il s'est consacré. Il a eu des continuateurs, mais il n'a pas eu de rivaux.

CHAULIEU, le chantre de la volupté et de l'épicurisme, peut être regardé comme l'anacréon des Français, avec cette supériorité que le poète du siècle de Louis XIV, l'emporte infiniment sur le poète grec, par le sentiment et la philosophie.

TOUT écrivain qui crée un genre, quelque frivole qu'il paraisse au premier coup-d'œil, a droit d'être

cité

cité comme ayant contribué au progrès des Lettres. Avant Quinault, la scène lyrique était dans la plus profonde barbarie. Le recueil de ses Opera forme un théâtre particulier, qui malgré l'injustice de Boileau, est le premier, et le seul dans ce genre qui réunisse les beautés de la poésie aux charmes de l'invention.

Si la Bruyère n'a pas créé le genre d'écrire, qui lui assure un rang distingué parmi les philosophes moralistes Français, il l'a embelli de tant de charmes que ses caractères sont devenus un modèle qui passera à la postérité la plus reculée. C'est moins la peinture des vices de son siècle, qui attache et pique la curiosité, que la profonde connaissance qu'il a du cœur humain.

Un autre écrivain moraliste s'est acquis, dans le même siècle, une grande réputation, par des portraits tracés d'une manière différente de celle de la Bruyère; nous voulons parler des pensées du duc de la Rochefoucault. On ne peut contester à ce livre l'originalité, et à l'Auteur une grande habitude du monde. Les seuls reproches qu'on puisse lui faire, sont d'avoir favorisé l'égoïsme, et d'avoir reproduit la même idée, sous une foule de formes diverses; mais ce dernier reproche prouve la fécondité de son imagination.

Deux femmes célèbres se distinguèrent par des

talens différens à la même époque, madame Deshoulières et madame de Sévigné. La premiere, par des poésies, pleines de cette belle simplicité qui fait le charme de la nature. L'autre par ses Lettres, qui seront à jamais un monument de l'urbanité et de la délicatesse française. Quoique le siècle de Louis XIV ait été fécond en grands hommes dans tous les genres, il faut avouer néanmoins qu'il n'a produit qu'un trés-petit nombre de physiciens et de géomètres. Nous devons cependant rappeler que Gassendi, le marquis de l'Hopital, Vauban, et le premier des Cassini appartiennent à ce siècle.

Ne voulant tracer ici qu'une esquisse légère et rapide des progrés des Lettres, on ne doit pas y chercher tous les noms des écrivains célèbres qui ont concouru à immortaliser le dernier siècle; on trouvera ces développemens dans l'ouvrage que que je présente au public.

On a dit qu'à la fin du siècle de Louis XIV, la nature avait paru se reposer, aprés avoir enfanté tant de merveilles. On a même osé prétendre qu'elle était épuisée; mais cette assertion est un outrage qu'on a voulu lui faire. Le XVIIIe. siècle a ses richesses particulières, qui lui donnent des droits à l'estime et à la reconnaissance de la postérité. Nous allons tracer rapidement cette dernière partie du tableau général que nous avons annoncé.

La France entière déplorait encore la perte de Racine, quand Crébillon, inspiré par son génie se saisit de la coupe d'Atrée. Il donna bientôt après, Electre, Rhadamiste et Zénobie, qui prouvèrent que la scène française pouvait se glorifier d'avoir comme le théâtre d'Athènes, son Eschyle, son Sophocle et son Euripide. Crébillon eut un mérite qu'on ne peut trop admirer. Pendant le cours de la vie la plus longue, son cœur fut constamment fermé à l'envie, à la basse jalousie; il s'est peint lui-même dans le vers suivant:

« Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume ».

L'auteur de Rhadamiste jouissait de toute sa gloire, lorsque Voltaire donna son OEdipe. Le succès brillant et mérité de cette tragédie annonça un élève digne de consoler Melpomène, des pertes qu'elles venait de faire. Pendant plus d'un demi-siècle, cet écrivain célèbre a enrichi la littérature française; mais avant de rappeler tous les titres de sa gloire, nous devons parler de Fontenelle, dont la jeunesse appartient au dernier siècle, et la maturité à celui-ci. Ses *Mondes* lui firent une réputation brillante. La nouveauté du sujet, la philosophie qu'il a su y répandre, la clarté avec laquelle il est écrit, tout a contribué à faire naître un goût pour les hautes sciences, dont jusques-là on ne s'était encore que faiblement occupé. Mais ce sont ses éloges des académiciens, et son *Histoire de l'Académie des*

Sciences, qui forment les principaux titres de sa gloire.

Quoique Voltaire fut plus jeune que Fontenelle, il fut long-tems son contemporain, et si l'auteur des *Mondes* s'est essayé dans une multitude de genres différens, on peut dire que Voltaire s'est distingué dans presque tous. Aucun esprit, avant Voltaire, n'a peut-être embrassé plus d'idées à-la-fois, n'a pénétré avec plus de sagacité, tout ce qu'un seul instant peut saisir, n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas une longue analyse ou une forte méditation. Si on le considère comme poète, on verra que dans tous les genres où il s'est essayé, il s'est distingué, excepte dans l'Ode et la Comédie, qui sont les seuls genres de poésie où il n'ait pas mérité d'être placé à un des premiers rangs. C'est à lui que la France doit son premier poëme épique, et malgré ses détracteurs, les beaux vers dont la *Henriade* est remplie seront toujours lus avec plaisir. Si l'on juge son théâtre avec impartialité, on conviendra que l'art tragique lui doit des progrès, et l'auteur d'*OEdipe*, de *Mérope*, de *Zaïre*, de *Mahomet*, etc. sera mis au premier rang des auteurs dramatiques du XVIIIe. siècle.

C'est encore à Voltaire que nous devons d'avoir conçu l'Histoire sous un point de vue plus vaste et

plus utile que les anciens. Dans ses écrits, elle est devenue, non le récit des événemens d'un peuple, mais celui du genre humain. Nous ne parlons que de la forme qu'il a donnée à l'Histoire, car on ne peut dissimuler que s'il a combattu l'erreur, il n'en a pas toujours été exempt, et que souvent même sa plume a été guidée par la haîne et l'esprit de parti. On peut enfin lui reprocher de n'avoir pas respecté les mœurs, dans plusieurs de ses productions; mais malgré ces défauts, ses ouvrages n'en feront pas moins époque dans l'histoire littéraire du XVIIIe. siècle, et si le XVIIe. peut citer Corneille, Racine, Boileau, la Fontaine, notre siècle s'honore d'avoir produit Voltaire; il s'honore également d'avoir vu les succès de l'auteur d'*Atrée*, de *Rhadamiste*, de *Zénobie* (1); de celui de *la Métromanie* (2); du *Chantre* de *Ververt*, à qui nous devons le *Méchant* (3); de l'auteur du *Légataire, universel* (4); de celui du *Glorieux* (5); des auteurs de *Ménalide* et de l'*Oracle* (6); du poète dont le génie a enfanté des Odes, des Cantates et d'autres Poésies lyriques, qui sont autant de modèles qu'on a tenté vainement d'imiter (7); du peintre énergique de l'*Amour et du Désespoir de Didon*, à qui

---

(1) Crébillon.
(2) Piron.
(3) Gresset.
(4) Régnard.
(5) Destouches.
(6) La Chaussée,
Et Saint-Foix.
(7) J. B. Rousseau.

nous devons la belle Ode sur la mort de J. B. Rousseau (1); du savant auteur de l'*Anti-Lucrèce* (2); de celui du poëme sur la *Religion* (3); du *Chantre des Saisons*, et de l'auteur de l'*Art d'aimer* (4); de l'élégant et fidèle traducteur en vers *de Virgile* (5); de celui d'*Homère* (6); des traducteurs en vers de l'*Essai sur l'homme de Pope* (7); de l'interprête touchant des tourmens amoureux de la tendre et malheureuse *Héloïse* (8); de l'auteur de *Warwick*, et de *Philoctète*, à qui l'on doit une traduction en vers de plusieurs chants de la *Jérusalem délivrée* (9); de l'écrivain qui a plutôt imité que traduit en vers le même poëme (10); de l'auteur de la Comédie des *Philosophes* (11); de celui du *Séducteur* (12); du poëte tragique, qui a si bien rendu les beautés du théâtre des Grecs, et sur-tout la *Colère d'Achille* (13); de l'auteur de *Fénélon* (14); de celui qui nous a familiarisés avec les beautés sombres du théâtre anglais (15); de l'auteur de *Guillaume-Tell*, de la *Veuve du Malabar* et du poëme de la *Peinture* (16); des auteurs d'*Aga-*

---

(1) Le Franc de Pompignan.
(2) Le cardinal de Polignac.
(3) Racine fils.
(4) St.-Lambert et Bernard.
(5) L'abbé de Lille.
(6) Rochefort.
(7) Duresnel et Fontanes.
(8) Colardeau.
(9) La Harpe.
(10) Clément.
(11) Palissot.
(12) De Bièvre.
(13) Poinsinet de Sivry.
(14) Chénier.
(15) Ducis.
(16) Lemière.

memnon et de *Marius à Minturne* (1); de l'auteur de la *Mort d'Abel*, d'*Epicharis et Néron* (2); du poète comique qui a donné au Théâtre Français l'*Inconstant*, les *Châteaux en Espagne*, l'*Optimiste* (3); de l'auteur de l'*Ecole des pères* (4); de celui de *Paméla* (5); de l'auteur de *Médiocre* et *Rampant* et de l'*Entrée dans le monde* (6); de celui des *Lettres à Emilie*, sur la Mythologie, et du *Conciliateur* (7); de celui de l'*Intrigue épistolaire*, des *Précepteurs* (8); des écrivains enfin qui, marchant sur les traces de Chaulieu, ont enrichi la poésie légère d'une foule de pièces fugitives (9), etc.

Nous pourrions ajouter aux noms célèbres que nous venons de citer ceux d'un grand nombre de poètes morts ou vivans ; mais quant à la plupart de ces derniers, comme leur gloire peut encore s'accroître, nous croyons devoir nous interdire de rappeler leurs noms.

Si de la poésie nous passons à la littérature, nous

---

(1) Le Mercier et Arnaud.
(2) Legouvé.
(3) Collin d'Harleville.
(4) Peyre.
(5) Fr. (de Neufchâteau).
(6) Picard.
(7) Demoustier
(8) Fabre d'Eglantine.

(9) St.-Aulaire, Voltaire, L'attaignant, Moncrif, Bernard, Gresset, Desmahis, Nivernois, Dorat, Bertin, Lebrun, Pezay, Bernis, Aubert, Boufflers, Parny, Beffroy de Reigny, Vigée, etc.

trouvons qu'elle doit d'excellens principes à Rollin ; à l'abbé le Batteux, à Dumarsais, à l'abbé d'Olivet, à Beauzée, au président de Brosse, au président Bouhier, à l'abbé Desfontaines, à l'auteur de l'année littéraire, à Clément, à Palissot, à Marmontel, et sur-tout à la Harpe, qui vient d'élever un des plus beaux monumens qui ait paru dans le XVIIIe. siècle, pour conserver parmi nous les véritables principes du goût (1).

Mais ce serait envain que nous le dissimulerions, malgré les préceptes des grands écrivains que nous avons cités, nous sommes forcés d'avouer que les modèles de la belle Littérature, du siècle de Louis XIV, loin d'avoir été surpassés pendant le XVIIIe. siècle, semblent au contraire avoir été méconnus. Si nous cherchons la cause qui a rendu les ouvrages d'esprit de ce siècle, inférieurs à ceux du siècle précédent, nous la trouverons dans les efforts mêmes que nous faisons pour l'emporter sur nos prédécesseurs. En effet, dès qu'une fois la véritable route est ouverte, le goût et l'art d'écrire font en peu de tems des progrès rapides. A peine un grand génie a-t-il entrevu le beau, qu'il l'apperçoit dans son étendue, et l'imitation de la belle nature semble bornée à de certaines limites qu'une génération ou deux, tout-au-plus, ont bientôt atteintes. Il ne reste

(1) Le Cours de littérature.

à

à la génération suivante qu'à imiter; mais elle ne se contente pas de ce partage : les richesses qu'elle a acquises autorisent le desir de les accroître. Elle veut ajouter à ce qu'elle a reçu, et manque le but, en cherchant à le passer; il est donc naturel qu'ayant un plus grand fonds de lumières, nous ayons moins de bons ouvrages de littèrature.

Il n'en est pas de même de la philosophie. Presque tous les écrivains du XVIII[e]. siècle ont parcouru cette carrière avec plus ou moins de succès. Nous placerons à la tète de cette classe ce savant (1) ingénieux, qui a sondé les profondeurs de la métaphysique, en répandant sur les matières les plus abstraites les trésors d'une imagination aussi riche que féconde, quoiqu'il déclamat sans cesse contre cette faculté précieuse, qui a embelli ses productions : ce qui a fait dire que son imagination avait fait un ingrat. Plusieurs autres écrivains se sont occupés de la métaphysique, mais aucun n'a marqué d'une manière aussi brillante que Mallebranche. Ceux qui ont appliqué la philosophie à la science morale qui peut influer sur le bonheur de l'homme et des nations sont en bien plus grand nombre. Je ne citerai ici que les principaux : tels que Montesquieu, Voltaire, de Saint-Pierre, Mably, Helvétius, Diderot, J. J. Rousseau, Delisle, Condorcet, Raynal, etc. etc.

---

(1) Mallebranche.

L'ÉLOQUENCE du barreau, pendant notre siècle, s'honore des Discours de Daguesseau, des Plaidoyers des Cochin, des le Normand, des Gerbier, des Séguier, des Servan, des Loiseau de Mauléon, des Elie de Beaumont, des Linguet, etc. L'éloquence de la chaire, des Sermons des Massillon, des Neuville, des Poule, des Elisée, des Boismont, des Beauvais, des l'Enfant, des Maury, des Vauxelles, des Boulogne, etc. L'éloquence académique, des productions de Thomas, et celle de la tribune, des Discours de Mirabeau.

L'ÉRUDITION, quoique négligée, a eu des succès brillans sous la plume des Mabillon, des Lamonnoye, des Montfaucon, des Caylus, des Lacroze, des Fréret, des Sainte-Palaye, des Boze, des Caperonnier, des Brequigny, des Dacier, des Brottier, des Barthelemy, des Deguines, des Court de Geblin, des Villoison, des Sainte-Croix, des Anquetil du Perron, des Larcher, des Sylvestre de Sacy, etc.

L'HISTOIRE générale et particulière a été traitée avec des talens divers et des succès plus ou moins éclatans par Daniel, Rollin, Vertot, Voltaire, le Beau, Crevier, Vély, Villaret, Garnier, Millot, Duclos, Dubos, Condillac, Raynal, Gaillard, Anquetil, etc.

LA Biographie a offert un intérêt nouveau et inconnu dans le dernier siècle, sous la plume de

Fontenelle, de Boze, de Dalembert, de le Beau, de Vicq-d'Azir, de Condorcet, etc.

L'HISTOIRE naturelle, malgré les heureux esssais que Pluche fit en ce genre, vers le milieu de ce siècle, n'était encore qu'au berceau, lorsqu'elle a rempli l'Europe entière de l'utilité de ses découvertes. C'est au génie de l'immortel Buffon que cette révolution est due, à ce grand peintre de toutes les merveilles de la nature, à ce sublime observateur à qui rien n'èchappa dans ses méditations, à ce grand homme enfin, qu'on peut regarder comme le créateur en France de l'Histoire naturelle. Nous devons placer à côté du nom de Buffon celui de Daubanton, qui fut si longtems son collaborateur et son ami; nous ne devons pas oublier Adanson, Lacépède, Cuvier, Bernardin de Saint-Pierre, et surtout les Tournefort, les Jussieu, les Chomel, les Bulliard, les l'héritier, qui ont rendu tant de services importans à la botanique; les Duhamel et les Rosier, qui ont tant contribué à l'amélioration de l'agriculture, etc.

LA géographie a fait des progrès marqués dans le XVIIIe. siècle. Elle doit beaucoup aux travaux des la Martinière, des Lacroix, des d'Expilly, des Robert, des Grenet, des Mentelle, des Barbier, etc. Mais c'est sur-tout au zèle infatigable des Delille, des Buache, des Gosselin, que cette seience doit

le dégré de perfection auquel elle est parvenue pendant ce siècle. Delille, en effet, est le premier qui ait appliqué la connaissance de l'astronomie à la géograpie. En rectifiant les ouvrages de ses prédécesseurs, il a agrandi cette science. De tous les géographes français, Danville est sans contredit le plus savant qui ait existé. Par son étonnante sagacité, il a fait faire les plus grands pas à la connaissance du globe. Buache est un des premiers qui se soit spécialement attaché à la géographie-physique de la terre. On doit enfin à Gosselin d'avoir développé, avec la plus grande clarté, tous les systèmes géographiques des anciens.

Dans la Physique, de combien de découvertes utiles ne sommes nous pas redevables aux ouvrages des Reaumur, des Nollet, des Brisson, des Sigaud Delafond, etc.

La Chymie a été, pour ainsi dire, créée et surtout perfectionnée par les méditations et les expériences des Lemery, des Rouelle, des Maquer, des Lavoisier, des Baumé, des Cadet, des Bertholet, des Fourcroy, des Chaptal, des Darcet, et de tant d'autres savans, qui, en nous familiarisant avec les merveilles de la nature, nous ont rendus confidens de ses secrets les plus impénétrables.

La Médecine s'est enrichie par l'expérience et les observations d'une foule de grands hommes qui se

sont affranchis des préjugés de la routine. L'art de guérir est devenu dans leurs mains celui d'aider la nature, en la consultant sans cesse; il serait trop long de citer tous les noms des grands médecins du XVIIIe. siècle. Nous nous bornerons à en placer ici quelques-uns, qui ont acquis une juste célébrité, tels que Helvétius, Bouvart, Bordeu, Petit, le Monnier, Lieutaud, Vicq-d'Azir, Lorry, Lassonne, Astruc, Senac, Portal, etc.

La Chirurgie a fait des progrés étonnans pendant le XVIIIe. siècle, et ces progrés sont dus à une multitude innombrable d'hommes, aussi recommandables par l'ètendue de leurs connaissances que par leurs habiles et savantes opèrations : tels que la Peyronie, la Martinière, Lecat, Louis, Ferrand, Moreau, Desault, Sue, Périlhe, Lassus, Deschamps, Sabathier, Pelletan, etc, etc.

Dans l'astronomie, les Cassini, les Lacaille, les Chappe, les Maupertuis, les Lacondamine, les Lalande, les Dionis du Séjour, les Bochard de Sarron, les Jeaurat, les Messier, les Méchin, les Rochon, les Pingré, les gentil, les Bailly, etc. ont agrandi cette science. En citant le nom justement célèbre de Bailly; je dois rapppeller qu'il a été l'historien de l'astronomie, et que cette histoire est tout-à-la-fois un chef-d'œuvre par la profondeur des idées; et par les charmes du style.

Dans les Mathématiques, quel siècle a plus de richesses à offrir que le XVIIIe ? Toutes les branches de cette science ont été cultivées avec les plus grands succès, par Clairault, Lacaille, la marquise du Châtelet, Dalembert, Condorcet, Bezout, Bossut, Borda, Legendre, Lagrange, Laplace, Lacroix, etc. A ces noms distingués par les services qu'ils ont rendus, je dois ajouter celui du savant historien des mathématiques, Montucla, dont les connaissances profondes et immenses assurent de nouvelles découvertes à toutes les branches des sciences exactes.

Après avoir parcouru presque tous les genres des sciences et de la Littérature, il me reste, pour compléter le tableau que j'ai annoncé, à parler des Romans, des traductions et des voyages.

Les Romans français ont conservé un rang honorable dans notre Littérature jusqu'à l'époque, où une imitation servile des Romanciers anglais a dégradé ce genre d'écrire. On n'exigera pas, sans doute, que je place ici les noms d'une multitude de Romans oubliés le jour même qu'ils ont paru. De pareilles productions, loin de faire la gloire de notre siècle, le déshonorent; mais je dois indiquer les noms des écrivains célèbres qui nous ont laissé des modèles en ce genre, tels que : le Sage, l'abbé Prévôt, Marivaux, Voltaire, le Comte de Caylus, l'abbé de Voisenon, Duclos, Crébillon fils, Mar-

montel, J. J. Rousseau, le comte de Tressan, Ladixmerie, d'Arnaud, Florian, Boufflers, etc. A côté de ces noms, il serait injuste de nepas rappeler ceux de plusieurs femmes célèbres, à qui nous devons des Romans, qui ont eu un succès mérité, telles que Mme. de Graffigni, Mme. de Riccoboni, Mme. le Prince de Beaumont, Mme. de Beauharnais, Mme. Elie de Beaumont, Mme. Benoît, Mme. de Flahault, Mme. de Genlis, etc.

Si nous sommes forcés d'avouer que notre siècle est inférieur à celui de Louis XIV, en ouvrages d'esprit, nous avons le droit de dire qu'il lui est supérieur par les excellentes Traductions qu'il a produites. En développant nos richesses littéraires dans cette partie, nous trouverons l'avantage de lier, pour ainsi dire, à l'histoire de notre Littérature celle de la Littérature des anciens et des nations étrangères. Nous commencerons par citer les Traducteurs des anciens, tels que : le père Brumoy, qui a traduit le *Théâtre des Grecs ;* Rochefort et Bitaubé, traducteurs d'*Homère,* l'un en prose, et l'autre en vers ; Lebrun, de l'*Illiade ;* Dupuis et Rochefort, qui ont traduit *Sophocle ;* Prévôt, de Genève, *Euripide ;* Larcher, *Hérodote* et le Roman de *Chariton ;* la Luzerne et Larcher, la *Retraite des dix mille de Xénophon ;* Terrasson, *Diodore de Sicile ;* Chabanon, Geoffroy et Gail, *Théocrite ;* Vauvilliers, *Pindare ;* Gail, *Anacréon, Xénophon ;* Lévêque,

Tucydide; Groult, *Platon;* Pompignan, *Eschile* et *Lucien;* l'abbé Auger, *Lysias, Isocrate* et *Démosthène;* Laporte du Theil, *Eschile, Callimaque* et *Plutarque;* Rieard, les *OEuvres morales de Plutarque,* et une partie des *Vies des Hommes illustres* du même auteur; Camus, le *Traité des animaux d'Aristote;* le Batteux, la *Poëtique d'Aristote, Timée de Locres,* et *Ocellus de Lucanie;* Dacier, les *Histoires diverses d'Ellien,* et la *Cyropédie de Xénophon;* Coraï, *Hyppocrate* et *Théophraste;* Belin de Ballu, *Lucien* et *Opien;* Gedouin, *Pausanias;* le président Desbrosses, qui a traduit *Saluste;* Dolivet, les *Tusculanes,* et la *Nature des Dieux, de Cicéron;* Mongaut, les *Lettres à Atticus;* Collin, de l'*Orateur;* l'abbé Prévôt, les *Lettres familières;* Clément et Brosselard, qui ont traduit différens ouvrages de *Cicéron;* l'abbé Desfontaines, et l'abbé Delille, tradueteurs, l'un en prose et l'autre en vers, de *Virgile;* le Batteux, d'*Horace;* Selis, de *Perse;* ; Dusault et Creuzé, de *Juvenal;* Marmontel, de *Lucain;* Pingré, de *Manilius;* Laharpe et Ophelot de la Pause, *de Suétone;* Lemonnier, de *Térence;* Banier et Saint-Ange qui ont traduit, l'un en prose, et l'autre en vers, les *Métamorphoses d'Ovide;* Bayeux qui a traduit les *Fastes* du même poète; Gédouin, *Quintilien;* Bellenger et Lejay, traducteurs des *Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse;* Lablетterie, de *Julien,* et d'une partie des ouvrage de *Tacite;* Dotteville,

Dotteville et Dureau de la Malle, qui ont traduit en entier cet historien; Lagrange, *Lucrèce* et *Sénèque;* Paul, *Velleius Paterculus*, *Justin;* Beauzée et Mignot, *Quinte-Curce;* Billecocq, la *Conjuration de Catilina*, etc.

Quant aux Traducteurs des écrivains des nations modernes et étrangères, je citerai Mirabaud, traducteur de l'*Arioste*, et du *Tasse;* l'abbé Prevôt, de l'*Histoire des Voyages* et de *Clarisse;* Mme. de Ménières, de plusieurs ouvrages anglais; Dupré de Saint-Maur, et Racine le fils, traducteurs de *Milton;* Letourneur, des *Nuits d'Young*, des *OEuvres de Shakespéar*, de *Clarisse*, des Poésies d'*Ossian*, et des *Méditations d'Hervey;* Lebrun, de la *Jérusalem délivrée;* la Harpe, du *Camoens;* l'abbé Blanchet, de morceaux de *Stéele* et *d'Adisson;* Boulard, de morceaux choisis du *Rambler*, ou *Rodeur de Johnson;* Huber, des poésies d'*Haller*, de *Gessner;* Linguet, du *Théâtre espagnol;* Laplace, du *Théâtre anglais;* Florian, de *Don Quichotte* de *Michel-Cervantes;* Duresnel et Fontanes, traducteurs en vers de l'*Essai sur l'homme de Pope;* Demeunier, du *Voyage en Sicile, par Brydonne*, et de l'*Histoire romaine de Fergusson*, et d'autres ouvrages anglais; Suard, des ouvrages historiques de *Robertson;* Castera du *Voyage du lord Macarthné dans la Chine*, et de plusieurs autres Voyages; Billecocq, de plusieurs Voyages anglais; Pougens,

de plusieurs Voyages allemands et anglais, etc. En terminant la liste des traducteurs, je dois rappeler tous les services qu'ont rendu à la Littérature française, Cardonne, Anquetil Duperron, Langlès et Sylvestre de Sacy, par les traductions qu'ils ont données d'ouvrages *persans et arabes.* Je ne dois pas également oublier les services qu'ont rendu les P. Gobiles, Maillard, Amyot et autres jésuites, qui nous ont fait connaître, par leurs traductions, la *Littérature chinoise.*

Quant aux Voyages, notre siècle a le droit d'en citer un assez grand nombre qui méritent de faire époque. Nous n'indiquerons que les principaux. Nous placerons à la tête ceux de Tournefort, dans *le Levant, en Grèce et en Asie;* de la Condamine, dans l'*Amérique méridionale;* de Maupertuis, dans *le Nord;* de l'abbé Chappe, *en Russie* et à la *Californie;* de Bougainville, de Lapeyrouse, de d'Entrecasteaux, et du capitaine Marchand, *Autour du Monde;* de Sicard, de Granger, de Mallier, de Savary, en Egypte (1); de le Vaillant, *en Afrique*, et de Gentil dans l'*Inde;* de Poivre, dans la *Co-*

(1) En parlant des Voyages faits en *Egypte*, nous ne devons pas oublier l'intéressant rapport que le savant voyageur *Ripaut* vient de faire au premier consul de la république, sur les plus anciens monumens de l'*Egypte*. Ce rapport contient les détails les plus curieux et les plus importans.

chinchine et dans l'*Inde ;* les Voyages en *Grèce*, à *Naples*, en *Sicile*, et en *Suisse,* que nous devons à l'abbé de Saint-Non, à le Roy, à Choiseul Gouffier, et à Laborde : ceux de le Chevalier, de la *Troade*, et de la *Propontide ;* celui de l'*Istrie* et de la *Dalmatie ;* ceux de Charlevoix, de Chabert, de Chatellux, de Liancourt, dans l'*Amérique ;* des auteurs des Lettres édifiantes, qui contiennent des relations infiniment curieuses sur l'*Amérique* et l'*Asie ;* ceux de Cochin, de Richard, de la Lande, de Duclos, de Dupaty, en *Italie ;* de Grosley, en *Italie* et à *Londres ;* le Voyage de Bourgoing, en *Espagne ;* celui de Dumourier, en *Portugal*, enfin des Voyages en *Ecosse*, et aux *Hébrides*, par Faujas Saint-Fond, et aux îles de *Lipari*, par Dolomieu, etc, etc.

Avant de terminer le tableau des progrès des Lettres pendant le XVIIIe. siècle, j'observerai que s'il doit, en cette partie, sa gloire à chaque écrivain célèbre qu'il a produit, il ne doit pas moins de reconnaissance aux sociétés savantes qui ont rendu tant de services aux Sciences et aux Lettres. L'académie française, comme dépositaire de la langue; l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme conservatrice de l'érudition ; l'académie des Sciences, comme ayant propagé l'étude et l'application de toutes les sciences exactes ; la Société de Médecine, comme observatrice de la nature, sous tous les rap-

ports de l'art de guérir; enfin l'Institut national; comme remplaçant aujourd'hui ces compagnies et remplissant leurs diverses fonctions, ont concouru à former la gloire littéraire de la France.

J'aurais pu, sans doute, en parlant de chaque science, ou dé chaque branche de notre Littérature, grossir le nombre des écrivains qui se sont distingués dans tous les genres; mais en développant dans ce discours toutes les richesses du XVIIIᵉ. siècle, j'aurais franchi les limites d'un tableau rapide. J'ai dû m'y renfermer, et je répondrai à ceux qui me feront un reproche de n'avoir pas cité tous les auteurs célèbres, que leurs noms se trouveront dans mon ouvrage, avec tous les détails qui leur appartiennent. Ainsi ce serait une répétition que j'ai du éviter.

Aprés avoir parcouru les différentes époques de l'établissement et des progrés des Lettres, chez les Gaulois et les Français jusqu'à nos jours; après avoir marqué tous les pas que l'esprit humain a faits pendant cette longue suite de siécles, il ne me reste plus qu'à rendre compte de la maniére dont j'ai exécuté le plan de mon ouvrage.

On desirait depuis long-tems une Histoire complète des *Siècles littéraires de la France.* C'était sur-tout le vœu des gens de Lettres, des Bibliophiles,

des Bibliographes, de tous ceux enfin qui aiment ou cultivent la Littérature. Je leur offre aujourd'hui ce monument de notre gloire nationale, et je n'ai rien épargné pour le rendre digne des grands Ecrivains, qui ont honoré la France par leur génie et par leurs talens. Jusqu'ici les gens de Lettres n'ont eu, que trop souvent, pour historiens des apologistes sans pudeur, ou des critiques passionnés. Rarement leurs ouvrages, et même leur mémoire, ont trouvé des juges impartiaux et désintéressés. J'ai osé, avec plusieurs Bibliographes, me charger de la tâche pénible et délicate, d'apprécier les productions des Ecrivains français et de dégager les différens jugemens, qui ont été portés, de tout esprit de parti, de faction et de cotterie. Je n'ai point suivi l'exemple des auteurs, qui ne parlent des ouvrages des autres que pour trouver l'occasion d'annoncer leurs opinions ou leurs projets littéraires. Constamment attaché au but que je m'étais proposé, je n'ai vu dans chaque article de mon Dictionnaire, que les principaux traits de la vie d'un homme de lettres à conserver, les beautés ou les défauts de ses ouvrages à faire remarquer. Que l'auteur ait appartenu à une secte ou à une autre, ce n'est qu'une circonstance particulière de sa vie privée que j'ai dû recueillir et consigner; mais ce qui a dû m'occuper entièrement, c'est l'histoire de sa vie littéraire. Si j'ai fait quelque omission à cet égard, j'invite ceux qui liront mon ouvrage à m'adresser des observations sur les erreurs qu'ils trouveront. Je

déposerai, dans un supplément, toutes les remarques fondées qu'on m'enverra. Avec cette réunion de secours, j'espère que je parviendrai à donner à cette nouvelle Bibliographie un degré de perfection qu'aucun ouvrage de ce genre n'a encore atteint jusqu'ici parmi nous.

Loin de redouter la critique, je l'*appelle*, je la *sollicite*, et j'en attends les plus heureux effets pour perfectionner mon travail.

Pour rendre cet ouvrage complet, j'ai fait dans tous les Journaux, un appel général aux gens de Lettres, et un appel particulier à ceux dont je connaissais la demeure. Qu'ils reçoivent ici le tribut de ma reconnaissance pour l'intérêt qu'ils ont pris au succès d'un ouvrage qu'ils ont regardé comme un monument national, et pour l'empressement qu'ils ont mis à m'envoyer les détails les plus précieux! J'en dois aussi aux sociétés littéraires, dont les membres m'ont donné des preuves rares d'un zèle sans bornes.

Après avoir annoncé le plan général de mon ouvrage, il me reste à le développer, pour le faire connaître sous tous ses rapports, et en montrer l'utilité.

Il n'est que trop vrai que toutes les Bibliographies qui ont paru en France sont imparfaites. Les unes

n'offrent, en effet, qu'une nomenclature de livres sèche et aride ; les autres n'ont pour objet que d'indiquer les ouvrages rares et curieux. Les premières, n'étant pas complètes, ne peuvent servir à guider les recherches ; les secondes ne peuvent convenir qu'à un petit nombre d'amateurs, de Bibliomanes riches, qui ont la passion des éditions rares ou magnifiques. Il semble que les auteurs de ces deux sortes d'ouvrages n'ont pas voulu s'occuper de donner à la France sa véritable bibliographie, celle qui peut satisfaire tous les goûts. J'ai donc cru rendre un service en réunissant, dans une *Histoire complète des Siècles Littéraires de la France*, le dépôt de toutes les richesses que nous possédons en ce genre.

Si l'Histoire des hommes célèbres pique toujours la curiosité, c'est sur-tout la *Biographie* des grands écrivains, dont nous avons été les contemporains, qui a droit d'intéresser, non seulement les gens de Lettres, mais encore toutes les classes de lecteurs ; car il n'est personne qui n'aime à connaître la vie privée des auteurs célèbres, et à entrer, pour ainsi dire, dans la société intime de ces génies rares qui, en s'immortalisant, ont illustré leur patrie. C'est aussi pour satisfaire ce goût naturel et général, que je n'ai rien négligé pour offrir tout ce qui peut à-la-fois intéresser dans la vie de nos grands écrivains, et faire connaître leur caractère, leurs vertus et leurs faiblesses.

J'AIME à croire que mon ouvrage ne sera pas indigne des suffrages des gens de lettres, et des Bibliophiles éclairés. Si je suis assez heureux pour les obtenir, je recevrai la récompense la plus flatteuse de mon travail.

LES

SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

ABAILARD ou *ABÉLARD*, (Pierre) naquit à Palais près de Nantes, en 1079. Il mourut au monastère de St.-Marcel près de Châlons-sur-Saône, en 1142, âgé de 63 ans. La dialectique était la science pour laquelle il se sentait le plus d'attrait et de talent. Attiré à Paris par ce penchant, il devint le docteur à la mode. Il joignait aux talens de l'homme de lettres, les agrémens de l'homme aimable. Mais, s'il fut généralement admiré des hommes, il ne plut pas moins aux femmes. Il y avait alors à Paris une jeune fille de qualité, pleine d'esprit et de charmes, nièce de *Fulbert*, chanoine de Paris. Son oncle, qui l'aimait tendrement, entretenait la passion qu'elle avait de devenir savante. Abailard trouva, dans les dispositions de l'oncle et de la nièce, un moyen de satisfaire la passion qu'*Héloïse* lui avait inspirée. Il proposa à Fulbert de le prendre en pension, sous prétexte qu'il aurait plus de tems pour l'instruction de son élève. Abailard la rendit bientôt sensible. L'attachement mutuel du maître et de l'écolière excitant les cris du public, Fulbert voulut rompre leur liaison en les séparant ; mais il n'était plus tems : Héloïse portait dans son sein le fruit de son amour. Abailard l'enleva et la conduisit en Bretagne, où elle accoucha d'un fils qu'on nomma *Astrolabe*. Il fit proposer à Fulbert d'épouser Héloïse, pourvu que leur mariage demeurât secret. Les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale ; mais l'oncle ne crut pas devoir faire un mystère d'une chose qui réparait l'honneur de sa nièce. Héloïse, à qui la prétendue gloire d'Abailard était plus précieuse que la sienne propre, nia leur union avec serment. Fulbert, irrité de cette conduite, la traita très-durement. Son époux la mit à l'abri de son ressentiment, dans le monastère d'Argenteuil, où elle avait été élevée. Fulbert, s'imaginant qu'Abailard voulait faire Héloïse religieuse pour s'en débar-

rasser, aposta des gens qui entrèrent dans la chambre d'Abailard pendant la nuit, et le privèrent de ce qui avait été la source de quelques plaisirs passagers et de longs malheurs. Cet amant infortuné alla cacher son opprobre dans l'abbaye de Saint-Denis en France, où il se fit religieux. Héloïse prit en même-tems le voile à Argenteuil, moins en chrétienne qui se repent, qu'en amante abandonnée à son désespoir. Cependant les disciples d'Abailard le pressaient de reprendre ses leçons publiques. Les principes qu'il développa dans cette carrière, sur les objets de la religion, l'exposèrent à une longue suite d'amertumes auxquelles il se déroba en se retirant d'abord au monastère de Cluni et ensuite au couvent de St.-Marcel, où il passa le reste de ses jours.

Le recueil de ses ouvrages a été publié à Paris en 1616, sur les manuscrits de François d'Amboise, en un gros volume *in*-4°. Le frontispice porte quelquefois la date de 1606, et d'autres fois celle de 1626. Cette collection offre, 1°. plusieurs Lettres : la première est un récit des différentes infortunes de l'auteur; la troisième, la cinquième et la huitième sont adressées à Héloïse. — Des Sermons. — Des Traités dogmatiques. On trouve, dans ces différens ouvrages, de l'imagination, du savoir et de l'esprit; mais on y voit encore plus d'idées singulières, de vaines subtilités, d'expressions barbares. Dom Gervaise publia en 1720, en 2 volumes *in*-12, la Vie d'Abailard et d'Héloïse. Trois ans après, il fit imprimer, en 2 vol. *in*-12, les véritables Lettres de ces deux amans, avec des notes historiques et critiques, et une traduction qui n'est qu'une longue paraphrase. On a publié, sous le nom d'Abailard et d'Héloïse, différentes Lettres, qui sont purement romanesques. La meilleure édition des véritables Lettres d'Abailard et d'Héloïse, est celle de Londres 1718, *in*-8°, en latin. Bastien, libraire, en a donné une édition qui est très-estimée.

Nous terminerons cet article par le jugement que l'abbé Papillon porte d'Abailard.

» Quelque mérite qu'Abai- » lard ait eu du côté de l'es- » prit et du côté de la science, » dit ce critique, on parlerait » moins de lui, sans l'intrigue » galante qu'il a eue avec la » belle et savante Héloïse. La » beauté singulière de cette » fille, l'étendue de son génie, » sa connaissance de l'hébreu, » du grec et du latin, sa pé- » nétration dans les secrets les » plus sublimes de l'Ecriture » et de la théologie, la haute » noblesse des Montmorenci, » dont on prétend qu'elle ti- » rait son origine, tout cela

» donnait du relief à un » homme pour qui elle s'était » déclarée.... J'avance même » hardiment que les ouvrages » de l'ecoliere ont donné du » prix à ceux du maître. Qu'on » en croie ce qu'on voudra, je » suis persuadé que si, en » réimprimant les ouvrages » d'Abailard, on retranchait » les Lettres de cette héroine, » le libraire pourrait bien se » trouver chargé du poids fâ- » cheux de l'édition : car, on » ne peut nier que ce philo- » sophe breton n'ait distillé » sur ce qu'il a écrit, tout ce » que la métaphysique a de » plus subtil et de plus embar- » rassé. On ne voit pas tou- » jours ce qu'il veut nous ap- » prendre; il fatigue, il en- » nuie; ses livres tourmentent » le lecteur. »

Abancourt, (François-Jean Villemain d') est né à Paris, le 22 juillet 1745.

Cet écrivain a publié les ouvrages suivans: — Lettre de Narwal à Williams son ami, 1765, *in*-8°. — Lettre de Gabrielle de Vergy à sa sœur, 1766, *in*-8°. — Epître à la vertu, 1767, *in*-8°. — L'Anniversaire de monseigneur le Dauphin, (ode) 1767. — Le Mausolée de Marie-Josephine de Saxe, dauphine de France, poëme qui a concouru pour le prix de l'académie française, 1767. — Les Vœux forces, ou Lettre d'une religieuse à sa sœur, destinée au même état, 1771, *in*-8°. — L'Ecole des Epouses, com. 1774, *in*-8°. — Le sacrifice d'Abraham, poëme dramatique, en 1 acte, en vers, 1775, *in*-8°. — La mort d'Adam, tragédie en 3 actes, en vers, imitée de l'allemand, de M. *Klopstock*, 1776, *in*-8°. — Fables. Amsterdam, 1777, *in*-8°. — Contes et Nouvelles, Londres, 1778, *in*-8°. — La bienfaisance de Voltaire, pièce dramat., en 1 acte, en vers, 1791, *in*-8°. — Plusieurs autres drames, et quelques proverbes dramatiques, contes et pièces de poésie, en partie séparément, en partie dans différens journaux et recueils, comme le *Journal des Dames*, le *Mercure de France*, l'*Almanach des Muses*, etc.

Abauzit, (Firmin) bibliothécaire de Geneve, naquit à Uzès, sur la fin du siècle passé, et mourut à Genève en 1768. Il fut emmené hors de France de très-bonne heure par ses parens qui étoient de la religion prétendue réformee, et qui se virent obligés de quitter leur patrie pour se dérober aux persécutions. On sait combien les Lettres sont en honneur à Genève. Abauzit y étudia sous de bons maîtres, et fit en peu de tems de si grands progrès, qu'on lui confia, dès sa jeunesse, la bibliothèque de cette ville. Abauzit profita d'une circonstance si favorable, et satisfit à loisir son goût pour les connais-

sances utiles. Il s'attacha surtout à celle de l'antiquité. Etant devenu citoyen de Genève, Abauzit consacra à cette patrie nouvelle, presque tous ses travaux. Elle lui fut redevable en 1730 d'une nouvelle édition de l'Histoire de la ville de Genève, que Jacob Spon avait publiée en 2 volumes *in*-12, vers la fin du dix-septieme siecle. Abauzit a rectifié cette histoire, et l'a rendue plus intéressante. Ses notes sont pleines d'une érudition vaste et choisie. Souvent elles corrigent les erreurs échappées à Spon; souvent elles développent des faits qu'il n'avait fait qu'indiquer sommairement.

Voilà le seul ouvrage important que ce savant philosophe ait donné au public. On ne peut trop regretter que sa modestie nous ait privé des autres écrits qu'il avait pu composer. Mais Abauzit aima mieux pratiquer dans le silence, cette philosophie modeste, qui fuit l'admiration et qui honore l'humanité. S'il négligea de se faire une réputation, il cultiva les mœurs, et servit de modèle à ses concitoyens. Il se retira sur la fin de ses jours dans une petite solitude à une portée de fusil de Genève. C'est-là qu'il a terminé sa carriere.

L'édition qu'il a donnée de l'histoire de Geneve de Spon, est de 1730, 2 vol. *in*-4°. et 4 vol. *in*-12. On a encore de lui trois Dissertations latines qui roulent sur l'explication de quelques inscriptions antiques de Genève, 1731.

Abat, (Bonaventure) cordelier de l'Observance, de l'académie de Barcelonne et de la société royale de Montpellier, est auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Amusemens philosophiques, sur diverses parties des sciences*, 1763, *in*-8°.

Abbadie, (Jacques) naquit à Nay, en Béarn, l'an 1664, et mourut en 1727, à Sainte-Marybonne, près de Londres, à l'âge de 63 ans. Après avoir étudié à Sedan, voyagé en Hollande et en Allemagne, il exerça les fonctions de son ministère, d'abord en France, puis à Berlin, et ensuite à Londres; de-là il passa en Irlande, où il fut fait doyen de Killaloé. La pureté de ses mœurs, la droiture de son caractère, et l'éloquence de ses sermons lui avoient fait beaucoup d'amis dans cette ville, parmi les grands et les gens de lettres. Il étoit versé dans les langues, dans l'Ecriture et dans les Pères. Ses traités de la Vérité de la Religion Chrétienne, en 2 vol. *in*-12. — De la Divinité de J. C. *in*-12. — De l'Art de se connoître soi-même, formant en tout 4 vol. *in*-12., traduits en différentes langues, écrits avec beaucoup de force dans le raisonnement et d'énergie

dans le style, eurent un succes aussi general que mérité. On a encore de lui — la Vérité de la Religion Chrétienne réformée, en 2 vol. *in*-8°. — Le triomphe de la Providence et de la Religion dans l'ouverture des sept sceaux par le Fils de Dieu, 1713, en 4 vol. *in*-12. — Un volume de Sermons, 1680, *in*-8°. moins connus que son Traité sur la Religion. — La Défense de la Nation Britannique, contre l'auteur de l'Avis important aux Refugiés, 1692, *in*-8°. Ce livre n'est pas commun. — Les Caractères du Chrétien et du Christianisme, 1685, *in*-12. Abbadie avoit la mémoire la plus heureuse. Il composait ses ouvrages de tête, et ne les ecrivait qu'à mesure qu'il les faisait imprimer. Cet avantage de retenir tout le plan d'une composition, nous a privé de deux livres importans, dont l'un était une Nouvelle maniere de démontrer l'immortalite de l'ame.

« Abbadie, dit l'auteur des » trois siecles, doit être placé » parmi les vrais philosophes » et les bons littérateurs du » siècle. Son *Traité de la vérité de la Religion chrétienne* » est caracterisé principalement par la force du raisonnement, l'enchaînement » des preuves, la grande méthode qui y règne, et par » un style plein de chaleur » et d'energie. Aussi madame » de Sevigné et M. de Bussy » Rabutin ne mettent-ils pas » de bornes à leurs eloges, » quand ils parlent dans leurs » lettres de cet excellent » Traité. Quant au merite de » l'*Art de se connaître soi-même*, il a eté senti, non-seulement par les lecteurs » ordinaires, mais encore par » plusieurs auteurs qui ont » su en tirer le plus grand » parti ».

Abbadie, (Vincent) chirurgien, né à Pujo, en Bigorre, le 25 mai 1737, a donné les ouvrages suivans : — Essais d'expériences sur la fermentation des melanges alimentaires, traduit de l'anglais, de *D. Macbride*, 1776, 1 vol. *in*-12. — Précis des hernies ou descentes, 1787, 1 vol. *in*-12.

Abbes, (d') de Cabreroles, de l'académie de Beziers, est auteur d'un Voyage dans les espaces imaginaires, 1758, *in*-12.

Abbon, moine de Saint-Germain-des-Pres, fit, vers la fin du neuvième siecle, une relation en vers latins du siége de Paris par les Normands. Ce gazetier versificateur fut temoin de ce siége; et s'il n'est pas bon poëte, il est historien exact. Son poëme contient plus de douze cents vers en deux livres. On le trouve tome II, de la collection de Duchêne, et il a eté réimprimé beaucoup plus correct, avec des

notes, dans les *Nouvelles Annales de Paris*, publiées par dom Toussaint-Duplessis, de la congrégation de Saint-Maur, en 1753, 1 vol. *in*-4°. On en a donné depuis une traduction française.

Abbon de Fleury, naquit aux environs d'Orléans dans le neuvième siècle, et fut tué à la Réole en Gascogne, en 1004, dans une querelle élevée entre les Français et les Gascons. C'était un homme prodigieux pour son siècle. Il avait étudié avec succès toutes les sciences. Après avoir brillé dans les écoles de Reims et de Paris, il fut élu abbé du monastère de Fleury, dont il était moine. A son retour de Rome, où le roi Robert l'avait envoyé pour appaiser Grégoire V qui voulait mettre le royaume en interdit, il se rendit à la Réole pour travailler à la réforme de l'abbaye de ce nom. Mais il n'eut pas le tems de remplir cet objet : la mort l'en empêcha. — On a de lui un recueil de Lettres publié en 1687, in-folio, sur les manuscrits de Pierre Pithou. On y a joint son recueil de Canons et son Apologie.

Abeille, (Gaspard) naquit à Riez, en Provence, en 1648, et mourut à Paris, en 1718. Etant venu jeune dans cette ville, il s'y fit connaître avantageusement, et fut introduit auprès du célèbre maréchal de Luxembourg qui se l'attacha en qualité de secrétaire. L'abbé Abeille, admis dans la société brillante de son protecteur, s'y fit goûter par les agrémens de son esprit, par sa gaîté naturelle, par des plaisanteries auxquelles il savait donner une forme piquante, et cependant assez mesurée pour ne sortir jamais des bornes de la circonspection et de la décence. J'ai trouvé moyen, disait-il, par un mélange heureux de liberté et de prudence, de vivre doucement et décemment avec les grands, sans avoir jamais à m'en plaindre, et je n'ai point été réduit à m'écrier comme ce personnage de Molière, désespéré de s'être allié à ce qu'il appelle la gentilhommerie : ah ! George Dandin, où t'es tu fourré ? — Quelques épigrammes qui nous sont parvenues ont répandu des nuages fâcheux sur la réputation dramatique de l'abbé Abeille : on a dit, et mille brochures ont répété, qu'à la première représentation d'une de ses tragédies, où une princesse disait à sa sœur :

» Vous souvient-il, ma sœur, du
« feu roi notre père ».

Un plaisant du parterre, répondit sur le champ :

« Ma foi, s'il m'en souvient, il ne
» m'en souvient guères ».

On ajoute que cette saillie, saisie avidement par les specta-

teurs, fit tomber la pièce, et que des faiseurs d'épigrammes se pressèrent de s'emparer de ce bon mot, et de l'appliquer sans pitié à tous les ouvrages de l'abbé Abeille. Cependant il est certain que cet écrivain donna un assez grand nombre de tragédies, qui presque toutes furent accueillies favorablement : sa piece de Coriolan eut près de vingt représentations. Cet ouvrage, dit-on, donna aux Corneille, et même aux Racine, de grandes espérances des talens du jeune écrivain, et si l'abbé Abeille ne les a pas tout-à-fait réalisées, c'est que les jugemens des deux maîtres de la scène tragique purent lui faire illusion à lui-même, et lui inspirèrent plus d'ardeur que la nature ne lui avait donné de forces. Ces méprises du talent ne sont que trop communes, et l'écrivain qui a le malheur d'y tomber, n'en est détrompé, pour l'ordinaire, que par la triste expérience qui les suit. Abeille ne borna pas au genre tragique ses travaux pour le théâtre; il fit une espèce de farce en un acte, intitulée : *Crispin bel esprit*. Il fut encore auteur de quelques opéra qui n'ont point été imprimés. Enfin, il a publié des épîtres, des odes, dont quelques-unes ont été lues avec succes dans les séances de l'academie. Au reste, si ses poésies ne sont pas des chef-d'œuvres de versification, elles respirent du moins par-tout la vertu et les mœurs. Les sentimens estimables que l'auteur a exprimés dans ses vers, étaient la peinture de son ame bienfaisante et désintéressée. Il n'usa jamais de son crédit que pour obliger ceux qui avaient recours à lui. Tout ce qui souffrait, avait droit sur son cœur, et quoique sa position lui ait fourni des occasions fréquentes d'augmenter sa fortune, il est mort dans cette médiocrité honorable, qui donne un nouvel éclat à la vertu.

Abeille, (Scipion) frère du précédent, mort en 1697, a laissé une excellente histoire des Os, 1685, *in*-12, avec des vers, qui prouvent que la poésie était en lui un talent de famille. Il avait été chirurgien-major du régiment de Picardie. On a de lui un Traité relatif à cet emploi. Il le publia en 1696, sous ce titre : le Parfait chirurgien des armées.

Abeille, memb. de la société d'agriculture de Paris, a rédigé en 1790, avec *Tillet*, des observations de cette soc., sur l'uniformité des poids et mesures, 1 vol. *in*-8°.; et en 1791, avec *Lefebvre et Tessier*, d'autres observations de la même société, sur la question suivante, proposée par le comité d'agriculture et de commerce de l'assemblée na-

tionale. — *L'usage des domaines congéables est-il utile ou non au progrès de l'agriculture?*

Abelli, (Louis) né dans le Vexin français, en 1604, et mort à Paris en 1691, est plus connu par ce vers de Boileau :

« Que chacun prenne en main le moelleux Abelli ».

que par ses autres ouvrages. Il fut d'abord grand-vicaire de Bayonne, ensuite curé de Paris, et enfin évêque de Rhodez. Ses principales productions sont *Medulla Theologica, in*-12, ouvrage pernicieux selon les uns, estimable suivant les autres, et qui n'est plus lu de personne. La Vie de Saint-Vincent-de-Paul, *in*-4°. — La tradition de l'Eglise, touchant le culte de la Sainte-Vierge. — Des Meditations en 2 vol.

Ablancourt, (Nicolas-Perrot d') naquit à Châlons-sur-Marne, en 1606, d'une famille très-distinguée dans la robe, et mourut à Ablancourt près de Vitry en Champagne en 1664. La vivacité et la pénétration de son esprit lui firent faire des progres rapides dans les belles lettres et la philosophie.

A l'âge de 25 à 26 ans, il rentra dans la religion pretendue-réformee, qu'il avait abjuree à l'âge de 18 par condescendance pour un de ses oncles : après cette démarche, il se retira en Hollande, pour laisser passer les premiers bruits de ce nouveau changement, et de-là en Angleterre. De retour en France, il se fixa à Paris, où il fut accueilli par tout ce qu'il y avait de plus distingué et de plus ingénieux. L'Académie française se l'associa en 1637.

Les auteurs qu'il a traduits sont : — Minutius Félix. — Quatre Oraisons de Ciceron. — Tacite. — Lucien, dont la deuxième édition est la meilleure. — La Retraite des Dix-Mille, de Xenophon. — Arrien, des Guerres d'Alexandre. — Les Commentaires de César. — Thucydide. — L'Histoire Grecque de Xenophon. — Les Apophtegmes des anciens. — Les Stratagemes de Frontin, à la fin duquel on trouve un petit Traité de la maniere de combattre, des Romains. — L'Histoire d'Afrique de Marmol, en 3 vol. *in*-4°. Cette version d'un ouvrage curieux, est encore lue avec plaisir.

Quoique son style commence à paraître un peu suranné, dit l'abbé Sabathier, ses Traductions sont si bien écrites, les tours en sont si élégans, les expressions si vives et si hardies, qu'on pense lire l'original. Sa manière de traduire est fort libre; il se contente de présenter le sens en géneral, sans s'attacher à rendre en détail les pensées du texte; ce qui

qui fit appeler chacune de ses traductions : *la Belle infidelle.* Elles sont en tres-grand nombre, et il n'a jamais voulu travailler qu'en ce genre. Il repondit à quelqu'un qui lui demandait pourquoi, écrivant si bien, il aimait mieux être Traducteur, qu'Auteur lui-même : » Que la plupart des » ouvrages modernes n'etaient » que des redites des anciens, » et que, pour bien servir sa » patrie, il valait mieux traduire de bons livres que d'en » faire de nouveaux, qui, le » plus souvent, ne disent rien » de nouveau. »

ABOT DE BASINGHEN, conseiller en la Cour des Monnaies de Paris, est auteur d'un traité des Monnaies et de la jurisdiction de la Cour des Monnaies, 1764, 2 vol. *in*-4° ; — et des Tables des monnaies courantes dans les quatre parties du Monde, 1764, *in*-16.

ABRAM, (Nicolas) né en Lorraine l'an 1589, jesuite en 1606, mort professeur de théologie à Pont-à-Mousson, en 1655, publia un vol. *in*-8°. de Notes sur Virgile, et un savant Commentaire en deux gros vol. *in*-fol. sur quelques Oraisons de Cicéron, où le texte est noyé dans la glose. On a détache de cet ouvrage les Analyses de ces Oraisons qui valent mieux que son commentaire. Elles ont été imprimées *in*-4°. à Pont-à-Mousson, en 1633. On a encore de lui des Questions theologiques, ouvrage intitulé singulierement : *Pharus veteris Testamenti*, à Paris, 1648, *in*-fol. De tous ses ouvrages, le moins indigne d'être connu, suivant Simon, est son Commentaire sur la paraphrase de Saint-Jean, en vers grecs par *Nonnius.*

ACARCQ, (d') de l'académie d'Arras, de celle de la Rochelle et de la Crusca, ci-devant professeur à l'ecole royale militaire, a donné une Grammaire française philosophique, en 2 vol. *in*-12, et des Observations sur Boileau, Racine, Crebillon, Voltaire, et sur la langue française en général, en 1 vol. *in*-8°. 1770. Ses autres ouvrages sont un Discours de reception à l'academie de la Rochelle, sur la Balance philosophique, 1763, *in* 8°. — Le Porte-feuille hebdomadaire, ouvrage périodique, pour l'annee 1770, *in*-8°. — Un plan d'éducation publique, 1776, *in*-8°. — Et des Remarques sur la Grammaire française de Wailly, 1787, *in*-8°.

ACCARIAS, de Sérione, a donné la traduction de Publius Syrus, imprimée en 1736, *in*-12. Son style est pur et facile, et ses notes servent à l'intelligence de l'auteur, sans etre trop longues. Il observe que Labruyere a

répandu dans ses Caractères presque toutes les sentences de ce poète; les exemples qu'il en rapporte sont sensibles. Presque tous les moralistes ne font que se copier depuis environ deux mille ans. Accarias a donné un ouvrage sur les intérêts des nations de l'Europe, qui est estimé.

Acheri, (Dom Luc d') bénédictin, né à Saint-Quentin, en 1609, mort à Paris en 1685.

Le grand nombre d'ouvrages qu'il a deterrés et mis en lumiere, dans le recueil intitulé *Spicilege*, qui a eu trois éditions; les deux premieres en 13 vol. *in*-4°., la derniere en 3 vol. *in*-fol. lui ont mérité une place parmi les savans du siecle dernier; les excellentes préfaces qu'il a mises à la tête de chaque édition, prouvent qu'il aurait pu ne pas se borner à la simple qualité d'editeur.

Acquin, (Pierre-Louis d') de Château-Lyon, docteur en médecine, né à Paris.— Voici la liste des ouvrages de cet ecrivain:

Ode au grand Conti, 1744, *in*-12. — Le Triomphe de l'Hymen, poëme, 1745, *in*-12.— Lettre sur M. de Fontenelle, 1751, *in*-12.— Lettres sur les hommes célebres sous le regne de Louis XV, 1752, 2 vol. *in*-12. — La Pleyade française, ou l'Esprit des grands poetes français, 1745, 2 vol. *in*-12. — Observations sur les œuvres poetiques de M. de Caux, 1754, *in*-12. — Reponse de l'auteur du Siecle de litterature de Louis XV, à la Critique de M. de Caux, 1754, *in*-12. — Tablettes d'un curieux, ou la Clef de M. de Voltaire et de Fontenelle, 1757, 2 vol. *in*-12. — Satyre sur la corruption du goût et du style, 1759, *in*-8°. — Amusemens d'un homme de lettres, ou jugemens raisonnés et concis sur tous les livres qui ont paru en 1759, ou Semaine Littéraire, (avec M. de Caux) 1760, 4 vol. *in*-12. — Censeur hebdomadaire, 1760, *in*-8°. — Les Muses chrétiennes, ou Petit Dictionnaire poëtique, contenant les meilleurs morceaux des auteurs religieux les plus connus, 1773, *in*-12. — Contes mis en vers par un petit cousin de Rabelais. Londres, 1775, *in*-8°. — Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon, 1777 jusqu'en 1794, *in*-12. — Le Messager croustilleux, ou la Semaine recréative avec une sauce piquante, 1793.

Adam, (de Saint-Victor) mourut en 1177, chanoine régulier de l'abbaye de S. Victor-les-Paris. — Il a fait quelques Traités de dévotion, entr'autres une Prose en l'honneur de la Sainte-Vierge, dont on trouve une traduction française dans *le Grant Marial de la Mère de vie*, Paris, 2 vol.

in-4°. le premier, gothique et sans date, le second, en lettres rondes et de 1539.

Adam, (Maître) surnommé Billaut, menuisier de Nevers, mort en 1662.

Une verve singuliere, un génie pour les vers qu'il ne tenait que la nature, beaucoup de facilité à bien rendre ce qu'il sentoit, quoiqu'il fût sans lettres, le firent regarder, dans son tems, comme une espece de phénomene poétique. Tous les rimeurs composèrent des vers à sa louange. Le duc de Saint-Agnan lui adressa ceux-ci :

» Ornement du siècle où nous
 sommes,
» Vous n'aurez rien de moi, sinon
» Que pour les vers et pour le nom
» Vous êtes le premier des hommes.

La chanson de maître Adam, qui commence ainsi : *Aussitôt que la lumiere vient redorer nos côteaux*, suffirait seule pour justifier cet enthousiasme. Il est auteur, outre cela, de plusieurs autres pieces, marquées au coin du même génie. Telles sont ses Chevilles, *in*-4°. — Son Villebrequin. — Son Rabot, *in*-12.

Adam, (Jean) Jésuite Limousin, mourut supérieur de la maison professe de Bordeaux en 1684. Son zèle tenait de l'enthousiasme et du fanatisme ; il comparait le cardinal Mazarin à Saint-Jean-Baptiste, et Anne d'Autriche à la Sainte-Vierge. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, presque tous inconnus. — Le triomphe de l'Eucharistie, contre le ministre Claude. — La Vie de Saint-François de Borgia, dans laquelle il n'est pas avare de miracles. — Une traduction de l'Office de l'Église, qu'il opposa aux *Heures* de Port-Royal ; et plusieurs autres livres dont on ne parle plus. Un seigneur de la cour dit à la reine, après avoir entendu un de ses sermons : « Ce » discours m'a convaincu que » le P. Adam n'était pas le » premier homme du monde.

Adam, (Jacques) de l'académie française, né à Vendôme, en 1663, mourut le 12 novembre 1735. Ses parens le destinerent à l'état ecclésiastique, auquel semblaient l'appeler la sagesse de ses mœurs, et une maturité au-dessus de son âge. Recommandé par ses supérieurs au celebre Rollin, celui-ci, après s'être convaincu de ses talens, le présenta à l'abbé de Fleury, qui cherchait un homme instruit, pour l'aider dans ses travaux sur l'Histoire ecclesiastique. Le jeune Adam répondit, par son travail, aux espérances que l'on avait conçues de lui. L'abbé de Fleury ne dissimulait pas combien son Histoire ecclesiastique lui etait redevable. Pour lui temoigner sa

reconnaissance, il se l'associa dans l'éducation du prince de Conti. Adam passa de cette fonction à la place de secrétaire des commandemens du prince et de chef de son conseil; il fut reçu membre de l'académie des sciences, en 1723; jaloux de payer aux lettres son contingent, il entreprit et acheva une traduction d'*Athénée*, qu'il se proposait de mettre au jour, lorsque la mort l'en empêcha.

ADAM, (Jean) prêtre, docteur en théologie de la faculté de Caen, et professeur émérite en l'Université de la même ville, a donné en 1784 un ouvrage intitulé: *Philosophia ad usum scholarum accommodata*, 4 vol. *in*-12.

ADANSON, (Michel) naquit à Aix, en 1727. Il a été successivement de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, et enfin membre de l'Institut national pour la Botanique et la physique végétale. On a de lui une Histoire naturelle du Sénégal, avec la relation abrégée d'un voyage fait en ce pays pendant les années 1749 et 1753, *in*-4°. — Une nouvelle méthode pour apprendre à connaître les différentes familles des plantes, 2 vol. *in*-8°. — Et plusieurs Mémoires imprimés dans le Recueil de l'académie des sciences, qui ont pour objet l'Histoire Naturelle, et principalement celle des plantes; on y trouve des observations excellentes sur ce genre des productions de la nature.

ADER, (Guillaume) naquit au commencement du dix-septieme siecle. Il exerçoit la médecine à Toulouse en 1621. — Il est auteur d'un Traité intitulé de *Ægrotis* et *Morbis evangelicis.* Il y examine si l'on auroit pu guerir par la médecine les maladies dont J. C. delivroit par miracle. Ader decide que non.

ADET, médecin, a fait la Méthode de nomenclature chymique proposée par Morveau, Lavoisier, Bertholet et Fourcroy, 1 vol. *in*-8°. On y a joint un Nouveau systême de caracteres chymiques, adapté à cette nomenclature, par Hassenfratz et Adet. Ce dernier a traduit encore avec Hanigand le Traité de la théorie et curation des ulceres, par M. Bell, 1 vol. *in*-12. On a enfin de lui plusieurs Mémoires chymiques qui sont insérés dans différens recueils, entre autres dans les Annales chymiques.

ADHEMAR, (Guillaume) était un gentilhomme provençal, célebre par son esprit et ses talens qui lui mériterent l'estime et l'amitié de l'empereur Frédéric Barberousse, et de l'impératrice Beatrix son épouse. Il dédia

à cette princesse un Traité des femmes illustres, en vers. Il laissa d'autres pièces de poésie, et mourut vers 1190.

Agay, (Pierre-Antoine-Alexandre d') , né à Baume-les-Moines, le 1 décembre 1707, entra chez les jésuites, et continua, après la destruction de son ordre, à vivre dans la pieté et la retraite. Il est mort à Besançon, dont il était chanoine, le 18 avril 1782. Il a donné quelques ouvrages : Exercices chretiens des gens de guerre, 1759, *in*-12. — Consolation du chrétien dans les fers, 1759, *in*-12. — Considérations chrétiennes, 1758, *in*-12.

Agay, (d') dans le tems qu'il était intendant de la Picardie, publia deux discours qu'il avait prononcés dans les séances publiques de l'académie d'Amiens : le premier sur l'utilité des sciences et des arts, *in*-4°. — Et le second sur les avantages de la navigation intérieure.

Agier, (Jean-Pierre) natif de Paris, jurisconsulte, a rempli les fonctions de président auprès de plusieurs tribunaux; il est dans ce moment président du tribunal criminel de Paris. Il a donné en 1793, un ouvrage ayant pour titre : *Vues sur la réformation des lois civiles*, suivies d'un plan et d'une classification de ces lois, 1 vol. *in*-8°.

Agoult, (Guillaume d') était un gentilhomme provençal. Son talent était de versifier et de faire des chansons. Il fut réputé le meilleur poéte de son tems. L'ouvrage le plus connu de ce troubadour, est un poëme intitulé : *La Maniera d'amar dal tems passat*. Il veut y prouver qu'il n'y a point d'honneur sans probité; point de probité sans amour; et point d'amour, quand on n'a pas soin de l'honneur de sa dame. Il vivait vers l'an 1198.

Aguesseau, (Henri-François d') Ce magistrat, l'un des hommes les plus vertueux et les plus savans du dix-huitieme siecle, naquit à Limoges en 1668, d'une ancienne famille de Saintonge, et mourut le 9 février 1751, à l'âge de 81 ans. Les dispositions heureuses qu'il avait reçues de la nature, lui applanirent les difficultés d'une premiere éducation, et lui ouvrirent, de bonne heure, le chemin des emplois. Louis XIV lui donna une charge d'avocat-général au parlement, et il parut avec tant d'éclat sur cette scène que le célèbre Denis Talon, président à mortier, dit qu'il voudrait finir comme ce jeune homme commençait. Elevé à l'emploi de procureur-général, de toutes ses fonctions, celle qui lui fut la plus chere, fut d'être le protecteur des faibles et des malheureux. Il regardait la condamnation

d'un citoyen comme une calamité publique; il descendait, avec le plus grand soin, dans tous les détails qu'exige l'administration des hôpitaux.

Comme on lui conseillait de prendre du repos : — Puis-je me reposer, dit-il, tandis que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent !

Après la mort de Louis XIV, le chancelier Voisin, n'ayant survécu à ce prince que 2 ans, le duc d'Orleans, régent, jetta les yeux sur d'Aguesseau, et le nomma pour lui succéder. Semblable au chancelier de l'Hôpital, par ses talens et par ses travaux, il se vit, comme lui, exposé à des orages. Sa résistance aux innovations intéressées et ambitieuses de Law, le fit exiler. Quand il reçut l'ordre de se retirer dans sa terre de Fresnes, il dit tranquillement : — Je ne méritais pas l'honneur que M. le régent m'a fait, en me donnant les sceaux; mais je mérite encore moins l'affront qu'il me fait en me les ôtant.

En 1720, il reçut un ordre d'en revenir, sans l'avoir demande, et les sceaux lui furent rendus. On les lui ôta pour la seconde fois en 1722, et il retourna à Fresnes. Il en fut rappellé au mois d'août 1727, par les soins du cardinal de Fleury; mais les sceaux ne lui furent remis qu'en 1737 : on les avait donnes à Chauvelin. Le parlement lui fit une députation, avant que d'enregistrer les lettres du nouveau garde-des-sceaux; d'Aguesseau répondit : « qu'il vouloit donner l'exemple de la soumission». Ces sentimens étaient dignes d'un homme qui n'avait jamais demandé ni désiré aucune charge. Les honneurs étaient venus le chercher. Pendant les deux séjours qu'il fit à Fresnes, tems qu'il appellait les plus beaux jours de sa vie, il se partagea entre le plan de législation qu'il avait conçu et l'instruction de ses enfans. Les mathématiques, les belles-lettres et l'agriculture formaient ses delassemens. Le chancelier de France se plaisait quelquefois à bêcher la terre : dans sa jeunesse, il avait été très-lié avec Racine et Boileau; leur société faisait ses délices, et il ne s'en permettait point d'autre. Boileau qui n'a flatté que Louis XIV, nomme M. d'Aguesseau avec honneur dans plusieurs endroits de ses ouvrages. La lecture des anciens poetes fut toujours sa passion. Un jour, il lisait un auteur grec, avec Boivin, si connu par sa vaste erudition. — Hâtons-nous, dit-il, si nous allions mourir avant d'avoir achevé ! — Cet homme qui avait la réputation de penser en philosophe et de parler en orateur, faisait de très-beaux vers latins et français, et c'est encore un trait de ressemblance qu'il a eue avec le chancelier de l'Hopital.

D'Aguesseau était si désintéressé que pendant 60 ans, passés dans les premières charges de l'Etat, il n'eut pas même la pensée qu'il pouvait s'enrichir. Il n'a laissé d'autres fruits de ses épargnes que sa bibliothèque. Il avait épousé en 1694, Anne Lefebvre d'Ormesson : elle mourut à Auteuil le premier décembre 1735, laissant six enfans. La douleur de d'Aguesseau égala sa tendresse pour elle. Cependant, à peine avait-il essuyé ses larmes, qu'il se livra aux fonctions de sa place. Je me dois au public, disait-il, et il n'est pas juste qu'il souffre de mes malheurs domestiques. — La plus grande partie de ses œuvres ont été recueillies et publiées en 13 vol. *in*-4°. On trouve dans cette collection ses plaidoyers, ses réquisitoires, des mercuriales, des discours, des mémoires, des dissertations, etc.

Aignan, (G. d') médecin. On a de lui un ouvrage traduit du latin de Baglivi, 1757, *in*-12.

Aiguebere, (Jean Dumas d') né à Toulouse, mourut dans la même ville en 1755. La carrière de la jurisprudence dans laquelle il entra de bonne heure, ne l'empêcha pas de se livrer à la poésie pour laquelle il avoit un goût particulier ; les dispositions heureuses qu'on remarque dans quelques-unes de ses pièces font regretter qu'il n'ait pas suivi long-tems cette carrière. — Sa pièce intitulée : les *Trois spectacles*, annonce un esprit vraiment propre à occuper la scène, et à y recueillir des applaudissemens justement mérités. — On lui doit encore — le prince de Noisy, comédie héroïque, 1730, *in*-8°. — Colinette, parodie de la pièce des trois spectacles.

Ailé est auteur d'Œuvres diverses, 1766, en 2 vol. *in*-12.

Ailhaud, (Jean-Gaspard) si célèbre par les poudres purgatives auxquelles il a donné son nom, secrétaire du roi, docteur en médecine de la faculté d'Aix, a donné en 1764 la Médecine universelle, prouvée par le raisonnement, 5 vol. *in*-12. — L'Ami des malades, ou Discours historique et apologétique de la poudre purgative, 1 vol. *in*-12. — Et des Lettres à M. Barbeu du Bourg, au sujet de la poudre purgative, 1762, *in*-12.

Ailly, (Pierre d') naquit à Compiegne en 1350, d'une famille pauvre, et mourut à Avignon le 8 août 1419, il fut successivement docteur en Sorbonne, chancelier de l'Université de Paris, confesseur et aumônier de Charles VI, évêque du Puy et de Cambrai, et enfin cardinal. Le collége de Navarre, qui le reconnaît pour son second fondateur, qui l'avait eu au nombre de

ses boursiers, et dans le sein duquel il avait acquis le titre d'Aigle des docteurs de la France et de Marteau des hérétiques, hérita de ses livres et de ses manuscrits. Le plus connu de ses ouvrages est le *Traité de la réforme de l'Eglise*, divisé en six chapitres, et publié avec les ouvrages de Gerson, son disciple. La plupart de ses autres écrits ont paru à Strasbourg en 1490, *in*-f. et quelques-uns ont été imprimés séparément à Paris à la fin du quinzième siècle. Tels sont les suivans : *Concordia astronomiæ cum theologia*, 1490, *in*-4°. — *De Anima*, Paris, 1494, *in*-4°. — *De Vita Christi*, ibid. 1483, *in*-4°.

Ailly, (Pierre d') natif de Paris, fut maître en chirurgie de la même ville; il mourut le 8 août 1684. On a de lui un ouvrage sur les plaies d'armes à feu, 1668, *in*-12.

Aimoin, bénédictin de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, était d'Aquitaine, et vivoit au commencement du onzième siècle. Son ouvrage sur l'Histoire de France, est une mauvaise compilation pleine de fables: on trouve cette histoire divisée en cinq livres dans le tome III de la collection de Duchesne; les deux derniers livres furent finis après sa mort, par une main étrangère.

Airault (Pierre) né à Angers, en 1536, et mort dans cette ville en 1601, exerça d'abord à Paris la profession d'avocat et ensuite à Angers la charge de lieutenant criminel. Il se rendit célèbre dans l'un et l'autre de ces emplois. On a de lui deux bons ouvrages; 1°. le Traité de l'ordre et instruction judiciaire, dont les anciens Grecs et Romains ont usé en accusation publique, conféré à l'usage de la France, Paris, 1598, *in*-8°. Ce livre est plein de recherches. — 2°. De la puissance paternelle, *in*-4°. fait à l'occasion d'un de ses fils que les jésuites avaient enlevé pour le revêtir de leur habit. Ménage a donné la vie d'Airault en latin en 1675, *in*-4°.

Alain de Lille, appelé ainsi du lieu de sa naissance, florissait en l'Université de Paris au milieu du douzième siècle. Il avait plus de cent ans, lorsqu'il mourut vers 1294. On l'appelait le docteur universel, et on disait de lui pour marquer la grande considération dont il jouissait : *Sufficiat vobis vidisse Alanum*. — Ses ouvrages en prose et en vers ont été imprimés à Anvers, en 1653, *in*-fol.

Alain, (N....) poëte français, vivait au commencement de ce siècle. On a de lui plusieurs petites pièces de comédie, dont la meilleure est

l'*Epreuve*

l'*Epreuve réciproque*, en 1 acte, et en prose, qui est restée au théâtre. La Mothe se trouvant un jour à une representation de cette pièce, egaya le parterre par ce mot : « Alain, lui dit-il, tu n'as pas assez allongé la courroie». Faisant allusion à l'etat du père du poète, qui était sellier, et à la pièce qui n'avait pas toute l'etendue dont elle paroissait susceptible.

Alary, (M.) maître en chirurgie à Versailles, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de la même ville, et associé de l'académie de chirurgie, est auteur d'une Dissertation qui a remporté le prix propose par l'académie royale de chirurgie pour l'année 1742. La question avait pour objet de determiner les différentes espèces de répercussifs, leur manière d'agir, et l'usage qu'on en doit faire dans les différentes maladies chirurgicales.

Alberic, moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons, a laissé quelques poésies, et une Chronique, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1241, auquel il vivait. Leibnitz l'a fait imprimer à Leipsick, 1698, *in*-4°. Elle est en manuscrit à la bibliothèque nationale : M. Gibert de l'académie des inscriptions, voulait en donner une édition, avec les variantes ; mais la mort l'en a empêché.

Albert, était chanoine et gardien de l'église d'Aix en Provence. N'ayant pu suivre les premiers croisés dans leur expédition, il entreprit d'en écrire l'Histoire sur les relations des témoins oculaires. Elle s'étend depuis 1095 jusqu'à 1120, sous le titre de *Chronicon Hierosolymitanum*, Helmstadii 1584, 2 vol. *in*-8°. rare ; et dans les *Gesta Dei per Francos*, 1611, 2 vol. *in*-fol.

Albert, (Joseph d') de Luynes, mourut en 1758, âgé de 87 ans. Il avait cultivé les lettres en homme du monde, On a de lui un Recueil de différentes pièces de littérature, contenant Timandre instruit par son génie, et le Songe d'Alcibiade.

Albert, (Antoine) prêtre bachelier en droit, a donné un Dictionnaire portatif des prédicateurs français, 1757, *in*-8°. — Et de Nouvelles observations sur les differentes méthodes de prêcher, 1757, *in*-12.

Albert, (Mlle. d') on doit à cet auteur le roman intitulé : Les Confidences d'une jolie femme, en 4 vol. *in*-12, 1775.

Albertet, naquit à Sisteron, et mourut à Tarascon, dans le 13e. siècle. Suivant

la coutume de son tems il eut une *Dame de ses pensées*, pour laquelle il fit des vers pendant toute sa vie. En mourant, il laissa ses vers à un de ses amis, pour les remettre à sa maîtresse; mais cet infidele ami les vendit à un rimailleur d'Uzès, qui les publia sous son nom. Ce plagiat ayant eté découvert, le plagiaire fut fouetté : c'était alors la peine de ces larcins littéraires.

ALBERTI de Villeneuve, (François) était né à Nice. Les ouvrages qu'il a donnés sont, Le nouveau Dictionnaire français-italien, et italien-français, composé sur les Dict. des acad. de France, etc. 2 vol. *in*-4°. — Dell' educazione fisica e morale contra i principi, del Sgn. Rousseau, 2 vol. *in*-12. — Le Notti di Young, trad. dal francese, Marseille, troisième édit., 1770.

ALBI, (Henry) naquit à Bolène dans le comtat Venaissin, et mourut à Arles en 1659. Ses talens et son zèle lui frayèrent le chemin aux premiers grades du corps des jésuites, dont il avait pris l'habit. Les ouvrages qu'il a laisses sont écrits d'un style pesant, et respirent un zéle amer. Ils sont au nombre de trois, savoir : — l'Histoire des Cardinaux illustres qui ont été employés dans les affaires d'etat, 1653, *in*-4°. — Plusieurs Vies particulières; — et l'Anti-Théophile paroissial, *in*-12.

ALBON, (Claude-Camille, comte d') des académies de Lyon, de Dijon, de Nîmes, de la Crusca, de Rome, de Chambéry, de Berne, né à Lyon en 1753, mort en 178......

Une raison prématurée lui fit consacrer à l'étude une saison de la vie, qui n'est que trop souvent sacrifiée aux plaisirs et à la dissipation. Ses ecrits, toujours dirigés vers un but utile portent l'empreinte d'une philosophie douce. Son *Eloge de M. Quesnai*, *in*-8°, souvent réimprimé, offre une infinité de vues patriotiques, qui font autant d'honneur à son cœur, que la manière dont il les exprime en fait à son esprit. Dans son *Dialogue entre Alexandre et Titus*, *in*-8°, il plaide la cause de l'humanité contre ceux qui, sous le titre superbe de conquérans, en sont les plus terribles fléaux; et il le fait avec une supériorité de raison et d'éloquence digne de nos premiers écrivains. Rien de plus moral et de mieux ecrit encore que son poëme en prose *de la Paresse*, pretendue trad. du grec, *in*-8°; ouvrage plein de châleur et d'imagination, qui annonce une grande connaissance de la mythologie, et l'art de la mettre en œuvre sans ostentation. Outre ces productions, cet écrivain en a laissé d'autres qui méritent d'être citees; savoir : Obser-

vations d'un citoyen sur le nouveau plan d'imposition ; Amsterd. 1774, 1 vol. *in*-12. — Œuvres diverses lues le jour de sa reception à l'academie de Lyon, 1774, *in*-8°. — Eloge de M. Chamousset, 1776, *in*-8°. — Discours politiques, historiques et critiques sur quelques gouvernemens de l'Europe, 1779, 1 vol. *in*-8°. — Discours sur l'histoire, le gouvernement, les usages, la littérature, les arts de plusieurs nations de l'Europe, Amsterd. 1782, 4 vol. *in*-12. — Discours sur cette question : *Si le siècle d'Auguste doit être préféré à celui de Louis XIV*, relativement aux lettres et aux sciences, 1784, 1 vol. *in*-8°. — Eloge de Court-de-Gebelin, 1785, *in*-8°; — et enfin des pièces fugitives insérées dans plusieurs journaux.

Aldric, évêque du Mans, mort en 856, avait composé un *Recueil de Canons* tirés des conciles et des décrétales des papes. Cette compilation s'est perdue. Il reste de lui trois *Testamens*, et un *Réglement* pour le service divin, dans les *Analectes* de Mabillon et dans les *Miscellanea* de Baluze.

Alembert, (Jean le Rond d') secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de celle des sciences, de la société royale de Londres, de l'Académie de Berlin, de Russie, de Suède, etc. naquit à Paris, en 1717, et mourut dans la même ville, le 29 octobre 1783.

D'Alembert ne fut d'abord qu'un malheureux enfant, sans parens, sans berceau; fruit d'un amour clandestin, il fut abandonné en naissant par les auteurs de ses jours, et confié à la commisération publique. L'intérêt qu'il inspira à un commissaire de quartier le sauva des enfans-trouvés, où sa destinée devait le conduire. La femme d'un vitrier fut chargée des soins de son enfance. Bientôt se développèrent en lui des talens, qui annoncèrent ce qu'il serait un jour. Il étudiait en philosophie, lorsque son penchant pour les mathématiques, se déclara. Très-jeune encore, il remporta le prix proposé par l'académie de Berlin, dont le sujet était la *cause générale des vents*, et il fut élu membre de cette académie : à cette occasion, Frédéric lui offrit la place de président de cette société; mais le philosophe français la refusa par attachement pour son pays et ses amis. A mesure que ses talens se développaient, sa célébrité s'étendait, et fixait les regards de l'Europe éclairée. L'impératrice de Russie voulut l'attirer dans ses États, par l'appât d'une grande fortune, pour lui confier l'éducation du grand duc de Russie son fils ; d'Alembert refusa encore. Nulle part, en effet, il n'aurait trouvé la considé-

ration dont il jouissait en France : les personnes les plus distinguées par leur rang, les écrivains les plus célèbres, les étrangers qui venaient à Paris, tous s'empressaient de rendre hommage à son mérite. D'ailleurs son influence dans l'académie des sciences, et surtout dans l'académie française dont il était secrétaire, concourait à lui faire jouer un rôle important. A l'empire que lui donnaient ses talens, il joignait encore celui d'une moralité reconnue; une probité exacte, un désintéressement noble et sans faste, une bienfaisance éclairée, furent ses principales vertus. Abandonné dès sa plus tendre enfance, comme nous l'avons dit, aux soins d'une femme qui le nourrit et l'éleva jusqu'à l'âge de quatre ans; il sut lui inspirer la tendresse la plus affectueuse, et il conserva pour elle la sensibilité d'un fils reconnaissant.

« La vie de d'Alembert, dit Marmontel, a eu trois époques, et il n'en est aucune qui n'ait laissé des souvenirs touchans. Sa destinée fut d'être jeté dans la foule, dès sa naissance, rebuté, délaissé par la nature, soutenu seulement par la force de son ame ; il trouva dans l'amour du travail, dans les délices de l'étude, le dédommagement de toutes ses disgraces. C'est à ce courage qu'il dut d'être admis, à 26 ans, parmi les plus célèbres géomètres de l'Europe, d'être un des architectes principaux qui élevèrent, à l'honneur de la France, le plus beau monument que les sciences, les lettres et les arts pouvaient attendre de ce siècle, et d'y avoir placé ce frontispice qui seul immortaliserait son auteur. La seconde époque est celle, où la réputation qu'il s'était acquise, vint le tirer de son modeste asyle pour le montrer à ceux qui l'admiraient. C'est un tableau intéressant et digne de l'éloquence que le développement de ce caractère sagement libre et naturel, plein d'enjouement et de facilité, mais prudent même dans ses saillies, mesuré dans ses hardiesses, dont l'ingénuité avait toutes les grâces de l'enfance, et toute la vigueur de la maturité, qui répandait dans ses entretiens une gaîté vive et piquante, une plaisanterie d'un sel exquis, et un fond de philosophie d'où jaillissaient à chaque instant des traits de force et de lumière. On a voulu le soupçonner d'être peu sensible, de manquer de chaleur; non, il n'avait ni dans ses mœurs, ni dans ses écrits, cette chaleur factice, qui ôte à l'esprit, comme à la pensée et au sentiment, la justesse et la vérité; mais il avait ce degré de sensibilité, qui est la bonté par excellence, parce qu'elle est juste, éclairée et active; la sensibilité du sage, la chaleur

de l'homme de bien...... Il s'amusait du ridicule, traitait assez legèrement lasottise et la vanité, et l'orgueil comme la bassesse ne lui inspiraient que du mépris. L'humanité avait sur lui un ascendant irrésistible, et c'était sur-tout dans les gens de lettres que l'infortune lui etait insupportable. Qu'un malheureux jeune homme, qui annonçait des talens, vint lui exposer sa situation, il n'avait point de repos qu'il ne lui eût fait un sort plus doux. L'ambition a voulu le séduire, et n'y a point réussi : une seule passion a occupé son ame, celle de la bienfaisance. Après l'amitié dont il connaissait tout le prix, le commerce des lettres et celui d'une societé choisie, faisaient tous ses plaisirs, réunissaient toutes ses jouissances. Au declin de ses jours, qui forme la troisieme epoque de la vie de d'Alembert, quel plus attendrissant spectacle, que celui d'un homme qui, toujours simple et naturel, ne met ni ostentation ni dissimulation à soutenir sa dernière épreuve, et laisse voir ingénuement, jusqu'au dernier soupir, son caractère tel qu'il est, c'est-à-dire, mêlé de force et de faiblesse, mais dont la force est de la vertu, et la faiblesse de la bonté. Ce sont là les couleurs les mieux choisies pour peindre en grand, non le rival des Euler, des Bernoulli, mais l'homme de lettres superieur, la candeur, la bonté, la simplicité de l'homme vertueux.»

D'Alembert a donné les ouvrages suivans : Melanges de litterature, d'histoire et de philosophie, 5 vol. *in*-12, plusieurs fois réimprimés. On y trouve le discours préliminaire de l'Encyclopédie. — L'Essai sur les gens de lettres. — Les Eloges de Bernoulli, de Terrasson, de Montesquieu, de Mallet, de Dumarsais. — Les Mémoires de Christine. — Une Traduction de divers morceaux de Tacite, réimprimée séparément en 2 vol. *in*-12. — Des Elemens de philosophie. — Des Dissertations sur divers sujets, sur l'eloquence, sur la poesie, sur la latinite des modernes. — Elémens de musique théorique et pratique, 1762, *in*-8°. — De la destruction des Jésuites, 1765, *in*-12. — Eloges lus dans les seances de l'académie française, 1779, *in*-12, qui ont été suivis en 1787, de 5 autres volumes. — Traité de dynamique. 1758, *in*-4°. — Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides, 1744, *in*-4°. — Réflexions sur la Cause générale des vents, 1746, *in*-4°. — Recherches sur la précession des équinoxes, 1748, *in*-4°. — Essai d'une Theorie nouvelle sur la resistance des fluides, 1752, *in*-4°. — Rech. sur divers points importans du systême du Monde, 1754, 1756, 3 vol. *in*-4°. — *Nova tabularum lunarium emendatio*,

1756, *in*-4°. — Opuscules mathématiques, 1761 et années suivantes, 8 vol. *in*-4°. — Lettre à Rousseau sur l'article *Genève*, dans l'Encyclopédie, 1759, *in*-8°. — Reflexions sur l'application du calcul de probabilité à l'inoculation de la petite-vérole, 1760, *in*-4°. — Histoire des Moines mendians, 1768, *in*-12. — Lettre à Condorcet sur mad. Geoffrin, 1777, *in*-8°. — Eloge du mylord Marchal, 1779, 1 v. *in*-12. — Esprit, maximes et principes de d'Alembert, Genève, 1789, 1 vol. *in*-8°. — Beaucoup de Mémoires dans les Recueils des académies des sciences de Paris, Berlin, etc.

En l'an VIII, les Œuvres posthumes de d'Alembert, en 2 vol. *in*-12, ont été publiées par Charles Pougens, imprimeur-libraire, et membre de l'Institut. On y trouve un dialogue entre la *Philosophie* et la *Poésie*, qui semble être une réconciliation et le préliminaire d'un traité de paix entre d'Alembert et les poètes. — Une critique du discours préliminaire de l'Encyclopédie, qui avait été imprimée dans le journal *des Savans*, contrefaite en Hollande. — Un jugement sur la Nouvelle Héloïse et sur Emile. — Des Lettres sur la mort et le caractère de mad. Geoffrin. — La Correspondance de d'Alembert avec le roi de Prusse, et d'autres écrivains de son tems; — enfin les Synonymes et les autres articles littéraires qui lui appartiennent dans l'Encyclopédie.

Plusieurs des ouvrages que nous venons de citer ont donné lieu à des critiques qu'il est de notre devoir de rappeller. Parmi ceux qui ont attaqué les écrits de d'Alembert, l'auteur des Trois-Siècles est celui qui a relevé avec plus de force les défauts qu'il a cru y appercevoir.

«Plusieurs critiques respectables et éclairés, dit cet écrivain dans la dernière édition de son ouvrage, nous ont reproché d'avoir traité avec trop d'indulgence les *Mélanges de littérature de d'Alembert*, de n'avoir pas assez insisté sur les défauts de sa métaphysique, souvent obscure, imperceptible, entortillée; sur les inégalités de son style, tantôt faible, tantôt plein de morgue, et presque toujours froid et bourgeois; de n'avoir pas mis sous les yeux du lecteur, le contraste qui résulte de la médiocrité de ses productions, et du ton de mépris qu'il affecte, dans toutes les occasions, pour ce qu'il appelle *le bas peuple* des poètes, des orateurs, des historiens. C'est à ces critiques à développer leurs sentimens sur cet écrivain. Pour nous, en persistant à dire qu'on le regarde comme un des plus habiles géomètres parmi ceux qui n'ont pas eu le génie de l'invention, nous avouerons de bonne-foi que nous avons eu

tort de le placer parmi nos bons littérateurs.

«Il a cependant joui, sous ce dernier titre, d'une grande réputation, qu'il parait conserver encore. Mais ne doit-on pas convenir qu'il a trop abusé de cette réputation, en voulant établir dans les lettres certains paradoxes qui tendent à dénaturer les genres, et que l'esprit géométrique, si nous entendons par ce mot la justesse des idees, aurait dû être le premier à réprouver? Les sentimens de M. d'Alembert sur la poésie, par exemple, ne sont nullement d'accord avec les principes fondamentaux et consacrés par l'aveu de tout le monde. En exigeant des vers renforcés de pensées; en préférant dans les vers les pensées à tout autre mérite, n'est-ce pas en bannir ce qui en fait l'agrément et la vie, l'imagination? Assujettir les fictions, les images, la hardiesse, les écarts de la poésie au ton lourd et pénible de la vérité, c'est ôter à l'esprit humain ces charmes séducteurs qui l'attachent, le captivent et lui font goûter le vrai qu'ils ont embelli. Ce n'est pas que la poésie ne puisse et ne doive accorder son langage avec celui de la raison; mais la gêne du raisonnement et des preuves, énerve son activité, et fait avorter les traits de lumière et de sentiment, propres à frapper et à convaincre plus vivement que toutes les pensées, les sentences ou les démonstrations geométriques.

«Pourquoi donc cet écrivain n'a-t-il pas respecté ce que tant d'autres géomètres avaient respecté avant lui? Libres de s'exercer dans la sphère des combinaisons, ils ne se sont point élancés dans le monde poétique, où ils auraient paru étrangers; ils se sont bornés aux plaines arides et immenses du calcul, sans songer à venir ravager les campagnes fleuries qu'arrose le Permesse.

«D'ailleurs, ne serait-il pas facile de prouver, par des exemples, à l'auteur des *Mélanges*, que des vers, aussi *pensés* qu'il le desire, ne pourraient être que des vers détestables? Ceux de la Mothe-Houdart, les plus pleins de pensées, sont précisément ceux qu'on lit avec le moins de plaisir; les vers de St.-Evremont ne sont pas supportables, quoiqu'ils fourmillent de pensées; tandis qu'un seul trait, un seul tour, une seule image échappée au génie poétique, attache l'esprit, échauffe le cœur et y laisse des impressions profondes.

«La poésie a toujours été regardée comme une imitation de la nature, non comme une science de raisonnement; elle est l'art de peindre, non l'art d'enfiler des pensees. Tous les auteurs qui en ont traité, depuis Aristote jusqu'à Despreaux, en ont cette idee, *ut*

pictura, poësis erit. C'est-là ce qui forme son essence; c'est-là le but qu'elle se propose; c'est-là ce qui la rend si agréable, si intéressante, et ce qui a de tout tems établi son empire sur les ames sensibles.

« Les philosophes eux-mêmes ont si bien reconnu sa puissance à cet égard, qu'ils n'ont pas dédaigné d'en emprunter la parure, toutes les fois que leurs talens naturels leur ont permis d'en faire usage. Pithagore, Sénèque, Mallebranche, aussi heureusement pourvus des dons de l'imagination, que de la pénetration philosophique, n'ont fait goûter leurs systêmes, leurs maximes, leurs raisonnemens, qu'en les assaisonnant des graces que la poésie pouvait leur prêter. Quand nous disons *poésie*, nous ne prétendons pas la réduire à la simple versification : on sait en particulier que Mallebranche n'a fait que deux vers en sa vie, qui l'ont même rendu ridicule ; nous parlons de cette poesie qui, bien loin d'être ennemie de la prose, en est l'ame et l'ornement. L'immortel Fénelon n'a pas eu besoin de s'assujettir aux regles de la mesure et de la rime pour être poète; et ce n'est que parce qu'il est poète, qu'il se fait lire avec intérêt, et que tout ce qu'il dit, s'insinue profondément dans le cœur. S'il se fût borné à accumuler des pensées et des vérités dans son *Telémaque*, il n'aurait pas trouvé de lecteurs, sur-tout s'il eût écrit en vers.

«M. d'Alembert, par un retour de réflexion, a, sans doute, rétracté intérieurement cette assertion anti-poétique.

«Il est à croire qu'il en a fait autant, à l'égard de ses principes sur l'éloquence, qui sont à-peu-près les mêmes que ses principes sur la poésie, et qu'on peut réfuter par les mêmes réponses.

«On trouve encore dans les *Melanges* du même écrivain, différens morceaux traduits de Tacite. Il faut convenir qu'on doit peu louer sa modestie d'avoir redouté la traduction de l'ouvrage entier. Quoique ces morceaux aient leur mérite, à l'inexactitude près, l'auteur ne trouvera pas étrange qu'on leur préfère la traduction de M. l'abbé de la Bleterie, qui a paru depuis, et sur-tout celle de feu M. de la Beaumelle, que nous connaissons par quelques fragmens, et que nous nous flattons que le public jugera aussi favorablement que nous.

«Il paraît sur-tout dans son *Abus de la critique en matière de religion*, qu'il s'attache plus aux raisons, ou, pour mieux dire, à couvrir ses raisons, qu'aux graces de style. Cet ouvrage, composé dans le dessein de justifier les philosophes du reproche d'incrédulité, n'offre ni plan, ni suite, ni liaison; mais en revanche on doit rendre justice à la dex-

térité avec laquelle l'auteur traite ce sujet epineux. Plein de souplesse et de modération, il presente ses pensées dans un jour ménagé, qui ecarte de lui le blâme de l'excès, autant que le soupçon d'un zele trop vif. Il serait même à souhaiter que le résultat de cet ouvrage fût un peu plus décidé, qu'il y eût moins d'ambiguité dans l'ensemble, et que la manière de procéder de l'apologiste ne rappellât pas si souvent ce vers de Virgile :

« *Et fugit ad salices, et se cupit*
« *ante videri.* »

« Il semble que la philosophie devait être plus franche, sur-tout quand elle a sa source dans une ame aussi philosophique que celle de M. d'Alembert.

« On ne doit cependant pas condamner cette réserve : il aurait pu faire, comme beaucoup d'autres philosophes, ses subalternes, ne garder aucune mesure, déclamer à outrance, insulter sans égard, prodiguer les épithètes dures, traiter de style de laquais les écrits anti-philosophiques, qualifier de libelles les ouvrages où l'on venge l'honneur outragé de quelques gens de lettres, etc. Mais ce personnage eût été indigne de lui, et contraire aux intérêts de la philosophie, qui se fait gloire d'avoir un pareil soutien. Les chefs d'une société quelconque ne doivent pas se compromettre légèrement; il est de la dignité de leur prééminence de se maintenir irrépréhensibles. Un commandant de troupes conserve son sang-froid, et laisse la témérité au soldat. D'ailleurs, M. d'Alembert trouve cet hèureux tempérament dans son caractère autant que dans sa politique, et il respecte trop le public, pour ne pas se faire un devoir de donner du poids à son zèle, par sa prudence.

« Après avoir osé éclipser quelques rayons de sa gloire, nous nous livrons avec plaisir aux justes éloges qu'il mérite par d'autres productions.

« Son *Essai sur les gens de lettres* est un assemblage de sagacité, d'élévation, d'une noble indépendance, qu'il serait à souhaiter, pour l'honneur du monde littéraire, que chaque homme de lettres pût réduire en pratique. Nous ne rougirions plus alors de voir subsister parmi nous ces rivalités malignes, ces basses jalousies, ces cabales iniques, qui avilissent les talens et révoltent l'honnêteté; on verrait s'anéantir l'esprit particulier, qui n'admet que ce qu'il approuve, qui n'approuve que ce qui le flatte; chaque littérateur trouverait des amis dans les compagnons de sa carrière, et le génie indigent n'aurait pas besoin de chercher des protecteurs, en rampant. On proscrirait sur-tout ces bureaux d'esprit où l'on anathématise

les meilleurs ouvrages, quoiqu'on ne puisse s'en dissimuler le mérite; où l'on encense la médiocrité, parce qu'elle est en état de protéger ou de nuire; où l'on n'admet tant d'adorateurs stupides, que pour en faire des échos, dont la voix ira d'oreille en oreille déifier tous les membres du tyrannique sénat, et promulguer ses intrépides arrêts; nous aurions la douce joie de voir couler le lait et le miel à côté de l'Hypocrène, de pouvoir cueillir les fruits du sacré vallon, sans redouter ceux de la discorde, de dormir sur le Parnasse sans craindre de réveils fâcheux; nous verrions renaître, en un mot, l'âge d'or de la poésie, et le monde savant retracerait le modèle de cette république, dont M. d'Alembert aurait été le *Platon.*

Alès de Corbet, (Pierre-Alexandre, vicomte d') Lieutenant des maréchaux de France, membre des académies d'Angers, de Marseille et de la société d'agriculture d'Orléans, né le 18 avril 1715, est auteur des ouvrages suivans: — De l'Origine du mal, 1758, 2 vol. *in*-12. — Nouvelles Observations sur la noblesse commerçante ou militaire, *in*-12. — Origine de la noblesse française, 1666, *in*12. --Recherches historiques, sur l'ancienne gendarmerie française, 1760, *in*-12. On lui attribue encore une Dissertation sur les antiquités d'Irlande, et d'autres écrits dont il a désavoué une partie, comme la lettre d'un jeune jésuite, écrite à ses confrères.

Alexandre de Paris, était un poëte du 12e. siècle; il employa dans son poëme d'Alexandre-le-Grand, les vers de douze syllabes, qui depuis ce tems ont été nommés *Alexandrins.* Ce roman rimé était passable pour son siècle. Il y en a une édition de Paris, *in*-8°. Gothique.

Alexandre, (Noël) né à Rouen en 1639, dominicain en 1655, successivement professeur de philosophie et de théologie dans son ordre, et docteur de Sorbonne en 1675, mourut à Paris en 1724, à l'âge de 86 ans. Il a droit à la reconnaissance publique, si l'opiniâtreté du travail et la multitude des volumes sont un titre pour la mériter. Ses ouvr. de Théol., et son Hist. ecclésiast., écrite en latin, lui attirèrent, pendant sa vie, une grande considération qui ne subsiste plus que parmi les théologiens. On se fait néanmoins un devoir de placer ce dernier ouvrage dans toutes les bibliothèques où il peut être nécessaire, pour completter la collection des écrivains sur ce sujet. On connait ses ouvrages sous les titres suivans: *Historia ecclesiastica ve-*

teris novique Testamenti, Paris 1699, 8 vol. *in*-folio, et 24 v. *in*-8°. Cette hist. a été réimp. à Lucques, en 1754, — *Théologica dogmatica et moralis*, en 11 vol. *in*-8°. et 2 v. in-fol. — Des Commentaires sur les Evangiles, et sur les Epîtres de S. Paul, Paris, 1703 et 1710, 2 vol. *in*-fol. en latin. — Une Apologie des Dominicains, missionnaires à la Chine, *in*-12, ouvrage qui n'intéresse que ceux qui veulent juger d'un coin de l'Europe, des usages de l'Asie.

Alexandre (Jacques) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Orléans et mort en 1737, âgé de 82 ans, a laissé un Traité sur les horloges élémentaires, *in*-8°.

Alexandre (Nicolas) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Paris, et mort dans un âge avancé, à Saint-Denis en 1728, est connu par deux ouvrages utiles. — La médecine et la chirurgie des pauvres, Paris, *in*-12, 1738. — Diction. botanique et pharmaceutique, *in*-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé, dans lequel on trouve les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux qui sont en usage dans la médecine.

Alexandre, professeur émérite de l'école royale militaire, a donné des pièces fugitives sur la carrière du théâtre, et sur celles des lettres, 1779 *in*-8°. — La septième édit. du Quadrille des enfans, de Berthaud.

Alexis, (Guillaume) religieux bénédictin, vivait dans le 15e. siècle; il était poète. Les principaux ouvrages qu'on connaît de lui, sont: — Quatre Chants-royaux, présentés aux Jeux du Puy à Rouen, *in*-4°. sans date. — Le passe-tems de tout homme et de toute femme, Paris, *in*-8°. et *in*-4°. sans date. L'auteur dit l'avoir traduit d'un ouvrage d'Innocent III; c'est un livre de morale sur la misère de l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. — Le Grant Blason des Faulses amours, *in*-16 et *in*-4°. sans date; et dans beaucoup d'éd., de la Farce de Pathelin, et des Quinze joies du Mariage. C'est un dialogue sur les maux qu'entraîne l'amour.

Allainval, (Léonor-Jean-Christine Soulas d') était né à Chartres; il mourut à Paris en 1753. Il a travaillé pour le Théâtre Français, et pour le Théâtre Italien, avec des succès qui auraient pu devenir plus heureux, si sa mauvaise fortune lui eût permis de cultiver ses talens, et de travailler plus soigneusement ses ouvrages. Il y a d'excellentes choses dans sa comédie intitulée : *l'Embarras des richesses*. Si ce qu'on a publié de lui est vrai, il n'a pas dû

en prendre l'idée d'après sa propre expérience : on dit qu'il était si bizarre ou si indigent, qu'il n'avait, pour ainsi dire, aucune demeure fixe. Il couchait tantôt à la belle étoile, tantôt dans les chaises à porteur qui sont au coin des rues; genre de vie, nullement propre à favoriser les d ns du genie. Outre la pièce que nous avons citée, on a encore de lui : le Tour de Carnaval. — L'Ecole des bourgeois, et quelques autres comedies, d'un moindre mérite. Ses autres productions sont les Bigarrures calotines. — Lettres à Mylord ***, au sujet de Baron et de Mlle. Lecouvreur. — Anecdotes de Russie, sous Pierre Ier. 1745; 1 vol. *in*-12. — Connaissance de la mythologie, 1762, *in*-12.

Allaire, a donné la *Revue de l'an VII*, au théâtre des Jeunes artistes.

Allais, (Denis Vairasse d') prit son nom de la ville d'Allais en Languedoc, où il était né. Après avoir passé en Angleterre une partie de sa jeunesse, il revint en France, où il enseigna l'anglais et le français. Ses ouvrages sont : — une Grammaire française méthodique, 1681, *in*-12. — Un Abrégé de cette Grammaire en anglais, 1683, *in*-12. — L'Histoire de Sévarambes, Amsterdam 1716, 2 vol. *in*-12. On a encore d'Allais d'autres ouvrages peu estimés. Cet écrivain était un génie inquiet et frondeur.

Allais, (Robert) né à Rouen, et négociant, a donné en 1790, un vol. *in*-4°. sous ce titre : — Constatons avant tout, l'état des choses, ou principes pour l'etablissement et le maintien d'une bonne méthode de comptabilité.

Allard, (Gui) mourut en 1715, âgé d'environ 70 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'Histoire générale et particulière du Dauphiné. Les curieux recherchent son Nobiliaire du Dauphiné, avec les armoiries, Grenoble 1714, *in*-12. Ce livre n'est pas commun, non plus que son Hist. des maisons Dauphinoises, 1672. — 1682, 4 vol. *in*-4°.

Alleaume, ci-devant secrétaire et interprête du duc d'Orléans, a donné les *Quatre parties du jour*, poëme en vers libres, imité de l'Allemand de Zacharie, Amsterd. 1769, *in*-8°. Il y en a eu une nouv. édit. en 1773, *in*-8°.

Allemand, ancien conservateur des forêts de Corse, puis conservateur général de la Garonne, associé amateur de l'académie de peinture, sculpture, architecture civile et navale de Marseille. On doit à cet auteur le plan d'un *Traité général de navigation intérieure, et particulièrement de celle de France*, 1779, *in*-4°.

— Traité des péages et plans d'administration, de navigation intérieure, 1780 *in*-4°. — Memoire sur la navigation intérieure.—Observations sur l'opération particulière, ordonnee par le gouvernement, pour préparer l'opération générale, presentée ici sous tous ses rapports. — Suite des Observations préliminaires, au Traité général, 1785, *in*-4°.

ALLÉON DULAC (Jean-Louis) avocat à Lyon, est auteur de Mêlanges d'Hist. naturelle, 1763, 2 vol. qui reparurent en 1766, en 6 vol. *in*-12. — Et de Mém. pour servir à l'Hist. naturelle du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais; 1765, 2 vol. *in*-12.

ALLETZ, (Pons Augustin) né à Montpellier, mourut à Paris en 1785, âgé de 82 ans. La vie entière de cet écrivain laborieux et infatigable a été consacrée à des ouvrages de compilation et de recherches. En voici la longue nomenclature : L'art de fixer dans la mémoire les faits les plus remarquables de l'Histoire de France, 1745, *in*-8°. — Précis de l'Histoire sacrée, 1745, *in*-12.—La Journée du pieux Laic, 1747, *in*-12. — Connaissance de la Mythologie, ou de la Fable, 1748, *in*-12. — Les Ornemens de la mémoire, ou les Traits brillans des poëtes français les plus célèbres, 1759, *in*-12. — *Selecta è Cicerone præcepta*, 1751, *in*-18. —Modèles d'éloquence, 1753, *in*-12. —Hist. des Singes, 1752, *in*-12. — Victoires mémorables des français, 1753, 2 vol *in*-12. — Le Bon jardinier, ou Almanach de 1754, *in*-18.—Petit trésor de la Belle Latinité, 1754, *in*-12. — Dictionnaire théologique portatif, 1756, *in*-8°. — *Excerpta è Cornelio Tacito*, ou Tableaux de la tyrannie, sous Tibère et Néron, 1756, *in*-12.—Les Leçons de Thalie, 1757, 2 vol. *in*-12. — Dictionnaire portatif des Conciles, 1758, *in*-8°.— Encyclopédie de Pensées, de Maximes et de Réflexions sur toutes sortes de sujets, 1760, *in*8°. — L'Agronome, ou Dictionnaire portatif du Cultivateur, 1760, 2 vol. *in*-8°. — Principes fondamentaux de la Religion, ou le Catéchisme de l'Age mur, 1760, *in*-12. — Petit Dictionnaire français et latin, 1760, *in*-12. — Dialogues en français et en latin, pour servir de guide à Mrs. les militaires, et aux personnes qui voyagent en pays étrangers, 1760, *in*-12.—Alman. ecclésiastique, 1761, *in*-24. — Manuel de l'Homme du monde, ou Connaissance des principaux états de la société, 1761, *in*-8°. — Almanach parisien, en faveur des étrangers, 1762—1765, 2 parties *in*-24. — *Selectæ Ciceronis ad Pomp. Atticum Epistolæ*, 1762, *in*-12. — *Selectæ Fabulæ ex lib. Metam. Ovidii Nas.*, 1762,

in-12. — *Selectæ e N. T. Historiæ ex Erasmi Paraphrasi desumptæ*, 1763 *in*-12. — *Synopsis doctrinæ sacræ seu insigniora et præcipua ex V. ac N. T. loca ordine alph. digesta*, 1763, *in*-8°. — Abregé de l'Hist. grecque, 1764, *in*-12. — Magasin des Adolescens, dans lequel on trouve les Règles de la langue française, les Principes de l'eloquence, etc. 1764, *in*-12. — *Argumenta, quibus innititur Christiana religio; h. e. loca ex scripturis sacris petita*, 1765, *in*-12. — Abrégé de la Morale chrétienne, et des principales vérités de la Foi, contenues dans les Saintes Ecritures, 1765, *in*-12. Petite Encyclopédie, ou les Elémens des Connaissances humaines, 1765, 2 v. *in*-12. — Etrennes à la Jeunesse, de l'un et de l'autre sexe, 1766, *in*-24.—Tableaux de l'Histoire de France, 1766, 2 vol. *in*-12. nouv. édit. 1769, *in*-12. — *Præcepta Rhetorices coll. ex libris de Oratore M. T. Ciceronis*, 1766, *in*-12. — Nouvelles Vies des Saints, 1766, *in*-12. — L'Esprit des Femmes célèbres du règne de Louis XIV, et de celui de Louis XV, 1766, *in*-12. — Magasin énigmatique, contenant 437 Enigmes, puisées dans différens Recueils, 1767, *in*-12. — L'Albert moderne, ou nouveaux Secrets éprouvés et licites, 1768, *in*-12. — Le géographe parisien, ou le Conducteur chronol. et histor. des rues de Paris, 1768, 2 v. *in*-18. — Tableau de l'Humanité et de la Bienfaisance, ou Précis historique des charités qui se font dans Paris, 1769, *in*-12. — Les Princes celèbres qui ont régné dans le monde, 1769, 2 vol. *in*-12. — L'Esprit des Journalistes de Trévoux, ou morceaux précieux de Littérature, répandus dans les Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts, depuis 1701, 1762, 1771, *in*-12. — Abrégé de l'Hist. de la Milice française, du père Daniel, 1773, 2 vol. *in*-12. — Tableau de l'Hist. de l'Eglise. Bruxelles, 1773, 4 vol. *in*-12. — Modèles d'éloquence latine, 1774, *in*-12. — *Historiæ romanæ, res memorabiles ex scriptoribus illustr. collectæ*, 1774, *in*12. — Description historique de la tenue du Conclave, 1774, *in*-8°. — Cérémonial du Sacre des Rois de France, 1775, *in*-8°. — Les Rêves d'un homme de bien, ou les Vues utiles, pratiquables de la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre; 1775, *in*-12. — Hist. abrégée des Papes, depuis Saint-Pierre, jusqu'à Clément XIV; 1777, 5 vol. *in*-12. — *Historiæ Græcorum, res memorabiles*, etc. 1777, *in*-12. — L'esprit des Journalistes de Hollande, les plus célèbres, 1778, 2 vol. *in*-12. — Tableau de la doctrine des Pères et des Docteurs de l'Eglise, Lyon; 1785, 2 vol. *in*-8°.

ALLETZ, le jeune fils du précédent, a donné : Les Etrennes aux Parisiens patriotes, ou Almanach militaire national de Paris, précédé d'un Précis sur la composition et l'organisation de l'armée parisienne, avec un Résultat général de ses forces, 1790, 1 vol. *in*-12. — L'Historiographe national, ou Gazette militaire, 1790.

ALLIETTE. Cet auteur a donné pour titre à ses écrits singuliers l'anagramme de son nom. Ainsi on a de lui : Etteilla ou la seule manière de tirer les cartes, Amsterd. 1770, dont on a fait une nouvelle édit. en 1773, *in*-8°. — Le Zodiaque mystérieux, ou les Oracles d'Etteilla, Amsterd. et Paris, 1772, *in*-8°. — Manière de se récréer avec le jeu de cartes nommées Tarocs, Amsterdam et Paris, 1784, *in*-8°. — Cours théorique et pratique du livre de Thott, pour entendre avec justesse l'art, la science et la sagesse de rendre les oracles, 1790, *in*-8°.

ALLIOT, (Pierre) grand-maître des cérémonies du duc de Lorraine, et fermier-gén., mort en 1770. On a de lui la Relation de la pompe funèbre de S. A. R. Leopold II, Nancy, 17[illegible]0. — Recueil des fondations et établissemens faits par le roi de Pologne, pour la construction d'une place, où est érigée la statue équestre de Louis XV, Nancy, 1758, *in*-4°. — Nouv. édit., Lunéville, 1762, *in*-fol. — Compte général de la dépense des édifices et bâtimens que le roi de Pologne a fait construire dans Nancy.

ALLIX, (Pierre) natif d'Alençon, mourut en 1717, en Angleterre, trésorier de l'église de Salisbury. La révocation de l'édit de Nantes l'avait forcé de se réfugier dans cette isle. On a de lui des Réflexions sur l'ancien et nouveau Testament. — La Clef de l'épître de St.-Paul aux Romains. — Jugement de l'ancienne Eglise judaïque contre les Unitaires. — Une traduct. du traité de Ratramne, du corps et du sang de J. C., Rouen, 1672, *in*-12. — *De Messiæ duplici adventu*, 1701, *in*-12. — Allix prétendait dans cet ouvrage que J. C. devait revenir en 1720 ou 1736. Cette prophétie donne la mesure du génie et des principes de cet écrivain.

ALLONS. (Chauvet) On a de cet écrivain un poëme qui a remporté le prix à l'acad. de Marseille, sous le titre : — Le Siége de Marseille par le connétable de Bourbon, 1777, *in*-8°.

ALLOUET, maître en chirurgie, et docteur en médecine. Il a donné un Abrégé

d'ostéologie, *in*-12. — Etymologie des termes d'usage en anatomie et en chirurgie, 1776, *in*-12.

ALMARIC. Cet écrivain est rédacteur de la Clef du cabinet des Souverains.

ALTHEN. On lui doit un Mémoire sur la culture de la Garance, Amiens, 1772, *in*-8°. et reimprimé à Paris, 1779, *in*-4°.

ALYON, lecteur du dernier duc d'Orléans, a donné un Cours élémentaire de chymie théorique et pratique, 1787, *in*-8°. — Un cours de botanique, par livraisons, 1788.

AMADIS-JAMYN, naquit à Chaource, ville de Champagne, du diocèse de Langres, sous le règne de François Ier, et mourut vers l'an 1578. Attiré dès sa plus tendre enfance à Paris, par des parens qui le chérissaient, il se distingua dans le cercle ordinaire des classes, et se fit connaître, de bonne heure, par une passion irrésistible pour les sciences, et sur-tout pour la poésie. Ses rares talens lui valurent la place honorable de lecteur des rois François II, Charles IX et Henri III, qui se succédèrent si rapidement, et l'on peut dire qu'il vécut dans leur intimité. Il voyagea en Asie, parcourut les isles de l'Archipel, et visita l'heureuse contrée qui vit naître le célèbre Homère, son auteur favori, et dont il donna une traduction. Revenu en France il continua de vivre très-familièrement avec les grands hommes de son siècle, les Dubellay, les Baïf, les Dorat, les Pasquier, et les Rapin. Ronsard lui fait l'honneur de l'admettre dans sa fameuse Pleyade. Heureux au Parnasse comme à Cythère, Amadis Jamyn chanta les héros et les belles, et en fut également accueilli. Tous les poëtes, ses contemporains, l'assimilèrent au célèbre Amadis de Gaule; lui-même il se plût à ce parallèle; et, pour que la comparaison fut juste dans tous ses points, il célébra sa maîtresse sous le nom de la belle Orianne. Quand il sentit la vieillesse s'appesantir sur lui, il se retira dans sa patrie. Un trait qui lui fait infiniment d'honneur, et qui mérite bien d'être publié, c'est qu'il y fonda un collége où s'enseignent les langues Grecques et latines. Il y forma plusieurs autres établissemens aussi utiles qui rendent sa mémoire chère à ses compatriotes. François de Neufchâteau a donné une analyse de sa traduction d'Homère, qu'on ne sera pas fâché de trouver ici:

« L'abbé Hugues Salel avoit commencé par traduire les onze premiers livres de l'Iliade en vers de dix syllabes; car alors on croyait cette mesure de vers plus héroique et plus

noble

noble que toutes les autres. Ronsard en fait même un axiôme de sa poétique. Jamyn plus sensé, a traduit les treize derniers chants de l'Iliade et les trois premiers de l'Odyssée, en vers alexandrins. C'est déjà un mérite d'avoir senti qu'Homère devait être traduit en vers et en grands vers. Il n'y en a pas beaucoup dans l'ouvrage de Jamyn que l'on puisse détacher ou lire de suite; mais ce travail mérite cependant d'être connu. Jamyn ne fait presque rien perdre aux comparaisons d'Homère, de leur richesse et de leur poésie. On en jugera par celle-ci du treizième livre de l'Iliade :

« Tel que, pour sa défense, assuré de sa dent,
» Tranquille, un sanglier, dans un désert, attend
» Le tumulte amassé d'un grand peuple qui chasse;
» Il hérisse son dos d'un poil droit qui menace;
» Ses yeux lancent la flamme, il aiguise ses dents,
» Pour blesser et les chiens et les veneurs ardents :
» Tel est Idoménée...... ».

Il me semble qu'aujourd'hui même il y aurait peu de chose à reprendre et beaucoup à louer dans ces vers, qui d'ailleurs rendent le texte avec autant de fidélité que la prose même. Voici la traduction de madame Dacier : « Tel qu'un sanglier plein de confiance en sa force et en son courage, attend sans s'étonner, dans le lieu le plus désert d'une haute montagne, une troupe de chasseurs et de chiens qui fondent sur lui avec grand bruit; son poil est hérissé, ses yeux étincellent de feu, il aiguise ses défenses mortelles, et se prépare à écarter les plus hardis; tel le grand Idoménée attend le courageux fils d'Anchise.... ». Il me semble qu'ici les six vers, faits sous le règne de François Ier., ont plus de précision et de chaleur que les six lignes de prose de la version du siècle de Louis XIV. Je citerai encore la comparaison plus rapide d'Enée et d'Idoménée au Dieu de la guerre:

» Ces deux fameux guerriers, au milieu des hasards,
» Montraient je ne sais quoi qui ressemble au Dieu Mars ».

Plus loin, lorsqu'Homère peint Apharée tué par Enée, Mde Dacier dit : *La mort cruelle s'empara de tous ses membres.* Jamyn, plus fidèle à l'original, le rend par ces deux vers, dont la phrase est aussi plus poétique :

» Autour de lui, soudain, s'épancha cette nuit
» Par qui le sentiment dans l'homme se détruit ».

Quoique l'énergie ne soit pas le caractère particulier du style de Jamyn, sa traduction offre des endroits très-forts; par exemple, voici comme il

peint Neptune *guidant un tourbillon guerrier* :

» Il tenait dans sa main une épée
» indomptable,
» Horrible, longue, aiguë. Il était
» tout semblable
» A l'éclair, à la foudre. Au choc
» pernicieux,
» On n'oserait attendre un Dieu si
» furieux. »

Mais il réussit mieux dans les morceaux qui demandent de la grace et de la mollesse. Rien n'est plus harmonieux que les vers qu'il met dans la bouche du Sommeil :

» Doucement je charmai
» L'esprit de Jupiter par le somme
» enfermé ;
» Alors je me versai *dedans* son
» ame entière,
» Et d'un profond sommeil j'arrosai
» sa paupière ».

On reconnaît encore l'intention d'un poëte dans la description de la ceinture de Venus :

» Là, sont tous les appas ;. . . . . .
» Là se trouve Desir, et la douce
» Amitié,
» L'appétit de se joindre à son autre
» moitié ;
» Là, l'amoureux Babil qui déçoit
» les courages,
» Qui dérobe l'esprit et même des
» plus sages ».

Une chose fort singulière dans ce poëte, c'est l'emploi qu'il fait des usages et des qualifications modernes. Il appelle Idoménée, *le duc Idoménée*. Dans le troisième chant de l'Odyssée, on trouve ces vers :

» Les gentils échansons du *cheva-*
» *lier Nestor*
» Leur versaient de bon vin dedans
» des coupes d'or. »

Il appelle également le Dieu des mers, comme cadet de Jupiter, *le chevalier Neptune*. Il fait aussi de tems en tems des vers d'une tournure et d'une rime extrêmement bisarres :

. . . . . . Ses chevaux il *accouple*,
» Chevaux aux pieds d'airain, volant
» d'un jarret *souple*. »

Et ailleurs :

» . . . . . Un coup qui n'*était mol*
» Lui trancha sous le fer les deux
» tendons du *col* ».

Mais en général, il a des expressions hardies, souvent heureuses, et son ouvrage n'est pas sans merite pour le tems où il a eté composé. — Les œuvres poétiques d'Amadis Jamyn ont éte imprimées en 1577 et 1584, en 2 vol. *in*-12. Elles consistent en pièces morales.

Amboise, (Michel) sieur de Chevillon, fils naturel de Michel d'Amboise, amiral de France, était né à Naples ; il mourut vers le milieu du 16.e siècle. Accablé de misère pour avoir déplu à sa famille en contractant un mariage qui ne lui convenait pas, et pour avoir

participé à un crime dont il fut puni par la prison. On a de lui en vers: Contre-Epîtres d'Ovide, Paris, 1546, *in*-16. — Les Secrets d'amour, 1542, *in*-8°. — Les Ris de Démocrite, et les Pleurs d'Héraclite, trad. d'Antoine Phileremo-Fragoso, 1547, *in*-8°. — Complaintes de l'Esclave fortuné, (c'est le nom qu'il prenait,) 1529, *in*-8°. — La Penthaire ou Lettres et Fantaisies, etc. 1530, *in*-8°. — Epigrammes, 1532, *in*-8°. réimpr. dans le suiv. — Epitres vénériennes, 1532, *in*-8°. — Le Babylon, ou Lettr. récréatives et joyeuses, *in*-8°. — Le Blason de la dent, dans le Recueil intitulé : Blason des parties du corps féminin, Lyon, 1536, *in*-16.

Amboise, (François d') fils d'un chirurgien de Charles IX, mourut vers 1620. Il fut d'abord maître des requêtes et ensuite conseiller d'Etat. C'est à lui qu'on attribue l'édition des Œuvres d'Abailard, en 1616, *in*-4°. — On a encore de lui une comédie plaisante, intit. les *Néapolitaines*, 1584, *in*-12.

Amboise, (Adrien d') frère du précédent, fut curé de St.-André à Paris, et évêque de Tréguier en 1604 : il y mourut en 1616. Il est auteur de la tragédie d'*Holopherne*, 1520, *in*-8°.

Amboise, (Jacques d') docteur en médecine et recteur de l'Université de Paris, était aussi frère du pénultième. Il mourut de la peste en 1606. On a de lui : *Orationes duæ in senatu habitæ pro universis academiæ ordinibus, in Claramontenses, qui se Jesuitas dicunt*, Paris, 1595, *in*-8°. — Et quelques autres Questions citées dans la Bibliothèque de la médecine ancienne et moderne, par M. Carrère.

Ambroise de Lombez, capucin, professeur de théologie et de philosophie, naquit à Lombez, en 1708, et mourut à Saint-Sauveur, près de Barèges, en 1778.

Son Traité de la paix intérieure, dit l'auteur des *Trois Siècles*, est tout-à-la-fois un ouvrage de religion et de belles lettres : de religion, par les réflexions sages, les maximes solides et les sentimens pleins d'onction qu'il offre à son lecteur : de belles-lettres, par la manière dont il est écrit. Cet ouvrage, en 1 vol. *in*-12, a eu plusieurs éditions. — On a encore de lui des Lettres spirituelles, 1 vol. *in*-12 qui portent la même empreinte que son premier ouvrage.

Ameilhon, (Hubert-Pascal) de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, de la société d'agricult., de l'Instit. nat. de France, bibliothécaire, né à Paris, le 5 avril 1730. Le premier ouvrage qu'il a donné au public a pour titre : *Histoire*

du commerce et de la navigation des Egyptiens, sous le règne des Ptolémées; Paris, 1766, *in-8°*. On y voit combien était étendu le commerce qui se faisait alors par la voie d'Alexandrie, et quelles étaient les diverses routes que les commerçans suivaient à cette époque, tant par terre que par mer, pour aller aux Indes. Ameilhon, après la mort du savant le Beau, fut chargé de continuer son *Histoire du Bas-Empire*. Il acheva le XXIIe tome que l'auteur avait laissé imparfait, et publia ensuite les tomes XXIII et XXIV. Cette continuation a souffert de grands retards par les circonstances du tems; mais, Ameilhon l'a reprise : déjà deux volumes sont prêts à être mis sous presse, et il ne quittera pas la plume qu'il n'ait conduit tout l'ouvrage à sa fin. En 1766, il entra à l'acad. des inscript. et bell.-lettr., dont les portes lui furent ouvertes par trois prix, que lui valut le succès avec lequel il traita trois questions proposées au concours par cette célèbre compagnie. La première roulait sur le sujet qui a fourni à l'auteur la matière de son premier ouvrage. La seconde avait pour objet de rechercher *quels étaient les droits et les prérogatives du Pontifex Maximus de Rome sur les prêtres des sacerdoces de la ville et des provinces*. Cette dissert. est restée en manuscrit dans les porte-feuilles de l'auteur. Dans la troisième question, il s'agissait d'examiner *quelle fut l'éducation que les Athéniens donnèrent à leur jeunesse dans les tems florissans de la République*. Le projet que l'auteur avait formé, de tracer un tableau de tous les systêmes d'éducation suivis chez les divers peuples de l'antiquité, l'empêcha de faire imprimer dans le tems cet ouvrage, malgré les pressantes invitations de tous ceux qui en avaient eu connaissance. Au reste, il n'a pas renoncé à ce projet. Ameilhon, à son entrée dans l'acad. des inscript. et bell.-lettr., débuta par la lecture d'un Mémoire intitulé : *Remarques critiques sur l'espece d'épreuve judiciaire, appellée vulgairement l'épreuve de l'eau froide*. On sait que c'était principalement les personnes accusées de magie, que l'ancienne superstition soumettait à ce genre d'épreuve. Elle consistait à plonger le patient dans l'eau; s'il surnageait, il était réputé convaincu du crime de sorcellerie, et condamné au dernier supplice; s'il allait au fond, il était absous. Ameilhon expliqua tout naturellement un phénomène que la plupart des savans avaient jusqu'alors attribué à des manœuvres coupables de la part de gens qu'ils supposaient avoir eu intérêt de faire réussir l'épreuve. Ces prétendus sorciers, selon lui, étaient victimes, non de la super-

cherie, mais de l'ignorance. Ameilhon les regarde comme des individus attaqués d'affections vaporeuses et nerveuses. Il n'est pas étonnant que dans un tems où la nature de cette maladie était peu connue, on ait pris pour des effets surnaturels, les symptômes et les accidens extraordinaires qui souvent l'accompagnent. Or, l'expérience nous apprend tous les jours que, dans le nombre des personnes sujettes à des vapeurs portées au dernier degré, il en est qui ne peuvent descendre au fond de l'eau, quand on leur fait prendre le bain. Ce Mémoire se trouve dans le XXXVIIe tome du recueil de l'académie. Il fut suivi de recherches sur l'*exercice du nageur chez les Anciens, et sur les avantages qu'ils en retiraient.* L'auteur s'était déterminé à traiter ce sujet dans la vue d'exciter, par l'exemple des anciens, les parens et les instituteurs à faire entrer l'exercice de la natation dans l'éducation de notre jeunesse. Ce mémoire a été imprimé dans la partie historiq. du XXXVIIIe. volume de l'acad. Dans un autre Mém. servant de suite au précédent, l'auteur traite de l'*art du Plongeur.* Ameilhon y fait voir que, parmi les moyens employés par les anc. plongeurs, pour rester sous l'eau le plus long-tems qu'il leur était possible, il s'en trouve un qui peut passer pour être l'ébauche de notre cloche du plongeur. Ce Mém. a été inséré dans la partie historique du XLe vol. de l'Acad. Le savant auteur de l'ouvr. intit. : de l'*Origine des découvertes attribuées aux modernes*, prétendait avoir démontré que les anciens avaient connu l'usage du *Télescope.* Ameilhon a cru devoir combattre cette opinion : il suit pas à pas l'auteur qu'il attaque; il reprend, les unes après les autres, ses preuves, et tache de le convaincre qu'il n'a point saisi le véritable sens des autorités sur lesquels il s'appuie. Il lui soutient qu'il n'y a aucune des découvertes faites dans le ciel par les astronomes de l'antiquité, à laquelle la vue simple n'ait pu parvenir. Cette dissertation polémique, où il est beaucoup question d'astronomie ancienne, et dans laquelle Ameilhon fixe l'origine des verres optiques, est imprimé dans le XLIIe tome du recueil de l'Acad.. Dans le XLVIe, on trouve du même aut. un 1er Mém. fort étendu, sur la *Métallurgie* ou l'*art d'exploiter les mines chez les anciens.* On n'y voit point, sans étonnement, les travaux immenses que les anciens entreprenaient pour arracher du sein de la terre les métaux. Ce premier Mémoire roule sur l'*exploitation de l'or.* L'auteur y suit, dans le plus grand détail, toutes les opérations des ouvriers depuis le moment où ils commençaient à tirer ce

précieux métal de la mine, jusqu'à l'instant où il sortait de la fonte. Ce premier Mémoire en appelle nécessairement d'autres, que l'auteur espère donner par la suite.

En 1774, l'Academ. choisit Ameilhon pour aller deux fois par an rendre compte de ses travaux à celle des sciences, de même que l'Acad. des sc. députait un de ses membres pour remplir la même fonction auprès de l'Acad. des bell.-lettr. Ces deux compagnies ont toujours entretenu une correspondance fraternelle ; elle n'a fini qu'avec leur existence. Ameilhon parut d'autant plus propre à cet honorable emploi, qu'il avait l'habitude d'analyser les ouvrages des autres. Il a travaillé, pendant un grand nombre d'années, à des journaux, et en particulier au journal intitulé : *la Clef du Cabinet des Princes*, dit vulgairement le *Journal de Verdun*. Il l'a fait seul depuis 1770 jusqu'au moment que cet ouvrage périodique a cessé d'exister. L'Acad. des inscript. et bell.-lettr. ayant été supprimée, Ameilhon fut élu membre de l'Instit. nat. de France, et il y occupe une place dans la classe de littérature et beaux-arts, section de l'antiquité. Ce littérateur qui, dans ses études sur l'antiquité, paraît avoir fixé son attention, principalement sur les *arts méchaniques* des anciens, dont les savans se sont trop peu occupés jusqu'à présent, annonça, en entrant à l'Institut, un travail particulier *sur les couleurs connues des anciens, et sur les arts qui peuvent y avoir rapport.* Le premier de ces arts, est celui de la teinture. Ameilhon a déjà lu, à la nouvelle société qui l'a adopté, trois Mémoires sur cette matière. Dans le premier, il détaille les opérations de l'ouvrier qui dégraissait les toiles et les étoffes, pour les disposer à la teinture. Ce Mém. présente l'histoire complette de l'*art du foulon* chez les anciens. Il est imprimé dans le Ier tome du recueil de la classe de littérature et beaux-arts. Dans le second Mémoire, l'auteur fait connaître les diverses espèces de *mordans* que les anciens employaient pour fixer la substance colorante sur l'étoffe, et la manière dont ils appliquaient ces mordans. Enfin, dans son IIIe Mém., il parle des manipulations usitées par les anciens teinturiers pour préparer la cuve et le bain de teinture, et il commence à faire connaître les procédés qui étaient particuliers à chaque couleur. Il s'est borné dans ce Mémoire, à la couleur rouge tirée du règne animal, seulement, comme le kermès, la lacque, la pourpre. Dans les suivans, il traitera de cette même couleur extraite des végétaux, et successivement de toutes les autres, en suivant toujours la même méthode.

A la suite du Mémoire sur le métier du foulon, se trouvent imprimés deux morceaux d'érudition, dans l'un desquels l'auteur établit, que notre *saponaire* est le vrai *struthium* dont les anciens se servaient pour blanchir les toiles et les étoffes; et dans l'autre, que, du tems de Dioscoride, le *dipsacus*, ou chardon à bonnetier, n'était pas encore en usage dans les atteliers des foulons. Ces deux articles tiennent un peu à l'histoire de l'ancienne botanique. Un autre, qui y tient davantage, est un long Mem. *sur les différentes espèces de Sparte*, dont il est parlé dans les auteurs grecs et latins, et sur l'emploi que les anciens en faisaient pour les divers usages de la vie domestique. Il se trouve dans le IIe tome des Mém. de la classe de litterature et beaux-arts. Ameilhon a encore présenté à l'Institut un Mémoire sur *la pêche des anciens*; un autre, dans lequel il explique et rétablit une ancienne inscription, tronquée, et gravée en latin sur un cuivre qui a été trouvé dans le voisinage de Tunis. Il fait voir que cette inscription est un décret, par lequel le sénat, le peuple et les magistrats de *Curubis*, ville située dans la région Zengitane, ou l'Afrique proprement dite, déclarent qu'ils reconnaissent pour leur patron C. Pomponius; et qu'en conséquence ils lui accordent la tessère d'hospitalité, pour jouir de ce droit dans leur ville. Le IIe tome des Mém. de la classe de littérature et beaux-arts, contient encore, du même auteur, un *Projet sur quelques changemens qu'on pourrait faire à nos catalogues de Bibliothèques.* Ameilhon y a joint des observations sur le caractère, les qualités et les fonctions d'un vrai bibliothécaire. Ameilhon a pu parler ici par expérience. Il a, pendant 38 ans, été attaché à la bibliothèque de la municipalité, qui est devenue celle de la commune de Paris, d'où il a passé à la bibliothèque publique et nationale de l'Arsenal, à la tête de laquelle le directoire exécutif, par son arrête du 9 floréal de l'an V, l'a mis pour l'organiser. Ce trésor des connaissances humaines est, après la grande bibliothèque nationale, le plus riche et le plus précieux qui existe dans la république. De plus, Ameilhon n'a cessé d'être occupé sans relâche pendant près de sept années, à rassembler et mettre en ordre les bibliothèques des corporations religieuses et séculières qui, par suite de la revolution, ont été supprimées dans toute l'étendue du département de Paris. Si le tems qu'il a sacrifié à ce genre d'occupation pénible et obscure, a été stérile pour lui, il n'a point été perdu pour les lettres et les sciences, puisqu'il en est résulté la conservation

d'une quantité prodigieuse de volumes. Ameilhon fait monter à près de huit cent mille le nombre de ceux qui ont été recueillis par ses soins, dans les dépôts littéraires qu'il a formés et dirigés. Il concourt aussi à un travail particulier, qui a pris naissance dans le sein de l'Acad. des bell.-lettr. et que l'Institut national a cru devoir continuer. Ce travail a pour objet, de faire connaître, par des extraits et des notices aux savans et aux curieux, les manuscrits de la grande bibliot. nation. et ceux des autres bibliothèques. Ameilhon s'est chargé spécialement de tirer de l'obscurité une *Collection de manuscrits grecs*, appartenans à la grande bibliothèque nationale, désignés sous le nom *Chemici Veteres.* Il a déjà fourni sur ces manuscrits, trois articles qui ont été insérés dans les tomes V et VI, des *Notices.* Dans ces mêmes vol. on trouve, du même auteur, la notice en deux parties, d'un ouvrage qui est d'un genre bien différent. C'est un manuscrit original, composé en mauvaises rimes, et dans un patois, tel qu'on le parlait alors à Namur, et dans les cantons voisins. Il roule sur les troubles qui ont désolé la France, sous le règne désastreux de Charles VI. Il est curieux, par la singularité de la composition, et par les détails qu'il présente sur les usages militaires et les mœurs des guerriers de ce siècle. L'auteur de ce manuscrit, qui s'appelait Cotigniés, était un déterminé partisan de la faction bourguignone. Enfin Ameilhon a fait part à la société libre d'agriculture du départ. de la Seine, dont il est membr., de divers morceaux détachés relatifs à l'agriculture et à l'économie rurale des tems anciens. Ces articles feront partie d'un ouvrage complet sur cette matière. « Si cet ouvrage, dit l'auteur, » ne fait pas faire de grands » pas, ni des progrès bien si- » gnalés à notre agriculture, » au moins il fera jouir les » agriculteurs modernes de » l'expérience des anciens cul- » tivateurs ; et sous ce rapport » il pourra n'être pas tout-à- » fait inutile à une science » qui a plus besoin d'expé- » riences et de pratique que » de théorie et de spécula- » tion ».

Ameline. — Licencié en droit. On a de lui une vie de M. de Lalande, curé de Grigny, 1772, *in*-12.

Amelot *de la Houssaye*, (Abraham-Nicolas) né à Orléans en 1634, mourut à Paris en 1706, dans un état peu au-dessus de l'indigence. La politique fut sa science favorite : il s'y était formé sous le président de Saint-André, ambassadeur à Venise, qui le prit pour son secrétaire. Nous avons

avons de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : sa traduction de l'Histoire du Concile de Trente, de Fra-Paolo, 1686, *in*-4°, assez estimée avant que celle de le Courayer parut. — Celle du Prince, de Machiavel, en 2 vol. *in*-12. Il s'efforce d'y justifier cet écrivain des justes reproches qu'on lui a faits, d'avoir donné des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. — La Version de l'Homme de Cour, de Gratian, *in*-12, avec des remarques morales et politiques. — Celle des Annales de Tacite, en 4 vol. *in*-12, sèche et platte, mais estimée à cause des notes politiques, dans lesquelles il a noyé son auteur. — L'Histoire du gouvernement de Venise, 3 vol. *in*-12, 1714, avec l'examen de la liberté originelle de Venise, traduit de l'italien. — La Morale de Tacite, extraite de ses Annales, *in*-12. — Un Factum servant de réponse au livre intitulé : Procès fait aux Juifs de Metz, accusés d'avoir tué un enfant chrétien; Paris, 1670, *in*-12. Ce petit écrit est fort rare. — Ses Mémoires historiques, critiques et littéraires, 3 vol. *in*-12. La plupart de ces Livres sont écrits d'un style dur, lourd et incorrect.

Amelotte, (Denys) né à Saintes en 1606, prêtre de l'Oratoire en 1650, mourut à Paris en 1678. Nous avons de lui la Vie du P. de Condren, *in*-4°, pleine de minuties. — La traduction du Nouveau-Testament en français, avec des notes en 2 vol. *in*-4°. et 4 vol. *in*-8°. Cette version, imprimée aussi *in*-8° et *in*-12 sans notes, est très-répandue. — Un abrégé de Théologie, *in*-4°. — Harmonie des quatre Evangélistes, en français, *in*-12, 1669; et en latin, sous le titre de *Vita Jesu Christi*, *in*-12.

Amerval, (Eloi d') a donné un livre en rimes françaises, intitulé le *Livre de la Deablerie*; 1508, *in*-folio gothique peu commun.

Amestoy, (d') avocat, a donné le *Sacrifice de la veuve du Malabar*, fait véritable; Londres et Paris, 1787, *in*-8°.

Amiens, (Jean-Louis d') capucin de la province de Paris, est auteur de différens ouvrages de Chronologie et d'Histoire; tels sont : Atlas temporum in 4 libris, etc. Paris, 1685. — Epitome historiarum omnium à Christo nato ad octogesimum annum supra millesimum sexcentesimum cùm omnibus characteribus usque ad consummationem sæculi; Paris, 1685, *in*-folio.

Amiens, (Georges d') également capucin, se fit une réputation distinguée parmi les érudits du 17ᵉ siècle : on a de lui : Tertullianus redivivus,

scholiis et annotationibus illustratus, etc. Il s'est fait à Paris 3 édit. de cet ouvrage: la première est de 1646, *in*-folio. — Trina Sancti Pauli Theologia, positiva, moralis et mystica; seu omnigena in Sancti Pauli apostoli epistolas commentaria. Paris, 1649, 3 vol. *in*-folio.

AMIOT, né à Toulon, missionnaire à Pékin, est auteur d'un *Eloge de la ville de Moukden*, poëme traduit en français, et d'un *Mémoire sur la Musique des Chinois.* — Il a fourni un grand nombre d'articles dans les divers volumes concernant les Chinois.

AMONTONS, (Guillaume) naquit à Paris en 1663, et mourut le 11 octobre 1705. Il étudiait encore en troisième, lorsqu'il lui resta d'une maladie une surdité assez considérable qui le séquestra presqu'entièrement du commerce des hommes. N'étant plus qu'à lui-même, il se livra tout entier à la méchanique; il apprit le dessin, l'arpentage, l'architecture, et fut employé dans plusieurs ouvr. publics. Mais il ne fut pas long-tems sans s'élever plus haut; et il joignit aux arts, qui ont pour objet nos besoins, l'etude des arts plus sublimes qui se rapportent à la connaissance de l'univers. Les instrumens, tels que les baromètres, les thermomètres et les hygromètres, destinés à mesurer les variations physiques, étaient à peine connus. Amontons les étudia avec beaucoup de soin; et en 1687, n'ayant encore que 24 ans, il presenta à l'Acad. des scienc. un nouvel hygromètre, qui en fut approuvé. L'invention du *thélégraphe*, qui a reçu un degré de perfectionnement si utile, est due à Amontons. Il en fit la proposition, et il l'exécuta en présence de plusieurs princes de la cour. Ses moyens étaient exactement les mêmes que ceux mis en usage de nos jours. En 1695, Amontons donna le seul livre imprimé qui ait paru de lui; il est intitulé : *Remarques et expériences physiques sur la construction d'une nouvelle Clepsydre, sur les Baromètres, Thermomètres* et *Hygromètres.* Cet ouvr. lui valut une place à l'Acad. des scienc. en 1699. Encouragé par cette récompense, il se livra avec plus d'ardeur à l'étude; cette assiduité au travail, qu'il n'interrompait par aucune distraction, abrégea ses jours; tout-à-coup, il fut attaqué d'une inflammation d'entrailles, qui l'emporta en peu de tems : il n'avait que 42 ans. Le public perdit par sa mort plusieurs inventions utiles qu'il méditait sur l'imprimerie, sur les vaisseaux, sur la charrue. Le génie de l'invention, si hardi et quelquefois si présomptueux dans les autres, avait en lui toute la solidité, toute la retenue, et même toute la défiance nécessaires.

AMORÉUX, (Pierre-Joseph) médecin à Beaucaire, lieu de sa naissance, a donné : Tentamen de Noxa animalium ; Montpellier, 1762, *in*-4°. — Lettre d'un médecin de Montpellier, sur la Medecine vétérinaire, Montpellier, 1775, *in*-8°.

AMOREUX, (fils du précédent) docteur en médecine, bibliothécaire à Montpellier. On lui doit un Memoire sur les Haies destinées à la clôture des prés, des champs, des vignes, et des jeunes bois; 1787, *in*-8°. — Notice des Insectes de la France, réputés vénimeux, tirée des écrits des naturalistes, des médecins, et des Observations, 1789, *in*-8°.

AMOUR, (Guillaume de SAINT-) naquit à St.-Amour, bourg de la Franche-Comté, et mourut à Paris en 1272. La défense qu'il entreprit, des droits de l'Université de Paris contre les religieux mendians qui les avaient attaqués, l'exposa à beaucoup de traverses et de chagrins. Ses ouvrages ont été publiés en 1632, *in*-4°. Ils sont au nombre de trois. Le premier a pour titre : De Pharisæo et Publicano. — Le 2e. De periculis novissimorum temporum. — Le 3e. Collationes Scripturæ sacræ. Il attaque, dans tous ses écrits, les Ordres Mendians. Saint-Thomas et Saint-Bonaventure, religieux l'un et l'autre, soutinrent la cause de leur état. Les moines mendians l'ont mis au nombre des hérétiques ; mais cet anathême n'est d'aucune autorité.

AMOUR, (Louis GORIN de SAINT-) était fils d'un cocher du corps du roi, et filleul de Louis XIII. Il mourut dans un âge avancé en 1687. Devenu recteur de l'Univ. de Paris, les évêques, partisans de Jansenius, l'envoyèrent à Rome sous Innocent X, pour défendre leur cause. N'ayant pas pu la gagner, il revint à Paris plaider celle d'Arnauld. Il fut exclus de la Sorbonne, pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de ce docteur. On a de lui un *Journal* de ce qui s'était passé à Rome touchant les cinq propositions, depuis 1646 jusqu'en 1653. Il fut imprimé en 1662, *in*-fol.

AMPHOUX, né à Marseille, aumônier des galères, a donné une Oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XV, 1770, *in*-8°. — Un poëme sur les principaux traits de l'Histoire de Marseille, 1773, *in*-8°. — Une Oraison funèbre du duc de Villars, *in*-12. — Plusieurs Pièces fugitives dans les journaux.

AMY, (N.) avocat au parlement d'Aix, mort en 1760. Les ouvrages de Physique qu'on a de lui sont dirigés, selon leur véritable destination, vers l'utilité publique.

Les matières de pure spéculation ne prouvent souvent que l'abus de l'esprit de ceux qui les traitent, et entraînent l'abus de l'esprit de ceux qui les lisent. Amy n'a aucun de ces reproches à se faire. Ce qu'il a écrit sur l'écon. domest. annonce l'homme instruit, le citoyen zélé et l'auteur utile. On a de lui : Observations expérimentales sur les eaux des rivières de Seine, de Marne, etc. 1749, *in*-12. — Nouvelles fontaines filtrantes ; 1757, *in*-12. — Reflexions sur les vaisseaux de cuivre, de plomb et d'étaim, 1757, *in*-12.

Amyot, (Jacques) naquit à Melun, en 1513 ; son pere était, selon quelques-uns, marchand mercier, selon d'autres, boucher. La prodigieuse fortune qu'il fit, a rendu les littérateurs fort curieux de savoir l'état de sa famille. Ce qu'on sait de certain, c'est qu'elle était très - obscure. Amyot commença comme Sixte V. Un cavalier qui le trouva au milieu des champs dans la Beauce, le porta en croupe à l'hôpital d'Orléans. Amyot, qui avait quitté sa maison pour échapper à un châtiment, se rendit à Paris et y mendia. Une dame, qui le trouva d'une figure fort agréable, le prit pour accompagner ses enfans au collége. Amyot profita de cette occasion pour se former. Il recueillit les fleurs et les fruits de la littérature, et brilla dès-lors à Paris. Il quitta cette ville peu de tems apres, parce qu'on l'accusait d'être favorable aux nouvelles erreurs. Il se retira chez un gentilhomme de Berri, qui lui confia ses enfans. Henri II ayant passé en Berri, Amyot fit une epigramme grecque, que ses eleves presentèrent au roi. Le chancelier de l'Hôpital fut si enchanté de ce petit ouvrage, qu'il dit à Henri, que l'auteur etait digne de veiller à l'éducation des enfans de France. Ces vers grecs furent, selon quelques auteurs, le premier degré qui fit monter Amyot aux plus grandes dignités : mais cette origine de sa fortune paraît un peu romanesque, et est contredite par les dates. Les historiens les plus judicieux s'accordent tous à dire qu'Amyot étudia d'abord à Paris, au collège du Cardinal-le-Moine ; qu'il fut ensuite précepteur de Guillaume de Saci - Boucherel, alors secrétaire d'état. Ce ministre le recommanda à Marguerite, sœur de François Ier, et ce fut par le crédit de cette princesse, qu'il eut la chaire de Lecteur public en grec et en latin dans l'université de Bourges. Amyot traduisit les *Amours de Théagène et de Chariclée*, roman grec d'Héliodore d'Emèse, qui, selon l'abbe Le Bœuf, aurait été mieux remplacé par la traduction d'un Père grec : mais sous François Ier, qui

en fait de mœurs n'y regardait pas de si près, cette plate et dégoûtante lubricité lui valut l'abbaye de Bellozane. Le même esprit lui fit traduire les *Amours de Daphnis et de Chloé*, de Longus, conte plus obscène encore, qui a paru en 1718, avec des figures gravées par Benoît Audran. Après la mort de François Ier., Amyot suivit en Italie Morvilliers. Il eut occasion d'y voir le cardinal de Tournon, et Odet de Selves, ambassadeur à Venise. Ce fut dans cette ville qu'il reçut ordre d'Henri II, de porter au concile de Trente une lettre de ce prince, où il se plaignait de ce qu'il ne pouvait envoyer ses évêques à Trente, à cause de la guerre qu'on lui faisait en Italie. Amyot, à son retour, fut fait precepteur des enfans de France. Charles IX, son élève le nomma son grand aumônier, et lui donna peu de tems après l'abbaye de St.-Corneille de Compiègne et l'évêché d'Auxerre. Henri III, qui avait été aussi son disciple, lui conserva la grande aumônerie, et y ajouta pour toujours le cordon de l'ordre du St.-Esprit, en considération de ses talens et de ses services. Amyot manqua à la reconnaissance qu'il devait pour de si grands bienfaits, en favorisant les rebelles de la ville d'Auxerre, si l'on en croit de Thou; mais cet historien souvent prevenu, a été contredit sur ce fait par l'auteur de la *Vie* de ce prélat, qui mourut le 6 février 1593, à l'âge de 79 ans. Le plus célèbre de ses ouvrages est sa *Traduction des OEuvres de Plutarque*, qui est estimée encore aujourd'hui, malgré tant d'autres, écrites depuis en langage moderne. « Tant qu'un style simple et » naïf aura de quoi plaire, » dit l'auteur des *Trois Siè-* » *cles*, elle sera lue avec plai- » sir par ceux qui aiment à » retrouver les traces de l'an- » cienne aménité française ». On en a beaucoup moins loué l'exactitude; elle fourmille de contre-sens et de fautes. Quelques savans même ont voulu persuader qu'Amyot avait traduit Plutarque sur une version italienne de la bibliothèque du roi; mais quelle apparence qu'un professeur en langue grecque, qu'un homme qui faisait assez bien des vers dans la même langue, ne sût pas assez de grec pour traduire sur l'original? On a encore d'Amyot la traduction des *Sept Livres de Diodore de Sicile*, et de quelques Tragéd. grecques, etc. La bonne edit. de Plutarque est de Vascosan, 1567 et 1574, 13 vol. *in*-8°., 6 aux Vies, 7 aux Morales, avec la table. Il faut prendre garde si dans le tome VI des Vies, celles d'Annibal et Scipion, par l'Ecluse, s'y trouvent. Le même Vascosan a donné une edit. de Plutarque, 4 vol. in-fol., qui est moins

chère que l'*in*-8°., mais n'est pas moins belle. Les *OEuvres mêlées d'Amyot* sont imprimées à Lyon, 1611, *in*-8°. Bastien, libraire à Paris, a donné une très-belle édition *in*-8° des *OEuvres de Plutarque*, trad. par Amyot. Cussac en a donné une superbe *in*-8°. et *in*-4°.

AMYRAULT, (Moïse) naquit à Bourgueil, en Touraine, l'an 1596, et mourut en 1664. Son père voulut le consacrer à la jurisprudence, mais Amyrault préféra la théologie. Nous avons de lui Un traité de la Grace et de la Prédestination.—Une Apologie de sa Religion, 1647, *in*-8°. — Une Paraphrase sur le Nouveau Testament, 12 vol. *in*-8°. — Une autre sur les Pseaumes, *in*-4°. — La vie de la Noue, dit *Bras-de-fer*, Leyde, 1661, *in*-4°. — Une Morale Chrétienne, etc.

ANCILLON, (Charles) né à Metz, le 29 juillet 1659, mort à Berlin, le 5 juillet 1715, à 56 ans, a publié son Traité des eunuques, sous le nom de C. Ollincau, qui est l'anagramme de son nom; il a publié ce livre à l'occasion d'un eunuque qui voulait se marier.

ANCOURT, (Florent Carton d') naquit à Fontainebleau, le premier novembre 1661, et mourut à Courcelle-le-Roi, en Berri, en 1725.

Ses talens pour le barreau, dont il avait embrassé la profession, malgré les instances du Père de la Rue, jésuite, qui voulait le faire recevoir dans la société, l'aurait rendu célèbre, si une passion violente, qu'il conçut pour une comédienne ne l'eut pas engagé dans une autre carrière, où il ne s'est pas acquis moins de gloire.

D'Ancourt fut non-seulement grand acteur, mais encore auteur distingué : son Théâtre annonce dans presque toutes les pièces, un génie égal, quelquefois à celui de Molière, et capable d'en approcher plus constamment, si sa trop grande facilité ne l'eut souvent jetté dans la négligence et l'incorrection. Dans ses Comédies, Dancourt n'a qu'un petit cercle, autour duquel il revient sans cesse; presque par-tout ce sont des financiers, des procureurs ou des villageois, qui forment la base de ses comédies. Il est même plus souvent au village qu'à la ville, et aussi souvent au moulin qu'au village. Le talent singulier qu'il eut, pour faire parler les paysans, les lui fit souvent mettre en jeu; il les peint toujours d'une manière naturelle; il les fait parler de même : nul auteur, avant lui, n'avait osé composer une pièce toute en style villageois. Dancourt en a fait plusieurs, et toutes ont réussi; la plupart même sont restées

au théâtre. C'est donc un nouveau genre, dont la scène française lui est redevable. Borné aux petites peintures, il entreprit rarement de grands tableaux; et lorsqu'il voulut le tenter, il choisit mal ses sujets : j'en excepte le *Chevalier à la mode*, pièce d'intrigue. D'Ancourt a su y jetter des caractères plaisans et bien soutenus; mais ce qui paraît l'avoir principalement occupé, c'est le soin d'ajuster au théâtre l'Histoire et le Vaudeville du jour. Une aventure, une mode, un proverbe, la plus legere circonstance, lui fournissaient l'idée d'une comédie; et souvent la pièce a survécu aux circonstances qui l'avaient fait naître. Les agrémens de sa conversation egalaient les charmes de son style. Louis XIV prenait plaisir à l'entendre, et l'honorait d'une bienveillance particulière. Dans une circonstance, d'Ancourt étant sur le point de tomber dans un escalier, qu'il ne voyait pas, le monarque à qui il parlait dans ce moment, le retint par le bras, en lui disant : — Prenez garde, d'Ancourt, vous allez tomber. Puis se retirant vers les seigneurs qui l'environnaient. — Il faut convenir, leur dit-il, que cet homme parle bien. — Plusieurs princes s'empressèrent de le combler de bienfaits. L'électeur de Bavière lui fit un jour présent d'un diamant de mille pistoles. Ces anecdotes sont connues, mais comme elles tiennent au talent de l'auteur, nous n'avons pas voulu les passer sous silence. Ses ouvrages ont eté rassemblés en 1729, en 8 vol. *in*-12. Celles de ses Comédies qui ont été conservées au théâtre sont : les Bourgeoises à la mode. — Les trois Cousines. — Le Chevalier à la mode. — Les Coquettes. — Le Moulin de Javelle. — La Parisienne. — La Foire de Bezons. — Le Mari retrouvé. — Colin-Maillard. — Le Galant Jardinier. — Le Tuteur.

Andouillé (M.) écuyer conseiller, premier chirurgien du roi, en survivance, vice-président de l'Acad. royale de chirurgie, et associé libre de l'Acad. des sciences, a laissé des Dissertations intéressantes sur les plaies d'armes à feu, et sur les abcès du foie, à la suite des plaies de tête.

André, (Yves-Marie) Jésuite, né à Châteaulin, dans le comté de Cornouailles, en 1675, mourut en 1764. La chaire de professeur de mathematiques le fixa à Caen : il y remplit ce poste avec autant de fruit que d'applaudissemens. Aucun genre de littérature ne lui était étranger; il avait réussi dans la chaire, il avait fait des vers pleins de graces, mais il est principalement connu par son Essai sur le Beau; c'est une de ces pro-

ductions originales, qui ne sauraient être que le fruit du genie. C'est dans cette source que la plupart des auteurs didactiques d'aujourd'hui ont puise les bons preceptes qu'ils ont donnes, et c'est d'après ces préceptes que les jeunes littérateurs doivent travailler pour obtenir de véritables succès. L'imitation de la nature, voilà le grand point auquel il faut tendre. Le P. André développe ce principe avec un ordre, un discernement, une clarté, qui ne laissent rien à desirer. Il définit toutes les espèces de Beau avec précision, avec justesse. Le chapitre qui regarde le Beau dans les ouvr. d'esprit, est plein de reflexions profondes, instructives, lumineuses; il semble y être l'interprête des Muses et de la Nature. Dans le chapitre qui concerne le Beau dans les mœurs, la raison, le sentiment, la verite, ne se sont jamais mieux exprimes que par sa plume; on y voit briller une philosophie supérieure, qui connait aussi bien les passions du cœur, que les ressorts de la politique humaine. On en a donne une nouv. édit. dans le recueil de ses Œuvres, en 1766, 5 vol. *in*-12.

André, chirurgien de l'hôpital de la Charité à Versailles, né à Dijon le 15 oct. 1704, a donné les ouvrages suivans: Dissertation sur les maladies de l'urètre qui ont besoin de bougies, 1751, *in*-12. — Observations pratiques sur les maladies de l'uretre et sur plusieurs faits convulsifs, 1756, *in*-12. — Manière de faire usage des bougies antivénériennes, 1758, *in*-8°. — Nouvelles observations sur les maladies de l'uretre et de la vessie, *in*-8°.

André, oratorien. On a de lui: Lettre à M. Prévost sur les missions du Paraguay... — La divinite de la religion chrétienne vengée des sophismes de J. J. Rousseau, auteur d'Emile, 1763, 2 vol. *in*-12. et *in*-8°. — Esprit de M. Duguet, 1764, *in*-12. — Hist. générale et particulière de Bohême, Vienne et Pétersbourg, 1784, 2 vol. *in*-8°.

André, homme de Lettres à Paris, est connu par une Epître d'un jeune poète à un jeune guerrier, pièce qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1773, *in*-8°.; et par les Bienfaits de la Nuit, ode qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1774, *in*-12.; et par une Hist. abrégee de l'Empire britannique pour les annees 1792, 93, 94, par Fr. Plowden, trad. de l'anglais, 1796, 2 vol. *in*-8°.

Andreu de Bilistein, (Charles Léopold) de Nancy, conseiller de Commerce en Russie, a donné un Essai sur

la

la ville de Nancy, 1762, *in*-12. — Institution militaire pour la France ou le Vegèce franç., Amsterdam, 1762, 2 vol. *in*-8°. — Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar, Amsterdam, 1764, *in*-12. — Essai sur la navigation lorraine, 1764, *in*-12.

Andrezel, (le marquis d') est connu par un ouvrage qui a pour titre : *Essais politiques*, 1757, 2 vol. *in*-12. Il en a paru une seconde édit. en 1766, aug. aussi en 2 vol. *in*-12.

Andrieu, doct. en méd. et chirurgien. On a de lui : Avis aux citoyens sur les causes, les caracteres et les vrais remédes de l'aveuglement, de la surdité, et des principaux accidens vénériens, 1780, *in*-8°. — Nouveaux moyens également sûrs, agréables et commodes pour guérir la maladie anti-sociale sans le secours des applications caustiques ni des instrumens tranchans, etc. 1782, *in*-8°. — Nouvel avis à la société sur 3000 guerisons opérees à Paris avec la poudre médicamenteuse du chevalier Godernaux. Orléans, 1784. — Avis conservateur du citoyen sur les causes des maladies violentes et de mort imprevue, qui ravagent soudain les hommes de tous les rangs; découverte interessante du 18e siecle, 1786, gr. *in*-8°. — Agenda antisyphillitique, pour connaitre et guérir les maladies vénériennes, 1786, *in*-8°. — Compte rendu au public sur les nouveaux moyens de guerir les maladies venériennes, dans tous les cas, d'une manière certaine, agréable et peu onéreuse, augmente d'un agenda anti-syphillitique, 1786, *in*-8°.

Andrieux, membre de l'instit. et du tribunat, a donné les ouvrages suivans: Anaximandre, ou le Sacrifice aux Graces, com. en 1 acte et en vers de six syllabes, représentee et imprimée en 1782. — Les Etourdis, ou le Mort supposé, com. en 3 actes et en vers, representée et imprimee en 1787. — L'Enfance de J. J. Rousseau, com. en 1 acte, mêlée d'ariettes (musique du cit. Dalayrac), représentée et imprim. en prairial de l'an II. — Contes et opuscules en vers et en prose, 1 vol. *in*-8°., an VIII.

Andri, (Nicolas) d'abord professeur de philosophie à Paris, au college des Grassins, ensuite au collége royal, et doyen de la faculté de medecine, mourut en 1742, dans un âge avancé. Il est auteur de quelques ouvrages de litterature qui ne lui ont pas survécu. Comme médecin, il a donné un bon Traite de la génération des vers dans le corps humain, *in*-12. — Un autre, intit. l'Orthopédie, ou l'Art de prévenir et de corriger dans

les enfans les difformités du corps. — Traité des alimens de carême, 1713, 2 vol. *in*-12. — Remarques sur la saignée, la purgation et la boisson, 1710, *in*-12. — La prééminence de la médecine sur la chirurgie, *in*-12. 1728.

Andri, (Charles-Louis-François) doct. rég. de la ci-devant faculté de médec. de Paris, et profes. de chirurg. en langue franç., a donné Manuel du jardinier, 1765, *in*-8°. — Matiere médicale extraite des meilleurs auteurs, 3 vol. *in*-12. 1770. — Discours prononcé aux écoles de méd. pour l'ouverture solemnelle des écoles de chirurgie, sur cette question : Combien la chirurgie doit aux travaux des médecins? le 22 nov. 1772, 1773, *in*-12. — Recherches sur la rage, nouv. édit. 1781, *in*-8°. — Précis historique sur la vie de Sanchez, à la tête du catalogue des livres de ce médecin, 1783, *in*-8°. — Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine, (avec Thouret) 1783, *in*-8°. — Observations sur les maladies vénériennes, par Sanchez, 1785, *in*-12. — Recherches sur la mélancolie, 1780, *in*-4°.

Androuet du Cerceau, (Jacques) fameux architecte de la fin du 15e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages sur son art. Il donna les dessins de la grande galerie du Louvre à Paris. Le Pont-Neuf, les hôtels de Sully, de Mayenne, des Fermes, de Carnavalet, etc. etc. sont de lui. Il mourut dans les pays étrangers où il s'était retiré, pour exercer plus tranquillement la religion calviniste qu'il avait embrassée. On a de lui son *Architecture*, 1559, *in*-fol., réimprimée depuis. — Les plus excellens bâtimens de France, 1576. — Leçons de perspective, Paris, 1576, *in*-folio.

Aneau, (Barthelemi) était né à Bourges. Sa fin cruelle et malheureuse, l'a rendu aussi célèbre que ses écrits. En 1565, une pierre jetee d'une des fenêtres du collége de la Trinité, de la ville de Lyon, dont il étoit principal, étant tombée sur le prêtre qui portait le S. Sacrement en procession le jour de la Fete-Dieu, les catholiques, irrités de cette action, entrèrent sur le champ dans le collége, et ayant trouvé Aneau, qu'on regardoit comme un calviniste secret, l'assommèrent et le mirent en pièces. On a de lui des Chants-Royaux. — Un Mystère de la Nativité, 1559, *in*-8°. — Lyon marchand, satyre française, 1542, *in*-16. — Plusieurs autres ouvrages en vers et en prose. Les curieux recherchent son Alector, ou le Coq, hist. fabuleuse, Lyon, 1560, *in*-8°., reimprimé à Paris en 1769, *in*-12.

Ange de St.-Joseph, (le P.) carme déchaussé de Toulouse, dont le vrai nom était la Brosse, mourut provincial de son ordre, à Perpignan, en 1697. Comme il avait resté long-tems dans la Perse, en qualité de missionnaire apostolique : le libre séjour qu'il fit dans ce royaume, lui donna lieu d'en apprendre la langue. Cette connaissance l'engagea d'entreprendre une traduction latine de la *Pharmacopée persane*, qui vit le jour à Paris en 1681, *in*-8°. Il y a encore de lui, *Gazophylacium linguæ persarum*, Amsterdam, 1684, *in*-fol. Il y explique les termes en latin, en français et en italien, pour que son livre pût être d'un usage général aux nations les plus éclairées de l'Europe. Cet ouvrage est recommandable par la justesse des remarques et par divers traits historiques.

Ange de Ste. Rosalie, augustin déchaussé, et savant généalogiste, naquit à Blois, en 1655, et mourut à Paris, en 1726. Il préparait une nouvelle édit. de l'Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne, commencée par le P. Anselme, lorsqu'il fut subitement frappé de la mort. Le P. Simplicien, son associé dans ce travail, le publia en 9 vol. *in*-fol. — Le P. Ange a aussi composé l'État de la France, en 5 vol. *in*-12.

Angers, (François d') capucin de la province de Paris, joignait aux vertus attachées à sa profession, un amour ardent pour les lettres. L'on a de lui, entr'autres ouvrages : *Historia missionis capucinorum ad regnum Marochii in Africâ, etc.* Madrid, 1644, *in*-8°. — *Vita Patris Josephi Leclerc, capucini.* Paris, 1545, *in*-4°.

Angilbert, étudia avec Charlemagne, sous Alcuin, qui lui fut attaché comme un père l'est à son fils. Charlemagne lui donna Berthe sa fille, le fit gouverneur de la France maritime, depuis l'Escaut jusqu'à la Seine, et ministre principal de Pepin son fils, qui l'avait fait couronner roi d'Italie. Angilbert quitta le ministère et sa femme, pour se faire moine en 790, dans le monastère de Centule ou de St.-Riquier, dont il devint abbé peu d'années après. Il fut obligé de sortir très-souvent de son monastère pour des intérêts d'état, ou pour des affaires ecclésiastiques. Il fit quatre voyages à Rome. Dans le dernier, il accompagna Charlemagne, qui l'appelait son Homère. Il le vit couronner empereur d'Occident, et mourut l'an 814. Nous n'avons de lui que peu d'ouvrages : ce sont des poésies. On en trouve quelques-unes dans le Recueil des Historiens de France, dans Alcuin, dans le Spicilège. On

a aussi l'histoire qu'il a écrite de son monastère.

Angles. On a de lui : La Perfection de la teinture noire sur la soie, mémoire qui a concouru pour le prix proposé en 1776, par l'acad. des sciences, La Haye et Paris, 1779, *in*-8°.

Angrave, inspecteur des ponts et chaussées, est auteur d'un mémoire qui a remporté le prix proposé par l'acad. de Nismes, en 1774, sur les moyens les plus simples et les moins dispendieux d'avoir des fontaines dans les différens quartiers de cette ville, *in*-4°.

Anibert, né à Arles, membre de plusieurs académies. — Mém. historiques et critiques sur l'ancienne république d'Arles, pour servir à l'Hist. générale de Provence, Yverdon, 1779, 3 vol. *in*-12. — Mémoire sur l'ancienneté d'Arles, suivi d'observations sur la formation des marais voisins de cette ville, et sur un passage de l'Hist. d'Ammien Marcellin, 1782, *in*-12.

Annat, (François) né à Rhodez, en 1590, jésuite, professeur de philosophie et de théologie dans son ordre, assistant du général, ensuite provincial, et enfin confesseur de Louis XIV, en 1654, mourut à Paris, en 1670. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en latin, Paris, 1666, 3 vol. *in*-4°. et d'autres en français, contre les nouv. disciples de S. Augustin. Le plus singulier est celui qui est intitulé : le Rabat-joie des jansénistes, ou observations sur le miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal. Ce livre n'est plus lu, et n'a jamais mérité de l'être. Pascal lui a adressé ses deux dernières Provinciales.

Anneix de Souvenel, (Alexis-François-Jacques) né en Bretagne en 1689, mort à Rennes en 1758, bâtonnier des avocats du parlement de Rennes.

Ceux qui l'ont entendu plaider, dit l'auteur des Trois Siècles, assurent que ses discours réunissaient le talent d'une éloquence mâle et vigoureuse, à cette douce chaleur de sentiment qui achève le triomphe de la justice et de la vérité, en les faisant aimer de ceux même qui ont intérêt à les combattre. Peu d'orateurs ont possédé mieux que lui l'art de simplifier les faits les plus compliqués, les incidens les plus accumulés, et de les réduire à une proposition unique, capable de répandre la lumière sur les objets qui en paraissaient auparavant le moins susceptibles. Ce mérite, soutenu d'une diction noble, élégante et toujours correcte, a fait regarder cet avocat comme le Cochin du barreau de Rennes, et doit

faire desirer qu'on imprime ses plaidoyers.

Pour se délasser des pénibles travaux de l'état qu'il avait embrassé, Anneix entretenait commerce avec les Muses, et son Épître à l'ombre de Despréaux fait regretter qu'il n'ait pas eu plus de momens à consacrer à leur culte. Cette épître très-estimable par le fond des choses, et souvent par la manière dont elles sont rendues, est une satyre du goût du siècle pour la frivolité. L'auteur y venge avec esprit Despreaux et Rousseau de l'injustice de ceux qui ont osé reléguer ces deux grands poètes dans la classe des versificateurs.

Anquetil, (Louis-Pierre) chanoine régulier de Ste.-Geneviève, prieur de Château-Renard, et memb. de l'inst. nation., pour l'Histoire, est né à Paris. On a de lui : l'Hist. civile et politique de la ville de Reims, 1756, 2 vol. *in*-12. — L'esprit de la Ligue, ou Hist. politique des troubles de la France, pendant les 16.e et 17e siècles, 1767, 3 vol. *in*-12. On en a donné une nouvelle édit. en 1783, 3 vol. *in*-12. — Intrigue du cabinet de Henry IV et de Louis XIII, terminée par la Fronde, Maëstricht, 1782, 4 vol. *in*-12. — Vie du maréchal de Villars, écrite par lui-même, suivie du journal de la Cour, depuis 1724 jusqu'à 1734, 4 v. *in*-8°. 1785. 2e. édit. 1792, 4 vol. *in*-12. — Louis XIV, sa cour et le régent, 1789, 4 vol. *in*-8°. Précis de l'Hist. Universelle, an VII de la république, 9 vol. *in*-12.

Anquetil Duperron, frère du précédent, de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, interprète des langues orientales, et memb. de l'inst., a employé dix ans à voyager en Asie. Tous ses ouvrages sont le fruit des observations ou des études qu'il a faites pendant ses voyages. On a de lui Zen-Avesta, ouvrage de Zoroastre, contenant les idées théologiques, physiques et morales de ce législateur, traduit en français, sur l'original, avec des remarques, 1769, 5 vol. *in*-4°. — Législation orientale, ou le despotisme considéré dans les trois États, la Turquie, la Perse et l'Indostan, Amsterdam, 1779, *in*-4°. — L'Inde, en rapport avec l'Europe, 1783, *in*-8°. — La dignité du commerce et de l'état du commerçant, 1789, *in*-8°. — Des Mémoires dans le recueil de l'acad. des inscriptions, etc.

Ansart, (André-Joseph) né dans le ci-devant Artois, chapelain de l'ordre de Malte, et memb. de plusieurs acad., a donné les ouvrages suivans : Dialogues sur l'utilité des moines rentés, 1768, *in*-12. — Exposition sur le Cantique

des Cantiques de Salomon, 1770, *in*-12. — Hist. de S^t.-Maur, abbé de Glanfeuil, 1771, *in*-12. — Eloge de Charles V, empereur, traduit du poëme latin de *Jac. Masenius*, 1777, *in*-12. — Esprit de S^t.-Vincent de Paul, ou modèle de conduite proposé à tous les ecclésiastiques, 1780, *in*-12. — Hist. de S^te.-Reine-d'Alise et de l'abbaye de Clavigny, 1783, *in*-12. — Bibliothèque littéraire du Maine, ou Traité historique et critique de cette province, 1784, *in*-8°.

Anseaume, (N.) secrétaire, répétiteur et souffleur de la coméd. italienne, naquit à Paris. Nous ne parlerons pas de ses talens sous les trois premiers titres, on ne les connaît pas. Si on le juge comme poëte, on ne peut se dispenser de le mettre au rang des plus médiocres. Il a composé une infinité de pièces propres à son théâtre qui forment trois gros volumes. Quatre ou cinq de ces pièces ont réussi; il serait aisé d'expliquer la cause de leur succès, en l'attribuant aux agrémens de la musique. Cependant, on doit dire que quelques-unes ne manquent point absolument d'intérêt, telles sont: l'Isle des fous, la Clochette, les deux Chasseurs et la Laitière. Les autres productions d'Anseaume sont: Vengeance de Melpomène, prologue, 1753, *in*-12. — Le chinois poli en France, 1754. — Bertholde à la ville, 1754, *in*-12. — Le Monde renversé ou les Femmes qui commandent, opera-com. en 3 actes, Amsterdam, 1754, *in*-12. — Les Amans trompés, opera-com. en 3 actes, 1756, (avec M. Marcouville), *in*-8°. — Le Peintre amoureux de son modèle, pièce en 2 actes, 1757 et 1771, *in*-8°. — La Fausse aventurière, op. co. en 2 actes, La Haye, 1758, *in*-12. avec M. de Marcouville. — Le doct. Sangrado, opera-com. en 1 acte, 1758, *in*-8°. — Le Médecin de l'amour, opéra-com. en 1 acte, 1759, *in*-8°. — L'Ivrogne corrigé, 1759, *in*-8°. — Les Epreuves de l'amour, 1759. — Il a eu part au Procès des ariettes et des vaudevilles, pièce en 1 acte, La Haye, 1761, *in*-12. — Le Soldat magicien, opéra com., 1767 et 1775, *in*-12. — Il a travaillé en société à la nouvelle Troupe, com. en 1 acte, 1760, La Haye, 1772, *in*-12. — Mazet, com. en 2 actes, mêlée d'ariettes, 1761, *in*-8°. — La Veuve indécise, opéra com. de feu Vadé, Amsterdam, 1761, *in*-8°. Il a fait en société avec M. Quétant, le Dépit généreux, en 2 actes, 1761, *in*-8°. — Le Milicien, com. en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1763 et 1774, *in*-12. — L'Ecole de la jeunesse ou le Barnevelt français, com. en 3 actes, en vers, mêlée d'ariettes, Besançon, 1765, *in*-8°. Ces pièces sont

recueillies sous le titre : Théâtre de M. Anseaume, 1766, 3 vol. *in*-8°. — Depuis il a publié : Le Tableau parlant, com. en 1 acte, avec des ariettes, Bruxelles, 1769, *in*-8°. — La Coquette de village, com. en 2 actes, mêlée d'ariettes, 1770, *in*-8°. Semire et Melinde, com. en 2 actes, 1773, *in*-8°. — Le Retour de la Tendresse, intermède en 1 acte, 1774, *in*-8°. — La Ressource comique, ou la pièce à deux acteurs, en 1 acte, mêlee d'ariettes, 1772, *in*-8°. — Le Rendez-vous bien employé, parodie en 1 acte, en vers, mêlee d'ariettes, 1774, *in*-8°.

Anselme, (N.) de l'ordre de St.-Augustin, né à Paris, en 1625, mort en 1694.

Par son Histoire généalogique et chronologique de la maison de France, et des grands officiers de la couronne, il n'a pas peu contribué à fournir des lumières à ceux qui ont travaillé sur cette partie de notre histoire. On ne la propose pas comme un modèle de style ; on ne peut en regarder l'auteur que comme ceux qui découvrent les mines en laissant aux autres le soin d'épurer les métaux qu'on en tire, et de les mettre en valeur ; ce qui aura toujours un grand mérite aux yeux des justes appréciateurs de ce genre d'utilité.

Cette histoire a été continuée d'abord par M. de Fourny, puis par deux religieux augustins, les PP. Ange et Simplicien.

Anselme, (Antoine) abbé de St.-Sever, historiographe des bâtimens, de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, né à l'Isle-en-Jourdain, petite ville de Gascogne dans l'Armagnac, en 1652, mort en 1723. Ses sermons, ses panégyriques et ses oraisons funèbres, imprimés en 7 vol. *in*-8°., n'ont pas eu le pouvoir de soutenir la réputation qu'il s'était acquise lorsqu'il les débitait. Ses Dissertations insérées dans les Mémoires de l'acad. des inscriptions, sont plus propres à le faire regarder comme un sage érudit et un bon littérateur.

Anson, (Pierre-Hubert) né à Paris, le 11 juin, 1744, administrateur-général des postes de France, et memb. du conseil-gén. du départ. de la Seine, de la société d'émulation d'Abbeville, et fondateur du Lycée républicain, a donné les ouvrages suivans : Deux Mémoires historiques sur les villes de Milly et Nemours, insérés dans les Nouv. Recherches sur la France, Paris, (Hérissant) 1776, 2 vol. *in*-12. — Anecdotes sur les ancêtres du ministre d'Ormesson, insérées dans le journal Encyclopédique, et citées dans la Bibliothèque de la

France, de Lelong, 5 vol. *in*-fol. — Plusieurs discours sur l'administration générale, et sur les finances, insérés dans les Procès-verbaux de l'assemblée constituante, années 1789, 90 et 91. — Lettres de Milady Montagut, (traduction de l'anglais) chez Bailly, Paris, 1795, 2 vol. *in* 12. — Odes d'Anacreon, traduction nouv. en vers français, chez Dupont, Paris, 1795, 1 vol. *in*-12.

Diverses poésies insérées dans l'Almanach des Muses, dans les Etrennes Lyriques, et dans d'autres Recueils.

Antesignan, (Pierre) naquit à Rabasteins, dans le 16e siècle. Il est auteur d'une Grammaire grecque, qui fut imprimée plusieurs fois, avant qu'on en eût de meilleure. Il fit ensuite une Grammaire universelle, compilation confuse, inintelligible pour tout autre que pour un érudit de son siecle. On a encore de lui une édit. de Térence, qui ne vaut pas mieux que cette dernière Grammaire.

Anthelmy, (Joseph) chanoine de Frejus, en Provence, publia plusieurs Dissertations latines, sur l'Histoire ecclésiastique de Fréjus, Aix, 1680, *in*-4°. — Sur le Symbole de St.-Athanase, 1626, *in*-12. — Sur quelques ouvrages, attribués à St.-Léon, en particulier, les Livres de la convocation des Gentils. Son dernier ouvrage est une Lettre au P. Pagi, touchant les actions et la mort de St.-Martin-de-Tours. Il mourut à Fréjus, en 1697, âgé de 49 ans.

Anthelmy, (d') professeur de mathématiques, et inspecteur des études à l'Ecole militaire, mourut le 5 janvier 1783. On a de lui une traduction des Fables de *Lessing*, suivies d'une Dissertation sur la nature de la Fable, 1764, *in*-12. et la traduction du Messie, poëme de M. *Klopstock*, 1769, 2 vol. *in*-12.

Antilly (d') Cet auteur a donné : l'Ecole de l'adolescence, comédie, 1789, *in*-8°. — La Vieillesse d'Annette et Lubin, opera en 1 acte et en prose, 1790, *in*-8°.

Antoine (Paul-Gabriel) jésuite, vit le jour à Luneville, en 1679, et mourut à Pont-à-Mousson, en 1743, après avoir professé la philosophie, et la théologie. Nous avons de lui : — *Theologia universa dogmatica*, à Paris, 1740. 7 vol. *in*-12. — *Theologia moralis*, à Paris, 1744, en 4 vol. *in*-12, et d'autres ouvrages.

Antoine, (Joseph-Pierre) est né à Brazey, près St.-Jean de Lone, en 1730. On a de lui : La Navigation de Bourgogne, ou memoire et Projet

pour

pour augmenter et établir la navigation sur les rivieres du duché de Bourgogne, Amsterdam, 1774, *in*-4°.

Antonelle, (P. A.) maire d'Arles, et député à l'assemblée legislative, — est auteur des Observations sur le compte rendu au roi, par les commissaires civils envoyés à Arles, en 1781, *in*-8°. — Du Contraste des sentimens, ou le citoyen Delacroix en présence d'un démocrate. — De Journaux et de Discussions polémiques, pendant la révolution.

Antraigues, (le comte d') député du Vivarais, à l'assemblée nationale. Cet écrivain, l'un des plus judicieux que la révolution ait produit, fit paraître en 1789, un Mémoire sur les états-gén., 1 vol. *in*-8°. qui fit la plus grande sensation, tant par la nature des recherches qu'il présentait, que par la force et l'intérêt du style. On a encore de lui: Quelle est la situation de l'assemblée nationale? 1790, 1 v. *in*-8°. — Exposé de notre antique et seule légale constitution française, d'après nos lois fondamentales, 1792, *in*-8°. — Observations sur la conduite des princes coalisés, Londres, 1795, *in*-8°.

Anville, (J. B. Bourguignon d') géographe ordinaire du roi, secrétaire du duc d'Orléans, pensionné de l'acad. des inscriptions, géographe adjoint de l'acad. des sciences, membre de la société des antiquaires à Londres, et de l'acad. de St.-Pétersbourg, naquit à Paris, le 11 juillet 1697, et mourut le 28 janvier 1782. Son goût pour la géographie se montra dès sa premiere jeunesse. Dans le cours de ses études, il s'occupait, en lisant les auteurs anciens, à dessiner les Cartes des pays dont ils parlaient, à y placer les villes, les champs de bataille, à y tracer la marche des généraux. A l'âge de 22 ans, il obtint un brevet de géographe, et publia des Cartes qui méritèrent l'approbation de l'abbé de Longuerue, dont le suffrage, comme savant et comme naturellement désapprobateur, était doublement honorable. Rien de ce qui pouvait l'éclairer ne lui avait échappé; on était sûr qu'il n'ignorait que ce qu'il lui était impossible de connaitre à l'instant où il composait ses cartes. On y vit disparaître une foule de royaumes, de fleuves, d'îles, qu'il reléguait dans les pays des chimeres. De vastes espaces en blanc, marquaient ce qui restait à connaître; mais ils étaient une preuve de l'exactitude de tout ce qui était rempli. A la géographie moderne, d'Anville avait joint l'étude de la géographie ancienne, et de celle du moyen âge qui unit l'une

à l'autre. Géographes, philosophes, historiens, orateurs, poëtes même, il avait tout étudié, mais uniquement dans leur rapport à l'objet de son travail. Aussi, les recueils publiés par l'acad. des belles-lettres renferment - ils trente-six Mémoires importans de d'Anville, qui donnent une haute idée de son érudition. C'est à la lecture des auteurs grecs et romains et non aux observations modernes que d'Anville a dû une partie des corrections importantes qu'il a faites dans la Carte d'Italie. Depuis la publication de cette Carte, on a fait en Italie des travaux géographiques, bien combinés, et dont le résultat s'est trouvé conforme à ce qu'il avait deviné; triomphe le plus grand qu'un géographe puisse obtenir, et d'Anville l'a obtenu plus d'une fois. Ceux qui ont parcouru, ou même mesuré les pays qu'il a decrits, ont été souvent surpris d'une précision à laquelle il paraissait impossible que de simples conjectures pussent atteindre. On croirait qu'un géographe si laborieux aurait parcouru quelques - uns des pays qu'il a décrits, qu'il avait appris par ses propres observations à juger de celles des autres, que les connaissances de géometrie et d'astronomie, sur lesquelles la géographie est fondee, lui étaient familières; cependant d'Anville n'avait pas voyagé, il avait très-peu de géométrie et encore moins d'astronomie. D'Anville avait rassemble avec soin une immense collection de Cartes; on la plaçait au nombre de ces choses rares et precieuses qui semblent appartenir de droit à la nation. Le roi en fit l'acquisition, en laissant d'Anville jouir, le reste de sa vie, d'un bien qu'il devait à ses travaux et à sa réputation. Le travail nécessaire pour mettre en ordre cette collection, fut le dernier dont d'Anville put s'occuper. A peine fut-il terminé que, privé de ce grand et dernier intérêt, il perdit son activité et ses forces. L'intervalle de deux ans, qui s'écoula entre ce moment et sa mort, ne fut rempli que par le dépérissement de ses organes, et il succomba sous le poids de l'âge et des infirmites, le 28 janvier 1782. D'Anville eut toutes les bonnes qualités que doit avoir un homme laborieux, dont le plus grand plaisir est l'étude, la science qu'il cultive la passion dominante, et la gloire d'y exceller la seule ambition. On lui reprochait de laisser appercevoir la bonne opinion qu'il avait de lui-même; mais cette bonne opinion etait excusable; on ne consacre point sa vie à un objet, on ne lui fait point le sacrifice entier de son tems et de ses forces, sans éprouver pour cet objet un véritable enthousiasme, sans être pénétré de son importance, sans l'exa-

gérer même; heureux, lorsque l'objet de cet enthousiasme est une science utile et difficile. D'Anville regardait la géographie comme une des connaissances les plus dignes d'occuper les hommes, et il ne pouvait ignorer qu'il était dans cette science le premier de ses contemporains. Il n'avait jamais pu se résoudre à rien negliger de tout ce qui pouvait lui procurer quelque instruction; il était assuré que sur chaque objet il avait tout lu, tout étudié; ce n'était qu'après un travail opiniâtre qu'il prenait un parti, qu'il embrassait une opinion; il était donc naturel qu'il y tînt fermement, qu'il la soutînt d'un ton tranchant, et ce ton pouvait paraître dur, surtout, lorsque des hommes qui avaient pensé quelques heures à ce qui l'avait occupé toute sa vie, se croyoient en droit de disputer avec lui, et de le contredire. Dans toute autre circonstance, il était doux, gai, comme le sont tous ceux dont l'amour-propre porte sur des objets qui intéressent peu les autres hommes. La constitution de d'Anville était délicate, et néanmoins elle lui suffit pendant près de 60 ans à un travail de quinze heures par jour; mais la régularité de sa vie, une excessive sobriété, un genre de travail qui n'exigeait point ces grands efforts, plus fatigans qu'une application continue; la douce habitude de succès toujours répétés, qui faisaient de son amour-propre même une source de plaisirs purs et continuels; destinée, dont bien peu de savans peuvent jouir, et que bien peu de sciences peuvent procurer; toutes ces causes furent plus puissantes pour prolonger sa vie, pour le soutenir dans le travail, qu'une constitut. plus forte qui, peut-être, lui eût donné d'autres besoins et d'autres passions (*Extrait de l'éloge de d'Anville, par Condorcet*). On a de lui les ouvrages suivans: Proposition d'une mesure de la terre, dont il résulte une diminution considérable vers sa circonférence, sur les parallèles, 1735, *in*-12. — Mesure conjecturale de la terre, sur l'equateur, en conséquence de l'étendue de la mer du Sud, 1736, *in*-12. — Lettre au R. P. Castel, au sujet des pays de Kamschatka et de Jéco, avec la Réponse du P. Castel, 1737, *in*-12. — Réponse au Mém. envoyé à l'acad. des sciences, contre la mesure conjecturale, 1738, *in*-12. — Eclaircissemens géog. sur l'anc. Gaule, 1741, *in*-12. — Analyse géographique de l'Italie, 1744, *in*-4°. — Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple, et sur les mesures hebraïques de longueur, 1746, *in*-8°. — Eclaircissemens géograph. sur la carte de l'Inde, 1753, *in*-4°. — Memoire sur la carte du

Canada, 1755, *in*-4°. — Mémoire sur la carte des Côtes de la Grèce, 1757, *in*-4°. — Notice sur l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, 1760, *in*-4°. — Memoire sur l'Egypte ancienne et moderne, suivi d'une description du golphe Arabique, ou de la mer Rouge, 1766, *in*-4°. — Geographie ancienne abrégée, 1768, 3 vol. *in*-12. — Traité des mesures itinéraires, anciennes et modernes, 1769, *in*-8°. — Etats formes en Europe, après la chûte de l'empire romain en Occident, 1771, *in*-4°. — L'Empire turc, considéré dans son établissement et dans ses accroissemens successifs, 1772, *in*-12. — L'Empire de Russie, considéré dans son origine et ses accroissemens, 1772, *in*-12. — Antiquité géographique de l'Inde et plusieurs autres contrées de la haute Asie, 1775, gr. *in*-4°. — Mémoire sur la Chine, 1776, *in*-8°. — Considerations générales sur l'etude et les connaissances que demande la composition des ouvrages de géographie, 1777, grand *in*-4°. — Mémoire sur la mer Caspienne, lu à l'acad. des scienc. 1777, *in*-4°. — L'Euphrate et le Tigre, 1779, *in*-4°. — Mémoire sur la Mésopotamie, l'Irak, etc. 1781, *in*-4°. On a encore de lui une grande quantité de Cartes géographiques, recherchées toujours avec un nouvel empressement, où il devine souvent des positions, telles qu'elles ont été depuis déterminees par les plus habiles astronomes.

Apligny, (le Pileur d') a donné : Essai sur l'art de la Teinture et sur les moyens de la perfectionner, avec des observations sur quelques matières qui y sont propres, 1770, *in*-12. nouv. édit. 1774, *in*-12. — Essais historiques, sur la Morale des anciens et modernes, 1772, *in*-12. — L'Art de la teinture des fils et étoffes de coton, 1776, *in*-12. — Traité des Couleurs matérielles, et de la manière de colorer, relat. aux différens arts et métiers, 1778, *in*-12. — Traité sur la Musique, et sur les moyens d'en perfectionner l'expression, 1779, *in*-8°. — Principes de la morale, tirés des anciens et des modernes, propres à former les jeunes gens qui entrent dans le monde, 1781, *in*-12. — Instructions sur l'art de faire la bierre, 1785, *in*-12.

Araignon, (Jean-Louis) natif de Paris, a exercé la profession d'avocat au parlement de Paris. Il a donné le Siége de Beauvais, tragedie en cinq actes, 1766, *in*-8°. — Le vrai Philosophe, comedie en cinq actes en prose, 1767, *in*-8°. — Contes Philosophiques, 1770, 6 vol. *in*-12.

Arbaud, (Louis-Claude-

Gaspard-Jérôme) médecin, né à Marseille le 6 juin 1727, a donné un Abrégé de l'histoire du règne de Louis XIV, 1752, *in*-12.

Arbogast, (Louis-François-Antoine) né à Mutzig, petite ville du departement du Bas-Rhin, le 4 octobre 1759; professeur de Mathématiques à l'Ecole d'artillerie de Strasbourg, et à l'Ecole centrale du département du Bas-Rhin, membre associé de l'Inst. nat. de France, correspondant de l'académie des sciences de Pétersbourg, a publié les deux ouvrages suivans : Mémoire sur la nature des fonctions arbitraires qui entrent dans les intégrales des équations aux différentielles partielles, pièce qui a remporté le prix de l'académie des sciences de Pétersbourg en 1790. Avec l'épigraphe : *Nulli quæ subdita legi*, Pétersbourg, de l'imprimerie de l'acad. des sciences, 1791, 1 volume *in*-4° de 96 pages, avec 3 planches. — Du calcul des dérivations et de ses usages dans la théorie des suites, et dans le calcul différentiel, Strasbourg, chez Levrault, an VIII. 1 vol. *in*-4°. de 400 pages.

Arcère, (Louis-Etienne) prêtre de l'Oratoire, né à Marseille, et mort en 1781 dans un âge avancé, est moins connu par les prix de poesie qu'il remporta à Toulouse, à Marseille, à Pau, que par son Histoire de la ville de la Rochelle et du pays d'Aunis, qu'il publia en 1756, en 2 vol. *in*-4°. Cet ouvrage, écrit avec clarté, et quelquefois avec élégance, offre des recherches curieuses. — On a encore de lui un Eloge historique du P. Jaillot, 1750, *in*-4°. — Le journal historique, au sujet de la tentative de la flotte anglaise sur la côte d'Aunis, 1757, *in*-4°. — Un Mémoire sur la nécessité de diminuer le nombre des Fêtes, 1763, *in*-12. — L'état de l'agriculture des Romains, depuis le commencement de la république jusqu'au siècle de Jules César, relativement au gouvernement, aux mœurs et au commerce, 1777, *in*-8°.

Arcet, (Jean d') médecin, membre de l'Institut et du senat-conservateur. Ce savant minéralogiste a donné un Mémoire sur l'action d'un feu égal, violent et continué pendant plusieurs jours sur un grand nombre de terres, de pierres et chaux métalliques, essayées pour la plupart, telles qu'elles sortent du sein de la terre, *in*-8°, 1766. — 2e Mémoire, *in*-8°, 1771. — Discours sur l'état actuel des Pyrénées et sur les causes de leur dégradation, *in*-8°, 1776. — Experiences faites par MM. Rouelle et d'Arcet, d'après celle de M. Sage, sur la quantite d'or qu'on retire de la terre végé-

tale et des cendres des végétaux, *in*-12, 1778. — Un rapport sur la fabrication des savons, *in*-8°, 1795. — Beaucoup d'autres Mémoires.

ARCHAMBAL, (Jacques DESLACS d') vicaire-général de Bazas, a donné un Code ecclésiastique, ou collection des capitulaires, ordonnances, edits, etc. jusqu'à Louis XVI, touchant la jurisdiction de l'eglise de France, 1778, 1 v. *in*-4°; c'est l'abrégé des capitulaires de Baluze.

ARCHON, (Louis) chapelain de Louis XIV, naquit à Riom en Auvergne en 1645, et mourut en 1717. On a de lui l'Histoire de la Chapelle des rois de France, Paris, 1711, 2 vol. *in*-4°, pleine de recherches curieuses. Il était licencié en théologie de la faculté de Paris.

ARÇON, (d') général de de division, inspecteur des fortifications et membre du senat-conservateur, etc. On a de lui : de la Force militaire considérée dans ses rapports conservateurs, pour servir au developpement d'un plan de constitution dispose dans l'objet de faire mouvoir ensemble et avec l'armée les corps de l'artillerie, du genie et de l'état-major, sans altérer et sans confondre leurs fonctions, etc. Strasbourg et Paris, 1789, *in*-8°. — Suite du Mémoire précédent, 1790, *in*-8°. — Reponse aux Mémoires de M. de Montalembert, sur la fortification dite perpendiculaire, 1790, *in*-8°. — Considerations milit. et polit. sur les fortifications, 1796, *in*-8°.

ARCONVILLE. (M^de^ THIROUX d') Cet auteur a des droits à l'estime publique, par le grand nombre et l'utilité de ses ouvrages. En voici le détail.

Avis d'un père à sa fille, traduit de l'anglais, d'Halifax, 1756, *in*-12. — Leçons de Chimie, traduit de l'anglais, 1759, *in*-4°. — De l'Amitié, 1761, *in*-8°. — L'Amour éprouvé par la mort, ou Lettr. modernes de deux Amans, de Vieille-Roche, 1763, *in*-12. — Des Passions, 1764, *in*-8°. — Pensees et Reflexions morales sur divers sujets, 1765, *in*-12. — Mélanges de Poésies anglaises, traduits en français, 1764, *in*-12. — Essai pour servir à l'hist. de la Putrefaction, 1766, *in*-8°. — Estentor et Thérisse..... — Dona Gratia d'Ataïde, comtesse de Ménessés, hist. portugaise, 1770, *in*-8°. — Vie du cardinal d'Ossat, avec son discours sur la Ligue, 1771, 2 vol. *in*-8°. — Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre, 1774, 3 vol. *in*-8°. — Hist. de François II, roi de France, suivie d'une Dissertat., trad. de l'italien, de M. Suriano

ambassadeur de Venise, sur l'etat de ce royaume à l'avenement de Charles IX au trone, 1783, 2 vol. gr. *in*-8°.

Arcq, (Philippe-Auguste de Ste-Foy, chevalier d') né à Paris, et mort en 1779, fut homme de lettr. Il se mêla de beaucoup d'affaires qui le firent exiler à Tulles, où il finit ses jours. « Il etait né avec de l'esprit et du talent, dit l'auteur des Trois-Siècles. Il a cultivé les lettres par goût, et les ouvrages qu'il a publiés ont été accueillis du public. Ses *Loisirs*, 1755, *in*-8°, font regretter qu'il n'en ait pas eu davantage; ils sont tout-à-la-fois agréables et instructifs, sans que nous prétendions garantir la justesse de toutes les pensees. Le *Temple du Silence*, 1754, *in*-12, où il serait à souhaiter que les trois-quarts des auteurs modernes allassent faire un peu de sejour, est un Roman, où l'imagination, la philosophie, l'elegance, se disputent l'avantage de captiver et d'amuser le lecteur. Une morale saine, des sentimens delicats, des caracteres bien saisis et bien developpés, des evenemens presentes avec art, des reflexions naturelles et repandues avec choix, y forment un tableau interessant, dont le but est d'inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu. Les *Lettres d'Osman*, en [illegible] vol. in-12, sont ecrites avec la legereté qui convient à ces sortes de productions. L'*Histoire générale des Guerres*, en 2 vol. *in*-4°, et l'*Histoire du Commerce et de la Navigation*, en 2 vol. *in*-12, prouvent que l'esprit du chevalier d'Arcq n'est pas moins susceptible de profondeur et de solidité, que de delicatesse et d'agrément. Les vues sages et utiles qu'il a répandues dans ces deux ouvrages, et sur-tout dans le dernier, lui assurent la double gloire d'avoir su amuser et instruire le public. On a encore de lui le *Roman du jour*, 1754, *in*-12, et la *Noblesse militaire* ou le *Patriote français*, 1756, *in*-12.

Arcy, (Patrice d') né en Irlande le 28 septem. 1725, et mort à Paris le 18 oct. 1779, passa en France en 1739, où il apprit les mathématiques du père de Clairaut. La profession des armes lui fit connaître l'utilité de ce qu'il savait, et l'engagea à s'y appliquer de plus en plus. Il parvint, par sa conduite militaire, au grade de maréchal de camp, et par ses écrits, à la place de membre de l'académie royale des sciences. Il a successivement donné: des Reflexions sur la theorie de la Lune, *in*-8°. — Essai d'une nouv. theo. d'artil., 1760, *in*-4°. — Rec. des pièces sur un nouv. fusil, 1777, *in*-8°. — Des Mem. dans le Rec. de l'acad. des sciences.

Ardenne, (Jean-Paul d') prêtre de l'Oratoire, à Mar-

seille, mourut le 5 décembre 1769, dans une campagne auprès de Folcarquier, où il distribuait des remèdes aux pauvres. On a de lui la Culture des renoncules, des œillets et autres fleurs. — Et une Année champêtre, ou Traité d'agriculture, 3 vol. *in*-12.

Ardenne, (Esprit-Jean d') frère du précédent, a donné des Fables assez estimées qui, avec d'autres poésies, forment 4 vol. *in*-12. il est mort en 1748.

Arena, (Antoine de) ou du Sable, naquit à Solliers, dans le diocèse de Toulon, et mourut en 1544, étant juge de S^{t}.-Remy, près d'Arles. Il est connu moins par ses livres de jurisprudence que par ses vers macaroniques. On sait que cette poesie, que Merlin Coccaie rendit celèbre en Italie, consiste à enfiler confusément des mots moitié latins, moitié français, moitié provençaux, et d'en faire un mélange d'un goût barbare. C'est sous cette forme poétique qu'Arena a décrit la guerre de Charles V en Provence, imp. à Avignon, en 1537. Cette édit. qui est très-rare, a été réimprim. en 1747, *in*-8°., à Paris, sous le nom d'Avignon. Il y a encore d'autres poésies macaroniques du même auteur, *de Bragardissima villa de Soleriis*, etc. 1670, *in*-12.

Argens, (Jean-Baptiste de Boyer, marquis d') naquit en 1704 à Aix en Provence, du procureur-gén. au parlem. de cette ville. Son père voulut en vain le consacrer à la magistrature. Vif et impétueux, il prit le parti des armes à l'âge de 15 ans. Il se trouva au siége de Kell, où il fut blessé légèrement en 1734. Après le siége de Philisbourg, il fit une chûte de cheval, qui le blessa tellement, qu'il fut obligé de renoncer au service. Il passa en Hollande, et trouva une ressource dans sa plume. Frédéric II, étant parvenu au trône de Prusse, l'appela auprès de lui, et se l'attacha en qualité de chambellan. Après avoir passé environ 25 ans à Berlin, où il se maria, il tourna ses regards vers sa patrie, et revint à Aix, où il vécut en philosophe. Il mourut en 1771. Sa conversation plaisait, par une vivacité pétillante, et des saillies tout-à-fait originales. Il avait du penchant à l'hypocondrie; mais il était d'ailleurs bon époux, bon ami et bon maître. Il avait, comme il le disait lui-même, des dogmes qui dépendaient des saisons: aussi laissait-il courir sa plume avec la plus grande liberté. Bayle était son modèle. Il avait une ardeur de savoir qui s'étendait à tout. Il possédait plusieurs langues; il se mêlait de chymie et d'anatomie; il peignait assez bien. Ses ouvrages sont connus. Voici le jugement

que

que porte de cet écrivain l'auteur des Trois Siècles : « Jamais, dit-il, l'abus de l'érudition ne s'est fait plus sentir que dans les ouvrages du marquis d'Argens. Son imagination y paraît féconde, mais peu réglée ; son esprit aisé, mais minutieux et trop enclin à la satyre ; son style naturel, mais diffus et très-négligé. Son ton est plus hardi que philosophique, ses plaisanteries plus indecentes qu'agréables, ses discussions plus pedantesques qu'instructives. Sans ses Memoires, M. le marquis d'Argens n'aurait pas un seul ouvrage digne d'être lu. » Nous laissons à nos lecteurs à apprecier ce jugement qui attaque plus la nature des productions volumineuses du marquis d'Argens, que la maniere dont elles sont ecrites. Quoi qu'il en soit, voici la liste des ouvrages de cet écrivain, suivant l'ordre dans lequel ils ont paru : Mém. et Lettres du marquis d'Argens, Londres, Rouen, 1735, *in*-12. nouv. édit. 1736, *in*-12, Londres, 1737, *in*-8°., Paris, 1748, *in*-8°. — Le Philosophe solitaire, ou Mémoires du marquis de Mirmon, Haye, 1736, *in*-12. — Mémoires de la comtesse de Mirol, 1736, *in*-12. — Le Mentor Cavalier ou le fortuné Florentin, Haye, 1736, *in*-12. — Enchaînement de l'amour et de la fortune, Haye, 1736, *in*-12, 1748, *in*-12. — Mémoires de Mlle. Mainville, Haye, 1736, *in*-12. — Mémoires du comte de Vaxerre ou le faux Robin, Haye, 1737, *in*-12. — Le Philosophe amoureux ou les Mémoires du comte de Mommejan, Haye, 1737, *in*-12. — Aventures de Rosaline, La Haye, 1737, *in*-12. — Lettres morales et critiques sur diverses occupations des hommes, Amsterd. 1737, *in*-12, Haye, 1747, *in*-12. Amsterd. 1748, *in*-12. — Mémoires secrets de la Répub. des Lettres, Haye, 1737, 4 vol. *in*-12, 1748, 6 vol. *in*-12. 1766, 11 vol. *in*-12, nouv. édit. sous le titre : Hist. de l'Esprit humain, Berlin, 1765, *in*-8°. — Anecdotes hist. galantes et littér. du tems présent, Haye, 1737, *in*-12. (désavouées par lui). — Philosophie du bon sens, ou Réflexions philosophiques sur l'incertitude des connoissances humaines, à l'usage des cavaliers et du beau sexe, Londres, Haye, 1737, *in*-8°., édit. augmentée, Haye, 1740, 2 vol. *in*-12, 1646, 2 vol. *in*-12, 1753, 3 vol. *in*-12, Dresde, 1754, *in*-12, Haye, 1768, 3 vol. *in*-12, Dresde, 1769, *in*-12. — Lettres d'un sauvage dépaysé à son correspondant en Amérique, Haye, 1738, *in*-12, desavouées. — Lettres juives, Haye, 1736, *in*-8°., nouv. edit. augm. 1738, *in*-8°., 1742, 6 vol. *in*-8°.; la meilleure edit. Haye, Paris, 1766, 8 vol. *in*-8°. — Lettres chinoises, Haye, 1739, 5 vol. *in*-8°.

1742, *in*-8°. — Lettres amusantes ou Délassement de l'esprit, Haye, 1739, 2 vol. *in*-12, désavouees. — Mémoires de Meilcourt, Haye, 1739, *in*-12. — Anecdotes vénitiennes et turques ou Nouveaux Mémoires du comte de Bonneval, Haye, 1748, *in*-8°. sous le nom de Mirone, desavouées. — Aventures de la comtesse de Vanjour, sous le nom de Mirone, désavouées, Haye, 1741, 3 vol. *in*-8°. — Lettres cabalistiques, Haye, 1741, 6 vol. *in*-8°., 1754, 7 vol. *in*-8°. — Le Triomphe de la vertu, ou Voyages sur mer, et aventures de la comtesse de Bressol, 1741, 3 vol. *in*-12. — Réflexions hist. et crit. sur le goût et sur les ouvrages des principaux auteurs, Haye, 1743, *in*-12. — Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit et du cœur, par le marquis d'Argens et Mlle. de Cochois, Haye, 1744, nouv. edit. 1765, 4 vol. *in*-12. — Mémoire du chevalier ***, Haye, 1745, 2 vol. *in*-8°. — Lettres philosophiques et critiques, par le marquis d'Argens et Mlle. de Cochois, Haye, 1744, *in*-12. nouv. edit. 1746, *in*-12. — Bibliothèque crit. ou Mém. pour servir à l'hist. littéraire ancienne et moderne, Berlin, 1746, *in*-8°. — Critique du du siècle, Haye, 1746, 2 vol. 8°. nouv. édit. 1755, 2 vol. *in*-12. — Songes philosoph., par l'auteur des Lettres juives, Berlin, 1746, *in*-8°. — Aventures de Bella, Haye, 1758, *in*-12, désavouées. — Réflexions sur les écoles de Peinture, Berlin, 1752, *in*-12. nouv. édit., sous le titre: Examen crit. des différentes écoles de peinture, Berlin, 1768, *in*-8°. — *Ocellus Lucanus* en grec et en français, avec des dissertations, Berlin, 1762, *in*-12. — Le traité de la nature et de l'ame du monde, par Timée de Locres, traduc. avec des notes, Berlin, 1763, *in*-12. — Défense du Paganisme, trad. du grec de Julien, avec des Dissert. et de Notes. Berlin, 1764, *in*-8°. nouv. edit. Genève.... — Lettres interessantes sur différentes matières, Genève, 1765, *in*-8°. — Œuvres contenant les Lettres juives, chinoises et cabalistiques et la philosophie du bon sens, 1768, 24 vol. *in*-12. — L'amour vainqueur des préjugés et couronné par la bienfaisance ou Memoires du comte de Rosnay et marquis d'Orrouville, ouvrage posthume, Haye et Paris, 1780, *in*-12. — Quelques Mémoires, parmi ceux de l'académie de Berlin. On a donné en 1775, l'Esprit du marquis d'Argens, 1 vol. gr. *in*-12.

Argens, (Luc de Boyer d') frère du précédent, chevalier de Malte, mort le 30 mai 1772, est auteur de réflexions politiques sur l'état et les devoirs des chevaliers de Malte, 1739, 1 v. *in*-16.

Argental, (le comte d') le plus intime ami de l'écrivain le plus celebre de son siècle, (de Voltaire) ne doit pas être oublié dans les *Siècles Littéraires de la France.* Nous le ferons connaître en transcrivant une partie de la Notice que Laharpe fit insérer dans le journal de Paris, le 16 janvier 1788, époque de la mort du comte d'Argental. « Il paraît que M. d'Argental, dit » Laharpe, a été un des » hommes les plus heureusement nés pour eux comme » pour les autres. Passé les » premières années de sa jeunesse où l'on sacrifie plus ou » moins aux passions de cet » âge, il n'a eu que des inclinations douces, et des plaisirs tranquilles; il cultivait » l'amitié, les lettres et la société. Ce fut-là sa vie entière; » elle a toujours été la même » sans altération jusqu'à l'âge » de 88 ans. Engagé quelque » tems dans la magistrature, » il en remplit les devoirs avec » une exactitude qui semblait » ne lui rien coûter. Devenu » depuis ministre d'une cour » étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle devinrent » le principal objet de ses » soins, et parurent entrer » dans ses goûts; mais le premier de tous et le plus vif, » fut toujours celui des lettres; » il fut lie avec tout ce que la » France a eu de plus célèbre » en ce genre, mais sur-tout » avec Voltaire. Au reste, » M. d'Argental n'etait point » un de ces prôneurs charlatans qui s'enorgueillissent » sous l'enseigne d'un grand » nom. Son admiration pour » Voltaire était un sentiment » vrai et sans ostentation; il » adorait ses talens comme il » aimait sa personne avec la » plus grande sincérité. Il » jouissait veritablement de » ses confidences et de ses » succès; il n'en était pas vain; » il en était heureux, et de » si bonne-foi, que tous ceux » qui le voyaient, lui savaient » gré de ce bonheur. Il n'est » pas nécessaire de dire que » l'ami de Voltaire et le premier dépositaire de toutes » ses pensées et de tous ses » écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit » orné, nourri de la politesse » de ce beau siècle de Louis » XIV, dont il avait vu la » fin. Il aima toujours les vrais » talens en tout genre, et » notre grand acteur le Kain » trouva en lui un protecteur » aussi constant qu'affectionné. Dans un accès de fièvre, » qui fut le commencement » de la maladie dont il est » mort au bout de trois jours; » il fit des vers pour une » dame qui depuis bien des » années etait son amie. Il en » fesait peu, quoiqu'il les » aimât infiniment, et l'on » trouve encore dans ses derniers un sentiment aimable » delicatement exprimé ».

Argentré, (Bertrand d') né à Vitré, et mort en 1590, à 71 ans, de chagrin, dit-on, de voir sa patrie en proie aux fureurs de la Ligue, s'adonna beaucoup à la jurisprudence et à l'histoire. On a de lui des Commentaires sur la coutume de Bretagne, Paris, 1621, *in*-fol. en latin, et l'Histoire de cette province, in-folio, pleine d'inepties, et de contes.

Argentré, (Charles Duplessis d') naquit en 1673, du doyen de la noblesse de Bretagne, et mourut en 1740. Il fut successivement docteur de Sorbonne, aumonier du roi, et enfin évêque de Tulles. Par-tout il se montra recommandable par ses vertus et son savoir. On a de lui plusieurs ouvrages; le plus connu est en 3 vol. *in*-fol. publié à Paris en 1728, sous ce titre : *Collectio judiciorum de novis erroribus, qui ab initio sæculi XII, ad annum* 1725, *in Ecclesia proscripti sunt et notati.* Cette compilation est pleine de recherches savantes; mais elle manque d'ordre. On a encore de lui des Elémens de théologie, en latin, *in*-4°. et une explication des sacremens, 3 vol. *in*-12.

Argenville, (Antoine-Joseph Dezallier) maître des comptes, de la soc. roy. de Londres et de Montpellier, né à Paris, et mort dans la même ville, en 1765, fit sa princip. étude de l'hist. de la nature. Il a fourni les articles d'Hydrographie et de Jardinage qui sont dans le Diction. encyclopédique. On a de lui : La Théorie et la pratique du jardinage, 1747, *in*-4°. — La Conchyliologie, ou Traité sur la nature des coquillages. Cet ouvrage intéressant est estimé, et on l'a réimprimé en 2 vol. *in*-12. — D'Argenville a écrit en latin des Essais de dénombrement de tous les fossiles qui se trouvent dans les différentes provinces de France. — L'Orythologie, ou Traité des pierres, des minéraux, des métaux et autres fossilles, Paris, 1755, *in*-4°. Son goût pour l'histoire naturelle n'était point exclusif. Il fut amateur éclairé de plusieurs arts. On en voit une preuve dans son Abrégé de la vie de quelques peintres célèbres, 1745, 3 vol. *in*-4°., ou 1762, 4 vol. *in*-4°. Les articles d'Hydraulique et du Jardinage, dans l'Encyclopédie sont de lui. On trouve son nom dans la liste des académiciens de Montpellier.

Arginet, membre associé de l'acad. de Toulouse, a donné des Observations astronomiques faites à Toulouse, 1778 et année suiv., *in*-4°.

Argonne, (Dom Bonaventure d') né à Paris en 1640, mourut Chartreux à Gaillon en 1704, âgé de 64 ans. On croit communément qu'il est

l'auteur des Mélanges d'Hist. et de littérature, publiés sous le nom de Vigneul de Marville, et reimprimés en 1725, en 3 vol. *in*-12. S'ils sont véritablement de lui, le P. d'Argonne peut être regardé comme un littérateur, dans qui la solitude n'avait affaibli ni l'amour des Lettres, ni celui des anecdotes, ni l'art de les raconter avec agrément. Il aurait dû seulement être plus circonspect dans le jugement qu'il porte sur les caractères de la Bruyère. Pourquoi déclamer avec tant d'humeur et de partialité contre un ouvrage dont les critiques n'affaibliront jamais le mérite ? Quand même il existerait quelques défauts dans ce livre vraiment original, ils seront toujours de la nature de ceux qu'on oublie en faveur de la justesse et de la solidité des réflexions, de la noblesse et de l'énergie du style, de la vérité des maximes qui s'y présentent à chaque page : trop heureux si la littérature n'offroit jamais que de pareils sujets d'indulgence! On a encore de lui un Traité de la lecture des Pères de l'église, ouvrage fort judicieux. La meilleure édit. est de 1697, *in*-12. — L'Education, maximes et réflexions de Moncade, *in*-12. Il existe de ce chartreux quelques autres ouvrages manuscrits.

Argou, (Gabriel) natif du Vivarez, avocat au parlement de Paris, aussi estimable par ses mœurs que par son savoir, mourut au commencement de ce siècle. Il est auteur d'une Institution au droit français, en 2 vol. *in*-12, très-bien dirigée. L'Institution au droit ecclésiastique, par l'abbé Fleury son ami, le porta à composer cet ouvrage.

Argues, (Gérard des) géomètre du 17e siècle, naquit à Lyon en 1597, et y mourut en 1661. Il était ami de Descartes, cette amitié fut utile à tous les deux : Descartes instruisit son ami, et des Argues défendit son maître. Nous avons de lui : Un Traité de perspective, *in*-fol. — Un Traité des sections coniques, *in*-8°. — La Pratique du Trait, *in*-8°. — Un très-bon Traité de la coupe des pierres, *in*-8°.

Arlet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, de la soc. roy. des sciences de la même ville, a donné un Mémoire estimé sur les différences du volume, du poids, de la consistance et de l'arrangement du cerveau de l'homme, et de celui de plusieurs animaux, avec le rapport qui se trouve entre ces différences et la diversité de leurs exercices, 1746, *in*-8°.

Arluc, (d') professeur de botanique à l'Univ. d'Aix, membre de la société de médecine de Paris, est auteur

d'un poëme sur l'inoculation, et d'une Histoire naturelle de la Provence, Avignon et Paris tome I. 1782, tome II. 1784.

Armand, (François-Huguet) né à Richelieu, en 1699, et mort le 26 décembre 1765, débuta sur le théâtre des comédiens français, à Paris, le 2 mars 1723. Pendant quarante ans, il a fait l'amusement du public dans les rôles de valets qu'il rendait avec une vérité et une intelligence qui lui étaient propres. Il est auteur avec M. Derozée, de l'*Heureux évènement*, divertissement, en 1751. Son fils, privilégié du roi pour les spectacles de Fontainebleau, a donné plusieurs petites pièces, dont les plus connues sont : le Cri de la nature, com. en 1 acte et en vers. — La Foire aux complimens, prologue. — Le Retour des comédiens, en 1 acte, en vers, en prose et en vaud. — Les Étrennes allégor. d'arlequin, com. en vers libres, en 1 acte, avec un divertissement. — Le Petit-maître raisonnable ou les coquettes dupées, com. en vers, en un acte. — L'Amour vainqueur et désarmé, pastorale, en 1 acte et en vaudevilles, mèlée d'ariettes. — La Pupile, com. en 1 acte, de Fagan, mise en vaudevilles, mélée d'ariettes, en trois actes. — Les effets de la vengeance, comedie en prose, en trois actes. — L'Heureuse union, prologue en vers, mêlé d'ariettes. — Le moyen d'être heureux, ou les bienfaisans, comédie en vers et en trois actes. — La restitution secrette, comédie en vers, et en deux actes. — Le malin Vieillard, comédie en vers et en 2 actes. — Le Faux brave, en 2 actes. — L'Epoux imprévu, coméd. en 1 acte et en vers. — Le secret de famille, en 1 acte, en prose, etc.

Armand Gouffé, a donné au théâtre des Troubadours, avec Duval : Clément Marot, — Le Val-de-Vire. — Vadé à la Grenouillère. Au Vaudeville : Gilles, Aréonaute. — Jacques le Fataliste. — Hyppolite amoureux.

Armandry, a traduit de l'allemand : le Voyageur d'hiver de M. Jacoby. Hambourg, 1784, *in*-12. Il y en a une nouv. édit. qui a paru en 1796, *in*-8°.

Arnaud de Villeneuve, médecin, vivait dans le 14me siècle. La théologie et les sciences mystiques, l'occupèrent plus que son état ; Il professa là-dessus des principes qui l'exposèrent à des dangers. L'Université de Paris le condamna, et l'Inquisition se disposait à le poursuivre, lorsqu'il se retira en Sicile, auprès du roi Fréderic d'Aragon. Quelque tems après, ce prince l'ayant renvoyé en France, pour traiter Clément V alors malade, il mourut sur le vais-

seau qui le portait, et fut enterré à Gènes. Ses ouvrages ont été imprimés à Lyon, en 1504 et 1520; et à Bâle, en 1585, *in*-folio, avec sa vie, et des notes de Nicolas Taurellus. C'est sans raison que Guill. Postel lui attribue le livre imaginaire *De tribus Impostoribus*. Arnaud cultiva la chimie avec succès. Cette connaissance le conduisit à trouver l'esprit-de-vin, l'huile de térebenthine, et les eaux de senteur. Voyez sa *Vie*, publiée à Aix en 1719, *in*-12, sous le nom de *Pierre-Joseph* : elle est d'un littérateur provençal nommé de Haitse.

Arnaud, (François) abbé de Grandchamp, membre de l'Acad. franç., associé de celle des bell.-lettr., historiographe en survivance de l'ordre de St.-Lazare, naquit en 1721 à Aubignan près de Carpentras, et mourut à Paris le 2 décembre 1784. L'étude des langues et de la littérature anciennes occupa sa première jeunesse. Né avec cette sensibilité d'organes et d'imagination qui fait découvrir et goûter, dans les arts, des charmes inconnus au commun des hommes, il se livra sur-tout à la musique, qu'il aimait avec passion; il en démêlait les effets avec une sagacité exquise, et il faisait partager aux autres son enthousiasme, par l'éloquence tout-à-la-fois élégante et pittoresque avec laquelle il développait ses idées et les impressions qu'il avait reçues. Ce fut à l'âge de 32 ans qu'il alla se fixer à Paris, et le premier ouvrage qu'il y publia, fut une Lettre au comte de Caylus, où il exposait le plan d'une Phétorique de la musique. Cette brochure, très-courte, mais pleine d'idées neuves et séduisantes, commença la réputation de l'abbé Arnaud. En 1760, il se chargea du *Journal Etranger*, qui avait été abandonné en 1758. Admis à l'Acad. des inscr., en 1762, il y lut differens Mém., *sur les accens et l'harmonie de la Langue grecque, sur l'art de l'Elocution grecque, sur le style de Platon, sur quelques questions de Musique ancienne, sur la vie d'Apelle, sur la poésie de Catulle*, etc. Ses product. littéraires, sont en petit nombre; mais elles offrent des vues ingenieuses, des pensées profondes, et des traits brillans. Ayant étudié l'art d'ecrire à l'ecole des anciens, son style est ferme, noble, élégant, rempli d'images et d'harmonie. Mais, c'est sur-tout dans les discussions relatives aux beaux arts que l'abbe Arnaud étalait toutes les richesses de son imagination : on eût dit quelquefois qu'il etait inspire; les idées, les images, les figures, les comparaisons, les métaphores venaient en foule s'offrir à lui, et s'arranger d'elles-mêmes de la maniere la plus propre à passionner son

discours, et à faire passer son enthousiasme dans l'ame de ceux qui l'écoutaient. Une voix pleine et sonore, une prononciation fortement articulee, son accent naturel qui ajoutait encore de la force et de la grâce à ce qu'il disait, achevaient le prestige, et enlevaient tous les suffrages. Ce talent de la parole, qui fesait desirer l'abbé Arnaud dans les societés les plus brillantes, ne contribua pas peu à détourner de la culture des lettres. Recherché dans le monde, il en prit le goût, et perdit en grande partie celui de l'étude et de la retraite. Accoutumé à des succès faciles, mais fugitifs comme la parole qui les lui procurait, il eut moins d'ardeur à briguer des succès plus durables qu'il n'aurait pu obtenir que par un travail penible et soutenu. Mais, s'il a peu fait pour la gloire, on doit lui tenir compte d'avoir été un de ses plus zélés et de ses plus ardens apôtres, et toujours juste envers ceux qui s'efforçaient de l'atteindre. L'abbé Arnaud voyait, sans envie, ceux dont il aurait pu être le rival, la poursuivre avec ardeur; il les animait, il applaudissait des premiers à leurs efforts heureux; souvent même il a aidé de ses conseils et de ses lumières, les gens de lettres qui voulaient y avoir recours, et la manière honorable dont il est cité dans plusieurs ouvrages justement estimés, atteste à-la-fois et la reconnaissance des auteurs, et celle des services qu'il leur a rendus. On a de lui : Variétés littéraires, ou Recueil de pièces, tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts. Paris, 1770, 4 vol. *in*-12. — Un Discours de réception à l'Acad. franç. 1771, *in*-4°. — Quelques Mém. parmi ceux de cette Acad. et de celle des inscript. — Il a eu aussi part à la Description des pierres gravées du Cabinet du duc d'Orléans.

Arnaud, (François-Thomas-Marie Baculard d') originaire du comtat Vénaissin, né à Paris, conseiller d'ambassade de la cour de Saxe et de la cour de Berlin. On a de cet ecrivain, aussi fécond qu'estimable : Coligny, trag. en 3 actes, 1740, *in*-8°. nouv. edit. 1751, *in*-12. La plus nouv. édit. 1789, *in*-8°. — Les Rèves de la Philosophie, Poëme, 1743, *in*-8°. — Les Epoux malheureux, ou Mémoires de M. et Mme. de la Bedoyère, 2 vol. 1745-1749, *in*-12. nouv. édit. 1780, 2 vol. *in*-12. Suite, en 2 parties, 1783, nouv. édit. Avignon, 1792, 4 vol. *in*-12. — Thérèse, Histoire italienne, 1746, 2 vol. *in*-12. — Le Bal de Venise, 1747, *in*-12. nouv. édit. sous le titre : Amour, ce sont-là de tes jeux! 1749, *in*-12. — La mort du maréchal de Saxe, Poëme, 1750, *in*4°.

1752,

1752, *in*-12. 1759, *in*-8°. — Les Avantages des beaux arts, 1750, *in*-4°. — Le Dégoût du théâtre, Epître, 1745, *in*-8°. — Poésies, 1751, 3 vol. *in*-12. — L'Hymen et l'Amour réunis, ou le Mariage du prince Henri, frère du roi de Prusse, Poëme 1752, *in*-4°. — Les Lamentations de Jérémie, Odes sacrées, 1752, *in*-4°. nouv. édit. en 1757 et 1769, *in*-8°. — Ode sur le Mariage de M. le comte de Brissac, 1756, *in*-8°. — Epître nouv. à M..... échevin de Paris, 1756. — Elvire, Poëme, Amsterd. 1763, *in*-12. — La France sauvée, Poëme, 1757, *in*-4°. — A la Nation, Poëme, 1762, *in*-4°. — Les Amans malheureux, ou le Comte de Comminge, drame en 3 actes, en vers, précéd. d'un Discours, et suivi des Mémoires du comte de Comminge, 1764, *in*-8°. 2e. édit. 1765, *in*-8°. 3e. édit. Haye, 1767, désavouées par l'auteur, Paris, 1767, *in*-8°. — Hist. de l'infortuné comte de Comminge, et d'Adelaïde de Lussan, 1783, *in*-8°. Lille. 1793, 2 vol *in*-12. — Fanny, ou l'heureux Repentir. Amst. et Peters. 1765, *in*-12. — Sydney et Sylly, ou la bienfaisance et la reconnaissance; Hist. anglaise suivie d'Odes anacreontiques, Londres et Pétersbourg, 1766, *in*-12. — Julie, ou l'heureux Repentir, histoire anglaise, 1767, *in*-8°. — Clary, ou le Retour de la Vertu recompensé, 1767, *in*-8°. — Lucie et Mélanie, ou les deux Sœurs généreuses, 1767, *in*-12. — Nancy, ou les Malheurs de l'imprudence et de la jalousie, 1767, *in*-12. — Batilde, ou l'Héroïsme de l'amour, 1767, *in*-8°. — Euphémie, ou le Triomphe de la Religion, drame en 3 actes, 1768, *in*-8°. nouv. édit. 1769, *in*-8°. — Mémoires d'Euphémie, formant la suite du drame. Yverdon, 1769, *in*-8°. — Anne Bell, Hist. angl. 1770, *in*-8°. — Sidney et Volsan, histoire anglaise, 1770, *in*-8°. — Fayel, ou Gabrielle de Vergy, tragédie en 5 actes, en vers, précedée d'une préface sur l'ancienne chevalerie et suivie d'un Précis de l'Hist. du chatelain de Fayel, 1770, nouv. édit. 1777, *in*-8°. — Sélicourt, nouvelle, 1771, *in*-8°. — Les Epreuves du sentiment, 1772-1781, 12 volumes *in*-12. Maëstricht, 1784, 7 vol. *in*-12. Cette collec. contient plusieurs Hist. ou Anecd. suiv. — Zénothémis, Anecdote marseillaise, 1772. — Adelson et Salvine, Anecd. angl. 1772. — Sargines, 1772, *in*-8°. 2e. édit. 1788. — Rosalie, ou la Vocation forcée, 1773, 2 vol. *in*-12. — Donna Elmira, ou la Fidélité à l'épreuve, trad. de l'Esp. 1774, *in*-8°. — Bazile, Anecd. française, 1775. — Lorrezzo, 1775. — Liebmann, Anecdote allemande, 1775. — Pauline et Suzette, 1777. — Duminville, 1778. — Almanzi, 1777. — Makin,

Germeuil, 1777.— Henriette et Charlot, 1778, *in*-8°.—Valmiers, 1779.—Amélie, Anec. angl. 1780.—Les Delassemens de l'hommesensible, ou Anec. div. 1783, et ann. suivantes, 1793, 12 vol. *in*-8°. — Nouv. hist. 1774-1784 et ann. suiv. Maëstricht, 1784, 3 vol *in*-12. Cette coll. contient les Anecd. suiv. — La comtesse de Salisbury, 1774, *in*-8°. — Varbeck, 1775, *in*-8°. — Gilles, prince de Bretagne, 1776, Le sire de Créqui, 1776, *in*-12. — Eudoxie, ect.... — Le comte de Strafford, 1781, *in*-8°. — Le comte de Gleichen, 1784, *in*-8°. — Mérinval, drame en 5 actes, en vers, 1774, *in*-8°.—Vie de Desrues, exécuté à Paris, le 6 mai 1777, *in*-12.—Œuvres dramatiques, Amsterd. 1782, 2 vol. *in*-12. — Œuvres compl. cont. les Délassemens de l'homme sensible, les Epreuves du sentiment, les Nouv. hist. et les Œuvres dramat. 24 vol. *in* 12. —La vraie grandeur, ou Hommage à la bienfaisance du duc d'Orléans, 1789, *in*-8°. —Les Loisirs utiles, renfermant des Anecd. : Linville, ou les Plaisirs de la vertu ; Eugénie, ou les Suites funestes d'une première faute, 1793, 2 vol. *in*-8°. — Les Matinées, 3 volumes *in*-12. — Beaucoup de Pièces dans l'*Almanach des Muses ;* Contes dans le *Mercure de France;* Lettres sur la Musique, dans *les Journaux*, etc.

Arnaud de Ronsil, (George) docteur en méd. et chirurgien, membre de l'acad. de chirurg. de Paris, puis résidant à Londres, où il est mort le 27 février 1774. Il est auteur des ouvrages suivans : Dissertation ou Ruptures, Londres, 1747, *in*-12. nouv. édit. 1749, 2 vol. *in*-12. — Instructions claires et familières, sur les Hernies, en anglais, Londres, 1754, *in*-8°. — Observations sur l'Anévrisme, en anglais, Londres, 1760, *in*-8°. — Instructions simples et aisees, sur les maladies de l'urètre et de la vessie, en angl. Londres, 1763, *in*-8°. en français, Amsterd. 1764, *in*-12. — Dissertation sur les Hermaphrodites, en angl. Londres, 176.... *in*-8. — Discourse on the importance of anatomy, Londres, 1767, *in*-8°. — Mémoires de Chirurgie, avec quelques Remarques sur l'état de la Médecine et de la Chirurgie en France et en Anglet. Lond. et Paris, 1769, 2 vol. *in*-4°. Remarques sur la composit. l'usage et les effets de l'Extrait de Saturne de M. Goulard et de son Eau végéto-minérale, Londres, 1771, *in*-8°.

Arnauld, (Antoine) avocat général de la reine Catherine de Médicis, naquit à Paris, en 1560, et mourut en 1619. Son eloquence fut plus célèbre de son tems, qu'elle n'est estimée aujourd'hui, d'après

les ouvr. qu'il nous a laissés. Son plaidoyer contre les jésuites est ce qui le fit connaître. Il a été réimprimé en 1772, *in*-12. avec un Plaidoyer de M. Chevalier, avocat au parlement, de l'an 1610. Il publia un autre ouvrage contre la société; il a pour titre : le franc et véritable Discours au roi, sur le retablissement qui lui est demandé pour les jesuites, *in*-12.

Arnauld d'andilly, (Robert) fils aîné du précédent, naquit à Paris, en 1589, et mourut en 1674. On a de lui plusieurs ouvrages, dont la plupart sont des Traductions, qu'on lit encore avec plaisir, en faisant grace aux infidélités, en faveur de la pureté du style. Celle de l'Hist. des Juifs par Josephe, est sur-tout répréhensible par beaucoup d'inexactitudes, sans qu'on puisse néanmoins lui refuser le mérite d'être supérieure à celle du P. Gillet, genovéfain, dernier traducteur de cet historien.

Arnauld cultiva aussi la poésie. Il fit un Poëme sur la vie de J. C. et d'autres Œuvres de piété, en vers, qui prouvent que la prose était son véritable genre.

Cet auteur vécut long-tems à la cour, où il n'employa son credit que pour rendre service. Il se retira ensuite à Port-Royal, ou il termina sa carrière en philosophe chrétien. Il fut père de Simon Arnaud, marquis de Pompone, ministre et secrétaire d'état, qui, par son crédit, ne put empêcher, comme l'a remarqué M. de Voltaire, ni les disputes, ni les disgraces de son oncle, dont nous parlerons ci-après. On a de lui plusieurs ouvrages. La Traduction des Confessions de St.-Augustin, *in*-8°. et *in*-12. — De l'Hist. des Juifs, de Josephe, 5 vol. *in*-8°. et *in*-12. La meilleure édit. est celle d'Amsterd. 1681, 2 vol. in-folio, avec figures.— Des Vies des SS. Pères du désert, et de quelques Stes., écrites par des Pères de l'Eglise, 3 vol. *in*-8°. — De l'Echelle Sainte de St.-Jean Climaque. — Des Œuvres de Ste. Thérèse, *in*-4°. 1670. —De celles du B. Jean d'Avila, in-folio. Mémoires de sa vie, écrites par lui-même, 2 vol. *in*-12, imprimés en 1734, pleins de candeur et de vérité. — Poëme sur la vie de J. C. petit *in*-12. Œuvres Chrétiennes, en vers, et plusieurs autres ouvrages.

Arnauld, (Henri) frère du précédent, naquit à Paris, en 1597, et mourut en 1692, à l'âge de 95 ans. Engagé dans l'état ecclésiastique, il fut envoyé à Rome, en qualité de médiateur, et pour calmer les contestations survenues entre les Barberins et Innocent X, l'abbé Arnauld montra beaucoup de zèle pour l'intérêt de sa patrie, et pour ceux des

Barberins. Cette maison fit frapper une médaille en son honneur, et lui éleva une statue. Arnauld, de retour en France, fut fait évêque d'Angers, l'an 1649. Ses négociations à la cour de Rome et en différentes cours d'Italie, ont été publiées à Paris en 1748, 5 vol. *in*-12, long-tems après sa mort. On y trouve beaucoup d'Anecdotes curieuses, et des particularités intéressantes, racontées dans un style agréable.

Arnauld, (Antoine) frère du précédent, docteur de Sorbonne, naquit à Paris, en 1612, et mourut à Bruxelles en 1694. Celui-ci, avec du génie, de l'éloquence, et une littérature étendue, a prouvé combien un homme sage doit se défier de ses préventions, et combien il est essentiel, pour le bonheur et la véritable gloire, de savoir les réprimer lorsqu'elles nous emportent trop loin. Il était né avec toutes les qualités qui forment les grands écrivains, mais son esprit naturellement polémique, s'engagea dans des disputes qui aigrirent son humeur, le rendirent injuste, et dégradèrent ses talens. Il lui fallait absolument des adversaires à combattre. Ennemi des protestans, il écrivit contre eux avec vigueur, et en même-tems avec beaucoup de talent. Dans ses controverses avec le ministre Claude, on admire une dialectique profonde, une méthode lumineuse, un enchaînement de preuves, une vivacité d'images, une force d'expression qui captivent l'esprit et l'attachent agréablement. «Ce qu'il a écrit contre les jésuites, est de la même magie de style, de la même éloquence, sans pouvoir néanmoins y méconnaître une amertume, un acharnement, bien éloignés de ce ton, qui fait valoir les raisons et prouve l'impartialité. On doit par conséquent, se garder d'adopter inconsidérément tout ce qu'il leur impute dans sa *Morale pratique*, et dans ses autres écrits, où l'animosité étouffe le discernement, et laisse une libre carrière à l'exagération, à la fausseté, aux contradictions. Ce n'est pas par des imputations étrangères à la question, qu'on réussit à réfuter ou à confondre ses antagonistes. Tel était le caractère d'Arnauld : une humeur prompte à s'enflammer, une grande facilité pour écrire, et, plus que tout cela, le desir de la célébrité, desir dont on sait si rarement se garantir, le précipitèrent dans les disputes de son tems, et consumèrent des travaux qu'il eût pu rendre infiniment plus utiles. Il ne se borna pas à des discussions théologiques ; il écrivit contre le prince d'Orange. L'auteur du *Siècle de Louis XIV*, prétend que ce Livre n'est pas d'Arnauld,

à cause du titre, qui tient du style du P. Garasse. Cet historien n'a pas lu sans doute, tous les ouvrages de ce docteur ; il en a composé incontestablement tant d'autres, où le style du P. Garasse se fait si souvent sentir, que l'on est autorisé à lui attribuer celui-ci, jusqu'à ce que l'on ait des preuves plus solides du contraire ».

« Il attaqua aussi le P. Malebranche, sur sa Métaphysique. Celui-ci ne put lui pardonner d'avoir choisi parmi ses opinions, celles qui prêtaient le plus à la satyre, pour le rendre ridicule aux yeux de la plus grande partie du public. Malebranche avait raison de se plaindre ; mais pouvait-il ignorer que cette méthode a été de tout tems la ressource favorite de tous les auteurs, qui ont voulu établir leur réputation sur les debris de celle des autres? D'ailleurs, la morale d'Arnauld, en fait de disputes, était assez indulgente pour ceux à qui les égards pèsent. Il ne craignit point de publier un ouvrage sous ce titre : Dissert. selon la méthode des géomètres, pour la justification de ceux, qui, en de certaines rencontres, emploient, en écrivant, des termes que le monde estime durs. Il s'efforce de justifier les emportemens de son style, par l'autorité de l'Ecriture et des Sts.-Pères ; mais on peut dire avec justice, que cette dissertation ne prouve autre chose, sinon qu'il est des esprits, pour ainsi dire ambidextres, prêts au pour et au contre, et qui ont le talent d'en imposer un moment, par cette métamorphose que Juvenal leur reproche. — *Qui nigra in candida vertunt.* Nous le répéterons encore, il est fâcheux que la chaleur et l'énergie du style de cet homme célèbre, aient été consacrés à soutenir des rivalités dont il aurait pu se défendre. Son génie, plus constamment appliqué à des objets convenables à sa plume, nous eût laissé des productions utiles au lieu de ces écrits polémiques, qui tombent d'eux-mêmes, avec le sujet qui les a fait naître. En se bornant à un genre de travail utile, il aurait obtenu, du consentement unanime de la postérité, le titre de *Grand*, que ses seuls partisans ont eu le courage de lui donner. (*Extrait des 3 siècles de Littérat*). On vient de donner à Lausanne l'édit. complette de ses œuvres, avec sa vie, en 42 vol. *in*-4°. On peut les diviser en 5 classes : la première, composée de belles-lettres et de philosophie : Grammaire générale et raisonnée, avec M. Lancelot, publiée de nouveau en 1756, sous ce titre : Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondemens de l'art de parler, etc. par Mrs. de Port-Royal ; nouv. edit. augmentée de Notes de

M. Duclos, de l'acad. franç., et d'un Supplém. par M. l'abbé Fromant, *in*-12, 1756, ouvrage fondamental, et qui est la clef de toutes les langues. — Elemens de Géometrie. — L'Art de penser, avec Nicole, livre excellent. Les bons professeurs, pour la plupart, y ont pris leur logique; ils ne pouvaient la puiser dans une meilleure source.-Reflexions sur l'eloquence des Predicateurs, à Paris, en 1695, adressées à M. Dubois. — Objections sur les Méditations de Descartes. — Le Traité des vraies et des fausses idées, à Cologne, en 1683. La 2e. classe des ouvrages sur les matières de la grace, dont on trouve une liste fort longue dans le Dictionnaire de Moreri. Le principal est celui qui a pour titre: Réflexions philosophiques et theologiques. La plupart des autres ne roulent que sur des disputes particulières, si l'on en excepte la Traduction des livres de St.-Augustin, de la correction, de la grace, etc. La 3e. des livres de controverse contre les Calvinistes. — La Perpétuité de la Foi. — Le Renversement de la Morale de J. C. par les Calvinistes, en 1672, *in*-4°. — L'Impiété de la Morale des Calvinistes, en 1675. — L'Apologie pour les Catholiques. Les Calvinistes convaincus de dogmes impies sur la Morale. — Le prince d'Orange, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel. La 4e. des ecrits contre les Jésuites, parmi lesquels on distingue la Morale-Pratique des Jesuites, en 8 vol. On peut mettre dans cette 4e. classe tous les ecrits contre la morale relâchée, dont il était un des plus ardens ennemis. La 5e. des écrits sur l'Ecriture-Sainte : Histoire et Concorde évangélique, en latin, 1653. — La Traduction du Missel, en langue vulgaire, autorisée par l'Ecriture-Sainte et par les Pères, faite avec de Voisin. — Défense du Nouveau Testament de Mons, contre les Sermons de Maimbourg, avec Nicole, et quelques autres écrits sur la même matière, etc. On a imprimé, après sa mort, 9 vol. de Lettres, qui peuvent servir à ceux qui voudront écrire sa vie.

Arnauld, (Antoine) abbé de Chaumes, fils aîné de Robert Arnauld d'Andilly, passa quelques années dans le service. Il se retira depuis auprès de son oncle l'évêque d'Angers, et mourut en 1698. Il a laissé des *Mémoires*. 1756, 3 vol. *in*-12.

Arnauld, (Simon) marquis de Pompone, frère du précédent, mourut en 1699, à 81 ans. Il fut employé dès l'âge de 23 ans, en Italie, en qualité de négociateur. Il y conclut plusieurs traités, et fut ensuite intendant des armées du roi, à Naples et en Cata-

logue, et enfin, ambassadeur extraordinaire en Suède. Il y demeura trois ans, et remplit cette place une seconde fois en 1671. La même année mourut un secretaire d'état, il fut nommé à sa place: 9 ans après, il fut renvoyé; mais sa disgrace n'empêcha pas qu'il ne passât en France pour un ministre plein de probité, de vertu et d'esprit. On a de lui la *Négociation* de sa première ambassade en Suède.

Arnauld, (Henri-Charles) plus connu sous le nom de l'*Abbé de Pompone*, naquit, en 1662, à la Haye, où le marquis de Pompone était ambassadeur, et mourut, en 1756, à 87 ans. Dans les emplois d'ambassadeur, de commandeur, chancelier, garde-des-sceaux, et sur-intendant des finances et des ordres du roi, qu'il remplit successivement, il s'attacha à se rendre utile, et eut le bonheur d'y reussir. L'abbe de Pompone fut elu membre de l'Acad. des inscript. en 1643; et quoique dans un âge avancé, il n'avait pas renoncé au commerce des Muses.

Arnauld, (Angélique) sœur d'Ant. Arnauld, abbesse de Port-Royal-des-Champs à 11 ans, mit la réforme dans son abbaye à 17. Elle fit revivre dans cette maison l'esprit de St.-Bernard. La réforme de l'abbaye de Maubuisson, gouvernée par la sœur Gabrielle d'Estrées, lui causa bien des sollicitudes. Elle transféra ensuite son monastère des Champs à Paris, et obtint du roi que l'abbesse serait élective et triennale. Elle mourut en 1661, également illustre par sa vertu, par son esprit et son savoir. On a d'elle 2 vol. de *Lettres* sur différens sujets, Utrecht 1742.

Arnauld, (Agnès) sœur de la précédente, publia deux Livres, l'un intitulé : l'*Image de la Religieuse parfaite et imparfaite*, Paris, 1665, *in*-12; et l'autre : le *Chapelet secret du S. Sacrement*, 1663, *in*-12, suprimé à Rome, pour que les gens peu instruits n'en abusassent point. Il ne fut pourtant pas censuré. — Les Constitutions de l'abbaye de Port-Royal, petit *in*-12, 1665. — Instructions religieuses. — Des Eloges, dans le Necrologe de Port-Royal.

Arnauld, (Marie-Angélique de St.-Jean) fille de Arnauld d'Andilly, entra, dès l'âge de 16 ans, au monastère de Port-Royal, et y fut élevée par ses tantes Angelique et Agnès. Elle en fut elue abbesse en 1678. Elle remplit cette place avec distinction, et mourut en 1684, à 59 ans. Nous avons d'elle 2 volumes de Conférences sur la regle de de St.-Benoît. — Un volume de Discours, appelés *Miséri-*

cordes. — Des Reflexions sur la persécution, *in*-12. — Beaucoup de Mémoires, de Relations édifiantes de la vie de ses Sœurs. — Beaucoup d'Éloges : elle s'énonçait et écrivait très-purement.

Arnault, (François) gentilhomme de Perigord, né au commencement du 16e siècle, embrassa l'état ecclesiastique, et s'y distingua par son merite et ses emplois. Il fut doyen de Carenac, prieur de Lurcy, archidiacre de Bordeaux, et chancelier de l'Université de cette ville, Il mourut à Périgueux en 1607, dans un âge avancé. On a de lui *les Antiquités de Périgord*, 1577, ouvrage fort rare. — L'*Anti-Drusac*. Toulouse, 1564. C'est une apologie des femmes nobles, bonnes et honnêtes. — Traité des Anges et des Démons, traduit du latin, de Jean Maldonat. Rouen, 1619, *in*-12.

Arnault de Nobleville, (Louis-Daniel) doct. en méd. à Orléans, où il est né le 24 décembre 1701. On a de lui le Manuel des Dames de Charité, ou Formules de médicamens. Orléans, 1747. *in*-12, nouv. édit. à Orleans et à Paris, 1750-57-60-66, *in*-12. — Aëdologie, ou Traité du Rossignol franc ou chanteur, 1751, *in*-12. — Histoire naturelle des animaux pour servir de suite à la matière médicale de Geoffroy, (avec Salerne) 1756, 9 vol. *in*-12. — Descript. abrégée des Plantes usuelles employées dans le Manuel des Dames de Charité (avec le même), 1767, *in*-12. — Cours de médecine pratique, rédigé d'après les principes de Ferrein, 1769, 3 vol. *in*-12; nouv. édit. 1781, *in*-12.

Arnault, a donné les pièces suivantes: Marius à Minturne, tragedie en 5 actes, 1791. — Lucrèce, trag. en 5 actes, 1792. — Blanche et Montcassin, ou les Venitiens, trag. en 5 actes, 1798. — Oscard, trag. en 5 actes. — Horatius Coclès, opera en un acte, 1794. — Melidor et Phrosine, opera en 3 actes, au théâtre Favart.

Arnavon, (abbé) bachelier de Sorbonne, est connu par un *Discours apologétique de la Religion chrétienne*, au sujet de plusieurs assertions du Contrat social, et contre les paradoxes des faux politiques du siècle, 1773, *in*-8°.

Arnay, professeur de belles lettres, est auteur de la *Vie privée des Romains*, 1757, *in*-12. Il a traduit aussi les petits écrits anatomiques de Haller, 1760, *in*-8°.

Arnex a traduit les ouvrages suivans : Caractères de Frédéric-le-Grand, par Busching, Berne, 1788, *in*-8°. — Histoire de la guerre de sept

ans,

ans, en Allem., par M. d'Archenhotz, Berne, 1789, *in*-8°.

ARNOUL, évêque de Lisieux, dans le 12e. siècle, mourut l'an 1184, dans l'abbaye de St.-Victor de Paris, où il s'était retiré. On a de lui un volume d'*Epîtres*, écrites avec assez d'élégance. Elles sont sur-tout remarquables par les particularités sur l'Hist. et sur la discipline de son tems. Turnèbe en donna une édit. à Paris, en 1585, *in*-8°. On a encore de lui des *Poésies*, impr. avec ses Lettres. On les trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères.

ARNOUL, (François) Dominicain, natif du Maine, eut, vers le milieu du dernier siècle, le dessein bisarre d'ériger un ordre de chevalerie pour les femmes, dont l'objet aurait été de propager le culte de la Vierge. Il publia, en conséquence, à Paris et à Lyon, le projet de son ordre du *Collier céleste du Sacré Rosaire, composé de 50 Demoiselles;* mais il ne put trouver des chevalières. Ne sachant être fondateur, il voulut se faire médecin, et n'y réussit guères mieux. Il publia pourtant un livre intit.: *Révélations charitables de plusieurs remèdes*, Lyon, 1651, *in*-12, qui le mit au rang des empyriques.

ARNOUL, ou *Arnulphe*, évêque de Rochester, au 12e. siècle, naquit à Beauvais, vers l'an 1040, et mourut en 1124. Il laissa un livre intitulé: *Textus Roffensis*, et quelques autres Traités, insérés dans le *Spicilège*.

ARNOULD, directeur du bureau de la Balance du commerce, tribun, est auteur: du Commerce de la ville de Paris, et des Intérêts de la commune, 1789, *in*-8°. — De la Balance du commerce, et des Relations commerciales extérieures de la France, dans toutes les parties du globe, particulièrement à la fin du règne de Louis XIV, et au moment de la révolution, 1791, 1795, 2 vol. *in*-8°, ou 1 vol. *in*-4°, traduit en allemand par Alb. Wittenberg, Lubeck, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Répartition de la Contribution foncière, 1791, *in*-8°. — Point de Terrorisme contre les Assignats, ou triple Union entre la foi publique, et les intérêts des finances et du commerce, 1795, *in*-8°.

ARNOULD, (François Mussot) homme de lettres à Paris, né à Besançon, a donné beaucoup de pièces à plusieurs Théâtres; les principales sont: Malbroug s'en va-t-en guerre, pantom. grivoise en 1 acte, en prose, 1783, *in*-12. — l'Héroïne américaine, pantom. en 3 actes, 1786, *in*-8°. — La Mort du capitaine Cook, 1787, *in*-8°. — Le Savetier dupé, en 1 acte, mêlée de Vaudev. — L'Heureux Jaloux, com.

en 1 acte, mêlée d'ariettes. — La Petite Meunière, coméd. en 1 accte, mêlee d'ar. — Le Testament de Polichinel, en 1 acte. — Polichinel de retour de l'autre monde, en 1 acte. — La Fontaine merveilleuse, en 1 acte, mêlee de danses. — Les Audiences de Cythère, en 1 acte. — Monnaie fait tout, ou la Reconciliation intéressée, en 1 acte. — Le Dénicheur de merles, en 1 acte. — Le Répertoire, comédie épisodique, en 1 acte. — La Veillee villageoise, en 1 acte. — Robinson Crusoé, coméd. en 1 acte, mêlee de musique. — L'Arbre de Cracovie, en 1 acte. — Amynte, pastorale héroi-comique, mêlée de musique, en 1 acte. — Les deux Solitaires, en 1 acte. — Les trois Rivaux, en 1 acte. — Pierrin et Pierrette, en 1 acte.

Arnoult, (Jean-Baptiste) prêtre de Besançon, est mort dans cette ville, en 1753. Il est auteur d'un Traité sur la prudence, 1745, *in*-12. — Du Précepteur, ou huit Traités sur l'education de la jeunesse, 1747, *in*-4°. — D'un Traité de la grace, 1749, *in*-12.

Arnoult, membre de l'assemblee constit., est auteur d'une collection de Décrets de l'ass. constit., 1792, *in*-8°.

Arpajean, (d'Assy d') médecin de Montpellier, né à Manzac, dans les quatre Vallées, 1738, a donne une Dissertation sur la Phtysie pulmonaire, 1779, *in*-8°. — Les Œuvres de Gorter, trad. de l'anglais, *in*-4°.

Arragon. (d') On a de lui: Epître au plus illustre de mes aieuls, 1780, *in*-8°. — Epître au roi, à l'egard des reformes de sa maison, 1780, *in*-8°.

Artaud, (Jean-Baptiste) homme de lettres, né à Montpellier, le 26 decembre 1732, a donné: La petite Poste dévalisee, Amsterdam et Paris, 1767, *in*-12. — Sophie, com. en 5 actes, en vers, *in*-8°. — L'Heureuse Entrevue, com. en 1 acte, en vers, *in*-8°. — L'Echange raisonnable, com. en 3 actes, en prose, *in*-8°. — Le Centenaire de Molière, en 1 acte, en vers, 1773, *in*-8°. — Taconet, ou Memoires pour servir à la vie de cet homme celèbre, 1775, *in*-12. Il a redigé le Courier d'Avignon, 1775, et ann. suiv.

Artefeuil, est auteur de l'Hist. héroïque et universelle de la noblesse de Provence, Avignon, 1757-1759, 2 vol. *in*-4°. nouv. edit. 1777, *in*-4°. 3e. vol. 1786, *in*-4°.

Arthalin, (Claude-françois) professeur en medecine à Besançon, mort doyen de l'Université, le 15 mai, 1782, est auteur de: *Institutiones anatomicæ*, 1753, *in*-8°. — Lettre à un médecin de province, au sujet d'un coup reçu à la tête.

Arthaud, (Pierre-Joseph) né à Bonieux dans le comtat Venaissin, mourut à Cavaillon, dont il était évêque, en 1760. Ses talens pour la chaire firent sa fortune ; il avait la réputation d'être à la fois un homme aimable et un prêtre exemplaire. On a de lui : Panegyrique de St.-Louis, 1754, *in*-4°. — Discours sur les mariages, à l'occasion de la naissance de M. le duc de Bourgogne, 1757, *in*-4°. — Quelques mandemens et instructions pastorales. Ses prônes étaient des modèles dans le genre familier.

Arthaud. On connaît de cet auteur une Dissertation sur la dilatation des artères, et sur la sensibilité, 1771, *in*-8°. — Et plusieurs Mémoires dans le journal de Physique.

Artigny, (Antoine-Gachet d') né à Vienne en Dauphiné, le 29 mars, 1704, y fut chanoine de l'église primatiale, et y mourut en 1768, le 6 mai. Cet écrivain tourna de bonne heure son esprit vers la littérature et les recherches bibliographiques ; il fit aussi des vers, mais qui ne lui donnent aucun rang parmi les poëtes : il est plus connu par ses Mémoires d'histoire, de critique et de littérature, en 7 vol. *in*-12. Quoique ce livre ne soit qu'une compilation, on y trouve cependant des choses curieuses, et il prouve que l'auteur avait l'esprit de discussion et de critique. L'abbé Iraith y a puisé ce qui s'y trouve de meilleur sur les gens de Lettres pour en faire usage dans ses querelles littéraires. D'Artigny est encore auteur d'un ouvrage intitulé : Relation d'une assemblée tenue au bas du Parnasse.

Arvieux, (Laurent d') né à Marseille en 1635, mourut en 1702. Un de ses parens, consul dans le Levant, l'ayant emmené avec lui, il apprit les langues orientales, et s'appliqua à la connoissance de l'histoire ancienne et moderne des peuples de l'Asie. Revenu en France, il fut envoyé en 1668 à Tunis pour y négocier un traité. Il y procura la liberté à 380 esclaves français, qui, en reconnaissance, lui envoyèrent une bourse de six cents pistoles, qu'il refusa. Il fut ensuite consul d'Alger, puis d'Alep en 1679. Il y fit fleurir le commerce et respecter le nom français. On a publié à Paris, en 1735, en 6 vol. *in*-12, les Mémoires du chevalier d'Arvieux, contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, etc. — Le Voyage d'Arabie par la Roque, impr. à Paris en 1717, *in*-12, a été fait sur un de ses manuscrits : la vie d'Arvieux se trouve à la tête.

Ascelin, né en Poitou dans le 11e. siécle, fut moine de

l'abbaye du Bec. Il eût occasion de prendre dans ce monastère les leçons du docte Lanfranc. Il fit de grands progrès sous cet habile maître et employa ses talens à l'avantage de l'Eglise. Il se trouva à la conférence de Brionne, y disputa contre Berenger, et le reduisit au silence. On a de lui une lettre écrite sur la presence réelle, dans les œuvres de Lanfranc et dans les Conciles du P. Labbe.

Asfeld, (Jacques-Vincent Bidal d') né en 1664, abbé de la Vieuville en 1688, doct. de Sorbonne en 1692, mourut à Paris l'an 1745. On lui a attribué plusieurs ouvrages; mais on pretend qu'ils se bornent à la Préface du livre des Règles pour l'intelligence des saintes ecritures, par Duguet. — Aux 4e. 5e. et 6e. tomes de l'Explication d'Isaïe. — Aux trois vol. *in*-12 de celle des rois et des Paralipomènes. — Lettre à M. le cardinal de Noailles, au sujet de la constitution *unigenitus*. — Et quelques autres écrits sur les disputes du tems, qui lui occasionnèrent des chagrins. C'étoit un homme plein de piété et de zèle. Son style est froid, mais pur et élégant.

Aspect, (d') né en Provence, historiographe de l'ordre de St.-Louis. On a de lui l'Hist. de l'ordre roy. et milit. de St.-Louis, 1780, 3 vol. *in*-8°.

Asselin, (Gilles-Thomas) doct. de Sorbonne, principal du collége d'Harcourt, né à Vire en Normandie, mort à Paris en 1767, âge de 85 ans. Il remporta dans la jeunesse plusieurs prix à l'acad. franç. et à celle des jeux floraux. On a de lui une Ode estimee sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame, et d'autres pièces de vers. — La Religion, poëme, *in*-8°.

Asselin, (Eustache-Benoît) avocat en parlement, puis deputé du depart. de la Somme à la Conv. nat. On a de lui: Coutume du gouvern., baillage et prévôté de Chauni, avec des notes, 1780, *in*-12. — Des opinions et des discours pendant la revolution.

Asselin, abbé, vicaire-général de Glandeves, est auteur de Discours sur la vie religieuse, 1781, 2 vol. *in*-12. — De Discours sur divers sujets de religion et de morale, 1786, 2 vol. *in*-12.

Assouci, (Charles Coypeau, d') appellé le singe de Scarron, naquit à Paris en 1604, d'un avocat au parlem., et mourut en 1679. Tout fut extraordinaire et bisarre dans la vie de cet écrivain. A l'âge de 8 ans, il s'échappa de la maison paternelle, se rendit à Calais où il se donna pour fils de César Nostrada-

mus. S'étant mêlé de vouloir guérir, il vint à bout de procurer la santé à un malade d'imagination. Le peuple de Calais, croyant qu'il devait sa médecine à la magie, voulut le jetter dans la mer. Après plusieurs autres courses à Londres, à Turin, et dans d'autres villes, il vint à Montpellier, où son amour déréglé pour deux pages manqua de lui attirer un châtiment exemplaire. Il erra ensuite de pays en pays, et arriva enfin à Rome, où ses satyres contre cette cour le firent mettre à l'inquisition, qu'il appellait un pieux enfer. Revenu en France, il fut mis à la Bastille, et après être sorti de cette nouvelle prison, il fut conduit au Châtelet avec ses deux pages, pour le même crime qui l'avait fait enfermer à Montpeltier. Ses protecteurs le firent sortir six mois après. Ses poésies ont été recueillies en 3 vol. *in*-12, 1678. On y trouve une partie des Métamorphoses d'Ovide traduites, sous le titre d'Ovide en belle humeur. C'est une version burlesque, dans laquelle il y a, comme dans tous les ouvrages de ce genre, mille platitudes et mille grossièretes, pour une bonne plaisanterie. On y trouve encore le Ravissement de Proserpine de Claudien, à laquelle il fait parler le langage le plus bas. D'Assouci a publié ses aventures d'un style presque bouffon : on peut les voir dans le Dictionnaire critique de Bayle. Le plus rare de ses écrits est un vol. *in*-12, 1678, qui contient sa prison et ses pensées dans le saint-office.

Astronome, (l') On appelle de ce nom un écrivain du 9e. siècle, auteur de la *Vie* de l'empereur Louis le Débonnaire, à la cour duquel il avait exercé quelque charge. Il eut plusieurs conférences avec ce prince sur des matières d'astronomie. Le president Cousin a traduit du latin en français son histoire.

Astruc, (Jean) docteur de la faculté de Montpellier, et de celle de Paris, naquit à Sauve dans le diocèse d'Alais en 1684, et mourut à Paris le 5 mai 1766. Il professa d'abord la médecine dans l'Université où il avait pris ses dégrés. Le bruit de son savoir étant parvenu à la capitale, la faculté de Paris l'adopta en 1743. Louis XV le mit au nombre de ses médecins consultans, et lui donna une place de professeur au collége royal. Les étrangers, que l'ardeur d'apprendre attirait à Paris, s'empressaient de se procurer une place dans son école : la foule des auditeurs la rendit souvent trop petite. Une manière d'écrire pleine de noblesse, de chaleur et de pénétration, répand de l'interêt, même sur ceux de ses ouvrages qui

n'ont de rapport qu'à la médecine. Ses dissertations, ses memoires pour servir à l'hist. naturelle du Languedoc, font juger qu'il aurait pu s'illustrer parmi les litterateurs comme il s'est immortalisé parmi les medecins. Ses principaux ouvrages sont : Origine de la peste, 1721, *in*-8°. — De la contagion de la peste, 1724, *in*-8°. — *De motu musculari*, 1710, *in*-12. — Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc, 1737, *in*-4°. — *De morbis Venereis libri sex*. Cet ouvrage n'avait d'abord paru qu'en un vol. *in*-4°., en 1736; mais les exemplaires ayant ete rapidement enlevés, l'auteur en fit faire peu d'années après une 2e. edit. en 2 vol. et M. Jault le traduisit en franç. 4 vol. *in*-12. La matière y est épuisée. On ne peut rien ajouter à l'erudition et à la sagacité de l'habile scrutateur. Quelques critiques y auraient desiré plus de precision. — Traité des maladies des femmes, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide, la pratique la plus sûre et la mieux eprouvee, avec un catalogue chronologique des medecins qui ont écrit sur ces maladies; 6 vol. *in*-12, 1761-1765. — L'art d'accoucher réduit à ses principes, où l'on expose les pratiques les plus sûres et les plus usitées dans les différentes espèces d'accouchemens; avec l'Histoire sommaire de l'art d'accoucher, et une Lettre sur la conduite qu'Adam et Eve durent tenir à la naissance de leurs premiers enfans, 1766, *in*-12. — *Theses de Phantasia, de sensatione, de fistula ani, de judicio, de hydrophobia*. — *De motûs fermentativi causa*, 1702, *in*-12. — Mémoire sur la digestion, 1714, *in*-8°. — *Tractatus pathologicus*, 1766, *in*-8°., et *Tractatus therapeuticus*, 1743, *in*-8°. — Traite des tumeurs, 1759, 2 vol. *in*-12. — Doutes sur l'inoculation, 1756, *in*-12. — Des Dissertations sur différentes matières médicales, et sur d'autres qui n'y ont aucun rapport, telles que ses Conjectures sur les Mém. origin. qui ont servi à Moïse pour ecrire la Genèse, Paris, 1753, *in*-12, et sa Dissertation sur l'immatérialité et l'immortalité de l'ame, Paris, 1755, *in*-12. — On a publié après sa mort des Mémoires pour servir à l'Histoire de la faculté de médecine de Montpellier, *in*-4°. 1767.

AUBER, administrateur-commissaire du bureau d'agriculture du département de la Seine-Inférieure à Rouen, est auteur d'un Rapport sur les moyens à prendre pour améliorer les troupeaux et perfectionner les laines dans le département de la Seine-Inférieure et dans la république, avec des Pièces et des Notes y relatives, Rouen 1795, *in*-4°.

— Rapport sur les prix nationaux d'agriculture dans le département de la Seine-Infér., avec des Notes y relatives, Rouen 1795, *in*-4°.—Et d'un Memoire sur le gisement des côtes du departement de la Seine-Inférieure ; sur l'état actuel de ses ports, tant sur la Manche que sur la Seine; sur les moyens de les perfectionner, et sur les canaux qu'il serait utile d'y etablir, pour faciliter la navigation intérieure, Rouen 1795, *in*-4°.

Aubert, (Pierre) avocat, né à Lyon en 1682, mourut dans la même ville en 1733. Ce n'est pas pour ses ouvrages, qui ne consistent qu'en quelques *Plaidoyers* en 2 vol. *in*4°, que nous lui donnons une place dans cette galerie littéraire; il a rendu aux Lettres des services plus reels. C'est lui qui, le premier, donna, dans sa patrie, l'exemple d'une assembl. academiq., laquelle, à sa sollicitation, fut confirmée par lettres-patentes du roi en 1724, sous le titre d'*Acad. roy. des Sc. et Belles-Let. de Lyon.*

Aubert voulut être encore utile d'une autre manière à ses concitoyens : il fit present à la ville de Lyon de sa bibliothèque, qui etait considérable, à condition qu'elle serait ouverte à tout le monde. On lui doit une nouvelle edition du *Dictionnaire de Richelet* en 3 vol. *in*-folio, que les dernières ont fait oublier.

Aubert, (B..) né à Oullioules en Provence le 31 juillet 1692, mort dans cette ville, médecin du roi, à Marseille, en 1782, a donné une *Consultation médicale sur la maladie Noire*, 1745, *in*-4°.

Aubert, (F. I. P.) homme de lettres à Paris, est auteur d'un livre intitulé : *Etudes sur l'éducation*, 1793, *in*-8°.

Aubert, (Jean-Louis) simple clerc-tonsuré, ci-devant chapelain de l'église de Paris, censeur royal, directeur de la *Gazette de France*, professeur de Langue et de Littérature française au Collége-Royal, place à laquelle il fut nommé en 1773, et qu'il a remplie jusqu'en 1784, qu'il obtint la pension de retraite.

« On a pu, dit l'auteur des » *Trois-Siècles de la littérature*, » regarder pendant quelque » tems Lamotte et Henri » Richer, comme les imi- » tateurs de la Fontaine, en » laissant toujours une dis- » tance très-grande entre le » maître et les disciples. L. Au- » bert a su diminuer consi- » dérablement cet intervalle » sans s'eloigner du naturel » et de la simplicité, il a eu » l'art d'elever le ton de l'apo- » logue, et de lui donner un » air de philosophie qui ne » depare point la fable, quand » il est sobrement dispensé. » On peut orner la raison des » charmes de l'imagination et

» de l'esprit; on peut donner » à la morale une tournure » piquante, en developper les » maximes d'une maniere in- » génieuse, sans déroger au » génie fabuliste, qui est la » simplicité; on se rend même » par-là plus intéressant, sur- » tout quand il n'est pas pos- » sible d'atteindre un modèle » inimitable par lui-même. L. » Aubert a fait ces tentatives » avec un succès qui le distin- » guera toujours. Tout homme » de goût sera de l'avis de » Voltaire, au sujet de ses » fables du *Merle*, du *Pa-* » *triarche*, des *Fourmis*, en y » reconnaissant le sublime et » la naiveté fondus ensemble. » Ce ne sont pas les seules » qui méritent cet éloge; plu- » sieurs ont droit, chacune » dans leur genre, à un tribut » de louange particulier.

» Ses autres poésies décè- » lent un auteur élégant et » facile. Dans le poeme de » *Psyché*, l'agrément et la » variété des peintures; le » choix, l'imagination et la » finesse des expressions; les » graces et la vivacité du style, » se disputent l'avantage de » captiver le lecteur et de » l'amuser. C'est ainsi qu'il » faut écrire dans les sujets » d'agrément. L'esprit ne plaît » que quand il brille dans son » vrai genre, et la chaleur » fantastique de quelques-uns » de nos poètes, ne supplée » point au défaut de naturel » et de fécondité qu'on a » raison de leur reprocher. » (*Extrait des Trois-Siècles.*) On a de L. Aubert les ouvr. suivans :

Recueil de Fables, dont il y a eu à Paris 4 éditions en 1756, 1761, 1764 et 1773, avec des Contes moraux en vers, et un Discours sur la manière de lire les Fables ou de les réciter, la première édition formant 1 vol. petit *in*-8°, et chacune des autres, 1 vol. petit *in*-12. — Le Prospectus, et le premier vol. des traits de l'Histoire, ouvr. entrepris par Lebas, graveur, format *in*-8°, fig. — La mort d'Abel, dramé en 3 actes; et le Vœu de Jephté, mot et français, 1765, *in*-8°. — *Psyché*, poëme en 8 chants, (porté depuis à 10) suivi de diverses Pièces fugitives, 1769, 1 vol. petit *in*-12. — Discours sur les progrès de la Langue et de la Litterature française, prononcé le 24 décembre 1773, pour l'ouverture de ses leçons au Collége Royal. — Fables, et Œuvres diverses, contenant (à l'exception des traits de l'Hist.) tous les ouvrages précedens, et les Imitations en vers latins, de quelques-unes des Fables, par le P. Desbillons, jesuite, 1774, 2 vol. *in*-8°, ornes de 2 frontispices, graves par Tilliard, d'après les dessins de Cochin. — Il a commence en 1752, les Annonces et Affiches de Province, et celles de Paris, feuilles dépendantes du privi-

lège

lège général de la *Gazette de France ;* a continué celles de province pendant environ 3 ans ; s'est ensuite principalement attaché à la partie littéraire de celles de *Paris*, qu'il a rédigées depuis ladite année 1752 jusqu'en 1790, et fournit actuellement à cette feuille, des Fables nouvelles, qu'il entremèle de Dissertations critiques sur la littérature, et d'Extraits d'ouvrages modernes. — Il a fait depuis le mois de juin 1766, le journal de Trevoux, auquel il a donné, en janvier 1768, le titre de journal des Beaux-Arts et des Sciences, et qu'il a continué jusqu'à l'année 1774, époque où il fut chargé de la direction générale de la Gazette de France, redigée par Bret et autres ; fonction qu'il a quittée en 1786, reprise en 1791, et laissée en 1792. — On a aussi de lui, outre un grand nombre de Pièces en vers et en prose, répandues dans les journaux, une Réfutation suivie et detaillée des Principes de Jean-Jacques Rousseau touchant la Musique française, brochure *in*-8°, publiée dans le tems que parut la Lettre de ce célèbre écrivain.

Aubert, avocat à Nancy, a donné la Vie de Stanislas Leszinsky, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, Nancy 1769, *in*-12. — Vie de Marie - Thérèse Leszinsky, princesse de Pologne, reine de France et de Navarre, 1774, *in*-8°.

Aubert, né à Caen. On a de lui un Ode sur ces paroles du chapitre XIV d'Isaïe : *Quomodo cessavit exactor.........* — Le triomphe de Thémis, sonnet de Miroménil, 1776, *in* - 8°. — Amyntas, ou le Cantique du matin, stances à Louis XVI sur son avènement au trône, couronné à Rouen en 1774, impr. 1776, *in*-8°.

Aubert, docteur en médecine, de la faculté de Montpellier, membre de la société royale de cette ville, et professeur de Médecine à Aix, a donné des *Mémoires concernant l'organisation de la Médecine en France*, présentés au Comité de salubrité ; Aix, Montpell. et Paris, 1791, *in*-8°.

Aubertin, (Edme) ministre de Charenton, naquit à Châlons-sur-Marne en 1595, et mourut à Paris en 1652. Il est auteur d'un livre estimé dans sa secte, sous le titre : de l'*Eucharistie de l'ancienne Eglise*, 1633, *in*-fol. Cet ouvrage a été réfuté par le celèbre Arnauld, dans son livre de la *Perpétuité de la Foi.*

Aubery ou *Aubry*, (Jean) *Albericus*, natif du Bourbonnois, medecin du duc de Montpensier, vivait au commencement du 17[e] siècle. On a de lui l'Apologie de la Medecine en latin. Paris 1608,

in-8°. — Antidote de l'Amour, 1599, *in*-12 : cet ouvrage curieux et savant fut remis sous presse en 1663 *in*-12.

AUBERY, (Antoine) avocat de Paris, mourut d'une chute en 1695, à l'âge de 78 ans. C'était un écrivain infatigable, travaillant régulièrement depuis 5 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.

Les cardinaux de Richelieu et Mazarin, dont il a écrit l'histoire, doivent peu au mérite de sa plume. On y trouve néanmoins des détails intéressans, parce qu'ils ont rapport à des hommes célèbres. La reine-mère, Anne d'Autriche, répondit au libraire Berthier, qui n'osait imprimer la Vie du cardinal de Richelieu, parce que l'historien y parlait peu avantageusement de plusieurs seigneurs de la cour : *Travaillez sans crainte, et faites tant de honte au vice, qu'il ne reste plus que de la vertu en France.* Parole qui caractérise l'esprit d'un gouvernement vraiment sage, et que les princes ne sauraient trop répéter pour l'encouragement de ceux qui ne craignent pas de s'élever contre l'erreur et l'iniquité, les plus redoutables ennemis des rois et des nations.

Les *Remarques de Vaugelas* étaient le seul livre de récréation d'Aubery. — On a de lui plusieurs ouvrages, qui sont presque tous au-dessous du médiocre pour le style, mais dans lesquels on trouve des recherches. Les principaux sont : l'Hist. des Cardinaux, 5 vol. *in*-4°, 1642, composée sur les Mémoires de Naudé et de du Puy. — Mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu, 1660, 2 vol. *in*-fol. 1667, 5 vol. *in*-12. — Hist. du même ministre, 1660, *in*-fol. — Hist. du cardinal Mazarin, 4 vol. *in*-12, 1751 : ouvrage encore moins estimé que le précédent. — Un Traité hist. de la prééminence des rois de France, 1649, *in*-4°. — Un Traité des justes prétentions du roi de France sur l'Empire, 1667, *in*-4°, qui le fit mettre à la Bastille, parce que les princes d'Allemagne crurent que les idées d'Aubery étaient celles de Louis XIV.

AUBERY, (Louis) sieur du Maurier, mourut en 1687. On a de lui des *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*, 2 vol. *in*-12 ; ouvrage où la vérité est dite avec courage et fermeté, et dont plusieurs historiens ont tiré le plus grand parti. Son petit-fils a donné, en 1737, des Mémoires de Hambourg, *in*-12, qui sont aussi de lui. — On lui doit encore une Relation de l'exécution de Cabrières et de Mérindol, Paris, 1645, *in*-4°.

AUBESPINE, (Gabriel de l') fut successeur d'un de ses parens à l'évêché d'Orléans, en 1604. Il servit l'état dans

des occasions importantes. Henri IV et Louis XIII employèrent utilement ses conseils. Il mourut à Grenoble en 1620, âgé de 52 ans. On a de lui : *De veteribus Ecclesiæ ritibus*, *in*-4°. en 1622. — Un Traité de l'ancienne police de l'Eglise sur l'administr. de l'Eucharistie. — On a encore de lui des Notes sur les conciles, sur Tertullien, et sur Optat de Milève.

Aubespine, (Magdeleine de l') femme de Nicolas de Neuville de Villeroi, secrétaire-d'état. Son esprit et sa beauté la rendirent un des ornemens de la cour de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Ronsard la célébra. Elle mourut à Villeroi, en 1596. Bertaud, évêque de Seès, fit son épitaphe. On lui attribue une Traduction des Epîtres d'Ovide, et d'autres ouvrages en vers et en prose.

Aubignac, (François Hedelin abbé d') naquit à Paris en 1604, et mourut à Nemours en 1676, à 72 ans. La protection dont le cardinal de Richelieu l'honora, après lui avoir confié l'éducation du duc de Fronsac, son neveu, lui fit jouer un rôle important dans le monde et dans la rép. des Lett. L'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation est sa *Pratique du théâtre*. Il est impossible, en effet, de mieux développer tout ce qui a rapport au procédé théâtral. La Menardière, qui dans sa poétique, avait traité avant lui de l'art dramatique, n'a fait que commenter ce qu'Aristote et Castelvetro ont écrit sur le même sujet. Il parle à la verité fort au long de l'art du théâtre, de l'origine du drame, de ses espèces, des trois unités, des caractères, des mœurs, des bienséances ; mais ce n'est pas là ce dont on avait besoin : Aristote et ses commentateurs avaient assez détaillé ces différentes parties de la poésie dramatique. L'abbé d'Aubignac, plus rempli de sagacité et de justesse, a fait des observations nouvelles sur les objets les moins connus et les plus difficiles. Le choix du sujet, par exemple, la contexture du plan, l'art de préparer les incidens, de nouer et de dénouer l'intrigue, la nécessité de soutenir l'action, la disposition des actes, la coupe et la liaison des scènes, et cent autres particularités sur lesquelles les anciens ne sont entrés dans presqu'aucun détail, sont présentées chez lui avec une clarté de principes et une sûreté de goût qui le mettent bien au-dessus de tous ceux qui se sont exercés à écrire sur la théorie et la pratique du théâtre.

Ce qui prouve encore mieux la bonté de son ouvrage, c'est l'utilité qu'on en a tirée. Aussitôt qu'il parut, Corneille commença à soigner un peu mieux

ses tragédies. L'abbé d'Aubignac eut même sujet de se plaindre de ce que ce poëte ne fit aucune mention de lui, soit dans ses préfaces, soit dans son discours sur les trois Unités. Ce silence fut taxé d'ingratitude par l'auteur didactique, et occasionna entre lui et le père de notre tragédie, une querelle que ce dernier soutint par des épigrammes grossières, qui, pour sa gloire, ne sont pas venues jusqu'à nous.

L'abbé d'Aubignac n'en resta pas là; il fit sur la Sophonisbe, le Sertorius, l'Œdipe, des remarques critiques qui effrayèrent son adversaire. Corneille n'ignorait pas combien les discussions analytiques sont propres à faire évanouir les plus grandes beautés: on peut les comparer à des sucs corrosifs qui détruisent les substances, sous prétexte de les épurer: c'est pourquoi il prit le parti de se taire, et de se venger en faisant mieux. Telle devrait être la ressource des grands talens. On s'avilit toujours par quelque endroit dans la dispute; c'est quitter le sceptre du génie pour prendre les armes du gladiateur.

L'abbé d'Aubignac eut encore d'autres démêlés; mais moins illustres; il entra en lice avec Ménage, Richelet et Mlle. Scudery et quelques autres gens de Lettres de son tems; dans toutes ces querelles, d'Aubignac se montre avec un caractère défavorable, et propre à déparer les meilleures choses. On a de lui: Pratique du théâtre, Amsterdam, 1715, 2 vol. *in*-8°. et Paris, *in*-4°. — Térence justifié, livre semé de recherches sur le théâtre ancien. Il se trouve dans l'édition de sa Pratique, faite en Hollande en 1715. — Une mauvaise Apologie des spectacles. — Zénobie, 1647, *in*-4°, tragédie en prose, composée suivant les règles prescrites dans sa Pratique du théâtre; elle fut sifflée. Il a laissé encore les trag. de la Pucelle d'Orléans, 1667, *in*-12. — De Cyminde, 1642, *in*-12, en prose (d'autres l'attribuent à Colletet); et le Martyre de Ste. Catherine, en vers, 1650, *in*-4°. Elles sont plus mauvaises, s'il se peut, que sa Zenobie. — Macarise, ou la Reine des isles fortunees, à Paris, 1666, 2 vol. *in*-8°. — Conseils d'Ariste à Célimène, *in*-12. — Hist. du tems, ou Relation du royaume de coquetterie, *in*-12. L'auteur du Dictionnaire typographique, et le continuateur de Ladvocat, lui attribuent encore un Traité curieux et peu commun des Satyres, Brutes, Monstres, etc. Paris, 1627, *in*-8°.; mais il n'est pas sûr qu'il soit de lui.

AUBIGNÉ, (Théodore-Agripa d') né en 1550 à St.-Maury, près de Pons, dans la Saintonge, fit des progrès si

rapides sous les habiles maîtres qu'on lui donna, qu'à 8 ans il traduisit, dit-on, le Cliton de Platon; mais l'on sait que ces essais de savans précoces sont presque toujours, au moins en grande partie, l'ouvrage des instituteurs, occupés à se faire une réputation par celle de leurs élèves. Son père, qu'il perdit dès l'âge de 13 ans, ne lui ayant laissé que son nom et des dettes, le jeune orphelin crut que l'épée l'avancerait plutôt que la plume. Il s'attacha à Henri, roi de Navarre, qui le fit gentilhomme de sa chambre, maréchal-de-camp, gouverneur des isles et du château de Maillezais, et vice-amiral de Guyenne et de Bretagne, et ce qui valait encore mieux, son favori. D'Aubigné perdit sa faveur par le refus qu'il fit de servir les passions de son maître, et surtout par une inflexibilité de caractère que les rois n'aiment pas, et que les particuliers souffrent avec peine. Il quitta la cour, et ensuite le royaume pour se réfugier à Genève, où il mourut en 1631 à 80 ans. Le principal ouvrage de d'Aubigné est son Histoire universelle depuis 1550 jusqu'en 1601, avec une Hist. abrégée de la mort de Henri IV, en 3 vol. in-folio, imprimée à St.-Jean-d'Angely, quoique le titre porte à Maille, en 1616-1618-1620, et réimprimée en 1626, avec des augmentations et des corrections. « Cette histoire, dit l'auteur des *Trois Siècles*, porte l'empreinte de son ame, c'est-à-dire, qu'elle est écrite avec beaucoup de liberté, d'enthousiasme et de négligence. Il était né pour la satyre et la plaisanterie, comme on en peut juger par un de ses autres ouvrages, qui a pour titre : Confession de Sancy, (satyre amère de ce seigneur, auquel il donne le rôle de Mercure de Henri IV) ». A peine le premier volume de l'Histoire universelle eut-il paru, que le parlement de Paris le fit brûler. Henri III. y joue un rôle qui inspire le mepris et l'horreur. On y conte, sur son caractère et sur ses mœurs, mille particularités curieuses. On a encore de lui : Les Tragiques, 1616, *in*-4°. et *in*-8°. — Petites œuvres mêlées, Genève, 1630, *in*-8°. — Son baron de Fœneste, 1731, *in*-12, est plein de grossièretés, et fort inférieur à la Confession de Sancy. Constant d'Aubigné, père de Mme. de Maintenon, était fils de Théodore Agrippa.

Aubin, (P. F.) homme de lettres à Paris, a donné un Traité élémentaire de Morale et du Bonheur, pour servir de suite à la collection des Moralistes, 1784, nouvelle édition, 1795, *in*-8°. Il est auteur et éditeur de plusieurs autres ouvrages.

Aublet, (.... Fusée) apothicaire à l'Isle-de-France, 1752-1771, à Cayenne, 1762. puis à St.-Domingue, est auteur d'une Hist. des Plantes de la Guiane française, Lond. et Paris, 1775, 4 vol. *in*-4°.

Aublet de Maubuy, avocat. On a de lui: Les Vies des Femmes illustres et célèbres de la France, 1763-1766, 6 vol. *in*-12. — Vie de Marie Leszinsky, princesse de Pologne, reine de France, 1774, *in*-8°. — Traité des Dépots volontaires, nécessaires, judiciaires et autres, 1782, *in*-12.

Aubriette a donné : La Matinée du comédien de Persepolis, proverbe en 1 acte et en prose, Amsterdam, 1782, *in*-8°.

Aubry, (Jean) prêtre, né à Montpellier, docteur en droit, abbé de Notre-Dame de l'Assomption, mourut vers 1667. Il associa à son ministère la profession de la médecine, et dans les deux genres; il fut aussi bisarre qu'extraordinaire. On en jugera par les titres de ses productions. Peu de jours avant sa mort, il publia une brochure *in*-4°. qui commence par ces mots: « Au » public, à l'honneur et gloire » de Dieu, etc. Je commen- » cerai la trompette de l'E- » vang., etc. » Les livres suiv. ne sont pas moins singuliers, par leur titre emphatique. La Merveille du monde, ou La médecine véritable ressuscitée, Paris, 1655, *in*-4°. — Le Triomphe de l'Archee, et le désespoir de la médecine, *ibid*, 1656, *in*-4°. Ces deux ouvrages réunis ont paru sous ce titre : La Medecine universelle et véritable, pour toutes sortes de maladies les plus désespérées, *in*-4°. — Abregé des secr. de Raimond Lulle, *in*-4°. etc.

Aubry, (Jacques-Charles) avocat, naquit à Paris, en 1707, et mourut en 1739. Il se montra digne rival des Normand et des Cochin. Il aurait fourni, sans doute, une carrière aussi brillante que celle de ses deux confrères, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son âge. Son talent principal consistait dans l'art de manier adroitement l'ironie. On peut croire qu'il savait employer d'autres ressources, selon les diverses circonstances. Cette figure devient ennuyeuse, quand elle n'est pas dispensée à propos, et son fréquent usage en affaiblit la force, qui ne consiste que dans la vivacité et la rareté. On a de lui plusieurs Plaidoyers, Mémoires et Consultations, dispersés dans nos bibliothèques, et qu'il serait utile de reunir en corps d'ouvrages. Ceux qui ont fait le plus de bruit sont : Les deux Consultations, pour Soanen, évêque de Senez, la premiere

souscrite de vingt avocats, et la seconde de cinquante. — Deux Mémoires pour les ducs et pairs, contre le comte d'Agénois, depuis duc d'Aiguillon, etc. Ses manières aimables et obligeantes, une modestie, qui est ordinairement le partage des hommes supérieurs, et le plus parfait désintéressement dans l'exercice de sa profession, donnèrent un nouveau lustre à ses talens.

Aubry, (P. F.) député de Villers-Cotterets, à l'assemblée constituante, et membre du corps législatif, a donné : Cadastre général de la France, imp. par ordre de l'ass. nat. 1790, *in*-8°. — Au peuple français, et à ses collègues, composant le corps législatif, 1795, *in*-4°.

Aubry, docteur en médec. conseiller, médec. ordin. du roi, intendant des eaux minérales de Luxeuil, mort en 1781, est connu par les ouvrages suivans : Les Oracles de Cos, ouvrage intéressant pour les jeunes médecins, chirurgiens, les curés, etc., 1776, *in*-8°. nouv. édit. 1781, *in*-8°.

Aubry, Homme de lettres. On a de lui : Les Passions du jeune Werther, traduit de l'Allem. Manheim et Paris, 1778, *in*-8°.

Aubry, bénédictin, a publié, en 1790, des Leçons métaphysiques à un mylord incrédule, sur la nature et l'existence de Dieu, 1790, *in*-8°.

Aubry, (Charles-Louis) né le 1er. juin 1746, à Laferté-Milon, géomètre, et commiss. à Terrier, maintenant libraire, est auteur des Terriers rendus perpétuels, ouvrage in-fol. qui a paru à Paris, en six livraisons, en 1787. — De la Régie méthodique, publiée en 1788, que la révolution a interrompue. — L'Instruction élémentaire, sur le nouveau systême des mesures, *in*-8°. de 2 feuilles et un tableau, à sa 4e. édit. — Du systême des nouvelles mesures, mis à la portée de tout le monde 3 feuilles *in*-8°. et un tableau, à sa 5e. édit. — De l'Accord des nouvelles mesures, avec les Hautes sciences, une feuille *in*-8°. et un tableau. -- Des Logarithmes linéaires univers. six feuilles *in*-8°. — Du Comparateur facile, 2 feuilles *in*.8°. avec un tableau gravé, à sa 2e. édit. — Du comparateur universel, 6 feuilles *in*-8°. avec 1 tableau gravé, à sa 2e. édit. Tous lesdits ouvrages réunis, se vendent, quand on le veut, réunis sous le titre de Metrologie linéaire universelle. — Du Barême décimal, à sa 4e. édit. — De la Correspondance du libraire, en 3 vol. *in*-8°. publiés en 1792 et 1793.

Aubry..... On a de lui des Voyages en Europe, en

Asie et en Afrique, 3 vol. in-fol.

Aubusson de la Feuillade. (d') On a de lui une Lettre sur la bataille de St.-Gothard.

Aucour, (Jean Barbier d') avoc. au parlem. de Paris, naquit à Langres, de parens pauvres, et mourut à Paris, à 53 ans, en 1694. Il est regardé comme un des meilleurs critiques de son siècle. Dégoûté de la carrière du barreau, il se jetta dans celle des belles-lettres, et eut des succès. Colbert le chargea de l'education d'un de ses fils, et il fut reçu de l'acad. franç. en 1683. Il n'était point l'ami des jésuites, et la plupart de ses ouvrages sont contre cette société, ou contre ses écrivains. Celui qui lui a fait le plus d'honneur est intitulé : Sentimens de Cléante, sur les entretiens d'Ariste et d'Eugène, par le Père Bouhours, jésuite, *in*-12. D'Aucour y sème les bons mots et l'érudition, sans pousser trop loin la raillerie et les citations. Le jésuite Bouhours fut mis à sa place, et ne put se relever du coup que lui porta son adversaire. L'abbé Granet a donné, en 1730, une édit. de cet ouvrage, à laquelle il a joint deux *Factums*, qui prouvent que d'Aucour aurait éte aussi bon avocat que bon critique. Ses autres ecrits ne sont qu'un Recueil de plaisanteries, indignes de leur auteur, comme les Gaudinettes. — L'Onguent pour la brulure, contre les jésuites. — Apollon vendeur de Mithridate, contre Racine — Deux Satyres en mauvais vers.

Aude, de l'acad. des scien. et des arts de Sicile, a donne : Lettre d'un vieillard de Ferney, à l'acad. franç. éloge de Voltaire, 1779, *in*-8°. — L'héloise anglaise, drame en 3 actes et en vers, 1783, *in*-8°. — Vie privée du comte de Buffon, suivie d'un Recueil de poésies, dont quelques-unes sont relatives à cet écrivain célebre, 1790, *in*-8°. — Différentes pièces dans l'Almanach des Muses.

Aude, a donné au théâtre Favart : Saint Preux et Julie d'Etanges, drame en 3 actes, en vers, en 1787. — Le Journaliste des Ombres, ou Momus aux Champs Elisées, co. en 1 acte, en vers, 1790. — Au théâtre national : les Amans anglais, en 3 actes, en vers. — Les deux Sophies, com. en 5 actes. — J. J. Rousseau au Paraclet, com. en 3 actes, en prose, 1794. — Gertrude, en 1 acte, 1795. — Les Preliminaires de paix, en 1 acte, en vers, 1797. — Au théâtre Montansier : tous les Roussel.

Audiberti, doct. en médecine à Paris, a donné un Traité des maladies véneriennes

riennes par J. Hunter, trad. 1787, *in*-8°.

Audierne, (Jacques) professeur de mathématiques, né à Beauchamp dans la vallée de Montmorency. On a de lui : Géographie de Robbe, augmentée 1746, 2 vol. *in*-12. — Elémens d'Euclide du P. P. Deschales et de M. Ozanam, 1746, nouv. édit. 1763-1778, *in*-12. — Traité complet de Trigonométrie, 1758, *in*-8°. — Elemens de géométrie, 1765, *in*-8°. — Traité de l'arpentage et du toisé, etc. par feu M. Ozanam ; nouv. édit. mise dans un nouvel ordre et augm. d'un nouveau traite d'arithmétique, de trigonométrie et du nivellement, 1779, *in*-12. — Méthode de lever les plans et les cartes de terre et de mer, par feu M. Ozanam, ouvrage entièrement refondu et augm. 1782, *in*-12. — Plusieurs mém. sur les mathématiques dans les journaux.

Audierne, (Joseph d') provincial des capucins de la province de Bretagne. On a de lui : Lettres curieuses, utiles et théol. ou Abrégé de l'ouvrage de Benoît XIV sur la béatification des saints, Rennes, 1759 et années suiv. 6 vol. *in*-12. — Instructions militaires, ou explication d'un grand nombre de difficultés relatives à la conscience, qui se rencontrent dans le métier de la guerre, 1772, deux parties *in*-12.

Audifred publia avec M. Barbeuf : Cadastre perpétuel, 1790, *in*-8°.

Audiffret, (Hercule) natif de Carpentras, pieux et savant général de la doctrine chretienne, oncle et maître de Fléchier, mourut en 1659. On a de lui deux Oraisons funèbres, dans lesquelles il a tracé la route de la véritable éloquence.

Audiffret, (Jean-Baptiste d') gentilhomme de Draguignan en Provence, ou selon d'autres, de Marseille, mourut à Nanci en 1733, à 76 ans, après avoir rempli avec honneur l'emploi d'ambassadeur auprès de plusieurs cours. On a de lui une Géographie ancienne, moderne et historique en 2 vol. *in*-4°., 1689 et 1690, et en 3 vol. *in*-12, 1694, qui ne contient que quelques parties de l'Europe. L'accord heureux que l'auteur fait de la géographie et de l'histoire, a fait regretter qu'il n'ait pas achevé son ouvrage.

Audigier est connu par un ouvrage ayant pour titre : Origine des Français.

Audiguier, (Vital) mauvais écrivain et mauvais poëte, fut assassiné vers l'an 1630. Il publia des romans et des livres

de piété. — Il traduisit de l'espagnol les Nouvelles de Cervantes, Paris, 1613 — Fit un Traité de la conversion de la Madeleine. — Des poésies oubliées, 1614, — Et l'usage des Duels, 1617, *in*-8°.

Audinot, acteur de l'Opera Comique puis de la Comedie Italienne, a donné le Tonnelier, opéra com., 1761, *in*-8°. — Dorothée, pantomime, préc. des Preux Chevaliers, prologue pantomime, 1782, *in*-8°.

Audoin de Chaignebrun, (Henri) premier chirurgien aux hôpitaux et armées du roi en France, est auteur des Cartes microcosmographiques ou description du corps humain, 1770, *in*-4°. — D'une relation d'une maladie épidem. et contagieuse, qui a régné l'été et l'automne de 1757, sur des animaux de différentes espèces dans la Brie, 1762, *in*-12.

Audouin, (Xavier) né à Limoges, le 18 avril 1766, homme de Lettres, et successivement officier municipal, commissaire des guerres, secrétaire-général de la guerre, commissaire - ordonnateur, adjoint au ministère, défenseur près le conseil de guerre, historiographe de la guerre, juge au tribunal de cassation, membre de la société libre d'institution des belles-lettres et arts, a publié des Fables insérées dans plusieurs journaux. — Une brochure sur la suppression des privileges, intitulée : *Avis au clergé*, imprimée à Paris en 1789, chez Champigny, rue Hautefeuille. — L'Oraison funèbre de Mirabeau, prononcée au Champ-de-Mars, chez le même imprimeur. — Plusieurs discours sur la Révolution, chez Gallety, rue Honoré, en 1790-1791 et 1792. — Lettres sur la Constitution britannique, aussi chez Gallety. — L'Intérieur des maisons d'arrêts, an III, (1795), chez Pougens, imprim.-lib., rue des Pères. — Le publiciste philantrope, *id.* — Il parut d'abord un cahier chez Pougens, et il devint ensuite ouvrage periodique, chez Guyot, rue du Jardinet. — Notice sur la vie du gén. Meunier, tué à Mayence. — Notice sur la vie du général Dugommier, tué aux Pyrénées - Orient., publiées par le Redacteur, an IV et an V, etc. (1795),

Audoul, (Gaspard) Provençal, avocat au parlement de Paris, conseiller ordinaire du duc d'Orléans. Il est auteur d'un Traite de l'Origine de la Regale, et des causes de son etablissement, Paris, 1708, *in*-4°. On voit dans cet ouvr. divisé en huit livres, entre autres, une Dissertation, par laquelle il pretend prouver, contre Baronius, Bellarmin, et plusieurs autres habiles

écrivains, même François, l'authenticité du Canon 22, distinct. 63 de la première partie du droit canonique, et le synode dont il y est fait mention. Cet ouvrage fut condamné par un bref du Pape Clement XI, du 18 janvier 1710.

AUDRA, ou AUDRAS, (prêtre) professeur de religion et d'hist. au college royal de Toulouse, a donné une Hist. générale à l'usage des colléges. Les nouvelles ecclésastiques, du 9 décembre 1770, rapportent le Mandement de l'archevêque de Toulouse, qui condamnait le livre, et fait mention de la mort de son auteur, causée par le désespoir, le 28 août 1771.

AUDREIN, premier vicaire épiscopal de Vannes, député du depart. du Morbihan, à l'assemb. constit. On a de lui: Mémoire à l'assemb. nation. sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique, 1792, *in*-8°.

AVERDY, (Clément-Charles de l') ministre d'état, conseiller d'honneur au parlem. ancien contrôleur-général des finances, puis présid. de l'académ. des belles-lettres, né à Paris, en 1720, fut décapité en vendémiaire an II, (oct. 1794) Sa réputation de magistrat intègre le conduisit aux premiers emplois de l'état. Le choix que Louis XV fit de lui pour le mettre à la tête des finances, fit croire qu'on songeait sérieusement à rétablir l'ordre dans cette partie de l'administration publique. La marquise de Pompadour elle-même, concourant à accréditer la haute opinion qu'on avait de ce magistrat, à la cour, affecta de lui adresser une boite, avec le portrait de Sully, auquel elle avait joint le quatrain suivant :

« De l'habile et sage Sully,
» Il ne nous reste que l'image;
» Aujourd'hui ce grand personnage
» Va revivre dans l'Averdy ».

Les premières opérations de ce ministre séduisirent la multitude, qui rarement va au-delà des apparences. Peu de jours après son élévation, le parlem. enregistra une déclaration, portant permission de faire le commerce et le transport des grains de toute espèce, de province à province, sans payer aucuns droits; et au bout de quelques mois, un édit, sur la même matière, par lequel le commerce des grains était entièrement libre, sans qu'il fut besoin de permission pour le faire entrer et sortir du royaume, à la charge seulement d'un droit léger dans le premier cas, et ne défendant l'exportation par les ports et lieux situés sur la frontière, que lorsque le prix du bled aurait été porté, pendant trois

marchés consécutifs, à un prix désigné et allarmant.

Cette liberté, accordée au commerce des bleds, soit dans l'intérieur du royaume, soit avec l'étranger, pouvait avoir été dictée par de bons motifs; mais elle forma une époque cruelle pour la nation, par la facilité qu'elle donna aux sangsues de l'état, de s'engraisser aux dépens du peuple, et par la cherté énorme et cruelle où elle porta cette denrée, cherté qui, sauf de légers rallentissemens, dura jusqu'à la mort de Louis XV, et produisit par intervalle la famine avec toutes ses horreurs.

Bien des gens attribuèrent cette calamité au système du contrôleur général, et leurs clameurs commencèrent à dissiper les préventions favorables qui l'avaient poussé au ministère. Une déclaration qui parut sur ces entrefaites, portant défense de rien écrire, imprimer, ni publier sur la réforme de l'administration des finances, trahit son génie minutieux, petit et despotique. Enfin le fameux édit du 17 décembre 1764, sur la libération des dettes de l'état, acheva de le perdre. Le désordre des finances, au lieu de diminuer par toutes ses opérations, ne fit qu'accroître. D'un autre côté, la nécessité de satisfaire en même-tems aux dépenses du roi, qui, n'ayant pas alors de maîtresse en titre, avait beaucoup de fantaisies, et aux prodigalités du duc de Choiseul qui, n'économisant pas plus le trésor de l'état que le sien, avait encore plus de créatures à satisfaire que son maître, rendit sa position extrêmement difficile. Pour se maintenir en place, il fallait annoncer des ressources, et comme il n'en avait aucune dans le genre, du moins des finances, où il n'entendait rien, il était obligé d'admettre toutes les idées que lui suggéraient les charlatans politiques, et c'est ainsi que tout concourait à le plonger de plus en plus dans l'abîme. Chaque jour, c'était une nouvelle invention fiscale, qui provoquait les remontrances des parlemens, et lui attirait l'animadversion du peuple. Enfin il fut attaqué par l'arme du ridicule, la plus terrible qui put l'atteindre, et à laquelle il se montra le plus sensible. On le représenta sous l'emblême d'un homme portant une hotte sur les épaules, ayant une canne à bec-de-corbin dans les mains, (L'attribut du contrôleur génér.) cherchant dans tous les ruisseaux et dans tous les tas d'ordures. Du bout de son bâton sortaient des rouleaux de papiers, intitulés : *Arrêts du conseil.* Il avait des lunettes sur le nez, et au bas de la caricature étaient ces mots : *Au grand Chiffonnier de France.* La dérision fut poussée plus loin encore. On fit circuler, avec profusion, un projet

qu'on lui avait adressé, pour établir des latrines publiques dans des brouettes, au coin des rues, où l'on ne pourrait entrer qu'en payant un droit. Il fallut renvoyer un ministre qui, n'ayant plus rien à proposer à une cour insatiable de richesses, était devenu la fable du public.

L'Averdy se retira dans ses terres, où il vécut oublié, s'adonnant à la philosophie, et sur-tout à l'agriculture, dont il faisait une étude particulière. Il entretenait des relations habituelles avec les *économistes*, dont il avait servi et encouragé les projets, pendant qu'il était ministre. Il occupait une terre superbe, qu'il avait dans la commune de Gambais, dans le département de Seine et Oise, lorsque la révolution arriva. Il y était encore en 1791, époque où l'on fit une visite chez lui, pour découvrir s'il n'y avait point des accaparemens de bled. Cette visite déplut à l'ex-ministre, qui se retira sur-le-champ à Paris, en vendém. de l'an II, (octobre 1794), il fut arrêté dans sa maison, rue Guénégaud, et conduit dans la maison d'arrêt de Ste.-Pelagie. Quelques jours après, on le traduisit au tribunal révolutionnaire, comme ayant enfoui du bled, dans les fossés de son château de Gambais, pour le soustraire à la consommation publique. Son procès se fit sur cette base. Il nia constamment le fait dont il était accusé. Néanmoins, sur la déclaration de plusieurs témoins, qui attestèrent l'existence de ce crime, il fut condamné à mort. — En descendant du tribunal, l'Averdy paraissait ne regretter que la peine qu'il s'était donnée, pour prouver son innocence. En marchant à la mort, il causa tranquillement avec un compagnon d'infortune, qui allait avec lui à l'échafaud. Il avait soixante-dix ans et quelques mois. Il a donné les ouvrages suivans : Code pénal, 1752, *in*-12. — Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne, 1765, *in*-8°. — Suite des expér. de Gambais, dioc. de Chartres en 1788, sur les bleds noirs ou cariés, *in*-8°. Mém. sur le procès criminel de Robert d'Artois, comte de Beaumont, pair de France, dans les notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi, 1787 et années suivantes :

Avesne, (d') a donné : les Jardiniers, com. en 2 actes, 1771, *in*-8°. — Perrin et Lucette, coméd. en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1774, *in*-8°. — Il a eu part avec Poinsinet et Anseaume à l'Ecossense; et avec le premier au petit Philosophe...... et à Tom Jones, com. en 3 actes, en prose, 1765, *in*-8°. Il a aussi donné des poesies dans l'Almanach des Muses.

Auffray, (Jean) né à Paris, des académies de Metz et de Marseille, est connu par les ouvrages suivans: Le Luxe considéré relativement à la population et à l'économie, 1762, *in*-8°. — Idées patriotiques sur la nécessité de rendre la liberté au commerce, 1762, *in*-8°. — Discours adressé à l'acad. de Metz, 1769, *in*-8°. — Louis XII, surnommé le père du peuple, dont le présent règne nous rappelle le souvenir, 1775, *in*-8°. — Essai sur les moyens de faire du Colisée un établissement national et patriotique, 1772, *in*-12. — Vues d'un politique du 16e. siècle, sur la législation de son tems, Amsterd. 1775, *in*-8°. — Plusieurs Mémoires et Dissertations dans les journaux et gazettes d'agriculture et de commerce, et dans le journal économique.

Auferi, (Etienne) jurisconsulte du 15e siècle, président du parlem. de Toulouse, a publie les ouvrages suivans: *De officio et potestate judicis ordinarii. Accessit tractatus de potestate sæcularium super ecclesiis ac personis et rebus ecclesiasticis. Item de potestate ecclesiæ super laïcis, etc.* Paris, 1514. *Tractatus tractatum juris*, etc. Venise, 1584. — *Decisiones curiæ archiepiscopalis Tolosanæ*, Lyon, 1616, *in*-4°. — *Tractatus de recusationibus.*

Augeard, (Mathieu) avocat au parlement de Paris, en 1703, secrétaire du sceau sous Chauvelin, et enfin secrétaire du roi, du grand collége, mourut le 17 decembre 1751. Il a donné au public un Recueil *d'Arrêts, de différens Tribunaux du royaume*, en 3 vol. *in*-4°. dont le premier parut en 1710, et le troisième en 1718. Ce Recueil a été réimprimé en 1756, in-fol. 2 vol.

Auger, (Edmond) jésuite, naquit à Alleman, village du diocèse de Troyes, et mourut en 1591, âgé de 61 ans. Son zèle pour la conversion des hérétiques, l'exposa plus d'une fois à perdre la vie. Ayant été arrêté à Valence, et condamné à être pendu; Auger était déjà sur l'échelle, lorsqu'un ministre, attendri par son éloquence, espérant de pouvoir le gagner à son parti, obtint sa grace. Auger n'en fut que plus ardent à ramener les hérétiques dans le sein de l'Eglise. Henri III le nomma son prédicateur et son confesseur; poste dangereux alors et désagréable, parce qu'on attribuait au confesseur toutes les momeries du pénitent, les processions auxquelles le roi assistait, vêtu d'un sac, les confrairies, etc. Il finit ses jours dans la disgrace de son ordre, dont il avait sacrifié les intérêts à ses devoirs. On a de lui plusieurs ouvrages de Controverse. C'est lui qui fit imprimer, en 1568: Le Pédagogue d'armes à un

prince chrétien, pour entreprendre et achever heureusement une bonne guerre, victorieuse de tous les ennemis de son état et de l'Eglise. Le P. Doriguy a écrit sa Vie, *in*-12. 1716.

AUGER, (Athanase) professeur de rhétorique, au collège de Rouen, associé de l'ac. des sciences, belles-lettres et arts de la même ville, memb. de l'acad. des inscript. et belles-lettres: né à Paris, le 24 décembre 1734, mourut dans la même ville, le 8 février 1792. Modeste, tout annonçoit en lui l'innocence des mœurs patriarchales en même-tems qu'on trouvait dans ses écrits l'ami de l'antiquité, on reconnaissait sur sa figure les traits de Socrate. Il suffisait de le voir pour dire qu'il était bon de l'entendre pour admirer sa modestie, et de le lire pour reconnaître en lui l'homme éclairé. Ami des Lettres, ferme et courageux, il n'eut que deux passions, la bienfaisance et l'amour de l'étude qui le conduisit au tombeau avant le tems. Sa traduct. des *OEuv. de Démosthène* lui donne des droits à la reconnaissance publique. Outre qu'il est le prem. qui ait fait passer dans notre langue tout ce qui existe des ouvrages de cet orateur, dont on n'avait encore traduit que dix ou douze Harangues; il a rendu, avec une exactitude singulière, le sens de l'original. On voit qu'il a tâché de rendre aussi sa manière; mais son pinceau n'a pu saisir ce ton simple, mais énergique; ces couleurs vives, mais naturelles, qui caractérisent Démost. On ne trouve également qu'une image imparfaite de l'éloquence d'Eschine, dans la trad. qu'il a donnée des trois Harangues qui nous restent de cet auteur. Mais si le style de l'abbé Auger n'est pas aussi rapide, aussi animé, aussi mâle que celui de Démosthènes, aussi élégant, aussi fleuri que celui d'Eschine, il a du moins de la correction et de la netteté. Les principaux ouvrages de l'abbé Auger, sont: Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la couronne, trad. du grec, Rouen, 1768, *in*-12. — Discours sur l'éducation, prononcé au collège royal de Rouen, suivi de notes tirées des meilleurs auteurs anciens et modernes. Rouen, 1775, *in*-12. — Œuvres complettes de Démosthène et d'Eschine, trad. en français avec des Remarques, 1777, 5 vol. *in*-8°., nouv. édit. 1788, 6 vol. gr. *in*-8°. — *Isocratis opera omnia græcè et lat. cum versione nova, triplici indice, variis lectionibus et notis*, 1781, 3 vol. gr. *in*-8°. — Œuvres complettes d'Isocrate trad. en français, auxquelles on a joint quelques discours analytiques de Platon, de Lysias, de Thucydide, de Xénophon, de Démosthène,

d'Antiphon, de Gorgias, d'Antisthène et d'Alcidamas, 1781, 3 vol. gr. *in*-8°. — Pensées morales d'Isocrate, extraites de ses œuvres, faisant partie de la collection des anciens moralistes, 1782, *in*-18. — *Lisiæ opera omnia græcè et lat. cum versione nova, triplici indice, variis lectionibus et notis*. 1783, 3 vol. gr. *in*-8°. — Œuvres complettes de Lysias, trad. en français, 1783, gr. *in*-8°. — Discours de Licurgue, d'Audocide, d'Isée, de Dinarde, avec un fragment sous le nom de Demade, 1783, *in*-8°. — Homélies, discours et lettres choisies de St.-Jean Chrysostome avec des extraits tirés de ses ouvrages, sur divers sujets, 1785, 4 vol. *in*-8°. — Discours choisis de Cicéron, à l'usage des classes, trad. en français, 1786-87, 3 vol. *in*-8°. — Homélies et lettres choisies de Basile-le-Grand, trad. 1788, gr. *in*-8°. — Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide, des histoires grecques de Xénophon, de sa retraite des dix mille et de sa Cyropédie, trad. et insérées dans une hist. abrégée de ces mêmes auteurs avec des notes sur le texte des harang. de Thucydide, 1788, 2 vol. gr. *in*-8°. — Prospectus d'une édit. grecque de Démosthène et d'Eschine, avec une version latine et des notes pour l'intelligence du texte, 1789, gr. *in*-4°. — Projet d'éducation pour tout le royaume, préc. de quelques réflexions sur l'assemblée nationale, 1789, gr. *in*-8°. — Catechisme du cit. français, composé de l'esprit et de la lettre de la nouv. constit., 1790, *in*-8°. — Sur les gouvernemens en général et particulièrement sur celui qui nous convient, 1791, *in*-8°. — Discours sur ce sujet: Combien il nous importe d'avoir la paix? Quels sont les moyens de nous la procurer? lu dans la société des Amis de la Vérité, 1792, *in*-8°. — Œuvres posthumes: De la constitution des romains sous les rois et aux tems de la république, 1792, 1-2 tom. gr. *in*-8°. tom. 3-5, 1793, gr. *in*-8°. — De la tragédie grecque et du nom qu'on devrait lui donner dans notre langue pour s'en faire une juste idée, 1792, *in*-8°.

Auger, ci-devant avocat du roi à Paris. On a de lui: un Traité sur les tailles et les tribunaux qui connaissent de cette imposition, 1788, 4 vol. gr. *in*-4°.

Augier, (Jean) né à Senez en Provence, et doct. en méd. de la faculté de Montpellier, a donné: *Dissertatio de fecondatione, Monspel.* 1743, *in*-8°.

Augier Dufot, (Anne Amable) méd. pens. du roi et de la ville de Soissons, professeur de l'art des accouchemens,

mens, méd. de la généralité pour les maladies épidémiques et du dépôt des remèdes gratuits, membre de la soc. roy. d'agriculture de la province; né à Aubusson dans la Marche, le 14 mars 1733, mort en 1775. On a de cet auteur: Journal hist. et phys. de tous les tremblemens de terre, 1756, *in*-12. — Traité de la politesse et de l'étude, 1757, *in*-12. — Considerations sur les mœurs du tems, 1759, *in*-12. — Jugement d'Apollon ou le père Mamachi, convaincu de plagiat, 1759, *in*-12. — Les jésuites atteints et convaincus de ladrerie, 1759, *in*-12. — *De morbis ex aëris intemperie*, 1759, *in*-12. — *Tractatus de cordis motu*, 1763, *in*-12. — Mémoire sur les maladies épidémiques du pays du Laonnais, 1770, *in*-12. — Mémoire sur la maladie épizootique du Laonnais, 1771, *in*-8°. — Mémoire pour préserver les bêtes à cornes de la maladie epizootique qui règne dans la généralité de Soissons, nouv. édit. 1773, *in*-8°. — Catechisme sur l'art des accouchemens, 1775, *in*-12.

Auguste, (de St.-Lo). On a de lui: Examen et réfutation des réflexions sur le prêt de commerce, Vire, 1775, *in*-8°.

Aviler, (Augustin-Charles d') naquit à Paris en 1635, et mourut à Montpellier en 1700. Le goût de l'architecture l'entraîna de bonne heure hors de sa patrie, fait prisonnier par des corsaires d'Alger, il ne dut sa liberté qu'à ses talens. Tunis lui doit le dessin de la superbe mosquée qu'on y admire. De retour en France, il éleva à Montpellier une porte magnifique à la gloire de Louis XIV. Les honneurs que les Etats du Languedoc rendirent à ses talens l'engagèrent à se fixer à Montpellier, où il finit ses jours. On a de lui un cours d'architecture, 2 vol. *in*-4°. Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois à Paris et à La Haye, avec des augmentations. L'édit. la plus belle et la plus complette est celle de 1750 et 1755. Mariette y joignit plusieurs nouv. dessins, et un grand nombre de remarques utiles. D'Aviler avait auparavant traduit de l'Italien, le VIe livre de l'architecture de Scammozzi.

Aviron, (Jacques le Bathelier d') avocat au présidial d'Evreux, l'un des meilleurs jurisconsultes de son tems, composa vers 1587 des commentaires sur la coutume de Normandie. Après sa mort, le premier président Goulard les ayant fait imprimer, sans mettre le nom de l'auteur à la tete, on le lui reprocha. « Ce livre est tant beau, dit-il, qu'il ne peut être que l'œuvre de Jacques le Bathelier, né connu sous autre

nom ». Les Commentaires de d'Aviron ont été réimp. avec ceux de Godefroi, à Rouen, 1684, 2 vol. *in*-fol.

Aulnaye, (Fr. H. St. de l') a donné : Description et usage du respirateur antiméphitique imaginé par feu M. Pilâtre de Rozier, avec un Précis des expériences faites par un physicien sur le méphitisme des fosses d'aisance, etc. 1786, *in*-8°. — La saltation théâtrale ou Recherches sur l'origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les anciens; diss. qui a remporté le prix double de l'acad. des inscript. et belles-lettres, en nov. 1789, 1790, *in*-8°. — Histoire générale et particulière des religions et du culte de tous les peuples du monde tant anciens que modernes, tom. I, 1795.

Aumont, (Arnoulphe d') doct. en méd. de l'Université de Montpellier, profes. roy. de méd. à Valence, memb. des acad. de Lyon et de Montpellier, né à Grenoble le 27 nov. 1720. On a de lui : Relation des fêtes publiques données par l'Université de Montpellier, à l'occasion du rétablissement de la santé du roi, 1744, *in*-4°. — Mem. sur une nouv. méthode d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes et autres, 1762.— Plusieurs articles de médecine dans le Diction. encycl. vol. 5-7.

Aunillon, (Pierre-Charles Fabiot) abbé du Gué-de-Launay, mort le 10 octobre 1766, âgé de 76 ans, a donné une Oraison funèb. de Louis XIV. — Azor, ou le prince enchanté. — La force de l'éducation.

Aunoy, (Marie-Cathérine Jumelle de Berneville, comtesse d') veuve du comte d'Aunoy, mourut en 1705. Ses romans sont écrits avec assez de chaleur et d'intérêt, mais d'un style trop négligé. Hyppolyte, comte de Duglas, *in*-12. est celui qui a été le plus accueilli. — Ses Mém. d'Espagne en 2 vol. sont pleins de faussetés et d'injustice dans ce qui a rapport à l'Histoire et aux mœurs de cette nation. — Ses Contes des fées, 4 vol. *in*-12, n'eurent pas même le succès de la nouveauté, et ne le méritent pas.

Aurigny, (Gilles d') était un poète dont le nom a été à peine conservé, mais dont les ouvrages méritent de l'être. Les éditeurs des Annales poétiques ont inséré dans leur Recueil ses meilleures productions, entr'autres son *Tuteur d'amour*, petit poëme plein d'imagination, de graces et de naturel.

Auriol, (Blaise d') naquit à Castelnaudari, et mourut vers l'an 1540. François Ier, passant à Toulouse, Auriol, qui y professait le Droit-Ca-

non, s'avisa de lui demander, pour l'université, le titre de noble; et pour les professeurs, le privilège de faire des chevaliers. Le prince lui accorda sa demande, et Auriol fut fait docteur-chevalier. Voltaire prétend que ce docteur, ajoutant foi à la prédiction de quelques astrologues qui annonçaient un nouveau déluge, il se fit faire une arche, pour lui et ses amis. Il se mêlait de poésie. On connait de lui sa Départie d'amours, à la suite de la Chasse d'amours, d'Octavien-de-St.-Gelais, Paris, 1533, *in*-4°. — Les Joies et Douleurs de Notre-Dame, en vers et en prose, Toulouse, 1520, *in*-4°. — On a encore de lui quelques ouvrages de Jurisprudence peu connus aujourd'hui.

Auroux des Pommiers, (Mathieu) était prêtre et docteur en théologie. Il a publié un Commentaire fort estimé et fort rare sur la coutume du Bourbonnois, 1732, deux parties *in*-folio, en 1741. — Il a donné des Additions à son ouvrage.

Avrigny, (Hyacinthe Robillard d') né en 1675 à Caen, jésuite en 1691, mourut en 1719. La régence des basses classes ayant beaucoup affaibli sa santé naturellement délicate, on le fit procureur du collège d'Alençon, où il resta comme inconnu, malgré ses talens. On a de lui: Mémoires chronologiques et dogmatiques, pour servir à l'Histoire ecclésiastique depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions et des remarques critiques, 4 vol. *in*-12. — Mém. pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe, depuis 1600 jusqu'en 1716, à Paris, en 1725, 4 vol. *in*-12, et réimprimés en 1757, en 5 vol. avec des Additions et des Corrections, par le père Griffet.

Avrillon, (Jean-Baptiste-Elie) naquit à Paris en 1652, et y mourut en 1729 à 78 ans. Entré dans l'ordre des Minimes, il s'y exerça dans le ministère de la prédication. Il prêcha avec éclat pendant 53 ans. Ses travaux apostoliques ne l'empêchèrent pas de se livrer à la composition de plusieurs Livres de piété: — Sentimens sur l'amour de Dieu, ou les Trente Amours sacrés, Paris 1753, *in*-12. — Commentaire sur le pseaume Miserere, pour servir de préparation à la mort, Paris 1739, *in*-12. — Conduite pour passer saintement le Carême, Paris 1748, *in*-12. — Conduite pour passer l'octave de la Pentecôte, Paris 1758, *in*-12. — Conduite pour le tems de l'Avent, Paris 1748, *in*-12. — Conduite pour la Communion, Paris 1749, *in*-12. — Réflexions théologiques sur les attributs de Dieu, Paris 1754, *in*-12. — Année affective, ou Sentimens

de l'amour de Dieu, Paris 1749, *in*-12. — Méditations sur la Ste.-Communion, Paris 1741, *in*-12. — Traités de l'amour de Dieu à l'égard des hommes, et de l'amour du prochain, Paris 1740, *in*-12. — Retraite des Dix-Jours, Paris 1755, *in*-12. — Réflex. sur la Divine enfance, Paris 1750, *in*-12. — Pensées sur différens sujets de morale.

Ausone, (Decius Magnus) natif de Bordeaux, mourut dans la Saintonge vers l'an 393. Il dut son élévation aux premières dignités de l'empire romain, à ses talens distingués. Valentinien lui avait confié l'éducation de Gratien son fils. Après la mort de son élève, Ausone se retira dans la solitude où il vécut en philosophe. Il avait composé les *Fastes consulaires* jusqu'à l'an 383; mais cet ouvrage est perdu. Nous n'avons que ses *Poësies*, dont il y a une très-belle édition *ad usum Delphini*, 1730, *in*-4°, et dont l'abbé Jaubert a publié une *Traduction* en 4 vol. *in*-12, 1769, avec le texte. On y trouve les éloges des principales villes de l'Empire, un ouvrage en vers sur les empereurs, un remercîment à Gratien, son bienfaiteur. On y remarque beaucoup de facilité, de brillant et de feu; mais les pensées en sont recherchées, le style dur, inégal, et la latinité peu correcte. Son *Poëme sur la Moselle* est admiré de tous les gens de goût, et mis par quelques-uns à côté des ouvrages de Virgile; mais son *Centon*, production obscène, composée de vers pris de côté et d'autre dans le chaste Virgile, a révolté tous ceux qui ont des mœurs.

Autels, (Guillaume des) poète français et latin, naquit à Mont-Cenis près de Charolles en Bourgogne, vers l'an 1529, et mourut en 1576. Il avait la manie de mettre en rimes tout ce qu'il écrivait, soit grec, soit latin, soit français. Tous ses ouvrages sont mauvais et d'un style inintelligible. On ne les lit plus.

Automne, (Bernard) natif de l'Agenois, avocat au parlement de Bordeaux, était un écrivain laborieux, mais peu judicieux. On a donné, en 1629, une 3e. édition de sa *Conférence du Droit français avec le Droit romain*. — Son *Commentaire sur la coutume de Bordeaux*, 1644, 2 vol. *in*-fol. a été imprimé avec les *Observations* de P. Dupin; Bordeaux, 1728, *in*-fol.

Auton, (Jean d') augustin, abbé de l'Angle, et historiographe de France sous Louis XII, mourut en 1523. Il a écrit l'Histoire depuis l'an 1490 jusqu'en 1508, avec la fidélité d'un témoin qui dépose. Théodore Godefroi a fait imprimer les 4 premières

années de cette Histoire, en 1620, *in*-4°; et les 2 dernières qui avaient paru dès 1615, *in*-4°, avec l'Histoire de Louis XII, par Seyssel : les trois autres n'ont pas encore vu le jour.

Autpert, natif de Provence, bénédictin, abbé de St.-Vincent-de-Voltorne dans l'Arbruzze, mourut en 778. Il a commenté les *Pseaumes*, *le Cantique des Cantiques*, et l'*Apocalypse*, dans la Bibliothèque des Pères et dans la Collection de Martenne.

Autreau, (Jacques) natif de Paris, mourut à l'hôpital des Incurables en 1745, dans un âge fort avancé. Il fut peintre et poète, deux titres suffisans pour écarter la fortune. Il conserva jusqu'à la mort la manie de faire des vers. Une particularité à observer dans sa vie, c'est qu'il ne commença à travailler pour le théâtre qu'à l'âge de 60 ans. Il était d'une humeur mélancolique; et malgré les obstacles de l'âge et du caractère, il a su répandre dans ses Comédies une gaieté vive qui réjouit par intervalles. Quoique ses Pièces soient médiocres, la lecture en est agréable, à cause de la facilité du style et du naturel qui règne dans le dialogue. Le théâtre Italien a conservé le *Port à l'Anglais*, en prose. — *Démocrite prétendu fou*, en 3 actes et en vers. — Le théâtre Français a représenté *Bayard*, en 5 actes. — *La Magie de l'Amour*, pastorale en 1 acte en vers. — Il donna à l'Opéra *Platée*, ou *la Naissance de la Comédie*, dont la musique est du célèbre Rameau. — Les Œuvres d'Autreau ont été recueillies en 1749, 4 vol, *in*-12, avec une *Préface* de Pesselier, pleine de goût et d'esprit.

Autrepe, (d') ancien syndic des experts-jurés-écrivains à Paris, est auteur des ouvrages suivans : Epître à Tronchin. — Ordonnance du Parnasse. — Pilo-Bouffi, tragédie burlesque, 1759, *in*-8°. — Traité sur les principes de l'Art d'écrire, 1759, *in*-folio. — L'Arithmétique de la Noblesse commerçante, 1760, *in*-4°. — L'Arithmétique méthodique et démontrée, avec un Traité des Changes étrangers, *in*-8°. — Discours et Dissertation pour la vérification des Ecritures, avec Paillasson, 1762, *in*-4°. — Eloge de J.-B. Colbert, Genève 1768, *in*-8°. — Lettres sur la vérification des Ecritures arguées de faux, 1770, *in*-12; — et plusieurs autres écrits sur les mêmes sujets.

Autrey, (Henri J.-B. Fabry comte d') né le 9 juin 1723, mourut en 1777. Il a donné l'*Antiquité justifiée*, ou *Réfutation* d'un livre qui a

pour titre : l'*Antiquité dévoilée par les usages, etc.* 1766, *in*-12.

AUTROCHE, (d') membre de la société d'Agriculture d'Orléans, a donné un *Mémoire sur l'amélioration de la Sologne*, Orléans et Paris, 1787, *in*-8°.

AUVIGNY, (N. CASTRES d') naquit dans le Hainaut, mourut à la bataille d'Etinghen en 1743, âgé de 31 ans. Né avec le goût des Lettres, et formé par l'abbé Desfontaines, il se serait fait plus de réputation, si les devoirs militaires (il était dans les chevaux-légers de la garde) lui eussent laissé plus de loisir pour cultiver son esprit et épurer son goût. Quelques-uns de ses ouvrages ne sont pas sans mérite. Il ignorait sans doute que l'affectation d'esprit, la recherche des ornemens préférés à l'exactitude des faits historiques, qu'un ton romanesque, un style inégal, et trop plat dans certains endroits, sont des faits exclusifs pour obtenir le titre de bon historien. On a de lui les Prétendus Mém. de Mme. de Barnewelt, 2 vol. *in*-12. — Un Abrége de l'histoire de France et de l'histoire Romaine, par demandes et par reponses, 2 vol. *in*-12, qui peut être de quelque utilité à la jeunesse. — Les trois premiers volumes et la moitié du 4e. de l'Histoire de Paris, 5 vol. *in*-12. — Les 8 premiers volum. des Vies des Hommes illustres de la France, *in*-12. Le 9e. et 10e. ont été publiés en 1744, par son frère, chanoine de Prémontré.

AUZANET, (Barthélemi) naquit à Paris en 1591, fut reçu avocat en 1609, mourut en 1673, avec la réputation d'un magistrat éclairé et intègre. On a de lui des Notes sur la Coutume de Paris. — Des Mémoires. — Des Arrêts, etc. Le Recueil de ses ouvrages a été publié en 1708, *in*-fol.

AUZEBY, (Pierre) chirurgien-dentiste, est auteur d'un *Traité d'odontologie*, où l'on présente un systeme nouveau sur l'origine et la formation des dents. Lyon et Paris 1772, *in*-12.

AUZOUT, (Adrien) astronome, membre de l'Acad. des sciences, né à Rouen, mourut en 1691. Il est connu sur-tout pour avoir perfectionné le micromètre, dont la première invention est due à Huyghens, et pour en avoir fait un instrument d'un usage général. Lorsqu'il en publia la description, les astronomes anglais en revendiquèrent l'invention pour Gascoigne, un de leurs compatriotes, à qui ils ont attribué également l'application des lunettes au quart de cercle : et ils prouverent assez bien par les dessins informes qu'avait laissés Gascoigne, et par quelques-unes

de ses observations, qu'il avait reellement fait usage d'une espèce de micromètre; mais cette discussion ne peut intéresser la gloire d'Auzout. Gascoigne avait ete tué en combattant pour Charles Ier, avant d'avoir eu le tems de perfectionner ses travaux astronomiques. Ses *Essais* sont demeures dans l'oubli après sa mort, et n'en ont été tires que lorsque le patriotisme des savans anglais en a eu besoin pour contester à Auzout et à Picard, la gloire de la première idee du micromètre, et de l'application des lunettes au quart de cercle.

Auzout etait un excellent observateur, et possédait, à un degré rare, la connaissance des instrumens astronomiq. C'est lui qui, en présentant au roi l'observation interessante de la comète qui parut à la fin de 1664. fit naître à ce prince l'idée de donner un Observatoire et des instrumens à son académie. On a aussi de cet astronome une *Evaluation précise du rapport des mesures usitées en Europe*, avec la *Toise du Châtelet de Paris.* Penibles sans etre difficiles, ces travaux n'ont d'autre recompense que le plaisir d'avoir fait un ouvrage utile, sans que rien de personnel puisse se mêler à un sentiment si noble, et en altérer la pureté. Son *Traité sur le Micromètre* fut imprimé au Louvre dans le Recueil de l'académie, 1693, *in*-fol.

Aymar, (Jean-Pierre-René) avocat au parlement de Toulouse, a fait l'*Explication de l'ordonnance des Testamens.*

Aymard, (Jacques-Henri) avocat. — *Remontrances au nom des ecclésiastiques et autres de la principauté d'Orange.*

Aymé, chanoine de l'église d'Arras, et précédemment de celle de Tours, a donné les Fondemens de la Foi mis à la portée de toutes les personnes, 1775, 2 vol. *in*-8°. — Catechisme sur les fondemens de la Foi, tiré du livre fondamental de la foi, 1775, *in*-12.

Aymen, (Jean-Baptiste) médecin. — *Dissertation*, dans laquelle on examine, si les jours critiques sont les mêmes en nos climats, *in*-8°.

Aymon, (Jean) théologien calviniste et jurisconsulte, a donné : *Synodes nationaux des églises réformées de France*, 1710, 2 vol. *in*-4°.

Azémar, (d') est auteur des *Deux Miliciens*, ou l'*Orpheline villageoise*, comedie en 1 acte mêlée d'ariettes, 1771, *in*-12.

B.

Babeuf, François - Noël) naquit à St.-Quentin, dans le départ. de l'Aisne, et fut décapité à l'âge de 34 ans, en 1797. Babeuf, né sans fortune, fut d'abord domestique chez un seigneur de son pays, qui le reçut chez lui pour le soustraire à la misère. Les dispositions heureuses qu'il parut annoncer, et l'intérêt qu'inspirait son jeune âge, engagèrent ce seigneur à lui faire donner les élémens de la lecture et de l'écriture. Il répondit parfaitement aux soins de son bienfaiteur, et après s'être concilié sa confiance, il devint son homme d'affaires. Les connaissances qu'il acquit dans ce nouvel état, le mirent à portée de prétendre à une profession plus indépendante. Il exerçait celle de feudiste, lorsque la révolution arriva. Une affaire infamante, dont il eut à éviter les suites, l'empêchèrent sans doute d'y prendre part dès son origine. Il avait été condamné, comme faussaire, à quelques années de fers, et le soin le plus important pour lui était alors de se soustraire à l'effet de ce jugement.

Ce ne fut qu'après le 31 mai que Babeuf parut sur la scène révolutionnaire. Il eut d'abord de la peine à se faire remarquer parmi les hommes qui, de longue date, étaient en possession de fixer les regards de la multitude. Cependant, à force d'exagérations, il parvint à se faire connaître. Il se décora du surnom de *Gracchus*, devint journaliste, et se déclara tribun du peuple français.

C'est avec ce titre qu'il parcourut les différentes époques de la révolution, jusqu'au 9 thermidor, (20 juillet, 1794.) qui précipita Robespierre et ses complices sur l'échafaud. Mais tous les factieux ne périrent pas avec lui. Babeuf fut du nombre de ceux qui survécurent au supplice de leur chef. L'importance qu'il acquit parmi eux, depuis cette époque, lui offrit bientôt les moyens de jouer un rôle dans les grandes scènes révolutionnaires, qui succédèrent au 9 thermidor. Il eut beaucoup de part aux événemens du premier prairial. Après l'établissement de la constitution républicaine, il fit reparaître son journal du Tribun du peuple, où la loi agraire et le brigandage universel étaient préparés et annoncés sans au-

cun

cun déguisement. Dans le mois de ventôse de l'an IV, la destruction du gouvernement constitutionnel fut résolue dans les conciliabules dont il était l'ame et le chef. L'exécution du projet devait avoir lieu dans le mois de germinal suivant. L'on était à la veille de l'explosion, lorsque les conspirateurs, dénoncés par quelques-uns d'entr'eux furent arrêtes au milieu d'une foule de pièces de conviction. Babeuf soutint jusqu'à la mort son caractère ; il déploya dans ses défenses une éloquence, une érudition et des moyens qu'on ne lui soupçonnait pas. On les trouve consignés dans la collection des Débats qui eurent lieu pendant son procès, et qui furent imprimés en 3 vol. *in*-8°. On a encore de Babeuf plusieurs écrits pendant la révolution, et son journal, intitulé le *Tribun du peuple*, *in*-8°. Nous n'avons donné autant d'étendue à cet article, que parce que nous avons cru qu'il était essentiel de démasquer les scélérats qui ont couvert la France d'attentats, de ruines et de tombeaux, et livrer leur mémoire à l'exécration de la postérité.

Babin (François) né à Angers, en 1657, chanoine, grand vicaire et doyen de la faculté de cette ville, mourut le 19 décembre 1734. Il est le rédacteur des 18 prem. vol. de l'édit. en gros caractères des *Conférences* du diocèse d'Angers, fort estimées et fort répandues. La suite n'est pas de lui. Le style de Babin est tel qu'il le faut pour ces sortes d'ouvrages ; net, clair, méthodique, et ne sentant point la barbarie de l'école. Ses continuateurs ne l'ont point égalé ; ils n'ont ni sa netteté, ni sa précision. Les *Conférences* d'Angers renfermaient 28 v. *in*-12. que l'on a réduits à 14, petit caractère, et auxquels on a ajouté depuis 5 volumes.

Bablot, (Benjamin) médecin à Châlons-sur-Marne, est auteur d'une Epître à Zulmé, sur les avantages et les obligations du mariage, 1783, *in*-12, et d'une Dissertation sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes, 1788, *in*-8°.

Bachaumont, (François le Coigneux de) né à Paris, en 1624, mourut en 1702. Il était fils d'un président à mortier, au parlement. Après avoir exercé pendant quelques années la charge de conseiller-clerc, il renonça à la robe, pour se livrer à une oisiveté voluptueuse, égayée par les vers, l'amour et le vin. C'est ainsi qu'il passa le reste de ses jours, avec les hommes les plus aimables de son siècle. Le fameux Chapelle tint le premier rang dans son cœur. C'est avec cet ami illustre qu'il fit ce voyage célèbre par

la Relation heureuse et facile qu'ils nous ont laissée en vers et en prose, *in*-12. Bachaumont eut beaucoup de part aux plus jolies tirades de cette description. On y reconnaît sans peine une suavité de coloris et une mollesse de pinceau que Chapelle n'avait pas. Il ne nous reste de lui que cet ouvrage. Il avait fait bien des Chansons et des petits Vers de société, que nous n'avons plus. Il n'est pas inutile de remarquer que ce n'est pas la multitude des vers qui conduit un poète à l'immortalité. Bachaumont fournit un exemple remarquable de cette vérité.

Bachaumont, (Louis Petit) né à Paris, mourut dans la même ville, le 29 mai 1771. Il s'occupa, pendant sa vie, à différentes Critiques, sur le Louvre, sur l'Opéra, sur la place de Louis XV, sur les salles de Spectacles, etc. Elles ont été recueillies en 1750, en 1 vol. *in*-12, et en 1752 en 1 vol. *in*-8°. Il est encore auteur des Essais sur la peinture, la sculpture et l'architecture, 1752, *in*-8°. — De Vers sur l'achèvement du Louvre, 1755, *in*-8°. — Enfin, il a publié Quintilien, de l'institution de l'orateur, traduit par l'abbé Gédoyn, avec un Mémoire sur la vie du traduct., 1752, 4 vol. *in*-12. Après sa mort, on a dressé des Mém. secrets, d'après les notes qu'il faisait depuis 1762, sur chaque événement et sur les objets nouveaux de littérat., qui ont eu le plus grand succes, 1777, 6 vol, *in*-12. On les a continués depuis; il y en a actuellement 24 volumes.

Bachélier, (Jean-Jacques) directeur des Écoles gratuites de dessin, de l'acad. de peinture, professeur de dessin à l'école centrale du Panthéon de Paris, est auteur du Conseil de famille, prov. en 1 acte, 1774, *in*-8°. — Et d'un Mém. sur l'education des filles, présenté à l'ass. nationale 1789, *in*-8°, etc.

Bacher, (George-Frédéric) de la faculte de méd. de Paris, né à Thann, en Alsace, a donné: Exposition des différens moyens usités dans le traitemens des hydropisies, 1765, *in*-12. — Recherches sur les maladies chroniques, particulièrement sur les hydropisies, et sur les moyens de les guérir, 1772, *in*-8°. nouvelle edit. 1776, *in*-8°. — Précis de la Méthode d'administrer les pillules toniques, dans les hydropisies, 1765-1767-1771, *in*-12. — Observ. faites par ordre de la cour, sur les hydropisies et sur les effets des pillules toniques, précéd. d'une Lettre, 1769, *in*-12. — Traité des incorporations, vertus et propriétés des eaux minérales, à Bussang, 1772, *in*-12. — Seconde Lettre à M. Bouvart, pour

servir d'extrait des recherches sur les maladies chroniques, 1776, *in*-8°. Il etait un des auteurs du *Journal de médecine*, en 1776.

BACON, (Jean-Baptiste-Pierre), naquit à Paris, professeur de langue et de belles-lettres françaises, à l'Ecole militaire, auparavant avocat au parlement. On a de lui : Memoire, au sujet du prix proposé par de Causans, sur la Quadrature du cercle, par M. Bacon, pour la partie juridique, et M. Digard pour la partie géométrique, 1755, *in*-4°. — La Mahonoise, com. en prose, en 1 acte, 1756, *in*-8°. — Belphégor dans Marseille, com. en 1 acte, en prose, 1756, *in*-8°. — Panégyrique de Henri-le-grand, ou Eloge hist. de Henry IV, avec des notes, Londres, 1769, *in*-12. Il a travaillé avec Douchet, aux principes généraux de l'ortographe française, 1762, *in*-8°.

BACON a donné : Manuel du jeune officier, 1782, *in*-8°. — Manuel militaire, pour le règlement de service et de police, à l'usage de la garde nationale, 1789.

BACQUET, (Jean) avocat du roi, en la chambre du trésor, est auteur de plusieurs Traités, commentés par Ferriere, dont la dernière édit. a paru à Lyon, en 1744, 2 vol. in-folio. Il mourut en 1597, de chagrin, pour avoir vu rompre, en place de Grève, son gendre Charpentier, fameux ligueur.

BACQUOI GUESDON, danseur de la comédie Française, a donné : Le Triomphe de l'Amour, ballet pantomime, — Considérations sur la danse du ménuet, 1784, *in*-8°. — Méthode pour exercer l'oreille à la mesure dans l'art de la danse, 178, *in*-8°.

BAER, Frédéric-Charles de) natif de Strasbourg, est auteur des ouvrages suivans : Lettre sur l'origine de l'imprimerie, servant de réponse aux Observations publiées par Fournier le jeune, sur l'Ouvrage de Schopflin, intitulé : *Vindiciæ typographicæ*, Strasbourg, 1761, *in*-8°. — Essai historique et critique sur les Atlantiques, Paris, 1762, *in*-8°. — Recherches sur les maladies épizootiques, sur la manière de les traiter, et d'en préserver les bestiaux, trad. du suédois en français, La Haye, 1776, *in*-12. Il a trad. la Dissertation du professeur Meyer, sur les Spectres, dans le Recueil des Dissertations sur les Apparitions, les Visions et les Songes, 1783, et il a publié des Eloges funèbres du maréchal de Saxe et de Louis XV, et un livre de Cantiques en allemand.

BAGARD, (Charles) médecin

du duc de Lorraine, professeur du college des medecins à Nancy, et de l'acad. de cette ville; né à Nancy, le 2 janv. 1696, mort le décembre 1772. On a de lui: *Quæstio med. an. vomitus fœculentus in passione iliaca ab antiperistaltico intestinorum motu*, Montpellier, 1715, *in*-4°. — Memoire sur la petite vérole. — Histoire de la Thériaque, Nancy, 1725, *in*-4°. — Memoires sur les Macrobies et les Centenaires. — Explication d'un passage d'Hippocrate, touchant les Scythes, qui deviennent eunuques, 1759, *in*-8°. — Memoires sur les eaux de Contrexeville, en Lorraine, Dijon, 1760, *in*-4°, Nancy, 1760, *in*-4°. — Les Eaux minér. de Nancy, 1763, *in*-8°. — Dissert. sur la cause physique des tremblemens de terre, et les epidémies qu'ils occasionnent — *Dispensatorium pharmaceutico-chymicum*, 1771, in-folio, — *Pinax materiæ medicinalis sive selectus Medicamentorum officinalium, simplicium et compositorum*, 1771, *in*-8°.

Bagot, (Jean) jésuite, né à Rennes, en 1590, enseigna la philosophie et la théologie successivement, fut censeur des livres à Rome, ensuite supérieur de la maison-professe a Paris, où il mourut le 22 août 1664; il est auteur d'un ouvrage intitulé: *Apologeticus fidei*, 2 vol. in-fol. Paris, 1645, livre savant, mais diffus.

Baguenot a donné: Mélanges curieux et intéressans de plusieurs objets, relatifs à la physique, à la medecine et à l'Histoire naturelle, Avig. 1752, *in*-12.

Bahier, (Jean) prêtre de l'Oratoire, natif de Chatillon, mort secretaire de sa congrégation, en 1707, s'adonna à la poesie latine, et eut des succès. On peut voir un de ses morceaux dans les *Poesies diverses*, recueillies par Loménie de Brienne. Son Poëme, *Fuquetius in vinculis*, composé lorsque le surintendant Fouquet fut arrêté, eut du cours dans son tems. L'auteur ne sera cependant jamais mis au rang des bons poetes latins.

Baïf, (Lazare) conseiller au parlem. de Paris, maître des requêtes, abbé de Charroux et de Greneticre, naquit proche de la Flèche, et mourut en 1545. Il joua un rôle important sous le régne de François Ier, qui l'employa en diverses occasions. On a de lui: *de re Vestiaria*, et *de re Navali*, imprimés à Bâle en 1541, *in*-4°. — La traduction française de l'Hecube d'Euripide, 1550, *in*-8°. Il y a beaucoup de recherches dans ses écrits, mais point d'ordre ni de choix.

Baïf, (Jean-Antoine) fils naturel du precédent, naquit

à Venise en 1532, pendant l'ambassade de son père en cette ville, et mourut en 1592. Il fut le compagnon, l'ami et le collaborateur de Ronsard; et tous deux travaillèrent, de concert, à défigurer la poésie par un mélange barbare de mots tirés du grec et du latin.

Il y a de tout dans les ouvrages de Baif, qui parurent à Paris, en 1572, 2 vol. *in*-8°. — On y trouve du Sérieux, du Comique, du Sacre, du Profane; mais il est peu de personnes en etat de supporter la lecture de tout ce fatras.

Baignoux, homme de lettr. à Paris, est auteur de Pâris, scène lyrique, Amst. 1784, *in*-8°. — D'un Discours sur la question des peines infamantes qui s'étendent aux individus d'une même famille, proposée par la Société royale de Metz, 1785, *in*-8°. — Et d'un nouveau Plan de géographie méthodique et universelle, distribué par tableaux, 1785, 2 vol. *in*-8°.

Bail, (Louis) docteur de Sorbonne, et sous-pénitencier de Paris, né à Abbeville, est auteur de plusieurs ouvr. dont quelques-uns sont estimés : L'Examen des Confesseurs, 3 vol. *in*-12. — Une Bibliothèque des Prédicateurs en latin, sous ce titre : *Sapientia foris prædicans*, où il donne en abrégé la vie des plus célèbres Prédicateurs, et montre en quel genre ils ont excellé. — *Summa Conciliorum*, Paris 1672, 2 vol. *in*-fol. — *De beneficio crucis*, Paris 1653, *in*-8°. — Philosophie affective, 1657, *in*-12.

Baillet, (Adrien) prêtre, né en 1649, à la Neuville, village du Beauvoisis, mourut à Paris en 1706. Toute la vie de cet auteur fut remplie par la lecture ou par la composition. Il renonça à tout pour suivre son goût pour les Lettres. Baillet doit principalement sa célébrité à celui de ses ouvrages qui a pour titre : *Jugemens des Savans sur les principaux auteurs*, 1685—86, 9 vol. *in*-12. Cette compilation, où il a souvent mis du sien, lui attira beaucoup d'ennemis. Ménage sur-tout fut offensé de la liberté avec laquelle il s'était expliqué à son sujet; mais les lecteurs furent du parti de Baillet.

Baillet a fait des *Vies des Saints*, en 4 vol. *in*-folio, 10 vol. *in*-4°, ou 17 vol. *in*-8°, où sa critique est encore plus sévère qu'à l'égard des Savans qu'il a jugés; mais le style en est inégal, diffus et peu correct. Il a donné la *Vie de Descartes*, *in*-4°. Il aurait pu se dispenser de la farcir de mille choses qui n'ont nul rapport à ce philosophe. Les autres ouvrages de Baillet sont : de la Dévotion à la Ste-Vierge,

et du culte qui lui est dû, *in*-12. — Les Vies de Richer, de Godefroy Hermant, de St.-Etienne de Grammont, chacune *in*-12. — L'Histoire des démêlés du pape Boniface VIII, avec Philippe-le-Bel, roi de France, *in*-12. — Relat. curieuse et nouv. de Moscovie, Paris 1698, *in*-12. — Histoire de Hollande sous le nom de la Neuville, 1693, 4 vol. *in*-12.

Bailleux, (Antoine) est auteur d'un Solfège, pour apprendre facilement la musique vocale et instrumentale, 1770 et 1784. — Il a publié aussi l'Harmonie pratique de M. Roussier, 1777, *in*-8°.

Baillon, (B. J.) est auteur d'une *Nouvelle Méthode de Guitarre*, selon le système des meilleurs auteurs, 1781, *in*-8°.

Baillon, né à Montreuil-sur-Mer, a donné un ouvrage intitulé : *Quelles sont les causes du dépérissement des Bois? Quels sont les moyens d'y remédier?* 1791, *in*-4°.

Baillot, (Pierre) natif de Dijon. On a de lui un *Récit de la bataille de Marathon*, lu en 1791 aux Gardes nationales volontaires de la Côte-d'Or, lors de leur départ pour l'armée, 1792, *in*-8°.

Baillou, (Guillaume de) médecin de Paris, né au Perche vers 1538, et mort en 1616. Il argumentait avec tant de force, qu'on l'appelait le *Fléau des Bacheliers*. La médecine lui eut de grandes obligations. C'est un des premiers qui l'aient réduite à ce qu'elle a d'utile. Henri IV se l'attacha, et lui donna la place de premier médecin du Dauphin son fils. Nous avons de lui *Consiliorum Medicinalium libri duo*, Paris 1635, *in*-4°. Ce Recueil renfermait un Traité *de Calculo*, qu'on consulte encore. Ses Œuvres ont été réimprimées à Genève en 1762, 4 vol. *in*-4°. Baillou était un vrai philosophe, et il préféra toujours les douceurs de la vie privée aux honneurs dangereux de la cour.

Bailly, (Roch) connu sous le nom de la Rivière, 1er médecin de Henri IV, naquit à Falaise, et mourut à Paris en 1605. On a de lui: *Demonsterion, sive* 300 *aphorismi continentes summam doctrinæ Paracelsicæ*, — et un Traité de la Peste, en 1580. Ces ouvrages sont peu connus. Son *Demonsterion* fut traduit en français, et imprimé à Rennes en 1578. Cette version est rare.

Bailly, (Jacques) garde général des tableaux du roi, né à Versailles en 1701, mort en 1768, est un de ces poètes

qui ne paraissent avoir travaillé que pour l'oubli : tous ses ouvrages ont été frappés de mort au même instant qu'ils ont paru. Son Théâtre parut en 1768, en 2 vol. *in*-8°. Les principales pièces qui le composent sont : Armide, — Roland, — Momus, — le Triomphe de l'Hymen, — les Victoires de l'Amour, — Phaëton, — Omphale, — le Bouquet, — l'Accident imprevu, etc.

Bailly de Montaron, (Pierre) docteur de Sorbonne, chanoine, et chancelier de l'université d'Orléans, sa patrie, où il est mort en 1775. Il est auteur des Vertus du Cassis, avec des remèdes pour guérir la Goutte, 1747, *in*-12.

Bailly de Rolley, mort en 1786, a donné *Iphigénie en Aulide*, opera, *in*-4°.

Bailly, (Jean-Silvain) membre de l'académie des sciences, de l'Acad. française, de celle des inscriptions et belles-lettres, premier député de Paris à l'assemblée nationale, élu président de cette assemblée, et 1er. maire de Paris, naquit en cette ville le 15 septembre 1736, et fut décapité le 12 novembre 1793.

Parmi les hommes qui ont joué un grand rôle dans la révolution française, Bailly est un de ceux que l'histoire transmettra avec le plus d'intérêt à la postérité. Son nom est attaché à des évènemens si importans; il a si fort épuisé les contrastes de la faveur et de l'infortune ; il a tant de titres aux souvenirs et à la reconnaissance des amis des beaux arts et de la philosophie, que toujours il sera intéressant de connaître un homme dont la destinée et les talens sont autant une source de réflexions pour le sage, que d'instruction pour l'esprit humain. La nature avait doué Bailly de toutes les dispositions qui rendent propre à l'étude des sciences, à l'observation de la nature, et aux méditations de la philosophie. Il avait été destiné à la peinture, et il y avait fait déjà des progrès; mais bientôt il se sentit un attrait plus marqué pour les belles-lettres. Son premier goût fut pour la poésie; enfin, l'avantage qu'il eut de se lier avec le célèbre Lacaille, détermina sa vocation en faveur de l'astronomie; et dès l'année 1763, après plusieurs essais qui fixèrent sur lui l'attention des savans, il présenta des *Observations lunaires* à l'Acad. des sciences, qui s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres. Son goût pour la litterature le délassait de ses travaux astronomiques. En 1767, il concourut à l'Académie française par l'*Eloge de Charles V*. En 1768, il envoya

à l'Acad. de Rouen, l'*Eloge de Corneille*, et il eut l'*accessit.* Il adressa à l'Academie de Berlin, l'*Eloge de Leibnitz*, et il remporta le prix. D'autres *Eloges* qu'il fit, signalerent encore son talent pour les belles-lettres; il concourut, avec Condorcet, pour la place de secretaire de l'Académie des sciences; et en 1784, il fut reçu à l'Acad. française à la place de Tressan. Le premier ouvrage important qu'il donna au public, fut son *Histoire de l'Astronomie des Peuples, tant anciens que modernes*, dont le premier volume parut en 1775. On y trouva la touche d'un grand écrivain, qui reunit à des connaissances vastes, un talent exquis pour peindre et interesser ses lecteurs. Il envoya son livre à Voltaire: celui-ci, en le remerciant, lui fit des objections; ils entrèrent en correspondance, et il en résulta 2 vol. interessans. Ses lettres sur l'*Origine des Sciences*, sur l'*Atlantide de Platon*, et sur l'*ancienne Hist. de l'Asie*, écrites avec une clarté et un agrément sans recherche, offrirent une erudition aussi profonde que variee, et prouvèrent sa supériorité sur presque tous les ecrivains de son siècle. Dès ce moment, Bailly fut recherche par tous les hommes de génie, par ceux qu'un eclat étranger n'irrite point, qui savent rendre hommage au talent par-tout où il se trouve; et il reçut la recompense la plus douce pour un homme de lettres, celle d'être, en 1785, reçu à l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, et de se trouver par-là membre des trois premiers corps académiques de la France.

En 1784, le *Magnétisme animal* de Mesmer occasionna, dans tout Paris, une agitation extrême. Le roi nomma des médecins, et l'Academie des physiciens, pour éclairer les esprits sur ce prétendu phénomène. Bailly fut l'un des commiss. nommés par l'Acad. Il fut chargé de la rédaction du rapport: c'était un fait important à consigner dans l'histoire des erreurs de l'esprit humain, et une grande expérience à constater sur le pouvoir de l'imagination.

Bailly fut long-tems occupé de son rapport; mais enfin il parut, et la vérité reçut un hommage qui fit disparaître toutes les illusions de l'aveugle crédulité.

En 1786, l'Academie ayant nommé des commissaires, pour l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu, Bailly rédigea encore un rapport, qui est un ouvrage aussi précieux pour la physique qu'interessant par les sentimens d'humanité qui dirigeaient son auteur. Il proposait quatre hôpitaux différens. Le projet avait été accepté, lorsque la révolution vint l'interrompre.

Le 26 avril 1789, les électeurs de Paris, assemblés pour nommer des députés aux états-généraux, choisirent Bailly pour secrétaire de l'assemblée. Les mêmes raisons qui l'avaient élevé à cette place, le firent bientôt nommer député; et quelques jours après, déterminèrent le choix du tiers-état pour le présider dans sa première séance du 5 mai à Versailles. Le 17 juin, les communes s'étant constituées en chambre-nationale, Bailly fut continué président. Ce fut lui qui, le 20, conduisit l'assemblée au Jeu de Paume; et il présidait encore, lorsque les deux autres ordres vinrent se réunir au tiers-état. Le 15 juillet, le roi étant venu à Paris, après la prise de la Bastille, Bailly fut nommé, par acclamation publique, pour être à la tête de la ville, sous le nom de maire de Paris. Nous ne le suivrons point dans sa carrière politique; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire une réflexion affligeante pour l'humanité, c'est que Bailly ne sut point résister, en philosophe, aux séductions que tant de faveurs appelèrent autour de lui. Elevé successivement aux premières places, objet de l'admiration des savans et de l'enthousiasme du peuple, il éprouva l'empire de la vanité, et fut victime des triomphes de cette passion sur son cœur; il souffrit que quelques misérables intrigans lui formassent une cour servile; par une flexibilité, indigne d'une grande ame, celui qui avait montré tant d'énergie dans la séance du Jeu de Paume, devint renommé par la souplesse de ses complimens. Pour maintenir sa popularité, qui décroissait de jour en jour, il n'opposa que la mollesse aux mouvemens séditieux; pouvait-il prévoir que sa bonté accoutumerait le peuple, qu'il voulait flatter, à se plaindre de sa faiblesse, à demander un jour sa tête à lui-même, quand l'orgueil du maire aurait fait abandonner l'honnête homme à la discrétion de ses vils courtisans, et quand sa condescendance aurait permis aux factieux de tout désorganiser. L'affaire sanglante du Champ-de-Mars, qui arriva le 17 juillet 1791, fut le dénouement de sa faiblesse et de sa popularité. Après cet acte d'autorité, Bailly, devenu l'objet de la haine des partis, ne fut point continué dans sa magistrature; et après deux ans et demi d'exercice public, il rentra dans la classe de simple particulier. Il voyagea pendant l'année 1792 et une partie de 1793. Dans le cours de son voyage, il n'ignora point les machinations qui se tramaient contre lui; on lui offrit des occasions de quitter la France; mais il ne voulut point abandonner sa patrie, et il se retira à Melun, où, reprenant le

goût des lettres, il vécut en philosophe, regrettant, mais trop tard, de n'avoir pas écouté les conseils de quelques amis, qui avaient vainement essayé de l'arracher aux pièges de l'ambition et de la vanité. Son nom, qu'il croyait avoir fait oublier, en disparaissant en quelque sorte de la société, fut inscrit, après le 31 mai, sur les listes sanglantes de proscription ; et le 20 brumaire de l'an II, (10 novembre 1793) il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire comme un conspirateur qui avait trahi la cause de la liberté, pour les intérêts de la tyrannie. Quelle agonie que celle de sa mort! Quel courage que le sien! Quelle grandeur d'ame dans ses derniers momens! Traçons ce tableau digne de fixer dans tous les tems l'admiration et la sensibilité des hommes. Il y avait un espace d'environ une lieue à parcourir pour arriver au lieu du supplice ; le tems était froid, et il tombait une pluie abondante : tous ces obstacles semblaient devoir épargner à l'infortuné Bailly, les imprécations et les outrages de la multitude, aux gages des tyrans, qui s'attachait aux pas des malheureux qu'on conduisait à la mort, pour les abreuver dans leur agonie, d'humiliations et d'opprobre; mais tout cela n'était pas capable de rebuter cette escorte féroce qui, chaque jour, se traînait, avide de sang, du tribunal à l'échafaud, et de l'échafaud au tribunal; ce jour-là même, elle semblait s'être grossie de tout ce qu'il y a d'impur dans une grande ville, de ces hommes pour qui l'aspect d'un infortuné conduit à la mort, est un sujet d'allégresse et d'amusement, et qui insultent au malheureux prêt à tomber sous le glaive de la loi, avec la même facilité qu'ils encensent et préconisent le crime qui triomphe. C'est à cette troupe, vile et barbare, que Bailly fut livré, en sortant de la Conciergerie, pour marcher au supplice; et c'est alors que commença pour lui cette longue et douloureuse agonie, pendant laquelle il souffrit tout ce que le sort vengeur a jamais pu rassembler d'humiliations et de souffrances sur la tête des plus grands scélérats. A peine parut-il en présence de la multitude, que les imprécations les plus horribles l'accueillirent : en un instant il fut couvert de boue; l'un souhaitait pouvoir lui manger le cœur; l'autre le déchirer en lambeaux : des hommes furieux s'approchaient pour le frapper, malgré les bourreaux indignés eux-mêmes de tant de fureur : une pluie froide qui tombait à verse, ajoutait encore à l'horreur de sa situation ; sa marche était tantôt precipitée et tantôt retardée, suivant les

caprices de la multitude, à qui on semblait avoir abandonné le soin de présider aux apprêts de son supplice : Bailly, calme et tranquille au milieu de tous ces délires de la férocité, paraissait insensible à tout; il était dans la situation d'un homme qui est vivement préoccupé de quelque grande contemplation, et qui rapporte à cet objet toutes les facultés de son être : son regard était fixe, et sur son front siégeait ce calme profond, qu'imprime à l'homme la méditation de quelque grande pensée. C'est ainsi, qu'après une heure et demie de marche, il arriva au Champ-de-Mars. Il était descendu de la fatale charette, et déjà le bourreau l'entraînait vers l'échaffaud, lorsqu'on se souvint de brûler sous ses yeux le drapeau rouge qui avait servi lors de l'affaire du Champ-de-Mars : cet incident retarda son supplice; on apporta du feu, et un habitué du tribunal, tenant dans ses mains le drapeau, l'agita tout enflammé sous la figure de Bailly; ce qui lui procura une douleur cuisante, à laquelle il donna, comme malgré lui, une plainte. Ce raffinement de barbarie, loin de toucher la multitude qui l'entourait, valut des applaudissemens à son auteur. Au milieu de tant d'actes déshonorans pour l'humanité, la mort était pour Bailly la seule consolation qui pût le toucher; mais elle aurait été trop prompte au gré des cannibales qui se disputaient le plaisir cruel de lui faire éprouver le plus d'outrages; on s'écria que la terre sacrée du Champ-de-la-Fédération ne devait point être souillée par le sang d'un si grand scélérat : cette idée, accueillie avec enthousiasme, donna encore lieu à de nouveaux délais: il fallut démonter l'échafaud, le transporter hors de l'enceinte du Champ-de-Mars, et le relever dans un des fossés qui se trouvent sur le bord de la Seine. Bailly fut donc conduit à pied dans cet endroit : on le plaça sur la chaussée, d'où il devait voir remonter l'instrument fatal. C'est alors qu'entièrement livré aux fureurs de la populace, il épuisa la barbarie de ses bourreaux : chacun voulut avoir sa part des humiliations qu'on lui faisait endurer; l'un lui crachait au visage, l'autre le frappait du pied, un autre lui déchirait ses vêtemens : trempé d'eau, et saisi de froid, il tremblait de tout son corps. Un homme lui dit : *Tu trembles, Bailly?... Mon ami, c'est de froid, lui répondit Bailly.* Il fut trois heures à la place de son supplice; Que ne dût-il pas souffrir dans ce long intervalle, où il eut à lutter, non seulement contre la férocité d'une multitude effrénée et barbare, mais encore contre

l'abattement de la nature, toujours trop faible pour résister à tant d'assauts à-la-fois. Les mains liées derrière le dos, la tête nue, obligé de ravaler l'humeur qui s'écoulait de son nez, il demandait quelquefois le terme de tant de maux; mais ces paroles étaient proférées avec le calme digne d'un des premiers philosophes de l'Europe. Enfin, le moment qu'il desirait le plus arriva: l'échafaud fut dressé sur un tas d'ordures; il n'attendit pas que le bourreau vînt le saisir. Retrouvant toutes ses forces, il monta avec courage, et se précipita lui-même sous le couteau fatal qui termina ses jours. Ainsi mourut cet homme célèbre. Bailly était grand, d'une physionomie sérieuse, et d'un caractère sensible. Son désintéressement s'est montré plusieurs fois envers ses parens d'une manière très-rare, et très-extraordinaire, et envers les pauvres, pendant sa magistrature, auxquels il a sacrifié sa fortune. On a de cet auteur les ouvrages suivans: Observations de Lacaille, sur 515 étoiles du Zodiaque, en 1763. — Essais sur la Théorie des satellites de Jupiter, avec les Tables de Jupiter, par Jeaurat, 1766, *in*-4°. — Eloge de Leibnitz, qui a remporté le prix de l'acad. de Berlin, 1769, *in*-4°. — Histoire de l'Astronomie ancienne, depuis son origine jusqu'à l'établissement d'Alexandrie, 1775, *in*-4°. — Histoire de l'Astronomie moderne, 1779, *in*-4°. — Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne, 1785, 4 vol. *in*-4°. — Lettres sur l'origine des sciences, et sur celles des peuples de l'Asie, adressées à Voltaire, et préc. de quelques lettres de Voltaire à l'auteur, 1777, *in*-8°. — Lettres sur l'Atlantide de Platon, et sur l'ancienne Hist. de l'Asie, Londres, 1779, *in*-8. — Sur l'origine de la Fable, et des anciennes Religions, 1781-1782, *in*-8°. — Discours prononcé à l'académ. franç. à sa réception, 1784, grand *in*-8°. — Rapport des commissaires chargés par l'acad. des sciences, de l'examen du magnétisme animal, avec quelques autres, 1784, *in*-4°. — Rapport des commissaires chargés par l'acad. des sciences, de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu, 1787, *in*-4°. — Discours et Mém. 1790, 2 vol. *in*-8°. — Procès-verbal des séances et delibérations de l'assemblée génér. des électeurs de Paris, rédigé par Bailly et Duveyrière, 1790, 3 vol. *in*-8°. — Poésies dans l'Almanach des Muses. — Mémoires dans les Recueils des acad. dont il était memb.

Bailly, (Louis) bachelier de Sorbonne, et professeur de théologie, à Dijon, né à Bligny, près de Beaune en Bourg, en 1730. On a de cet écrivain: *Tractatus de vera religione ad*

usum seminariorum, Dijon, 1771, 2 vol. *in*-8° et *in*-12, 3e. edit. 1775, 2 vol. *in*-12, 5e. edit. 2 vol. *in*-12. — *Tractatus de Ecclesia Christi ad usum seminariorum*, Dijon, 1776, 2 vol. *in*-12, nouv. édit. 1779, *in*-8°. 3e. édit. 1785, 2 vol. *in*-12. — *Theologia dogmatica et moralis*, 1789, 8 vol. *in*-12.

Bailly, (le) avocat et membre du Musée de Paris, né à Caen, le 4 janvier 1756. On a de lui : Fables nouvelles, suivies de Poésies fugitives, 1783, *in*-12.

Bajolet, (Jean-François) maître de pension à Paris, a donné : La vraie Méthode d'enseigner à lire par epellation, 1702, *in*-12.

Bajon, ancien chirurgien de l'ile de Cayenne et dépendances, correspondant de l'académ. roy. des sciences de Paris, et de celle de chirurg. a écrit : Mémoires pour servir à l'Hist. de Cayenne et de la Guyane française, tome I, 1777, tom. II, 1778, *in*-8°, Mémoires dans les Recueils des acad. mentionnées.

Baize, (Noël-Philippe) prêtre de la Doctrine Chrétienne, naquit à Paris, en 1672, et mourut en 1747, dans la maison de St.-Charles, dont il était bibliothécaire. Les savans, et en particulier l'abbé Bignon, ont beaucoup loué l'ordre et l'exactitude du Catalogue de la bibliothèque, confiée à ses soins. On a de lui quelques autres petits écrits : *De congregatione Clericorum secularium doctrina*. — Eloge de le Semelier.

Balde, (Jacques) jésuite, né dans la haute Alsace, en 1603, mourut à Neubourg, en 1668. Les sénateurs de cette ville se disputèrent à qui serait l'héritier de sa plume ; et celui auquel elle echut, la fit mettre dans un etui d'argent. La réputation qu'il s'était faite comme prédicateur et comme poète, lui valut cet hommage. Ses œuvres furent imprimées à Cologne, *in*-4°. et *in*-12., 1645. Il y a de tout dans ce recueil, des pièces de théâtre, des traités de morale, des odes, des panégyriques, des poëmes héroï-comiques. Balde était né avec le feu et le génie des poëtes ; mais il ne s'attacha pas assez à former son style et son goût. L'Uranie victorieuse, ou le combat des cinq sens. — La Batrachomyomachie d'Homère, entonnée avec la trompette romaine, poëme héroï-comique, en 6 chants. — Le Temple d'honneur, bâti par les romains, ouvert par la vertu et le courage de Ferdinand III, sont des productions d'un homme de collége.

Balderic, évêque de Noyon, auteur de la Chronique des évêques d'Arras

et de Cambrai, mourut en 1112.

Balderic, évêque de Dol dans le même siècle, ecrivit une Histoire des croisades, qu'on trouve dans le *Gesta Dei per Francos*, de Bongars, 1611, *in*-fol. On a aussi de lui la Vie de Robert d'Arbrissel, 1641, *in*-8°. Elle a été traduite en français, 1647, *in*-8°.

Balestrier Canilhac, (L. S. de) cet auteur, a donné : Panégyrique de St.-Denys, 1786, *in*-4. — Politicon, ou choix des meilleurs discours sur tous les sujets de politique, traités dans la première assemblée nationale de France, avec une analyse historique et critique des motions et opinions sur les mêmes sujets, 1792, 8 vol. *in*-8°.

Balin, chirurgien herniaire à Paris, est auteur de l'art de guérir les hernies ou descentes, 1768, *in*-12. 2e. edit. 1779, *in*-12. 3e. édit. 1785, *in*-12.

Baliet, (François) ancien curé de Gif, né à Paris, le 6 mai 1702, a donné 4 vol. de Panégyriques. — Traité de la dévotion à la Ste.-Vierge. — Exposition de la doctrine de l'Eglise apostol. et romaine. — De la dedicace des églises. — Hist. des temples. Instructions sur le Jubilé. — Prônes sur les évangiles des dimanches de l'année. — Sur les commandemens. — La vie de la sœur Bony. — Instruction sur la penitence du carême. Tous ces ouvrages forment 12 vol. *in*-12 1767 et ann. suiv.

Ballet, notaire royal à Haguenau en Alsace, a donné les conferences sur les ordonnances, les principes du droit romain et la jurisprudence des arrêts du conseil d'Alsace, Colmar, 1788, gr. *in*-8°.

Ballière, né à Paris, de l'acad. de Rouen, a donné à l'Opéra-comique, en 1751, Deucalion et Pyrrha. — le Rossignol, même année. — Le Retour du printems, en 1753, Zephire et Flore, pastorale. — La guirlande, opéra-com., en 1754 et en 1757. — Un bon ouvrage sur la théorie de la musique, 1764, petit *in*-4°. et un éloge de M. le Cat, Rouen, 1769, *in*-8°.

Balme, (C. D.) doct. en méd., corresp. de la soc. de médecine, médecin au Puy, est connu par les ouvrages suivans : Recherches diététiques du médecin patriote sur la santé et sur les maladies observées dans les seminaires, pensionnats, et chez les ouvriers en dentelles et suivi d'un Mémoire sur le régime des convalescens et valétudinaires, au Puy et à Paris, 1791, *in*-12. — Mémoires de méd. pratique sur les efforts

considérés comme principes de plusieurs maladies, 1792, *in*-8°. — Quelques Memoires dans le Recueil de la société de medecine.

Balthazar, (Christophe) conseiller d'état, intendant en Languedoc, a donné les ouvrages suivans : Justice des armes du roi de France contre le roi d'Espagne. — Traité des usurpations des rois d'Espagne. — Discours des droits des rois de France sur l'Empire.

Balthazar, (Christophe) fils du précédent, avocat du roi au presidial d'Auxerre, se fit calviniste à Charenton, et mourut vers 1670. Nous avons de lui le Panégyrique de Foucquet, en latin, 1655, *in*-4°. — Traité du droit de regale. — Traité du domaine royal. — De l'ordre judiciaire. — De l'origine des fiefs. Son style est elégant et pur. Il avait compose plusieurs dissertations contre Baronius; mais on ne sait ce qu'elles sont devenues.

Baltus, (Jean-François) jésuite, ne à Metz en 1667, mourut bibliothec. de Reims, en 1743. L'Hist. des Oracles de Fontenelle, lui fournit l'occasion de se faire connaître, et la refutation qu'il fit du système de cet academicien, est de tous ses ouvrages le plus connu : il fut imprime a Strasbourg, 1707 et 1708 *in*-8°. Les autres productions de Baltus sont : Défense des SS. PP. accusés de platonisme, *in*-4°. 1711. — La Religion chretienne prouvée par l'accomplissement des prophéties, *in*-4°. 1728. — Défense des prophéties de la religion chrétienne, *in*-12. 3 vol. 1737.

Baluze, (Etienne) né à Tulles en 1630, mourut à Paris en 1718, à 88 ans. Il avait été l'ami et le bibliothecaire du grand Colbert, ensuite professeur et inspecteur du collége royal. L'Hist. généalogique de la maison d'Auvergne, faite à la prière du cardinal de Bouillon, lui fit perdre ses places et ses pensions. Il fut exile successivement à Rouen, à Tours et à Orléans, et il ne put obtenir son rappel qu'après la paix d'Utrecht. Les gens de Lettres regrettèrent à sa mort un savant profond, et ses amis un homme doux et bienfaisant. Il ne ressemblait point à ces érudits avares de leurs lumières; il communiquait volontiers les siennes, et aidait ceux qui s'adressaient à lui, de ses conseils et de sa plume. Il était ne avec la facilité d'esprit et la memoire qu'il fallait pour son travail. Peu de savans ont eu une connaissance plus étendue des manuscrits et des livres. Nous avons de lui plusieurs edit. du livre de l'archeveque de Toulouse :

Marca de concordia Sacerdotii et Imperii, 1704, *in*-fol. avec la vie de l'auteur, un supplément et des notes, où l'on retrouve toute l'érudition de ce savant prélat. Des capitulaires de nos rois, rangés dans leur ordre, qu'il a augmentés des collections d'Ansegise et de Benoît, diacre, avec de savantes notes, 2 vol. *in*-fol., à Paris, en 1677. — Des lettres du pape Innocent III, en 2 vol. *in*-fol. 1682. — De l'ouvrage de Marca, intitulé : *Marca Hispanica*; c'est-à-dire, la Marche, ou les limites de l'Espagne, 1688, *in*-fol. — Des Vies des papes d'Avignon depuis 1305 jusqu'en 1376, 2 vol. *in*-4°, 1693.—De Salvien, de Vincent de Lerins, de Loup de Ferrière, d'Agobard, d'Amolon, de Leidrade. — D'un Traité de Flore, diacre, de 14 Homélies de S^{t}.-Cesaire d'Arles, des Conciles de la Gaule Narbonnaise, de Reginon; de la correction de Gratien, par Antoine Augustin; de Marius Mercator, etc. — Sept vol. *in*-8°. de Mélanges, 1678 à 1715. — Un supplément aux conciles du P. Labbe, etc. 1683, *in*-fol. — Historia Tutelensis, 1717, 2 vol. *in*-4°. Le latin des notes et des préfaces qui accompagnent ces ouvrages, est assez pur, on y reconnaît partout un homme qui possède l'histoire ecclésiastique et profane, le droit canon ancien et moderne, et les pères de tous les siècles.

Balzac, (Jean-Louis Guez, seigneur de) de l'acad. française, naquit à Angoulême, en 1594, et mourut aux environs de cette ville, en 1654. Le duc d'Epernon et le cardinal de la Valette furent les premiers auteurs de sa fortune, et l'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, l'acheva. Dès qu'il fut ministre, ce prélat lui donna une pension de 2000 liv. et le brevet de conseiller-d'état, et d'historiographe du roi. Les tracasseries qu'il éprouva de la part du père Goulet, général des feuillans qui, sous le prétexte de critiquer sa manière d'écrire, l'avait attaqué dans ses mœurs, le dégoûtèrent de la capitale. Il alla chercher un asyle dans sa terre de Balzac, située sur les bords de la Charente, où il finit ses jours. Cet écrivain, dit l'auteur des *Trois Siècles*, a rendu à l'éloquence française, le même service que Malherbe avait rendu à la poésie. Ces deux arts ont rendu de ces auteurs une harmonie, une noblesse, une élégance qu'on ne connaissait point avant eux, qu'on ne pouvait même prédire, d'après les écrivains qui les avaient précédés. Dans les ouvrages de prose, le style était l'objet dont on s'embarrassait le moins : pourvu que l'expression ne fût point barbare, qu'elle rendît la pensée de l'auteur, on croyait avoir le

talent

talent d'écrire. Amyot, du Perrier, Rabelais, Montagne, Charron, étaient les seuls auteurs qu'on pût lire avec intérêt, et cet intérêt naissait plus encore du génie particulier de ces écrivains, que de l'agrément de leur langage.

Balzac fut le premier qui s'appliqua à donner du nombre, de la cadence et de la grace au discours, par le choix et l'arrangement des mots, par la disposition des phrases, et le mélange des sons. C'est par cette magie que sa prose est autant supérieure à celle de ses contemporains, que les vers de Corneille et de Racine le sont à ceux des petits poëtes tragiques d'aujourd'hui.

Malgré tant de droits à notre estime, Balzac ne saurait être proposé comme un modèle. Il a enrichi la langue, à la vérité, il l'a annoblie, il l'a subjuguée; mais la recherche déplacée de son style le rend boursoufflé; la magnificence de l'expression le rend forcé et gigantesque; la délicatesse des tours le rend affecté; l'usage immodéré des figures le rend ridicule : enfin son affectation continue d'élégance et de noblesse dans les choses qui en exigent le moins, le rend souvent absurde et pénible à la lecture. Ce défaut de goût l'a fait tomber dans une espèce de mépris, qu'on a poussé toutefois un peu trop loin. On doit lire avec plaisir quelques-unes de ses Lettres, plusieurs de ses Traités, et surtout son Aristippe. Les réflexions excellentes répandues dans ce dernier ouvrage, les sages préceptes de morale et de politique, les exemples bien choisis y peuvent faire oublier les fautes du style, et fournir des instructions à ceux qui voudront instruire les autres.

Balzac a doublement contribué aux progrès de l'éloquence, par ses écrits et par ses bienfaits : on ne doit pas oublier qu'il a été le premier fondateur du prix d'éloquence à l'acad. française. Il consistait dans une médaille d'or, représentant d'un côté St.-Louis, et de l'autre une couronne de laurier, avec ces mots : à *l'Immortalité.*

On fit, en 1665, un Recueil de tous les ouvrages de Balzac, en 2 vol. *in*-fol. avec une savante préface de l'abbé de Cassagne, son admirateur et son ami. On trouve dans ce Recueil : Ses Lettres. — Le Prince. — Le Socrate chrétien. — L'Aristippe. — Trois livres de vers latins. — Le Christ victorieux, et l'Amynte.

Balze, avocat, membre de l'académie de Nismes, né à Avignon, a donné des Poésies. — Une Ode sur le sublime poétique. — Coriolan, tragédie, 1776, *in*-8°.

Bannefroy, inspecteur des maisons de force et des dépôts

de mendicité de France, est auteur d'un *Mémoire sur la mendicité*, 1791, *in*-4°.

Bannelier, (Jean) avocat au parlement de Bourgogne, et doyen de l'université de Dijon, a donné: Introduction à l'étude des digestes, Dijon, 1730, *in*-8°. — Traités sur diverses matières du Droit français, à l'usage du duché de Bourgogne, avec des Notes, Dijon, 1751, et années suiv. 7 vol. *in*-12. — Coutumes du duché de Bourgogne, servant de suite aux Traités du Droit français, etc. 1776, 1 vol. *in*-12. — Traité politique et économique des Cheptels, Dijon 1766, *in*-12. — Il est aussi l'auteur des Notes dans le premier volume des Arrêts notables du parlement de Dijon, par F. Perrier.

Bannier, (Antoine) de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Clermont en Auvergne, mourut à Paris, en 1741, âgé de 69 ans. Ses talens lui procurèrent de bonne heure des ressources honorables, et la douceur de ses mœurs, des amis solides. De tous les auteurs qui ont écrit sur la *Théologie payenne*, c'est celui qui en a le mieux débrouillé le chaos. L'*Explication historique des Fables*, en 3 volumes *in*-12, qui lui mérita une place à l'Acad. des inscriptions; et la *Mythologie expliquée par l'Histoire*, en 3 vol. *in*-4° et 8 vol. *in*-12, sont deux ouvr. pleins d'érudition, de recherches, d'idées neuves, et écrits d'ailleurs avec autant d'élégance et de netteté, que ces sortes de dissertations en peuvent comporter. Sa *Traduction des Métamorphoses d'Ovide*, en 3 vol. *in*-12, est un peu trop libre, trop inexacte; mais les Notes qui l'accompagnent, sont si intéressantes, si profondes, qu'elles sont bien capables de la soutenir contre l'oubli. Il y en a une magnifique édition latine et française, *in*-folio, avec les figures, de B. Picart. Elle a été effacée par celle de Paris, 1767, en 4 vol. *in*-4°, avec fig. Bannier a donné encore plusieurs Dissertations dans les Mémoires de l'Acad. des inscriptions. — Une nouvelle édition des mêlanges d'Hist. et de Littér. de Vigneul-Marville, augmentés d'un tiers. — Il a eu part à la nouvelle édition de l'Histoire générale des Cerémonies des peuples du Monde, 1741, en 7 vol. *in*-fol.

Baour-Lormian, poète à Paris, est auteur de la Jérusalem délivrée, traduite en vers français, 1795, 2 vol. *in*-8°, — et de beaucoup de Poésies dans différens genres.

Bar, (Jean) peintre et graveur à Paris, publia en 1749, avec dom Jalabert et dom François Pradier, béné-

dictins de la congrégation de St.-Maur : État de la France, 6 vol. *in*-12. — Recueil de tous les Costumes des ordres religieux et militaires, tom. I, 1778; tom. II, 1783, *in*-fol.

Bar, (de) a donné *Anti-Hégésias*, dialogue en vers sur le suicide, avec des remarques critiques et historiques, 1 vol. *in*-8°.

Barante, (Cl.-J.) à Paris, est auteur d'une *Introduction à l'étude des Langues*, ou *Leçons de Grammaire générale, à l'usage des Enfans*, 1792, *in*-8°.

Barbault, (Ant.-Franç.) chirurgien, professeur et démonstrateur de l'art des accouchemens à Paris, sa patrie, mourut dans la même ville le 14 mars 1784. Il se distingua dans sa jeunesse par des ouvrages estimés; mais bientôt renonçant aux autres branches de son art, il se livra totalement à celle des accouchemens, et se rendit si célèbre dans cette science, qu'il fut jugé digne de succéder à Puzos dans la chaire publique des accouchemens à l'école de chirurgie. Il l'a occupée pendant vingt-cinq ans uniquement partagé entre les devoirs de cette place et l'exercice de son art, ajoutant sans cesse aux connaissances de sa théorie profonde, les découvertes qu'il devait à son expérience journalière. Il dut à la bonté d'une heureuse constitution, et à la vigueur de son esprit, de résister si long-tems aux extrêmes fatigues d'une vie aussi laborieuse et aussi pénible. On a de lui : Splanchnologie, suivie de l'Angiologie et de la Névrologie, 1739, *in*-12. — Principes de chirurgie, *in*-12. — Cours d'Accouchemens en faveur des Etudians, des Sages-Femmes et des Aspirans à cet art, 1776, 2 vol. *in*-12.

Barbault, (P.-F.) employé dans le bureau des relations extérieures de la république, a publié les Loisirs de la liberté, nouvelles républicaines, 1795, *in*-8°. — Craon, ou les Trois Opprimés, 1795, *in*-8°.

Barbay, (Pierre) est connu par un *Cours de Philosophie* entièrement basé sur le systême d'Aristote, et par une *Epitaphe* qu'on voyait à Saint-Etienne-du-Mont à Paris, qui atteste que cet auteur avait enseigné la philosophie avec la plus grande réputation. Il ne fallait que savoir son *compendium philosophiæ*, pour être reçu maître-ès-arts.

Barbazan, (Etienne) né à St.-Fargeau en 1696, passa toute sa vie à lire les anciens auteurs français, et mourut en 1770, après avoir publié :

Contes et Fabliaux des anciens poètes français du 12e et 13e siècles, 1766, 3 vol. *in*-12. Ce Recueil est précédé d'une Dissertation sur les poètes, dont il présente les ouvrages, et suivi d'un Vocabulaire. — Ordène de Chevalerie; c'est un Recueil de plusieurs anciens contes, avec une Dissertation sur la langue française, et un petit Glossaire. — Le Castoyement, ou Instruction d'un père à son fils, 1760, *in*-8°, précédé d'une Dissertation sur la Langue celtique. — Observations sur les Etymologies, avec un Vocabulaire à la fin. — Il a été éditeur avec l'abbé de la Porte et Graville, du Recueil alphabétique, depuis la lettre *C* jusqu'à la fin de l'alphabet. Cet ouvrage est en 24 volumes *in*-12.

Barbe, prêtre de la Doctrine Chrétienne, a donné des Fables nouvelles, divisées en 6 livres, 1762, *in*-12. — Des Fables, et Contes philosophiques, 1771, *in*-12.

Barbeau de la Bruyère, (Jean-Louis) né à Paris en 1718, mourut à Montmartre en 1781. Il était fils d'un marchand de bois; mais, au lieu de se livrer à la profession de son père, il suivit son penchant pour les lettres, et embrassa l'état ecclésiastique. Quelque tems après, il renonça encore à cette carrière pour se retirer en Hollande, où il passa environ 15 ans. A son retour, il publia une Mappemonde historiq., carte ingénieuse et nouvelle, où il réunit en un seul système, la Géographie, la Chronologie et l'Histoire. On lui doit les édit. des Tablettes chronolog. de l'abbé Langlet, 1763 et 1778; — de la Géographie moderne; — des 2 derniers volumes de la Bibliothèque de la France du P. le Long, et il aida beaucoup Fontette pour la publication des trois premiers — On a encore de lui une Description de l'empire de Russie, trad. de l'allemand du baron Stralemberg, 1757, 2 vol.

Barberet, (Denis) médecin, né le 27 décembre 1714. On a de lui : Dissertation sur le rapport qu'il y a entre les phénomènes du Tonnerre et ceux de l'Electricité, couronnée et imprimée à Bordeaux, 1750, *in*-4°. — Mémoire qui a remporté le prix de physique de l'année 1761 au jugement de l'Acad. de Lyon, sur ce sujet : *Quelles sont les causes qui font pousser le vin? etc.* 1762, *in*-4°. — Il a aussi remporté le prix de l'Acad. de Besançon, sur la meilleure manière de cultiver la vigne et de faire le vin, en 1761; et il a partagé le prix de la société d'agricult. de Rouen, sur la question : d'*amender relativement à leurs*

différentes qualités, 1763. — Mémoire sur les Maladies épidémiques des bestiaux, couronné par la société d'agriculture de Paris en 1765, imprimé en 1766, *in*-8°. — Il a aussi travaillé à la Collection académique, dont il a fait les Tables raisonnées pour les trois premiers volumes; et il a traduit plusieurs feuilles des Ephémérides des curieux de la nature d'Allemagne.

Barbeu du Bourg, (Jacq.) médecin de Paris, membre de la société de médecine de la même ville, de celle de Montpellier, de la société médicale de Londres, de l'Académie des sciences de Stockholm, et de la société philosoph. de Philadelphie, naquit à Mayenne le 15 févr. 1709, et mourut à Paris le 15 décembre 1779. Il fit ses premières études avec distinction. A l'âge de 15 ans, il avait fini son cours de philosophie : ayant plusieurs frères dans l'Eglise, il se détermina d'autant plus volontiers pour l'état ecclésiastique, qu'il semblait favoriser le goût qu'il avait pour l'étude : il commença par celle de la théologie ; mais son esprit, avide de toutes les connaissances humaines, le porta bientôt à celle des mathématiques; il y fit les progrès les plus rapides. Doué par la nature d'une mémoire prodigieuse, les langues les plus difficiles ne lui coûtaient rien à apprendre. Il étudia l'hébreu avec tant de succès, que son professeur au collége Royal le consultait sur les passages difficiles, et voulait en faire son successeur. L'Italien et l'anglais furent les deux langues auxquelles il donna la préférence. Il se fit d'abord connaître par la traduction des Lettres sur l'histoire du célèbre lord Boulinbroke, avec qui il fut fort lié dans sa jeunesse, et qui ne lui permit de faire cette traduction qu'à condition que cet ouvrage, fait pour un jeune lord de ses amis, ne paraîtrait qu'après sa mort. Le goût que mylord Boulinbroke lui avait inspiré pour l'Histoire, le porta à travailler à cette partie de la littérature. Cet ouvrage existe en 2 vol. *in*-12. Peu de tems après, il donna une carte chronographique avec une introduction abrégée à l'histoire des différens peuples anciens et modernes, contenant les principaux évènemens de chaque siècle, et quelques traits de la vie des personnages illustres, depuis la création du monde jusqu'à présent, 1 vol. *in*-12. Cet ouvrage fut fort bien reçu par les gens de lettres; le plan en est ingénieux et simple, propre à soulager la mémoire, en présentant sous un même point de vue l'ensemble des siecles et le rapport des évènemens. Cette carte est divisée en trois

grandes époques; depuis la création jusqu'à la fondation de Rome; depuis la fondation de Rome, jusqu'au commencement de notre ère, et depuis cette époque jusqu'à nous. Il y suit l'ordre des siècles avec la plus scrupuleuse attention. L'attrait que la physique et l'histoire naturelle avaient pour lui, lui donna du goût pour la médecine; il étudia cette science avec avidité, et il fut reçu docteur de la faculté de Paris. En 1761 et 1762, il fit la Gazette de médecine, sous le nom de Gazette d'Epidame; mais des affaires imprévues l'empêchèrent de continuer cet ouvrage. Pendant ce tems, il s'élevait en Amérique un homme d'un génie vaste et sublime, qui en très-peu de tems a changé la face de ce pays, et fait fleurir les arts et les sciences à l'ombre de la liberté. Barbeu du Bourg, depuis très-longtems en correspondance avec ce célèbre philosophe, ne tarda pas à être lié d'amitié avec lui. Franklin lui ouvrit bientôt son porte-feuille, et le chargea de faire une édit. et une traduct. française de ses œuvres, dans lesquels l'électricité est non-seulement traitée à fond, mais encore plusieurs autres parties de la physique. On y trouve les réflexions les plus intéressantes sur les météores, les vents alisés, les orages, les trombes et les autres grands phénomènes de la nature; sur la musique, la politique, la population, l'inoculation; enfin un vieil almanach de Pensylvanie, intitulé: *le pauvre Henri à son aise.* On y voit plusieurs lettres de l'auteur au traducteur et réciproquement du traducteur à l'auteur. Mais ce qui intéresse le plus, c'est la correspondance d'une jeune philosophe, miss Stevenson, avec Franklin. Cette traduction des œuvres de Franklin, est en 2 vol. *in*-4°. Barbeu du Bourg, qui s'occupait sans cesse, et souvent de plusieurs choses à la fois, donna bientôt après une nouvelle méthode de botanique, sous le nom de *Botaniste français*, 2 vol. *in*-12. Ce traité contient des reflexions intéressantes sur cette branche de l'hist. naturelle. Les plantes y sont décrites avec le plus grand soin; il avait entrepris un ouvrage pour les herboristes de Paris, qu'il instruisait dans un petit jardin rempli de plantes usuelles. Barbeu du Bourg travailla ensuite à son Code de la raison humaine, dans lequel il a développé les lois de la nature, l'origine et le but de la société, 1 vol. *in*-12. Franklin fait le plus grand cas de cet ouvrage; ce savant en fit en Angleterre une édit., qu'il envoya à ses compatriotes. — Eloge de Charles Gillet, médecin. Le dernier ouvrage imprimé de du Bourg est le petit Calendrier de Phi-

ladelphie. Lorsque la mort l'a enleve, il avait plusieurs ouvrages commences, mais qui ne sont point acheves. Du Bourg etait d'un commerce doux et affable, ce qui lui a fait beaucoup d'amis. L'attachement dont Franklin l'honorait, fit le bonheur de sa vie. Depuis quelque tems il n'exerçait presque plus la médecine, si ce n'est pour ses amis et pour les pauvres, ce qui fait en peu de mots l'éloge de son cœur. Il mourut généralement regretté de toute sa famille et de tous ceux qui le connaissaient.

Barbeyrac, (Jean) né à Beziers en 1674, mourut vers l'annee 1747 avec la reputation d'un savant studieux, et d'un honnête homme. Il avait été nommé à la chaire de droit et d'histoire de Lausanne en 1710, et ensuite à celle du droit public et privé, à Groningue, en 1717. Il a traduit et commenté l'excellent traité du Droit de la nature et des gens, celui des Devoirs de l'homme et du citoyen, par Puffendorf, et l'ouvrage de Grotius sur les droits de la guerre et de la paix, la traduction du discours du pouvoir des souverains. Les notes dont il a enrichi ces traites, sont aussi estimées que la traduction. On ne fait pas moins de cas de la version du traité latin de Cumberland sur les Lois naturelles, avec notes, 1744, *in*-4. — Il a aussi traduit plusieurs sermons de Tillotson, et a donné au public differens ouvrages de son propres fond. Les principaux sont : L'Histoire des anciens traités qui sont répandus dans les auteurs grecs et latins jusqu'à Charlemagne, *in*-fol. 2 parties, 1739. — Le Traité du jeu, en 3 vol. *in*-8°. — Traité de la morale des Pères, *in*-4°. 1728, contre Dom Cellier, qui avait attaqué ce que Barbeyrac en avait dit dans sa preface sur Puffendorf.

Barbier d'Aucour. *Voyez* Aucour.

Barbier, (Marie-Anne) née à Orléans, mourut en 1742. L'indulgence qu'on doit à son sexe a soutenu quelque tems le succès de ses ouvrages dramatiques. Il est si rare de voir des femmes chausser le cothurne, que Mlle. Barbier méritait d'être encouragée. Aujourd'hui l'indulgence s'est ralentie, et l'on ne regarde plus ses tragédies et ses opera que comme de faibles essais qu'on peut négliger sans consequence. Ils ont été publiés en 1 vol. *in*-12.

Barbier....... a donné Les principes de la langue française, Douay, 1786, *in*-12.

Barbier de Tinan, membre de l'académie de Dijon, physicien, a publié deux Me-

moires, l'un sur les conducteurs pour préserver les edifices de la foudre, traduit de l'italien, par Jos. Toaldo, 1779, *in*-8°., et le second sur la manière d'armer d'un conducteur la cathédrale de Strasbourg et sa tour, 1780, *in*-12.

Barbier, (J. L. le) est auteur du drame d'Asgiil, en cinq actes et en prose, 1785, *in*-8°.

Barbot Duplessis, natif d'Orléans, membre de la société d'agriculture de cette ville, est auteur d'un essai sur la possibilité d'une machine à oscillation croissante, 1783, *in*-8°.

Barclay, (Jean) né à Pont-à-Mousson, en 1582, et mort à Rome en 1621, n'est guère connu à présent que par son *Argenis*, quoiqu'il ait fait des ouvrages de controverse, de morale, d'histoire et de politique. Cette *Argenis* qui a fait tant de bruit dans son tems, et qui a été traduite par l'abbe Josse, et ensuite par Savin, avec des changemens, est une espèce de roman à allusions, ecrit en latin, en prose et en vers, et d'un style plus boursoufflé que noble. L'auteur a voulu imiter la manière de Pétrone, mais en proscrivant sagement les obscénités du satyrique de Néron, il n'a pas eu le talent d'en atteindre l'elegante latinité : la traduct. de Savin est de Paris, 1776, 2 vol. *in*-8°. Les autres ouvrages de Barclay, sont : *Parænesis ad sectarios.* — Euphormion, satyre latine, en deux livres. Les meilleures éditions de ce livre sont celles d'Elzevir, 1627,, *in*-12., et de Leyde, *cum notis variorum*, 1674, *in*-8°. — Trois livres de poésies, *in*-4°. — *Icon animorum*, Londres, 1612, *in*-8°. — *Ode de rebus Gallicis; Pietas seu publicæ et privatæ Vindiciæ.*

Barcos, (Martin de) prêtre, naquit à Bayonne, et mourut en 1678, âgé de 78 ans. Ses liaisons avec le fameux abbé de St.-Cyran, dont il était le neveu, avec Jansenius dont il avait été le disciple, et avec le doct. Antoine Arnauld, dont il avait formé l'éducation, lui firent jouer un rôle dans les disputes du jansénisme. Il enfanta plusieurs ouvrag., morts pour la plupart avec les querelles qui en furent l'occasion. Les principaux sont : la Grandeur de l'église romaine, établie sur l'autorité de St.-Pierre et St.-Paul, *in*-4°. — Traité de l'autorité de St.-Pierre et St.-Paul, qui réside dans le pape, successeur de ces apôtres, 1645, *in*-4°. — Eclaircissemens de quelques objections que l'on a formées contre la grandeur de l'église romaine, 1646, *in*-4°. — Une censure du *Prædestinatus* du P. Sirmond. Il travailla au livre intitulé : *Petrus Aurelius*, de

son

son oncle, et en partagea avec lui la gloire. — De la foi, de l'espérance et de la charité, 2 vol. *in*-12. — Exposition de la foi de l'eglise romaine, touchant la grace et la predestination, 1696, *in*-8°. ou *in*-12.

Bardenet, est auteur des Evènemens nocturnes, ou les Nouvelles Méprises, com. en 3 actes et en prose, 1777, *in*-8°.

Bardet, (Pierre) né à Montaguet en Bourbonnais en 1591, mourut à Moulins en 1685, à l'âge de 94 ans, avec la réputation d'un bon avocat. On a de lui un *Recueil d'Arrêts*, en 2 vol. *in*-folio. Paris 1690, et Avignon 1773, publiés par Berroyer son compatriote, qui les accompagna de Notes et de Dissertations.

Bardin, (Pierre) né à Rouen, membre de l'Acad. franç., se noya en 1637, en voulant sauver d'Humières, dont il avait été gouverneur. Chapelain, dans une Epitaphe, faite par ordre de l'Académie, dit que *les vertus se noyèrent avec lui*. Bardin laissa quelques ouvrages, écrits d'un style lâche et incorrect. Les principaux sont : le Grand-Chambellan de France, 1623, *in*-fol. — Pensées morales sur l'Ecclésiaste, 1629, *in*-8°. — Le Lycee, ou de l'Honnête homme, 2 vol. *in*-8°.

Bardon, (Michel-François Dandré) né à Aix en Provence le 22 mai 1700, mort le 14 avril 1783. La première carrière que suivit cet artiste celèbre, fut celle du barreau : mais son génie bouillant, et plein de feu, ne lui permit pas d'y rester long-tems. Le goût décidé qu'il se sentait pour le dessin, lui fit prendre la résolution de se livrer à cet art. J.-B. Vanloo, son compatriote, lui en donna les premières lecons; il entra ensuite chez de Troy le fils, et il apprit à peindre. L'habitude qu'il avait contractée, de jetter sur le papier tout ce que son imagination lui suggérait, le rendit bientôt compositeur aussi fécond que facile; et ses talens, se perfectionnant avec l'étude et le travail, il fut jugé digne de succéder à Lépicié dans la place de professeur d'histoire dans l'école des élèves. Dès ce moment, sacrifiant ses goûts pour la peinture, au desir d'avancer, par des écrits, les progrès de cet art, il devint auteur. Il publia successivement les ouvrages suivans : le Passage du Var, poëme histor. 1750, *in*-4°. — Confér. sur l'utilité que les artistes peuvent retirer d'un Cours d'Hist. universelle, 1751. — l'Impartialité sur la Musique, poëme didactique, 1754, *in*-8°. — Livre des Principes à dessiner, 1754, *in*-12. — Les Elémens de l'art de dessiner, 1762, *in*-4°. — Anecd. sur la mort de Bouchardon, 1764,

in-8°.—Vie de Carle Vanloo, 1765, *in*-12. — Monument de la ville de Reims, 1765, *in*-12. — Traité de Peinture, suivi d'un Essai sur la Sculpture, pour servir d'introduction à une Hist. universelle relative à ces beaux arts, 1765, 2 vol. *in*-12. — Hist. universelle, traitée relativement aux arts de peindre et de sculpter, 1769, 3 vol. *in*-12.—Costumes des anciens peuples, à l'usage des artistes, 1772 et 1776, *in*-4°, nouvelle édition par Cochin, 1785, 1786 et 1792, 4 vol. *in*-4°.

Baret, (Paul) né à Lyon en 1728. Quoiqu'on puisse soutenir quelques momens la lecture de plusieurs de ses ouvrages, ils ne sont pas capables de lui faire une réputation, parce qu'ils sont faibles, et que la destinée des productions faibles est de se perdre dans la foule. Voici la liste de ses ouvrages : les Amours d'Alzidor et de Charisée.—Les Colifichets, com. en 1 acte et en vers, 1751. — Le Grélot, ou les etc. etc. — Zélide, coméd. en 1 acte et en prose. — Mlle. Javotte, ouvrage moral. — L'Amant supposé, coméd. en 1 acte et en prose, 1760. — L'Inoculation nécessaire. — L'ombre de la Thorillière aux Champs-Elisées.—Le Sauvage à Paris. — Les Prodiges de 1760. — Les Offices de Cicéron. — L'Homme moral, ou le Tableau de la vie, faussement attribué à l'abbé Prévost.

Barnave, (Antoine-Pierre-Joseph-Marie) avocat au parlement de Grenoble, député du tiers-état, à l'assemblée nationale, en 1789, élu président de cette assemblée, le 24 octobre 1790, naquit à Grenoble, en 1761, et fut décapité à Paris, le 29 novemb. 1793, âgé de 32 ans. Peu d'hommes ont eu, comme Barnave, plus de grace dans la diction, et plus de talens dans l'art de résumer; la rapidité ou la lenteur des discussions, le croisement des partis, ou la déviation des parleurs ne lui faisaient rien perdre du sujet ou des branches de la question qu'il avait à traiter; et il se possédait toujours assez pour attendre que l'on eut tout dit. C'est alors que son éloquence prenait sa revanche, et triomphait de tous les obstacles. Mirabeau, lui-même, s'étonnait quelquefois qu'un jeune homme parlât aussi vîte, aussi long-temps, et aussi-bien. Le rôle qu'il a joué dans les événemens politiques qui se sont succédés pendant les premières années de la révolution, répondait à ses talens; il forma des liaisons avec les hommes les plus distingués dans la littérature, comme dans la politique. Il fut un des commissaires envoyés à Varennes, pour ramener la famille royale à Paris, et l'Histoire a remar-

qué que cette époque fut celle qui vit décroître sa grande popularité. Quand un décret d'accusation l'eut traduit devant le tribunal de sang qui devait le juger, quinze mois de captivite l'avaient mûri. Aussi, quelle éloquence et quelle profondeur éclatèrent dans sa défense! Ce n'était plus ce jeune homme pétulant d'ardeur et avide de gloire, c'était un sage qui avait calculé tout le cercle des révolutions. Tous les masques tombèrent sous la puissance de ses moyens; tout fut expliqué par l'éloquence, et l'adresse de ses raisons. Plusieurs fois ses juges l'interrompirent sans le déconcerter, et tel fut son ascendant, que ceux qui avaient été apostés pour étouffer sa voix, crurent un instant qu'il était sauvé. Nous ne connaissons d'autres ouvrages de lui, que ses nombreux Rapports à l'assemblée constituante, qui ont été imprimés dans le *Journal des Débats*, et dans le *Moniteur*.

Baro, (Balthazar) né à Valence en Dauphiné, mort en 1659, âgé de 50 ans, poète tragique, dont on ignore si les pièces ont été jamais représentées. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'elles ne sont pas lues, et qu'elles ne méritent guere de l'être. On lui doit l'obligation, si toutefois c'en est une, d'avoir fait la *Conclusion*, ou 5e. partie de l'*Astrée*, composée d'après les Mém. qu'il trouva dans les papiers de d'Urfé, dont il était secrétaire.

Baron, (Eguinard) né à St-Pol-de-Léon, professeur en droit, mourut en 1550, âgé de 55 ans, et laissa quelques *Ouvrages*, Paris, 1562, *in*-fol.

Baron, (Vincent) dominicain du diocèse de Rieux, est auteur d'une *Théologie morale*, en latin, 5 vol. *in*-8°, Paris 1666. Il mourut en 1674.

Baron, (Michel) est né à Paris en 1652, et mourut dans la même ville en 1729. Ce comédien célèbre, qui a fixé parmi nous le vrai ton de la déclamation, joignait à ce talent, celui de la poésie; cependant sa réputation poétique n'est pas aussi glorieuse que celle qu'il s'est acquise comme acteur. On l'a comparé à Roscius, pour le naturel et la noblesse de son jeu; mais personne n'a songé à le mettre à côté de Plaute ni de Térence, pour les coméd. qu'il a faites. Baron n'avait ni la force comique de l'un, ni l'élégance de l'autre; malgré cela, *la Coquette*, *l'Homme à bonne fortune* et l'*Andrienne*, sont restées au théâtre. Si on lui a disputé l'*Ecole des Pères* ou les *Adelphes*, c'est, sans doute, parce qu'on supposait plus d'affinité entre le P. de la Rue et Térence, qu'entre Baron et le poète latin; mais

ce n'est tout au plus qu'une conjecture. Il vaut mieux laisser jouir Baron d'un bien que personne ne réclame, que de risquer de le dépouiller du sien propre. Elevé sous les yeux de Molière, il était difficile qu'il ne puisât pas dans les discours de ce grand maître, d'excellens préceptes; l'intelligence théâtrale, qui règne dans plusieurs de ses comédies, en est une preuve. Le dialogue en est vif, les scènes en sont variées. Rarement elles offrent de grands tableaux; mais l'auteur sait copier, d'après nature, certains originaux aussi importans dans la société, qu'amusans sur la scène. On voit, enfin, qu'il avait étudié le monde autant que le théâtre. Pourquoi donc est-il si rarement cité comme auteur? C'est que le public partage difficilement son attention en faveur du même homme. Dans Molière, il oublie l'acteur médiocre, pour ne s'occuper que du grand poète. Dans Baron, il n'envisage que le grand acteur, et perd de vue le poète médiocre. Il a été, en effet, le plus grand comédien qui ait peut-être existé, et celui qui le savait le mieux. Il était si enivré de l'excellence de son art, qu'il ne craignait pas de dire, qu'il fallait qu'un acteur fût *élevé sur les genoux des reines.* Ailleurs, il disait, dans l'enthousiasme de son amour-propre, que, « tous les 100 ans, » on voyait un César, mais » qu'il en fallait 2,000 pour » produire un Baron. » En effet, il était né avec tous les dons de la nature, et il les avait perfectionnés par l'art: figure noble, voix sonore, geste naturel, goût sûr et exquis. Racine, si versé dans l'art de la déclamation, voulant faire jouer aux comédiens son *Andromaque*, avait, dans la distribution des rôles, réservé à Baron celui de *Pyrrhus.* Après avoir montré l'intelligence de plusieurs personnages aux acteurs qui devaient les représenter; il se tourna vers Baron: *Pour vous, monsieur, je n'ai point d'instruction à vous donner; votre cœur vous en dira plus que mes leçons n'en pourraient faire entendre...* Baron, ainsi que les grands peintres et les grands poètes, sentait bien que les règles de l'art n'étaient pas faites pour rendre le génie esclave: *Les règles*, disait cet acteur sublime, *défendent d'élever les bras au-dessus de la tête; mais si la passion les y porte, ils feront bien: la passion en sait plus que les règles.* On a imprimé en 1760, 3 vol. *in*-12 de *Pièces de Théâtre*, sous le nom de ce comedien; mais on ne croit pas qu'elles soient toutes de lui. — On attribue l'*Andrienne* au P. de la Rue, jésuite, célèbre prédicateur. Le père de ce célèbre acteur avait aussi, dans un degré

supérieur, le talent de la déclamation. Son genre de mort est remarquable. En faisant le rôle de *don Diègue* dans le *Cid*, son épée lui tomba des mains, comme la pièce l'exige; et la repoussant du pied avec indignation, il en rencontra malheureusement la pointe, dont il eut le petit doigt piqué. Cette blessure fut d'abord traitée de bagatelle; mais la gangrène qui y parut, exigeant qu'on lui coupât la jambe, il ne le voulut jamais souffrir : *Non, non, dit-il, un roi de théâtre se ferait huer avec une jambe de bois;* et il aima mieux attendre doucement la mort, qui arriva en 1655.

Baron, (Hyacinthe-Théodore,) doyen de la faculté de médecine de Paris, mourut le 29 juillet 1758, âgé d'environ 72 ans. Il a eu beaucoup de part à la *Pharmacopée* de Paris, de l'an 1732, *in*-4°; et a donné en 1739 une *Dissertation* académique en latin, sur le chocolat : *An senibus Chocolatæ potus?* Elle a été imprimée plusieurs fois.

Baron, (Théodore) fils du précédent, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, naquit en cette ville le 17 juin 1715, et mourut le 10 mars 1768. Il fit ses études au collége de Beauvais, fut reçu docteur en médecine au mois d'octobre 1742; entra dix ans après à l'Acad. des sciences, et fut nommé censeur royal en 1756 par le ministre Malesherbes. Baron avait eu l'avantage de former sa jeunesse sous d'excellens maîtres : il avait étudié la philosophie sous Rivard; et lorsqu'il voulut ensuite se livrer à l'étude de la profession adoptée par ses ancêtres, ce fut dans les leçons du célèbre Rouelle qu'il puisa le goût et les principes de la chimie. Pendant le cours de sa licence, Baron composa trois *Dissertations* latines sur des objets d'un grand intérêt. L'une présentait des recherches anatomiques sur les artères du cœur, et sur les mouvemens de contraction et de dilatation. La seconde exposait les dangers que l'on court à se servir des astringens dans les hemmoragies; et la troisième montrait les avantages qui résulteraient de ce que les enfans fussent nourris et allaités par leurs mères. Dans les Mémoires adressés à l'Académie des sciences, on trouve quelques ouvrages très-estimables de cet écrivain, entre autres la *Dissertation sur les propriétés remarquables du sel de tartre.* Ces heureux essais lui procurèrent la connaissance des savans les plus distingués de son tems, et l'honneur d'être reçu membre de l'Acad. des sciences. Dans cette nouvelle carrière, non-seulement il éclaira la

chimie par ses propres observations, il travailla encore sur les ouvrages des autres; et c'est à cette louable emulation que nous devons ses *Notes sur la Pharmacopée de Fuller*, et des excellentes augmentations au cours de chimie de Lémery. Tout ce qu'il a ajouté aux écrits de ces savans est digne d'eux.

Baron, (Hyacinte-Théodore) médecin des armées du roi, en Allemagne et en Italie, doyen de la faculté de médecine de Paris, sa patrie, mort en mars 1787, âgé de près de 80 ans, a donné: Question de medecine, dans laquelle on examine les maladies vénériennes, 1745, *in*-4°. — *Ritus, usus et laudabiles facultatis medicinæ Parisiensis consuetudines edidit*, 1751, *in*-12. — *Quæstionum medicarum in Schola Parisiensi agitatarum series chronologica*, 1752, *in*-4°. —Formules des médicamens à l'usage des hôpitaux militaires, 1758.

Barral, (Pierre) prêtre, né à Grenoble, mourut à Paris, le 21 juillet 1772. Toutes les fois, dit l'auteur des *Trois Siècles*, que l'esprit de parti ne le domine pas, ses talens méritent des éloges. Ses ouvrages annoncent une imagination vive, un esprit facile, une littérature étendue, un zèle ardent pour la défense de la religion. Si le *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, en 6 vol *in*-8°, qu'on lui attribue, était dégagé d'une partialité, si les amis de l'auteur n'y etaient pas fêtés d'une manière infiniment au-dessus de leur juste valeur, ce Dictionnaire aurait une sorte de perfection pour les recherches, les anecdotes et les discussions quelquefois utiles qu'il renferme.

Le *Dictionnaire des Antiquités romaines*, trad. et abreg. du grand *Dictionnaire de Piscus*, en 3 vol. *in*8°, est bien éloigné de ce travers. La raison en est toute simple; les anciens romains n'étaient pas Molinistes. Les autres ouvr. de Barral sont: les Appellans celèbres, 1753, *in*-12.—Maximes sur le devoir des rois, et le bon usage de leur autorite, par M. B. 1754, *in*-12. — Sevigniana, ou Recueil des Pensees, tirées des Lettres de Mme. de Sevigné, avec des notes, 1756, *in*-12, 1768, — Dictionnaire portatif, historique, géographique et moral de la Bible, 1756, *in*-8° 1758, 2 vol. *in*-8°. — Lettres à M**, sur l'ouvrage intitulé: Querelles littéraires, 1662, *in*-12.

Barral de Bessodes, (Gabriel-Antoine-Ignace de) des academ. de Nismes et de Beziers, a donné: Eloge funèbre du maréchal, duc de Biron, 1776, *in*-8°. Eloge hist. de Henri IV, 1777, *in*-8°. —

Lettres ascétiques de St.-Gaétan de Tienne, précéd. de l'Eloge du St.-Fondateur, 1785, *in* 8°. — Eloge de St.-Louis, avec des notes, 1785, *in*-8°. — Eloge historique de Louis XII, père du peuple, suivi de Stances funebres à la louange du prince de Brunswick, 1786, *in*-8°. — Panégyriques, prononcés dans différentes églises de Paris, avec des Precis historiques, des notes et des lettres ascétiques de St.-Gaetan de Tienne, 1785, 2 vol. *in*-12.

Barral, officier d'infanterie, et inspect. gen. des ponts et chaussees de Corse, est auteur des *Mémoires sur l'Hist. nat. de Corse*, Londres et Paris, 1783, *in*-8°.

Barre, (François Poulain de la) naquit à Paris, en 1647, et mourut à Genève, en 1723. Dégoûté de l'etat ecclésiastique, dans lequel il était entré, il abandonna sa cure et son pays, et se retira à Genève, où il se maria, après avoir éte déclaré citoyen de cette ville. On a de lui un traite : de l'Egalité des deux sexes, 1673, *in*-12. Il publia ensuite un Traité de l'Excellence des hommes, contre l'égalité des sexes, *in*-12, sujet qui ne peut-être qu'un jeu d'esprit. Il a donné encore un Traité de l'éducation des dames, et le Rapport de la langue latine avec la française. Tous ces ouvrages sont faiblement ecrits.

Barre, (Louis-François-Joseph de la) de l'académie des inscriptions, naquit à Tournai, en 1688, et mourut à Paris, en 1738, après avoir publie, les ouvrages suivans: *Imperium orientale*, en 2 vol. in-folio, conjointement avec dom-Banduri, qui l'avait pris pour son second. — Un Recueil de médailles des empereurs, depuis Dèce, jusqu'au dernier Paléologue; autre ouvrage, auquel dom-Banduri eut beaucoup de part. — Une nouvelle édition du Spicilége de dom-d'Acheri. — Une autre édit. du Dictionnaire de Moréri, de 1725 — Un vol. *in*-4°. de Mémoires pour servir à l'Hist. de France, et à celle de Bourgogne, connue sous le nom de Journal de Charles VI. — Une Vie de Lycurgue, dans les Mém. de l'acad. — Une édit. du Secret. de la cour, et du Secrét. du cabinet, 2 vol. *in*-12.

Barre, (Joseph) chanoine régulier de Ste.-Geneviève, et chancelier de l'universite de Paris, mourut dans cette ville, le 23 juin 1764, âgé de 72 ans. De quantité d'ouvrages qu'il a publies, un seul lui survit encore, sans répandre toutefois un grand éclat sur sa réputation. C'est une *Histoire d'Allemagne*, 1748, en 11 vol. *in*-4°. dont on croirait qu'il a banni exprès, nous ne disons pas

les agrémens du style, mais même la correction, la noblesse et la précision. Cette Hist. n'est cependant pas dépourvue de recherches, de méthode, de netteté, qualités peu suffisantes pour attacher le commun des lecteurs, et encore moins ceux qui ne goûtent les faits, qu'autant qu'ils sont présentés vivement, et avec un coloris propre à les faire valoir.

Ce religieux a composé une *Vie du maréchal Fabert*, 1752, 2 vol. *in*-12., où la même plume se montre avec les mêmes défauts, ainsi que dans son *Histoire des lois et des tribunaux*, *in*-4°, très-incapable d'intéresser, par le fond des choses, mais dégoûtante par la pesanteur de l'élocution. Ses autres ouvrages sont : *Vindiciæ librorum deutero-canonicorum Veteris Testamenti*, 1730, *in*-12, et les notes qu'il a insérées dans l'édition des Œuvres de Bernard Van-Espen, donnée en 1753, 4 vol. in-fol.

Barreaux, (Jacques Vallée, seigneur des) naquit à Paris, en 1602, et mourut à Châlons sur Saone, en 1673. Les plaisirs furent sa seule occupation. Il quitta une charge de conseiller au parlement de Paris, pour goûter plus aisément les délices d'une vie voluptueuse. Ses vers, ses chansons, sa gaîté le faisaient rechercher par-tout. Il porta le rafinement du plaisir jusqu'à changer de climat suivant les saisons. En hiver, il allait jouir du beau soleil de Provence; en été, il retournait à Paris. On ne connaît de ce fameux epicurien, que le beau Sonnet qu'il fit dans une maladie : *Grand Dieu! tes jugemens*, etc., qui a suffi pour l'immortaliser.

Barré, est auteur de plusieurs pièces de théâtre. Nous allons indiquer les principales. Au théâtre de la rue Favart, avec Radet : la Négresse, ou le pouvoir de la reconnaissance, opéra com. en 2 actes et en vaudev.—Renaud-d'Ast, com. en 2 actes, en prose, mêlée d'ar. 1787. — Candide mariée, com. en 2 actes, en prose et vaudv. — Léandre, Candide, Constance, Parod. de Pénélope, 1788. (*Voyez* Piis).

Au théâtre du Vaudeville, avec Radet et Desfontaines : Arlequin afficheur. — Arlequin taquin. — Arlequin cruello. —La Chaste Susanne. — Colombine mannequin. — Arlequin machiniste. — Favart aux Champs-Elisées, 1792 et 1793. En société avec Léger : le Sourd guéri, 1794, — Le Retour du Ballon. — Le Pari, ou la Paix. — Les deux Sourds, ou la Fin du monde. — L'Hommage du petit Vaudeville au grand Racine. — J. J. Rousseau à l'Hermitage. — Le Concert aux Eléphans. — Jean Monnet,

net. — Une Journée de Ferney. — Franche et Montmutin. — Arlequin Beau-fils, etc.

Barrelier, (Jacques) dominicain, botaniste estimé. Au milieu des devoirs que lui prescrivait son état, il trouva le moyen d'utiliser les voyages qu'il fit en France, en Espagne et en Italie, en qualité d'assistant du général de son ordre, en recueillant des plantes qui n'étaient pas connues, ou qui ne l'étaient encore qu'imparfaitement. Il avait entrepris une histoire générale des plantes qu'il devait intituler *Hortus mundi*, ou *Orbis botanicus*, et il y travaillait avec ardeur, lorsque la mort vint l'arrêter dans son projet en 1673, à l'âge de 67 ans. Ce qu'on a pu recueillir de cet ouvrage a été publié par Antoine de Jussieu, sous ce titre : *Plantæ per Galliam, Hispaniam et Italiam observatæ et iconibus æneis exhibitæ*. Paris 1714, *in*-fol.

Barrême, (François) mort à Paris, en 1703, s'est acquis quelque célébrité par des livres d'un usage journalier. Tel sont : son arithmétique, *in*-12. — Ses comptes faits. — Ses changes étrangers, 2 vol. *in*-8°.

Barrère, (Pierre) médecin à Perpignan, passait pour un observateur exact. On a de lui : Relation et essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale, 1748, *in*-12. — Dissertation sur la couleur des nègres, 1741, *in*-4°. — Observations sur l'origine des pierres figurées, 1746, *in*-8°.

Barrère de Vieuzac, (Bernard) avocat au parlement de Toulouse, membre de l'assemblée constituante et de la convention. On a de lui : Eloge de Louis XII, présenté à l'académie des jeux floraux, Toulouse, 1782, *in*-8°. — Eloge de J. B. Furgole, avocat au parlem., de Toulouse, 1784, *in*-8°. Le Point du jour, 178), *in*-8°. — Esprit des séances des états-généraux, contenant l'extrait des discours, motions, débats, événemens et décrets de l'assemblée nationale, et table analytique et raisonnée des journaux rédigés par Mirabeau et Rabaud de St.-Etienne. — Etrennes au peuple, ou déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, précédée d'une Epître aux nations, 1790, *in*-12. — Son apologie, 1795, *in*-8°. — Réponse à Dubois de Crancé, 1795, *in*-8°. — Une multitude de rapports au comité de Salut public, dont il était membre, qui ont été imprimés dans le journal des Débats et dans le Moniteur. — Plusieurs ouvrages depuis la révolution. — Entr'autres sur le gouvernement républicain, et sur la politique du gouvernement anglais.

Barret, prêtre, a donné : Pensées sur divers sujets de morale et de piété, choisies dans les sermons de Bossuet, préc. de quelques reflexions sur le caractère de cet orateur et des autres grands predicateurs de son siecle. Marseille, la Rochelle et Paris, 1789, *in*-12.

Barrett, (Charles-Philippe) est auteur de la Capnologie ou Traité theorique de la fumee avec le detail de différens procédés pour en préserver nos habitations dans tous les cas, 1788, *in*-8°.

Barrett, (Paul) né à Lyon le 28 juin 1728, est auteur des amours d'Alcidor et de Charisée, 1751, 2 vol. *in*-12. — Il a donné aussi quelques com. depuis 1751-60. — Les offices de Cicéron, trad. nouv., 1759, *in*-12. — Les traités de l'Amitié, de la Vieillesse, les Paradoxes, etc. de Cicéron, trad. 1760, *in*-12., 4e. édit. 1776, *in*-12. — L'Homme moral ou ou le Tableau de la vie, 1764, 3 vol. *in*-12. — Les métamorphoses d'Ovide, latin et français, nouv. édit., 1779, 2 vol. *in*-12. — Œuvres de Virgile, trad. en français avec le texte à côté, nouv. édit. 1787, 2 vol. *in*-12. — Hist. de Florence, de N. Machiavel, traduct. nouv. 1789, 2 vol. *in*-12. — Eloge de la Folie, traduct. nouv. du latin d'Erasme, 1789, *in*-12. — Histoire des deux règnes de Nerva et de Trajan, 1790, *in*-12.

Barrois, (Marie-Jacques) libraire, né à Paris, en 1703, mort en 1769, réunissait les connaissances les plus précieuses en bibliographie. Nous avons de lui plusieurs catalogues que les amateurs conservent avec soin : entr'autres ceux de Delan, de Secousse, de Guyon de Sardière et de Falconet. Ses mœurs étaient douces, il était bon père, bon epoux, bon ami : tous les sentimens qui honorent l'humanité, étaient chers à son cœur. Ses connaissances bibliographiq. ne sont point mortes avec lui, en veillant lui-même à l'éducation de ses deux fils, il leur a transmis le fruit de ses travaux, et ce dépôt, acquis par un demi siècle de soins, de veilles et de fatigues, ne pouvait être confié à de meilleures mains qu'à celles de ses deux fils, libraires, à Paris, dont l'un est connu sous le nom de Barrois, l'aîné, et l'autre sous celui de Théophile Barrois.

Barruel, (Etienne) professeur de physique à l'ecole centrale. On a de lui : Plan d'éducation publique, considére sous le rapport des livres élementaires, 1791, *in*-8°.

Barruel, (l'abbé) a donné une Ode sur le glorieux avènement de Louis Auguste au trône, 1774, *in*-8°. — Les eclipses, poëme lat. en 6 chants,

par Boscowich, trad. en français, 1779, *in*-4°. — Les Helviennes ou Lettres provinciales philosophiques, Amsterdam et Paris 1788, 5 vol. *in*-12, nouv. édit., 1790, 5 vol. *in*-12. — Le patriote véridique ou discours sur les vraies causes de la revolution actuelle, 1789, *in*-8°. — Lettr. sur le divorce à un deputé de l'assemblée, 1790, *in*-8°. — Les vrais principes sur les mariages, opposés au rapport de Durand-Maillane et servant de suite aux Lettres sur le divorce, 1790, *in*-8°. — Collection ecclésiastique ou recueil complet des ouvrages faits depuis l'ouverture des états-géneraux, relativement au clergé, 1791, *in*-8°. — Hist. du Clergé de France, pendant la révolut. Londres, 1794, *in*-8°. — *A dissertation on ecclesiastical jurisdiction in the catholic church*, 1794, *in*-8°.

Barruel-Beauvert, est auteur des ouvrages suivans : Plainte du chou et du navet contre les jardins de l'abbe de Lille, sur son poëme des jardins, 1782, *in*-8°. — Pensées et observations modestes, Amsterdam et Paris, 1785, *in*-8°. — Lettres à un rentier habitant une solitude au bord de la mer et ne vivant que de sa péche, 1796, *in*-8°. — Il a publié un journal en 1792.

Barry, (Paul de) provincial des jésuites de Lyon, mort à Avignon en 1661, publia plusieurs ouvrages de pieté qui méritent d'être cités par la singularité de leur titre. On a de lui : Les saints accords de Philagie avec le fils de Dieu. — La riche alliance de Philagie avec les saints du paradis. — La pédagogie céleste. — L'Instruction de Philagie pour vivre à la mode des saints. — Les cent illustres de la maison de Dieu. — Les deux illustres amans de la mère de Dieu. — L'heureux trépas des cent serviteurs de la mère de Dieu. — Le paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la mère de Dieu, aisées à pratiquer aux jours de ses fêtes et octaves. — Le pensez-y bien. Ce dernier et quelques autres ont été réimprimes avec les corrections nécessaires faites au style suranné.

Bartas, (Guillaume du) né dans la Gascogne, près de la ville d'Auch en 1544, mort en 1590, fut un de ces militaires qui, quelquefois par delassement ou par goût, s'appliquent à cultiver les Muses, et dont les ouvrages se ressentent toujours du caractère de leur auteur : celui qui a le plus contribué à rendre son nom celèbre est le poëme intitulé : Commentaire sur la semaine de la création du monde, en 7 livres. On a encore de Guillaume du Bartas plusieurs ouvrages. Le plus

singulier est un petit poëme, dressé pour l'accueil de la reine de Navarre, faisant son entrée à Nérac. Ce sont trois nymphes qui se disputent l'honneur de saluer sa majesté. La 1ere debite ses platitudes en vers latins, la 2e en vers français, et la 3e. en vers gascons. Du Bartas, quoique mauvais poëte, était homme de bien. Son livre de la Semaine, tout méprisable qu'il est, eut la fortune des meilleurs ouvrages. On en fit, dans l'espace de six ans, plus de 30 éditions. Il s'éleva de tous côtés des traducteurs et des commentateurs, des abbréviateurs, des imitateurs, et des adversaires, tant on était alors avide des moindres productions! l'enthousiasme, qu'un grand nombre d'auteurs ont attribué à Ronsard, pour ce poëme, n'est nullement conforme à la vérité. Il est faux que ce prince des poëtes de son tems ait fait présent à du Bartas d'une plume d'or, en lui disant, qu'il avait plus fait en une *semaine* que lui, tout Ronsard qu'il était, en toute sa vie. On ne voit pas que la mode ait jamais été que les poëtes célebres montrassent tant de générosité à l'égard de ceux qui pouvaient balancer leur réputation. Il ne faut que lire, pour se désabuser, le sonnet où l'impérieux Ronsard réfute ce bruit, en s'adressant à Dorat, son ami et son ancien maître.

« Ils ont menti, Dorat, ceux qui veulent le dire,
» Que Ronsard, dont la plume a contenté les rois,
» Soit moins que du Bartas; et qu'il ait par sa voix,
» Rendu ce témoignage ennemi de sa lyre».

Une plume d'or, en effet, si elle avait pu influer sur le style, aurait mieux convenu à du Bartas, avant la composition de son poëme. L'invention en eût été plus riche, la diction plus naturelle, et l'intérêt plus touchant; l'auteur aurait employé des expressions plus correctes, et évité les tournures gasconnes; ses images auraient été mieux choisies, ses comparaisons plus justes et moins ridicules; il n'eût point appelé le soleil le duc des Chandelles, les vents, les postillons d'Eole, le tonnerre, le tambour des dieux.

Les autres ouvrages de du Bartas valent encore moins que son poëme des sept jours ou de la semaine ou de la création; car il est connu sous ces trois noms. Ils ont été recueillis par Claude Rigaud, à Paris, en 1611, *in*-fol.

BARTHE, (Nicolas-Thomas) de l'académie de Marseille, naquit en cette ville, en 1734, et mourut à Paris, le 17 juin 1785. Son père le destina au barreau; mais entraîné par son goût pour la poésie, il vint à Paris, où il se consacra au

théâtre. Barthe joignait à un caractère impetueux, un cœur sensible, et une humeur enjouee. Son esprit abondait en bonnes plaisanteries, et en reparties vives. On lui a reproché d'ètre jaloux de la gloire littéraire, et d'aimer l'argent. Mais il n'écrivait jamais contre aucun de ses rivaux, et il fut souvent généreux. Il avait des amis aussi vrais qu'estimables; de ce nombre fut Thomas, dont l'intimité était un témoignage honorable. Il s'était marie à Paris, mais ayant été contraint de rompre ses chaînes, il en conserva toute sa vie des regrets. Livré aux plaisirs de la société, et jouissant d'une fortune honnête, il abrégea sa carrière, en négligeant une hernie qui s'était déclarée depuis quelque tems, et pour laquelle il devait observer un régime. Le lendemain d'un jour qu'il avait diné et soupé avec des amis, il fut attaqué d'une colique et d'un vomissement si violens, que tous les secours de l'art furent inutiles. Les chirurgiens rassemblés autour de lui ayant décidé qu'il fallait faire une opération. — Messieurs, j'y consens, répondit Barthe; mais je n'en attends aucun succès; rien ne peut me rendre à la vie. Laissez-moi seulement faire mon testament avant de faire l'opération. On le mit dans un bain, pour calmer les douleurs excessives qu'il souffrait. Il dicta son testament avec calme et tranquillité. Un de ses amis lui ayant apporté dans ce moment un billet de loge pour l'Opéra. — Mon cher marquis, lui dit-il, on va me porter à l'église, je ne puis guère aller à l'Opéra. — L'ami croit que c'est une folie, et veut le lui persuader. Oh non, dit Barthe, la chose est certaine; mais parlons d'autre chose. — Il s'entretint assez long-tems avec lui d'affaires indifférentes, puis se souvenant qu'il avait oublié quelques dispositions dans son testament, il le pria de les écrire et d'accepter pour ce bienfait quelques volumes de sa bibliothèque. Alors il se mit entre les mains des chirurgiens, et ne jetta pas un cri pendant une opération cruelle, qui dura cinq minutes. Tous les secours de l'art furent inutiles. Il expira quelques heures après.

Il ne faut pas juger ses poésies fugitives, dit l'auteur des *Trois Siècles*, avec trop de sévérité; on trouverait qu'elles manquent quelquefois de cette douceur, de ce naturel, de cet agrément, qui doivent être le caractère de ces sortes de productions; mais elles offrent des traits d'esprit, un langage assez correct; c'en est assez pour mériter de l'indulgence. Le théâtre Comique paraissait plus fait pour procurer des succes à Barthe. *L'Amateur*, comédie en 1 acte, en vers, 1764, annonça en lui le germe

des talens. Les *Fausses Infidélités*, comédie en 1 acte, en vers, 1769, donnèrent les plus grandes espérances : on y trouve de la gaîté, de l'esprit dans les détails, de la facilité dans le dialogue, quelques scènes d'un bon comique de situation.

D'après cela, les connoisseurs se flattaient de voir bientôt sortir du tombeau la comedie d'intrigue, et peut-être à sa suite celle de caractère, qui est la véritable. Mais la *Mère jalouse*, comedie en 3 actes, en vers, 1772, et l'*Homme personnel*, comédie en 5 actes, en vers, 1778, ont un peu déconcerté les faiseurs d'horoscope : bien loin de développer le genie de l'auteur, ces deux pièces en ont été l'écueil, et ont donné lieu de douter si de nouvelles tentatives pourraient être plus heureuses. On a de cet écrivain : Le Temple de l'Hymen, poëme, 1755. — La Réunion des provinces à la couronne, 1755, — Odes sur la ruine de Lisbonne, et sur la Prise de Minorque, 1756. — Epîtres sur divers sujets, 1762, *in*-8°. — Lettre de l'abbé de Rancé à un ami, 1765, *in*-8°, nouvelle édition 1766, *in*-8°. — Poesies, dans l'*Almanach des Muses*.

Barthe, (Adrien la) a donné : — Les changes faits, ou Manuel du banquier et du négociant, 1784, *in*-12, avec un Supplément de Tables nouvelles, par Charles Larcanger, 1792, *in*-16..

Barthe. (la) On a de lui : Essai sur l'etude de la législation de la marine, tant ancienne que moderne, avec les Notices des Décrets, rendus par les trois assemblees sur cette matière, ranges par ordre méthodique, 1796, *in*-8°.

Barthélemy, (Nicolas) bénedictin du XVe. siecle, né a Loches, a fait des Poesies latines, difficiles à trouver : *Epigrammata, Momiæ, Enneæ*, 3 vol. *in*-8° ; les 2 premiers sans date ; le troisième, de 1531, contient des pièces qui roulent sur des sujets de dévotion : *De vita activa et contemplativa*, 1523, *in*-8°, en prose *Christus xylonicus*, tragédie en 4 actes, 1531, *in*-8°.

Barthélemy (Jean-Jaques) garde du cabinet des médailles, pierres gravées et antiques, secrétaire-général des Suisses et Grisons, de l'académie française, de celle des inscriptions, de la société roy. de Londres, de celle des antiquaires de la même ville, sous l'assemb. constit. memb. de la commis. des monum. né à Cassis, petit port voisin, d'Aubagne, le 20 janvier, 1716, mort le 30 avril 1795.

Barthélemy avait douze ans, lorsque son père, après avoir formé son cœur, l'envoya faire ses études à Mar-

seille : c'est-là qu'il fit ses basses-classes, au collège de l'Oratoire, sous un excellent instituteur, le P. Renaud, homme d'esprit et de goût, qui distingua sans peine un pareil élève, et se plut à lui donner tous ses soins. Les progrès du jeune Barthelemy furent rapides et brillans. Il s'était destiné lui-même à l'etat ecclésiastique, mais comme l'evèque de Marseille refusait d'admettre les étudians à l'oratoire, il fut obligé de changer d'école, et d'aller faire son cours de physique et de théologie chez les jesuites, où ses goûts, n'étant pas secondés comme auparavant, il se fit un plan d'etudes particulieres et independantes de ses professeurs. Il s'appliqua aux langues anciennes, au grec, à l'hébreu, au Chaldeen, au syriaque. Passionné pour l'etude, il s'y livrait avec l'effervescence d'un esprit élevé, qui s'enflamme avec plus d'impétuosité que de mesure. Cet excès pensa lui coûter la vie, il tomba dangereusement malade, et peu s'en fallut que les lettres ne perdissent celui qui devait les cultiver avec tant d'éclat. Rendu à la santé, il n'employa ses forces que pour augmenter ses connaissances : c'est alors que se developpa son attrait pour l'etude des medailles. Attiré à Paris, il fut accueilli avec distinction par Boze, garde du dépot des médailles, et secrétaire perpetuel de l'academie des inscriptions et belles-lettres, qui après avoir reconnu en lui le germe des plus rares talens, lui accorda son amitié, sa confiance, et finit par l'associer à la garde du cabinet. Dès ce moment, Barthélemy, pour qui la pratique de ses devoirs était un besoin impérieux, donna tout son tems à l'arrangement des médailles, que l'âge et les infirmités de Boze, ne lui avait pas permis d'achever. Cette opération fut faite avec une exactitude et une persévérance infatigables. Les difficultés n'étaient qu'un attrait de plus ponr son ame active. Boze étant mort en 1753, Barthélemy lui succéda dans la place de garde des médailles en chef. On peut aisément se figurer le zèle avec lequel il remplit dès-lors ses fonctions; découvrant et acquérant chaque jour les plus précieux restes de l'antiquité. Un voyage qu'il fit en Italie lui donna l'occasion d'augmenter les richesses de la France dans ce genre. Il visita tous les monumens de l'architecture ancienne, et par-tout il reçut l'accueil le plus flatteur. A Rome, il eut la gloire d'expliquer le premier la belle mosaique de Palestrine, il n'y vit ni Sylla, ni Alexandre, comme plusieurs savans l'avaient prétendu ; il vit à leur place l'empereur Adrien, et il prouva qu'il avait vu ce qui existait reelle-

ment. Il était lié depuis longtems de la plus étroite intimité avec le duc de Choiseul. Ce dernier étant devenu ministre des affaires étrangères, en 1758, eut beaucoup de peine à vaincre son désintéressement, en lui faisant accepter des pensions. Barthélemy n'en fit point un usage fastueux, mais un emploi convenable à sa situation, et digne d'un philosophe; il eleva, il établit trois neveux, il soutint le reste de sa famille, et il se composa une bibliothèque nombreuse et bien choisie. C'est vers cette époque à-peu près qu'il commença son voyage du jeune Anacharsis. On s'étonne de la constance d'un auteur qui, durant trente ans, n'a cessé de suivre le même plan, et de s'occuper du même travail. Il est bien plus étonnant qu'un homme ait osé concevoir l'idée d'un si vaste édifice, et qu'au milieu de ses devoirs auxquels il ne manquait jamais, il ait pu l'achever en 30 années seulement. Dans cette composition à laquelle nulle autre ne ressemble, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou de l'immense étendue des connaissances qu'elle exigeait et qu'elle renferme, ou de l'art singulier des rapprochemens et des transitions qui a su lier imperceptiblement tant d'objets disparates, et unir tant de contrastes, ou de l'élégance continue et de l'agrément infini de toutes les narrations, de toutes les discussions qu'au premier coup-d'œil on serait tenté de prendre pour les jeux d'une belle imagination. Cet ouvrage de Barthelemy est sans contredit un des plus beaux monumens littéraires du 18e. siècle. Plus on le lit, plus on veut le relire, et la lecture en est toujours également attachante et instructive. En 1789, Barthélemy fut élu par acclamation à l'académie française; l'année suivante on lui offrit la place de bibliothécaire du roi; mais il la refusa, ne croyant pas, accoutumé, comme il l'était, à des travaux littéraires libres et indépendans, pouvoir se charger des détails minutieux d'un si grand dépôt. Circonscrit par son goût et par sa modestie dans le soin et les travaux du cabinet des médailles, il s'y livrait avec une ardeur toujours nouvelle. Il avait trouvé vingt-mille médailles antiques; à force de constance et de soins, il parvint à doubler ce nombre et à mettre dans cette collection un ordre que les savans venaient admirer de toutes les parties de l'Europe éclairée. Après avoir conduit le cabinet à un si haut degré d'accroissement et de réputation, il ne manquait plus que d'en publier les trésors et de les communiquer à tous les savans. Barthélemy se préparait à couronner, par cette opéra-

tion

tion ses longs travaux, lorsque les évènemens de la révolution et le nouvel ordre de choses qui en résulta, le firent échouer. Ce fut là le premier succès que manqua Barthelemy, dans sa poursuite continuelle des avantages de la littérature. La fortune semblait avoir attendu la fin de sa carrière pour lui faire sentir le poids de ses inévitables disgraces. Il avait 78 ans, remplis par 60 années de travaux, quand il fut denoncé en 1793, comme suspect, et conduit aux Magdelonettes. Des hommes obscurs et ignorans disposèrent du sort du plus grand homme que la France eut alors. Lui seul ne parut pas s'appercevoir de son malheur; son ame aussi élevée que simple et modeste, jouissait du calme que donne la conscience d'une vie sans reproche. Son entrée dans la maison de deuil et de larmes qu'il devait habiter, fut un véritable triomphe; tous les prisonniers vinrent au devant de lui avec empressement, et l'accueillirent avec les témoignages d'une vénération profonde, et d'un attendrissement sincère. Heureusement, le nom de Barthélemy réveilla dans l'ame de ses oppresseurs un reste de pudeur, et vingt quatre heures après sa détention, il fut rendu à ses amis et à la liberté. Depuis cette epoque, ses forces s'affaiblirent de jour en jour. Enfin, le 6 floréal de l'an II, (25 avril 1794) sortant de diner de chez sa fidelle et constante amie, Mme. de Choiseul, il se sentit saisi d'un froid violent. Dans la nuit il fut vraisemblablement surpris d'une faiblesse qui ne lui laissa pas le tems de tirer sa sonnette; le lendemain matin, son domestique le trouva sans connaissance, les pieds dans le lit et la tête sur le parquet. Il le coucha, la connoissance revint peu-à-peu, mais la fièvre s'était déclarée et ne le quitta plus. Peu de jours après, lisant paisiblement Horace, ses mains déja froides laissèrent tomber le livre, sa tête se pencha et il parut s'endormir. Ceux qui l'entouraient le crurent eux-mêmes, et ne perdirent cette douce illusion qu'au bout de déux heures où ils s'apperçurent qu'il n'entendaient plus sa respiration. Ainsi mourut avec le calme qui avait régné dans toute sa vie, cet homme, un des ornemens de son siècle, laissant à chacun de ses parens un père à pleurer, à ses amis une perte irréparable à regretter, aux savans de toutes les nations un exemple à suivre, aux hommes de tous les lieux et de tous les tems un modèle à imiter. Barthélemy était de la taille la plus haute et la mieux proportionnée, il semblait que la nature eut voulu assortir ses formes et ses traits à ses mœurs et à ses occu-

pations. Sa figure avait un caractère antique, et son buste ne peut être placé qu'entre ceux de Platon et d'Aristote; il y régnait un mélange de douceur, de simplicité, de bonhommie et de grandeur qui rendait, pour ainsi dire, visible l'ame de cet homme rare.

Voici l'énumération de ses ouvrages, en commençant par ceux qui sont insérés dans le Recueil de l'académie des inscriptions. — Recherches sur le Pactole, tom. 21, pag. 19. — Remarques sur une médaille de Xerxès, *ibid.* pag. 404. — Remarques sur une inscription d'Amyclée, tom. 23, pag. 394. — Essai d'une paléographie numismatique, tom. 24, pag. 30. — Dissertation sur deux médailles Samaritaines d'Antigonus, roi de Judée, *ibid*, pag. 49. — Remarques sur quelques médailles publiées par différens auteurs, tom. 26, pag. 532. — Dissertation sur les médailles arabes, *ibid.*, pag. 557. — Reflexions sur l'alphabet et la langue dont on se servait à Palmyre, *ibid.*, pag. 577. — Mémoire sur les monumens de Rome, tom. 28, pag. 579. — Réflexions sur quelques monumens phéniciens, tom. 30, pag. 405. — Explication de la mosaïque de Palestrine, *ibid.*, pag. 503. — Réflexions générales sur les rapports des langues égyptienne, phenicienne et grecque, tom. 32, pag. 212. — Remarques sur quelques médailles publiées par différens auteurs, *ibid.*, pag. 671. — Explication d'un bas-relief égyptien, et de l'inscription phenicienne qui l'accompagne, *ibid.*, pag. 725. — Remarques sur le nombre de pièces qu'on representait dans un même jour sur le théâtre d'Athènes, tom. 39, pag. 172. — Remarques sur les médailles de l'empereur Antonin, tom. 41, pag. 501. On a encore de lui: Memoire dans lequel on prouve que les chinois sont une colonie égyptienne, lu dans l'assemblee publ. de l'acad. roy. des inscrip., avec un précis d'un autre Mem. sur les lettres phéniciennes, lu dans l'assemb. publique par M. de Guignes, 1758, *in*-8°. — Les amours de Carite et de Polidor, roman trad. du grec, 1760, *in*-12., nouv. édit. 1796, *in*-8°. — Lettre sur les médailles trouvees à Vieille Toulouse, dans la dissertation sur les origines de Toulouse, par l'abbe Audibert, 1764, *in*-8°. — Lettre à M. le marquis d'Olivière, au sujet de quelques monumens phéniciens, 1766, *in*-4°. — Entretien sur l'état de la musique grecque vers le milieu du 4e. siècle avant l'ère vulgaire, 1777, *in*-4°. — Disc. prononcé à sa récep. dans l'acad. franç. 1779, *in*-4°. — Voyage du jeune Anacharsis en Grece, dans le milieu du 4e. siècle, Paris, 1790, 7 vol. *in*-8°. avec

atlas. — Plusieurs édit. du même ouvrage tant *in*-4°. *in*-8°. et *in*-12. Didot le jeune en a publié une magnifique avec des augmentations et un superbe atlas gr. *in*-fol. — Dissertation sur une ancienne inscription grecque relativement aux finances des athéniens, contenant l'état des sommes que fournirent pendant une année les trésoriers d'une caisse particulière, 1792, *in*-4°.

Barthelemy, (Louis) né à Grenoble, a publié : Gram. des dames, qui a eu 5 édit. — La cantatrice grammairienne ou l'art d'apprendre l'ortographe française, seul, sans le secours d'un maître, par le moyen des chansons érotiques pastorales, villageoises, anacréontiques, etc. — Mémoires secrets de Mme de Tencin. — Tableau de la cour de Rome. — Tableau de l'histoire de France, 2 vol. *in*-8°. — La vie privée de l'abbé de Mably, *in*-8°. — Mémoires en faveur du cit. J. C. C** de T**. touchant son divorce. — L'accord de la religion et de la liberté, petit *in*-8°. — Félicie, ou la jeune française à Madrid, pièce héroïque en trois actes et en prose.

Barthez, (Guillaume) né à Narbonne, est connu par des *Mémoires* d'*Agriculture* et de *Méchanique*.

Barthez, (Paul-Joseph) fils du précédent, a donné : *Quæstiones medicæ, pro cathedra vacante ad cancellariatum*, 1761, *in*-4°. — *Dubia circa potestates Medicamentorum et usum medendi proposita*, 1762, *in*-4°. — *De principio Hominis vitali*, 1772, *in*-4°. — *Nova doctrina de functionibus Naturæ humanæ*, 1774, *in*-4°. — Nouveaux Elémens de la science de l'Homme. Montpellier, *in*-8°, tome I, 1778.

Barthez de Marmorières. On a de lui : Essais sur divers avantages que l'on pourrait retirer de la côte de Languedoc, relativement à la navigation et à l'agriculture, 1759. — Nouveaux Essais sur la noblesse, Neufchatel et Paris, tome I, 1781, *in*-4°.

Bartholi, (Daniel) antiquaire du roi de Sardaigne, membre de l'Académie des inscriptions à Paris, a donné Epponie, trag. Turin 1768, *in*-8°. — L'Homme de Lettr. 1769, 3 vol. *in*-12. — L'Hymen accompagné de l'Amour et du Plaisir, poëme en 3 chants, à l'occasion du mariage de Mme. Clotilde avec le prince de Piémont Chambéry 1775, *in*-8°. — Reflex. impartiales sur les progrès réels ou apparens que les sciences et les arts ont faits, dans le 18e siècle, en Europe, 1780, *in*-8°.

Bas, (Jean Le) chirurgien

à Paris, a donné : Question importante : *Peut-on déterminer un terme préfixe pour l'Accouchement ?* 1764, *in*-8°. — Nouvelles observations sur les naissances tardives, 1765, *in*-8°. — Lettre à Bouvart, au sujet de sa consultation sur une naissance tardive, Amsterdam 1765, *in*-8°. — Recherches sur la durée de la grossesse, 1766, *in*-8°. — Replique aux lettres de Bouvart, au sujet des Naissances tardives, 1770, *in*-8°. — Precis de la doctrine sur l'art d'accoucher, 1779, *in*-12.

Bas, (le) a donné : Voyages en Suisse, par W. Coxe, traduit de l'anglais, 1790, 3 vol. *in*-8°, avec fig. — Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique, par un officier de l'armée royale, trad. de l'angl. 1791, 2 vol. *in*-8°.

Basan, (François) graveur à Paris, a donné un Dictionnaire des Graveurs anciens et modernes depuis l'origine de la gravure, 1767, 3 parties, *in*-12, 2e édition, 2 vol. *in*-8°. — Recueil d'antiquités, ou Voyages d'Italie, 1770, *in*-8°.

Bas-Maison, (Jean) avocat de Vic-le-Comte, mort 1600, a composé une bonne paraphrase sur la *Coutume d'Auvergne*, et un *Traité sur les Fiefs* et *arriére-Fiefs*.

Basnage, (Benjamin) ministre protestant à Carentan sa patrie, né en 1580, mourut en 1652, âgé de 72 ans. On a de lui un *Traité de l Eglise*.

Basnage, (Antoine) fils aîné du precédent, ministre à Bayeux, puis à Zutphen en Hollande, où il se retira après la révocation de l'édit de Nantes, mourut en 1691, âgé de 81 ans. Son fils, Samuel Basnage de Flottemanville, fut également ministre à Bayeux et à Zutphen. Il a laisse des *Annales Ecclésiastiques* en latin, 1706, 3 vol. *in*-folio, et une critique des *Annales de Baronius*, *in*-4°, pour servir de supplément à celle de Casaubon.

Basnage du Fraquenay, (Henri) fils puîné de Benjamin, naquit à Sainte-Mère-Eglise, au-dessus de Carentan le 16 octobre 1615, et mourut le 20 octobre 1695 à Rouen, âgé de 80 ans. Il fut à-la-fois habile avocat et bon négociateur. Il est auteur d'un *Traité des Hypothèques*, et d'un excellent *Commentaire sur la coutume de Normandie*, imprimés plusieurs fois.

Basnage de Beauvai, (Henri) né à Rouen en 1659, était fils du précédent; il mourut à la Haye en 1710. Il fut avocat au parlement de Normandie, comme son père. Réfugié en Hollande, après la révocation de l'edit de Nantes,

il y composa un *Traité de la Tolérance*, 1684, *in*-12. Bayle ayant discontinué ses *Nouvelles de la république des lettres*, Basnage leur fit succéder l'*Histoire des ouvrages des Savans.* Ce journal, en 24 vol. *in*-12, fut commencé en septembre 1687, et finit au mois de juin 1709. Il y a de très-bons extraits; mais le style est souvent recherché. On a encore de lui une édition de Furetière, 1701, en 3 vol. *in*-fol.

BASNAGE DE BEAUVAI, (Jacques) fils de Henri du Fraquenai, et frère du précédent, naquit en 1653, et mourut en 1723. On disait de lui qu'il était plus propre à être ministre d'état que d'une paroisse. Rempli des Grecs et des Latins, il savait presque toutes les Langues vivantes : philosophe, il s'éleva toujours contre tout ce qui tendait à l'intolérance religieuse. Pasteur de l'église de Rouen sa patrie, il fut demandé par celle de la Haye, où le pensionnaire Heinsius ne se contenta pas de le consulter sur des affaires de Religion. Une négociation secrète, dont le chargea le maréchal d'Uxelles, plénipotentiaire du roi au congrès d'Utrecht, fixa sur lui l'attention des rois : et lorsque l'abbé Dubois, qui depuis devint cardinal et ministre, fut député aux états-généraux pour traiter d'une alliance, il eut ordre du régent de suivre l'avis de Basnage. Les services qu'il rendit alors, lui valurent la restitution de tous les biens qu'il avait laissés en France. On a de lui divers ouvrages : Une Histoire de l'Eglise, en français, 2 vol. *in*-folio, à Roterdam 1699. — L'Histoire des Eglises réformés, qui se trouve dans ce livre, a été donnée séparément, 1725, 2 vol. *in*-4°. — Histoire des Juifs, depuis J.-C. jusqu'à présent, seconde édition à la Haye 1716, 15 vol. *in*-12. — La république des Hébreux, Amsterd. 1705, 3 vol. *in*-8°. — Les Antiquités judaïques, 1713, 2 vol. *in*-8°. — Dissertation sur les Duels et la Chevalerie, 1720, *in*-8°. — Annales des Provinces-Unies depuis la paix de Munster, 1719-1726, 2 vol. *in*-fol. — Un Traité de la Conscience, 2 vol. *in*-8°. — Des Sermons. — *Thesaurus monumentorum*, etc. — Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, avec figures, par Romain de Hoogues, Amsterdam 1705, *in*-fol.

BASSELIN, (Olivier) foulon de Vire en Normandie, fit beaucoup de *Chansons à boire*, modèles de celles qu'on a faites depuis, et auxquelles on a donné, par corruption, le nom de *Vaudevilles.* Comme le chansonnier normand chantait ses vers aux pieds d'un côteau appelé *les Vaux*, sur

la rivière de Vire, on les nomma *Vaux-de-Vire*. Ces chansons, composées dans le 15[e] siècle, tenaient de la barbarie du style du tems, et de la grossièreté de l'auteur. Jean le Houx les corrigea le siècle d'après, et les mit dans l'état où nous les avons à présent.

BASSET DES ROSIERS, (Gilles) né en Normandie, professeur de philosophie au collége de Harcourt. On a de lui : Epître à Molin. — Lettre sur les observations critiques de l'abbé Desfontaines. — Critique de la lettre sur les Comètes. — Critique de la Dissertation physique sur le nègre blanc. — L'anti-Vénus physique. — Entretiens sur les Comètes.

— BASSET DE LA MARELLE, avocat, membre de l'Acad. de Lyon, a donné la *Différence du Patriotisme national* chez les français et chez les anglais, Lyon, 1762, *in*-8°. Paris 1766, *in*-8°.

BASSET DE SAINT-AIMÉ, est auteur du *Triomphe de la Bienfaisance*, ou de l'*Ami de l'Humanité*, comédie en 1 acte et en prose, 1785, *in*-8°.

BASSÉVILLE, (N.-J. HUGON DE) membre de plusieurs Académies, envoyé ambassadeur à Rome, assassiné dans cette ville le 14 janvier 1793, (an II) est auteur des Elémens de Mythologie, avec l'analyse d'Ovide et des Poëmes d'Homère et de Virgile, Genève 1784, *in*-8° ; 2[e]. édit. 1789, *in*-8°. — Précis historique sur la vie et les exploits de F. Lefort, citoyen de Genève, général et grand amiral de Russie, vice-roi de Nowogorod, et principal ministre de Pierre-le-Grand, empereur de Moscovie; Genève et Paris 1785, *in*-8°, nouv. édit. Lausanne 1786, *in*-8°. — Mém. historiques, critiques et politiques de la révolution de France, avec toutes les opérations de l'assemblée nationale, 1790, 2 vol. *in*-8°. — Il a travaillé au *Mercure national*, ou *Journal d'Etat et du Citoyen*, avec Carra et Masclet, 1789-1790.

BASSOMPIERRE, (Franç. de) colonel-général des Suisses, et maréchal de France en 1622, naquit en Lorraine en 1579, d'une famille distinguée, et mourut en 1646. Richelieu, qui le détestait, et qui craignait la causticité de ses bons mots, le fit mettre à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après 12 ans de captivité, à la mort de ce ministre. Il passa le tems de sa prison à lire et à écrire. Il fit ses *Mémoires*, imprimés à Cologne en 1665, 3 vol. Il y a, comme dans la plupart des livres de ce genre, quelques Anecdotes singulières, et beaucoup de

minuties. Ils commencent en 1598, et finissent en 1631. On a encore de lui une Relation de ses ambassades, estimée, 1665 et 1668, 2 vol. *in*-12. — Des Remarques sur l'Histoire de Louis XIII, par Dupleix, *in*-12, ouvrage satyrique et curieux. Bassompierre était un homme à bons mots. Quand il sortit de la Bastille il était devenu extrêmement gros, faute d'exercice. La reine lui demanda *quand il accoucherait? — Quand j'aurai trouvé une sage femme*, répondit-il. Quoiqu'il eût été employé pour des ambassades, la négociation n'était pas son principal talent; mais il avait d'autres qualités qui le rendaient très-propre à la représentation. C'était un fort bel homme; son esprit était léger, vif et agréable. Il parlait toutes les langues de l'Europe aussi facilement que celle de son pays. Ses deux passions dominantes étaient le jeu et l'amour.

Bassuet, (Pierre) né à Paris, en 1706, mourut en 1757. Il fréquenta de bonne heure les écoles de chirurgie, et il s'y exerça avec succès. L'Académie des sciences et celle de chirurgie, eurent le plaisir d'entendre la lecture de plusieurs de ses Mémoires, et quelques-uns ont été insérés dans leurs Recueils.

Bastays, (de la) médecin, a donné : Précis d'une nouvelle Théorie des maladies chroniques, particulièrement des scorbutiques et purulentes, Amsterd. et Paris 1785, *in*-12. — Culte philosophique, 1794, *in*-8°.

Bastide, (Jean-François) né à Marseille en 1724.

« Malgré son activité, dit l'abbé Sabathier, à s'exercer dans tous les genres, il n'a eu le bonheur de sauver aucun de ses ouvrages de l'anathême attaché à la médiocrité. Il a fait des *Recueils*, des *Journaux*, des *Lettres*, des *Romans*, des *Mémoires*, des *Contes*, des *Comédies* en vers, des *Tragédies* en prose, et tout cela est allé grossir les trésors ténébreux de l'oubli. Est-ce pour avoir manqué d'esprit ou de facilité, que Bastide a subi un si triste sort? Non: c'est parce que son esprit et sa facilité se sont répandus trop indiscrétement sur tous les genres; indiscrétion qui produit toujours beaucoup de choses, jamais de bonnes choses; et ce n'est qu'à ce qui est bon que le public s'attache. Voici, au reste, la nombreuse liste de ses ouvrages : Les Confessions d'un Fat, 1749, *in*-12. — Le Tribunal de l'Amour, 1749, 2 vol. *in*-12. — Le Desenchantement inespéré, comédie en 1 acte et en prose, 1750, *in*-12. — Le Tombeau philosophique, 1751, *in*-12. — La Trentaine

de Cythère, 1752, *in*-12. — Mémoires de la baronne de St.-Clair, la Haye, 1752, *in*-12. — Lettres d'amour du chev. ***, 1752, *in*-12. — Le faux Oracle, 1752, *in*-12. —Les ressources de l'Amour, 1752, 2 vol. *in*-12.—Les Têtes folles, 1753, *in*-12. — L'être pensant, 1755, 2 vol. *in*-12. — L'Homme vrai, 1756, 4 vol. *in*-12. — Ce qu'on a dit, et ce que l'on dira, 1757, *in*-12. — Les Choses comme on doit les voir, 1757, *in*-12. —Les Aventures de Victoire Ponty, 1758, 2 vol. *in*-12. — Lettre à Rousseau, au sujet de sa Lettre à d'Alembert, 1758, *in*-12. — Le nouveau Spectateur, commencé en septembre 1758, 2 vol. *in*-12, continué sous le titre: *le Monde*, 1761, 4 vol. *in*-12. — Choix des anc. Mercures. — Les épreuves de la Probité, comédie en 5 actes et en prose, 1762, *in*-12. — Les Caractères, com. en 3 actes et en vers, 1763, *in*-12. — Les Deux Talens, com. en 2 actes, mêlée d'ariettes, 1763, *in*-12. — Le jeune Homme, coméd. en 5 actes et en vers, 1764, *in*-12. — Contes, 1764, 2 vol. *in*-12. — Gésaucourt et Clémentine, trag. bourgeoise en 5 actes et en prose, 1767, *in*-12. — l'Elixir littéraire, ouvrage périodique. Variétés historiques, littéraires, galantes, etc. Amsterd. 1773, 1774, 2 vol. *in*-8°. — Il a eu part à l'hist. litt. de la France, 1772, à l'Homme du Monde éclairé par les arts, 1774, *in*-12, et à la Bibliothèque universelle des Romans commencée en 1775. — Il a donné des pièces dans l'Almanach des Muses.

Bastide, (de la) a donné: Discours à l'occasion d'un service célébré pour le repos de l'ame des citoyens qui sont morts pour la défense de la Patrie. Paris, 1789, *in*-8°. — Exhortation faite le 26 septembre lors de la bénédiction des drapeaux, et le 29, à l'occasion d'une Assemblée de Charité, 1789, *in*-12.

Bastide, (de la) membre de l'Acad. de Montauban, a traduit les *Commentaires de César*, auxquels il a ajouté des *Notes* et des *Dissertations*, 1786, 2 vol. *in*-8°.

Bastien, (Jean-François) né à Paris le 14 juin 1747, libraire dans cette ville, a donné une traduction française des Lettres d'Héloise et d'Abailard, en 2 vol. *in*-12, avec le texte à côté. — Il a publié des édit. précieuses des Essais de Montaigne, en 3 vol. *in*-8°. — De la Sagesse, par Charron, 1 vol. *in*-8°. — Des Œuvres de Rabelais, 2 vol. *in*-8°. — Des Œuvres de Plutarque, traduct. d'Amyot, 18 vol. *in*-8°. — Des Œuvres de Montesquieu, 5 vol.

vol. *in*-8°, qu'il a enrichies de Préfaces, Notes, Tables, etc. et dont il a vérifié les copies sur les différens textes connus. On lui doit les excellentes édit. des Œuvres de Scarron, 7 vol. *in*-8°, — de Brantome, 8 vol. *in*-8°. — Des Mém. de Sully, 6 vol. *in*-8°, — de Fontenelle, 8 vol. *in*-8°. — de la Bruyère, 2 vol. *in*-8°. — De l'Ane d'or d'Apulée, avec le texte rétabli selon l'original, 2 vol. *in*-8°. — Des Œuvres philosophiques de Paw, 7 vol. *in*-8°; — de Séthos, en 2 vol. *in*-8°. — Des révolutions d'Angleterre, Romaines, Suède et Portugal, 10 vol. *in*-8°, etc., dont il a classé les matières chacune dans l'ordre qui lui était convenable; — enfin, il est éditeur de la nouv. edit. du Dictionnaire géographique de Vosgien, augmentée de plus de trois mille noms de villes, villages, bourgs, etc., omis dans les précédentes, et de la division départementale de la France. — De la Nouvelle maison Rustique, 3 vol. *in*-4° de pres de 1,000 pag. chacun, avec 60 planches nouvelles; — et de l'Année du Jardinage, contenant, dans la division des 12 mois de l'année, les instructions nécessaires pour semer, cultiver, soigner et récolter les plantes potageres, planter, greffer, tailler, et conduire les arbres à fruits, et les y mettre selon leurs espèces, etc., etc.

Batier a donné la *Théorie pratique de l'Escrime pour la pointe seule; avec des Remarques instructives pour l'assaut, et les Moyens d'y parvenir par gradation*, 1772, *in*-8°.

Batteney, ci-d. archiv. et feudiste, a donné : Supplément à la diplomatique pratique de le Moine, 1772, *in*-4°. — L'Archiviste français, ou Méthode sure pour apprendre à arranger les archives, et déchiffrer les anciennes écritures, ornée de 52 planches gravées, 1775, *in*-4°.

Batteux, (Charles) chanoine honoraire de l'église de Reims, professeur vétéran du collége Royal, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, naquit en 1713, au village d'Allendhui en Champagne, et mourut à Paris le 14 juillet 1780. Il passa à Reims ses premières années, y professa la Réthorique à l'âge de 20 ans, et fut appelé en 1744 à Paris, ou il enseigna les Humanités et la Rethorique dans les colléges de Lisieux et de Navarre. En 1746, il publia les *beaux Arts réduits à un même principe*. Ce début fut suivi du *Cours de bell.-lettr.* En 1750, il donna sa *Traduction d'Horace*. Il fut nommé vers le meme tems profess. de Philosoph. grecque et latine au collége Royal. L'*Histoire des Causes premières*,

qu'il fit paraître en 1768, prouve combien il faisait peu de cas de l'étude des systêmes imaginés par ceux que nous avons trop long-tems regardés comme nos maîtres en philosophie; aussi la chaire destinée à expliquer publiquement ces doctes rêveries, fut-elle suprimée, lors des derniers réglemens adoptés pour le collége Royal. Ce fut en 1754, que l'abbé Batteux entra à l'Académie des inscriptions. Quelque tems après, il donna au public la *Morale d'Epicure*, et fixa l'opinion sur ce philosophe généralement plus cité que connu. Il succéda en 1761 dans l'Académie française, à son ami l'abbé de Saint-Cyr. En 1778, il présida, par les ordres du gouvernement, à la rédaction d'un Cours d'études que le comte de St.-Germain, alors ministre d'état, destinait à l'éducation des elèves de l'Ecole Militaire. Ce Cours, très-étendu, fut conçu et exécuté en moins d'un an, selon le vœu du ministre. Un travail aussi pressé nuisit et au rédacteur, dont la santé s'affaiblit sans retour, et à l'ouvrage qui ne put recevoir dans quelques-unes de ses parties, la perfection dont il était susceptible.

Un dernier ouvrage, que la mort de l'abbé Batteux ne lui a pas permis de publier, est une traduction du *Traité de Denys d'Halycarnasse sur l'arrangement des mots*, suivie d'un Discours, où il essaie de venger la langue française des préférences injustes à quelques égards que nous donnons sur la nôtre aux langues grecque et latine. L'abbé Batteux était plus estimable encore par ses qualités personnelles que par ses talens littéraires. Bon citoyen, bon parent, il soutenait par ses bienfaits une famille aussi nombreuse que peu aisée. Quelques jours avant de mourir, il s'applaudissait encore de ce qu'il n'avait jamais écrit contre qui que ce fut: l'abbé Batteux était d'une complexion robuste; mais il ne connaissait d'autre exercice, d'autre délassement, que ses livres et son jardin; c'est à ce genre de vie sédentaire et appliqué qu'on a attribué les maux de nerfs dont il se plaignait depuis quelques années, et auxquels s'est jointe l'hydropisie de poitrine qui termina ses jours. Voici le jugement que porte de lui l'auteur des *Trois-Siècles* :

« Aristote dans sa poétique, dit-il, avait réduit le but de la poésie à l'imitation de la nature; l'abbé Batteux, d'après l'*Essai sur le Beau* du P. André, a développé, étendu ce principe, et l'a appliqué avec beaucoup de justesse à tous les beaux arts. Dans l'ouvrage estimable qu'il a composé à ce sujet, il en revient continuellement à cette idée primitive, et en tire non-seulement les règles de la poésie et de l'éloquence, mais en-

core celles des autres genres d'imitation.

« Il commence par examiner quelle est la nature des arts, quelles en sont les parties et les différences essentielles ; il fait voir ensuite que leur unique but ne tend qu'à cette imitation nécessaire, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par les moyens qu'ils emploient pour y arriver. Le sentiment vient à l'appui de son systême, et lui fournit des observations pour prouver que le goût dans les arts ne saurait subsister sans l'imitation, dont il n'est lui-même qu'une conséquence. Après cela, il entre dans la définition du goût ; il en expose les sources, il développe les moyens propres à le former et à l'entretenir ; il découvre les écueils qui l'affaiblissent et le corrompent ; et, de tous ces articles, il forme une chaîne de preuves qui le ramènent à son principe général, l'imitation. Enfin l'abbé Batteux, pour fortifier ses raisonnemens, a recours aux exemples. La pratique des grands maîtres concourt à la conviction de la bonté du précepte qu'il donne ; et, soit dans l'universalité des beaux arts, soit dans chaque espèce particulière, la justesse de la théorie est toujours démontrée par l'expérience. Nous ne nous sommes étendus sur l'analyse de son livre des *beaux Arts réduits à un même principe*, que pour faire sentir à la jeunesse, combien il lui est important de s'attacher à de tels ouvrages. Dans un tems où toutes les notions sont confondues, toutes les règles enfreintes, presque tous les genres dénaturés, on ne saurait trop rappeller les jeunes esprits à la vérité et au bon goût. Ils trouveront encore des ressources puissantes dans le *Cours de Belles-Lettres* du même auteur, ouvrage qui n'est que le développement du premier. L'abbé Batteux peut se flatter d'avoir rendu de vrais services à la littérature. Nous desirerions, pour ne pas affaiblir cet éloge, de n'être pas dans le cas de reprocher à son style trop de diffusion, et à ses traductions trop d'inexactitude; mais le premier défaut est amplement racheté par le mérite des choses, qui l'emporte de beaucoup sur celui des mots; et l'on fait grace au second, en faveur de ses bons principes et des excellentes remarques dont il a accompagné sa traduction des 4 poétiques.[1] »
On a de lui : *In civitatem Remensem* : Ode traduite en vers français par Dussaulx, 1739, *in*-4°. — Parallèle de la Henriade et du Lutrin, 1746, *in*-12. — Les beaux Arts réduits à un même principe, 1746, *in*-8°; nouv. édit. 1747. — Cours de belles Lettres, ou Principes de la littérature, 1747-50, 4 vol. *in*-12; nouv. édit. 1755, 1764. —

De la Construction oratoire, 1763, *in*-12. Ces 3 ouvrages ont été réunis en 1765 en 5 vol. *in*-12 : 5e. édition, 1774, 5 vol. *in*-12. — Les Poésies d'Horace, trad. en français avec le latin à côté, avec de courtes Notes, 1750, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1760, 2 vol. *in*-12. — *De gustu Veterum in studiis litterarum retinendo Oratio*, 1750, *in*-4°. — Discours sur la naissance du duc de Bourgogne, en latin et en français, 1752, *in*-4°. — La morale d'Epicure tirée de ses propres écrits, 1758, *in*-8°. — Discours prononcés à l'Acad. française aux réceptions de Mrs. Coetlosquet et Bafteux, 1761, *in*-4°. — Nouvel examen du préjugé sur l'inversion pour servir de réponse à M. Beauzée, 1767, *in*-8°. — Histoire des causes premières ou exposition sommaire des pensées philosophiques sur les principes des êtres, 1769, 2 vol. *in*-8°. — *Ocellus Lucanus* et *Timæus Locr. cum adnotationibus*, 1769, 2 vol. *in*-8°. — Les quatre poétiques, d'Aristote, d'Horace, de Vida, et de Despréaux-Boileau, avec les traductions et des remarques, 1771, 2 vol. *in*-8°. — Cours d'études à l'usage des élèves de l'ecole roy. militaire, rédigé et imprimé par ordre du roi, 1779, 45 vol. *in*-12. Traité de l'arrangement des mots, trad. du grec de Denys d'Halycarnasse, avec des réflexions sur la langue française comparée avec la langue grecque, et la trag. de Polieucte de P. Corneille, avec des rem. pour servir de suite à ses principes de littérature, 1788, grand *in*-8°. — Plusieurs mémoires dans le Recueil de l'acad. des inscriptions.

Bauchaint, maître de mathématiques, a donné des principes de la langue française, 1 vol. *in*-8°.

Baud, (Pierre le) aumônier de la reine Anne de Bretagne, et doyen de St.-Tugal de Laval, travailla à l'histoire de Bretagne, et la reine Anne lui fit expédier des lettres pour avoir communication des archives des chapitres et abbayes du pays. Cet ouvrage ne parut qu'en 1638, *in*-fol., à Paris, par les soins de Pierre d'Hozier; il s'étend jusqu'à l'an 1458. Le P. Lobineau qui a donné une bonne Histoire de Bretagne, loue beaucoup celle de le Baud; d'autres disent que cet auteur n'est qu'un copiste servile qui a ramassé sans discernement toutes les fables qu'il a trouvées dans Geoffroy de Montmouth.

Baude de Lacroix est auteur d'une Ode sur la naissance du Dauphin, 1781. — Des étrennes du Parnasse, avec des mélanges de littérature française et étrangère, *in*-12.

Baudeau, (Nicolas) chanoine régulier de Chancelade, de l'acad. de Bordeaux, né à Amboise, en 1730. Ses spéculations sur les finances, le commerce et l'agriculture, pour n'être pas toujours justes, certaines parties de ses systèmes, pour être impraticables, n'en méritent pas moins d'estime à cause des motifs qui paraissent les animer. Nous n'entrerons pas dans la discussion des démélés de l'abbé Baudeau avec différens écrivains qui ont combattu quelques-uns de ses principes. Nous ne l'envisageons ici que comme un auteur utile à beaucoup d'égards. Il a donné Analyse de l'ouvrage de Benoît XIV, sur la béatification et canonisation, 1759, *in*-12. — Mémoire sur l'utilité des histoires particulieres des provinces et sur la manière de les écrire, 1759, *in*-8°. — Idées d'un citoyen sur l'administration des finances du roi, 1763, 3 vol. *in*-8°. — Prospectus du canal de Bourgogne pour la jonction des deux mers, 1764, *in*-8°. — Idées d'un cit. sur le commerce d'Orient et la comp. des Indes, Amst. 1764, *in*-8°. — Idées d'un cit. sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres, Amsterdam, 1764, 2 vol. *in*-8°. — Idée d'une souscription patriotique en faveur de l'agriculture, du commerce et des arts, 1765, *in*-8°. — Principes de la loi naturelle, 1765, *in*-8°. — Ephémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit humain, ouvrage périodique, 1765-66, 8 vol. *in*-8°. ,1767-71, 12 vol., continué par Pierre-Simon Dupont. — Avis au peuple sur son premier besoin ou petits traites économiques, Amst. 1768, *in*-12. nouv. édit. 1775, *in*-12. — Première introduction à la philosophie économique, ou Analyse des états policés, par un disciple de l'Ami des hommes, (Mirabeau le père) 1771, *in*-8°. — Questions proposées à M. Richard des Glanières, sur son plan soi-disant économique, 1774, *in*-8°. — Eclaircissemens demandés à M. Necker sur ses principes économiques, 1775, *in*-8°. — Les économies royales de Sully, nouv. édit. Amsterdam, 1776, *in*-8°. — Sur l'état présent de l'agriculture en Angleterre, trad. de l'anglais avec des remarques sur l'agriculture en France, 1778, *in*-8°.

Baudeloque, (Jean Louis) membre du collége et conseil du comité perpétuel de l'acad. de chirurgie à Paris, professeur de l'accouchement aux écoles de Santé de Paris, a donné : Principes sur l'art d'accoucher, par demandes et réponses, en faveur des sages-femmes, 1775, *in*-12., nouv. édit. 1787, gr. *in*-12. — L'Art des accouchem, 1781, nouv. édit. 1789, 2 vol. *in*-8°.

Baudelot de Dairval, (Charles-César) de l'académie des inscriptions et belles-lettres, né à Paris en 1648, mort en 1722. Cet écrivain a essayé de ramener le goût des voyages au but qu'on doit s'y proposer dans son Traité de l'utilité des voyages, en 2 vol. *in*-12, 1727. Les voyageurs y trouveront des connaissances sur l'antiquité propres à éclairer l'esprit, et à le dédommager des fautes de style qui s'y rencontrent assez souvent. On doit beaucoup de Dissertations à cet auteur, qui sont dans les Mémoires de l'acad. des inscriptions. Ces Dissertations sont l'ouvrage d'un homme instruit.

Baudier, (Michel) historiographe de France, né en Languedoc, mort au commencement du règne de Louis XIV. Nous conseillons à ceux qui aiment le style précis et agréable de se garder de lire ses ouvrages; mais ceux qui ont le courage et la patience de démêler les traits d'erudition au milieu du verbiage et de l'ennui des dissertations, pourront y trouver de quoi etendre leurs connaissances, sur-tout dans l'Histoire générale de la religion des turcs, 1636, *in*-8°., ouvrage traduit de l'arabe, et dans l'Histoire du maréchal de Thoyras, 1644, *in*-fol. ou 1666, 2 vol. *in*-12, où l'on trouve des anecdotes curieuses concernant la cour de Louis XIII. Ses autres ouvrages sont: Histoire du cardinal d'Amboise, Paris, 1651, *in*-8°. — Et les Hist. de Suger, de Ximenès, etc.

Baudin, (Pierre-Charles-Louis) né à Sedan, en 1751, député à l'ass. légis. et à la convent. nat, membre de l'instit. nation, mort à Paris, dans le mois de brumaire an VIII, (décembre 1799) a donné: Anecdotes et Reflexions générales sur la constitution, 1794, *in*-8°. — Eclaircissemens sur l'art. CCCLV de la constitution, et sur la liberté de la presse, 1795, *in*-8°.

Baudisson, docteur en théologie à Paris. On a de lui: Essai sur l'union du christianisme, avec la Philosophie, Paris, 1787, *in*-12.

Baudoin, (Etienne) natif de Rouen, est auteur d'un Essai sur l'Apocalypse, ou Explication littérale et historiq. de la révélation de l'apôtre St.-Jean, avec des Remarques sur le systême de Pastorini, 1781, 2 vol. *in*-12, nouv. édit. 1784, 2 vol. *in*-8°.—Hist. abrégée de la Bible, 1787, *in*-12.

Baudori, (Joseph) jésuite, né à Vannes, en 1710, mourut à Paris, en 1749. Successeur du P. Porée, dans la place de professeur au collége de Louis-le-Grand, il fit connaître que les hommes les plus

célèbres, pouvaient être quelquefois remplacés. Si sa carrière n'eût été abrégée par une mort prématurée, il eût pu figurer parmi nos excellens orateurs. Il est à croire que la maturité de l'âge eût corrigé en lui quelques défauts de style. Ce qu'il a écrit en français n'a pas ce défaut. Rien de si intéressant que les plaidoyers qu'il composa pour l'instruction de la Jeunesse. Il a su donner à chacun de ses sujets, la vraie tournure du style qui leur convenait, et l'on ne s'apperçoit pas que ce soit des productions de collège. On a de lui des *OEuvres diverses*, dont la première édit. est de Paris, en 1762, *in*-12. On trouve dans ce Recueil, quatre Discours latins, et quatre Plaidoyers français.

Baudot de Juilly, (Nicolas) né à Vendôme, en 1678, mort en 1759, à 81 ans. On a de lui : l'Histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre, qu'il publia en 1696, — Germaine de Foix, nouv. histor. qui parut en 1701. — L'Hist. secrette du connétable de Bourbon, imprimée en 1706. — La Relation hist. et galante de l'invasion d'Espagne, par les Maures, impr. en 1722, 4 vol. *in*-12. Ces trois ouvrages sont a-peu-près du même genre que le premier ; ce sont plutôt des Romans que des Histoires. Mais il y en a d'autres de lui plus solides, comme l'Histoire de la Conquête d'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, 1701, *in*-12. — L'Histoire de Philippe - Auguste, 1702, 2 vol. *in*-12. — Et celle de Charles VII, 1697, 2 vol. *in*-12. L'ordre et le style en font le principal mérite. On a encore de lui : l'Histoire des Hommes illustres, tirée de Brantôme. — L'Hist. de la vie et du règne de Charles VI, en 9 vol. *in*-12, 1753. — L'Hist. du règne de Louis XI, 6 vol. *in*-12, 1756. — L'Hist. des révolutions de Naples, 4 vol. *in*-12, 1757. Ces trois ouvrages ont paru sous le nom Mlle. de Lussan.

Baudot, (Marc-Antoine) médec. à la Charité-sur-Loire, député à la convention nation. a donné : Essais anti-hydrophobiques, 1770, *in*-8°.

Baudouin (Benoît) théologien d'Amiens, sa patrie, se fit un nom parmi les érudits, par son Traité *de la Chaussure des anciens*, publié en 1615, *in* - 8°, sous le titre de *Calceus antiquus et mysticus.*

Baudouin (François) naquit à Arras, l'an 1520, et mourut en 1572. Il fut professeur de droit à Bourges, à Angers, à Paris, à Strasbourg, et à Heidelberg. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui lui avait confié l'éducation d'un de ses fils naturels, l'en-

voya au concile de Trente, pour être son orateur. Henri III, le fit conseiller-d'état. Ce savant joignit au don de persuader, beaucoup de savoir et de mémoire. Nous avons de lui des ouvrages de Jurisprudence, d'Histoire, de Théologie et de Controverse. Le style en est facile et élégant.

Baudouin, ou Baudoin, (Jean) né à Pradelle, en Vivarais, mourut à Paris, en 1650, à 66 ans. Il fut lecteur de la reine Marguerite, et eut une place à l'acad. franç. On a de lui de mauvaises versions de Tacite, de Suétone, de Lucien, de Salluste, de Dion Cassius, du Tasse, de Bacon, de Davila, et de beaucoup d'autres auteurs. Il écrivit aussi une Histoire de Malte, en 1659, 2 vol. in-folio, et publia quelques Romans. Le seul ouvrage de cet auteur, qui ne soit pas entièrement dédaigné, est son *Recueil d'emblêmes*, avec des Discours moraux, qui servent d'explication, Paris, 1638, *in*-8°. 3 vol. ornés de figures, grav. par Briot. On recherche aussi son *Iconologie*, Paris, 1636, *in*-fol. et 1643, *in*-4°.

Baudrais, (Jean) né à Tours, en 1749, est auteur de L'Allégresse villageoise, divertissement, mêlé de chants et de danse, à l'occasion de la naissance du Dauphin, Genève, 1782, *in*-8°. — De la Vanité bonne à quelque chose, poëme héroi-comique, 1782, *in*-12. — Et du Dieu Mars désarmé, allégorie sur la paix, 1778, *in*-12.

Baudrand, (Michel-Antoine) prieur de Rouvres, et de Neuf-Marché, naquit à Paris, en 1633, et y mourut en 1700. On a de lui un *Dictionnaire géographique*, en 2 vol. *in*-fol. imprimé d'abord en latin, en 1682, et en français, 1705, après la mort de l'auteur. Guillaume Sanson, un des premiers géographes de France, reprocha bien des méprises à Baudrand, dans une Critique qu'il fit de la 1re. édit. Ces fautes ne disparurent point à la 2e., et on n'estime guères ni l'une ni l'autre. Le *Dictionn. géograph.* de Maty, 1712, *in*-4°., a été puisé en partie dans celui de Baudrand; mais il est beaucoup plus exact.

Baudran a publié plusieurs Œuvres de piété, entr'autres : Histoires édifiantes et curieuses, tirées des meilleurs auteurs.... — L'Ame contemplant les grandeurs de Dieu, avec l'Ame se préparant à l'éternité, Lyon, 1775, *in*-12. — L'Ame élevée à Dieu, etc. Lyon, 1776, *in*-12, tr. en Al. Augsbourg, 1790, *in*-8°. — L'Ame éclairée par les Oracles de la Sagesse, dans les Paraboles et Béatitud. évangéliques, Lyon, 1676, *in*-12. —

L'Ame

L'Ame affermie dans la foi, Lyon, 177, *in*-12. — L'Ame intérieure, ou Conduite spirituelle dans les voies de Dieu, Lyon, 1776, *in*-12. — L'Ame pénitente, etc. etc. Tous ces ouvrages sont réunis sous ce titre : *Collection complette des OEuvres spirituelles de Baudran*, en plusieurs vol. Lyon, 1778, *in*-8°.

BAUDUER a traduit les Pseaumes de David, sur le texte hébreu, avec des Réflexions, qui en développent le sens, et des notes, qui en éclaircissent les principales difficultés, auxquelles il a joint le texte latin de la Vulgate et la traduction de Sacy, 1783, 2 vol. *in*-12.

BAUDUSSON, arpenteur et feudiste, a publié : Le Rapporteur exact, ou tables des cordes de chaque angle, 1787, *in*-8°.

BAUDY, membre de plusieurs soc. acad., est auteur d'une Lettre à M. Necker, ministre des finances, 1789, *in*-12. — Entendons-nous : discours sur les Mémoires des princes, présenté au roi, Londres, 1789, *in*-12.

BAUHIN, (Jean) était originaire d'Amiens. Il exerça la médecine avec réputation. Le duc de Wirtemberg-Montbeillard le nomma, en 1560, son médecin. Il mourut à Montbeillard, en 1613, à 73 ans. On a de lui divers ouvr. de médecine et de botanique. Le plus connu est son *Historia plantarum universalis*, réimp. en 1650, in-folio, à Embrun, avec différentes additions.

BAUHIN, (Gaspard) frère du précédent, né en 1560, fut premier médecin du duc de Wirtemberg. Il professa la médecine et la botanique, et mourut en 1624, âgé de 65 ans. C'était un homme savant, mais vain et présomptueux. On a de lui : *Institutiones Anatomicæ*, à Bâle, 1604, *in*-8°. — *Theatrum botanicum*, Bâle, 1663, in-folio. — Traité des hermaphrodites, en latin, 1614, *in*-8°, peu commun. — *Pinax theatri botanici*, Francfort, 1671, *in*-4°. D'autres ouvrages en latin, justement estimés de leur tems, et qui méritent encore de l'être aujourd'hui.

BAULDRI, (Paul) né à Rouen, l'an 1639, était gendre du célèbre Henri Basnage. Il a donné au public : Une édit. du Traité de *Lactance, de morte persecutorum*, avec des notes savantes, Hollande, 1692. — Une nouv. édit. d'un petit ouvrage de Furetière, intitulé : Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Eloquence, Utrecht, 1703, *in*-12. — Des tables chronologiques pour l'Hist. — Plusieurs Dissertations,

répandues dans différens Journaux.

Baume, (Jacques-François de la) chanoine d'Avignon, naquit à Carpentras, en 1705, et mourut à Paris, en 1756; il est auteur de la *Christiade*, poëme en prose, en 6 vol. 1753, *in*-12. L'ouvrage, bien exécuté, quant à la partie typographique, est écrit d'un style pompeux et figuré, qui, loin d'échauffer le lecteur, le réfroidit. L'Ecriture sainte y est étrangement travestie. Cette bisarre production fut flétrie par arrêt du parlement de Paris, et l'auteur condamné à une amende. Il a fait encore les *Saturnales françaises*, 1736, 2 vol. *in*-12. Il a travaillé pendant plus de dix ans au *Courrier d'Avignon.*

Baume, (Marin) est auteur de leçons de géographie, 1784, *in*-12.

Baumé, (Antoine) apoticaire et démonstrateur en chymie, à Paris, des acad. des sciences de Paris et de Madrid, né à Senlis, le 26 février, 1728, a donné une Dissertation sur l'Ether, 1757, *in*-12. — Elémens de pharmacie théorique et pratique, 1762, *in*-8°. 2e. édit. 1769, *in*-8°. 3e. édit. 1773, *in*-8°. 4e. édit. 1777, *in*-8°. 5e. édition, 1784, *in*-8°. nouv. édit. 1790, *in*-8°. — Manuel de chymie, 1763, nouv. édit. 1766, *in*-12. — Chymie expérimentale et raisonnée, 1773, 3 vol. *in*-8°. — Mémoires sur les argiles, ou Recherches et Expériences chymiques et physiques, sur la nature des terres les plus propres à l'agriculture, et sur les moyens de fertiliser celles qui sont stériles, 1770, *in*-8°. — Mémoire sur la meilleure manière de construire des alambics et fourneaux propres à la distillation des vins, pour en tirer les eaux-de-vie, 1778, *in*-8°, nouv. édit. à laquelle on a joint des expériences sur l'eau, au moment de sa congellation, ouvrage qui a obtenu le prix à la société d'émulation, 1778, *in*-8°. — Beaucoup de Mém. dans les *Journaux de Médecine* et de *Chimie*, et dans le Recueil de l'*acad. de sciences.*

Baumes, médecin, memb. de plusieurs acad. et sociétés, est auteur de l'usage du quinquina dans les fièvres remittentes, dissertation qui a remporté, en 1785, au jugement de la société royale de médecine de Paris, le premier prix sur la question proposée, *in*-8°. — Mémoire qui a remporté le prix au jugement de la faculté de medecine de Paris, en 1787. — Sur la question: Décrire la maladie du Mesentère, propre aux enfans, que l'on nomme vulgairement Carreau, etc. etc., Nismes, 1788, *in*-8°. —

Des Convulsions des enfans, leurs causes et leur traitement; ouvrage qui a remporté un prix double de la faculté de medecine de Paris, et de la societe philadelphique, au Cap-Français, 1789, *in*-8°. — Memoires sur l'Ictère des nouveau-nés, Nismes, 1789, *in*-8°. — Mémoire, qui a remporté le prix en 1789, au jugement de la société royale de medecine de Paris, sur la question proposée en ces termes : déterminer par l'observation, quelles sont les maladies qui résultent des émanations des eaux stagnantes et des pays marécageux, etc., Nismes, 1789, gros *in*-8°. — Plusieurs autres Mémoires de medecine, entr'autres un sur les maladies scrophuleuses. Il etait un des coopérateurs du *Journal de Médecine de Montpellier*, 1791.

Baumier, natif de Rennes, a donné : Hommage à la Patrie, poëme à M. Ducis, 1782, *in*-8°. — Tableau des Mœurs du siècle. — La Monarchie française. — Du Pape, des Cardinaux et des Evêques, 1791, *in*-8°.

Baune, (Jacques de la) jésuite, naquit à Paris, en 1649, et mourut en 1725. On a de lui : des Poesies et des Harangues en latin, un Recueil des ouvrages du P. Sirmond, et d'autres écrits.

Bauny, est auteur de l'*Astronomie*, ou l'*Heureux moment*, pièce en 1 acte, La Haye, 1771, *in*-12.

Baurans, né à Toulouse, en 1710, mort en 1764, a donné : La Servante maîtresse. — Le Maître de musique, en 2 actes, en vers, parodiées de 2 Opéra bouffons italiens, en 1754 et 1755. — Lettres sur l'électricité médicinale, trad. de l'italien.

Bautru, (Guillaume) comte de Serrant, l'un des premiers memb. de l'acad. franç. naquit à Paris, en 1588, et y mourut en 1665. Il fut célebre par ses bons mots, mais il n'a rien laissé qui soit digne de passer à la postérité.

Bauve, (de) chirurgien à Paris, est auteur d'une Réponse à un écrit anonyme, au sujet d'un nouvel instrument de chirurgie, propre à extraire les corps étrangers, engagés dans l'œsophage, 1769, *in*-8°.

Bauves, (Jacques de) avocat au parlement de Paris, dans le 17e. siècle, fut le coopérateur de Despeisses, dans l'ouv. qu'ils entreprirent sur toutes les matières de droit. Bauves étant mort pendant l'exécution de ce projet, Despeisses le continua. Ses Œuvres ont été imprimées plusieurs fois; il en a paru une edition à Toulouse, en 1777, 3 vol. *in*-4°, sur celle de 1750,

donnée par Guy du Rousseau de la Combe, et accommodée à la jurisprudence alors en usage.

BAUVIN, (Jean-Grégoire) ci-d. avoc. profess. de l'Ecole militaire, de la société littéraire d'Arras, sa patrie, naquit en 1714, et mourut à Arras, en 1776. C'était un bon littérateur, discutant avec goût et avec esprit tout ce qui concerne les belles-lettres. Ceux qui savent démêler le talent à travers des vers faibles et des scènes de remplissage, accordèrent leurs suffrages à sa Tragédie d'*Arminius*, représentée à Paris, sous le titre des *Cherusques*. On a encore de cet auteur, une trad. en vers des *Sentences de Publius Syrus*, *in*-12. Il travailla pendant quelque tems au *Mercure de France*, et au *Journal Encyclopédique*.

BAYARD, (Ferdinand-Marie) né à Moulin-la-Marche, le 25 février 1763, ancien capitaine d'artillerie, membre de la société libre des scienc. et arts de Paris, a donné : un Voyage dans l'intérieur des Etat-Unis, à Bath, Winchester, dans la Vallée de Shenandoah, etc. pendant l'été de 1791, 1 vol. *in*-8°. imprim. à Paris, en 1798. qui a eu 2 éd. — Une traduction de la Grammaire de Joseph Priestley, docteur en droit, et membre de la société royale de Londres, publiée à Paris, l'an VII, (1799) 1 vol. *in*-12.

BAYARD, (F.... L....) Ce jurisconsulte a travaillé avec Gaston-Camus, à la Collection des Décisions nouv. de Denisart, mise en un nouvel ordre, corrig. et augment. 9 v. *in*-4°. — Il est auteur des Annales de la révolution, ou Recueil des Pièces authent. et d'Extraits des Procès-verbaux faits à l'Hôtel-de-Ville de Paris, depuis le 12 juillet 1789, jusqu'au 1er. janvier 1791, 3 vol. *in*-8°.

BAYE, (François BERTHELOT, marquis de) mort le 3 septembre 1776, a donné : *Campagnes du maréchal de Crequy*, en 1677, Paris, 1761, *in*-12.

BAYEN, memb. de l'instit. nat. Il est auteur d'une Analyse chymique des Eaux minérales de Passy, avec Venel, Rouelle et Cadet, 1760, *in*-4°. — Des Recherches chymiques sur l'étain, faites et publiées avec Charlard, 1781, *in*-8°.

BAYEUX, avocat au parlem. de Normandie, memb. de plus. acad. procureur-général-syndic du départ. du Calvados, en 1792, fut massacré dans une insurrection, et son corps fut mis en lambeaux. Cet écrivain estimable est auteur des ouvrages suivans :

La Piété filiale, Ode couronnée en 1771, par l'acad. de l'Immaculée Conception de Rouen, 1762, *in*-8°. — Les Fastes d'Ovide, en latin et en français, avec des notes et des recherches de Critique, d'Histoire et de Philosophie, 1783-1785, 2 vol. *in*-8°, nouv. édit. 1789, 4 vol. gros *in*-8°, — Réflexions sur le règne de Trajan, 1787, *in*-4°.

Bayle, (Pierre) professeur de philosophie à Sedan, puis à Roterdam, né au Carlat, petite ville du comté de Foix, en 1647, mourut à Roterdam, en 1706. Dès son bas-âge, il fit paraître une passion extrême pour les belles-lettres et pour les sciences. A l'âge de 22 ans, il fut converti au catholicisme, mais il retourna dix-sept mois après à la religion protestante, dans laquelle il était né. La chaire de Sedan étant devenue vacante, Bayle alla la disputer, et l'emporta. En 1681, l'académie de Sedan fut supprimée, ce qui obligea Bayle à se retirer à Roterdam, où il fut élu professeur de philosophie et d'histoire. Il fut encore dépouillé, de cet emploi, par les intrigues du ministre Jurieu, d'abord son ami, mais devenu son implacable ennemi par jalousie de ses talens. Des tracasseries, qu'il lui suscita, lui causèrent de vives inquiétudes et accélérèrent sa mort, qu'il reçut avec fermeté, à l'âge de 59 ans. On a peint tant de fois Bayle dans ces derniers tems, qu'un portrait de ce philosophe serait superflu. Nous nous bornerons à dire qu'on ne saurait douter de son pyrrhonisme, quand même il n'aurait pas fait à l'abbé de Polignac, depuis cardinal, la réponse qu'on lui prête: — A laquelle des sectes qui règnent en Hollande, êtes-vous attaché, lui demandait cet abbé? — Je suis protestant, répondit Bayle. — Mais ce mot est bien vague, reprit Polignac: Etes-vous luthérien, calviniste, anglican? — Non, répliqua Bayle: Je suis protestant, parce que je proteste contre tout ce qui se dit et ce qui se fait. (*Eloge du cardinal de Polignac, par Boze*). Quant à ses talens, chaque critique les a appréciés suivant les sentimens dont il était affecté.

« M. Palissot, dit l'abbé Sabatier, se donne trop de peine pour enlever cette conquête à l'incrédulité; on peut la lui abandonner, sans qu'elle ait droit de s'en appuyer et de s'en glorifier. Bayle, à le bien examiner, n'est qu'un tissu de contradictions, où l'abus du raisonnement se fait toujours sentir, au préjudice de la raison même; ce qui doit le rendre moins dangereux pour tout esprit éclairé et solide.

» On conviendra volontiers qu'en se garantissant du pyrrhonisme qu'il affecte, il au-

rait pu passer pour un génie rare, et se rendre très-utile dans le développement des connaissances humaines. Il avait une mémoire prodigieuse, une érudition vaste, une pénétration active, le tact de l'esprit subtil, une adresse merveilleuse à présenter ses idées, et, par-dessus tout, une dextérité de discussion propre à séduire quiconque ne serait pas en garde contre ses prestiges.

» Mais que résultera-t-il de cet aveu? Rien autre chose, si ce n'est qu'il fut un homme armé de toutes pièces, mais qui ne combattit jamais que des fantômes qu'il se forgeait lui-même.

» Que reste-t-il dans l'esprit, après qu'on a lu ses ouvrages? Des objections en réponse à des objections; des doutes pour combattre d'autres doutes; de l'incertitude: voilà le fruit de son savoir, et l'unique présent qu'il fait à son lecteur. Que faudra-t-il penser de sa dialectique, si elle cesse d'être un moyen d'éclairer et d'instruire, pour devenir un instrument destructif qui s'attache à tout! Tel est le travers ordinaire de ces esprits versatiles, que l'intempérance des idées porte indiscrètement au pour et au contre sur chaque objet. Ne doit-on pas conclure, d'après l'inanition dans laquelle ils nous laissent, qu'ils ressemblent à ces feux errans que le vent entraîne indifféremment de tous côtés, sans laisser aucune trace de lumière après leur passage.

» On s'est répandu en éloges sur le Dictionnaire de Bayle. Cet ouvrage, à le bien considérer, n'est cependant qu'une compilation indigeste, où l'on trouve dix articles inutiles, avant d'en rencontrer un intéressant. Les faits historiques qu'on y discute, ne sont, pour la plupart, que des faits minutieux appuyés sur des témoignages équivoques et suspects. L'auteur a besoin d'évoquer des mânes obscurs pour accréditer les anecdotes qu'il débite. Dans les matières philosophiques ou théologiques, c'est un homme qui ressuscite des erreurs pour les combattre, ou leur donner de la force, selon ses caprices, et pour exercer sa démangeaison continuelle de raisonner sur tout. On est souvent tenté de rire, en le voyant s'échauffer pour donner de l'existence et du poids à de vieilles erreurs, à de faux systêmes décrédités depuis plus. siècles. On se rappelle alors ce Lacédémonien qui poursuivait une ombre pour la faire mourir une seconde fois. Ailleurs, ce sont des obscénités présentées sans ménagement, ou plutôt avec une complaisance qui prouve un cœur corrompu, et par une conséquence assez légitime, un esprit obscurci par cette corruption même ».

A ce jugement rigoureux, et souvent injuste, nous opposerons celui d'un autre écrivain, qui s'exprime ainsi sur ce philosophe : « Bayle, dit-il, considéré sous le rapport d'écrivain, sait mieux en imposer à ses lecteurs, par les charmes de l'expression que par la force du raisonnement. Grand philosophe, il savait démêler le vrai d'avec le faux, voir l'enchaînement d'un principe, et suivre une conséquence. Grand sophiste, il prenait souvent à tâche de confondre le faux avec le vrai, de tordre un principe, et de renverser une conséquence ; mais c'était plutôt pour exercer la puissance de son génie que pour établir des principes fixes. — Je ne suis que Jupiter assemble- - nues, écrivait-il au P. de Tournemine, mon talent est de former des doutes ; mais ce ne sont pour moi que des doutes. — Quoi qu'il en soit, Bayle était plein d'érudition et de lumières ; il avait lu tout ce qu'on pouvait lire, et retenu tout ce qu'on pouvait retenir. Voici les ouvrages qui sont sortis de sa plume, aussi ingénieuse que hardie : Pensees diverses, sur la Comète qui parut en 1680, 4 volumes *in*-12. — Les Nouvelles de la République des lettres, depuis le mois de mars 1684, jusqu'au même mois 1687. — Comment. philosophique sur ces paroles de l'Evangile : *Contrains-les d'entrer*, 2 vol. *in*-12. — Réponses aux questions d'un provincial, 5 vol. *in*-12. Ce sont des mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie. — Des Lettres en 5 vol. — Dictionnaire historique et critique, Roterdam, 1720, 4 vol. *in*-fol. Les meilleurs éditions de ce Dictionn. sont celles de 1720 et 1740. Ses Œuvres diverses ont été recueillies en quatre autres vol. *in*-fol. Des Maiseaux a publié sa Vie en 2 vol. *in*-12.

Bazin, médecin de Strasbourg, mort au mois de mai, 1754, est auteur de plusieurs livres, qui lui ont fait une réputation méritee : Observations sur les plantes, 1741, *in*-8°. — Traité de l'accroissement des plantes, 1743, *in*-8°. — Histoire des Abeilles, Paris, 1744, 2 v. *in*-12. — Abrégé de l'Histoire des insectes, 1747, 2 vol. *in*-12. — Lettres au sujet des animaux appelés Polypes, 1745, *in*-12.

Bazin, (prêtre) ancien supérieur de la communauté de St.-Hilaire, à Paris, naquit à Rouen, en 1673, où il commença ses études, qu'il vint achever à Paris, en 1693, avec succès. Devenu prêtre, ses talens ne purent être bornés à sa seule communauté : des Prones, des Conférences, des sermons, lui attiraient une foule d'auditeurs, par la facilité qu'il avait pour le talent

de la parole. Il ne mettait presque rien par écrit. Cependant on a de lui quelques Livres de piété, et entr'autres : *Exercices du pénitent*, Paris, 1735, *in*-18. Il mourut à Paris, le 23 décembre 1734, âgé de 61 ans.

Béarde de l'Abbaye, mort à Paris en 1771, âgé de 36 ans. On a de lui une Dissertation qui a remporté le prix à la société libre et économique de St.-Pétersbourg, sur cette question : *Est-il avantageux à un Etat que les paysans possèdent en propre du terrein ?* Amsterdam et Paris, 1769, *in*-8°. — Essai d'agriculture, 1769, *in*-8°.

Beau, (Jean-Baptiste le) jésuite, né dans le comtat Venaissin en 1602, mourut à Montpellier le 26 juillet 1670. On a de lui : Plusieurs Dissertations savantes, qui ont trouvé place dans les antiquités romaines de Grævius. —*De veterum et recentium Gallorum stratagematibus*, Francfort 1661. — Vie de François d'Estaing, évêque de Rhodez, publiée en français et en latin. — Vie de dom Barthélemy-des-Martyrs, en latin. — Le modèle des évêques dans la Vie d'Alfonse-Torribius, archevêque de Lima, en latin.

Beau, (Charles le) naquit à Paris le 15 octobre 1701. La force de son tempérament égalant son ardeur pour l'étude, il fit bientôt des progrès rapides ; et à l'âge de 26 ans, il fut professeur de seconde au collége du Plessis. Il passa de là à celui des Grassins, où il enseigna longtems la réthorique avec autant d'éclat que de succès. Ses disciples, qui étaient en grand nombre, s'énorgueillissaient de l'avoir pour maître : ils ne cessèrent de lui être vivement attachés. L'université lui dut ses derniéres années de gloire, et c'est avec raison qu'on l'appela le *dernier des Romains*. En effet personne, après lui, n'a si bien possédé en France la langue latine. Son habileté en ce genre, le fit choisir par l'abbé de Rothelin, pour être l'éditeur du célèbre poëme de l'*Anti-Lucrèce*, que le cardinal de Polignac avait laissé imparfait. Le Beau y ajouta beaucoup de vers nécessaires, et en corrigea les autres. Cette édition lui attira les regards de l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui le reçut dans son sein en 1748. Il y lut d'abord six Mémoires sur les *Médailles restituées*, où il prouve que la restauration indiquée par la médaille de nouvelle fabrique, est le rétablissement en tout ou en partie d'un ancien monument erigé par la personne dont le nom paraît sur cette médaille avec celui du restaurateur. A peine eut-il achevé cette lecture, qu'il entreprit de

de traiter tout ce qui concernait la *Légion romaine*. Le nombre de ses soldats, leur levée, leur service, leur paie, leur discipline, les diverses sortes d'enseignes, d'armes et d'habillemens qu'ils avaient, l'ordre de la marche, du campement et de bataille de cette même légion; tout devait entrer dans les Mémoires dont il n'a publié que vingt-six. Par-tout on y voit le critique judicieux, et le profond littérateur. Le Beau ayant été choisi, en 1755, pour secrétaire de l'acad. des belles-lettres, il a publié, en cette qualité, dix volumes du précieux Recueil de cette académie, depuis 1756 jusqu'en 1770. Il en a rédigé la partie historique, et il est auteur de 34 Éloges d'académiciens morts. Peut-être ces Éloges sentent-ils trop le rétheur, ou du moins y trouve-t-on trop d'esprit; mais ils sont pleins d'intérêt, et font très-bien connaître les ouvrages et le caractere particulier de ces académiciens. Jamais l'académie n'avait eu de secrétaire plus zélé, plus actif et plus jaloux de sa gloire. Quelque considérables que fussent déja les occupations de le Beau, il crut pouvoir encore se charger de l'*Histoire du Bas-Empire*. Parcourir un espace d'environ douze cents ans, se plonger dans les ténèbres de la Barbarie, et dévorer la lecture d'une foule d'écrivains crédules, ignorans et sans goût; telle fut la tâche qu'il choisit *pour arriver*, disait-il, *doucement au tombeau*. Le Beau a donné 22 volumes de cette grande Histoire. On trouve toujours de la réthorique dans les premiers; mais elle disparaît presqu'entièrement dans les derniers. La narration en est facile, claire et agréable; mais elle manque souvent d'énergie et de précision. Historien fidèle, impartial et sage, le Beau attache et instruit à-la-fois ses lecteurs; la postérité juste à son égard, le préférera, sans doute, à tous ces auteurs qui, sous le masque de la philosophie, parodient l'Histoire, en travestissent les plus illustres personnages, et outragent sans cesse la raison et la vérité. Il avait été nommé, en 1752, à la chaire d'éloquence latine au college Royal, et en remplit les fonctions avec beaucoup d'assiduité. Des hommes de toutes les conditions et de tous les âges, des professeurs même de l'université, s'empressaient d'aller entendre les leçons d'un si habile maître. Infatigable, il enseignait encore le grec au collége des Grassins, et dirigeait, par ses conseils, plusieurs éducations, et s'était chargé lui-même de celle de ses petits-fils. Au milieu de toutes ses occupations, il eut encore le tems de composer en latin des *Harangues*, des *Poësies*, des

Narrations, etc. Ces dernières sont remarquables par le goût antique qu'elles respirent ; on en prendrait quelques-unes pour des restes du siècle d'Auguste. Tout est pur et élégant dans ces différentes pièces, qui forment 4 v. *in*-8°, publiés, après sa mort, par Thierriat. Elle arriva le 13 mars 1778. Il eut des mœurs pures et austères, une religion sincère et éclairee. Ses vertus prêtaient à ses talens un nouvel eclat. Aimant les lettres pour elles-mêmes, il n'oubliait jamais ses anciens disciples, et s'en faisait continuellement de nouveaux, par les conseils qu'il donnait généralement aux personnes qui voulaient cultiver la littérature ; enfin, sa modestie égalait son savoir. On le louait un jour sur ses immenses travaux : oui, dit-il, *j'en sais bien assez pour être humilié de ce que je ne sais pas.*

Beau, (Jean-Louis le) professeur de réthorique au collége des Grassins, membre de l'acad. des inscriptions, naquit à Paris le 8 mars 1721, et mourut le 12 mars 1766. Il remplit avec distinction les fonctions d'academicien et de professeur. Il est auteur d'un Discours, dans lequel, après avoir fait voir combien la pauvreté est nuisible aux gens de lettres, et quels sont les dangers qu'ils ont à redouter des richesses, il conclut que l'état d'une heureuse médiocrité est à-peu-près celui qui leur convient. Il a donné une édition d'*Homère*, grecque et latine, en 2 vol. 1746 ; et les *Oraisons de Cicéron*, en 3 vol. 1750. Il les a enrichies de Notes.

Beau, (le) prêtre-licencié en Droit-canon, docteur en la faculté des arts de l'université de Paris, et maître d'éducation, a donné un *Tableau précis du Globe terrestre*, 1767, 1 vol. *in*-12.

Beaucaire de Peguillon, (François) né dans le Bourbonnais, mourut en 1591 avec la réputation d'un prelat savant et vertueux. Il fut precepteur du cardinal Charles de Lorraine, qu'il accompagna à Rome, et qui lui céda l'évêché de Metz. Il le suivit encore au concile de Trente, où il parla avec beaucoup d'éloquence et de zèle, contre les prétentions des Ultramontains, et sur la necessité de la réformation. On a de lui : *Rerum Gallicarum Commentaria, ab anno* 1461, *ad annum* 1562, Lyon 1625, *in*-folio. — Un Traité des Enfans morts dans le sein de leurs mères, 1567, *in*-8°. — Son *Histoire de France* ne parut qu'après sa mort, comme il l'avait desiré. Elle est bien écrite, et elle renferme les évènemens principaux ; mais elle n'est pas exempte de partialité.

Beauchamp, (de) correspondant de l'acad. des sciences, et consul en Arabie en 1794, a publié : Voyage de Bagdad à Bassora le long de l'Euphrate, dans le *Journal des Savans*, 1785. — Relation d'un Voyage en Perse, fait en 1787 dans le *Journal des Savans*, 1790, et dans l'*Esprit des Journaux*. — Mémoires sur les Antiquités babyloniennes qui se trouvent aux environs de Bagdad. — Des Réflexions sur les mœurs des Arabes ; — et plusieurs autres Mém. dans le *Journal des Savans*.

Beauchamps, (Pierre-François Godard de) né à Paris, mourut en 1761, âgé de 72 ans. On a de lui : Les Amours d'Imène et Isménias; 1743, *in*-8°. — Les Amours de Rhodante et Dosicles, 1746, *in*-12. — Recherches sur les Théâtres de France, 1735, *in*-4° et *in*-8°, 3 vol. On aurait souhaité que l'auteur eût développé, dans cet ouvrage, le goût de nos ancêtres pour les spectacles, l'art et le progrès du théâtre tragique et comique, depuis Jodelle; le génie de nos poètes, et leurs manières d'imiter les anciens. Mais il eût fallu lire les pièces, et réfléchir, et Beauchamps était moins capable du second que du premier. — Lettres d'Héloïse et d'Abailard, en vers français, un peu prosaïques, 1737, *in*-8°. — Plusieurs Pièces de théâtre.

Beauchateau, né à Paris, d'un comédien de ce nom, fut un des prodiges du siècle de Louis XIV. A l'âge de sept ans, il parlait plusieurs langues, et composait des vers français avec une grande facilité. Ces vers étaient si jolis, qu'on avait peine à se persuader qu'ils fussent de lui. Pour s'en convaincre, Anne d'Autriche, le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier, le faisaient renfermer dans une chambre, et lui prescrivaient des sujets qu'il traitait avec le même agrément que s'ils eussent été prévus à son choix. Ce jeune prodige passa ensuite en Angleterre, où Cromwell le combla de bienfaits. Il alla en Perse, où les Muses ne le suivirent pas sans doute; car il n'a rien produit depuis. On suppose, avec raison, qu'il y est mort. On a recueilli les Poésies qu'il avait composées avant l'âge de dix ans : elles forment un vol. *in*-4° avec tous les vers qui lui furent adressés.

Beauchêne, médecin. On a de lui : de l'Influence des affections de l'ame sur les maladies nerveuses des femmes, avec le traitement qui convient à ces maladies. Amsterdam et Paris 1781, *in*-8° ; nouv. édit., 1783, *in*-8°. — Observation sur une maladie nerveuse, avec complication d'un sommeil tantôt léthar-

gique, tantôt convulsif, 1786, *in*-8°.

Beaucousin, (Christophe-Jean-François) avocat au parlement de Paris, mort en la même ville en 1798. On a de lui un Mémoire sur le Noyonais. — Remarques et Pièces sur le collége de Noyon. — Histoire des Hommes illustres de Noyon. — Vie d'Antoine le Conte. — Vie de Jean Dartis. — Vie de Bonaventure de Fourcroy. — Notice des ouvrages de Charles du Moulin, jurisconsulte. — Eloge de J.-B. Hatté. — Vie de Nicolas de Nancel. — Eloge d'Alexandre-Jerôme Loiseau-de-Mauleon. — Vie d'Honorat-de-Beuil-de-Racan. — Hist. de Philibert-de-Lorme. — Eloges de Jacques et Pierre Sarrasin. — Eloge de Mme. Beaucousin, sa mère.

Beaufils, (Guillaume) jésuite, né à Saint-Flour le 5 février 1674, est mort le 30 novembre 1757. Il a prononcé les *Oraisons funèbres* de la Berchère, 1709, — de Colbert, archevêq. de Toulouse, 1710, — du Dauphin, 1711. Il a donné une Lettre sur le gouvernement des Maisons religieuses, 1740, *in*-12. — La Vie de Mme. Lestonac, — et celle de Mme. de Chantal.

Beaufleury (de) a publié des Projets de bienfaisance et de patriotisme pour toutes les villes et gros bourgs de la France, et applicables dans toutes les villes de l'Europe, nouv. édit. 1790, *in*-8°.

Beaufort, (Louis de) de la société royale de Londres, mort à Maëstricht en 1795, est auteur des ouvrages suivans : Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'Histoire romaine. Utrecht, 1738; nouv. édit., 1750, *in*-8°. — Hist. de César Germanicus, 1741, *in*-4°. — La Republique romaine, ou Plan de l'ancien gouvernement de Rome, La Haye, 1775, *in*-8°.

Beaufort, (de) premier lieutenant de la connétablie. On a de lui : Recueil concernant le tribunal des Maréchaux de France, les prerogatives, et les fonctions des officiers chargés d'exécuter ses ordres, les matières de sa compétence, la forme d'y procéder, 1784, 2 vol. *in*-8°.

Beaufort, (de) secrétaire de légation de France, a publié le Tableau statistique de l'Europe, 178..... 4 cartes grand *in*-fol., — et le grand Porte-feuille politique à l'usage des Princes et des Ministres, etc., en 19 tableaux contenant la constitution de l'Europe, 1789, gros *in*-fol.

Beaufort, (Mme. de) à Paris, est auteur de Zilia,

roman pastoral avec romances, 1796, *in*-8°. — De plusieurs pièces de vers dans la *Décade-Philosophique*, 1795-1796, et dans l'*Alman. des Muses*, 1796.

Beauharnais, (Mme. de) Nous avons de cet auteur : L'Amour maternel, poëme qui a concouru pour le prix de l'acad. française, 1773, *in*-8°. — Le prince Rosier, com. en 1 acte, en prose. — A tous les penseurs salut, Amsterdam, 1774, *in*-8°. — Mélanges de poésies fugitives et de prose sans conséquence, Amsterdam, 1776, *in*-8°. — — L'Abailard supposé ou le sentiment à l'épreuve, Amst. 1780, *in*-8°. Paris, 1781, *in*-8°. nouv. édit., Lyon, 1791, *in*-12.—L'Aveugle par amour, 1782, *in*-12. — Lettres de Stéphanie, roman historique, 1778, 2 vol. *in*-12. — Les amans d'autrefois, 1787, 3 vol. *in*-12. — La fausse inconstance, ou le triomphe de l'honnêteté, pièce en 5 actes, en prose, 1787, *in*-8°.—Des poésies dans l'Alman. des Muses.

Beaujard a donné au théâtre Français en 1782, les *Amans espagnols*, com. en 5 actes, en prose.

Beaulaton, mort en 1782, est auteur du Paradis perdu (de Milton), trad. en vers français, Montargis et Paris, 1778, 2 vol. *in*-8°.

Beaulieu, (Sébastien Pontault de) ingénieur et maréchal de camp, mort en 1674, dissina et fit graver à grands trais, les sièges, les batailles, et toutes les expéditions militaires du règne de Louis XIV, avec des discours très-instructifs, en 2 vol. *in*-fol.

Beaumanoir, (Philippe de) écrivit vers 1283 les Coutumes du Beauvoisis, dont la Thaumassière a donné une bonne édit., Bourges, 1690, *in*-fol.

Beaumanoir, (le baron de) a traduit l'Iliade d'Homère, en vers franç. 1781, 2 v. *in*-8°.

Beaumarchais. (Antoine de la Barre de) On a de lui : Aventures de Dom Antonio de Bufalis. — La monarchie des hébreux. — Lettres sérieuses et badines. — Le héros chrétien. — Histoire de Pologne. — Histoire des sept sages. — Le hollandais. — Amusemens littér. — Hist. de la fondation de Rome. — Lettre sur l'explication des Fables. — Hist. abrégée de la maison Palatine.

Beaumarchais, (Pierre-Augustin Caron de) naquit à Paris le 24 janvier 1732, et mourut dans la même ville le 30 floréal an VII, (1799) L'horlogerie fut le premier art dans lequel cet homme célèbre développa son génie ; il n'avait que 21 ans, lorsque

d'après un rapport fait par des commissaires de l'acad. des sciences, il fut reconnu pour l'inventeur d'un nouvel *échappement* qui ajoutait au progrès de sa profession, et le plaçait déjà parmi les artistes les plus distingués de la capitale. Beaumarchais avait reçu de la nature tous les dons qui peuvent seconder les projets d'une imagination ardente et avide de gloire. Sa taille était haute, son extérieur imposant, et il joignait aux graces et à l'amabilité d'un heureux naturel, tout ce que le goût et la diversité des talens peuvent donner d'agrémens; il était passionné pour la musique, et sur-tout pour la harpe dont il avait perfectionné le mécanisme. Ses succès, dans ce nouveau genre le firent admettre à la cour auprès de mesdames filles de Louis XV, pour leur donner des leçons de harpe. Telle fut l'origine de la fortune de Beaumarchais. Quelques circonstances vinrent la déranger; il perdit successivement deux femmes qui lui avaient apporté une riche dot; il perdit ensuite un procès; mais cette dernière circonstance devint pour lui une source d'événemens qui contribuèrent non-seulement à rétablir ses affaires; mais encore à lui donner la plus grande célébrité. Tandis qu'il suivait le procès dont nous venons de parler, il eut une affaire d'honneur avec un duc, pour cause de galanterie. La contestation fut portée devant le tribunal des maréchaux de France : le duc fut envoyé, par une lettre de cachet, dans un château fort, et Beaumarchais au Fort-l'Evêque. Pour accélérer le jugement de son procès, il accepta, après sa détention, la proposition qui lui fut faite de donner quinze louis à la femme d'un conseiller au parlement pour obtenir une audience de son mari; ces quinze louis qu'il livra et qui furent sans effet, devinrent l'origine d'un autre procès, dans lequel il fit ces *mémoires* si célèbres, et qui ont tant contribué à sa réputation. Le parlement en *blâmant* l'auteur de ces mémoires ne fit qu'ajouter à l'importance de cette affaire. Beaumarchais fut généralement regardé comme une victime, et il devint l'objet de la curiosité générale. C'est cette curiosité, jointe à l'intérêt qu'inspiraient ses talens, qui lui procura la connoissance, et lui valut l'attachement d'une jeune femme recommandable par son esprit et sa beauté; elle cherchait un homme célèbre, elle avait beaucoup de talent, elle goûta les siens : ces rapports déterminèrent leur union. Après le renvoi du parlement, Beaumarchais fut relevé du *blâme* par lequel on avait prétendu flétrir ses Mémoires. Son procès relatif à la succession dont

il avait été frustré, fut repris, il le gagna, et à cette époque cessèrent, jusqu'à la révolution, les épreuves qui semblaient n'avoir traversé sa carrière que pour donner à son nom tous les genres de célébrité. Beaumarchais employa dès-lors sa fortune et ses loisirs à des objets d'utilité publique et littéraire. Il fut employé dans quelques affaires d'état par les comtes de Maurepas et de Vergennes. L'établissement de la caisse d'escompte souffrait beaucoup de difficultés; il y avait alors de grands préjugés contre ces sortes d'établissemens, il les combattit, et la caisse fut établie. Une compagnie avait formé le projet d'élever une pompe à feu, pour fournir de l'eau à toutes les maisons de Paris; ce projet éprouva toutes les objections qu'on oppose à tout ce qui frappe par sa nouveauté, Beaumarchais le défendit; en démontra l'utilité, et le fit réussir. Dans le même tems, le commerce de Lyon lui adressait des remercîmens pour les heureux effets qui avaient accompagné l'exécution de son plan sur les femmes pauvres. Beaumarchais avait jugé que le moyen de conserver la santé aux enfans qui naissaient de parens peu fortunés, était de faire un devoir aux mères de les nourrir : il avait proposé à ce sujet un plan et des secours. L'un et l'autre avaient été acceptés à Lyon, et le succès de ses procédés y avait rendu son nom aussi célèbre que précieux. Après la mort de Voltaire, il résolut d'élever à ce grand homme un monument typographique digne de sa gloire. Il acheta la totalité de ses manuscrits, et après s'être procuré les caractères de Baskerville qui étaient les plus beaux qui fussent alors en Europe, il loua pour 18 ans, le fort de Kehl, sur le Rhin, où il exécuta une des plus grandes entreprises typographiques qui aient honoré la nation française. Le plus beau papier se fabriquait en Hollande, il envoya étudier les procédés de cette fabrication; il fit reconstruire dans les Vosges d'anciennes papeteries qui rivalisèrent bientôt avec les manufactures les plus célèbres de la Hollande : il rassembla les meilleurs ouvriers de la France, et n'épargna rien pour l'exécution de son projet. C'était une entreprise de plusieurs millions. Les Etats-Unis d'Amérique avaient secoué le joug de l'Angleterre, et appellaient à leur secours tous les amis de la liberté. Beaumarchais fut un de ceux qui formèrent en leur faveur les spéculations les plus avantageuses au commerce de France. Il rassembla des fonds considérables, construisit des vaisseaux, et fit passer aux américains des armes, des vivres et des hommes.

Le succès couronnait toutes ses entreprises ; sa fortune devint prodigieuse. L'envie qui en murmurait, fut desarmée par l'emploi qu'il en fit ; Beaumarchais l'employa à l'embellissement de la capitale, il fit bâtir, dans un quartier de Paris, sans decoration, une maison d'une architecture qui n'avait point de modèle, si ce n'est en Italie; les fonds qu'il y employa furent considerables, et servirent à alimenter pour long-tems la classe industrieuse du peuple. Il se proposait de faire construire un pont sur la Seine, en face du boulevard qui touchait sa maison, et déjà il avait accepté le devis de cette grande entreprise, lorsque la revolution vint s'opposer à ses projets. Ses richesses et ses liaisons lui firent éprouver le contre-coup des scènes qui en ont été la suite. En 1792, dans le mois d'aout, sur un faux avis qu'il y avait des armes chez lui dans des souterreins, sa maison fut investie par une foule immense et soumise à une recherche dont le moindre effet fut le bouleversement de tous ses meubles. Quant à lui, il n'évita la fureur de la multitude, qu'en se dérobant par une porte secrette de son jardin, aux perquisitions des agens de la police, et en se refugiant dans la maison d'un de ses amis qui était absent ; mais les dangers semblaient s'être attachés à ses pas pour le tourmenter. Par l'effet d'un de ces evènemens bisarres que la revolution n'a que trop multiplies dans son cours ; precisement dans la même nuit où il s'etait retiré dans la maison de son ami, la police ordonna qu'on y ferait une visite, Beaumarchais imaginant qu'il en etait l'objet, se crut fort heureux de pouvoir se cacher dans une armoire où il resta, debout, et livré aux plus terribles inquiétudes pendant près de six heures. quelques jours après, le danger devint plus serieux ; il fut arreté et conduit dans les prisons de l'Abbaye; on touchait aux scènes sanglantes des premiers jours de septembre, heureusement pour lui, la scéleratesse de ses dénonciateurs fut reconnue, et le 29 août, sur les cinq heures du soir, il fut retiré de ces prisons qui devaient être le tombeau de tant de victimes. Ce qui se passa deux jours après, jetta l'effroi dans l'ame de Beaumarchais; il quitta Paris, où il ne reparut que quelque tems après. Ceux qui tenaient alors les rênes du gouvernement, le chargèrent d'une commission en Angleterre ; il passa dans cette isle, et ne rentra en France qu'au moment où il crut pouvoir y reparaître sans courir les risques d'y perdre sa liberté ou sa vie. Ces évènemens sinistres avaient renversé la fortune de Beaumarchais; mais il avait conservé son sang-froid et son

courage,

courage, il travaillait à réunir les debris de son ancienne opulence, lorsque dans la nuit du 29 au 30 floréal an VII, (19 mai 1799) il fut enlevé par la mort la plus subite. Étonné de ce qu'il ne se levait pas, son domestique s'approcha de son lit, et le trouva dans l'attitude où il s'etait couché, et dans laquelle il s'endormait ordinairement. On crut qu'il sommeillait, on voulut l'éveiller, mais il n'existait plus: il avoit été frappé d'un coup de sang; on trouva sur son corps des traces de cet accident. Ainsi mourut Beaumarchais, après une vie presque toujours agitée et singulièrement mêlée de succès et de revers. Il avait un sang-froid qui le mit presque toujours au-dessus de ces vicissitudes. L'envie lui prêta beaucoup de défauts et de travers; mais personne ne lui a jamais contesté un cœur bienfaisant: il était bon père, bon époux et ami fidèle. Son existence n'a pas été seulement utile à sa famille, à quelques amis et aux gens de lettres; elle l'a été encore sous beaucoup de rapports à son pays. L'extrême diversité de ses talens et de ses entreprises rendra long-tems son nom célèbre. Si on touche une montre, on peut se rappeler qu'il en a perfectionné le travail; si c'est une harpe, qu'il l'a rendue harmonieuse; si on va au théâtre, on y voit, non-seulement des pièces qu'il a faites, et qui contrastent entre elles par leur gravité et leur gaieté, mais encore un personnage nouveau qu'il a créé, un caractère dont aucun ouvrage ne lui avait offert le modèle; au barreau, il a donné de grands exemples d'éloquence et de courage; il a construit des vaisseaux et des édifices dignes de la nation à laquelle il appartenait. Si l'on passe enfin chez les peuples commerçans des deux mondes, on trouve partout des traces de ses vastes conceptions, et des vestiges des services qu'il a rendus au commerce. Voici la liste de ses ouvrages : Quatre mémoires contre Goesman, conseiller de grand chambre, Mme. Goesman et le sieur Bertrand, accusés, etc. imprimés à Paris, *in*-4°. en 1773 et 1774. — Mémoires contre Falcos-Lablache, imprimés à Aix, en 1775-78, *in*-4°. — Memoires en réponse à celui signé Guillaume Kornman, imprimés à Paris, en 1787, *in*-4°. — Mémoires de Beaumarchais à Lecointre de Versailles, son dénonciateur, ou mes six époques, imprimés à Paris en 1793. — Il a donné au théâtre Français: Les deux Amis, ou le Négociant de Lyon, drame en 5 actes, en prose, représenté le 13 janv. 1770, imprimé à Paris, même année, *in*-8°. — Eugénie, drame en 5 actes, en prose, imprimé en 1767, *in*-8°. — Le Bar-

bier de Séville, comédie en 4 actes, repr판. le 23 février 1775, *in*-8°. — La Folle journée ou le mariage de Figaro, com. en 5 actes, représentée le 27 avril 1784, imprimée à Paris en 1785, *in*-8°. — A l'Opéra : Tarare, en 5 actes, avec un prologue, représenté le 8 juin 1787, *in*-4°. — Au théâtre du Marais : La Mère coupable, drame en 5 actes, en prose, représenté en juin 1792, et à celui du théâtre Faydeau, avec des changemens le 16 floréal an V, (5 mai 1797) *in*-8°.

Après avoir tracé le tableau de la vie de Beaumarchais, il nous reste à rappeler les jugemens qui ont été portés sur ses ouvrages : c'est ainsi que nous completterons cet article aussi curieux qu'intéressant. Si nous consultons Voltaire sur les mémoires de Beaumarchais, il en parle avec enthousiasme. Rien de plus original ni de mieux écrit, (dit l'abbé Sabathier, qu'on n'accusera pas de prodiguer les éloges) que les mémoires de Beaumarchais contre Goesman. La raison s'y trouve assaisonnée du sel de la meilleure plaisanterie, le quatrième sur-tout annonce un écrivain qui connait les sources de la persuasion et qui sait profiter de la dextérité de son esprit, pour tourner contre eux-mêmes les armes de ses adversaires. N'eût-il fait que ce mémoire, Beaumarchais mériterait de figurer dans le petit nombre des gens de lettres qui, au mérite d'écrire avec autant de clarté que de correction, réunissent le talent de nourrir la curiosité du lecteur, par un style aussi varié que piquant. Quant à ses pièces de théâtre, si Beaumarchais a eu des succès prodigieux, il a éprouvé des critiques amères. Voici ce que Palissot écrivait, lorsque Beaumarchais n'avait encore donné qu'Eugénie et les Deux Amis.

« On n'a encore, disait-il, que deux drames de cet auteur; ils sont écrits en prose guindée, et partagés en 5 actes. M. de Beaumarchais persuadé que la perfection est l'ouvrage du tems, et qu'à bien des égards, notre art dramatique est encore dans l'enfance, paraît s'occuper uniquement de ses progrès, et des moyens de plaire, que Molière a eu, selon lui, le malheur de négliger.

» Il a surpassé M. Diderot, par l'attention scrupuleuse, avec laquelle il décrit le lieu de la scène, et jusqu'à l'ameublement dont il convient de le décorer. Il a la bonté de noter, avec le même soin, les différentes inflexions de voix, les gestes, les positions réciproques et les habillemens de ses personnages...

» Pour sacrifier davantage au naturel, M. de Beaumarchais a imaginé d'introduire, dans la comédie des Deux

Amis, un valet bien bête, ce qui est d'une commodité admirable pour les auteurs qui voudront se dispenser d'avoir de l'esprit. Mais une découverte plus singulière, plus heureuse, et dont toute la gloire appartient à M. de Beaumarchais, c'est le projet qu'il a développé dans la préface de son drame d'Eugénie, pour désennuyer les spectateurs pendant les entr'actes; il voudrait qu'alors le théâtre, au lieu de demeurer vide, fût rempli par des personnages pantomimes et muets, tels que des valets, par exemple, qui frotteroient un appartement, balaieraient une chambre, battraient des habits, ou régleraient une pendule : ce qui n'empêcherait pas l'accompagnement ordinaire des violons de l'orchestre ».

Malgré ces observations d'un critique sévère et peut-être trop rigoureux, on continue de jouer avec succès Eugénie et les Deux Amis. *Le Barbier de Séville* n'eut pas à la première représentation un succès décidé. On y trouva des longueurs; l'auteur réduisit cette comédie qui était en 5 actes, en 4, ce qui fit dire à un plaisant, à la seconde représentation, que Beaumarchais s'était mis en quatre pour faire rire le public.

Son *Mariage de Figaro* a eu le succès le plus étonnant : on dit que Beaumarchais a voulu donner une leçon aux grands seigneurs en leur mettant sous les yeux un grand d'Espagne que ses mauvaises mœurs avaient rendu le jouet de ses domestiques. Ce but moral a-t-il été atteint par l'auteur? Nous pensons que différens tableaux que sa pièce offre, ont produit un autre effet. Il y a des situations qui sont loin d'être morales, et plus d'une femme s'est sentie disposée à partager la faiblesse de la comtesse d'Almaviva pour le petit page. Au reste, cette pièce, la plus longue qui soit au théâtre, fait plaisir, et c'est, sans doute, le principal but que l'auteur s'est proposé.

Sa Mère coupable est celle de toutes ses pièces qui a excité les plus vives clameurs et qui a donné lieu aux critiques les plus amères. Clément, dans le journal des spectacles, l'a comparée, dans une longue analyse, au Tartuffe de Molière. Cette analyse est pleine de réflexions qui annoncent un excellent critique; mais on peut dire qu'il a traité avec trop de sévérité l'auteur de la *Mère coupable*. Suivant Clément, cette pièce n'offre que des tableaux dangereux, et l'immoralité la plus profonde dans son but et dans ses détails. Cependant on prétend que Beaumarchais avait fait sa *Mère coupable* pour apprendre aux jeunes femmes que l'oubli d'un moment, peut empoisonner toute la vie, et produire

au bout de 20 ans des évènemens funestes; mais nous répeterons ce que nous venons de dire au sujet du *Mariage de Figaro*, nous doutons que l'auteur ait atteint le but qu'il s'est proposé. Sa pièce n'en a pas eu moins de succès, et chaque fois qu'on la donne, elle attire un concours prodigieux de spectateurs. Quant à l'opéra de Tarare, on sait que c'est le musicien qui fait la fortune de ces sortes de pièces, et que depuis Quinault, peu de poëmes ont soutenu dans ce genre, l'épreuve de la lecture, celui de Tarare est de ce nombre.

Beaumelle, (Laurent Angliviel de la) né à Vallerangue en Languedoc le 28 janvier 1727, mourut à Paris en 1773. Il était encore fort jeune, lorsque sa réputation le fit appeller à Copenhague pour y remplir une chaire d'Histoire et de Litterature française. Il y publia : *Mes Pensées*, ou *Qu'en dira-t-on ?* *in*-12. Cette production fit du bruit; il crut même qu'on voulait lui en faire un crime, et en prit le prétexte pour quitter le Danemarck. En se retirant de Copenhague, la Beaumelle vint en 1751 à Berlin, où était Voltaire. La communication qu'il fit à ce celèbre écrivain, de son ouvrage, fut la source de la haine éternelle que l'auteur de la Henriade lui voua. La Beaumelle y avait dit : *Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire ; il n'y en eut jamais de si bien récompensé.* — Voltaire, dont on n'irritait pas impunément l'amour-propre, causa tant de degoûts à la Beaumelle, qu'il fut obligé de quitter Berlin en 1752. Mais sa haine le poursuivit jusqu'en France, et jusques dans les cachots de la Bastille, où l'on prétend qu'il avait contribué beaucoup à le faire enfermer. La Beaumelle y resta six mois : après sa sortie, il s'occupa de l'edition des Lettres de Mme. Maintenon, et des Memoires qui l'accompagnent. Cet ouvrage lui attira une nouvelle détention à la Bastille. La Beaumelle ayant obtenu sa liberté, se retira en province, où il épousa la fille de Lavaisse, celèbre avocat de Toulouse, qui fut impliqué dans la malheureuse affaire de Calas. Une dame de la cour l'appela à Paris vers l'an 1772, et voulut l'y fixer, en lui procurant une place à la bibliothèque du roi; mais il n'en jouit pas long-tems : une fluxion de poitrine l'enleva à sa famille et aux lettres. Voici le jugement que porte, de quelques ouvrages de cet écrivain, l'auteur des *Trois-Siècles* :

« *Les Mémoires pour servir à l'Hist. de* Mme. *de Maintenon*, ont plus reussi à le rendre celèbre, que les injures de

Voltaire à le rendre odieux. Quand même il serait vrai que, dans ces Mémoires, la Beaumelle n'a pas toujours eu l'exactitude historique et la discrétion convenable, on ne peut lui refuser une manière de raconter vive, intéressante, pittoresque, énergique. En corrigeant dans une nouv. édit. ce qu'il y a de défectueux dans cet ouvrage, il le rendra à peu de frais un des meilleurs que nous ayons eu en ce genre, comme il est un des plus curieux par les anecdotes qui y sont rassemblées. Où cet auteur paraît véritablement original, c'est dans ses *Lettres à Voltaire*, en réponse au *Supplément à l'Hist. du siècle de Louis XIV*. Nous ne connaissons point d'ouvrages polémiques qui offrent un aussi grand nombre de traits d'esprit, de vivacité, de force, et de cette éloquence qui suppose autant de vigueur dans l'ame, que de chaleur dans l'imagination. Voltaire n'a pas jugé à propos d'y répondre autrement, que par quelques escarmouches qui n'ont fait du tort qu'à lui seul. On peut donc le regarder dans ce démêlé, comme le comte de Gormas devenu la victime du premier coup d'essai du jeune Rodrigue.

« La Beaumelle a publié un livre intitulé *mes Pensées*. Ses amis conviennent, et il en est convenu lui-même, que l'inexpérience de la jeunesse, la trop grande fermentation des idées, la liberté des pays où il écrivait alors, l'ont entraîné dans des assertions sur la politique, que sa raison plus mûre a condamnées ensuite. Puisqu'il s'est rendu ainsi justice à lui-même, on ne doit pas le priver des louanges qu'il mérite, pour les vues profondes, les pensées vives, les critiques justes, et sur-tout pour la manière nerveuse et précise avec laquelle il y exprime toutes ses idées. Son *Commentaire sur la Henriade*, qui n'a paru qu'après sa mort, est le meilleur livre de critique littéraire qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens, pour leur former le jugement et le goût. Il a laissé une traduction complette de Tacite. Nous pouvons prédire, d'après les différens morceaux qu'il nous en avait lus, et d'après sa manière d'écrire en français, qui approche beaucoup de celle de Tacite en latin, que cette Traduction sera digne de l'original ».

Ses ouvrages sont : Une Défense de l'*Esprit des Lois*, contre l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*. — Mes Pensées, ou le Qu'en dira-t-on? *in*-12. — Les Mémoires de Mme. de Maintenon, 6 vol. *in*-12, qui furent suivis de 9 vol. de Lettres. — Lettres à Voltaire, 1761, *in*-12. — Pensées de Sénèque, en latin et en français, *in*-12, dans le

goût des *Pensées de Cicéron*, de l'abbé d'Olivet. — Commentaires sur la Henriade, Paris, 1775, 2 vol. *in*-8°.

Beaumont, (Guillaume-Rob.-Philippe-Joseph Gean de) curé de St.-Nicolas de Rouen, sa patrie, mourut au mois de septembre 1761. On a de lui quelques ouvrages de piété : De l'Imitation de la sainte Vierge, *in*-18. — Pratique de la dévotion du divin cœur de Jésus, *in*-18. — Exercice du parfait Chrétien, 1757, *in*-24. — Vie des Saints. — Méditations pour tous les jours de l'année, etc.

Beaumont, (Christ. de) né au Château-de-la-Roque, au diocèse de Sarlat en 1703, fut chanoine de Lyon, évêque de Bayonne en 1741, archevèque de Vienne en 1745, et de Paris l'année suivante. Il est mort dans cette dernière ville au mois de décembre 1781. Il avait des vertus, du zèle, de la charité; mais ces qualités estimables étaient obscurcies par son entêtement à soutenir les opinions qu'il embrassait; cette opiniâtreté a donné lieu à des troubles qu'il aurait dû éviter. A sa mort, qui arriva le 12 décembre 1781, on vit un spectacle bien touchant, celui de trois mille pauvres, assiégeant les portes de l'archevèché, demandant un père, et dont les cris et les gemissemens annonçaient la grande perte qu'ils avaient faite. On trouva plus de mille ecclésiastiques, et plus de cinq cents personnes qui ne subsistaient que des bienfaits de ce prelat. Sa charité était si riche en ressources, que des gens qui le connaissaient peu, ont prétendu qu'il ne soulageait tant d'infortunés qu'aux dépens de son exactitude à satisfaire ses propres créanciers : et l'on a vu un citoyen riche et vertueux, offrir la plus grande partie de sa fortune, pour payer, disait-il, les dettes de son archevèque expirant, et pour préserver sa mémoire d'une tache; mais il ne tarda pas à être détrompé. Le bon ordre qui regnait dans les affaires domestiques du prelat, son économie, sa frugalité, ses privations personnelles, tout cela empêcha que le trésor où il puisait sans cesse, ne fut épuisé. D'Aquin de Château-Lion a tracé son portrait dans ces quatre vers :

« Austère dans ses mœurs, vrai dans
» tous ses discours,
» Plein de l'esprit de Dieu, qui l'a-
» nime et l'embrâse,
» Ou libre, ou dans les fers, il sut
» joindre toujours
» La fermeté d'Ambroise à la foi
» d'Athanase ».

On a de lui un Recueil d'Instructions pastorales, — et des Mandemens, en 1 gros vol. *in*-4°.

Beaumont, (Mme. le Prince de) née à Rouen le 26 avril 1711, morte à Annecy en 1780, est avantageusement connue par un grand nombre d'ouvrages destinés à l'education et à l'instruction de la jeunesse. En voici le detail :

Le triomphe de la Vérité, ou Memoires de Villette, 1748, 2 vol. *in*-12. — Lettr. diverses et critiques, 1750, 12 vol. *in*-12. — Le nouveau Magasin français, ou Bibliothèque instructive, 1750, *in*-8°. — Education complette, ou Abrégé de l'Histoire ancienne, mêlée de Géographie et de Chronol., à l'usage de la famille royale et la princesse de Galles, 1753, 3 vol. *in*-12, nouv. édit. Amsterdam 1785, 3 vol. *in*-12. — Civan, roi de Bungo, histoire japonaise, 1754, 2 vol. *in*-12. — Lettres de Mme. du Moutier à la marquise de*** sa fille, avec les reponses. Lyon 1756, *in*-12. — Magasin des Enfans, 1757, 4 vol. *in*-12, nouv. edition. Yverdon 1780, 4 vol. *in*-8°; Liége 1780, 4 vol. *in*-12; La Haye 1786, 4 vol. *in*-12; Nîmes 1791, 2 vol. *in*-12. — Anecdotes du 14e. siècle, pour servir à l'histoire des Femmes illustres de ce tems, Londres 1758 ou 1759, *in*-12. — Lettres curieuses, instructives et amusantes, 1759, 4 vol. *in*-12. — Magasin des Adolescentes, ou Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves, Londres 1760, 4 vol. *in*-12; La Haye 1767, 4 vol. *in*-12; Lyon 1768, 2 vol. *in*-12; Neuchatel 1780, *in*-12; Yverdon 1781, 4 vol. *in*-8°; Paris 1784, 4 vol. *in*-8°. — Principes de l'Hist. sainte, 1761, 3 vol. *in*-12. — Instructions pour les jeunes dames qui entrent dans le monde, et se marient, Londres 1764, 4 vol. *in*-12; La Haye 1767, 4 vol. *in*-12. — Lett. d'Emereuce à Lucie, Lyon 1765, 2 vol. *in*-12; Leyde 1766, 2 vol. *in*-12. — Mémoires de la baronne de Batteville, Lyon 1766, *in*-12. — La nouvelle Clarice, Lyon 1767, *in*-12. — Magasin des pauvres artisans, domestiques et gens de la campagne, Leyde 1769, 2 vol. *in*-12; Lyon 1775, 2 vol. *in*-12. — Les Américains, ou la Preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles, Lyon et Paris 1770, 6 vol. *in*-12. — Le Mentor moderne, ou Instructions pour les garçons et pour ceux qui les élèvent, 1770, 6 vol. *in*-12. — Manuel de la Jeunesse, ou Instructions familières en dialogues, Paris 1773, 2 vol. *in*-12. — — Contes moraux, Lyon et Paris 1773, 2 vol. *in*-12. — Nouveaux Contes moraux, *Ib.* 1776, 2 tomes en 1 vol. *in*-8°. — Œuvres mêlées extraites des journaux et feuilles periodiques qui ont paru en angl. pendant le séjour qu'elle a fait à Londres, Maëstricht

et Paris, 1775, 6 vol. *in*-12. — La Dévotion éclairée, ou Magasin des Dévotes, 1779, *in*-12.

Beaumont, (Simon de) secrétaire des payeurs des rentes, a donné la Jurisprudence des payeurs des rentes, particulièrement de celles de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 1762, *in*-8°, 2e. édit. 1767; nouv. édit. 1783, *in*-12. — La nouvelle distribution des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 1786, *in*-12; 4e. edit. 1792, *in*-12.

Beaumont, (Jean-B.-Jacq.-Elie de) né à Carentan en Normandie en 1732, mourut à Paris le 10 janvier 1786. Reçu avocat en 1752, il plaida d'abord quelques causes avec peu de succès. La nature, qui l'avait doué de presque toutes les facultés oratoires, lui avait refusé l'organe destiné à les faire valoir. Il renonça à l'audience, et se renferma dans son cabinet, d'où il parlait aux magistrats et au public avec l'empire de la plus forte éloquence : on se souvient encore de l'effet que produisit en France son *Mémoire pour les Calas*. Cet ouvrage fut suivi d'un grand nombre de *Mémoires*, où l'on sent un homme maître de son sujet, et remarquable sur-tout par cet intérêt de style qui se compose d'un mélange de chaleur, de justesse et de clarté. Cet homme, qu'on peut regarder comme un des meilleurs écrivains, et comme un des plus profonds penseurs de son tems, portait, dans les sociétés de convenance, une bonhommie qui le rendait presque méconnaissable. Ce n'était qu'avec ses amis qu'il déployait les ressources de son esprit aussi fécond qu'agréable; dans ces momens heureux, il racontait, avec une originalité piquante et avec un charme qui rendait sa conversation toujours intéressante. De-là les différens jugemens que l'on a portés sur ses talens; d'ailleurs, comme tous les hommes à imagination, il était quelquefois tourmenté par la sienne; et dès qu'une idée triste venait l'obséder, toute sa gaieté s'éteignait, et il n'était plus possible de la ranimer. Elie de Beaumont était seigneur de Canon en Normandie; c'est-là qu'il forma cette fête intéressante, connue sous le nom de *Fête des Bonnes-Gens*.

Beaumont, (Mme. de) femme du précédent. Elle est connue par les *Lettres du marquis de Roselle*, *in*-12, roman estimable par la vérité des évènemens, des mœurs et des caractères : *Tableau fidèle des Courtisanes du jour, et des hommes sans morale comme sans honneur qui les encensent*. Ce livre, où se trouvent si bien peints tous les artifices des

vices dominans, était pourtant l'ouvrage d'une femme vertueuse. Le commerce de Mme. de Beaumont était intéressant par son inaltérable douceur, par une gaieté douce, par un heureux mélange de prudence et de sensibilité, par un excellent esprit et par la connaissance et le goût des talens. On lui a attribué quelques autres Romans composés par Mme. le Prince de Beaumont.

Beaune, (Renauld) évêque de Mende, puis archevêque de Bourges, et ensuite de Sens, vivait au 16e et 17e siècles. On a de lui : *Decreta concilii provincialis Bituricensis.* — Discours dans l'ass. du clergé, 1605. — Harangue au roi. — Oraison funèbre de Marie Stuart. — Sermon funèbre sur la mort du duc d'Anjou, frère d'Henri III. — Harangue dans les Etats de Blois. — Réformation de l'université de Paris, etc.

Beaunier a publié les pièces suivantes : L'Heureuse inconstance, comédie en 1 acte et en vers. — M. de Caraba, coméd. en 1 acte, au théâtre de l'Egalité, depuis l'Odéon. — Le Mariage de Rousseau, intermède, au théâtre du Marais. — Délia, ou les Troubadours, comédie lyrique en un acte.

Beaunoir, (Mme. de) est auteur des ouvrages suivans: Vénus, pelerine, comédie episod. en 1 acte et en prose, 1778, *in*-8°. — Jérôme Pointu, comédie en 1 acte et en prose, 1781, *in*-8°. — Thalie. — La Foire et les Pointus, comédie en 1 acte et en prose, 1783, *in*-8°. — Les Têtes changées, comedie-parade, 1783, *in*-8°. — La nouvelle Omphale, comédie en 3 actes, 1784, *in*-8°. — Le Sculpteur, ou la Femme comme il y en a peu, comédie en 2 actes et en prose, 1784, *in*-4°. — Le Danger des Liaisons, coméd. en 1 acte et en prose, 1784, *in*-8°. — Fanfan et Colas, ou les Frères de lait, coméd. en 1 acte et en prose, 1784, *in*-8°. — Eustache-Pointu chez lui, ou qui a bu, boira, comedie en 1 acte, 1784, *in*-8°. — La triste Journée, ou le lendemain des Nôces, comédie en 1 acte et en prose, 1785, *in*-8°. — Les Amis du jour, comédie, 1786, *in*-8°. — Le Mariage d'Antonio, comédie, 1786, *in*-8°. — Voyage sur le Rhin, depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf. Newvied, 1791, 2 vol. *in*-8°.

Beaupied-Duménil, de la société d'agriculture de la Rochelle, a donné : Memoire sur les marais salans des prov. d'Aunis et de Saintonge, 1765, *in*-12.

Beaupreau, (Claude-Guillaume) chirurgien-den-

tiste à Paris. On a de lui : Dissertation sur la propreté et la conservation des dents, 1764, *in*-12. — Lettre à Cochois, sur le traitement du *Sinus maxillaire*, 1769, *in*-12.

Beaurain, (Jean de) né en 1696, à Aix-en-Issart dans le comté d'Artois, mourut à Paris le 12 février 1771. Dès l'âge de 19 ans, il vint à Paris, et s'appliqua à la géographie sous le célèbre Pierre Moulart Sanson, géographe du roi. Ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de vingt-cinq ans il fut décoré du même titre. Indépendamment de ses talens dans la géographie, il en avait pour les négociations. Le cardinal de Fleury et Amelot, eurent plus d'une fois lieu de s'applaudir de l'avoir choisi dans des occasions délicates. On a de lui : le Calendrier perpetuel, ecclésiastique et civil, 1724. — Hist. militaire de Flandre, ou les Campagnes du maréchal de Luxembourg, 1690 et 1694. Paris, 1756, 3 vol. *in*-folio, nouv. édit. plus correcte, et augmentée de Notes tactiques, par un officier prussien, Postdam, 1783, 1787, 5 vol. grand *in*-4°. — Son fils a fait paraître la Campagne du Grand-Condé de 1674, Paris, 1775, *in*-fol. — L'Hist. des quatre dernières Campagnes de Turenne, Paris, 1782, 1 vol. *in*-folio.

Beauregard, (Bernard) chanoine régulier de Chancellade, né à Montagnac-le-Comte en Périgord le 2 juin 1735. On a de lui : Poëme sur la guerre d'Allemagne 1757. — Ode sur la mort de la Grange-Chancel, 1759, *in*-8°. — Ode sur les progrès de la Philosophie, 1760. — Epître à Beaudeau, — et autres Poesies, *in*-8°.

Beaurieu, (Gaspard-Guillard de) né à St.-Paul dans l'Artois le 9 juillet 1728, mourut à Paris dans la maison dite *la Charité*, le 13 vendémiaire, (5 octobre 1795) âgé de 68 ans. Une figure assez semblable à celle qu'en dépit de l'histoire on est accoutumé de donner à Esope; un costume grotesque, savoir un manteau dans le genre de ceux adoptés sur la scène pour les rôles dits à manteau; un large feutre, des souliers carrés, donnaient à Beaurieu un air d'originalité que ne démentaient ni ses idées, ni sa manière de vivre, ni son caractere. Il etait simple et bon; il aimait les enfans; il s'était constamment occupé de leur éducation : c'est ce goût qui l'avait porté à se faire élève de l'école Normale. Son projet favori était l'établissement d'une pépinière d'instituteurs, qui s'occuperaient du soin de propager les idées philosophiques, jusques dans la classe la plus simple des

citoyens. Admirateur de Locke, de Jean-Jacques, de Mably, de Charles Bonnet, il s'était profondement pénétré de leurs principes. Sa conversation était pleine de sel et de philosophie. Quand on lui reprochait son indifférence pour la fortune : « J'ai trop aimé l'honneur et le bonheur, répondait-il, pour avoir jamais pu aimer la richesse. » — Il nommait le tems une *dormeuse* qui nous mène doucement à l'éternité. Il ne pouvait se persuader, comme l'ont pensé quelques naturalistes, que l'ame se trouvât dans l'embryon : « Qu'y ferait-elle, disait-il ? on n'habite pas une maison qui n'a encore ni portes ni fenêtres, et qui n'est pas même sortie de terre. » Il répétait souvent ce mot piquant du P. Castel, à qui il aimait à se comparer : « Que la vie de l'homme est une épigramme dont la mort est la pointe. » — Ses principaux ouvrages sont : L'Heureux Citoyen, 1759, *in*-12. — Cours d'Histoire sacrée et profane, 1763, 2 vol. *in*-12 ; nouvelle édition, 1766, 2 vol. *in*-12. — Lettre sur la littérature et le bonheur. — L'Elève de la Nature, la Haye et Paris 1763, 2 vol. *in*-12 ; nouvelle édit. Amsterd. 1764, 2 vol. *in*-12 ; nouv. edit. 1773, 3 vol. *in*-12, nouvelle édition, de laquelle on a retranché tout le troisième volume, pour y substituer d'autres détails plus liés au corps de l'ouvrage. Genève 1790, 2 vol. *in*-8° ; nouvelle édition, Paris, 1794, 3 vol. *in*-12. — Abrégé de l'histoire des Insectes, 1764, 2 vol. *in*-8°. — L'Heureux Vieillard, drame pastoral, 1769, *in*-8°. — Cours d'Hist. naturelle, 1770, 7 vol. *in*-12. — Le Porte-feuille amusant, ou nouvelles Variétés littéraires, 1773, *in*-12. — De l'Allaitement et de la première éducation des enfans, Genève, 1782, *in*-12. — Accord parfait, ou Equilibre physique et moral.

Beausobre, (Isaac de) né à Niort, en 1659, d'une famille originaire de Provence, mourut en 1738, à Berlin, où il s'était réfugié. Il avait quitté la France pour éviter les poursuites qu'on faisait contre lui, en exécution d'une sentence qui le condamnait à faire amende honorable. Son crime était d'avoir brisé les sceaux du roi, apposés à la porte d'un temple, après la défense de professer publiquement la religion prétendue réformée. Il passa à Berlin en 1694. Il fut fait chapelain du roi de Prusse, et conseiller du consistoire royal. On a de lui : Défense de la Doctrine des réformés. — Une traduct. du Nouveau Testament, accompagnée de notes en français, avec L'enfant, à Amsterdam, 1718, et réimprimée en 1741,

2 vol. *in*-4°. Elle est estimée dans son parti. — Dissertation sur les Adamites de Bohême, Livre curieux. — Hist. des Vaudois. — Histoire des Albigeois. — Introduction à l'étude de la Politique, des finances et du commerce, 3 vol. *in*-12. — Histoire critique de Manichée, (*Manès*) et du Manichéisme, 1734-1739, 2 vol. *in*-4°. Cet ouvrage, intéressant pour les philosophes, est une preuve non équivoque de l'esprit, de la sagacité, de l'erudition de Beausobre. Personne n'a mieux développé ces chimères celèbres. — Des Sermons, 4 vol. *in*-8°, Genève ; peu de profondeur, mais assez d'onction. — Plusieurs Dissertations dans la Bibliothèque germanique, à laquelle il a travaillé jusqu'à sa mort. Beausobre ecrivait avec chaleur et prêchait de même. Son cœur était généreux, humain, compatissant, éloigné de tout esprit de rancune et de vengeance. Il a laisse un fils digne de son père, par ses talens et son savoir.

Beaussol, (Peyrau de) né à Lyon, a donne : Stratonice, trag. 1756, *in*-12. — Sesostris, trag. 1757, *in*-12. Ode à Melpomène, 1759. — Etrennes aux femmes de goût, et d'un sentiment délicat, La Haye, 1763, *in*-8°. — Poëme aux anglais, à l'occasion de la paix universelle, 1763, *in*-8°. — Echo à Narcisse, poëme en 3 chants, 1769, *in*-12. — Les Arsacides, trag. en 5 act. 1776, *in*-8°. — L'Antonéide, ou la Naissance du Dauphin et de Madame, poëme en 7 chants, 1781, *in*-8°.

Beauvais, (Guillaume) memb. de l'acad. de Cortone et de la soc. litt. d'Orléans, mort en 1773, s'appliqua toute sa vie à la science numismatique. Nous avons de lui : Dissertation sur la marque et la contremarque des Médailles des emper. romains, *in*-4°. — Manière de discerner les médailles antiques, 1739, *in*-4°. — Histoire abrégée des empereurs romains et grecs, etc. pour lesquels on a frappé des médailles, depuis Pompée, jusqu'à la prise de Constant. 1767, 3 vol. *in* 12. Il a donné dans les Journaux, plusieurs Dissert. sur les médailles.

Beauvais, (Jean-Baptiste-Charles-Marie de) évêque de Senez, né à Cherbourg, en 1733, mourut à Paris, en 1789. Ses *Oraisons funèbres*, dit l'auteur des *Trois Siècles*, annoncent un vrai talent pour l'éloquence, et sur-tout l'art si precieux et si rare d'intéresser par le sentiment. Peu d'orateurs chrétiens offrent plus d'exemples de cette onction qui attendrit, de ce pathétique qui maîtrise, de cette noblesse d'expression, qui donne

du poids aux idées les plus communes. Dans l'*Oraison funèbre de l'Infant*, Dom-Philippe, duc de Parme, Beauvais a su tirer avec habileté le plus grand parti des circonstances, et trouver le moyen de faire aimer son héros, par l'adresse des détails, par un naturel et un ton de sensibilité qui lui est particulier. Dans celle de Louis XV, il n'a point démenti le zèle courageux qu'il avait montré du vivant de ce prince, en le rappelant à ses devoirs, dans les discours qu'il avait prononcés en sa présence, et en lui représentant d'une manière aussi respectueuse qu'énergique, le désordre des mœurs publiques, comme une suite de ses faiblesses. L'orateur a su concilier les devoirs du panégyriste avec ceux du ministre de l'évangile : il célèbre les vertus du monarque, sans manquer à la vérité; il déplore ses malheurs, sans manquer à sa mémoire. L'*Oraison funèbre du maréchal du Muy*, —*Le Panégyrique de S.-Louis* portent le même caractère.— Ses Discours et ses Oraisons ont été imprimés *in*-4°.

Beauvais, (Louis-Alexandre-Auguste) profess. de grec, au collége de Dijon, né à Orleans, en septembre 1725, a publié : une Ode aux habitans d'Orléans, pour les engager à rétablir le monument de la Pucelle d'Orl. 1759, *in*-8°.

Beauvais, (Charles-Nicolas) médecin, memb. de plus. soc. litt., de l'ass. législ. et de la conv. nat. né à Orléans, le 1er. août 1745, mort à Montpellier, au commencement de l'année 1794. On a de lui : *Questio medica : an à recta pulsuum criticorum doctrina et observatione medicina certior*, 1774, *in*-4°. — Lettres pour servir de supplément au Dictionnaire des artistes de l'abbé de Fontenay, dans le journal *Encyclopédique*. — Essais historiques sur Orléans, ou description topographique et critique de cette capitale, par Polluche, nouv. édit. 1778, *in*-8°. — Cours élémentaire d'éducat. des sourds et muets, par l'abbé Deschamps, suivi d'une Dissertation sur la parole, trad. du latin, 1779, *in*-12. — Essai d'une Description topographique d'Olivet, avec Roussel, Couret de Villeneuve, etc. 1783, *in*8°.

Beauvais Raseau, ancien capitaine de Saint-Domingue, a donné : l'Art de l'indigotier, 1770, *in*-fol.

Beauvau (Henry II, marquis de) d'une ancienne maison, connue dès le 11e. siècle, qui fut toujours attachée aux ducs d'Anjou, des première et seconde races, issus de la maison de France. C'est par une suite de cet attachement que le duc René, étant devenu duc de Lorraine, la branche

aînée de cette maison est restée au service des ducs de Lorraine. Les malheurs qui affligèrent cette province, sous le duc Charles IV, penetrèrent le marquis de Beauvau, qui en fait une fidele peinture, dans ses Memoires, Cologne, 1690, *in*-12. On doit y trouver l'Histoire de l'emprisonnement de Charles IV, qui y manque souvent. Le duc François le choisit pour gouverneur de son fils, qui fut depuis Charles V. Il le fut ensuite d'Emmanuel, qui fut electeur de Bavière. Il est mort en 1684.

Beauvau, (Charles-Just, prince de) marech. de France, memb. de l'acad. franç. né à Lunéville, le 10 nov. 1720, mort en 1792. On a de lui: une Lettre à l'abbé Desfontaines, sur une phrase de 180 mots d'un Discours de l'abbé Hardion, à la réception de Mairan, à l'acad. franç. 1745, *in*-12. — Son Discours de réception à l'acad. franç. 1771, *in*-4°.

Beauvilliers, (Paul-Hippolyte de) duc de St.-Aignan, né le 25 novembre 1684, devint le chef de sa famille, par la mort de son frère aîné, sans enfans. Il fut ambassadeur extraordinaire en Espagne, à l'occasion du second mariage de Philippe V. Quelques intrigues du cardinal Albéroni le forcèrent de se retirer; mais en 1729, il fut chargé de l'ambassade de Rome, d'où il ne revint qu'en 1741. Dès 1727, ses talens littéraires l'avaient fait recevoir de l'académie française et en 1732, de celle des inscriptions. Il s'était trouvé, dans sa jeunesse, à la bataille de Malplaquet ou il avait été blessé, et à celle d'Oudenarde, où il avait été fait prisonnier. Il parvint à son rang, au grade de lieutenant-général, fut décoré des colliers des ordres du roi, et mourut à Paris, le 22 janvier 1776. Il a été marié deux fois, la première, à Mlle. de Montlézun de Besmaux; la seconde, le 9 novembre 1757, à la fille de M. Turgot, prévôt des marchands, et a laissé des enfans. Ses amusemens littéraires ont été recueillis. On trouve de lui, dans le tome XVII de l'acad. des inscriptions, un Mémoire sur la cession d'André Paléologue, despote d'Achaïe à Charles VIII, de ses droits sur l'empire de Constantinople et de Trébisonde, et autres terres et seigneuries qu'il possédait, dont il avait trouvé l'original dans les archives du Capitole.

Beauvilliers, (François de) duc de St.-Aignan, de l'acad. française, né en 1607, mourut en 1687. Il est auteur de quelques pièces de poésies détachées. Son fils aîné, Paul, duc de Beauvilliers, fut gou-

verneur de M. le duc de Bourgogne, père de Louis XV, et mourut en 1714.

Beauxamis, (Thomas) carme de Paris, docteur de Sorbonne, mourut en 1589. Amelot de la Houssaye dit que ce carme avait eu la cure de St.-Paul, et qu'il l'avait perdue pour n'avoir pas voulu que les mignons de Henri III fussent inhumés dans son église. On a de lui des Comment. sur l'Harmonie évangélique, Paris, 1650, 3 vol. *in*-fol., et d'autres ouvrages.

Beaux de Maguilles, (Just) avocat au parlement de Toulouse, membre de diverses acad. On a de lui: Essai de philosophie élémentaire sur le systême de l'Univers, 1773, *in*-4°. — La Vengeance, ode, 1774, *in*-8°. — Recher. sur l'influence universelle et reciproque des êtres, et sur son application à l'économie animale, Paris et Avignon, 1788, *in*-8°.

Beauzée, (Nicolas) professeur de grammaire à l'école milit. secretaire interprète, membre de l'acad. française, né à Verdun, le 9 mai 1717, mourut en janvier 1789.

« Puisqu'il s'est principalement attaché à des ouvrages de grammaire, dit l'auteur des *Trois Siècles*, il devait être clair et precis; il n'a eté ni l'un ni l'autre. L'obscurité de ses idées et la diffusion de son style, le placent au rang de ces auteurs qui sont peut-être capables d'étudier avec fruit pour eux-mêmes, mais peu propres à éclairer l'esprit des autres. Sa Grammaire générale n'offre rien de neuf, et les articles de Grammaire qu'il a fournis à l'Encyclopédie, après la mort de Dumarsais, ne sont qu'une imitation servile. Il a voulu aussi ajouter des synonymes à ceux de L. Girard; mais cette tentative n'a servi qu'à faire mieux sentir la supériorité de celui qu'il a prétendu enrichir. Le meilleur ouvrage de Beauzée est une traduction des *Histoires de Salluste*, qui réunit le mérite de la fidelité à un style noble, rapide et précis ».

En citant ce jugement, de l'auteur des *Trois siècles*, nous sommes bien éloignés de l'adopter. Outre qu'il est exprimé en termes durs, et peu convenables, nous devons dire que Beauzée a donné des ouvrages utiles, qui méritent la reconnaisance publique, et la juste réputation dont il jouit.

Nous avons de lui les ouv. suivans: Exposition abregée des preuves hist. de la religion chrétienne, 1747, *in*-12. — Grammaire génerale, ou Exposition raisonnee des elemens necessaire du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues, 1767, 2

vol. *in*-8°. — Synonymes français, de l'abbé Girard, nouv. édit. augm. d'un vol., 1769, 2 vol. *in*-12., nouv. édit. Liége, 1787, 2 vol. *in*-12., nouv. edit. Hambourg, 1795, 2 vol. *in*-12. — Les Hist. de Salluste, trad. en français, avec le latin, des notes crit. et une table géogr., 1769, 4e. édit. 1788. — Discours de réception à l'acad. française, 1772, *in*-4°. — Hist. d'Alexandre le grand, par Quinte Curce, trad. 1782, 2 vol. *in*-12., nouv. edit. retouchée, 178 , 2 vol. *in*-12. — Il a publié l'Optique de Newton trad. nouv. par M..... sur la dernière édit. originale, 1787, 2 vol. gr. *in*-8°. — Les quatre Livres de l'imitation de Jesus Christ, trad. sur l'édit. latine, 1787-88, *in*-12., avec fig. — Dictionnaire des Synonymes français, par le P. de Livoy, nouv. édit. revue et augm. de plus de moitié, 1788, gr. *in*-8°. — Il a fait les articles de Grammaire pour le 7e. tome de l'Encyclopédie en société avec Douchet, et lui seul pour les derniers vol. — Diction. de Grammaire et de Littérature, extrait de l'Encyclopédie, et redigé par Mrs. Marmontel et Beauzée, 1789, 6 vol. gr. *in*-8°.

Beccary, (Mme.) a publié: Lettres de Lucie d'Olberg. — Milord Damby, hist. anglaise, 1777, Paris, 1781, 2 vol. *in*-12. — Les Dangers de la calomnie, ou Memoires de Fanny Spingler, Neufchâtel, 1780, 2 vol. *in*-12.

Bechet, (Antoine) natif de Clermont, en Auvergne, auteur de l'Histoire du cardinal *Martinusius*, publiée à Paris, *in*-12, 1715, et traducteur des Lettres du baron de Busbec, mourut chanoine d'Usez, en 1722, à 73 ans.

Becquet, (Antoine) célestin, bibliothécaire de la maison de Paris, mort en 1730 à 76 ans, est auteur de l'Hist. de la Congrégation des celestins de France, avec les éloges historiques des hommes illustres de son ordre, en latin, *in*-4°., 1721.

Bectoz, (Claude de) fille d'un gentilhomme de Dauphiné, abbesse de St.-Honoré de Tarascon, fut une des femmes les plus célèbres de son siecle. François Ier. était si charmé de ses Lettres qu'il les portait, dit-on, avec lui, et les montrait aux dames de sa cour comme des modeles. Il passa d'Avignon à Tarascon avec la reine Marguerite de Navarre, pour converser avec cette savante. Elle mourut en 1547, après avoir publié plusieurs ouvrages français et latins, en vers et en prose.

Beda, (Noël) principal du collége de Montaigu et syndic de la faculté de théol. de Paris

Paris, naquit en Picardie, et mourut en 1537. Il publia une critique des Paraphrases d'Erasme. Cet homme illustre voulut bien prendre la peine de lui repondre. Le docteur n'ayant rien à répliquer, fit des extraits infidèles des ouvrages d'Erasme, le dénonça à la faculté comme hérétique, et vint à bout de le faire censurer. Sa véhémence et son emportement dans la discussion du divorce de Henri VIII, l'exposèrent à des évènemens fâcheux. Le parlement de Paris le condamna en 1536, à faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame, pour avoir parlé contre le roi et contre la vérité. Il fut ensuite exilé à l'abbaye du Mont-St.-Michel, où il finit ses jours. Beda a fait un traité *De unica Magdalena*, Paris, 1519, *in*-4°. contre l'écrit de le Fèvre d'Etaples et de Josse Clicthoue. — Douze livres contre le Commentaire du premier. — Un contre les Paraphrases d'Erasme, 1526, *in*-fol., et plusieurs autres ouvrages.

Bédé, (Jean de la Gormandière) avocat. On a de lui : de la liberte de l'Eglise gallicane. — Echantillon de l'hist. des Templiers, Saumur 1646, *in*-8°. — Les Droits du roi contre le cardinal Bellarmin, Franckendal, 1611, *in*-8°.

Bedigis, (Franç.-Nicolas) expert-vérificateur membre de l'acad. d'écriture de Paris, né à Servon, près de Reims, le 1er. avril 1738, a donné l'Art d'écrire, démontree par des principes approfondis et developpés dans toute leur etendue, 1769, *in*-folio. — Les agremens de l'Ecriture moderne, ou Exposition du goût actuel des Français sur l'art d'écrire, 1770, *in*-fol,

Bedos de Celles, (Jean-François) bénédictin, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et membre de celle de Bordeaux, né à Caux en Normandie, mourut le 25 novembre 1779. Nous avons de lui : la Gnomonique pratique, ou l'Art de tracer les Cadrans solaires, 1760, *in*-8°; 2e. édit. 1774, *in*-8°. —L'art du Facteur d'orgues, 1766-78, 4 vol. *in*-fol.

Bedoyère. (Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de la) On a de lui : l'Indolente, comédie en trois actes et en vers, 1745, *in*-8°. — Plaidoyer pour la defense de son mariage, — et d'autres Mémoires, 1763, *in*-12.

Beffara, (Louis-Franç.) né à Nonancourt au mois d'août 1751, est auteur de l'Esprit de Molière, ou choix de maximes, pensees, caractères, etc., etc., tirés de ses Œuvres, avec un Abrégé de sa Vie, 1777, 2 vol. *in*-12.

Beffroy de Reigny, (Louis-Abel) *dit* le Cousin-Jacques, homme de lettres, professeur de réthorique et de belles-lettres dans plusieurs colléges, depuis 18 jusqu'à 22 ans, membre du Musée de Paris, du Lycée des arts, de l'acad. de Bretagne, de la Frerie blanche de Guingamp, de l'acad. d'Arras, de Rosati, des philalèthes de Lille, né à Laon, le 6 novembre 1757, est auteur des ouvrages suivans : Petites Maisons du Parnasse, Bouillon 1783, 1 vol. *in*-8°. — Malborough, — Turlututu, — Hurluberlu, impr. à Bouillon, reimpr. à Soissons, 1783, 3 vol. *in*-8°. — Les Lunes, Paris 1785, 1787, 24 volumes 2 éditions — Plusieurs editions de la Traduct. allemande, Leipsik et Strasbourg. — Le Courrier des Planètes, Paris 1788-90, 10 volumes — Les nouvelles Lunes, Paris 1791, 1 vol. *in*-8°. — Le Consolateur, Paris 1792, 3 vol. *in*-8°. — La Constitut. de la Lune, Paris 1793, 1 vol. *in*-8°. 2 édit. — Testament d'un Electeur de Paris, Paris 1795, 1 vol. *in*-8°. 2 édit. — Précis historique de la prise de la Bastille, Paris 1789, 17 éditions. — Le Cousin Jacques hors du salon, critique, 1787, 2 édit. — Hist. de France pendant trois mois, Paris 1789, 1 vol. *in*-8°, 2 edit. — Les Aîles de l'Amour, jouées aux Italiens en 1786, et aux Jeunes Artistes en 1799, Paris 1786, *in*-8°. — Coriolinet, folie en 3 actes, reçue aux Italiens en 1783, Paris 1783. — L'Hist. universelle, jouée 87 fois à Feydeau en 1790-91, Paris, 2 editions. — Le Club des Bonnes-Gens, joué 117 fois à Faydeau à plusieurs reprises, Paris 1791, 8 éditions. — Nicodême dans la Lune, joué 373 fois rue de Bondy, et 42 fois à la Cité, 1791, 23 édit. — Allons, ça va, joué 31 fois à Faydeau en 1794. — Toute la Grèce, jouée 43 fois au grand Opéra, Paris 1794. — Sylvius Nerva, ou la Malediction paternelle, répété 23 fois au grand Opéra, 1794. — La petite Nannette, jouee 42 fois à Faydeau, Paris 1797, 2 éditions. — Jean-Baptiste, joué 38 fois à Feydeau en 1798. — Les Deux-Charbonniers, joués 40 fois à Montansier, Paris 1799. — Magdelon, jouée 37 fois à Montansier, Paris 1799. — Emilie, ou les Caprices, en vers et en prose, reçue aux Français en 1795, jouée 33 fois aux Jeunes Artistes, Paris 1799. — Un Rien, opera, joué 32 fois à l'Ambigu-Comique, Paris 1798. — Turlututu, empereur de l'Isle-Verte, joué 14 fois à la Cité, avant le 18 fructidor, Paris 1797, 2 edit. — Dict. Onomatique des Hommes et des Choses, (actuellement sous presse) 2 vol. *in*-8°, impr. en 2 colonnes, conte-

nant plus de 15 mille mots, avec une Notice raisonnée.

Begat, (Jean) conseiller, et ensuite président au parlement de Dijon, mourut dans cette ville en 1572. On a de lui : Remontrances à Charles IX, sur l'edit de 1560 relatif au libre exercice du culte des Protestans. — Mémoires sur l'histoire de Bourgogne, fort inexacts. Ils ont été imprimés en tête de la Coutume de Bourgogne, 1665, *in*-4°.

Begon, (Michel) naquit à Blois en 1638, d'une famille distinguée, mort en 1710. Etant entré dans la marine, il remplit successivement les intendances des îles françaises de l'Amérique, des galères, du Hâvre, du Canada; et réunit celles de Rochefort et de la Rochelle jusqu'à sa mort. Le peuple l'aimait comme un magistrat désintéressé. Les savans ne lui donnèrent pas moins d'éloges. Il les protégeait, les aimait, s'intéressait à leurs succès, leur ouvrait sa bibliothèque. Le goût avait présidé au choix de ses livres. Il avait un riche cabinet de médailles, d'antiques, d'estampes, de coquillages, et d'autres curiosités, rassemblées de toutes les parties du Monde. La plupart de ses livres portaient sur le frontispice : *Michaëlis Begon et amicorum*. Son bibliothécaire lui ayant représenté qu'en les communiquant à tout le monde, il s'en perdait plusieurs : *J'aime beaucoup mieux*, répondit-il, *perdre mes livres, que de paraître me défier d'un honnête homme*. Il fit graver les portraits de plusieurs personnes célèbres du 17e siècle. Il rassembla des *Mémoires* sur leurs Vies; et c'est sur ces matériaux que Perrault fit l'*Histoire des Hommes illustres de France*.

Begue de Presle, (Achille Guill. de) médecin à Paris, a publié les ouvrages suivans : Avis au peuple sur sa santé, par Tissot, augm. 1762-67, 2 vol. *in*-12. — Le Conservateur de la santé, Yverdon 1763, *in*-12. — Etrennes salutaires, 1763, *in*-24. — Mémoires pour servir à l'hist. de l'usage interne du mercure sublimé, la Haye et Paris 1763, *in*-12. — Observations nouvelles sur l'usage de la ciguë, traduites du latin, de Stork, Vienne et Paris 1762, *in*-12. — Expériences et observations sur l'usage interne de la Pomme épineuse, trad. de Stork, 1763, *in*-12. — Observat. sur l'usage interne du Colchique d'automne, etc. trad. de Stork, 1764, *in*-12. — Les vapeurs et maladies nerveuses hypochondriaques et histériques, reconnues et traitées dans les deux sexes, trad. de l'angl. de Whytt, 1767, 2 vol. *in*-12. — Traité de la médecine d'armée, trad.

de l'angl. de Monro, avec des augmentations considérables, 1769, *in*-8°. — Relation ou Notice des derniers jours de J.-J. Rousseau, Londres et Paris 1779, *in*-8°. — Manuel du Naturaliste. — Danger de l'air des grandes villes. — Histoire naturelle des Quadrupèdes, des Oiseaux, et des Insectes des environs de Paris.

Beguillet, (Edme) avocat au parlement de Dijon, correspondant des académies des sciences et belles-lettres de Paris, de la société d'agriculture de Lyon, membre de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc. On a de lui les ouvrages suivans : *De principiis Vegetationis et Agriculturæ et de causis triplicis culturæ in Burgundia; disquisitio physica*, 1769, *in*-8°. — Discours sur les moyens les plus convenables de moudre les grains nécessaires à la subsistance de la ville de Lyon, 1769, *in*-8°. — Mémoire sur les avantages de la mouture économique, et du commerce des farines en détail, 1769, *in*-8°. — Oenologie, ou Traité de la vigne et des vins, 1770, *in*-12. — Dissertation sur l'ergot ou bled cornu, 1771, *in*-4°. — Histoire des guerres des deux Bourgognes sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, Dijon 1772, 2 vol. *in*-12. — Précis analytique du premier vol. de l'hist. de Bourgogne de Mille, 1771, *in*-8°. — Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédée de l'Abrégé historique de cette Province, (avec Courtépée) 1773, et années suivantes, 6 vol. *in*-8°. — Traité de la connaissance générale des grains, et de la mouture par économie, 1775 et ann. suiv., 3 vol. *in*-8°. — Manuel du Meûnier et du Charpentier des moulins, ou Abrégé classique du Traité de la mouture par économie, rédigé sur les Mémoires de César Bucquet, 1775, *in*-8°, nouvelle édition, à laquelle on a joint le Traité-pratique de la conservation des grains, des farines et des étuves domestiques, 1785, *in*-8°. — Précis analytique du Traité général des grains et de la mouture par économie, 1779, *in*-8°. — Description historique de Paris, et de ses plus beaux monumens, 1779, *in*-8°. — Traité gén. des subsistances et des grains, etc., 1782, 2 vol. *in*-4° ou 6 vol. *in*-8°. — Considérations générales sur l'éducation, 1782, *in*-8°. — Plusieurs articles dans l'Encyclopédie. Il est mort en mai 1786.

Béguin, licencié en théologie, ancien professeur de philosophie au coll. de Louis-le-Grand, a donné les ouvr. suivans : De la Philosophie; 1773 et 1780, 3 vol. *in*-8°.

— Du Calcul infinitesimal, et de la geometr. des courbes, pour servir de supplément au tome 1er de la Philosophie, 1774, *in*-8°. — Principes de philosophie gen., de physiq., de chymie et de geométrie transcendante, 1782, 3 vol. *in*-8°.

Behin, est auteur d'une *Dissertation sur l'origine, la nature, et la nécessité de la jurisdiction des ministres de l'Eglise, où l'on prouve que la jurisdiction surajoutée au pouvoir d'ordre n'est point essentielle, mais d'institution humaine*, 1791, *in*-8°.

Behotte, (Adrien) grand archidiacre de Rouen, mort en 1638, a donné plusieurs ouvrages sur le Droit canonique. — Les Libertés de l'Eglise gallicane. — Traité du déport et de son origine, 1630, *in*-8°.

Beinville, (Charles-Barthelémy) mort en 1641. On a de lui: *les Vérités françaises, opposées aux Calomnies espagnoles*, très-bien écrites pour le tems: ce sont des espèces de Mémoires de ce qui s'est passé depuis la paix de Vervins en 1598 jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Il y prend chaudement la défense de ce ministre. Cet ouvrage a été imprimé à Beauvais, 1637-1639, 3 volumes *in*-8°, Paris, 1643, *in*-4°.

Bel, (Jean-Jacques le) conseiller au parlement de Bordeaux sa patrie, membre de l'académie de cette ville, mourut à Paris en 1738, à l'âge de 45 ans. On a de lui le Dictionnaire Néologique, considérablement augmenté depuis par l'abbé Desfontaines. — Lettres critiques sur la Mariane de Voltaire. — Son Apologie de Houdart de la Motte, en 4 lettres, est une satyre sous le masque de l'ironie. — Ses Tragédies, et ses autres Ouvrages, y sont finement critiqués. Le caractère de l'auteur, et celui de Fontenelle, y sont bien peints.

Bel, (le) ministre de l'ordre de la Trinité, du couvent de Fontainebleau, publia une *Relation du meurtre de Monaldeschi*, poignardé par ordre de Christine, reine de Suède. Cet écrit, imprimé avec plusieurs autres pièces curieuses, parut à Cologne en 1664, *in*-12. Le Bel assista ce malheureux à la mort.

Bel, (Jean-Louis le) avocat au parlement, mort à Paris le 22 janvier 1784. Il est auteur des ouvrages suivans: Anatomie de la langue latine, 1764, *in*-12. — L'Art poétique d'Horace, mis en ordre et augmenté de tous les vers de ce poëte sur cette matière, avec un supplément et une traduction française,

1769, *in*-12. — Abrégé de l'Hist. rom. de L.-A. Florus, 1776, *in*-12. — L'Art d'apprendre sans maître et d'enseigner en même-tems le latin d'après nature, et le français d'après le latin, première partie 1780, seconde partie 1788, *in*-8°.

Belair, (A.-P. Julienne de) a donné les ouvrages suivans : Instruction adressée aux officiers d'infanterie pour tracer et construire toutes sortes d'ouvrages de campagne, et pour mettre en état de défense différens petits postes, etc. par le gen. de Gaudi, trad. de l'allemand, 1792, *in*-8°. — Elémens de fortifications, renfermant ce qu'il etait necessaire de conserver des ouvrages de le Blond, Deidier, etc. 1792, *in*-8°. — Défense de Paris et de tout l'Empire, 1792, *in*-8°. — Manuel du Citoyen armé de piques, 1792, *in*-8°. — Les subsistances rendues plus abondantes et plus accessibles à tous les citoyens; les finances restaurées; les rentiers, les fonctionnaires publics, les propriétaires réintegrés dans leurs droits, et leur cause défendue contre les prétentions injustes de leurs oppresseurs; enfin l'assignat remis au pair par un système complet d'amélioration applicable à tous les sols; et d'abord par la perfection du système d'ensemencement d'après les procédés nouveaux; fruits des recherches, des expériences et des travaux du général Belair, ou Recueil de lettres et d'écrits sur ces objets interessans adresses par ce general au cit. Lalande, 1796, *in*-8°.

Beliard, (François) horloger à Paris. On a de lui : Rezeda. — La nouvelle Fausse suivante, comédie en 2 actes, en vers, 1763. — Zelaskim, histoire américaine. — Réflexions sur l'horlogerie en général et sur les horlogers de Paris en particulier. Lettres critiques sur le luxe et les mœurs de ce siècle. — Mém. sur une nouv. disposition de montres, et Receuil de differentes choses concernant l'horlogerie.

Belidor, (Bernard Forest de) des acad. des sciences de Paris et de Berlin, mourut en 1765, âgé de près de 70 ans. Son talent pour les mathematiques le fit nommer de bonne heure professeur aux écoles d'artillerie de la Fère. Après avoir formé des éleves dignes de lui, il fut récompensé de ses soins par la place de commissaire provinc. d'artillerie; mais un manque d'égards pour le prince de Dombes, grand maître de l'artillerie, le priva de cette place. Il ressentit pendant long-tems l'effet de sa disgrace; enfin son mérite lui fit vaincre sa mauvaise fortune; le maréchal de

Belle-Isle se l'attacha, et lorsqu'il fut ministre de la guerre, il le nomma inspecteur de l'artillerie. Belidor était un homme extrêmement laborieux et qui a beaucoup écrit. On lui doit : Sommaire d'un cours d'architecture militaire, civile et hydraulique, 1720, *in*-12. — Nouveau cours de mathématiques, à l'usage de l'artillerie, 1757, *in*-4°. — La science des ingénieurs, 1749, *in*-4°. Le bombardier français, 1734, *in*-4°. — Architecture hydraulique, 1737, *in*-4°. 4 vol. — Dictionnaire portatif de l'ingénieur, 1768, *in*-8°. — — Traité des fortifications, 2 vol. *in*-4°. La plupart de ces ouvrages remplissent leur objet, quoique l'auteur ne fût pas un mathématicien du premier ordre. Son style est clair mais diffus.

Belin de Baleu, (Jacques-Nicolas) de l'acad. des inscript. et belles-lettres à Paris, profes. des langues anciennes. On lui doit : Hécube, trag. d'Euripide, trad. en français, avec des remarques, 1783, *in*-8°. — *Oppiani, poëmata de Venatione et Piscatione cum interpretatione latina et scholiis*, etc. Strasbourg, 1786, *in*-8°. — La Chasse, poëme d'Oppien, trad. 1788, *in*-8°. — Œuvres de Lucien, trad. du grec, d'après une copie vérifiée et revue sur six manuscrits de la bibliothèque du roi, avec des notes historiques et littéraires, et des remarques critiques sur le texte de cet auteur, 1788, 6 vol. gr. *in*-8°. — Caractères de Théophraste et de la Bruyère, 3 vol. gr. *in*-8°.

Belin de Montrezy, est auteur de l'Hist. de Mehemet II, 1764, 2 vol. *in*-12.

Belin, (Jacques-Nicolas) ci-devant avocat du roi, à Montfort-l'Amaury, a donné : Idée de la vie de Louis Antoine Billard. — Le Décri, conte. — Lettres sur l'assemblée générale des pères de l'Oratoire. Il a publié les lettres de M. de St.-Cyran.

Bellay, (Guillaume du) seigneur de Langey, mourut à St.-Saphorin, entre Lyon et Roanne, en 1543. C'était un des plus habiles capitaines, et en même-tems un des plus mauvais courtisans de son siècle : il ignorait jusques aux moindres bienséances de la cour, mais il savait toujours où étaient les ennemis, et quoique les ministres ne le vissent jamais dans leur antichambre, on n'oubliait pas de l'employer dans les ambassades et dans les armées. Personne n'avait, comme lui, le talent de découvrir non pas seulement ce qui se tramait dans les cours étrangères, mais encore ce qui s'y pensait : ce n'est pas qu'il mît en œuvre les viles ressources de l'es-

pionage; il était souple, adroit et heureux. Un corps cassé et des membres perclus, furent les restes honorables de sa gloire; il termina ses jours dans une litière. Il a écrit des Mémoires, 1757, 7 vol. *in*-12. et un Epitome de l'Histoire des Gaules, imprimé avec ses opuscules, 1556, *in*-4°. Il eut le premier le bon sens de ne pas croire Jeanne - d'Arc sorcière, devineresse et idolâtre.

Bellay, (Jean du) frère du précédent, fut successivement évêque de plusieurs églises, ensuite de celle de Paris en 1532. Il mourut à Ostie, en Italie, en 1560. Chargé de reconcilier Henri VIII, roi d'Angleterre avec la cour de Rome, il échoua dans cette tentative; son zèle cependant lui valut le chapeau de cardinal. Après la mort de François Ier, du Bellay, persécuté par les Guises, se retira à Rome où il fut fait évêque d'Ostie. Les lettres lui durent beaucoup. Il se joignit à Bude, son ami, pour engager François Ier. à fonder le collége royal. Rabelais avait été son médecin. On a de lui quelques harangues, une apologie pour François Ier, des élégies, des épigrammes, des odes recueillies, *in*-8°. chez Robert Estienne, en 1546.

Bellay, (Martin du) frère de Guillaume et de Jean, fut comme ses frères, un grand capitaine, un bon négociateur et protecteur des Lettres. François Ier. l'employa. Il nous reste de lui des Mém. historiques, depuis 1513 jusqu'à l'an 1543, qui sont avec ceux de Guillaume son frère. Cet homme, aussi sage qu'habile, mourut au Perche, en 1559. Il était prince d'Yvetot, par son mariage avec Elizabeth Chenu, propriétaire de cette principauté.

Bellay, (Joachim du) né vers 1524, à Lire, bourg à 8 lieues d'Angers, mourut en allant prendre possession de l'archevêché de Bordeaux dont son parent, le cardinal du Bellay, s'était démis en sa faveur. Les muses latines qu'il cultiva d'abord, ne lui inspirèrent rien que de médiocre. Les muses françaises lui furent plus favorables. Ses poésies sont les premières où l'on trouve de la douceur et de l'harmonie, qualités necessaires à toute production poëtique. Ses sonnets sont, de tous ceux qu'on avait avant lui, les plus conformes aux règles. Les vers de du Bellay ont en général des graces que le tems n'a pu effacer. Il aurait poussé plus loin la perfection de notre poésie, s'il n'y eût renoncé de très-bonne heure, pour se livrer à des occupations plus graves. Ses poésies françaises furent impr. à Paris en 1561, *in*-4°., 1597, *in*-12.

Belleau, (Remy) né dans le Perche, en 1527, mort à Paris en 1577, poëte, ami de Ronsard, dont il imita moins la maniere que les autres poëtes ses contemporains. Belleau s'attacha à polir son style et à faire des peintures naturelles de tout ce qu'il voulait exprimer; il y réussit si bien, qu'on l'appelait le peintre de la Nature. Ronsard lui donna une place dans sa Pleïade, aujourd'hui totalement éclipsée. Ses œuvres poétiques furent recueillies à Rouen, en 1604, en 2 vol. *in*-12.

Bellecour, (Colson) comédien du théâtre Français, mort en 178 . On a de lui: Les Fausses apparences, com. en un acte, en prose, 1761, *in*-8°.

Belleforest, (François de) historiographe de France, né dans le diocèse de Comminges, en 1530, mort à Paris en 1583. Il jouissait d'une grande réputation à la cour de Charles IX et de Henri III, parce qu'alors il suffisait d'être auteur, pour être accueilli et se faire un nom. On ne peut concevoir, après cela, que son peu de fortune l'ait forcé de mettre sa plume aux gages des libraires; ce qui a plus que vraisemblablement occasionné les défauts de ses ouvrages. Le grand nombre qu'il en publia, annonce un écrivain plus jaloux de la multitude des volumes, que de leur perfection. Le talent y perce néanmoins, malgré la précipitation avec laquelle il travaillait. On a de lui les ouvrages suivans: L'histoire des neuf rois de France qui ont eu le nom de Charles, *in*-fol. — Les Histoires tragiques, 1616 et suivantes, en 7 vol. *in*-16. — Les Histoires prodigieuses, à Lyon, 1598, 7 vol. *in*-16. — Les Annales, ou l'Hist. générale de France, Paris, 1600, 2 vol. *in*-fol. Il a poussé son histoire jusqu'en 1574; et Gabriel Chapuis l'a continuée jusqu'en 1590. Cette suite se trouve dans l'édition que nous avons indiquée.

Bellegarde, (Jean-Baptiste Morvau de) abbé, né dans le diocèse de Nantes en 1648, mort en 1734, écrivain fécond en théologie, en morale, en politique et en littérature. Ceux qui ont eu le courage de lire quelques-uns de ses écrits, ont été dans le cas d'éprouver qu'un style correct et facile ne suffit pas pour intéresser; qu'il faut dire des choses, éviter la confusion et le verbiage. Ses traductions de quelques pères de l'église et de plusieurs auteurs profanes, ont les mêmes défauts, et de plus, de la froideur, de la faiblesse et de l'inexactitude. On a de lui encore divers ouvrages de morale. — Réflexions sur ce qui peut plaire et déplaire dans le

monde. — Réflexions sur le ridicule. — Modèles de conversations, et d'autres écrits moraux, qui forment 14 petits vol. — Son ouvrage le plus important est la version du livre de Las-Casas sur la destruction des Indes, 1697.

Bellenger, (François) docteur de Sorbonne, né dans le diocèse de Lisieux, mort à Paris en 1749, âgé de 61 ans. On fait cas de sa traduction de Denys d'Halycarnasse, 1723, 2 vol. *in*-4°., et d'un Essai critique sur les ouvrages de Rollin, *in*-12. où il prétend prouver que cet écrivain célèbre n'entendait pas assez bien les auteurs grecs, d'après lesquels il a composé une partie de son Histoire ancienne. On a encore de lui une traduction de la Suite des Vies de Plutarque, par Rowe. Il a laissé en manuscrit une version française d'Hérodote, avec des notes pleines d'érudition.

Bellei, (Aug.) memb. de l'acad. des inscript. et bel.-let. a donné : Recherches sur plusieurs parties des itinéraires romains et beaucoup de dissertations consignées dans les Mémoires de l'académie des inscript. et dans les Journaux des Savans et de Trévoux.

Bellepierre de Neuve-Eglise, (Louis-Joseph) garde-du corps du roi, et lieutenant de cavalerie, né à St.-Omer, le 24 août 1727, a donné : Le Patriote artésien, ou projet d'un établissement d'une académie d'agriculture, de commerce et des arts, en la province d'Artois, 1761, *in*-8°. — L'Agronomie, ou les principes de l'agriculture, réduits en pratique, 1761, *in*-8°. — Les Vues d'un patriote, ou la pratique de l'impôt, 1761, *in*-12. — L'Industrie, ou les principes du commerce, réduits en pratique, 1761, *in*-8°, le tout sous le titre de Cours complet d'agriculture, du commerce et des arts et métiers de France, 3 vol. *in*-8°. — Boussole agronomique, ou le guide des laboureurs, Yvetot et Paris, 1762, 4 recueils *in*-8°. — Catalogue hebdomadaire des livres nouveaux, qui se publient en France, et chez l'étranger, 1763, et années suivantes, *in*-8°. — Bibliographie universelle, ou Catalogue général des livres qu'on peut trouver chez les libraires de Paris, 1765, *in*-8°. — Discours entre un seigneur et son fermier, sur différentes cultures de plantes utiles aux manufactures, traduit du danois, en 1765, *in*-12. — La Maladie des bleds en herbe, trad. de l'italien, 1766, *in*-12. — L'art de conserver les grains, par B. Intieri, trad. de l'italien, 1766, *in*-12. — La Fièvre de Chaume, maladie périodique, chez les danois,

lors de la récolte, 1766, *in*-12. — L'art de battre, écraser, piler, moudre et monder les grains avec de nouvelles machines; ouvr. trad. en grande partie du danois et de l'Italien, 1769, *in*-fol.

Belleroche, (de) est auteur des *Cent Louis*, comedie en prose, en 1 acte, 1786, *in*-8°.

Bellery, profess. de mathém. et ingenieur hydraulique, membre de l'acad. d'Amiens. On a de lui : Dissertation sur la Tourbe de Picardie, qui a remporté le prix à Amiens, 1754, *in*-12. — Lettre sur l'Hydraulique, 1769, *in*-12. — Mémoire sur le Jaugeage des navires, 1788.

Belleserre, est connu par un *Eloge de Louis XII*, 1788, *in*-8°.

Bellet, (Isaac) médecin, membre de l'acad. de Bordeaux, inspecteur des eaux minérales de France; mort à Paris, en 1778, a donné : Lettre sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes, 1741, *in*-12. — Histoire de la Conjuration de Catilina, où l'on a inséré les Catilinaires de Cicéron, 1752, *in*-12. — Exposition des effets d'un nouveau remède, nommé syrop mercuriel, 1768, *in*-12.

Bellet, (Charles) bénéficier de la cathédrale de Montauban, de l'acad. de cette ville, né dans le Quercy, mort à Paris, le 20 novembre 1771, a publié : Première Lettre aux protestans, sur leur assemblée. — L'adoration chrétienne, dans la dévotion du Rosaire, 1754, *in*-12. — Les droits de la religion chrétienne et catholique, sur le cœur de l'homme, 1764, 2 vol. *in*-12. — Eloge funèbre de Louis, dauphin, fils de Louis XV, 1766, *in*-4°. — Eloge historique de la princesse Marie, reine de France, Mautauban, 1768, *in*-12, et autres. Il a remporté plusieurs prix aux académies de Corse, de Bordeaux, de Pau, de Rouen, Marseille et de Soissons, 1746-1747-1748-1750.

Bellicard, architecte, des académies de Florence et de Bologne. On a de lui, avec Cochin : Des *Observations sur les antiquités d'Herculanum*.

Bellin, (Jacques-Nicolas) ingénieur géographe de la marine, censeur roy. membre de l'acad. de marine, et de la soc. roy. de Londres, né à Paris, en 1703, mort le 21 mars 1772. Cet auteur laborieux a donné, outre les Cartes géographiques dans l'Histoire générale des Voyages, et plusieurs autres, les Recueils et Ouvrages géographiques suivans : Le Neptune français, ou Recueil des Cartes mari-

nes, nouv. édit. d'un ouvrage qui parut en 1690-1692-1703, *in*-fol. nouv. édit. sous ce titre : Hydrographie française, ou Recueil des Cartes adressées au dépot de la Marine, 1756, grand *in*-fol. — Recueil des Mémoires qui ont été publiés avec les Cartes hydrographiques, 1755, *in*-4°. — Essai géographique sur les Isles britanniques, pour joindre à la Carte de ces Isles, 1759, 2 vol. grand *in*-12. — Description géographique des Isles Antilles, possédées par les Anglais, avec des Cartes, 1758, *in*-4°. — Description géographique de la Guyane, avec des Remarques pour la navigation de ses côtes, des Cartes et des Plans, 1763, *in*-4°. — Description des Debouquemens qui sont au nord de l'Isle de Saint-Domingue, 1766, *in*-4°. — L'Enfant géographe, ou nouvelle Méthode d'enseigner la Géographie, 1769, *in*-4°. Description géographique et historique de l'Isle de Corse, pour joindre aux Cartes et Plans de cette Isle, 1769, *in*-4°. — Description géographique et historique du Golfe de Venise et de la Morée, avec des Remarques pour la navigation et des Cartes et Plans, 1771, *in*-4°. On trouve encore de lui plusieurs Mémoires géographiques, dans les ouvrages du P. Charlevoix, Hist. du Japon.

Belfocq, (Pierre) né à Paris, valet-de-chambre de Louis XIV, mourut en 1704, à 59 ans. Il était ami de Molière et de Racine. Il écrivait contre la Satyre des femmes de Despréaux, mais il se réconcilia ensuite avec lui. Ses Satyres des Petits Maîtres et des Nouvellistes eurent quelques succès, de même que son Poëme sur l'hôtel des Invalides.

Belloi (Pierre) avocat général au parlement de Toulouse, naquit à Montauban, d'une famille catholique. Les troubles de la ligue lui firent produire plusieurs ouvrages, entr'autres son *Apologie catholique, contre les Libelles publiés par les Ligués*. Ils sont peu connus aujourd'hui.

Bellon, (Pierre) médecin, né au Mans, vivait au 16e. siècle. On a de lui : Les Remontrances sur le défaut du labour et culture des plantes, et de la connaissance d'icelles, Paris, Cavellat, 1558, *in*-12. — *De arboribus coniferis resiniferisque*, Paris, 1553, *in*-4°, fig.

Bellon de Saint-Quentin, (Jean) a publié : Une *Dissertation sur la Traite et le Commerce des nègres*, 1764, *in*-12.

Bellonière. (la) On lui doit : *Conférences ecclésiastiques d'Angers*, tome XX, contenant ce qui a été ajouté

dans l'Edit de 1778 - 1779, *in*-12.

Bellonot, (Pierre) né à Montpellier, est connu par des *Epîtres à messieurs d'Alembert, Thomas*, etc., 1764, *in*-8°.

Bellot, (Mme.) depuis Mme. de Meinières. Les Romans de cet auteur sont une faible partie de son éloge. Les *Réflexions d'une Provinciale*, sur le Discours de J. J. Rousseau, couronné à Dijon, font plus d'honneur à sa plume. Si l'on ajoute qu'elle a fait encore une excellente Traduction des Histoires de la maison de Tudor, et de la maison de Plantagenet, on conviendra sans peine qu'elle a honoré son sexe par de bonnes études, et rendu service au public, en lui procurant deux bons ouvrages anglais. Outre ces productions, on a d'elle : Observations sur la noblesse et le tiers-état, 1758, *in*-12. — Mélange de Littérature anglaise, La Haye et Paris, 1759, 2 vol. *in*-12. — La Pharmacie, poëme trad. de l'anglais, 175 . Elle a traduit plusieurs Romans anglais, entr'autres : Histoire du prince Rasselas, de Johnson, 1760, *in*-12. — Ophelie, 1763, 2 vol. *in*-12, etc.

Belloy (Pierre de) conseiller en la sénéchaussée de Toulouse, et ensuite avocat général du parlement, vivait au 16e. siècle. On a de lui : *Mémoire sur la famille de Bourbon*, la Rochelle, 1587, *in*-8°. et beaucoup d'autres ouvrages.

Belloy, (Pierre-Laurent Buyrette de) citoyen de Calais, de l'académie française, naquit à St.-Flour, en Auvergne, le 17 novembre 1728, et mourut à Paris, le 5 mars 1775. Il fut élevé à Paris, chez un de ses oncles, célèbre avocat au parlement. Après avoir fait ses études avec distinction au collége Mazarin, il entra dans la carrière du barreau ; mais il ne faisait en cela que se prêter aux volontés de son oncle. Entraîné par une passion violente pour les lettres, et désespérant de pouvoir fléchir son bienfaiteur, homme sévère et absolu dans ses volontés, il s'expatria, et alla exercer en Russie la profession de comédien. De retour à Paris, en 1758, il se fit connaître par ses tragédies, qu'il donna successivement, et qui eurent plus ou moins de succès. Belloy trouva dans l'estime publique la récompense la plus douce de ses travaux. Lorsque sa tragedie du *Siége de Calais* fut jouée, le roi lui fit donner une médaille d'or, et une gratification considérable. Les magistrats de Calais lui envoyèrent des lettres de citoyen de cette ville, dans une boîte d'or, et son portrait fut placé à l'Hôtel-de

ville, parmi les bienfaiteurs de leur cité. Apres nos quatre grands tragiques, Belloy est peut-être l'auteur dont les ouvrages ont le plus réussi sur la scène. De six Tragédies qu'il a données, quatre sont restées au théâtre; aussi, personne n'a-t-il peut-être jamais mieux connu ce qui pouvait y produire de l'effet. Vraisemblance, développement des passions, élégance et correction de style, il a tout sacrifié à cette partie. La pièce où il a le plus choqué toute espèce de vraisemblance et où il a le plus prodigué les coups de théâtre, est *Zelmire*. Un des principaux personnage est *Polydore*, roi détrôné. Sa fille le cache dans le tombeau des rois de Lesbos, et ce tombeau est situé dans une place publique, à côté d'un temple. *Polydore*, dans tout le cours de la pièce, sort de ce tombeau pour venir jouer son rôle sur la place, et y rentre, dès qu'il apperçoit quelqu'un. Ce qui marque vraiment du talent, dans cette Tragedie, c'est le caractère d'*Antenor*, tyran adroit, politique profond, et qui sait prendre son parti, suivant les circonstances, avec une intrépidité et une présence d'esprit extraordinaires.

On a épuisé les éloges et les critiques sur la fameuse Tragédie du *Siége de Calais*, et il faut avouer que peu d'ouvrages fournissent plus ample matière et aux panégyristes et aux censeurs. Il y a de grandes beautes dans cette pièce. Le caractère d'*Eustache de S. Pierre* ne peut qu'exciter l'admiration, et l'idee du retour des six bourgeois est sublime. D'un autre côte, l'intrigue a paru embarrassée de trop d'incidens. Les sentimens patriotiques y sont souvent forcés, et l'emportent trop facilement sur l'amour et la nature. Le style sur-tout a merité beaucoup de reproches. Mais une sorte de gloire bien précieuse, et qu'on ne peut refuser à de Belloy, c'est d'avoir donné la première Tragédie française, dans laquelle on ait procuré à la nation le plaisir de s'intéresser pour elle.

Gaston et Bayard, est du même genre, et a eu beaucoup de succes. L'action en est double. Ce qui occupe les premiers actes, est la rivalite de ces deux héros, qui aiment la la même femme. Les derniers actes sont moins attachans : c'est la conjuration du comte *Avogare*, contre *Gaston* et *Bayard*, et la découverte de cette conjuration. Il y a deux scènes très-brillantes dans cette Tragedie : celle où le duc d'*Urbin* entreprend de séduire le chevalier *Bayard*, et celle où ce chevalier, prêt a se battre avec *Gaston*, jette son epée à ses pieds : Les gens de goût ont remarqué dans cette pièce, ainsi que dans le *Siége de Calais*, un défaut qui leur a toujours paru insuppor-

table. Les héros y sont continuellement en extase les uns devant les autres, et ils témoignent souvent pour eux-mêmes l'admiration la plus outrée. L'auteur aurait bien dû se persuader que des hommes accoutumés aux grandes actions doivent en être moins surpris. Nous ne parlerons ici ni de *Pierre-le-Cruel*, qui n'a point eu de succès, ni de *Gabrielle de Vergy*, dont l'affreux dénouement a fait sur les esprits des impressions si différentes. Nous observerons seulement qu'il est fort à souhaiter que ces horreurs ne se multiplient pas sur la scene Française. Des ames accoutumées à de pareilles secousses pourraient bien devenir incapables de se laisser toucher par des sentimens plus naturels et moins violens.

Malgre cela, Belloy aura toujours la gloire d'avoir rappele parmi nous la Tragédie à sa véritable destination, en y retraçant, comme les grecs, des évènemens nationaux, et en offrant à ses compatriotes des héros propres à les attendrir, et à exciter leur émulation. Un zéle aussi noble, soutenu d'ailleurs par une grande connaissance de la mécanique du théâtre, suffit pour lui faire pardonner les defauts de l'exécution. Les autres productions de ce poëte sont : La conquete de l'Isle de Minorque, poëme, 1758, *in*-4°. Titus, Tragedie en 5 actes, faible imitation de la *Clemenza di Tito* de Metastase, et qui n'eut point de succès. Les Œuvres complettes de Belloy ont été publiées en 1779, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des mathurins, en 6 vol. *in*-8°, avec le portrait de l'auteur. Outre les pièces de théâtre, qui en forment la plus grande partie, on y trouve un Traité sur la Poesie française, et à-peu-près deux cents pages de Poésies fugitives.

Belon, (Pierre) docteur en médecine de la faculté de Paris, naquit vers 1518 dans le Maine, et fut assassiné près de Paris en 1564. Il voyagea en Judée, en Grèce, en Arabie, et publia, en 1555, une *Relation in*-4° de ce qu'il avait remarqué de plus considérable dans ces pays. Il composa plusieurs autres ouvrages peu communs, et qui furent recherchés dans le tems, pour leur exactitude, et pour l'érudition dont ils sont remplis. Les principaux sont : *De Arboribus coniferis*, Paris 1553, *in*-4°, fig. — Histoire des Oiseaux, 1555, *in*-folio. — Portraits d'Oiseaux, 1557, *in*-4°. — Hist. des Poissons, 1551, *in*-4°, fig. — De la nature et diversité des Poissons, 1555, *in*-8°. Le même en latin, 1553, *in*-8°.

Belot, (Jean) de Blois, avocat au conseil, composa

une *Apologie de la langue latine*, Paris 1637, *in*-8°, dans laquelle il voulait prouver, qu'on ne devait pas se servir de la langue française dans les ouvrages savans. Cet écrit de 80 pages, est dédié à Séguier, chancel. de France. Menage, dans sa *Requête des Dictionnaires*, dit : *Que la charité de Bellot envers le latin était d'autant plus recommandable, qu'il n'avait pas l'honneur de le connaître; et qu'il etait semblable à ces chevaliers qui se battaient pour des inconnus.*

Beisunce, (Henri-Franç.-Xavier de) d'abord jésuite, ensuite évêque de Marseille 1709, mourut en 1755. Sa réputation dans les lettres fait la moindre partie de sa gloire. On n'oubliera point que dans le tems de la peste de Marseille, il n'abandonna jamais son troupeau. On le vit alors courir de maison en maison pour exercer, à l'égard d'un peuple malheureux, les devoirs de son ministère et de la charité. On a de lui l'Histoire des Evêques de Marseille. — Des Instructions pastorales, — et des Ouvrages de piéte. On attribue ces différentes productions aux jésuites qu'il avait auprès de lui.

Bemetzrieder, né en Alsace en 1748, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et était même entré chez les Bénédictins; mais son goût décidé pour les sciences abstraites, la métaphysique, les mathématiques et la musique, lui firent quitter ce premier état, et venir à Paris, ou il eut occasion de connaître Diderot, et de s'en faire un ami, qui lui donna des conseils. Il apprit l'harmonie à sa fille en très-peu de tems; et le philosophe fut si satisfait, qu'il ne dédaigna pas de mettre en dialogue son premier ouvrage, intitulé : *Leçons de Clavecin*, et *Principes d'Harmonie* qui ont paru en 1771, *in*-4°. A la mort de Diderot, il quitta Paris, et voyagea dans différentes provinces. Il s'est fixé à Londres depuis 18 ans. On a encore de lui les ouvrages suivans : Traité de Musique, concernant les tons, les harmonies, les accords et le discours musical, 1776, *in*-8°. — Nouvel essai sur l'harmonie, suivant les règles de la syntaxe et de la rethorique, 2e édit. Paris 1781, *in*-8°. — Méthode et réflexion sur les leçons de musique, 2e édit. 1781, *in*-8°. — Précis des talens et du savoir du musicien, avec une nouvelle méthode qui peut guider l'amateur dans son étude. Londr. 1783, *in*-8°. — Nouvelles leçons de Clavecin en angl. et en franç. Londres 1782, *in*-4°. — Un essai philosophique sur la societé, sur l'éducation, et du culte de la raison, Londres 1791, *in*-8°.

Benat, (Franç.-Gérard de) né

né à Marseille, a donné les ouvrages suivans : Fragmens choisis d'eloquence, 1755, 2 vol. *in*-12, reimprimés sous ce titre : l'Art oratoire réduit en exemples, ou choix de morceaux d'éloquence, tirés des plus celèbres orateurs du siècle de Louis XIV et de Louis XV, 1760, 4 vol. *in*-12.

Benaven (Jean-Michel) a donné le *Caissier italien*, ou l'*Art de connaître toutes les monnaies actuelles d'Italie, ainsi que celles de tous les Etats ou Princes de l'Europe qui y ont cours ; avec le détail des productions de l'Italie ; les usages pour les lettres-de-change ; la manière de faire les paiemens, les poids et mesures, et autres objets relatifs au commerce*, 1789, 2 vol. *in*-fol.

Bence, (Jean) un des premiers prètres de la congrégation de l'Oratoire de France, de la maison et société de Sorbonne, naquit à Rouen, et mourut à Lyon en 1642, âgé de 74 ans. On a de lui un Manuel sur le nouveau Testament, en latin, Lyon 1699, 4 tomes *in*-12. — Un ouvr. semblable sur les Epitres de S^{t}.-Paul, et les Epîtres canoniques, en latin.

Benech, maître de pension à Paris. On a de lui : Eloge lyrique de Voltaire récité à la fin des Muses rivales, par les Act. du Théâtre de Lyon, 1779, *in*-8°. — Le Triomphe de l'Humanité, ou les Négocians généreux, drame en 2 actes et en prose, Lausanne 1779, *in*-8°.

Beneton de Morange de Peyrins, (Etienne-Claude) ancien gendarme de la garde, mort en 1752. On a de lui : Examen historique sur les jeux de hasard, et sur ce qui les a produits. — Traité des marques nationales des différens rangs des personnes, Paris 1739, *in*-12. — Dissertation sur les Rejouissances publiques, 1750. — Dissertation sur les couronnes, — et d'autres Dissertations.

Benoit, abbé d'Aniane, dans le diocèse de Montpellier, était fils d'Aigulfe, comte de Maguelone. Après avoir servi avec distinction dans la maison et dans les armées de Pepin et de Charlemagne, il s'enferma dans un monastère, dont il devint abbé ; il mourut l'an 821. On a de lui *Codex regularum*, avec une *Concorde des règles*, qui montre ce que la règle de S^{t}.-Benoit a de commun avec celles des autres fondateurs. Sa *Vie*, écrite par Ardon Smaragdus, se trouve à la tête de la *Concorde des règles* du même S^{t}.-Benoît, que dom Hugues Menard fit imprimer avec des Notes en 1638, *in*-4°.

Benoit, (Guillaume) professeur en droit à Cahors, conseiller au parlement de

Bordeaux, ensuite à celui de Toulouse, a laissé un *Traité sur les Testamens*, 1582, *in*-fol. Il mourut en 1520.

Benoit, (Jean) né à Verneuil en 1483, docteur en théologie de la maison de Navarre, mourut à Paris, curé des Saints-Innocens, en 1573. Il a fait des *Notes* marginales en latin sur la Bible, Paris, 1541, *in*-fol. On appelle cette Bible *de Benedicti;* elle a été souvent réimprimée. Il a fini les *Scholies de Jean de Gagny* sur les Evangiles et les Actes des Apôtres, 1563, *in*-8°.

Benoit, (René) angevin, doyen de la faculté de théologie de Paris, curé de St.-Eustache, confess. de Marie, reine d'Écosse, et ensuite professeur de théologie au collége de Navarre, fut choisi pour confesseur de Henri-le-Grand, et mourut en 1608. Il fut nommé à l'évêché de Troyes; mais sa *Traduction de la Bible*, publiée en 1566, *in*-fol. et 1568, 2 vol. *in*-4°, lui fit refuser les bulles par le pape. Cette version fut supprimée par la Sorbonne en 1567, et condamnée par Grégoire XIII en 1575. Le docteur refusa quelque tems d'acquiescer à sa condamnation; il y souscrivit enfin en 1598. On a de lui plusieurs autres ouvrages : Des Sermons. — Des Catéchismes. — Des Livres de piété, etc.

Benoit, (Elie) savant ministre réformé, né à Paris l'an 1640, et refugié en Hollande après la révocation de l'edit de Nantes, mourut en 1728. On a de lui plusieurs écrits estimés des protestans : Histoire et Apologie de la retraite des Pasteurs, à cause de la persecution de France, 1688, *in*-12. — Histoire de l'Edit de Nantes, Delft 1693, 5 vol. *in*-4°. — Mélanges de remarques critiques, historiques, etc., sur deux Dissertations de Toland, 1712, *in*-8°. Benoit, obligé de quitter sa patrie, ne fut pas plus heureux en Hollande : il eut une femme, auprès de laquelle celle de Socrate aurait été un ange. Voici le portrait qu'il en fait dans ses Mém. manuscrits : *Uxorem duxit..... vitiis omnibus quæ conjugi pacem amanti gravia esse possunt, implicita : avara, procax, jurgiosa, inconstans et varia indefessâ contradicendi libidine, per annos quadraginta-septem miserum conjugem omnibus diris affecit.*

Benoit, (Françoise-Albine de la Martinière) née à Lyon, a publié les ouvrages suivans : Journal en forme de Lettres, mêlé de critiques et d'anecdotes, 1757, *in*-12. — Mes Principes ou la Vertu raisonnée, Amst. 1759, 2 vol. *in*-12. — Les Aveux d'une jolie Femme, 1762, *in*-12, — Elisabeth, roman, 1766,

4 vol. *in*-12. — Celiane, ou les Amans séduits par leurs vertus, 1766, *in*-12. — Lettres du colonel Talbert, 1766, 4 vol. *in*-12. — Agathe et Isidore, Amsterdam, 1768, 2 vol. *in*-12. — Le triomphe de la Probité, comédie en 2 actes et en prose, 1768, *in*-8°. — La Supercherie réciproque, comédie en 1 acte et en prose, 1768, *in*-8°. — Sophronie, ou Leçons prétendues d'une mère à sa fille, Londres et Paris 1769, *in*-12, 2e. édit. 1770, *in*-8°. — L'Erreur des Desirs, Lyon 1770, 1 vol. *in*-12. — Folie de la prudence humaine, Amsterdam et Paris, 1771, *in*-12.

Benserade, (Isaac de) de l'académie française, né à Lyons, petite ville de la Haute-Normandie, en 1612, mort à Paris en 1691. Ce poète fut comblé de bienfaits par le cardinal Mazarin. Il avait obtenu pendant sa vie une réputation au-dessus de son mérite; mais aujourd'hui, il est beaucoup moins estimé qu'il ne vaut. On ne peut cependant refuser à Benserade une facilité singulière pour composer des vers sur toutes sortes de sujets. C'est lui qui a fait la plus grande partie des *Chansons*, sur lesquelles le célèbre Lambert a mis les airs les plus beaux et les plus touchans. On lit encore avec plaisir les vers qu'il fit pour les ballets qu'on représentait à la cour de Louis XIV avant qu'on connût l'Opéra, et dont la musique et la danse formaient toute l'économie. Les paroles qu'il avait l'art d'adapter à ces sortes de divertissemens, convenaient parfaitement au caractère des Dieux et des Déesses qui y figuraient, et en même tems qu'ils offraient une peinture délicate des mœurs, des inclinations, des qualités des danseurs qui représentaient ces divinités.

Benserade mit en rondeaux les *Métamorphoses d'Ovide*. Ce travail fut entrepris par ordre du roi, et pour l'usage du dauphin. Les ordres des princes peuvent inspirer du zéle, mais ne donnent pas les talens. Cet ouvrage en est la preuve. Rien ne fut négligé pour le décorer de tout le luxe typographique. Il fut imprimé au Louvre sur le plus beau papier, et orné de figures magnifiques. Tant de soins ne purent le garantir de l'épigramme. Chapelle répondit à l'auteur, qui lui en avait envoyé un exemplaire, par un rondeau qui finit ainsi :

« De ces rondeaux, un livre tout
» nouveau,
» A bien des gens n'a pas eu l'art
» de plaire;
» Mais quant à moi, je trouve tout
» fort beau,
» Papier, dorure, images, caractère,
» Hormis les vers, qu'il fallait laisser
» faire
A La Fontaine ».

Ces rondeaux eurent néanmoins pour partisans les personnes les plus distinguées de la cour; ce qui ne tournait pas à la gloire de leur goût. Le duc d'Enghien, fils du grand Condé, n'eut pas le pouvoir de convertir Boileau, qui les méprisait. *Mais les vers en sont clairs*, disait ce prince à l'auteur de l'Art poétique, *ils sont parfaitement rimés, et disent bien ce qu'ils veulent dire.* « Monseigneur, » lui répondit Boileau, il y » a quelque tems que je vis » une estampe qui représen- » tait un soldat qui se laissait » manger par les poules, au » bas de laquelle était ce dis- » tique :

» Le soldat qui craint le danger,
» Aux poules se laisse manger.

» Cela est clair, cela est bien » rimé, cela dit ce que cela » veut dire, cela ne laisse pas » d'être le plus plat du monde, » ajouta le prevôt du Par- » nasse. » (*Extrait des Trois Siècles.*)

Berainville. (Person de) On a de lui la Nouvelle île des Esclaves, drame lyrique en 3 actes. — Emilie, ou le double Dénouement, drame lyrique en 2 actes. — Le nouvel Age d'or, allégorie, opéra pantomime en 3 actes. — Belphégor, comédie en 1 acte. — Le Mariage par Magie, comédie en 1 acte. — La Force de l'inclination, comédie en 2 actes. — Il ne faut désespérer de rien, comédie proverbe. (Toutes ces comédies sont en prose.) — — Etrennes patriotiques, ou Recueil anniversaire d'allégories sur les époques du règne de Louis XVI, première suite, 1777, *in*-24.

Bérard est auteur de *Verseuil, ou l'heureuse Extravagance*, comédie en 3 actes, 1787, *in*-8°.

Berardier de Bataut, (François-Joseph) licencié en théologie, prieur et ancien professeur d'éloquence, né à Paris en 1720. Son *Précis de l'Histoire universelle*, 1766, *in*-12, plusieurs fois réimprimé, est très-propre à servir d'introduction à l'étude de l'Histoire. On y saisit sans effort, et, pour ainsi dire, d'un coup d'œil, les différens tableaux des révolutions qui ont élevé ou détruit les empires. L'ouvrage est divisé en différentes époques, et l'auteur a placé, à la suite de chaque époque, des réflexions, où il développe, d'une manière aussi sage que succincte, la principale cause de la destruction de chacun des états qui ont paru tour-à-tour sur la scène du monde, sans jamais confondre, dans les évènemens, l'ouvrage de la politique avec celui du hasard. Ce tableau abrégé de l'Histoire générale commence au

premier empire d'Assyrie, et finit vers le milieu du règne de Louis XV, en cela plus complet que le sublime *Discours de Bossuet sur l'Hist. universelle*, mais peu propre, malgré tout son mérite, à nous dédommager de ce qui manque à ce dernier ouvrage.

Nous devons encore à cet auteur, un *Essai sur le récit ou sur la manière de raconter*, 1776, *in*-12, qu'on peut regarder comme un Traité complet de la Narration, et où l'on trouve d'excellens préceptes sur l'Apologue, le Conte, le Poëme epique, la Poésie dramat. et le Roman. Cet ouvrage annonce un savant littérateur, et mériterait un des premiers rangs parmi les productions didactiques, si le style en était moins diffus et plus châtié; enfin, il est auteur de l'*Anti-Lucrèce*, en vers franç. 1786, 2 vol. *in*-12.

Béraud, (J.-S.) prêtre de l'Oratoire et professeur de mathématiques, et de physique expérim. au collége de Marseille, membre de l'acad. de la même ville. On a de lui: Mémoire qui a partagé le prix proposé double par l'académie de Lyon sur cette question: *Quelle est la manière la plus simple, la plus prompte et la plus exacte de reconnaître la présence de l'alun et de sa quantité, lorsqu'il est en dissolution dans le vin, sur-tout dans un vin rouge coloré?* 1791, *in*-8°. — Mémoire sur la manière de resserrer le lit des torrens et rivières, Aix, 1791, *in*-8°.

Béraud ou *Bérauld*, (Laurent) jésuite, professeur de mathématiques à Avignon, né à Lyon le 5 mars 1702, mourut le 26 juin 1777. Il est auteur de diverses Dissertations estimées, sur la cause de l'augmentation des poids, que certaines matières acquièrent dans leur calcination, Bordeaux, 1747, *in*-4°; —Sur le rapport qui se trouve entre la cause des effets de l'aiman et celle des phénomènes du tonnerre et ceux de l'électricité, Bordeaux, 1748, *in*-4°. — Les animaux et les métaux ne deviennent-ils électriques que par communication? Bordeaux, 1749, *in*-4°. — Physique des corps animés, Paris, 1755, *in*-12. — Dissert. sur la question: *la lune a-t-elle quelqu'influence sur la végétation et sur l'économie animale?* Bordeaux, 1760, *in*-4°.

Bérauld, (Nicolas) natif d'Orléans, fut célèbre pendant le 16me siècle, par sa connaissance des belles-lettres et des mathématiques. Il fut précepteur de l'amiral de Coligny et de ses deux frères. Il ne vécut pas beaucoup au-delà de 1539. On a de lui: une édition des Œuvres de Guillaume, évêque de Paris,

1516, *in*-fol. — Une édit. de l'Histoire naturelle de Pline, — et d'autres ouvrages. Ses vertus et ses talens lui concilièrent l'amitié et l'estime du fameux Erasme, et de plusieurs autres personnages illustres.

Bérault, (Josias) avocat au parlement de Rouen, se distingua par son savoir, sous le règne de Henri III. On a de lui : un *Commentaire*, fort estimé, *sur la coutume de Normandie.* La 5e édit. de 1650, et la 6e de 1660, *in*-fol. sont les meilleures. Les libraires de Rouen, ont réuni, en 1644, les *Commentaires* de Bérault, de Godefroi et d'Aviron, en 2 vol. *in*-fol.

Bérault-Bercastel, (Antoine-Henri de) chanoine de Noyon, a donné : le Serin de Canarie, poëme, 1754, *in*-12. Voyages récréatifs de Quevedo, traduits de l'espagnol, 1756, *in*-12. — Idylles nouv. 1761, *in*-8°. — La Conquête de la Terre promise, poëme, 1767, 2 vol. *in*-12. — Hist. de l'Eglise, 1778 et années suivantes, 20 vol. *in*-12.

Berbis de Corcelles, (Claude-Benigne) ci-devant licencié en théologie de la faculté de Paris, et chan. de l'église de Beaune, sa patrie. On a de lui : *Dissertation sur la nature, les caractères distinctifs et la fin des vrais miracles*, 1774, *in*-8°.

Berchoire ou *Bercheur*, (Pierre) bénédictin de St.-Pierre-du-Chemin, village à trois lieues de Poitiers, fut prieur de St.-Eloi à Paris, et mourut en 1362. C'est lui qui fit, par ordre du roi Jean, la Traduct. franç. de Tite-Live. — Il est encore auteur du Réductoire moral; — du Répertoire, ou Dictionn. moral de la Bible, Deventer, 1477, *in*-folio, et Cologne, 1650 : ouvrages assez mal exécutés.

Bérenger, archidiacre d'Angers, trésorier et écolâtre de St.-Martin de Tours, sa patrie, mourut en 1088. Sa vie se passa dans une continuelle profession ou rétractation de principes théologiques, qui la remplirent d'amertumes et de dangers. On a de lui plusieurs ouvrages relatifs à ces disputes. Tels sont : une Lettre à Ascelin; — une autre à Richard. — Trois Professions de foi, — et une partie de son Traité contre la seconde profession de foi qu'on l'avait obligé de faire dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, et dans les Œuvres de Lanfranc. Berenger combattait aussi les mariages legitimes, et le baptême des enfans, vilipendait les Sts.-PP., et niait que J.-C. fût entré à travers la porte de la salle où ses disciples étaient assemblés.

Bérenger, (Pierre) poi-

tevin, disciple d'Abailard, publia une *Apologie* très-mordante pour son maître, contre Saint-Bernard qui l'avait fait condamner. Elle se trouve avec les *OEuvres d'Abailard.*

Bérenger, (Laurent-Pierre) ci dev. professeur d'éloquence au collège d'Orléans, memb. des acad. de Lyon, Marseille, Rouen, etc., né à Riez en Provence le 28 novemb. 1749, a donné les ouvrages suiv. : le nouveau Règne, poëme présenté à Monsieur, 1774, *in*-8°.—Le tribut de l'Amitié, ou Epître à feu de la Serre, 1778, *in*-8°. — L'Hyver, Epître à mes Livres, etc., poëmes couronnés par l'acad. de la conception à Rouen, dans les Recueils de cette académie, 1781. — Le Porte-feuille d'un Troubadour, ou Essais poétiques de M. B***, suivis d'une Lettre à Grosley sur les Trouvères ou les Troubadours, Marseille et Paris, 1782, *in*-8°. — Eloge de M. de Reyrac, 1783, *in*-8°. —Voyage en Provence, 1783, *in*-8°. — Œuvres, Poésies, Contes, et Voyage en Provence, 1785, 2 volumes *in*-18. — Les Soirées provençales, ou Lettres écrites à ses amis pendant ses voyages en sa patrie, 1786, 3 vol. *in*-12. — Recueil amusant de Voyages en vers et en prose, faits par différens auteurs, auquel on a ajouté un Choix des Epitres, Contes, et Fables morales, qui ont rapport aux Voyages, 1787, 9 vol. *in*-12. — Le Peuple instruit par ses propres Vertus, ou Cours complet d'Instruction et d'Anecdotes recueillies dans nos meilleurs auteurs, etc. 1787, 2 vol. grand *in*-8°. Ecole hist. et morale du soldat et de l'officier, à l'usage des troupes de France et des écoles militaires, 1788, 3 vol. gr. *in*-12. — Le Mentor vertueux, moraliste et bienfaisant, 1788, *in*-12. — Esprit de Mably et de Condillac, relativement à la morale et à la politique, Grenoble et Paris, 1789, 2 vol. *in*-8°. — Nouv. Pièces intéressantes servant de supplément à tout ce qu'on a publié sur les Etats-généraux et sur l'éducation des princes destinés à régner, 1790, 2 vol. *in*-8°. — Beaucoup de Poésies dans l'*Almanach des Muses* de 1776, etc., — et autres Recueils.

Bergasse, avocat, puis député de la senéchaussée de Lyon à l'assemblée constituante, a donné les ouvrages suivans : Discours prononcé à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, sur cette question : *Quelles sont les causes générales des progrès de l'industrie et du commerce, et quelle a été leur influence sur l'esprit et les mœurs des nations*, Lyon, 1774, *in*-8°. — Mem. sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation pour le sieur

Kornmann, contre la dame Kornmann, son épouse, etc. 1787, *in*-4°. — Observation sur l'écrit du sieur Beaumarchais, ayant pour titre : *Court Mémoire en attendant l'autre, dans la cause du sieur Kornmann*, 1788, *in*-4°. — Lettre sur les États-generaux, 1789, *in*-8°. — Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir executif dans une monarchie, 1789, gr. *in*-8°. — Discours sur les crimes et les tribunaux de haute trahison, 1789, *in*-8°. — De la liberté du Commerce, 1789, *in*-8°. — Recherches sur le commerce, les banques et les finances, 1789, *in*-8°. — Protestation contre les assignats-monnaies, 1790, *in*-8°. — Lettre à ses commettans au sujet de sa Protestation contre les assignats-monnaie. — Lettre relative au serment de la constitution du 7 février 1790, *in*-8°.

Bergerac, (Cyrano de) né dans le Périgord en 1620, mort à Paris en 1655. Cet homme était extraordinaire dans tout ce qu'il faisait : intrépide en philosophie, comme il l'avait été à la guerre; on reconnaît dans tout ce qu'il a écrit une vivacité d'imagination qui approcherait du génie, si elle avait été réglée par le jugement. L'*Histoire comique des états et empires de la Lune et du Soleil* prouve combien il était capable de devenir bon physicien, habile critique, et profond moraliste, si la mort ne l'eut enleve presqu'aussitôt qu'il se fut entièrement consacré aux Lettres. Palissot à fait a son egard une remarque juste; c'est que Fontenelle, le docteur Swift et Voltaire ont tiré parti des étranges bisarreries de Bergerac, pour le succès de leurs ouvrages : la *pluralité des Mondes, Guliver, Micromegas* en sont une preuve certaine.

Bergeret, chirurgien et démonstrateur de botanique, a donne la *Phytonomototechnie universelle, ou l'Art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caractères*, 1783 et ann. suiv., *in*-8°.

Bergeret de Frouville, officier de cavalerie, a publie l'*Equitation militaire ou manière de dresser les chevaux, et d'apprendre aux cavaliers à les monter*, à l'usage de la cavalerie et des amateurs, ouvrage traduit de l'anglais, Londres et Paris, 1784, grand *in*-8°.

Bergier, (Nicolas) historiographe de France, naquit à Reims en 1557, et mourut en 1623. Il est connu par les ouvrages suivans : Antiquités de Reims, 1635, *in*-4°. — Histoire des grands chemins de l'empire Romain, trad.

en plusieurs langues, et réimprimée à Bruxelles en 1729, 2 vol. *in*-4°. Elle réunit tout ce qu'on pouvait dire de plus curieux sur cette matière. Les savans l'estiment beaucoup, et avec raison. Il y a d'excellens materiaux; mais l'arrangement pourrait en être et plus agréable et plus méthodique. On trouve cet ouvrage en latin dans le 10e. volume des *Antiquités romaines* de Grævius.

Bergier, (Nic.-Sylvestre) naquit à Darney, petite ville du département des Vosges, le 31 déc. 1718, et mourut à Paris le 9 avril 1790. Elevé de bonne heure dans les principes et les devoirs de la religion chrétienne, il choisit l'etat qui lui parut le plus propre à le conduire à la perfection. Parvenu à la prêtrise, il obtint une chaire de théologie en l'université de Besançon. Un an après, il vint à Paris pour entendre les plus célèbres orateurs, et pour acquérir ce qui lui manquait de talens. Il ne quitta la capitale que pour retourner dans le diocèse de Besançon, où il venait d'être appelé pour être à la tête de la paroisse de Flangebouche. Il resta 16 ans dans ce poste, où il mérita, par ses vertus, l'estime et la confiance de tous ceux qui avaient des rapports avec lui. Là commença sa réputation d'homme de lettres. Aussitôt après la fondation de l'acad. des belles lettres, sciences et arts de Besançon, il remporta deux prix: l'un pour une pièce d'éloquence, et l'autre pour une Dissertation historique. Ce triomphe fut le prelude d'autres succès couronnés par la même academie. Le Discours surtout qu'il publia, et qui avait pour objet de montrer combien les mœurs donnent de lustre aux talens, lui fit le plus grand honneur; reçu membre de l'académie, il donna un plus libre essor à ses talens; la place de principal du college de Besançon, à laquelle il fut nommé, lui donna et le tems et les moyens de les développer. Instruit dans les langues anciennes et modernes, il tourna toutes ses idées vers la critique sacrée, dans l'histoire, dans la mythologie, et dans les sciences naturelles. Son but était de se vouer entièrement à la défense du christianisme, attaqué par la philosophie. Il donna successivement: Les Elémens primitifs des langues, Paris, 1765, 1 vol. *in*-12. — L'Origine des Dieux du paganisme, Paris, 1767, 2 vol. *in*-12. — L'examen du matérialisme, ou Réfutation du systême de la nature, 2 vol. *in*-12. — Le deisme réfuté par lui-même, contre J.-J. Rousseau, 1 vol. *in*-12. — La certitude des preuves du christianisme, et Réfutation de

l'examen critique, etc. 2 vol. *in*-12, avec deux brochures pour servir de supplément, et qui ont pour titre : *Réponse aux conseils raisonnables, etc.; Réponse à la Lettre insérée dans le Recueil philosophique, etc.* — Apologie de la Religion chrétienne, 2 vol. *in*-12. — Bergier ne regarda ces différens ouvrages que comme des essais; il les renouvela en grand, et les fondit tous dans son Traité historique et dogmatique de la vraie religion, Paris, 1780, 12 vol. *in*-12, reimprimé à Paris en 1784, avec des additions. — Le Dictionnaire théologique de la nouvelle Encyclopedie, en 3 vol. *in*-4°, est aussi de l'abbé Bergier, ainsi que deux brochures profondément méditées : l'une imprimée en 1787, sur le mariage des protestans; et l'autre, sur le divorce qui parut, en 1792, à Besançon par les soins d'un ami à qui Bergier avait légué son manuscrit. Tous ces ouvrages de l'abbé Bergier sont écrits avec beaucoup de soin et d'élégance. Sa patience dans le travail était telle, que, d'après son propre aveu, avant de porter au censeur les 12 volumes de son Traité historique et dogmatique, il eut le courage de les transcrire de sa main jusqu'à trois fois. Bergier ajoutait à ses talens une modestie rare que relevait encore la considération publique, dont il était entouré. Toutes les récompenses qu'il obtint, il les dut à son mérite, et non à aucune sollicitation de sa part. Louis XV lui accorda quelques pensions sur des bénéfices demandées à son insçu. L'assemblée du clergé lui en donna une de 2,000 liv. sans qu'il s'y attendît. Sa nomination à un canonicat de l'église de Paris, et le choix que les dames de France firent de lui pour leur directeur, furent également deux évènemens inattendus. A Versailles, comme dans la paroisse qu'il avait dirigée, Bergier vécut en homme de cabinet, sans pretention, sans intrigue, et ne se montrant à la cour qu'autant que son devoir l'y appelait. Il lui eut été facile de s'avancer dans les dignités ecclesiastiques, mais il avait borné son ambition à la gloire d'être utile. On lui offrit un jour une abbaye; il l'a refusa, en disant : *Je suis assez riche.* Sa succession ne le fut point, parce qu'il avait toujours employé ses revenus à des actes de bienfaisance. Il écrivait en 1789 à un ami :

« Quoique je me voie à la » veille de faire une perte » considérable, tant sur mon » revenu que sur ce qui m'est » dû, je n'y ai de regret qu'autant que je ne pourrai plus » assister les malheureux. »

Bergier, frère du précédent, secrétaire d'un fermier-général, né en Lorraine, a

donné les ouvrages suivans : Observations sur la religion et les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs, trad. de l'angl. de Porter, Londres et Paris, 1769.—Essai sur l'histoire de la Société civile, par A. Fergusson, trad. de l'angl. (avec Meunier) 1783, 2 vol. *in*-12.

BERIGARD, (Claude) né à Moulins en 1578, enseigna la philosophie avec réputation à Pise et à Padoue, où il mourut en 1663, âgé de 85 ans. On a de lui les ouvrages suivans : *Circulus Pisanus*, imprimé à Florence en 1641, *in*-4°. Ce livre traite de l'ancienne philosophie, et de celle d'Aristote. — *Dubitationes in dialogum Galilæi pro terræ immobilitate*, 1632, *in*-4°; ouvrage qui l'a fait accuser de pyrrhonisme et de matérialisme avec assez de fondement. Le vrai nom de ce philosophe est Cl. Guillermet de Beauregard.

BERMANN, (de) avocat, né en Lorraine, en 1741, a remporté le prix d'éloquence à l'acad. de Nancy, en 1760. Il a donne une Dissertation historique sur l'ancienne chevalerie et la noblesse de Lorraine, 1763, *in*-12.

BERMANN, (Mlle.) sœur du précédent, a remporté le prix d'éloquence à l'acad. de Nancy, en 1761, sur cette question : Lequel serait le plus utile de notre siècle, d'écrire des ouvrages purement de belles-lettres ou de morale ? 1762, *in*-8°.

BERNARD, (Saint) né en 1091, dans le village de Fontaine en Bourgogne, se fit moine à l'âge de 22 ans, à Citeaux, avec 30 de ses compagnons ; il mourut en 1153. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec les intérêts de son etat ; jamais aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain, l'abbé Suger, était premier ministre de France ; un de ses disciples, Eugène III, était pape ; mais Bernard, simple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe. A Vezelai, en Bourgogne, fut dressé un échafaud dans la place publique, où Bernard parut à côte de Louis le jeune : il parla d'abord, et le roi parla ensuite. Tout ce qui était présent prit la croix ; le roi la prit le premier des mains de St.-Bernard. Le ministre Suger ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ses états, pour tenter en Syrie des conquêtes incertaines, mais l'éloquence de Bernard, et l'esprit du tems sans lequel cette éloquence n'aurait été rien, l'emportèrent sur les conseils du ministre. Bernard s'était

acquis un crédit si singulier que dans une nouvelle assemblée à Chartres, on le choisit lui-même pour le chef de la croisade; mais St.-Bernard avait trop d'esprit pour s'exposer au ridicule qui le menaçait; il refusa l'emploi de général, et se contenta de celui de prophête. De France, il court en Allemagne, il y trouve un autre moine qui prêchait la croisade; il fit taire ce rival qui n'avait pas la mission du pape; il donne enfin lui-même la croix rouge à l'empereur Conrad III, et il promet publiquement, de la part de Dieu, des victoires contre les infidèles. En vain, dans les mauvais succès de cette entreprise, des milliers de familles éclatent contre ses prophéties, il en est quitte pour se comparer à Moïse, lequel, disait-il, avait, comme lui, promis, de la part de Dieu, aux Israélites, de les conduire dans une terre heureuse, et qui vit perir la première génération dans les déserts. L'affaire des croisades ne fut pas le seul evènement de la vie de Bernard qui le rendit célèbre; il fut etabli juge des démêlés survenus entre deux prétendans à la papauté; il se décida pour Innocent II, et toute l'Église souscrivit à son jugement. Il fut le fondateur de plus de 160 monastères ou abbayes, toutes dépendantes de Clervaux. De toutes les éditions que nous avons des ouvrages de St.-Bernard, la seule qui soit consultée par les savans, est celle de D. Mabillon, 1690, en 2 vol. *in*-fol. réimprimée en 1719. Cette seconde édit. est moins estimée que la première. L'une et l'autre sont enrichies de préfaces et de notes. Le premier vol. renferme tous les ouvrages qui appartiennent véritablement à St.-Bernard. Il est divisé en 4 parties : la 1re. pour les Lettres, la 2e. pour les Traités; la 3e. pour les sermons sur différentes matières; la 4e. pour les sermons sur le Cantique des Cantiques. Le deuxieme vol. contient les ouvrages attribués à St.-Bernard, et plusieurs pièces curieuses sur sa vie et ses miracles. Il y a une autre édition, du Louvre, en 1642, 6 vol. *in*-fol. Dom Antoine de St.-Gabriel, feuillant, a traduit tout St.-Bernard en français, Paris, 1678, 13 vol. *in*-8°. La vivacité, la noblesse, l'energie et la douceur, caractérisent le style de St.-Bernard. Il est plein de force, d'onction et d'agrément. Son imagination féconde lui fournissait sans effort les allegories et les antithèses dont ses ouvrages sont semés. Quoique né dans le siecle des scholastiques, il n'en prit ni la méthode, ni la sécheresse. Nous avons sa vie par le Maître, Paris, 1649, *in*-8°. et par Villefore, 1704, *in*-4°. Celle-ci est la meilleure.

Bernard, (Catherine) de l'acad. des Ricovrati, née à Rouen, morte à Paris en 1712. Sa tragédie de Brutus eut le plus grand succès, et mérite d'être distinguée de cette foule de pièces qu'on ne joue plus. Nous n'en dirons pas autant de celle de Laodamie, qui ne vaut pas la peine d'être lue. On trouve dans nos recueils de poésies plusieurs petites pièces de Mlle. Bernard, qui font honneur à son esprit. Le placet qu'elle présenta à Louis XIV, pour se faire payer de sa pension de 200 écus, est connu de tout le monde. Sa liaison avec M. de Fontenelle a bien pu contribuer autant au succès de sa réputation, qu'au développement de son esprit. On lui connaît deux romans, le Comte d'Amboise, *in*-12, et Inès de Cordoue, *in*-12.

Bernard, (Jacques) naquit à Nions en Dauphiné, l'an 1658, d'un ministre protestant, et mourut en 1718. Il exerça successivement le ministère en France, à Genève, à Lausanne, à Tergow et à Leyde où il professa la philosophie. Devenu journaliste en 1699, il continua les Nouvelles de la République des Lettres, par Bayle, jusqu'à la fin de 1710, et depuis 1716 jusqu'en 1718, année de sa mort. On a encore de lui quelques volumes de la Bibliothèque universelle de le Clerc; un supplément au Moréri, qui n'est qu'une compilation mal digérée. — l'Excellence de la religion chrétienne, 2 vol. *in*-8°. 1714. — Le Traité de la repentance tardive, 1712, *in*-8°. — Un Recueil de traités de paix, La Haye, 1700, 4 vol. *in*-fol. etc. Tout ce qu'a fait Bernard est mal écrit, et on ne comprend pas comment un tel écrivain a osé être le continuateur de Bayle.

Bernard, (Pierre-Joseph) secrétaire-général des dragons et bibliothécaire du cabinet du roi, au château de Choisy, naquit en 1708, à Grenoble et mourut à Paris en 1776; il commença ses études à Lyon, au collége des jésuites; les progrès rapides qu'il y fit, et les dispositions brillantes qu'il annonçait, engagèrent ses maîtres à tout tenter pour se l'attacher; mais le jeune élève, ami du plaisir et de l'indépendance ne put consentir à s'imposer des chaînes. Attiré à Paris par l'envie de faire briller son talent pour la poésie, il ne tarda pas à se faire connaître. Le marquis de Pezai, avec lequel il s'était particulièrement lié, l'emmena avec lui en 1734, en Italie, qui était alors le théâtre de la guerre. Il se trouva à plusieurs affaires où il montra de la valeur. Ce fut l'époque de sa fortune; présenté au maréchal de Coigny qui y

commandait, il sut lui plaire par son esprit et par son caractère agréable, et parvint à être son secrétaire. Ce ne fut pas sans faire quelques sacrifices qu'il se maintint dans ce poste aussi lucratif qu'honorable. Le maréchal de Coigny, homme d'une humeur dure et bisarre, commença par lui défendre absolument de faire des vers, s'il voulait rester dans sa maison. Bernard, pour conserver les bonnes graces de son bienfaiteur, renonça au rôle de poëte, se consolant d'ailleurs par les agrémens que lui procuraient par-tout son âge et sa *gentillesse*, excepté chez le marechal qui le traita toujours sévèrement. Cependant à sa mort, il se reprocha le peu d'égards qu'il avait eu pour Bernard, et touché de sa patience et de son zèle, il le recommanda vivement à son fils, en le priant de réparer ses torts, devoir que celui-ci se fit un plaisir d'acquitter. C'est alors que Bernard reprenant ses goûts pour la poésie, rentra dans la carrière des plaisirs. Il était recherché dans toutes les sociétés choisies de la cour et de la ville : il en faisait les délices par cette finesse d'esprit et par cet épicurisme séduisant que respiraient ses vers et ses chansons. Il aimait les femmes avec excès, et quoiqu'inconstant et peu libéral, il en fut aimé. En 1771, sa mémoire en s'aliénant tout-à-coup, mit fin à son bonheur; il traîna depuis, dans la démence, une ombre de vie, pire que la mort : il finit ses jours dans cet état. L'opera de Castor, et quelques pièces fugitives charmantes, avaient commencé sa réputation littéraire; mais depuis long-tems on parlait dans toutes les sociétés d'un poëme de l'Art d'aimer qu'il ne lisait qu'à ses amis, et qu'on célébrait d'avance comme un chef-d'œuvre. Ce poëme parut sans son aveu quelque tems avant sa mort; la réputation prematurée dont il jouissait, le soumit à une épreuve délicate; il en résulta des jugemens qui ne répondirent point à l'idée avantageuse que l'on en avait eue jusqu'alors. L'Art d'aimer de Bernard est certainement supérieur à celui d'Ovide; mais il n'est pourtant qu'un poëme médiocre dont les beautés de détail ne sont pas capables de racheter les défauts. Le sujet n'y est nullement rempli; on y cherche en vain le caractère du sentiment dont il devait tracer les gradations et la marche; on n'y trouve que l'art de jouir. Il paraît que l'auteur s'y est peint tout naturellement, et il était beaucoup plus voluptueux que sensible. Ses vers pleins d'esprit, sont dénués de sentiment; il cherche toujours l'élégance et la précision, mais avec un effort que l'on sent par-tout. Ses tableaux

de volupté sont ce qu'il y a de mieux fait ; tel est l'episode charmant qui termine le premier chant, épisode où la decence n'est peut-être pas assez menagee ; mais où l'expression est si chaste, que même à cet egard nous le regardons comme un de ces exemples de difficulté vaincue qui doivent servir d'objet d'émulation à tous les poëtes. Au reste, le génie de Bernard porte dans cet ouvrage, l'empreinte du siècle où il a vécu, c'est-à-dire, d'un siècle d'agrémens, de frivolité et de luxe. Sa philosophie est celle d'Epicure et d'Anacreon. Il paraissait s'être proposé Ovide pour modèle, et l'on peut dire que jamais aucun poëte ne s'est approché plus que lui de sa maniere ; avec des graces plus brillantes et plus de fraîcheur, il a tous ses défauts : comme lui, il s'adresse toujours à l'imagination et à l'esprit, au lieu de parler au cœur. Si l'Art d'aimer du poëte latin était perdu, on le retrouverait à bien des égards dans le sien ; c'est ce qui lui a fait donner par ses contemporains le nom d'Ovide. L'opera de Castor et Pollux est de tous les autres ouvrages de Bernard, celui qui a le plus justement contribué à sa celebrité. Ce poëme est un vrai modèle d'une poésie ingenieuse et tendre, la plus propre à s'allier avec la musique, et à lui fournir les moyens de développer toutes ses richesses. Le plan en est finement conçu, l'interêt vif, les scènes sont bien distribuées, les airs bien amenés, les sentimens aussi varies que naturels. Le poëte a su y mettre en jeu, et toujours à propos les différens ressorts du théâtre pour lequel il travaillait, bien different en cela de ces poëtes lyriques qui ne craignent pas de faire heurler la musique dans des vers durs et rocailleux, et de surcharger la scene d'un spectacle parasite, qui prouve la faiblesse de leur genie. On a recueilli en 1776, en 1 vol. *in*-8°., les poésies de Bernard. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on y trouve des épîtres, dont la versification est douce, vive et légère, et les pensées fines et délicates. — Phrosine et Mélidor, dont le fonds ressemble à l'aventure de Héro et Léandre. — Les Surprises d'amour, ballet donné en 1757, qui n'a ni le mérite, ni l'intérêt de Castor. Il a été fait plusieurs éditions des œuvres de Bernard, et sur-tout de son poëme de l'Art d'aimer.

Bernard, (Jean-Baptiste) médecin, né à Nantes en 1702. On a de lui : *Problema physiologiæ, cum tabulis figurativis ipsius solutionem exhibens*, Douay, 1758, *in*-4°. — *Hydraulica corporis humani variis tab. figur. demonstrata*, 1759, *in*-4°. — Lettre à M. Needham,

pour servir d'éclaircissement de la dissertation, 1759, *in*-12. — Plusieurs dissertations et articles dans le journal Encyclopédique. Il a aussi travaillé à une Histoire de Lille.

BERNARD, (Jean-Baptiste) chanoine régulier de Ste.-Geneviève, prieur curé de Nanterre, né à Paris en 1710, mort le 23 avril 1772. Il se distingua dans l'eloquence et la poesie. On a de lui : Ode sur le prix de sagesse que le duc d'Orleans se proposait de fonder à Nanterre en 1741. — Oraison funebre de Mgr. le duc d'Orleans, 1752, *in*-4°. — La reconstruction de l'eglise Ste.-Geneviève, ode, 1755. — Panégyrique de St.-Louis, 1756, *in*-8°. — Oraison funèbre de Henri de Condé, 1764, *in*-8°. — Discours sur l'obligation de prier pour les rois, 1769, *in*-8°.

BERNARD, (P.) architecte à Paris, est auteur d'un projet d'une salle d'Opéra, 1791, *in*-8°.

BERNARD, médecin à Paris, a publié des lettres sur la chymie, la docimacie, la cristallographie, la minéralogie et la physique, 1778, 2 vol. *in*-12.

BERNARD, avocat, est auteur de l'Etat religieux, (avec M. Bonnefoy), *in*-12.

BERNARD, directeur-adjoint de l'Observatoire de Marseille; de l'acad. de la même ville et de celle de Lyon. On a de lui des Mémoires, pour servir à l'Histoire naturelle de la Provence, 1787, 3 vol. *in*-12. — Nouveaux principes d'hydraulique, appliqués à tous les objets d'utilité et particuliérement aux rivières, précédés d'un discours historique et critique sur les principaux ouvrages qui ont été publiés sur le même sujet, 1787, *in*-4°.

BERNARD, élève du frère Cosme. Nous avons de lui : Tableau méthodique analytique des différentes manières de faire l'operation de la taille pour l'extraction de la pierre ou calcul des reins, de la vessie et de l'urètre à l'usage des élèves en chirurgie, 1789, *in*-8°.

BERNARD, avocat, a donné : Le Tableau des spectacles français, ou Annales théâtrales de Maëstricht, 1781, gr. *in*-8°. — Une Ode sur la liberté, pièce présentée pour le prix de l'acad. franç. en 1782, Bruxelles et Paris, 1782, *in*-8°. — Préludes poétiques, Londres et Paris, 1786, *in*-18.

BERNARD. On a de cet auteur : Instructions d'un Père à ses filles, ouvrage posthume de Gregory, trad de l'anglais, Leyde et Paris, 1777, *in*-8°. Histoire d'un jeune grec, conte

conte moral, traduites de l'allemand, de Wieland, Leyde et Paris, 1778, 2 parties *in*-8°.

BERNARD, a publié : Précis historique de la revolution qui vient de s'opérer en Hollande, par un patriote hollandais, refugie en France, temoin oculaire, etc., 1788, gr. *in*-8°.

BERNARD DE VALABREGUE (Israël) interprète, né en Provence, est connu par les ouvr. suivans : Lettres orientales, 1754, *in*-12. — Lettre, ou Réflexions d'un mylord à son correspondant à Paris, au sujet d'un Mémoire, ou Requête au roi, pour les marchands de Paris, contre les Juifs, 1767, *in*-12.

BERNARD, (Jean-Baptiste) libraire à Paris, natif de Marseille, ci-devant professeur d'histoire, a donné : Un *Abrégé de l'Histoire de la Grèce, depuis son origine jusqu'à ce jour*, 2 vol. *in*-8°. avec trois Cartes, et plusieurs tableaux. Cet ouvrage contient la bibliographie grecque. La seconde édition est sous presse. Les écoles centrales ont adopté ce livre, qui a le double avantage de plaire aux gens du monde, par son style, et d'instruire les jeunes gens par sa méthode.

BERNARDI, (Joseph-Elzear-Dominique) de l'académ. de Marseille, etc. né à Monieux en Provence, a donné : Eloge de Cujas, 1775, *in*-12. — Discours sur la justice criminelle, couronné par l'acad. de Châlons sur Marne, 1780, *in*-8°. — Essai sur les revolutions du droit français, 1793, *in*-12. — Lettres sur la justice criminelle de la France, et sa conformite avec celle de l'inquisition, 1786. — La République de Cicéron, rétablie d'après ses autres ouvrages et traduite en français, Paris, an VI, 1798. — Institution aux droits français, civil et criminel, avec un Mémoire sur l'origine et les révolutions des jugemens par pairs et par jurés en France et en Angleterre, qui a remporté le prix à l'acad. des inscrip. en 1789, Paris, an VIII, (1800) chez Jansen, impr.-libr., rue des Maçons Sorbonne, n°. 406.

BERNIER, (François) natif d'Angers, mourut à Paris, en 1688. Il fut médecin du grand mogol, pendant 12 ans, revint en France en 1670, et alla en Angleterre, en 1685. Saint Evremont disait : « qu'il » n'avait point connu de plus » joli philosophe. Joli philosophe, ajoutait-il, ne se » dit guères; mais sa figure, » sa taille, sa conversation, » l'ont rendu digne de cette » épithète ». On a de lui : Ses voyages, en 2 vol. *in*-12, 1699, qui sont estimés parmi les relations des voyageurs. — Un Abregé de la Philosophie de Gassendi, son maître, en 7 vol. : ouvr. que le systeme de Descartes, alors à la mode, empêcha d'être aussi bien ac-

cueilli qu'il l'aurait mérité. — Traité du Libre et du Volontaire, Amsterdam, 1685, *in*-12. Il a eu aussi quelque part à l'Arrêt de Boileau, donné pour le maintien de la doctrine d'Aristote.

Bernier, (Jean) médecin à Blois sa patrie, et ensuite à Paris, eut le titre de médecin de Madame. Il mourut en 1668 dans un âge avancé. Nous avons de lui : Histoire de Blois, Paris, 1682, *in*-4°. — Essais de médecine, 1689, *in*-4°. — *Anti-Menagiana*, 1693, *in*-12. — Jugement sur les Œuvres de Rabelais, Paris, 1697, *in*-12.

Bernière. (de) On a de lui : L'Elève de la raison et de la foi, Le Mans, 1771, 2 vol. *in*-12.

Bernières, (de) membre des acad. d'Angers, Metz, Caen, Rouen, etc. est auteur d'un *Mémoire* sur un rouet à filer de deux mains à-la-fois inventé par lui, 1777, *in*-4°,

Bernigaud, (de Grange) a publié un *Apperçu* sur la situation des finances, au 1er. mai 1789, et premier décembre 1790, relevé des differentes erreurs et variations du comité des finances de l'assemblée nationale; examen des discussions qui ont eu lieu sur les dépenses de 1791, *in*-8°.

Bernis, (François - Joachim de Pierre, comte de) cardinal, ministre d'état, mem. de l'acad. franç. et de celle des belles lettres de Stockholm, naquit à Saint - Marcel de l'Ardêche, en 1715, et mourut à Rome, au mois de septembre 1794. Le comte de Bernis fut destiné à l'église dès son enfance, et il fut d'abord chanoine de Brioude. Après avoir passe quelques années au séminaire de Saint-Sulpice, avec aussi peu de fortune que la plupart des cadets de noblesse, qui tendaient et parvenaient à l'épiscopat, il entra dans le chapitre de Lyon, et aussi-tôt qu'il eut éte installé, il revint à Paris. On connait les productions de sa jeunesse, elles eurent le plus grand succès. On croyait alors que sa fortune serait rapide, sur-tout quand on considérait qu'aux talens agréables qu'il possédait, l'abbé de Bernis joignait la figure la plus aimable et une candeur inaltérable; on se trompa; le jeune poëte déplut au vieux cardinal de Fleury, qui s'était chargé de son avancement, et qui n'avait pas eu le talent de discerner en lui un homme d'un jugement sain et d'un caractère sûr. Il fit venir le jeune ecclésiastique, lui reprocha sa dissipation, et lui déclara qu'il n'avait rien à espérer, tant que lui, cardinal de Fleury vivrait. La seule réponse de l'abbé fut celle - ci. Hé-bien, monseigneur, j'attendrai; et il se retira, en

faisant au cardinal une profonde révérence. Il ne se montra en effet à la cour, qu'après la mort du cardinal. Des amis, moins prévenus que ce dernier, le produisirent, et lui procurèrent la connaissance de Mme. de Pompadour, alors la maîtresse en titre de Louis XV. L'intérêt qu'il inspira à la favorite fut vif, et s'il faut en croire quelques écrivains du tems, cet intérêt se changea bientôt en un penchant plus particulier. Quoi qu'il en soit, telle fut l'origine de la grande fortune de l'abbé de Bernis. Ceux qui aiment les anecdotes, sur-tout celles qui font connaître les hommes et les cours, ne seront pas fâchés de trouver ici ce que l'abbé de Bernis, parvenu au comble de la faveur, aimait à raconter lui-même de ces premiers instans de crédit. Il avait obtenu un petit logement au Louvre, par l'entremise de la marquise de Pompadour. Cette favorite venait de lui donner une toile de perse, pour meubler son nouvel appartement. L'abbé l'emportait sous son bras, par un escalier dérobé, quand il rencontra le roi qui montait. Louis XV, curieux des petites choses, voulut savoir d'où il venait, et ce qu'il portait. L'abbé, quoiqu'un peu embarrassé, le lui dit naivement. Tenez, lui dit Louis XV, en tirant de sa poche un rouleau de 50 Louis : elle vous a donné la tapisserie, voilà pour les cloux. Mme. de Pompadour m'a dit beaucoup de bien de vous ; j'aurai soin de vous. Quelque temps après, il eut l'ambassade de Venise, où il se fit aimer autant qu'estimer. Pendant son absence, la favorite, qui veillait sur ses intérêts, le fit nommer conseiller d'etat, et à son retour, il fut chargé de l'importante négociation qui avait pour but de former une alliance entre la France et l'Autriche, qu'une rivalité de plusieurs siècles semblait rendre irréconciliables. Quelque répugnance que l'abbé de Bernis eut pour cette alliance, cela ne l'empêcha pas de se conduire dans cette grande affaire, avec une franchise et des talens qui décélèrent en lui une ame aussi supérieure aux petites passions de l'amour-propre, qu'élevé dans ses vues politiques. Il eut la gloire de proposer et de faire admettre le seul plan qui pouvait convenir dans cette circonstance ; celui qui conciliait, du moins pour un moment, les intérêts compliqués des puissances de l'Europe. Les plus grandes faveurs furent la recompense de cette opération. L'abbé de Bernis fut nommé au ministère des affaires étrangères, et le roi demanda pour lui le chapeau de cardinal. Cependant, les suites funestes de cette alliance, en faisant retomber sur la France tout le poids d'une guerre ruineuse, entreprise

pour les seuls intérêts de la maison d'Autriche nuisirent singulièrement au crédit du comte de Bernis; la nation, qui ne savait pas les répugnances qu'il avait manifestées pour ce traité, et les raisons qu'il avait eues de concourir à cette négociation, le chargea de toute la responsabilité des événemens; ses ennemis, profitant de cette défaveur, préparèrent de loin sa disgrace, et lui-même, concourant à sa chute, par ses oppositions constantes aux vœux de la favorite, qui voulait la continuation de la guerre à tout prix, il fut enfin renvoyé et exilé dans son abbaye de St.-Médard. La favorite qui n'avait pu souffrir de se voir conduite par un homme qui était sa creature, reprocha durement au ministre disgracié qu'elle l'avait tiré de la boue. — Madame, lui répondit le cardinal, je n'ai point oublié vos bienfaits, mais vous me permettrez de vous observer qu'un comte de Lyon ne peut pas être tiré de la boue. — La disgrace du cardinal de Bernis, aux yeux des justes appréciateurs, lui fit plus d'honneur que sa fortune; elle prouve qu'il était honnête homme, et plus attaché aux intérêts de son pays qu'à la faveur. Envoyé ambassadeur à Rome, il y passa les quarante dernières années de sa vie avec un grand état, et une grande considération. Ses poésies consistent dans quelques pièces, moitié sérieuses, moitié badines, mêlées d'affectation, de négligences, et de quelques jolis vers. Quelquefois il prend le ton de Chaulieu, mais il ne le soutient pas long-tems. Son Epître aux Dieux pénates fut fort vantée, lorsqu'elle parut; mais elle est aussi incorrecte qu'inégale, et remplie de mauvais vers. La versification est un peu meilleure dans sa Description des quatre parties du jour, qu'il ne fallait pas appeler poëme. Ce sont quatre petits tableaux, qui n'ont entr'eux aucune liaison, et qui offrent des traits plus ou moins agréables pour le fond, mais plutôt enluminés que coloriés. Un autre petit Poëme, celui des Quatre Saisons, est encore une suite de lieux communs de poésie descriptive, qui ne sont pas sans quelque mérite d'expression, mais il y a dans les images plus d'abondance que de choix, et plus de luxe que de richesse. Il prodigue trop les fleurs, et ne les varie pas assez. C'est pour cela que Voltaire l'appelait *Babet la Bouquetière*. Il a paru un autre Poeme, ouvrage posthume du cardinal de Bernis, sur la Religion : il est en dix chants. L'execution est bien inférieure à celui de Racine le fils. Le style n'est pas sans noblesse, il y a quelques beaux vers, mais la poésie en est faible, monotone et né-

gligée : le raisonnement y est porté jusqu'à l'argumentation métaphysique, et en général il est peu fait pour produire de l'impression. Il y a eu deux éditions de ce Poëme. La première est de 1796, Parme, in-folio; et la seconde de la même année, Paris, *in*-8°. Les Poésies de l'abbé de Bernis ont été recueillies en 1776, Londres, 2 volumes *in*-8°. et 1779, 2 vol. *in*-18. On a encore de lui : *Correspondance avec M. Paris du Verney*, depuis 1752-1762, Paris, 1790, 2 vol. *in*-8°.

Beroald, ou *Beroalde*, (Mathieu) né à Paris, et mort en 1584, est connu par une Chronologie, qu'il donna en latin, 1575, *in*-fol. De catholique il se fit protestant, et gouverna une église calviniste à Genève. Il avait été précepteur de Théodore-Agrippa d'Aubigné.

Beroald de Verville, (François) fils du précédent, de protestant devenu catholique, et chanoine de St.-Gatien de Tours, naquit à Paris en 1558, et mourut vers l'an 1612. C'était un vrai original, il affectait d'etre instruit des secrets les plus cachés de la nature, il moralisait en répandant les obscénités à pleines mains. Il déposa ses folies dans ses Appréhensions spirituelles, poëmes et autres Œuvres philosophiques avec les Recherches de la Pierre philosophale, 1584, *in*-12. L'auteur y paraît aussi mauvais poète que mauvais philosophe. Il est plus connu par son *Moyen de parvenir*, dans lequel il s'efforce de tourner en ridicule tout le genre humain. C'est un recueil d'inutilités, de puérilités et d'ordures, mêlées de quelques contes agréables et de quelques traits naïfs. Un savant a bien voulu prendre la peine de donner une édition de cet ouvrage pitoyable en 1732, 2 volumes *in*-16; réimprimé en 1754, avec des tables alphabétiques et des notes marginales. Ce livre a été aussi imprimé avec ce titre : *le Salmigondis*, Liege, 1698, *in*-12; *le Coupecu de la mélancolie*, Parme, 1698, *in*-12 : c'est la même édition sous deux titres. Il y en a une autre *in*-24 de 439 pages, sans date, que le P. Niceron croit être d'Elzevir.

Berquin, gentilhomme artésien du seizième siècle, est une des trop nombreuses victimes de l'intolérance religieuse. Sommé inutilement d'abjurer des opinions qui semblaient le confondre avec les partisans de Luther, le parlement de Paris le condamna au feu. La sentence fut exécutée en place de Grève le 12 avril 1529. Il avait traduit ou plutôt défiguré, plusieurs ouvrages d'Erasme, en

les noyant dans des réflexions théologiques aussi fastidieuses qu'incohérentes.

Berquin, (Arnaud) natif de Bordeaux, mourut à Paris le 21 décembre 1791, âgé de quarante-deux ans. Ses *Idylles* et ses *Romances* le distinguent honorablement de cette foule de poètes qui infestent le Parnasse, et dont les ouvrages ne voient le jour que pour recevoir les anathêmes des gens de goût. La poésie en est douce, simple, facile, souvent gracieuse et toujours naturelle; l'expression fidelle du sentiment y tient lieu de ces images brillantes, de ces hardiesses de style, de ces tours vifs et énergiques qui caractérisent le langage poétique, et que la simplicité du genre n'admet pas. Berquin mérite encore la reconnaissance publique par le grand nombre d'ouvrages utiles à l'éducation des enfans qu'il a publiés: peu d'écrivains ont embrassé ce genre avec plus de succès. Tout s'y trouve réuni; aux élémens des connaissances humaines, il a su allier l'amusement et le langage de cette philosophie douce qui touche en même tems qu'elle éclaire. Voici la liste des productions de cet écrivain estimable: Idylles, 1774, *in*-8°; second recueil, 1775, *in*-8° (les deux recueils en un vol.). — Pygmalion, scène lyrique de J.-J. Rousseau mise en vers, 1774, gr. *in*-8°. — Idylles, auxquelles on a joint Pygmalion, Yverdon, 1776, *in*-8°. — Tableaux anglais choisis dans diverses galleries, traduits librement des meilleures feuilles périodiq., publies en Angleterre depuis le Spectateur, Londr. et Paris, 1775, *in*-8°. — Romances, 1776, *in*-8°, édition de Didot, 1788, *in*-12. — L'Ami des Enfans, Paris, 1782-83, 24 vol. *in*-12; nouv. édit., Paris, 1793, 8 vol. *in*-8°. — Lectures pour les enfans, ou choix de petits Contes et Drames egalement propres à les amuser et leur inspirer le goût de la vertu, 1784, 4 vol. *in*-12. — L'Ami de l'adolescence, suite de l'Ami des Enfans, Paris, 1784, 12 vol. *in*-12. — L'Ami des Enfans et des Adolescens, nouv. édit., 1792, 6 vol. *in*-12. — Introduction familière à la connaissance de la nature, traduction libre de l'anglois de miss Trimmer, 1787, 3 v. *in*-12. — Sandfort et Merton, 1786, 7 vol. *in*-12. — Le petit Grandisson, 1787, 5 vol. *in*-12. — Bibliothèque des villages, 1790, 3 vol. *in*-12. — Le Livre de famille, ou Journal des Enfans, 1791, *in*-12. Œuvres choisies, 1794, 4 vol. *in*-12. — Œuvres complettes, 1796, 28 vol. grand *in*-18. Il fut pendant quelque tems le rédacteur du *Moniteur*, et publia avec Ginguené et Grouvelle, la *Feuille villageoise*, 1792. — On trouve beaucoup de Poésies de lui dans l'*Almanach*

des Muses, 1774, et années suivantes.

Berroyer, (Claude) avocat au parlement de Paris, mort en 1735, a donné les ouvrages suivans: Les Arrêts de Bardet, Paris, 2 vol. *in*-fol. — La Coutume de Paris, de Duplessis, Paris, 1709, *in*-folio. — La bibliothèque des coutumes, avec Laurière, Paris, 1699, *in*-4°. Ce Recueil est curieux. On y trouve, entr'autres choses, un catalogue historique des coutumiers généraux, et une liste alphabetique des textes et commentaires des coutumes.

Berruyer, (Joseph-Isaac) né à Rouen en 1681, prit l'habit de Jésuite, et l'honora par ses talens. Après avoir professé long-tems les humanités, il se retira à la maison-professe de Paris, et y mourut en 1758.

« Nous ne l'envisagerons point comme théologien, dit l'auteur des *Trois Siècles;* mais en qualité d'homme de lettres, il nous est permis de le regarder comme le génie le le plus heureux, et comme un des meilleurs écrivains que nous ayons eu. L'élégance du style, la noblesse, l'agrement et la variété des images, la finesse et la solidité des réflexions toujours amenées par les faits, une marche naturelle et rapide dans la narration, une liaison et une netteté dans les évenemens, un coloris proportionné au sujet, feront toujours de l'*Histoire de l'ancien peuple de Dieu* un ouvrage interessant, instructif, propre à plaire, autant qu'à féconder l'imagination. On a reproché au P. Berruyer d'avoir affaibli la dignité des écritures par trop de délicatesse dans l'expression; de s'être trop attaché à des idées particulières sur la chronologie, en rejettant ou en éludant les systêmes adoptés avant lui; de s'être trop complu dans des descriptions que la gravité de la matière exigeait qu'on abrégeât; d'avoir répandu quelquefois un air profane, où il eût fallu plus de décence et de simplicité. Nous convenons de la justice de ce reproche, et c'est ce qui justifie ce que nous avons dit, que ses ouvrages eussent eté des chef-d'œuvres, s'ils n'avaient pas un titre, qui l'obligeait à plus de circonspection et de retenue. Malgre cela, quels traits de grandeur et d'elévation n'y trouve-t-on pas! Soit qu'il énonce les oracles du Très-Haut, soit qu'il fasse gronder le tonnerre sur la tête des rois coupables, soit qu'il entr'ouvre les abîmes sous les pieds des sujets rebelles; soit que, sous un jour plus touchant, il dévoile les richesses de la miséricorde divine, il développe les routes de la providence, il étale la magnificence de ses bienfaits: tous ces differens tableaux font éprouver au lecteur des mou-

vemens qui élèvent l'ame, un feu qui la pénètre, une sensibilité qui l'attendrit ; par-tout il voit une eloquence qui l'entraîne, des graces qui l'enchantent, une harmonie qui le séduit. Dans l'histoire des Macchabées, tout ce que la guerre a de plus terrible, la politique de plus profond, le courage de plus sublime ; tout ce que les desseins de Dieu sur son peuple peuvent offrir de sagesse, de majesté, de puissance, de bonté, est développé avec des traits qui caracterisent le génie créateur, dans un genre où le créateur lui-même se manifeste si energiquement. L'*Hist. du nouveau peuple de Dieu* a fourni matière à de justes condamnations. On est fâché de voir le même ecrivain, qui sait si bien nous peindre l'avénement du messie, la sublimite de sa doctrine, la saintete de sa morale, l'éclat de ses miracles, les circonstances de sa passion, les ignominies de sa mort, donner dans des écarts, dont une sagacité aussi profonde et aussi déliée que la sienne aurait dû le garantir. Trop d'enthousiasme pour les idées extraordinaires du P. Hardouin, son confrère et son maître ; trop de fécondité à trouver des raisons pour se séduire lui-même ; trop de fermeté, disons meme trop d'opiniâtreté dans les sentimens qu'il avait adoptés avec peu de précaution, ont répandu quelques nuages non sur sa foi, (car sa soumission en écarte toute idée désavantageuse) mais sur son discernement et sur sa prudence. Qu'on pardonne à l'homme l'incertitude de ses vues, la témérite de ses opinions, l'écrivain paraîtra toujours superieur ; et la France, en condamnant ses erreurs, est en droit de s'enorgueillir de ses talens.» L'*Histoire du peuple de Dieu*, tiree des seuls livres saints, parut en 1728 ; elle fut réimprimee en 1733 en 8 vol. *in*-4°, et en 10 vol. *in*-12.

BERRYAT, (Jean) médecin ordinaire du roi, intendant des eaux minérales de France, correspondant de l'académie des sciences, et membre de l'académie d'Auxerre, mort en 1754, a publie les deux premiers volumes de la collection académique, Dijon, 1754, *in*-4°. C'est une compilation avantageusement connue. — Des Observations physiques et médicinales sur les eaux minérales d'Epoigny aux environs d'Auxerre, 1752, *in*-12.

BERTAUD, (Jean) évêque de Séez, né à Caen en 1522, mourut en 1611. Ami de Ronsard, il se laissa d'abord éblouir par le faux brillant de ses Poésies ; mais il reconnut bientôt son erreur, pour s'attacher à la manière de Desportes, qui était aussi son ami,

et

et qui pouvait lui servir de modèle pour la douceur et le naturel de ses vers ; il le surpassa même par la pureté de son style et la sagesse de sa Muse. Les Poesies de Bertaud roulent presque toutes sur des sujets de piété, où la morale présentée avec des graces interessantes, est propre à se faire goûter des lecteurs de toutes les classes. On peut les lire encore aujourd'hui, parce qu'on y trouve une fraîcheur de coloris que le tems n'a point flétrie. Ses stances ont une tournure, une cadence qui plaît à l'oreille, en même tems que les pensées qu'elles contiennent, pénètrent le cœur et flattent l'esprit. Ses Œuvres poetiques furent imprimées en 1620. Il a laissé aussi une Traduction de quelques livres de St.-Ambroise ; des Sermons, et une Oraison funèbre de Henri IV.

Bertera, (Barthelémy-Antoine) interprête du roi, mort le 10 novembre 1782, a donne : Nouvelle Méthode, contenant en abrégé les principes de la langue italienne, 1746, *in*-12. — Nouvelle Méthode, contenant en abrégé les principes de la langue espagnole, 1764, *in*-12. — *Idem* de la langue française, 1773, nouvelle edition, 1782, *in*-12.

Berthault, (Pierre) prêtre de l'Oratoire, né à Sens, mourut en 1681, chanoine et archidiacre de Chartres. Il est auteur du *Florus Gallicus*, *in*-12. et du *Florus Francicus*, *in*-12. Son Traité *de Ara* est savant et recherché ; il parut à Nantes en 1636.

Berthelet, (Grégoire) né dans le Barrois, le 20 janvier 1683, est mort bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, le 31 mai 1754. Il est auteur d'un *Traité historique et moral de l'abstinence des viandes*, 1731, *in*-4°.

Berthelin, (Pierre-Charles) né à Paris, ci-devant professeur de langue latine, à l'Ecole militaire. On a de lui : Odes en latin et en grec. — Recueil d'Enigmes. — Dictionnaire des Rimes, par Richelet, augmenté. — Recueil de pensées ingénieuses. — Supplément du Dictionnaire de Trevoux. — Abrégé du même Dictionnaire, 3 vol. *in*-4°.

Berthelot, professeur de mathématiques à l'Ecole roy. militaire, a donné : Cours de mathématiques, à l'usage de l'Ecole roy. milit. 1762, *in*-8°. — Continuation, en 1773, *in*-8°. — La Mécanique appliquée aux arts, 1784, *in*-4°.

Berthelot, (Nicolas) avocat au parlement, docteur aggrégé de la faculte des Droits de Paris. On a de lui : Traite des Evictions et de la Garantie formelle, 1781, 2 vol. *in*-12.

— Réponse à quelques propositions hasardées par Garat, contre le droit romain, dans le *Mercure de France*, 1785, *in*-12. — Reflexions sur la loi XXIe. au *Digeste de quæstionibus*, relatives à la question dans l'Empire romain, à son origine en France, et à ses différens états, jusqu'à nos jours, 1785, *in*8°. etc.

Berthet, (Jean) né à Tarascon, en Provence, l'an 1622, mourut en 1692. Il se rendit celèbre par la connaissance des langues anciennes et modernes. Il entra dans la compagnie de Jésus, où il professa quelque tems les humanités. On a de lui : des Dissertations savantes, sur différens sujets. — Des Odes, des Sonnets italiens, français, espagnols; des Chansons provençales; des vers libres; des Epigrammes, des Madrigaux, et autres petites pièces en plus. langues.

Berthier, (Guillaume-Franç.) jésuite, né à Issoudun le 7 avril 1704, mourut à Bourges le 15 decembre 1782. Son caractère laborieux, intelligent et critique le fit charger par sa societé de la continuation de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, commencée par le P. Longueval. Il en donna les six derniers volumes qui conduisent cette histoire jusqu'en 1529. Il était chargé depuis 1745 de la rédaction du *journal de Trévoux*, qui fut généralement estimé pendant les 17 années qu'il le dirigea. Après la destruction des jesuites, il fut adjoint à l'éducation des enfans de France, sous le titre de gardé de la bibliothèque du roi, avec une pension de 4,000 francs. Obligé de sortir du royaume, il se retira à Offembourg en Allemagne, ou il s'occupa d'un *Commentaire sur les Pseaumes*, qui parut en 8 volumes *in*-12, en 1776. Il revint en France, et choisit pour sa retraite la ville de Bourges. Selon l'auteur des *Trois Siècles*, la continuation de l'*Hist. de l'Eglise gallicane* est un ouvrage d'une sagacité, d'une critique, d'une moderation, d'une netteté de style et d'une élégance peu commune. Tout y est déduit et discuté avec une noble aisance, qui, en faisant disparaître la gêne du travail, annonce les connaissances les plus étendues et la plume la mieux exercee.

Berthier, (Joseph-Etienne) ne à Aix en Provence en 1710, mourut à Paris le 15 novembre 1783. Après le cours de ses humanites, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il se livra à l'étude de la physique. Lorsque l'âge et les infirmités ne lui permirent plus l'enseignement, il se retira à Paris dans la maison de S^t.-Honoré, retraite destinée aux sujets qui avaient bien mérité de la congrégation

par des services longs et assidus. La physique et l'astronomie l'y occupèrent successivement. Parmi les ouvrages sortis de sa plume, on distingue une Dissertation, où il examine si l'air passe dans le sang des hommes, 1739, *in*-12. — La physique des corps animés, 1755, *in*-12. — La physique des comètes, 1760, *in*-12. Attaché à Descartes, il suivit constamment le systême de ce grand homme. Comme son zèle pour obliger le conduisait quelquefois à la cour, il n'y était connu que sous les rapports de son attachement à ce physicien. Louis XV ne l'appellait que l'*homme aux tourbillons*. Le P. Berthier n'etait pas moins recommandable par les qualités du cœur que par la science et les talens. L'esprit de parti, la différence des sentimens, n'influèrent jamais sur l'attachement inviolable qu'il conserva toute sa vie pour le vrai merite. Lors de la dissolution de la société des jésuites, il accourut chez le P. Berthier, son ami de tous les tems, lui prodigua toutes les consolations que sa situation déchirante pouvait exiger, et lui offrit tout ce qui pouvait adoucir son affliction. Généreux et libéral, il employait ses revenus à soulager les malheureux; il n'eparguait ni secours, ni démarches, ni sollicitations pour les tirer de la détresse. Correspondant de l'acad. royale des sciences, membre de la société royale de Londres, il dut ses titres à l'estime qu'il s'était acquise chez l'etranger, ainsi que dans sa patrie. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on lui doit des Lettres sur l'electricité. — Principes physiques, pour servir de suite aux principes mathématiques de Newton, 1770, 4 vol. *in*-12. — Histoire des premiers tems du Monde, prouvée par l'accord de la physique, avec la Genèse, 1778, *in*-12.

BERTHIER ou *BERTIER*, (Pierre-Antoine) prêtre, né à Paris en 1722, mort en 1784, a donné : *Projet d'une Pompe publique pour la ville de Paris*, 1769, *in*-8°; nouv. edit. 1771, *in*-8°.

BERTHOLET, docteur en medecine, de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, de celles de Turin, Harlem et Manchester, memb. de l'institut et du sénat-conservateur, a donné les ouvrages suivans: Observations sur l'air, 1776, *in*-12. — Il a eu part à la Méthode de nomenclature chymique, 1787, gr. *in*-8°. — Elémens de l'Art de la teinture, 1791, *in*-8°. — Instruction sur l'Art de la teinture et particulièrement pour la teinture en laine, trad. de l'allem. (de K. W. Porner) par C***, revue et corriges

par Desmarets et Bertholet, 1791, *in*-8°. — Description du blanchiment des toiles et des fils par l'acide muriatique oxigéné, et de quelques autres propriétés de cette liqueur, relatives aux arts, 1795, *in*-8°. — Plusieurs Memoires dans les *Annales de Chimie*, etc.

Bertholon, prêtre de la maison de St.-Lazare, professeur de physique expérimentale à Montpellier, memb. des acad. de Montpellier, Lyon, Marseille, Dijon, Nismes, Béziers, Toulouse, Bordeaux, Rouen, de celle de Lausanne, etc. né à Lyon, a publié les ouvrages suivans : Mémoire qui a remporté le prix de la société des sciences de Montpellier en 1780 sur cette question : *Déterminer par un moyen fixe et simple le moment, auquel le vin en fermentation aura acquis toute la force dont il est susceptible*, 1781, *in*-4°. — De l'électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie, (ouvrage couronné à Lyon) 1781, *in*-8°. — De l'électricité des végétaux, 1783, *in*-8°. — Nouvelles preuves de l'efficacité des paratonnerres, Montpell. et Paris, 1783, *in*-4°. — Des avantages que la physique et les arts, qui en dependent, peuvent retirer des globes aérostatiques, 1784, *in*-8°. — De l'eau la plus propre à la végétation, 1786, *in*-8°. — De l'électricité des météores, 1787, 2 vol. grand *in*-8°. — Mémoires sur la theorie des incendies, sur leurs causes, et les moyens de les prevenir et de les eteindre, 1787, *in*-4°. — Journal d'Hist. naturelle (avec Boyer) dès l'ann. 1787, tome VIIe, 1789. — On a aussi de lui plusieurs Mém. de physique et d'Hist. naturelle dans les Mémoires des acad., dans le *Journal de Paris*.

Berthonie, (Hyacinthe) dominicain, mort en 1774. On a de lui les ouvrages suiv.: Exposé de l'état, du régime, de la législation et des obligations des Frères-Prêcheurs, 1767, *in*-4° et *in*-12. — Œuvres pour la défense de la religion chretienne contre les incrédules et contre les juifs, 1777, 3 vol. *in*-12. — Des Sermons.

Berthoud, (Ferdinand) horloger-mécanicien, ayant l'inspection des horloges maritimes, membre du jury pour le nouveau systême horaire, et de l'institut national pour la mécanique, membre de la société royale de Londres. On a de lui les ouvrages suivans : L'Art de régler et de conduire les pendules et les montres, 1760, *in*-12. — Essai sur l'horlogerie, 1763, 2 vol. *in*-4° ; 2e édit. 1786, 2 vol. *in*-4°. — Traite des horloges marines, 1773, *in* 4°. — La mesure du tems, ou supplément au traité des hor-

loges marines, et Essai sur l'horlogerie, 1787, *in*-4°. — Rapport sur les questions relatives au nouveau système horaire fait par le jury nommé par le decret de la convention nationale du 4 fructidor an II, et assemblé au Louvre dans le bureau des consultations des arts et métiers, pour juger les pièces de concours, (avec Mathieu l'aîné, Lepaute, Janvier, Debelle, Charles, La Grange, l'Epine le jeune) 1796, *in*-4°.

Bertin, (Exupere-Joseph) médecin à Paris, associe-vétéran de l'acad. des sciences, naquit au Tremblay, près d'Autrain, diocèse de Rennes, le 21 septembre 1712, et mourut au mois de février 1781. Il s'adonna à la profession de son père, et fut reçu docteur en médecine à Rennes, en 1737, et à Paris, en 1741. Il était doué d'une memoire prodigieuse, d'une ardeur infatigable pour l'etude, et d'une constitution qui le rendait capable d'une application longue et profonde; quoiqu'il ne fut pas connu par de grands ouvrages, ses maîtres et ses confrères le regardaient comme destiné à se placer au rang des plus celèbres anatomistes; mais il était né avec une timidité extrême que tous les obstacles rebutaient; il imagina que pour être quelque chose, il fallait qu'il se trouvât seul, et il accepta la place de 1er. medecin du Hospodar de Valachie et de Moldavie. Ces princes nourris dans la servitude du serrail passent tout-à-coup au rang des souverains, mais sans cesser d'être esclaves : tyrans avides d'un peuple lâche et féroce, ils le dépouillent pour enrichir les sultans de Constantinople, dont il leur faut acheter la protection ou craindre la vengeance. Le premier spectacle qui frappa Bertin à son arrivée dans cette cour fut le supplice de son prédécesseur auquel on le força d'assister. L'impression que produisit sur lui cet acte de cruauté fut ineffaçable; heureusement pour lui, l'hospodar fut bientôt rappelé, il proposa à son medecin de le suivre à Constantinople, Bertin s'y refusa, et partit pour revenir en France. A son passage à Vienne, il fut présenté à l'impératrice par un de ses médecins, et cette princesse qui était alors en guerre avec la France, lui accorda une escorte pour l'accompagner jusqu'aux frontières. Bertin, la tête pleine du brigandage et de la férocite de la cour qu'il venait de quitter, s'imagina que ses gardes dont il ignorait la langue, en voulaient à sa vie; il s'echappa et alla chercher sa sureté dans un marais où il resta long-tems plongé dans l'eau jusqu'au col. Cependant ses gardes le retrouvèrent : on parvint à le rassurer, et il

arriva en France où cette même frayeur machinale ne l'abandonna presque plus. Il a composé un cours complet d'anatomie dont il a publié l'Ostéologie, 1753, 4 vol. *in*-12.

Bertin, (Théodore-Pierre) à Paris, est auteur des ouvrages suivans : Satyres d'Young ou l'Amour de la renommée, passion universelle, traduct. libre de l'anglais, Londres et Paris, 1787, gr. *in*-8°. — La Vie de François Bacon, chancelier d'Angleterre, suivie des Maximes de cet illustre auteur, trad. de l'anglais, (de Mallet) Londres et Paris, 1788, *in*-12. — Des différentes formes de gouvernement, et de leurs avantages ou desavantages respectifs ; de la constitution anglaise et de la liberté civile, par W. Paley, ouvrage traduit de l'anglais, sur la 4e édit., 1789, *in*-8°. Réflexions sur l'établissement des jurés et sur l'administ. de la justice civile et crim. par W Paley, ouv. trad. de l'anglais, sur la 4e. édit. 1789, *in*-8°. nouv. édit. 1791, *in*-8°. — Systême universel et complet de Sténographie, inventé par Sm. Taylor, et adapté à la langue française, 1792, *in*-8°., 3e, edit. revue et corrigée par l'auteur, et suivie d'un index d'*adversaria*, ou d'un répertoire littéraire plus avantageux que celui de Locke, avec lequel il est comparé, 1796, gr. *in*-8°.

Bertin, (Antoine) poëte, capitaine de cavalerie, et chevalier de St.-Louis, naquit à l'île de Bourbon, le 10 octobre 1752, et mourut à St.-Domingue à la fin de juin 1790. Il passa en France en 1761, et fit ses etudes au collége du-Plessis en 1768 ; étant en troisième, il remporta le prix d'honneur, il n'avait que seize ans. Il publia en 1773 un petit volume de poesies, dont le succès ne fut pas heureux, et n'annonçait pas celui que ses élégies eurent en 1782. Ce dernier recueil est resté, l'autre n'a laissé aucune trace. En 1789, Bertin passa à St.-Domingue dans l'espoir d'obtenir la main d'une jeune créole qu'il avait vue à Paris, et qui l'avait devancé en Amérique. Le mariage fut arrêté, mais il fallait attendre la publication des bans en France. Ce ne fut qu'à la fin de mai que ses papiers arrivèrent. La surveille du jour où le mariage devait être célébré, Bertin eut des mouvemens de fièvre : le jour marqué étant arrivé, le malade demanda que la céremonie se fit dans sa chambre ; mais à peine eut-il prononcé le *oui*, d'une voix très-faible, qu'il s'évanouit. Depuis cet instant, ses idées ne revinrent plus, et il mourut dix-sept jours après. Bertin, doué d'une imagination brillante, dut ses succès en poésie à des peintures vives, à des descriptions riches et variées, à un style quelquefois

privé de la mollesse aimable qui convient le mieux au genre qu'il avait embrassé; mais petillant de poesie et d'images. Il paraissait ambitionner d'être le Properce de la France; il imita souvent celui de Rome, peut-être avec quelques-unes de ses beautés, eut-il plusieurs de ses défauts. Il était l'ami et l'émule de Parny; la même île les avait vus naître, les mêmes goûts les rassemblaient, leurs œuvres se trouvèrent souvent réunies sur les mêmes tablettes, et jamais la petite jalousie d'auteur ne parut leur faire appercevoir qu'ils couraient la même carriere. On a de Bertin un recueil de poésies, en 2 vol. *in*-18.

Bertin, docteur en médecine, a donné : Des moyens de conserver la santé des blancs et des négres aux Antilles, aux climats chauds et humides de l'Amérique, St.-Domingue et Paris, 1786, *in*-8°.

Berton de Chambelle, est auteur des Sages du jour, poëme, 1786, *in*-8°.

Bertoux, (Guillaume) ex-jésuite, chanoine de Senlis, né le 14 novembre 1723, a publié : Histoire poétique, tirée des poëtes français, 1767, *in*-12.— Anecdotes françaises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV, 1767, *in*-12.— Anecdotes espagnoles et portugaises depuis l'origine de ces deux nations jusqu'à nos jours, 1773, 2 vol. *in*-8°.

Bertram, (Corneille-Bonaventure) ministre et professeur d'hébreu à Genève et à Lausanne, naquit à Thouars en Poitou, l'an 1531, et mourut à Lausanne en 1594. Nous avons de lui : *Respublica hæbreorum*, à Genève, 1580, puis à Leyde, 1641, *in*-12, avec des Commentaires de Constantin l'empereur, et dans les *Critici Sacri* de Londres, tome 8. — Une Révision de la Bible française, de Genève, faite sur le texte hébreu, Genève, 1588. — Une nouvelle édition du Trésor de la langue sainte, de Pagnin, etc.

Bertrand, (Pierre) né en Vivarez, professeur de jurisprudence à Avignon, à Montpellier, à Orléans et à Paris, ensuite évêque de Nevers, puis d'Autun, enfin cardinal en 1331; plaida si bien pour le clergé, contre Pierre de Cugnières, que le roi Philippe de Valois prononça en sa faveur en 1329. Il etait question d'établir jusqu'où devait s'étendre l'autorité du roi sur les choses spirituelles, et celle du clergé sur les choses temporelles. Son ouvrage est imprimé à Paris en 1495, *in*-4°., et dans les *Libertés de l'église gallicane*, Lyon, 1770, 5 vol. *in*-4°. Il mourut à Avignon le 24 juin

1349. On trouve dans la bibliothèque des pères un traité de ce cardinal : *De origine et usu jurisdictionum* ; il a été imprimé séparément à Venise en 1584, *in*-fol. Il fonda à Paris le collége d'Autun.

Bertrand, (Jean-Baptiste) médecin de l'académie de Marseille, était né à Martigues, le 12 juillet, 1670, et est mort le 10 septembre 1752. Il a donné la Relation historique de la peste de Marseille, 1721, *in*-12. — Dissertations sur l'air maritime, 1724, *in*-4°. — Et des Lettres à Deidier, sur le mouvement des muscles, 1732, *in*-12.

Bertrand, (Jean) sieur de Catourze, premier président au parlement de Toulouse, s'est fait un nom par son livre *Bünomicon sive de vitis jurisperitorum*, que son fils François Bertrand donna au public en 1618, *in*-4°. avec la vie du président son père. Il mourut le 1er. novembre 1594. — Il ne faut pas le confondre avec Nicolas Bertrand, de la même famille, avocat au parlement de Toulouse ; mort en 1527, qui a donné au public : *De Tolosanorum gestis ab urbe condita*, Toulouse, 1515, *in*-fol. et ensuite en français sous le titre de Gestes des Toulousains, Toulouse, 1517, *in*-4°.

Bertrand, (François Séraphique) avocat au parlement de Bretagne, né à Nantes, le 30 octobre 1702, mort le 15 juillet 1752, est auteur de *Ruris deliciæ*, 1756, *in*-12. — Poesies diverses, 1749, *in*-12.

Bertrand, (Bernard Nicolas) né à Paris en 1715, mort dans la même ville le 29 septembre 1780, est auteur du Journal de medecine, 1754 2 vol. *in*-12. — D'une réponse à M. Dibon, 1754, *in*-12. — Des élémens de physiologie, 1756, *in*-12, et d'une Notice hist. des hommes les plus célèbres de la faculté de médecine de Paris, depuis 1110-1750, 1778, *in*-4°.

Berulle, (Pierre) cardinal et fondateur de la congrégation de l'Oratoire, naquit en 1575, au château de Serilli, près de Troyes en Champagne, et mourut en 1629. Il se distingua dans la fameuse conférence de Fontainebleau, où du Perron combattit du Plessis-Mornay. Quelque tems après, il fonda la congrégation de l'Oratoire de France dont il fut le premier général. Ce nouvel institut, établi sur la piété, la liberté et le désintéressement, fut approuvé par une bulle du pape Paul V, en 1613. Urbain VIII récompensa le merite de Berulle d'un chapeau de cardinal. Henri IV et Louis XIII avaient voulu, inutilement, lui

lui faire accepter des évêchés considérables. On a une edit. de ses œuvres de controverse et de spiritualité, publiée en 1644, *in*-fol.; réimprimée en 1657, par les PP. Bourgoing et Gibieuf. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement ce pieux cardinal, pourront consulter sa vie par Habert de Cerisy, Paris, 1646, *in*-4°.; et par l'abbé Goujet, Paris, 1764, *in*-12.

Beschefer, (Louis François Xavier) chanoine de la cathedrale de Chalons-sur-Marne, sa patrie, naquit en 1708. On a de lui: Mémoire en forme de lettre sur le jeu d'arquebuse, 1754, *in*-4°. — Lettre d'un chevalier d'arquebuse, *in*-4°. — Histoire du miracle de Ste.-Gertrude de Gripswalde en Pomeranie, traduit du poëme latin de L. Cornelius, 1770. — Epitaphe latine et française de Toussaint le Maître, abbe de Toussaints de Châlons.

Besdel, (P. F.) a donné: un *Abrégé des Causes célèbres, et intéressantes*, avec les jugemens qu'iles ont décidées, 5e. édit. 1787, 3 vol. *in*-12.

Besiare, est auteur des *Lettres critiques sur le luxe et les mœurs de ce siècle*, 1770, *in*-12.

Besiers, chanoine du St.-Sépulcre, à Caen, membre de l'acad. de la même ville, et de celle de Cherbourg, né à St.-Mâlo, mourut à Caen, en 1782. On a de lui: Chronologie historique des baillis et des gouverneurs de Caen, 1769, *in*-12. — Histoire sommaire de la ville de Bayeux, Caen, 1773, *in*-12. — Mémoires historiques, sur l'origine et le fondateur de la cathédrale du St.-Sépulcre, à Caen, avec le catalogue de ses doyens.

Besly, (Jean) avocat du roi, à Fontenay-le-Comte, en Poitou, naquit à Coulonges-les-Royaux, mourut en 1644, à 72 ans. On a de lui: Histoire du Poitou, Paris, 1647, *in*-folio. — Les Evêques de Poitiers, 1647, *in*-4°. C'était un écrivain incorrect, mais exact.

Besnier, ci-devant directeur des fermes au Port-Louis, a donné: *Le Méxique conquis*, poëme.

Besogne, (Jérôme) docteur de Sorbonne, naquit à Paris en 1686, et mourut en 1763. Il se distingua par ses vertus et par son savoir. On a de lui les ouvrages suivans: Hist. de Port-Royal, 1752, 6 vol. *in*-12. — Vies des 4 évêques engagés dans la cause de Port-Royal, 1756, 2 vol. *in*-12. — Principes de la perfection chrétienne, 1748, *in*-12. — Principes de la jus-

tice chrétienne, ou Vie des justes, 1762, *in*-12. — Concorde des livres de la Sagesse, 1737, *in*-12. — Plusieurs ouvrages sur les affaires du tems, dans lesquelles il était entré avec feu.

Besombes, (St.-Geniez de) conseiller à la cour des aides de Montauban, et membre de l'acad. de cette ville, mourut à Cahors le 20 août 1783, dans la 65e. année de son âge. Il a donné : *Transitus animæ revertentis ad jugum sanctum Christi Jesu*, Montauban, 1787, *in*-12. — Une traduction de l'Iliade et de l'Odyssée d'Homère, précédée d'un Discours qui a été imprimé, mais qui n'a pas paru.

Besplas, (Joseph-Marie-Anne Gros de) docteur de Sorbonne, aumônier de Monsieur, naquit à Castelnaudari l'an 1734, mourut à Paris en 1783. Il se fit remarquer de bonne heure par cette vivacité d'esprit, qui souvent ne produit qu'une frivole amabilité, mais qu'il sut nourrir et féconder par l'étude. Il montra des talens, qui furent employés avec succès, et qui n'eurent leur récompense qu'après de longs et pénibles travaux. Il remplit long-tems, et avec autant d'humanité que de courage, une des fonctions les plus délicates et les plus pénibles de son ministère, celle de suivre dans leurs derniers momens ceux que la justice immole à la sureté publique, pour les rappeler au repentir de leurs fautes. Livré ensuite à l'éloquence de la chaire, il parvint à s'élever au premier rang des orateurs qui suivaient la même carrière. Dans son *Sermon sur la Cène*, prononcé devant le roi, un sublime morceau sur l'*état affreux des prisonniers*; fit une impression si profonde, que le monarque fit ouvrir les prisons, y promena un œil paternel, et ne voulut plus qu'on interdît l'air à ceux qui n'avaient pas encore mérité peut-être de perdre la vie. Les prisons, sans être moins sûres, devinrent plus commodes, et on établit *la Force*. C'est en mémoire de cette heureuse révolution que son portrait fut gravé. Pour se délasser de ses travaux apostoliques, l'abbé de Besplas fit un *Traité des causes du bonheur public*, en 2 volumes *in*-12; ouvrage plein de bonnes vues politiques et morales, mais écrit avec trop d'emphase. Un de ses vœux était, que les jeunes gens portassent pendant trois mois le deuil de leur instituteur. C'était attacher à l'éducation le prix qu'elle mérite. L'abbé de Besplas possédait les dons du cœur les plus précieux : bienfaisant par goût autant que par principes, il n'épargnait pour être utile ni ses démarches ni son tems. Il semblait

qu'il regardât comme des bienfaits les occasions qu'on lui offrait de répandre les siens. L'esprit qu'il portait dans le monde, était un mêlange de vivacité et de douceur ; il savait y plaire sans scandale, et être décent sans pédanterie : c'était cette sérénité, cette gaieté douce, compagne ordinaire d'un cœur honnête et content de lui même. Outre l'ouvrage que nous avons cité, il a laissé un *Essai sur l'éloquence de la chaire*, production de sa jeunesse, mais dont la seconde édition, publiée dans un âge plus mûr, a été retouchée avec soin.

Besset, (Henri de) sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des beaux arts, et contrôleur des bâtimens, lorsque Colbert en fut nommé en 1683, surintendant, secrétaire de l'academie des inscriptions et médailles, mourut en 1693. On a de lui une *Relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg*, en 1644 et 1645, *in*-12, écrite avec une simplicité elégante : c'est un modèle en ce genre.

Bessin, (Dom Guillaume) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Glos-la-Ferrière au diocèse d'Evreux, et mourut à Rouen en 1726. On a de lui une edition des *Conciles de Normandie*, 1717, *in*-fol. Il a eu part à la nouvelle édition des *OEuvres de S. Grégoire-le-Grand*, donnée par les PP. de Ste.-Marthe.

Besson, (Jacques) ingénieur et mathématicien, né en Dauphiné, a inventé plusieurs machines, que Paschalis a publiées après sa mort sous le titre de : *Theatrum Machinarum*, Lyon, 1582, fig. *in*-folio. — Besson avait publié lui-même : *De Ratione extrahendi olea et aquas è medicamentis simplicibus*, Tiguri, 1559, *in*-8°. — Le Cosmolabe, Paris, 1567, *in*-4°. — Usage du compas d'Euclide, Paris, 1571, *in*-4°.

Besson, (de) est auteur d'une *Lettre d'un docteur de Paris, à un de ses confrères*, ou *Réflexions d'un Patriote impartial sur quelques affaires du tems*, 1790, *in*-8°.

Besuchet, (Elisabeth) née à Paris vers l'an 1704, morte le 7 juillet 1784, a publié des Stances sur le *Miserere*, 1765, *in*-4°. — Plusieurs Pièces fugitives.

Bettancourt (de) a laissé un *Mémoire sur la force expansive de la vapeur de l'eau*, lu à l'académie des sciences, 1790, *in*-4°.

Bettange (de) a donné un *Traité des Monnaies*, Lyon, 1764, 2 vol. *in*-12.

Beuf, (Jean le) né à

Auxerre en 1687, associé à l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, mourut en 1760. On a de lui les ouvrages suivans : Recueil de divers écrits servant à l'éclaircissement de l'Hist. de France, 2 vol. *in*-12. — Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France, 3 vol. *in*-12. — Traite historique et pratique sur le chant ecclésiastique, 1741, *in* - 8°. — Mem. sur l'Hist. d'Auxerre, 1743, 2 vol. *in*-4°. — Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, 15 vol. *in*-12. — Plusieurs Dissertations répandues dans les Journaux et dans les Memoires de l'académie des inscript. et belles-lettres.

Beurier, né dans le diocèse de Vannes. On a de lui les ouvrages suivans : Conférences ou Discours contre les ennemis de notre sainte religion, 1779, 4 vol. *in*-8°. — Sermons ou Discours pour les dimanches et fêtes, 1784, 2 vol. *in*-8°.

Beurrey a publié la Question de l'usure éclaircie, 1786, tome I, II, *in*-12 ; 1787, tome III et IV.

Beurrier, (Louis) né à Chartres, se fit célestin en 1613, et mourut le 8 avril en 1645. Son meilleur ouvrage est une Histoire du monastère des Célestins de Paris, 1634, *in*-4°. — Il publia la même année le sommaire des Vies des fondateurs de l'ordre, et 2 livres de piété en 1630 et 1632. — Traité des Sacremens. — Analogies de l'incarnation du fils de Dieu.

Beuvelet, (Matthieu) prêtre du séminaire de St.-Nicolas-du-Chardonnet, est connu par des Meditations *in*-4° sur les principales verités chrétiennes et ecclésiastiques, pour les dimanches, fêtes et autres jours de l'année. — Par un Manuel pour les ecclésiastiques. Il laissa un autre ouvrage, donné au public après sa mort ; c'est le Symbole des Apôtres, expliqué et divisé en prônes, Paris, 1668, George Josse, *in*-8°. Il est écrit d'un style simple, familier, mais bas et incorrect.

Bévy, (Charles-J.) historiographe du Hainault, et membre de la société des antiquaires et de l'académie de Bruxelles, est auteur d'une Histoire des inaugurations des rois et souverains depuis leur origine jusqu'à présent, suivie d'un précis de l'état des arts et sciences de chaque règne, depuis Pepin jusqu'à Louis XVI, 1776, *in*-8°. — D'une Histoire de la noblesse héréditaire et successive entre les Gaulois, les Français et autres nations européennes, etc. Liége, 1791, *in*-4°.

Bexon, (Scipion) naquit à Remiremont au mois de mars 1748, et mourut à Paris le 15 février 1784. Il fit ses études au collége de Toul, et se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique. Ses deux premiers ouvrages, qui parurent en 1773, sont le *Système de la fertilisation*, *in*-8°, et le *Catéchisme d'agriculture*, *in*-8°. Ces deux productions, quoique composées dans un genre bien différent, annoncèrent dans leur auteur une grande étendue de connaissances toutes dirigées vers des objets utiles. Le *Catéchisme d'agriculture* sur-tout est une sorte de Manuel de morale, et de connaissances pratiques nécessaires aux habitans de la campagne; le style est conforme à ce but, il respire le naturel et la simplicité de ceux à qui il s'adresse. L'*Histoire de Lorraine*, dont le premier volume parut en 1777, *in*-8°, renferme beaucoup de choses estimables : elle annonce un travail immense. L'abbé Bexon ne méritait pas la critique amère qui en fut faite dans le tems. Les écrivains qui, sans prétention, s'attachent à rassembler des matériaux pour l'histoire de leur pays, ont des droits à une indulgence qu'on ne doit pas accorder aux autres auteurs. La liaison de l'histoire de la maison de Lorraine, avec celle de la maison d'Autriche, attira sur lui la bienveillance de la cour; il obtint un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris, et dans la même année, la place de grand-chantre s'étant trouvée vacante, il y fut élevé. C'est à cette époque que Buffon l'associa à ses travaux. Les différens morceaux qu'il a fournis aux derniers volumes de l'*Histoire naturelle*, sont un témoignage que le public eut plus à regretter à sa mort ce qu'il promettait que ce qu'il avait donné. Bexon réunissait tout ce qui fait l'honnête homme à ce qui constitue l'homme aimable. La douceur était son caractère; sa conversation était animée et instructive. Il aimait la poésie : le Tasse et l'Arioste, dont la langue lui était familière, étaient ses lectures chéries. Il mourut d'une maladie qualifiée de catharre suffoquant qui l'emporta en peu d'heures. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on doit à l'abbé Bexon une Oraison funèbre d'Anne-Charlotte de Lorraine, abb. de Remiremont, Nancy, 1773, *in*-8°. — Son Histoire de Lorraine n'a pas eu de suite.

Beyerlé, (J.-P.-L. de) avocat au ci-d. parlement de Nancy, a publié les ouvrages suivans : Lettre de Graumann sur la proportion entre l'or et l'argent; sur les monnaies de France, trad. de l'allem. sur l'édit. de 1762, à MM. les

commissaires nommés par sa majesté, pour la vérification des anciens louis, avril 1788, grand *in*-8°. — Essai préliminaire ou Observations sur les monnaies, pour servir de supplément à la première partie de l'Encyclopédie méthod. 1789, *in*-4°.

Beys, (Charles de) poëte français. Scarron, son ami, le comparait sans façon à Malherbe. Il y a aussi loin de l'un à l'autre, que du *Virgile travesti* à l'*Enéide*. On a de lui plusieurs *Pièces de théâtre*, dont aucune n'est restée sur la scène. Il mourut en 1656. Ses *OEuvres poëtiques* parurent en 1651, *in*-4°.

Bèze, (Théodore de) naquit à Vezelai en Bourgogne l'an 1519, et mourut à Genève en 1605, âgé de 86 ans. Une figure aimable, de l'esprit, et quelques talens pour la poésie, le firent rechercher dans sa jeunesse par tout ce qu'il y avait d'hommes agréables et instruits. Il avait renoncé à la religion catholique pour suivre la doctrine de Calvin; cette désertion le mit souvent aux prises avec les catholiques qu'il avait abandonnés, et le rendit l'objet de plusieurs accusations. Zélé partisan de sa secte, il en fut le défenseur dans plusieurs occasions importantes. En 1561, il se trouva à la tête de 13 ministres de la réforme au colloque de Poissi; ce fut lui qui porta la parole dans cette assemblée, où Charles IX, la reine-mère et les princes du sang se trouvaient. La guerre civile n'ayant pas été éteinte par ce colloque, il se retira à Genève, et fut le chef de cette église après la mort de Calvin, dont il s'était montré le disciple le plus fidèle. Il y épousa, dans sa vieillesse, une jeune fille qui lui survécut, à laquelle il ne laissa que son nom et sa célébrité pour fortune : c'était sa seconde épouse. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, en vers français et en vers latins. Il a achevé la *Traduction des Pseaumes*, que Marot avait entreprise; mais le continuateur est moins heureux dans le tour et dans l'expression. Parmi ses *Poésies latines*, publiées sous le titre de *Juvenilia Bezæ*, 1548, *in*-4°, dont Barbou a donné une nouvelle édition, *in*-12, 1757; on distingue sa *Traduct. du Cantique des Cantiques*, assez tendre, mais trop chargée de diminutifs et d'épithètes. Ses *Sylves*, ses *Elégies*, ses *Epitaphes*, ses *Portraits*, etc. valent beaucoup mieux. On trouve dans la plupart de l'élégance, de la facilité, et ce *molle atque facetum* des anciens, que nos langues modernes ne peuvent rendre. Dès qu'il eut embrassé la réforme, il supprima tous les endroits licentieux qui auraient pu corrompre la jeu-

nesse, et il publia ses Poésies sous le titre de *Poëmata varia*, dont la meilleure édition est de Henri Etienne, 1597, *in*-4°. Ce trait peut faire penser que ses mœurs ne furent pas toujours dépravées, comme des historiens l'ont avancé. Ses principaux ouvrages en prose, sont : Traduction latine du nouveau Testament, avec des Notes. — Traité du droit que les magistrats ont de punir les hérétiques, trad. en français par Colladon, Geneve, 1560, *in*-8°. Ce livre, fait au sujet du supplice de Servet, est plus rare en français qu'en latin. — *Confessio christianæ fidei*, 1560, *in*-8°. — La Mappemonde papistique, 1567, *in*-4°. — Histoire des Eglises reformées, 1580, 3 vol. *in*-8°. — Le Reveille-matin des français, 1574, *in*-8°. On a de lui, en vers français, très-inférieurs à ses poésies latines. La Com. du pape malade. — La Trag. du Sacrificed'Abraham.—Caton le censeur, etc. Bolsée a donné sa Vie, Paris, 1582, *in*-8°.

Bezout, (Etienne) de l'académie des sciences, examinateur des gardes de la marine, et des eleves du corps d'artillerie, naquit à Nemours, le 31 mars 1730, et mourut à Paris, le 27 septembre 1783. Le hasard lui offrit, dans le cours de ses études, quelques livres de geométrie élémentaire, qui lui en inspirerent le goût, et les éloges de Fontenelle, dont il faisait sa lecture habituelle, lui apprirent qu'une carrière paisible et honorée est presque toujours le prix du talent, et même de l'amour des sciences. Son père vit avec peine des dispositions qui contrariaient ses vues; mais il fallut céder à un penchant devenu bientôt irresistible. Bezout prouva que son ardeur pour les mathématiques ne l'avait pas trompé sur la veritable destination à laquelle la nature l'avait appelé, et dès 1758, ses travaux lui mériterent une place à l'académie. En 1763, le duc de Choiseul crut devoir exiger de ceux qui se destinaient à la marine, des connaissances mathématiques plus etendues, et les assujettit à un examen. Bezout fut chargé à-la-fois des fonctions d'examinateur, et de la composition d'un Cours de mathematiques pour les gardes de la marine. Quelques années après, à la mort de Camus, il fut nommé à la même place auprès des élèves de l'artillerie. Les examens des élèves de ces deux écoles, et les voyages auxquels ces examens l'obligeaient etaient pour lui une distraction penible, dont son zéle pour le bien public pouvait seul le consoler. Un seul trait fera juger avec quel scrupule il remplissait ses devoirs. Pendant un examen à Toulon, il apprend que deux élèves ne pourront se presenter, parce

qu'ils sont attaqués de la petite vérole; il n'avait pas eu cette maladie, il la craignait. Cependant il sait que, s'il ne voit pas ces élèves, il retardera d'un an leur avancement. Dès ce moment ses répugnances se taisent; il se fait conduire au lit des malades, les examine, et se trouve heureux de ce qu'ils ont été dignes du sacrifice qu'il a fait pour eux. Un pareil acte, d'une justice rigoureuse, exercée même au péril de ses jours, est un de ces traits qui répondent d'une vie entière. Bezout s'était marié très-jeune, et son choix avait été celui de son cœur. Cette union fut heureuse; il fut bon père, et il était chéri de ses enfans. Il jouissait de la juste réputation que ses ouvrages lui avaient méritée, lorsque le travail, la fatigue de ses places, et quelques chagrins personnels lui causèrent une maladie, à laquelle il succomba. On a de lui : Cours de mathématiques, à l'usage des gardes du pavillon et de la marine, composé d'une Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Navigation et Méchanique, 6 vol. *in*-8°., parce que la Méchanique en a deux. — Il a fait un autre Cours de Mathématiques, à l'usage de l'artillerie, 4 vol. *in*-8°. — Théorie des Equations algébriques, 1779, *in*-4°. Richard, Caille et Ravier, libraires, viennent de donner une édition complette des différens Cours de Bezout. Cette édition, qui est très-bien exécutée, est composée de 10 vol. *in*-8°., grand papier.

Biard, (Pierre) jésuite, né à Grenoble, mort en 1722, a donné : Relation de la nouvelle France, et du Voyage qu'y ont fait les jésuites, Lyon, 1616, *in*-12.

Bichat, (Xavier) chirurgien, élève de Desault, a publié le 4e. et dernier vol. du journal de Chirurgie de Desault, 1796, *in*-8°, et une Notice hist. sur la vie de Desault, dans ce journal et dans le Magazin encyclopédique, n°. 17.

Bichet, chirurgien, a donné : Observations sur l'art des accouchemens.

Bicquilly, (Charles-François de) ancien garde-du-corps, est auteur du Calcul des probabilités, 1783, *in*-8°.

Bidault, (Charles-François-Jean) avocat au ci-d. parlement de Paris. On a de lui : La Henriade, avec une réponse à chacune des objections du Commentaire de la Beaumelle, la Préface de Frédéric-le-Grand, l'Essai sur l'Epopée, etc. Berlin et Paris, 1780, *in*-8°. On lui attribue aussi une parodie, sous le titre de l'Amant déguisé, 1754.

Bien-Aimé, d'Evreux, a

publié

publié un Memoire sur les abeilles, nouvelle méthode de construire les ruches en paille, la façon de gouverner les abeilles, 1780, *in*-8°.

Biennourri, de Bordeaux, a donné : Le Théâtre à la mode, com. en 3 actes, en vers, 1767, *in*-8°.

Bienville, (P.... T.... de) médecin, est connu par les ouvrages suivans : La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, Amsterdam, 1771, *in*-8°. nouv. édit. 1788, gr. *in*-12. — Le Pour et le Contre de l'inoculation, Roterdam, 1771, *in*-8°. — Traité des erreurs populaires sur la santé, 1776, *in*-8°.

Biet, (Réné) chanoine régulier de la Congrégation de France, abbé de St.-Léger de Soissons, mort le 29 octobre 1767, a donné une Dissertation sur l'établissement des Francs dans les Gaules, *in*-12. — L'éloge du maréchal d'Estrées, *in*-8°.

Bievre, (le marquis de) né en 1747, mourut à Spa, en 1789. Il servit d'abord dans le corps des mousquetaires. Il jouissait d'une fortune d'environ trente mille livres de revenu. Son physique était très-agréable, une taille moyenne, mais bien prise, sa physionomie gracieuse; adroit et souple dans tous les exercices du corps; le caractère gai, doux et plein de droiture, aimant à obliger sans s'en prévaloir, ayant l'esprit orné et plein de delicatesse. Sa manie était de faire des calembourgs; elle lui avait été inspirée par un abbé de ses amis; il en abusa au point de s'attirer un ridicule que ni les jolis vers qu'il improvisait, ni sa charmante comedie du Séducteur, n'ont pu effacer. Son premier ouvrage dans ce genre mesquin est sa lettre à la comtesse Tation, écrite par le sieur de Bois-Flotté : cette facétie parut en 1770. L'accueil que les oisifs lui firent, engagea le marquis de Bièvre à se livrer à ce genre, et plusieurs productions, soit en vers, soit en prose, parurent successivement. C'est au milieu des succès que lui attirait ce genre singulier, qu'il donna sa pièce du Séducteur, comédie en 5 actes et en vers, qui fut jouée en 1783, et qu'on classe avec raison parmi nos meilleurs ouvrages dramatiques. On ne se douterait jamais que cette pièce est sortie de la plume d'un *calambouriste*; mais les extrêmes se touchent souvent dans le même homme. On a encore de lui les Reputations, pièce beaucoup inférieure à la precedente. En 1784, Bièvre sollicita vivement une place vacante à l'acad. Prevenu par l'abbé Maury, il se desista de bonne

grace, en disant : *Omnia vincit amor et nos cedamus amori*, (à Maury). Bièvre vécut dans le célibat, et sut répandre sur son existence tous les agrémens qui peuvent l'embellir. Il ne lui manquait, au sein de l'abondance qu'une bonne santé pour jouir de tout impunement. La sienne naturellement délicate, éprouva quelques altérations ; il fut obligé en 1789, d'aller à Spa prendre les eaux. Sa gaieté ne l'abandonna point, et sentant approcher sa fin, il dit à ceux qui l'entouraient. Mes amis, je pars de Spa, (de ce pas) il mourut en effet quelques jours après. Maradan, libraire, a publié depuis peu un Recueil *in*-12 des Calambourgs du marquis de Bievre.

Bigne, (Gace de la) et non de la Vigne, comme l'appelent presque tous les bibliographes ; né d'une famille noble du diocèse de Bayeux, fut chapelain de la chapelle du roi Jean, et suivit ce prince en Angleterre, après la malheureuse journée de Poitiers. Etant à Rochefort en 1359, il commença un poëme de la chasse, intitulé le Roman des oiseaulx, qu'il finit à son retour en France. Le roi le fit faire pour l'instruction de Philippe son fils, duc de Bourgogne. L'abbé Goujet, attribue ce poëme à Gaston de Foix, parce qu'il est imprimé à la fin du *Miroir de la Chasse*, par ce prince ; mais bien différent des manuscrits. On croit que Gace vecut au moins jusqu'en 1374.

Bigne, (Marguerin de la) docteur de Sorbonne, et grand doyen de l'église du Mans, naquit en 1546 à Bayeux, et vivait encore en 1591. Il publia, en 1575, une *Bibliothèque des pères*, en 8 vol. *in*-fol. qu'il fit réimprimer l'an 1589 en 9 vol. C'est le premier qui ait entrepris un ouvrage de ce genre. La plus ample édition que nous en ayons, est en 27 vol. *in*-fol. a Lyon, 1677. Il y en a une en 16 vol. *in*-fol. de 1644, qui est estimée, parce qu'elle renferme les petits pères grecs. On en mit au jour une autre de Cologne en 1694. Le P. Philippe de St.-Jacques a donné un abrégé de cette collection en 2 vol. *in*-fol. 1719. On joint ordinairement à la Bibliothèque des PP. *Index locorum scripturæ Sacræ*, Gênes, 1707, *in*-fol. et l'*Apparat* de Nourry, Paris, 1703 et 1715, 2 vol. *in*-fol. Telle est l'édition la plus complette. La Bigne se distingua aussi par ses sermons. Il donna un Recueil de Statuts synodaux en 1578, *in*-8°., et une édition d'Isidore de Séville, en 1580, *in*-fol. — Vie de Robert Sorbon.

Bignicourt, (Simon de) ancien conseiller au presidial

de Rheims, sa patrie, né en 1709, mort à Paris en 1775. La plus longue de ses poésies soit latines, soit françaises, n'a pas plus de vingt vers. C'est un mérite d'être court, (dit l'abbé Sabathier), et quand cet auteur n'aurait que celui-là, on devrait lui en savoir gré. Il ne faut cependant pas réduire son eloge à celui de la brièveté; plusieurs de ses poésies latines ont été comparées, par des journalistes, à celles de Catulle; nous ajouterons que la plupart de ses Epigrammes franç. sont tout-à-fait dans le genre de celles du Chevalier de Cailli. Mais ce n'est pas sur ces bagatelles que de Bignicourt fonde sa réputation.

Il s'est exercé dans un genre plus propre à lui faire un nom, et qui n'est pas moins agreable aux yeux de ceux qui connaissent le prix et le charme de la variété : Ses *Pensées et Réflexions philosophiques*, 1755, *in*12, le placent à côté de nos penseurs les plus fins et les plus délicats. Il en a donné, quelque tems avant sa mort, une nouvelle édition, augmentée de près des trois quarts, et intitulée, on ne sait trop pourquoi, l'*Homme du Monde et l'Homme de Lettres*, 1 vol. *in*-8°. Quelques-unes des réflexions qu'il a ajoutées, manquent de justesse, et plusieurs ne sont pas assez développées. Cette manière d'écrire par phrases, en prétendant donner une pensée, ne plait qu'autant que ceux qui l'adoptent, savent fixer quelque tems l'attention du lecteur sur un même objet, c'est-à-dire, qu'il faut que, de pensée en pensée, ils développent un sujet, afin que les traits de lumière suppléent au défaut de liaison dans le style. Les maximes, ou réflexions de M. de la Rochefoucault ne seraient plus lues aujourd'hui, s'il se fût contenté de dire une vérité en peu de mots, sans en amener, par des tours différens, de nouvelles, qui rendent la première plus sensible. Les Poésies françaises et latines de Bignicourt sont en un vol. *in*-12.

Bignon, (Jérôme) naquit à Paris, en 1589, d'une famille féconde en hommes illustres, et mourut en 1656. Son père fut son maître. Ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de dix ans, il publia une *Description de la Terre Sainte*, 1600. Trois ans après, c'est-à-dire, à treize ans, il composa, pour le jeune duc de Vendôme, auprès duquel Henri IV l'avait mis, un *Traité des Antiquités Romaines*, 1604, *in*-8°. et à quatorze, son livre de l'*Election des Papes*, 1605, *in*-8°. Scaliger, Casaubon, Grotius, Pithou, de Thou, du Perron, Sirmond, etc. recherchèrent ce jeune homme, comme ils auraient recherché un érudit vieilli sur les livres.

Henri IV, qui avait goûté sa conversation et son esprit, le plaça, en qualité d'enfant-d'honneur, auprès du dauphin, depuis Louis XIII. Un auteur espagnol ayant établi, dans un gros *in*-folio, la Preséance des rois d'Espagne sur les autres souverains, il le pulvérisa dans son *Traité de l'Excellence des rois et du royaume de France*, dédié à Henri IV, 1610, *in*-8°. Il n'était alors que dans sa dix-neuvième année. En 1620, il devint avocat-général du grand-conseil, conseiller d'état, et avocat-général du parlement de Paris en 1626, bibliothécaire du roi en 1642. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a donné une edition des *Formules de Marculphe*, avec des notes pleines d'erudition, 1666, *in*-4°. Nous avons une *Vie* de ce grand magistrat, en 1757, *in*-12, par l'abbe Perrault.

Bignon, (Jean-Paul) petit-fils du precedent, abbe de St.-Quentin, bibliothécaire du roi, l'un des quarante de l'acad. franç. et honoraire de celles des sciences, des belles-lettres, mort à l'Isle-Belle, sous Meulan, en 1743, à quatre-vingt-un ans, embrassa toutes les connaissances, et protégea tous les gens de lettres. On a de lui : Une *Vie du P. François Lévêque*, prêtre de l'Oratoire, Paris, 1684, *in*-12, et un Roman, intitule : *Abdala, fils d'Hanif*, qu'il n'acheva pas, et qui néanmoins fut publié en 1 vol. Un editeur moderne l'a fini en 1773, et l'a publié en 2 vol. *in*-12.

Bignon, prêtre à Paris, a donné : Une *Histoire critique du gouvernement romain*, 1765, *in*-12.

Bigot, (Emery) né à Rouen, en 1626, d'une famille de robe, ne s'occupa que de recherches d'erudition. Il mourut en 1689, à 64 ans, avec la réputation d'un des plus savans hommes de son siècle, quoiqu'il n'ait publié que la *Vie de Saint-Chrysostôme*, par Pallady, 1680, *in*-4°. en grec en latin. Ses mœurs étaient celles d'un homme entièrement consacré à l'étude. Modeste, ennemi du faste, d'une humeur douce et tranquille, et superieur à cette basse jalousie, qui trouble si souvent le repos des gens de lettres ; il était d'une probité à toute épreuve.

Bigot de Morogues, capitaine de vaisseaux, chef de brigade, membre de l'acad. de marine et correspondant de l'acad. des sciences. On a de lui : Essai sur la tactique de l'infanterie, Paris, 1761, *in*-4°. — Tactique navale, Paris, 1763, *in*-4°. — Discours sur l'application des forces centrales.

Bilhard. On a de lui un *Dictionnaire Poëtique portatif*.

Bilhon est connu par une *Dissert. sur l'état du commerce des Romains*, 1778, *in*-8°.

Billard, (Pierre) né dans le Maine en 1653, entra à l'Oratoire en 1671, et mourut en 1726. On a de lui un ouvrage intitulé : *la Bête à sept têtes*, contre la société des Jesuites. Ce livre le fit enfermer à la Bastille, ensuite à Saint-Lazare, et enfin à Saint-Victor. Il finit ses jours à Charenton.

Billard. (C.) On a de lui le Joyeux Moribond, coméd. Genève, 1779, *in*-8°. — Le Suborneur, comédie en cinq actes et en vers, 1782, *in*-8°.

Billardière, (Jacques-Julien la) membre de l'institut national, a donné : *Icones plantarum Siriæ rariorum, descriptionibus et observationibus illustratæ*, 1791, 2 volumes — Rapport sur l'expédition d'Entrecasteaux, 1796.

Billecocq, (Jean-Baptiste-Louis-Joseph) homme de loi, né à Paris le 31 janvier 1765. Nous avons de cet écrivain estimable, les ouvrages suiv. : Traduction (de l'anglais) des Voyages de John Long chez diverses nations Sauvages de l'Amerique septentrionale, Paris, Prault l'aîné, 1794, 1 vol. *in*-8°. — Traduction (de l'anglais) des Voyages de James Meares, de la Chine à la côte nord-ouest d'Amérique, Paris, Buisson, 1795, 3 vol. *in*-8°. — Histoire de la conjuration de Catilina, trad. de Salluste, avec un Discours préliminaire, et des Noses littéraires et politiques, Paris, Crapelet, 1796, 1 vol. *in*-18. — Traduction (de l'anglais) d'un extrait du Voyage de M. Bogle, au Boutan et au Thibet, inséré dans l'essai sur l'Indostan, de M. Crawford, Paris, Hautbout l'aîné, 1796, 1 vol. *in* 18. — Edition de la Pharsale de Lucain, accompagnée de celle de Brébeuf, avec la Vie des deux poètes, et des Réflexions critiques sur leurs ouvrages, Paris, Crapelet, 1796, 2 vol. *in*-8°. — Traduction (de l'anglais) de quelques extraits d'un Memoire sur une carte des pays compris entre la mer Noire et la mer Caspienne, insérée dans le 6e. vol. du Magasin Encyclopédique, Paris, 1766, — Traduction (de l'anglais) des Voyages du lieutenant Henri Timberlake, chez les Sauvages habitans du nord de l'Amerique, Paris, Hautbout l'aîné, 1797, 1 vol. *in* - 18. — Traduction (de l'anglais) du Voyage de Nearque, des Bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate, ou Journal de l'expédition de la flotte d'Alexandre aux Indes, par le docteur William Vincent, imprimée par ordre du gouvernement, Paris, de l'im-

primerie de la République, 1800, un volume *in*-4°, et Crapelet, 3 vol. *in*-8°. —— Billecocq a été appelé comme collaborateur dans l'entreprise de la nouvelle édition des Voyages de Pallas, publiée en l'an 1794, et dans celle de la traduction d'une collection des Œuvres choisies d'économie rurale et politique d'Arthur Young.

Billerez, (Nicolas) médecin, né à Besançon, a donné un *Traité du régime*.

Billi, (Jacques de) né à Guise, mourut à Paris en 1581, âgé de 47 ans. On a de lui plusieurs écrits en vers et en prose, et sur-tout des Traductions des PP. grecs, en latin. Les plus estimées sont celles de St.-Grégoire de Nazianze, de St.-Isidore de Péluse, et de St.-Jean-Damascène. Peu de savans ont mieux possédé la langue grecque. Il se distingua dans d'autres genres. Il composa quelques *Poésies françaises*, 1576, *in*-8°, et donna de savantes *Observationes sacræ*, 1385, *in*-folio. Sa *Vie* a été écrite en latin par Chatard, Paris, 1582, *in*-4°. On la trouve aussi à la fin des *OEuvres de Saint-Grégoire* de Nazianze, de l'edition de 1583.

Billi, (Jacques de) jésuite, né à Compiégne en 1602, mort à Dijon en 1679, âgé de 77 ans, a publié un grand nombre d'ouvrages de mathématiques, dont l'*Opus Astronomicon*, Paris, 1661, *in*-4°. est le plus connu.

Billot a publié des *Prônes réduits en pratique pour les dimanches et fêtes principales de l'année*, 1771, 4 vol. *in*-12.

Billy est auteur des *Leçons physico-géographiques*, à l'usage des jeunes gens, 1779, *in*-4°.

Bimont a donné : Manuel des tapissiers, 1766, *in*-12. — Principes de l'art du tapissier, 1770, *in*-12, avec des planches.

Binet, (Etienne) jésuite, natif de Dijon, mort à Paris en 1639, a publié des *Vies des Saints*, et d'autres ouvrages ecrits d'un style lâche, diffus et incorrect. Son *Essai sur les Merveilles de la nature*, *in*-4°, publié sous le nom de René François, est le moins mauvais.

Binet, ancien recteur de l'université de Paris, etc. a traduit les Œuvres d'Horace, 1783, 2 vol. *in*-12. — Hist. de la décadence des mœurs chez les Romains, et de ses effets dans les derniers tems de la République, 1795, *in*-8°, et Valère Maxime, 1796, 2 vol. *in*-8°.

Binos (de Comminges) est auteur d'un *Voyage par l'Italie en Egypte, au Mont-Liban en Palestine* ou *Terre sainte*, 1787, 2 vol. *in*-12. Ce Voyage est orné de gravures qui représentent dans leurs divers costumes les habitans des pays que l'auteur a parcourus.

Binetinaye, (de la) né en Bretagne, officier de la marine, a publié : *Observations sur un article inséré dans le Morning-Chronicle*, ouvrage qui a pour but de faire connaître l'etat des choses en France avant la révolution, et de dévoiler les causes et les moyens qui l'ont produite, Londres, 1792, *in*-8°.

Bion (Nicolas) est mort à Paris en 1733, âgé de 81 ans. Ce célebre ingenieur pour la construction des instrumens de mathématiques et des globes, joignait la théorie à la mécanique de cette construction. On a de lui deux excelleus *Traités* : l'un *de la Construction et des usages des instrumens de Mathématiques*, dont la dernière édit. donnée par son fils, est de 1752, *in*-4°; l'autre est l'*Usage des Globes et des Sphères*, dont la dernière édit., aussi donnée par son fils, est de 1751, grand *in*-8°.

Biroat, (Jacques) jésuite, natif de Bordeaux, mourut vers l'an 1666. Ses talens pour la chaire lui firent une réputation qui lui valut des bénéfices et des emplois. Nous avons de lui des *Sermons* et des *Panégyriques* en plusieurs vol. *in*-8°.

Bisson, curé de St.-Lô, diocèse de Coutances, a publié un *Almanach historique, ecclésiastique* et *politique du diocèse de Coutances pour l'année* 1781, *in*-16.

Bitaubé, (Paul-Jérémie) membre de l'académie de Berlin et de l'institut national des sciences et arts, pour les Langues anciennes, né à Berlin, naturalisé en France, a publié les ouvrages suivans : Essai d'une nouvelle Traduction d'Homere, Berlin, 1760, *in*-8°. — Examen de la confession de foi du vicaire Savoyard dans l'Emile, 1763, *in*-8°. — l'Iliade d'Homère, traduction nouvelle, précédée de réflexions sur Homere, Paris, 1764, 2 vol. *in*-8°; nouv. édition, Paris, 1780, 3 vol. *in*-8°; 3e édit. 1787, 3 vol. *in*-8°. — De l'influence des belles Lettres sur la Philosophie, Berlin, 1767, *in*-8°. — Joseph, poëme en neuf chants, Berlin, 1767, *in*-8°; nouv. édit. Neuchâtel, 1772, *in*-12; 3e édit. 1773, *in*-12; 5e édit. Paris, 1787; nouv. édit. 1793, *in*-8°. — Eloge de Corneille, 1769, *in*-8°. — Guillaume de Nassau, ou les

Bataves, en 10 chants, Amst. 1773, *in*-8°. — L'Odyssée d'Homère, trad. nouv. précéd. de Réflexions sur Homère, et suivie de Remarques, 1785, 3 vol. grand *in*-8°. — Mém. dans ceux de l'académie des sciences de Berlin, et dans le Magasin encyclopédique.

Bizot, (Pierre) chanoine de St.-Sauveur d'Herisson, dans le diocèse de Bourges, mourut en 1696. Il est auteur de l'*Histoire métallique de la république de Hollande*, imprimée à Paris en 1687, *in*-fol. et réimprimée par Pierre Mortier, à Amsterd. 1688, 3 vol. *in*-8°. Cette édition est très belle. L'Histoire de Bizot la méritait : elle est curieuse et intéressante ; mais celle de Vanloom, 1732, 5 vol. *in*-fol. est beaucoup plus complette.

Blainville, (C.-H.) a publié les ouvrages suivans : Essai sur un troisième Mode, 1750. — L'Esprit de l'art musical, 1754, *in*-12. — Histoire générale critique et philosophique de la musique, 1761, 3 vol. *in*-4°.

Blaise, (Pierre *dit chev. de Saint-Blaise*) né à Remiremont en 1707, membre de l'académie des Arcades de Rome, est auteur des ouvrages suivans : Œuvres de Mathématiques, 1740, *in*-12. — Nouv. élémens d'Algèbre et de Géométrie, 1743, *in*-4°, — Traité de Gnomonique, 1744, *in*-8°. — Observations sur les maladies de l'œil, 1785, *in*-8°. — Traité d'agriculture, 1788, *in*-8°.

Blakey, expert au collége de chirurgie, a donné : Méthode pour élever et conserver les enfans en bonne santé, 1773, *in*-8°.

Blampin, (Thomas) né à Noyon, en 1640, bénédictin de St.-Maur, en 1665, mourut à St.-Benoit-sur-Loire, en 1710. On lui est redevable de la belle édition des Œuvres de St.-Augustin.

Blanc, (François le) gentilhomme de Dauphiné, mort à Versailles en 1698, est connu par un Traité des monnaies de France, Paris, 1690, *in*-4°. figures, qui est recherché. On y joint ordinairement la Dissertation sur les monnaies de Charlemagne et de ses successeurs, frappées dans Rome, qu'il avait fait paraître l'année précédente. L'un et l'autre ont été réimprimés à Amsterdam, en 1692, *in*-4°. Cette édition est moins estimée que celle de Paris. Les connaissances de le Blanc l'avaient fait choisir pour enseigner l'histoire aux enfans de France ; mais il mourut avant que d'avoir rempli cet emploi.

Blanc, (Thomas le) jésuite,

suite, né à Vitri, en Champagne, et mort à Rheims, en 1669, est auteur de plusieurs ouvrages ascétiques assortis aux devoirs de toutes les classes de citoyens. On y trouve le Bon Valet. — La Bonne Servante. — Le Bon Vigneron. — Le Bon Laboureur. — Le Bon Artisan. — Le Bon Riche, etc. — Il a donné aussi un Commentaire sur les Pseaumes, sous ce titre : *Analysis psalmorum Davidicorum*, Lyon, 1665, 6 v. *in*-fol. Cologne, 1681. Tout y est discuté amplement, le sens littéral et le sens mystique.

Blanc, (Jean Bernard le) abbé, historiographe des bâtimens du roi, de l'académie della Crusca, de celle des arcades de Rome, de l'institut de Bologne, honoraire de la société académique des arts de Dijon, sa patrie, né en 1707, mourut en 1781. L'abbé le Blanc était né peu favorisé des biens de la fortune; il vint à Paris, où il se fit des amis et des protecteurs. Il voyagea à Londres et y obtint le même avantage; en 1746, Maupertuis lui offrit de la part du roi de Prusse une place d'homme de lettres, à la cour de Berlin; mais né avec de la philosophie et de la modération, il préféra la médiocrité dans sa patrie aux esperances flatteuses qu'on lui offrait. L'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation, est celui de ses Lettres sur les anglais, 1758; 3 vol. *in*-12. On y trouve des choses bien vues, des jugemens sains, des pensées judicieuses; mais il est pesant, lourd, fécond en pensées communes, trivial dans son érudition : il se repète, il se contredit quelquefois, et il revient trop souvent sur lui-même. En général, son ouvrage ne peut soutenir la comparaison avec le *Londres*, de Grosley, qui a repandu sur ce sujet, plus d'agrément et plus de sel. Sa tragédie d'Abensaib fut bien accueillie d'abord, malgré l'âpreté de la versification; mais son succès ne se soutint point lorsqu'elle fut remise au théâtre, en 1743. Les autres productions de l'abbé le Blanc sont : Poëme sur l'Histoire des gens de lettres de Bourgogne, Dijon, 1726, *in*-8°. — Elégies avec un discours sur ce genre de poésie, et quelques autres pièces du même auteur, Paris, 1731, *in*-8°. — Lettres sur l'éducation des princes, par M. de Fontenay, avec une préface et la traduction d'une lettre de Milton, 1746, *in*-12. — Lettre sur les tableaux exposes au Louvre, 1747, *in*-12. — Observations sur les ouvrages de MM. de l'académie de peinture et de sculpture, 1753, *in*-12. — Lettre à M. le président de Ruffey, sur l'élection de M. le comte de Clermont à l'académie fran-

çaise, 1753, *in*-4°. — Discours politiques de Hume, 1754, 2 vol. *in*-12, 1755, 2 vol. *in*-12. — Le Patriote anglais, ou Réflexions sur les hostilites que la France reproche à l'Angleterre, Genève, Paris, 1756, *in*-12. — Dialogues sur les mœurs des anglais, et sur les voyages considérés comme faisant partie de l'éducation de la jeunesse, trad. de l'angl., Lond. 1765, *in*-12.

Blanc, (Louis le) chirurgien lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, et professeur de l'ecole de chirurgie de la même ville, de l'acad. de chirurgie de Paris et de celles des sciences de Rouen et de Dijon, né à Pontoise. On a de lui : Lettre à M. le Cat, 1749, *in*-12. — Nouvelle Méthode d'opérer les hernies, 1768, *in*-8°. — Refutation de quelques réflexions sur l'opération de la Hernie, insérées dans le 4e. volume des Mémoires de l'acad. de chirurgie, Londres et Paris, 1768, *in*-8°. — Précis des opérations de chirurgie, 1775, 2 vol. *in*-8°. — Œuvres chirurgicales, 1779, 2 vol, *in*-8°.

Blanc, (Antoine de Guillet le) membre de l'institut national, naquit à Marseille, le 2 mars 1730, et mourut à Paris le 14 messidor, an VII, (1799). Il fit ses premières etudes à Avignon : à seize ans il était entré dans la congregation de l'Oratoire, où il professa pendant dix années en divers colléges, les humanités et la réthorique, avec l'éclat que donne l'erudition jointe à la facilité d'écrire en vers latins et français. Le Blanc refit dans cette carrière son éducation scientifique et morale ; il étudia les langues anciennes et vivantes, l'histoire, la philosophie, la poésie et la littérature. Lorsque le moment d'entrer dans les ordres arriva, ses dispositions changèrent, et il quitta un état auquel il craignait de sacrifier sa conscience, en lui faisant le sacrifice de sa liberte. A cette époque la ressource des jeunes littérateurs était de composer des romans et des journaux; le Blanc débuta à Paris, dans ces deux genres, il fit les Mémoires du comte de Guines, et il coopéra au Conservateur, journal intéressant alors par les articles de goût et d'imagination dont il était rempli. Quelque tems après parut sa tragédie de *Manco-Capac*, elle eut du succès : celle des *Druides*, qu'il donna ensuite éprouva des difficultés de la part du clerge qui fut effrayé des applications et des maximes philosophiques qu'elle renfermait ; il ne pût obtenir que quelques représentations. Fatigue de suivre une carrière où les dégoûts germent avec les succès, le Blanc se livra

à un autre genre de composition ; son imagination enflammée par la gloire de présenter le premier aux françois un genie qui le premier avait présenté aux romains la philosophie parée de ses plus belles couleurs, lui fit tenter de traduire Lucrèce. Pendant les orages de la révolution, il éprouva les atteintes du besoin ; mais les vrais amis des talens ne l'abandonnèrent pas. Un d'eux, lui fit obtenir à son insu, une chaire aux écoles centrales, et quelque tems après, il fut reçu membre de l'institut. La nouvelle carrière de professeur dans laquelle le Blanc était entré, excédait ses forces ; une maladie de poitrine le força bientôt de renoncer à ses travaux classiques, et peu de tems après il succomba à ses douleurs. Voici le jugement porté sur les principaux ouvrages de cet écrivain. « Il est des rapports généraux, dit Condorcet, au sujet de la tragédie de Manco-Capac, qui unissent l'homme à l'homme, indépendamment de toute institution ; il y a des vices cachés dans les meilleures sociétés, sur lesquels les lois n'ont point de prise ; il y a des erreurs destructives de l'humanité, et la tragédie peut, en attaquant ces vices et ces erreurs, en mettant ces rapports en action, avoir dans tous les pays un but moral qui lui donne une utilité plus durable et plus générale que celle de la tragédie grecque. C'est sous cet aspect que le Blanc a envisagé la tragédie dans Manco. Il a mis en opposition la liberté naturelle et la contrainte des lois, pour faire sentir les dangers de l'une et la nécessité des autres, pour le bonheur du genre humain : idée grande et peut-être la plus utile qu'on ait jamais présentée aux hommes ». « S'il n'a pas assez versé de fleurs, dit un autre écrivain, sur les raisonnemens abstraits, sur les discussions vagues de Lucrèce, au moins il y a répandu le plus grand jour, par des notes pleines de ces recherches, de ces rapprochemens, qui donnent plus de saillie et de lumières aux objets ; il en a répare les lacunes, par une de ces interpolations savantes avec lesquelles il eut pu tromper plus d'une érudition, humilier plus d'un amour-propre ; enfin, il en a developpe le système, dans un Discours préliminaire, où le cahos de l'ancienne philosophie se trouve debrouillé avec cette supériorité d'ânalyse, qui parle à l'esprit par le raisonnement et le charme des formes dramatiques, qui flatte l'imagination par une piquante variété. (Maherault. Notice sur Antoine Leblanc.) Dans le tems qu'on jouait la Tragédie des *Druides*, un homme qu'on pourrait, au besoin, selon l'idée de Thomas, opposer à leur siècle, Malesherbes marquait à Le-

blanc : « Si tous les auteurs dramatiques écrivaient dans le même genre, on aurait bien raison de dire que le théâtre est l'école des mœurs, et que la Tragédie sur-tout est celle des rois et des hommes d'etat. Mais comme ces hommes n'ont pas toujours le tems de lire, je voudrais, qu'à l'imitation de la Politique de Bossuet, on fit pour leur usage un petit bréviaire, qui serait intitulé : Politique tirée des vers de Corneille, de Leblanc, et d'un petit nombre d'autres poètes ». Quant au merite littéraire de Leblanc, il n'a pas eu des suffrages aussi flatteurs. Ses productions dramatiques ont essuyé des critiques amères, et souvent bien fondées. On lui a reproché des négligences indignes de la bonne poésie, des vers durs, prosaiques, et plutôt le fruit d'un travail routinier que de l'enfantement du génie. On sait, dit son historien, déjà cité, combien le régime de l'esprit, comme celui du corps, influe sur leur constitution. Or celui que suivait Leblanc était tout particulier. Sans attendre le moment, souvent capricieux, de l'inspiration, il le commandait. Il croyait pouvoir tenir son génie à la chaine, quand on y retient avec tant de peine son attention. Un plan une fois arrêté, il se prescrivait de le remplir dans un tems déterminé ; il s'imposait sa tâche journalière, et ne se couchait que lorsqu'il l'avait remplie. — Leblanc, ajoute ailleurs le même écrivain, écoutait les critiques, et les suivait peu. Il changeait ses compositions, et ne les corrigeait pas. Aussi, son style, auquel on avait d'abord reproché quelque rudesse, et quelque négligence, n'a-t-il jamais présenté cette empreinte, plus ou moins déguisée de la lime qui donne aux vers, comme aux diamans et les saillies et le poli des facettes ». Leblanc avait déjà été jugé plus sévérement. Voici comment l'auteur des *Trois Siécles* en avait parlé dans le tems qu'on jouait ses Tragédies. « Nous avions négligé, dit ce critique, de parler de Leblanc, dans la première edition de notre ouvrage, parce que sa Tragédie de *Manco-Capac* est une de ces productions que la critique doit oublier, à l'exemple du public. Cet auteur a depuis cherché à se rendre célebre, par une Tragédie intitulée : les *Druides*. Il y aurait peut-être réussi, si la multitude eût pu être de l'avis des protecteurs zélés, qui se sont donné tant de peine pour la soutenir. Cette pièce bisarre, ne presente à l'esprit du spectateur éclairé, qu'un tissu de hardiesses et d'extravagances, dignes de tous les anathêmes du goût et du bon sens. La ridicule contexture des événemens, l'inconséquence des caractères, les contradictions

perpétuelles dans l'intérêt et les sentimens, l'ont fait reléguer dans la classe des monstres tragiques qui, après avoir heurlé pendant quelque tems sur la scène, vont se cacher pour toujours dans le néant ». Outre les ouvrages déjà cités de Leblanc, on a de lui : Ode sur le retablissement de la Bibliothèque de Saint-Victor, 1765, *in*-4°. — L'Heureux événement, com. en 3 actes, en vers, *in*-8°. — Les Druides, trag. en 1 acte, 1772, *in*-8°. — Le Lit de justice, 1774, *in*-8°. — Albert Ier. drame héroïque, en vers, en 3 actes, 1775, *in*-8°. — Discours en vers, sur la nécessité du dramatique et du pathétique, en tout genre de poésie, 1783, in-8°. — Virginie, trag. en 5 actes, 1786, *in*-8°. — Lucrèce de la nature des choses, trad. en vers, 1788-1791, 2 vol. grand *in*-8°. — Le Clergé devoilé, ou les Etats-généraux de 1303, 1791, *in*-8°.

Blanc, (le) ancien curé du diocèse de Cahors, a donne un Projet d'un même Bréviaire, Missel, et autres livres de Liturgie, relatifs à l'office divin, et d'un seul et même Abrégé de Catéchisme à l'usage de tous les diocèses de l'Église de France, 1775, *in*-8°.

Blanc d'Arbreaupré, (le) est auteur d'un Plan sur l'agriculture et le commerce, suivi de l'Etablissement d'une Banque rurale, et d'un autre pour la formation de Galères de terre, 1789, *in*-8°.

Blanc, (Claude-François le) homme de loi, a traduit de Blackstone : *Du Jury, en matière civile et criminelle*, 1782, *in*-8°.

Blanc-gili, de Marseille, député du départ. des Bouches du Rhône, à la conv. nation. On a de lui : Eloge du capitaine Cook, 1787, *in*-8°. — Plan de révolution, concernant les finances, ou Découverte consolante de l'impôt unique du Toisé, 1789, *in*-8°. — Observations impartiales, sur les troubles de Saint-Domingue, 1792, *in*8°.

Blanchard, (François) avocat, né à Paris, a donné les *Eloges des premiers Présidens à mortier, et des Conseillers au parlement de Paris*, 1645, *in*-fol. Il a publié aussi les *Maîtres des requêtes*, 1647, *in*-fol. Ce livre n'a pas été fini. L'auteur mourut en le composant, en 1650.

Blanchard, (Guillaume) fils du précédent, célèbre avocat au parlement de Paris, mourut en 1724. Il est connu par deux volumes *in*-folio, intitulés : *Compilation chronologique*, contenant un recueil des Ordonnances, Edits, Déclarations, et Lettres-patentes

des rois de France qui concernent la justice, la police et les finances, depuis l'an 897 jusqu'à présent, Paris, 1715. Ce recueil utile lui coûta beaucoup de recherches.

Blanchard, (Elie) né à Langres, le 8 juillet 1672, membre de l'académie des inscriptions, mourut en 1753. Les Mémoires de l'académie, à laquelle il était attaché, renferment plusieurs de ses *Dissertations* qui font honneur à son savoir. Il avait été l'élève de Dacier.

Blanchard, (François) chanoine d'Avenay, a publié: *Maximes de l'honnête homme ou de la sagesse*, ou le *Poète des mœurs*, Liége, 1779, 3 vol. *in*-12; nouv. édit. sous le titre: *Ecole des mœurs*, Lyon, 1782, 3 vol. *in*-12; 4e édit. 1784, 3 vol. *in*-8°; 5e édit. 1790, 3 vol. *in*-12.

Blanchard, (Pierre) né à Dammartin-sur-le-Morin, département de Seine et Marne, en 1773, a publié, en 1793, les ouvrages suiv.: Félix et Pauline, roman pastoral, 2 petits volumes *in*-18, fig. Ce roman a eu 3 éditions. — Dans la même année, le Catéchisme de la Nature, ou Religion et Morale naturelles, 1 vol. *in*-18, fig. 2 édit. — En l'an III, (1795) la petite Bibliothèque des Enfans, recueil de petits Contes, 2 vol. *in*-18, fig. 2 édit. — Dans la même année, le Rêveur sentimental, 2 vol. *in*-18, fig. — Même année, Simplicie, ou volupté d'amour, tableaux, petit *in*-18, fig. 2 edit. — En l'an V, (1797) Rose, ou la Bergère des bords du Morin, roman pastoral, 2 vol. *in*-12, fig. 2 édit. — Même année, Félicie de Vilmard, roman, 3 volum. *in*-12, fig. — En l'an VI, (1798) Laurence de Ste.-Beuve, roman, 2 v. *in*-12, 2 édit. — En l'an VII, (1799) Manuel moral de l'homme public, petit *in*-8°. — En l'an VIII, (1800) Philétas, roman pastoral, 1 vol. *in*-12, fig.

Blancherie, (de la) agent général de correspondance pour les sciences et les arts, né à Langres le 29 décembre 1751. Nous avons de cet écrivain les ouvrages suivans: Extrait du Journal de mes Voyages, ou Histoire d'un jeune homme, pour servir d'école aux pères et mères, 1769, 2 vol. *in*-12. — Correspondance générale sur les sciences et les arts, t. I et II, 1778-79, *in*-4°. — Les Nouvelles de la république des Lettres et des Arts, ouvrage périod. commencé en 1778. — Essai d'un tableau historique des Peintres de l'école française, depuis Jean Cousin en 1500 jusqu'en 1783, 1783, *in*-4°.

Blanchet, (Pierre) né à Poitiers en 1459, entra dans

l'état ecclésiastique, après avoir suivi le barreau jusqu'à l'âge de 40 ans. On lui attribue la *Farce de Patelin* que Brueys a remise au théâtre en 1706, et qui y est restée comme une pièce agréable. Blanchet est mort en 1519.

Blanchet, (François) censeur royal, interprète à la Bibliothèque royale, et garde des livres du cabinet du roi, naquit à Angerville le 26 janvier 1707, et mourut à Saint-Germain-en-Laye en 1784. Il étudia chez les jésuites, dont il reçut tant de marques d'amitié, que, par reconnaissance, il se méprit sur sa vocation; mais, bientôt tyrannisé par son ascendant secret, et par une inquiétude qui n'était que l'amour de l'indépendance, il se sépara de ses maîtres, alors si puissans; et, content de leur estime, il ne demanda pas leur protection. Il se consacra à l'éducation de la jeunesse, et il acquit dans ses fonctions, par ses lumières et sa probité, cette considération personnelle, et cette autorité que donne la vertu. « Vous n'etes, disait-il aux peres de famille, que des faiseurs d'hommes; ce sont les précepteurs qui forment des citoyens. » Des infirmités prématurées avaient altéré son humeur; il était accablé de vapeurs, dont il souffrait seul et dont il craignait toujours de faire souffrir les autres. « Tel que je suis, disait-il, il faut que je me supporte; mais les autres sont-ils obligés de me supporter? » Des grands voulurent connaître un homme qui, gardant la peine et le chagrin pour lui seul, ne portait que de la gaieté chez tous ceux qu'il fréquentait; un homme sur-tout qui ne savait ni demander ni accepter, qui méprisait sincèrement les richesses et ne condamnait pas les autres à s'en passer. Un magistrat, qui se connaissait en mérite, avait procuré à l'abbé Blanchet un canonicat dans la cathéd. de Boulogne-sur-Mer. Il ne put s'accoutumer à la vie de chanoine; et un matin, son bénéfice se retrouva entre les mains du ministre de la feuille. Son bienfaiteur, qui n'en avait pas été averti, lui pardonna de s'être privé d'un bénéfice avec tant de simplicité, et ne l'en aima pas moins. Blanchet, pendant plus de 60 ans, a cultivé les Lettres dans le secret de son cœur: résistant à toutes les tentations, il brûlait souvent ce qu'il avait fait; il recherchait l'obscurité et la pauvreté, comme les autres recherchent la réputation et la fortune. L'abbé Blanchet était cependant un des hommes les plus instruits dans la littérature latine, anglaise, italienne, espagnole et française. Il joignait aux lumières de l'esprit, à un goût

sûr, à un jugement exercé, un cœur pur, une ame intacte, une conscience sévère pour lui même, et scrupuleuse à l'excès. Une mémoire richement ornée, répandait sur sa conversation l'intérêt le plus piquant, et lui fournissait mille traits saillans, qu'il assaisonnait du ton de la simplicité la plus ingenue. La poesie ne lui etait point étrangère. On a de lui une très-belle *Ode sur l'existence de Dieu*, qui, dans le tems, fut consignée dans les feuilles de l'abbé Desfontaines; et plusieurs petits morceaux de poésie d'un genre délicat et agréable, dont la plupart furent attribués aux meilleurs poètes du tems, qui ne se défendaient pas trop d'en être les auteurs. « Je suis charmé, disait Blanchet, en l'apprenant, que les riches adoptent mes enfans. » On lui doit encore des *Variétés morales et amusantes*, imprimées chez Debure l'aîné, 1784, 2 vol. *in*-12; des *Apologues* et *Contes orientaux*, 1785, *in*-8°. Dans l'un et l'autre recueil, on voit un homme instruit qui a le talent d'écrire avec beaucoup d'esprit, de philosophie et de goût.

Blanchetière-Bellevue, député extraordinaire de la Martinique, a publié un *Mémoire sur la nécessité de diviser les entrepôts dans les Colonies, pour empêcher la contrebande, et sur la différence qui existe entre les villes d'Europe et celles des Colonies*, 1791, *in*-8°.

Blandinière, (Jacques-Pierre Cotelle de la) curé de Soulaines en Anjou, de l'académie d'Angers, né à Laval. On a de lui les ouvrages suivans : Discours prononcé à l'académie d'Angers, 1749, *in*-4°. — Conférences ecclésiastiq. du diocèse d'Angers, redigées et publiées par Babin, 1-14 vol., depuis le vol. 15, 1769, tom. 17-18, 1776. — Conférences ecclesiastiq. sur la hiérarchie, pour servir de suite et d'appui aux Conférences d'Angers, 1785, 3 vol. *in*-12.

Blanes, (Henri-Barthélemy de) né en Anvergne, est mort mestre-de-camp de cavalerie, le 27 février 1754, âgé de 47 ans. Il est auteur d'un roman qui a eu du succès, intitulé : *Néraïr* et *Mélohé*, 2 vol. *in*-12.

Blanq-Desisles est auteur de *Zélénie*, ou l'*Orpheline américaine*, comédie, Lausanne et Paris, 1787, *in*-8°.

Blanqui, député du dép^t. des Alpes maritimes à la convention nationale, a publié *Mon Angoisse de dix mois*, 1794, *in*-8°.

Blanvillain (J.-F.-C.) a donné Morale d'un adorateur,

teur, ou l'Art d'être heureux, 1796, *in*-8°. — Psiché et Cupidon, épisode d'Apulée, trad. 1797, *in*-8°.

Blaru, *Petrus de Blarrorivo*, (Pierre de) né à Blaru en 1427, chanoine de St.-Dié, savant canoniste, et poète médiocre, mais bon latiniste, mourut en 1505. Nous avons de lui un *Poëme sur la guerre de Nancy, et la mort du duc de Bourgogne*, en 6 livres, composé sur les Mémoires de René, duc de Lorraine; il est intitulé : *Nanceidos opus, in pago S. Nicolai de Portu*, 1518, *in*-fol. avec des figures en bois, rare.

Blasius, (Frédéric) chef d'orchestre de la Comédie italienne, et membre du conservatoire de musique, est auteur d'une *nouvelle méthode de clarinette, et résonement des instrumens; Principes et Théorie de musique*, 1796.

Blassière, (Jean-Jacq.) Nous avons de lui : *Histoire naturelle de la reine des Abeilles*, et l'*Art de former des essaims*, (traduit de l'allemand) par Ad. Glo. Schirach, avec la correspondance de quelques savans, 1772, *in*-8°.

Blavet, ci-d. bibliothécaire du prince de Conti, a publié les ouvrages suivans: Essai sur l'agriculture moderne, (avec M. Nolin) 1756, *in*-8°. — Théorie des sentimens moraux, traduite de l'anglais de Smith, 1774, 2 vol. *in*-12; — et plusieurs autres ouvrages.

Bléterie, (Jean-Philippe-René de la) naquit à Rennes le 26 février 1696, et mourut à Paris en 1772. Il entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, où il professa successivement les différentes classes de belles-Lettres, de philosophie et d'histoire; un réglement de discipline dressé dans une assemblée de sa société, l'en fit sortir avec plusieurs autres. Il vint à Paris, où ses talens lui procurèrent une chaire d'éloquence au collége Royal, et une place à l'académie des belles-lettres. Il est principalement connu par une *Histoire intéressante de l'empereur Julien.*

Voltaire, en différens endroits de ses mêlanges de littérature, a contredit quelques faits avancés par l'abbé de la Bléterie dans cette même *Histoire de Julien*; mais la critique de cet illustre écrivain n'est pas aussi infaillible en matière de faits, qu'elle pourrait l'être en matière de goût : elle est souvent systématique, et la moindre conjecture lui suffit quelquefois pour établir des doutes sur les opinions les plus généralement reçues. Voici comment s'explique, au sujet de

cette critique de Voltaire, l'auteur des *Trois Siècles :*

« Aurait-on donc voulu, qu'en faveur de la philosophie, l'abbé de la Bléterie eût erigé, en héros accompli, un prince qui poussa la pédanterie philosophique au dernier degre du ridicule? Les philosophes, qui sont si habiles à rechercher, et si impitoyables à condamner les moindres fautes des empereurs chrétiens, prétendent-ils qu'on ferme les yeux sur des extravagances choquantes, parce qu'il leur plaît de déclarer qu'un tel prince est de leur secte, et par consequent absous de tout ce que la raison et le bon sens peuvent lui reprocher? Ont-ils oublié ce qu'ils ont dit tant de fois, qu'un bon historien ne doit être d'aucune secte, d'aucun parti; qu'il faut qu'il soit exempt de tout préjugé, de toute passion, et qu'il n'ait d'autre but que la verité? C'est ce que M. de la Bléterie a exécuté, sans l'annoncer avec tant de faste. »

La *Vie de l'empereur Jovien*, écrite aussi par l'abbé de la Bléterie, parait beaucoup inférieure à celle de *Julien ;* mais cette différence peut avoir son principe dans le caractère même de ces deux personnages, qui sont en effet on ne peut pas moins ressemblans. Julien, malgré ses erreurs, fut véritablement un tres-grand prince; et Jovien, malgré l'avantage qu'il eut d'être fidèle à l'Eglise, ne fut qu'un homme assez médiocre : son histoire, par conséquent, n'était pas susceptible du même interêt que celle de son prédécesseur; et c'est plutôt un sujet mal choisi que mal traite.

La *Traduct. des Césars* et du *Mésopogon* de Julien, et celle de quelques ouvrages de Tacite, lui assurent des droits à l'estime des gens de Lettres : mais sa *Traduction des Annales* du même Tacite, fruit infortune de sa vieillesse, est de la dernière médiocrité. Linguet, qui en a fait une critique très-judicieuse, a dû quelquefois éprouver le dégoût d'avoir trop continuellement raison. Ce fut une grande mal-adresse à l'abbé de la Bléterie, de s'être mis dans le cas, par une note injurieuse insérée dans ce dernier ouvrage, de se mesurer avec ce jeune athlète, qui ne lui a fait grace d'aucune de ses fautes, et de s'être en même-tems exposé au ressentiment de Voltaire. Il fallait une réputation plus robuste que la sienne, pour ne pas se briser contre ce double écueil.

On a pu voir jusqu'à présent, dans le compte que l'on vient de rendre des productions littéraires de l'abbé de la Bléterie, qu'on chercherait vainement chez lui l'écrivain supérieur, ou l'homme de

goût. Il est dans la classe de ces écrivains estimables par leurs connaissances, qui, sans fournir une carrière brillante ni enviée, ont eu cependant l'avantage de se rendre utiles et de se distinguer de la foule. Bon esprit, plutôt que bel esprit, doué de plus de jugement que d'imagination et de talens; mais recommandable, sur-tout par ses mœurs, par sa probité, par le mérite de se faire des amis et de les conserver; plus heureux, avec moins de gloire, que beaucoup de gens de lettres plus distingués, qui n'ont jamais su vivre en paix, ni avec leurs rivaux, ni avec eux-mêmes. Voici la liste des ouvrages de la Bléterie: Histoire de Julien l'Apostat, Paris, 1735-1746-1777, *in*-12. — Histoire de l'empereur Jovien, et Traduction de quelques ouvrages de l'empereur Julien, 1748, Paris, 2 vol. *in*-12. Traduction de quelques ouvrages de Tacite, Paris, 1755, 2 vol. *in*-12. — Tibère, ou les six premiers Livres des Annales de Tacite, traduits en français, Paris, 1768, 3 vol. *in*-12. — Lettres au sujet de la Relation du Quiétisme de Phelypeaux, 1733, *in*-12. — Quelques dissertat. dans les Mémoires de l'acad. des belles-lettres, et très-humbles remontrances de M. de Montempuis, au P. Cerceau.

Bleville, (Jean-Baptiste-Thomas de) né à Abbeville, le 11 novembre 1692, mourut le 2 juillet 1783. On a de cet auteur: Traité du toisé, 1758, *in*-12. — Traité des changes ou comptes faits, 1754, *in*-8°. — Le banquier et le négociant universel, 1760, 2 vol. *in*-4°.

Blin, député de Nantes, à l'assemblée constituante, a publié: Opinion sur les réclamations adressées à l'assemblée nationale par les députés extraordinaires du commerce et des manufact. de France, relativement aux colonies, 1790. *in*-8°.

Blin de Saintmore, (Adrien-Michel) historiographe du ci-d. ordre du St.-Esprit, né à Paris, est auteur de beaucoup d'ouvrages de poésie qui lui donnent des droits aux éloges des amis des beaux-arts, après lui avoir mérité l'estime et les applaudissemens du public. Si les muses plaintives, dit l'auteur des *Trois Siècles*, ont été d'abord les objets de son culte; s'il a débuté dans la carrière poétique par des Héroïdes peu propres à l'élever au-dessus du commun des poètes de nos jours, il s'est livré dans la suite à des sujets plus agréables, qu'il a traités de manière à dédommager ses lecteurs de la faiblesse de ses premiers essais. Son Épître à Racine, celle à M. le cardi-

nal de Bernis, et la plupart de ses autres pièces fugitives, annoncent de l'esprit, de l'imagination, et le talent de rendre d'une manière naturelle, et de revêtir d'une versification douce et variée, les différentes affections du cœur et de l'esprit. Ses imitations de plusieurs Idylles de Gesner, offrent une marche si libre, si facile, et une poésie si riche, qu'on les prendroit volontiers pour les originaux. Blin de Sainmore ne s'est pas borné aux poésies légères. Il a travaillé pour le théâtre, et sa tragédie d'Orphanis, par laquelle il a debuté, a pleinement justifié l'idée que nous avions donnée de sa capacité pour réussir dans un genre plus difficile et plus elevé. La marche de cette pièce est simple et naturelle; les principaux caractères nous ont paru bien dessinés et bien soutenus; le style en est agréable, facile et correct; cet ouvrage en un mot annonce un vrai talent pour l'art sublime de Melpomène, si défiguré par le plus grand nombre de poètes qui le cultivent aujourd'hui. On a de Blin de Sainmore: La Mort de l'amiral Bing, poëme, Londres, 1752, *in*-8°. — Sapho à Phaon, héroïde, 1759, *in*-12. nouvelle édit. sous le nom de l'auteur, avec ce titre: Lettre de Sapho à Phaon, précéd. d'une Epître à Rosine, d'une vie de Sapho, et suivie d'une traduction en vers des ouvrages de ce poète, 1767, *in*-8°. — Lettre de Biblis à Caunus son frère, héroïde, 1760, *in*-8°. nouv. édit. sous le nom de l'auteur, 1765, *in*-8°. — Lettre de Gabrielle d'Estrées à Henri IV, héroïde, 1761, *in*-8°. nouv. édit. sous le nom de l'auteur, 1766, *in*-8°. — Jean Calas à sa femme et à ses enfans, Toulouse, 1765, *in*-8°. — Héroïdes ou Lettres en vers, 1767, *in*-8°. 3e. édit. avec des Dissert., 1768, *in*-8°., 4e. édit., Amst. 1774, *in*-8°. — Epître à Racine, 1771, *in*-8°. — Lettre de la duchesse de la Vallière à Louis XIV, précédée d'un abrégé de sa vie, Londres et Paris, 1773, *in*-8°. — Orphanis, tragédie, 1773, *in*-8°. — Requête des filles de Salency, à la reine, au sujet d'une contestation qui s'est élevée entre les seigneurs et les habitans de cette paroisse, relativement à la fête de la Rose, 1774, *in*-12. — Joachim ou le Triomphe de la piété filiale, drame en 3 actes et en vers, suivi d'un choix de poésies fugitives, Amst. 1776, *in*-8°. — Eloge historique de G. L. Ph. d'Herbault, patriarche, évêque de Bourges, 1788, *in*-8°.

Blond, (Jean le) seigneur de Branville, natif d'Evreux, fit de la poésie son amusement. Il en publia un Recueil sous ce titre: Le Printems de l'humble espérant, Paris,

1536, *in*-16. La célébrité de Marot, dont il était contemporain, excita sa bile; il se déclara un de ses rivaux; mais la postérité en mettant l'un et l'autre à sa place, l'a jugé bien inférieur à celui dont il avait cru balancer le mérite.

Blond, (Jean-Baptiste-Alexandre le) architecte, né à Paris en 1679, est mort en Russie en 1719. On a de lui: La Théorie et pratique du jardinage, relativement à la décoration, 1 vol. *in* 4°. et des augmentations sur le cours et le dictionnaire d'architecture de Davillers.

Blond, (Guillaume le) né à Paris en 1704, mourut le 24 mai 1781. Il s'adonna aux mathématiques, et parvint par ses talens a être maître de cette science auprès des enfans de France, après l'avoir été auprès des pages de la cour. On a un grand nombre d'ouvrages de lui: L'Arithmétique et la géométrie, 2 vol. *in*-8°. — L'Abrégé de ce livre, 1 vol. *in*-12. — L'Algèbre, *in*-8°. — Elémens de fortification, *in*-8°. — L'Abrégé, *in*-12. — Elémens de la guerre des siéges, 3 vol. *in*-8°. — Artillerie raisonnee, *in*-8°. — L'Attaque des places, *in*-8°. — La Défense des places, *in*-8°. — Elémens de tactique, *in*-4°. — Essai sur la castramétation, *in*-8°.

Blond, (Ang. Sav. le) à Paris, a publié: Le Porte-feuille des enfans; mélange intéressant d'animaux, fleurs, fruits, habillemens, cartes et autres objets dessinés suivant les réductions comparatives, commencés à graver en 1783, sous la direction de Cochin et accompagnés de courtes explications et de divers tableaux élémentaires rédigés par Ant. Rich. Duchesne et Ang. Sav. Leblond, tom. 1, 1795, *in*-4°.

Blond, (Gaspard-Michel le) membre de l'acad. des inscriptions, de l'institut national pour les antiquités, et du corps législatif, né à Caen. On a de cet écrivain: Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin, La Haye, 1771, *in*-4°. — Description des principales pierres du cabinet de M. le duc d'Orléans, avec de la Chau, 1780-85, 2 vol., *in*-fol. — Des Mémoires dans ceux de l'acad. des inscript. et belles-lettres.

Blond, (Jean-Baptiste le) médecin naturaliste, a publié: Essais sur l'art de l'indigotier, pour servir à un ouvrage plus étendu, lus et approuvés par l'acad. des sciences, 1791, *in*-8°. — Moyens de faire disparaître les abus et les effets de la mendicité par l'émigration volontaire à la Guyane française, 1791, *in*-8°.

Blond de Saint-Martin, (Nicolas-François le) avocat, des acad. de Caen et de Dijon, né à Château-Thierry, le 19 juin, 1748, a donné : Mémoire sur le partage et les défrichemens des communes de l'Artois avec un supplément. — Horace latin, avec des Notes, Orléans, 1766, *in*-12. — Traduction nouvelle de Virgile, avec des Notes et Discours préliminaire, 1783, 3 vol. *in*-8°. — Idées d'un citoyen sur les municipalités ou les communes gouvernées par elles-mêmes, 1790, *in*-8.

Blond d'Oblen. (le) On a de lui : Statuts et réglemens généraux pour les maîtres en chirurgie des provinces du royaume, à Marly, le 24 février 1730, 5e. édit. augm. des édits, arrêts et déclarations, qui y ont rapport, de différentes notes et éclaircissemens, de modèles pour les lettres de maîtrise, etc. 1772, *in*-8°.

Blondeau, (Claude) avocat au parlement de Paris, sa patrie, mourut au commencement du 18e. siècle. Il commença, en 1672, avec Gueret, son confrère, le journal du Palais, qui va jusqu'en 1700. 12 vol. *in*-4°., et dont la dernière édit. est de 1755, 2 vol. *in*-fol. Il avait donné en 1689, sous le nom de Bibliothèque canonique, la somme bénéficiale de Bouchel, augmentée de beaucoup de notes et d'arrêts.

Blondeau, professeur de mathématique, est auteur du Voyage de Moncast Axe, contenant le voyage de Lemuel Gulliver par Swift, 1775, *in*-8°. — D'Observations sur les thermomètres dans un journal. — Du journal de Marine, ou bibliothèque raisonnée de la science du navigateur, 1778, *in*-4°.

Blondeau de Charnage, (Claude François) est auteur des ouvrages suivans : Essai sur le point d'honneur, 1748, *in*-12. — La réputation, 1748, *in*-12. — Le philosophe babillard, 1748, *in*-12. — Paradoxe suivi de quelques observations sur l'église de St.-Nicolas près de Bourg en Bresse, 1749, *in*-12. — La Fortune, ou usage des richesses, *in*-12. — Abrégé de l'Histoire de Marguerite d'Autriche, *in*-12. — Les mœurs des Bâlois. — Mémoires et Œuvres, *in*-12. — Dictionnaire des titres originaux pour les fiefs, les domaines, l'histoire, la généalogie, 1764, *in*-12.

Blondel, (François) naquit à Ribemont en Picardie, en 1617, et mourut le 22 février 1686. On ne sait rien de sa vie avant ses voyages avec le jeune comte de Brienne, qu'il suivit en qualité de

gouverneur, dans les pays du Nord, en Allemagne et en Italie. On a publié de ce voyage, qui dura trois ans, une edition latine qui a été attribuee à Blondel; mais il n'est pas sûr qu'elle soit de lui. Blondel était architecte. On a de lui un ouvrage où il s'est élevé peut-être au-dessus de ce que les anciens nous ont laissé de plus beau en ce genre; c'est l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, monument précieux qu'admirent également les artistes nationaux et étrangers, en déplorant la négligence barbare qui l'a laissé dépérir. Les inscriptions latines, gravées sur cette porte, sont aussi l'ouvrage de Blondel. Les connaissances mathématiques de Blondel lui valurent le titre de lecteur au collége royal, et ses travaux pour l'architecture, la place de directeur de l'académie, érigée par Colbert, en faveur de cet art. Employé avec succès dans plusieurs négociations, il en fut récompensé par un brevet de conseiller d'état. Deux ouvrages, l'un sur l'art de tirer les bombes, l'autre sur celui de fortifier les places, lui méritèrent le grade de maréchal de camp. Louis XIV, à qui il présenta ces traites, ne voulut point permettre qu'il les publiât : on craignit que nos ennemis ne profitassent des instructions qu'ils renfermaient; et cette crainte prouve, sinon leur mérite, du moins l'opinion qu'on avait de leur auteur. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'architecture et les mathématiques. Les principaux sont : Notes sur l'architecture de Savot. — Un cours d'architecture en trois parties, 1698, *in*-fol. —L'Art de jetter les bombes, 1690, *in*-12. — Résolution des quatre principaux problêmes d'architecture, au Louvre, 1673, *in*-fol. — Manière de fortifier les places, 1683, *in*-4°. Blondel était presque aussi bon littérateur que bon mathématicien. On connait sa Comparaison de Pindare et d'Horace.

Blondel, (Pierre Jacques) parisien est auteur d'un livre qui a pour titre : Les vérités de la religion chrétienne, enseignées par principes. — D'un Mémoire *in*-fol. contre les imprimeurs et leurs gains excessifs. Il mourut en 1730.

Blondel, (Laurent) parent du précédent, naquit à Paris, et fut lié de bonne heure avec les solitaires de Port-Royal, qui lui inspirèrent le goût de la piété et des belles-lettres. Après avoir élevé quelques jeunes gens, il se chargea de la direction de l'imprimerie de M. Després, chez lequel il commença à demeurer en 1715. Il ne se contenta pas de revoir les

manuscrits de cet imprimeur, il travailla à une nouvelle Vie des saints, qui parut en 1772, à Paris, chez Desprès et Desessarts, *in*-fol. — Pensées évangéliques, *in*-12. Il mourut en 1740.

BLONDEL, (Jean) avocat, né à Rheims en avril 1733, a publié : Loisirs philosophiques ou l'étude de l'homme, Londres et Paris, 1756, *in*-12. — Notes sur ce qu'on voit dans le monde social, 1757, *in*-12. — Les hommes tels qu'ils sont et doivent être, 1758, *in*-12.

BLONDEL, (David) né à Châlons-sur-Marne en 1614, ministre protestant, professeur d'histoire à Amsterdam en 1650. Peu de savans ont été plus profonds dans la connaissance des langues, de la théologie, de l'histoire civile et ecclésiastique. Sa mémoire était un prodige : aucun fait, aucune date ne lui échappait. Blondel était un excellent critique; mais un écrivain plat et lourd. Les principaux ouvrages de cet auteur sont : *Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes*, à Genève, *in*-4°. — *Assertio genealogiæ Franciæ*, 1655, *in*-folio, contre les déclamations de Chifflet, qui faisait descendre nos rois de la deuxième et troisième race d'Ambert, qui s'était marié, selon lui, à Blitilde, fille de Clotaire Ier. — *Apologia pro sententia sancti Hieronymi de presbyteris et episcopis*, *in*-4°. — De la primauté de l'Eglise, Genève, 1641, *in*-folio. — Un Traité sur les Sibylles, Charenton, 1649, *in*-4°. — Un Traité contre la fable de la Papesse Jeanne, Amsterd. 1647, *in*-8°. — Des Ecrits de controverse. Il est mort en 1655.

BLONDEL, (Jacques-Franç.) de l'académie d'architecture, naquit à Rouen en 1705, et mourut le 9 janvier 1774. Le nom de Blondel était célèbre dans l'art, pour lequel Jacq. François annonça, dès sa jeunesse, les dispositions et les talens les plus heureux. La réputation de son oncle, qui lui avait enseigné les premiers principes de l'architecture, loin de le décourager, n'avait servi qu'à exciter la noble émulation de le surpasser; et il faut convenir que, si le neveu s'est moins distingué par les édifices qu'il a exécutés, il l'emporta de beaucoup sur son oncle, par la multiplicité de ses connaissances, et par les progrès qu'il a fait faire à l'architecture.

Il s'accoutuma de bonne heure à raisonner les principes de son art; il se convainquit que l'architecte ne peut exceller dans l'ordonnance de sa décoration, que par le secours d'une théorie, qui suppose la connaissance des belles Lettres, des Mathématiques et du Dessin. Ce fut par l'étude

de ces trois objets qu'il s'ouvrit la carrière.

Il n'avait pas atteint sa 35e. année, qu'il ouvrit une école publique, où il projetta, non-seulement d'enseigner les elemens de l'archit., mais d'en faire connaître l'esprit; il fit toujours marcher de front la partie technique de son art, et la partie philosophique, ignorée de la plupart des artistes.

L'académie d'architecture se l'associa en 1755 : et bientôt après, il fut choisi pour professeur. Ses talens avaient déterminé le choix de ses collègues; il le justifia par un nouveau zèle; jamais professeur n'en montra autant pour le progrès de l'art qu'il enseignait, ni pour les élèves qu'il formait. Soins, travaux, encouragemens, assiduité, tout fut mis en usage. Mais, où son génie s'est déployé dans toute son étendue, c'est dans ses écrits. Les rédacteurs de l'Encyclopédie le chargèrent de la partie de ce Dictionnaire qui concerne l'architecture. Il remplit cette tâche avec autant de zèle que de talens..

Son meilleur ouvrage, est son *Cours d'architecture*, 1771 et 1773, 4 vol. *in*-8°, auquel sa mort précipitée ne lui a pas permis de mettre la dernière main. On y trouve l'histoire de cet art depuis son origine, ses progrès, ses révolutions, sa décadence. Il y fait voir combien le caractère et les mœurs d'un peuple influent sur son architecture : il la considère dans tous les âges, chez tous les peuples, sous toute espèce de gouvernement. De ces considérations, il tire des ressources singulières pour la perfection de l'art, pour l'application des principes aux circonstances : il y enseigne à savoir s'affranchir des règles ordinaires, quand la première de toutes les règles, celle de la convenance, exige qu'on les sacrifie. M. Patte a donné en 1777, les 5e et 6e vol. de *Discours*, avec un vol. de fig., d'après ses manuscrits. Ses autres ouvrages, sont : de la Décoration des édifices, 1738, 2 vol. *in*-4°, — Discours sur l'architecture, 1 vol. *in*-12.

Blondet, (N.) médecin à Pithiviers, et intendant des eaux minérales de Ségrai, mourut en 1759. On a de lui deux Dissertations : l'une sur la *nature et les qualités des eaux minérales* de son département, 1749, *in*-12; l'autre, sur la *maladie épidém. des bestiaux*, 1748, *in*-12.

Blondin, (Pierre) Picard, né en 1682, mourut en 1713. Il avait été reçu membre de l'académie des sciences un an auparavant. Tournefort, démonstrateur de botanique au jardin royal, connut les talens de Blondin. Il se reposait sur

lui du soin de remplir sa place, lorsqu'il était malade. Le disciple travailla à égaler son maître. Il fit beaucoup de découvertes sur la botanique, et laissa à ses héritiers des *Herbiers* fort exacts, et des *Mémoires* curieux.

Blondin, interprête pour les langues italienne, espagnole, portugaise et anglaise; membre de plusieurs académies. On a de cet auteur les ouvrages suivans : Nouvelle Grammaire pour enseigner le français aux Anglais, 1788, *in*-8°. — Plan d'instruction pour les Langues française, anglaise, latine et italienne, 1789, *in*-8°. — Précis de la Langue anglaise, 1790, *in*-8°. — Précis de la Langue italienne, 1791, *in*-8°. — *Pièces on subjects both in prose and poetry*, 1791, *in*-8°.

Blosius, ou de Blois, (Louis) de la maison de Blois et de Chatillon, né en 1506, eut l'abbaye de Liessies, près d'Avesnes en Hainaut, et la réforma. Il mourut en 1566, à 59 ans, après avoir refusé l'archevêché de Cambrai. Son disciple, Jacques Frojus, publia ses ouvrages de piéte, en 1571, *in*-fol. avec sa Vie, qui fut un modèle de toutes les vertus. Le principal est son *Speculum Religiosorum*. On a donné, en 1741, une traduction de ses Entretiens, à Valenciennes, *in*-12.

Bluteau, (Dom-Raphaël) théatin, né à Londres, de parens français, en 1638, passa en France, et se distingua à Paris comme savant et comme prédicateur. Il se rendit ensuite à Lisbonne, où il mourut, en 1734, à 96 ans. On a de lui un Dictionnaire portugais et latin, en 8 vol. *in*-fol. Coimbre, 1712 à 1721, avec un supplement, Lisbonne, 1727 et 1728, 2 vol. *in*-8°.

Boaistuau, (Pierre) natif de Nantes, mourut à Paris, en 1566. C'est un des premiers écrivains qui se soient plaints de ce que les meres n'allaitaient pas leurs enfans. Outre une traduction de l'italien des contes de Blandello, avec Belleforêt, Lyon, 1616, 7 vol. *in*-16, il a composé quelques Romans, de peu de mérite, ainsi que l'Histoire de Chelidonius, mauvais ouvrage sur la politique. On lui en doit encore un autre, que la singularité des faits rend très-interessant. C'est le Théâtre du monde, où il est fait ample discours des misères humaines, Paris, 1584 et 1598, 6 vol. *in*-16. Il y a rapporté, mais sans indiquer les procedés, que le fameux peintre Léonard de Vinci avait trouvé le secret de voler dans les airs.

Boccage, (Marie-Antoinette le Page du) des acad. de Lyon, Rouen et Boulogne,

et des arcades de Rome, née à Rouen. Plusieurs ouvrages de différens genres lui ont ouvert l'entrée d'un grand nombre d'académies. Aux talens de l'esprit, elle a réuni le mérite du savoir. Elle a enrichi la littérature française des ouvrages suivans : Le Prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences, poëme couronné à Rouen, 1746, *in*-8°. — Le Paradis terrestre, poëme, 1748, *in*-8°. — L'Opera, ode, 1750, *in*-12. — Mélanges de différentes pièces de vers et de prose, trad. de l'anglais, Berlin, 1751, 2 vol. petit *in*-8°. — La Colombiade, ou la Foi portée au nouveau monde, 1756, *in*-8°. — Stances sur l'Immaculée Conception, couronnées à Rouen, 1768, *in*-8°. Ses ouvrages ont été imprimés à Lyon, en 1762, 3 vol. *in*-8°.

Bochard, (Samuel) ministre protestant, naquit à Rouen l'an 1599. Il fit paraître beaucoup de dispositions pour les langues. Il apprit avec une égale facilité l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, l'éthiopien, etc. Christine, reine de Suède, qui souhaitait de le voir, l'engagea en 1652 de faire le voyage de Stockholm : Bochard y reçut tous les témoignages d'estime que méritait son érudition. De retour à Caen, dont il était ministre, il y mourut subitement, en disputant contre Huet, dans l'académie de cette ville, en 1667, à l'âge de 68 ans, avec la réputation d'un savant consommé dans tous les genres d'érudition. Ses principaux ouvrages sont : Son Phaleg et son Canaan, livre dans lequel il jette de grandes lumières sur la géographie sacrée, mais plein d'étymologies chimériques, et d'origines imaginaires. On en a une édition de Caen, sous le titre de *Geographia sacra*, 1546, *in*-fol. une de Francfort, *in*-4°. 1694, et dans la collection de ses œuvres, Amsterdam, 1692, 3 vol. *in*-fol. où cette géographie est augmentée de plusieurs dissertat. curieuses et utiles. L'édition de Leyde, 1712, est réellement la même que celle d'Amsterdam, mais décorée d'un nouveau frontispice. — Son Hierozoïcon, ou Histoire des animaux de l'Écriture, est une collection de tout ce que les savans ont dit sur cette matière. — Un traité des minéraux, des plantes, des pierreries dont la Bible fait mention. On y trouve le même fond d'érudition que dans les précédens. — Un traité du Paradis terrestre, etc. Ces deux derniers écrits sont perdus, à quelques fragmens près, dont on a enrichi l'édition de ses œuvres. On a encore de ce savant une Dissertation à la tête de la traduction de l'Enéide de Segrais, dans laquelle il soutient qu'Énée ne vint jamais en Italie. Denys

d'Halycarnasse cite plusieurs auteurs qui assurent la même chose.

Bock, (Jean-Nicolas-Etienne de) lieutenant des maréchaux de France, et gouverneur à Sierk en Lorraine. On a de lui : Mémoire sur Zoroastre et Confucius, et Essai sur l'histoire du Sabeisme, 1787, *in*-8°. — Mémoire hist. sur le peuple Nomade, appelé Bohémiens, trad. de l'allem. 1788, *in*-8°. — La Vie de Frédérick, baron de Trenk, trad. de l'allemand, Paris, 1788, 2 vol. *in*-12, 3e. édition, 1789, *in*-12. — Recherches philosophiques sur l'origine de la pitié, Paris, 1789, *in*-12.— Œuvres diverses, 1789, 2 vol. *in*-12. — Histoire de la guerre de sept ans, trad. de l'allem. 1789, 2 vol. *in*-12. — Hermann de Unna, traduit de l'allemand, Paris, 1791, 3 vol. *in*-8°.

Bocquet de Chanterennes, (Jean Joseph) ci-dev. avocat aux conseils, mort le 4 février, 1773, a publié : Plaisirs, varennes et capitaineries, 1744, *in*-12.

Bocquillon, est auteur du Prix de la vertu, roman moral, Amsterdam et Paris, 1778, *in*-12.

Bocquillot, (Lazare-André) né à Avalon, suivit en 1670 Nointel, ambassadeur à Constantinople. Revenu en France, il se fit recevoir avocat à Dijon, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, fut curé de Châtelux, et ensuite chanoine d'Avalon. Il y mourut en 1728, âgé de 80 ans. Il avait vécu quelque tems à Port-Royal, où il avait pris le goût de la bonne littérature et de la solide piété. On a de lui plusieurs volumes d'Homélies, et d'autres ouvrages de piété. — Un traité sur la Liturgie, *in*-8°., imprimé à Paris en 1701. — L'Histoire du chevalier Bayard, *in*-12, sous le nom de Lonval. — Des Lettres, *in*-12, des Dissertations. *Voyez* sa vie par le Tors, lieutenant-civil et criminel d'Avalon, 1755, *in*-12.

Bodard de Tezay, (Nicolas Marie Felix) du musée de Paris, né à Bayeux, en 1758. On a de lui : Ode sur l'electricité, couronnée à Caen. — Le Ballon, ou la Physicomanie, com. en un acte et en vers, 1783, *in*-8°. Plusieurs autres comédies en vers, et des poésies fugitives dans les journaux.

Bodasse, (Gaspard-Magnus) né à Paris, en 1731. On a de lui les pièces suivantes : Les Captifs. — La Comedienne auteur. — La Correction conjugale.—Arlequin, fille à marier. — La Fausse jumelle.—La Femme comme il y en a tant. —

L'Homme et la femme comme il n'y en a point.

Bodin, (Jean) né à Angers, vers l'an 1530, mort à Laon, en 1596, acquit les bonnes graces du roi Henri III. Ce prince fit mettre en prison Michel de la Serre, pour un libelle qu'il avait fait contre Bodin, et lui fit défendre, sous peine de la vie, de le publier. Bodin ayant perdu son crédit auprès de Henri, suivit le duc d'Alençon en Angleterre, en 1579 et en 1581. On enseignait alors publiquement dans l'université de Cambridge ses livres *De la République*, imprimés à Paris, en 1576, *in*-fol. et mis en latin par les anglais. Bodin, dans cet ouvrage, appuie ses principes par des exemples tirés des histoires de tous les peuples. «Tout médiocre qu'il est, dit l'abbé Sabathier, il n'a pas laissé de frayer la carriere à un génie justement célèbre parmi nous. Sa *République* ne fit pas moins de bruit dans son tems, que l'*Esprit des Lois* dans le nôtre. Bodin, selon toute l'exactitude du terme, a été le devancier de Montesquieu. Les ouvrages de ces deux auteurs si inégaux, traitent des mêmes matières, offrent quelquefois le même procédé, et il n'est pas permis de douter que l'érudition confuse et indigeste qui surcharge le livre de la *Republique*, n'ait été la mine dont l'auteur de l'*Esprit des Lois* s'est habilement enrichi ». On a encore de lui d'autres ouvrages : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, 1566, *in*-4°. Cette méthode n'est rien moins que méthodique, suivant le savant la Monnoie. On y voit le germe des principes exposés dans sa République. Le système des Climats, du président Montesquieu, a été pris dans ce livre. *Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis*, nomme autrement le *Naturalisme de Bodin*, livre manuscrit dans lequel il fait plaider la religion naturelle et la juive contre la chrétienne. — La Démonomanie, ou traité des sorciers, Paris, 1581, *in*-4°. — *Theatrum naturæ*, à Lyon, 1556, *in*-8°. qui fut supprimé et qui n'est pas commun. Il a été traduit par de Fougerolles, Lyon, 1597, *in*-8°. Bodin était vif, entreprenant, et rien ne le rebutait. Le président de Thou prétend qu'il avait été carme dans sa jeunesse; mais ce fait a été démenti par la famille de Bodin.

Bodin, (Laurent) médecin d'Angers, né en 1762, à St.-Paterne, a donné : Le Medecin gouteux, Château-du-Loir, 1796, *in*-8°. — Recueil de préceptes sur les moyens de se garantir des maladies qui peuvent être la suite de l'action des différen-

tes qualités de l'air, et des vapeurs qui s'y mêlent, sur le corps humain, et de remédier à certains accidens très-pressans, que quelques-unes de ces causes produisent subitement, Château-du-Loir, 1799, *in*-8°. — Bibliographie analytique de médecine, ou Journal abréviateur des meilleurs ouvr. nouveaux, latins ou franç., de méd. clinique, d'hygiène, et de méd. préservative, Paris, 1799, *in*-8°.

Bodreau, (Julien) avocat du Mans, donna, en 1645, un Commentaire sur la coutume de sa province, *in*-fol.; en 1656, un Sommaire des Coutumes du pays du Maine, *in*-12; et en 1658, des Illustrations et des Remarques sur la même coutume, 2 vol. *in*-12. C'est son meilleur ouvr.

Boesnier de Lorme, est auteur De l'Esprit du gouvernement économique, 1775, *in*-8°. — De l'Essai sur les principes de la morale naturelle, Blois, et Paris, 1792, *in*-8°.

Boessière, (la) maître en fait-d'armes, a donné : Observations sur le Traité des armes. — Critique du Traité de l'art des armes.

Boetie, (Etienne de la) de Sarlat en Périgord, conseiller au parlement de Bordeaux, cultiva avec succès la poésie latine et française. Il fut auteur dès l'âge de 16 ans, et mourut à 32 ans, en 1563, à Germignan, deux lieues de Bordeaux. Montagne, son ami, à qui il laissa sa bibliothèque, recueillit ses Œuvres, *in*-8°. en 1571. On y trouve des Traductions de divers ouvrages de Xénophon et de Plutarque; des Discours politiques, des Poésies, etc.

Bœuf, organiste de Ste.-Geneviève, a donné : Traité d'harmonie, et Règles d'accompagnement, servant à la composition, suivant le système de Rameau, Lyon et Paris, 1768-1774, *in*-8°.

Boffrand, (Germain) architecte, fils d'une sœur du célèbre Quinault, né à Nantes en Bretagne, l'an 1667, mourut à Paris, en 1755. Elève de Hardouin Mansard, ses talens le firent recevoir de l'académie d'architecture, en 1709. Sa manière de bâtir approche de celle de Palladio. Il mettait beaucoup de noblesse dans ses productions. Ingénieur et inspecteur-général des ponts et chaussées, il fit construire un grand nombre de canaux, d'ecluses, de ponts, et une infinité d'ouvrages méchaniques. On a de cet illustre architecte un ouvrage curieux et utile, intitule : *Livre d'Architecture*, Paris, 1745, *in*-fol. avec fig. L'auteur y expose les prin-

cipes de son art, et donne les plans, profils et elevations des principaux bâtimens civils et hydrauliques et mechaniques qu'il a fait exécuter en France et dans les pays etrangers. On trouve dans le même livre, un Memoire estimé, qui contient la Description de ce qui a été pratiqué pour fondre, d'un seul jet, la figure équestre de Louis XIV. Cet écrit avait eté impr. sépar. en 1743.

Bohan, (S. P. L.) né à Bourg, depart. de l'Ain, le 28 juillet, 1751, ancien colonel de cavalerie, est auteur d'un ouvrage intitulé : Examen critique des militaires français, Genève, 1781, 3 vol. *in*-8°.

Boileau, (Gilles) frère aîné de Despréaux, était fils de Gilles Boileau, greffier de la grand-chambre du parlement de Paris ; il mourut en 1669, âgé de 38 ans. Il fut poëte comme son frere ; mais sa celébrité n'est point, à beaucoup près, la meme. Ce n'est pas qu'il n'eût pu illustrer un autre nom : sa traduction de l'*Abrégé de la philosophie d'Epictète* par Arrien, et la *Vie* qu'il nous a donnée de ce philosophe stoïcien, 1657, *in*-12, sont un ouvrage très-estimable. Il a traduit aussi en vers le 4e. livre de l'Enéide, et certains morceaux de cette traduction ne seraient point indignes de son frère.

Les Poésies légères étaient encore de son ressort. Il savait y mettre de la gaieté et de la légèreté. Ses autres productions sont : la Traduction et la Vie de Diogène-Laërce, 1668, 2 vol. *in*-12. — Deux Dissertations contre Ménage, 1656, *in*-4°, et Costar, 1659, *in*-4°. — Œuvres posthumes, 1670, *in*-12. Il était de l'académie française.

Boileau, (Jacques) docteur de Sorbonne, frère du précédent, de l'academie française, né à Paris en 1635, mourut dans la même ville en 1716. Il est auteur de plusieurs ouvr., soit en latin, soit en français, qui annoncent un homme savant et de beaucoup d'esprit. Son imagination, il est vrai, n'était pas toujours réprimée par le jugement, et ses *Sermons* ne sont pas irréprochables du côté de l'affectation et de la singularité : malgré cela, on a su en extraire un grand nombre de pensées dont on a formé un bon Recueil. Ses principaux ouvr. sont : *De antiquo jure Presbyterorum in regimine Ecclesiastico*, 1678, *in*-8°. — *De antiquis et majoribus Episcoporum causis*, 1678, *in*-4°. — Le Traité de Ratramne : *De corpore et sanguine Domini*, avec des Notes, 1712, *in*-12. Il en avait donné une version française en 1686, *in*-12. — *De sanguine Corporis Christi post resurrectionem*, 1681, *in*-

8°. — *Historia Confessionis auricularia*, 1683, *in*-8°. — *Marcelli Ancyrani disquisitiones de residentia canonicorum*, avec un Traité *De tactibus impudicis prohibendis*, Paris, 1695, *in*-8°. — *Historia Flagellantium*, contre l'usage des disciplines volontaires. Dans ce Traité historique, imprimé à Paris en 1770, *in*-12, il y a des détails qu'on eût souffert à peine dans un livre de chirurgie. Du Cerceau et Thiers le critiquèrent. On en publia, en 1701, une Traduction encore plus indécente que l'original; mais l'abbé Granet l'a réformée en la redonnant en 1732. — *Disquisitio historica de re vestiaria Hominis sacri, vitam communem more civili traducentis*, 1704, *in*-12. Ce Traité fut fait pour prouver qu'il n'est pas moins défendu aux ecclésiastiques de porter des habits trop longs, que trop courts. — *De re Beneficiaria*, 1710, *in*-8°. — Traité des empêchemens du Mariage, à Sens, sous le titre de Cologne, en 1791, *in*-12 : ouvrage assez rare, solide et curieux. — *De Librorum circa res Theologicas approbatione*, 1708, *in*-16. On a recueilli ses bons mots et ses singularités. Dans le tems des disputes, excitées au sujet des céremonies chinoises, il prononça un discours en Sorbonne, dans lequel il dit, *que l'éloge des Chinois avait ébranlé son cerveau chrétien.* Le grand Condé ayant passé par Sens, l'abbé Boileau fut chargé de le complimenter. Le prince affecta de le regarder en face pour le faire manquer. Le docteur feignit d'être interdit :

« Monseigneur, dit-il au » prince, V. A. ne doit pas » être surprise de me voir » troublé à la tête d'une com- » pagnie d'ecclésiastiques; je » tremblerais bien davantage » à la tête d'une armée de 30 » mille hommes. » Le prince charmé embrassa l'orateur, et l'invita à dîner.

BOILEAU-DESPRÉAUX, (Nicolas) de l'académie française et de celle des inscriptions, naquit en 1636, et mourut en 1711.

Boileau, dont l'enfance taciturne ne promettait rien à la vanité de ses parens, fut très-maltraité par son père, qui disait, en le comparant à ses autres enfans : *Pour celui-ci, c'est un bon garçon qui ne dira jamais mal de personne.* Il logeait dans une guérite au-dessus du grenier, et ce fut une grande faveur quand on le fit descendre au grenier. Docile à son génie, il fit des *Satyres;* il fit mieux, il fit ses belles *Epîtres*, où il a su entremeler à des louanges finement exprimées, des préceptes de litterature et de morale rendus avec la vérité la plus frappante et la précision la plus heureuse. Son

Lutrin,

Lutrin, où, avec si peu de matière, il a répandu tant de variété, de mouvement et de graces; enfin son *Art poétique*, qui est dans notre langue le code du bon goût, comme celui d'Horace l'est en latin. Il fit en littérature ce qu'avait fait Descartes en philosophie, une révolution dans les esprits; et si Descartes renversa les autels d'Aristote, Boileau releva les autels d'Homère. Sans lui, Racine n'eut jamais été Racine. Il forma le premier, en France, une école de poésie, où Racine vint apprendre *à faire des vers difficilement.* Le disciple honorait le maître, qui le présenta à Louis XIV, comme Virgile donna Horace au jeune Auguste.

Montausier, le plus honnête homme de la cour, qui, protecteur de Chapelain et de Cotin, prétendait qu'*il fallait envoyer aux galères le plus caustique des écrivains, tout couvert de lauriers qu'il était*, se mit enfin du parti du poète que protégeait Louis XIV. Les éloges qu'il donna à ce monarque ne valent pas les leçons utiles qui lui échappèrent souvent. Boileau, que son titre d'historiographe appelait souvent à la cour, y parut avec toute la franchise de son caractère. Après la mort de son ami Racine, il n'y vint plus qu'une fois pour prendre les ordres du roi sur son Hist. «Souvenez-vous, lui dit le monarque en regardant sa montre, que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner, quand vous voudrez.» Cependant, il ne flattait pas toujours Louis XIV. Ce monarque, lui ayant montré des vers qu'il s'était avisé de faire on ne sait pourquoi, lui en demanda son avis. « Sire, rien n'est impossible » à votre majesté; elle a » voulu faire de mauvais vers, » elle y a réussi. » Au milieu des honneurs, il ne perdit jamais de vue un de ses bons principes; car il en donnait en morale comme en poésie; La fierté du cœur, est l'attribut des honnêtes gens; mais la fierté d'airs et de manières ne convient qu'à des sots. Quoique d'un caractère brusque, il portait rarement dans la société la causticité dont on accusait ses écrits. Sa conversation était douce, et n'avait, comme il le disait lui-même, *ni ongles ni griffes;* c'était ce qu'on appelle un bon-homme. Le tendre Racine le mordait souvent avec une aigreur dont il se plaignit plus d'une fois avec la simplicité d'un enfant. « Avez-vous eu dessein de » me faire de la peine?» lui dit-il un jour dans une conversation. «Dieu m'en garde, » répond Racine. « Hé bien, » vous avez donc tort; car » vous m'avez fâché. »

Des actions de générosité bien connues; et les secours qu'il a souvent donnés à des

familles indigentes, ont fait dire de lui qu'il n'était *cruel qu'en vers.* Il avait joui pendant 8 ou 9 ans d'un prieuré simple; il le remit au collateur, pour qu'il y nommât un autre, et les pauvres eurent tout ce qu'il en avait.

Le célèbre Patru se voyant forcé de vendre sa bibliothèque, Despréaux la lui acheta un tiers de plus qu'on ne lui en offrait, et lui en laissa la jouissance jusqu'à sa mort. Sa bourse fut ouverte à bien des gens de lettres. Il était touché, ému, lorsqu'il voyait un d'eux dans la misère. Il donnait à Linière, qui allait aussitôt au cabaret faire une chanson contre son bienfaiteur. C'est lui qui a fait rendre à l'auteur de *Cinna*, une pension que la cour lui retranchait. Quoique rien ne soit aussi beau que les poésies de Boileau, ces actions-là sont encore plus belles. Il donna, par son testament, presque tout son bien aux pauvres. Son convoi fut suivi d'un cortège nombreux; ce qui fit dire à une femme du peuple : *Il avait donc bien des amis! on assure cependant qu'il disait du mal de tout le monde.* Après cette notice sur la Vie de Boileau, nous croyons devoir transmettre ici une analyse de la discussion importante, qui se trouve consignée dans les *Trois Siècles de la littérature*, au sujet des critiques qui ont été faites de ses ouvrages : elle est à-la-fois curieuse et instructive.

« C'est assurément moins par conviction que par système, dit l'auteur de ce livre, que plusieurs de nos littérateurs importans ont renouvelle contre Boileau les critiques des Perrault et des Cotin. Ils ont si fort senti combien il était difficile d'égaler cette touche mâle et vigoureuse, cette versification aussi nombreuse que correcte, cette tournure de pensées, tantôt lumineuse et piquante, tantôt forte, pittoresque et majestueuse, qui caractérise ce poëte, que leur amour-propre a pris le parti le plus facile, celui de le décrier.

» Ils méprisent d'abord ses Satyres; et pour rendre ce sentiment intéressant, ils affectent une fausse bénignité, ressource ordinaire et très-commode aux esprits médiocres, qui ont plus d'amour-propre que de talent. La Satyre, il est vrai, a toujours été le fléau de leurs absurdes prétentions; mais sur qui doit-elle tomber? Et qui sont ceux à qui Despréaux a porté les plus rudes coups? Des auteurs sans génie, sans talent, sans étude, et tout-à-la-fois ambitieux, vains et tranchans; des littérateurs plus habiles dans les mystères de l'intrigue, que dans ceux de la littérature, qui, à la faveur des suffrages extorqués, prétendaient attirer les hommages qui ne sont dus qu'au

génie ; des importans du second ordre, qui, se croyant en droit de décider de tout suivant leur caprice, s'efforçaient de substituer un faux culte à celui des véritables divinités du Parnasse. De pareils travers ne seront-ils pas toujours l'aliment de la Satyre? Et quelle autre arme est plus propre à déconcerter ces petits tyrans? Qu'on ne l'accuse point de malignité : il est si naturel à un esprit droit et juste, à un cœur ferme et généreux, d'éprouver les mouvemens du dépit, à la vue des usurpations; le zèle pour la gloire des lettres, et les intérets de l'équité, est si prompt à s'enflammer contre des injustices absurdes et multipliées, que l'esprit vient comme de lui-même au secours de la raison outragée; et du mélange de sa vivacité unie à la sensibilité du cœur, naissent ces traits vigoureux, qui impriment tantôt le ridicule, tantôt l'opprobre sur les travers ou sur les vices. Ainsi s'échauffait la verve de Juvenal. En poésie, comme en morale, un homme éclairé et équitable a toujours droit d'être indigné,

« *Quoties de moribus audent,*
» *Qui Curios simulant et Bacchanalia vivunt.*

» D'ailleurs Despréaux oublia-t-il jamais que les défauts d'un ouvrage n'ont rien de commun avec la personne de l'auteur? Sa plume n'attaqua que la médiocrité orgueilleuse, et respecta les qualités morales. Né avec un goût aussi sûr que délicat, doué d'un jugement aussi solide qu'éclairé, l'esprit de critique naquit en lui de la connaissance des règles et du zèle pour leur observation. Dans toutes ses Satyres, fidèle aux vrais principes, il n'emploie le sel de la plaisanterie, que pour mieux marquer les défauts, et les proscrire plus surement. Tantôt agréable et piquant, un bon mot lui suffit pour faire sentir l'absurdité d'un ouvrage : tantôt plein de force et d'énergie, un seul trait parti de sa plume, devient le fléau du vice et l'hommage de la vertu. Réunissant l'impétuosité de Juvenal à l'enjouement d'Horace, il rend dans ses vers les impressions de son ame, et rappèle aux lois du goût et de la raison.

» Nous ne parlerons point de ses *Epîtres*, puisqu'on est assez généralement d'accord qu'elles sont préférables à ses Satyres. Nous remarquerons seulement que la neuvième l'emportera toujours sur les meilleures poésies de ce siècle. Rien de plus sublime, pour le fond des pensées; rien de plus séduisant, pour la versification; rien de plus profond et de plus lumineux, pour la morale. Où trouver une touche plus philosophique, que dans la description des maux

qui suivent la mollesse et l'oisiveté? Tout le monde sait par cœur l'éloge qu'il y fait du vrai; tout le monde est intéressé à en adopter les idées, et à en pratiquer les leçons.

» En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver combien il était né poète. Que penser, après cela, de ceux qui prétendent lui disputer ce titre? Ils ont donc oublié que le *Lutrin* sera toujours notre premier Poëme? Si la *Henriade* l'emporte par l'intérêt des objets, celui-ci, de l'aveu de tous les connaisseurs, lui est préférable, par la singularité et les richesses de la fiction, la justesse et l'entente du plan, l'unité d'action, les ressorts de l'intrigue, la fécondité des détails, la variété des tableaux et la magie d'un style soutenu et toujours adapté aux différens caractères du sujet. Ceux qui ne seraient pas capables d'en juger par eux-mêmes, n'ont qu'à lire l'excellent *Parallèle* qu'on a fait de ces deux Poëmes, inséré dans les Opuscules de M. Fréron, et dans le *Commentaire sur la Henriade*, par M. de la Beaumelle.

» Mais quand Despréaux n'aurait pas fait le *Lutrin*, serait-on plus en droit de lui disputer les qualités qui font le vrai poète? N'y a-t-il pas de la poésie, et de la plus haute poésie, dans la plupart de ses Épîtres? Celle où il décrit le passage du Rhin, ne réunit-elle pas tout ce que le génie poétique peut avoir de plus pompeux, de plus vif, de plus pittoresque? N'en trouve-t-on pas mille traits dans son art poétique, où il a eu le talent de répandre les fleurs de l'imagination sur l'aridité des préceptes, d'enrichir les détails de quantité de traits, dont le moindre annonce l'homme de génie? Ce seul Poëme, que nous regardons comme son chef-d'œuvre, aura toujours pour garans de son immortalité, la gloire des difficultés vaincues, et celle d'une utilité générale.

» Les détracteurs de Despréaux n'osent pas, il est vrai, disconvenir de la beauté de cette poétique; mais ils tâchent d'affaiblir le mérite de l'auteur, en disant qu'elle n'est qu'une imitation de celle d'*Horace*, et le plus souvent une simple traduction.

» Cette imputation est d'autant plus révoltante, qu'il n'y a, pour ainsi dire, qu'un rapport très-éloigné entre les deux ouvrages. Celui d'*Horace* n'est ni un Poëme, ni un Traité complet des règles de la poésie, ce n'est qu'un Recueil de réflexions, une Épître sans plan, sans méthode, sans liaison. On y passe rapidement d'une matière à l'autre; on revient, après quelques écarts, à des objets déjà traités, et les règles particulières sont confondues avec les principes généraux. L'ouvrage de Boileau est au contraire

un Poëme dans toutes les règles. Il est conduit sur un plan general, qui comprend tous les objets divisés en quatre chants; chaque chant a son plan particulier, et tout s'y trouve traité avec autant de methode que de grace et de clarté. Enfin, l'art poétique d'Horace est un magasin d'excellens tableaux jettés au hasard les uns sur les autres; celui de Despréaux une galerie de peintures rangées avec ordre et symétrie, d'où resulte un tout, une histoire qui plaît et interesse par les nuances et les gradations que le poète y a su ménager.

» A-t-on plus de raison d'accuser Despréaux de manquer de sentiment? Et qu'importe le sentiment, pourvu qu'on ait le ton qui convient! D'ailleurs, le sentiment n'est-il pas déplacé, par-tout où il n'est pas nécessaire? et quoi de plus ridicule, que de reprocher à un poète satyrique, didactique ou héroi-comique, de n'en avoir pas mis dans ses ouvrages? A quel genre de sentiment pouvait se livrer l'auteur de la *Satyre à son esprit*, de l'*Art poëtique*, du *Lutrin?* Les zelateurs du sentiment, qui en ont eux-mêmes si peu, voudraient-ils qu'il eût perverti les genres, qu'il nous eût donné des doléances aussi deplacées, que celles qui nous endorment dans leurs Tragédies, dans leurs Œuvres philosophiques, dans leurs Comédies?..... Juvenal et Perse en ont-il mis dans leurs Satyres? Horace en a-t-il etalé dans son *Art poëtique?* Molière, Reguard, et tant d'autres de nos poètes en ont-ils affecté la manie? Et, va-t-on reprocher à Corneille et à Racine de n'avoir pas inséré des saillies et des bons mots dans leurs Tragedies, comme on fait un crime à Boileau d'avoir negligé dans ses Œuvres un ressort qui leur était absolument étranger?

» Finissons cet article, en déclarant encore à tous les Aristarques du nouveau Monde littéraire, que, malgré leurs efforts, leurs Dissertations, leurs Sentences, leurs Satyres, Despréaux n'en sera pas moins celui de tous nos poètes, dont on a retenu, et dont on citera toujours le plus de vers; celui qui, le premier a déployé les richesses de notre langue, et qui l'a portée, par ses ouvrages, au degré d'estime où elle est parvenue depuis; celui qui a le plus fait régner le bon goût, et a le plus fortement attaqué le mauvais; celui qui a su le mieux réunir l'exactitude de la méthode et la vivacité de l'imagination; le sel de la bonne plaisanterie et le respect dû à la religion et aux mœurs; l'art de lancer le ridicule, et celui de louer avec délicatesse; le talent d'imiter, en paraissant original; la distinction unique d'être tout-à-la fois legislateur et

modèle; et pour tout dire enfin, celui qui a le plus de droits aux hommages de la vertu, par les qualités du cœur ».

Parmi nombre d'édit. qu'on a publiées des ouvrages de Boileau, on distingue celle de Genève, en 2 vol. *in*-4°. 1716, avec des éclaircissemens hist. par Brossette, de l'ac. de Lyon; celle de la Haye, en 2 vol. *in*-fol. avec des notes, les fig. de Picart, 1718; et 1722, 4 vol. *in*-12, avec des fig. du même graveur : de la veuve Alix, en 2 vol. *in*-4°, 1740, avec des figures de Cochin, qui jointe à la beauté des caractères, lui font tenir un rang parmi les raretés typographiques; celle de Durand, 1737, 5 vol *in*-8°, avec fig. et des éclaircissemens, par M. de S^t.-Marc. On y trouve : Douze Satyres. — Douze Epîtres. — L'Art poétique en 4 chants. — Le Lutrin en 6. — 2 Odes, l'une contre les Anglais, faite dans sa jeunesse; l'autre sur la prise de Namur, ouvrage d'un âge plus avancé, mais qui n'en vaut pas mieux; deux Sonnets, des Stances à Molière, 56 Epigrammes, un Dialogue de la poésie et de la musique; une Parodie; trois petites pièces latines; un Dialogue sur les héros des Romans; la Traduction du Traité du sublime de Longin, des Réflexions critiques sur cet auteur, etc. etc. On a mis à la tête de l'édit. de ses Œuvres de 1740, un *Bolæana*, ou Entretien de Montchesnay avec l'auteur. Boileau y paraît souvent dur et tranchant. Fontenelle a relevé quelques articles, dans lesquels on trouve des décisions un peu hardies. Il finit, en disant : « que ce serait une chose curieuse que de bien rechercher quel caractère résulte de tous les traits rapportés dans le *Bolæana*, qui est pourtant un monument élevé à sa gloire ».

BOILEAU, (Charles) abbé de Beaulieu, de l'acad. franç. s'adonna de bonne heure à la chaire. Il prêcha devant Louis XIV, qui répandit sur lui ses bienfaits. Cet orateur mourut en 1700. Il est connu par des *Homélies* et des *Sermons* sur les Evangiles du Carême, qui ont été donnés au public après sa mort, par Richard, en 2 vol. *in*-12, à Paris, chez Louis Guérin, 1712. On a encore de lui des *Panég. in*-8°. et *in*-12.

BOILEAU, (Jean-Jacques) chanoine de l'église de S^t.-Honoré, à Paris, était du dioc. d'Agen, dans lequel il avait d'abord possédé une cure. Il mourut en 1735, à 86 ans. On a de lui : Des Lettres sur différens sujets de morale et de piété, 2 vol. *in*-12. — La Vie de Mme. la duchesse de Liancourt, et celle de Mme. Combé, institutrice de la maison du Bon-Pasteur. Tous ces ouvrages annoncent un fonds d'esprit et de bonne morale.

Boindin, (Nicolas) né à Paris en 1676, d'un procureur du roi au bureau des finances, entra dans les mousquetaires en 1696. La faiblesse de son tempérament ne pouvant résister à la fatigue du service, il quitta les armes pour goûter le repos du cabinet. Il fut reçu en 1706 de l'acad. des inscrip. et belles-lettr., et l'aurait été de l'acad. franç., si la profession publique qu'il faisait d'être Athée, ne lui eût fait donner l'exclusion. Il mourut le 30 nov. 1751. On lui refusa les honneurs de la sépulture. Il fut enterré le lendemain sans pompe, à trois heures du matin. Les ouvrages de Boindin ne sont ni assez nombreux, ni assez étendus, ni sur-tout assez supérieurs pour lui mériter un rang distingué parmi nos bons comiques. On présume toutefois qu'il eût pu s'avancer plus loin dans cette carrière, si lui-même n'eût volontairement interrompu sa course. Sa petite comédie du *Bal d'Auteuil*, qui est entièrement à lui, offre beaucoup d'enjouement et de vivacité. Elle est dans le genre de Dancourt, et Boindin imite jusqu'à sa maniere de dialoguer. On trouve dans les *Trois Gascons*, et dans le *Port de mer*, des finesses que Dancourt n'y eût peut-être pas mises; mais on sait que la Motte avait mis la main à ces deux pieces, et que ces sortes de traits caractérisent ordinairement les siennes. Enfin, pour apprécier en peu de mots le mérite littéraire de Boindin, c'est moins un homme de talent, qu'un homme d'esprit, qui remplace, par l'étude et le travail, les dispositions que la nature lui a refusées.

M. Parfait l'aîné, héritier des ouvrages de Boindin, les donna au public en 1753, en 2 vol. *in*-12. On trouve dans le premier, 4 coméd. en prose : les Trois Gasçons, composée de concert, avec la Motte; ils se disputèrent ensuite à qui elle appartenait le plus : Molière ne l'eût pas révendiquée. — Le Bal d'Auteuil, dont le sujet était riant et l'intrigue piquante. — Le Port de mer, avec la Motte, et plus digne de faire naître une dispute entr'eux. Elle fut applaudie, et est restée au théâtre. — Le Petit-Maître de robe, trop simple, quoiqu'assez bien dialoguee. A la tète de ce premier volume est un Mémoire sur sa Vie et ses Ouvrages, composé par lui-même. Cet homme, qui se piquait d'être philosophe, s'y donne, sans hesiter, tous les éloges qu'un fade panegyriste aurait eu quelque peine à lui accorder.

Boinvilliers, (Jean-Et.) profess. de gramm. et de litt. à l'ecole centrale de l'Oise, né à Versailles en 1766, membre du Musée de Paris, et de la société des régénérateurs de la langue franç., où le firent

recevoir des Poésies diverses et plusieurs Essais de grammaire, tant publiés que manuscrits; présentement de la soc. des sciences, lettr. et arts de Paris, de la soc. politechnique, de celle d'institution, etc. Il a composé, entr'autres ouvrages, ceux qui suivent : Manuel des enfans, 1re. édit. 1 vol. *in*-8°. — La Monarchie infernale, *in*-8°. — Code de Morale et de Politique, 1re. et 2e. édit. *in*-16. — Le Calendrier d'Esope, *in*-18. — L'Esprit du Contrat social, *in*-18. — Le Livre de l'Enfance, 1 vol. *in*-18. — Avantage de l'étude approfondie de la langue française, et moyens de la perfectionner, *in*-8°. — Guerre aux Anglais, poëme revu et corrigé, dédié à Bonaparte. — Le Manuel latin, 1 vol. petit *in*-12, de 2[illegible] pag. — Le Calendrier des Muses de l'Ecole centrale de l'Oise, *in*-16, de 1[illegible] pages. — L'ex-Marquis, coméd. en 2 actes et en vers. — Condorcet en fuite, fait hist. en [illegible] actes. — Chef-d'œuvres de Poésie philosoph. et descriptive du 1[illegible]e. siecle, 3 vol. *in*-12. — Grammaire élémentaire latine, réduite à ses vrais principes, 1 vol. *in*-12, de 120 pag. — Manuel des Enfans, contenant des principes de lecture, de morale, de gramm., d'hist., de géogr. et d'arith., 2e. édition, 1 vol. *in*-12, de 300 pag. — Manuel latin, contenant un choix de compositions françaises, et un Recueil de fables et hist. lat., 2e. édit. 1 vol. *in*-12. de 364 pages. — *Phædri fabulæ, in quatuor libros divisæ, ab omni genere obscœnitatis expurgatæ, ad intelligentiam tyronum, difficultatibus gradatim expositis, quam accuratissimè cum notis gallicis accommodatæ.* Ce dernier ouvrage est sous presse.

Bois, (Jean du) *Joannes à Bosco*, né à Paris, mourut à Rome, en 1626, il fut d'abord célestin; mais ayant obtenu la permission de sortir du cloître, il prit le parti des armes, et s'y distingua tellement, que Henri III ne l'appelait que l'empereur des moines. Après l'extinction de la ligue, il rentra dans son ordre, et devint prédicateur ordinaire d'Henri IV. Après la mort de ce prince, il se déchaîna, dans ses sermons, contre les jésuites, qu'il en croyait les auteurs, et qui surent bien l'en punir; car étant allé à Rome, en 1612, il y fut renfermé, dans le château St.-Ange, où il finit ses jours. Il fit imprimer *Bibliotheca Floriacensis*, Lyon, 1605, *in*-8°. Ce sont de petits Traités d'anciens auteurs ecclésiastiques, tirés des manuscrits de la bibliothèque du monast. de Fleuri-sur-Loire. La [illegible]e. Partie, seulement, contient quelques Opuscules de l'auteur. Le Portrait royal d'Henri IV, (c'est son Oraison funèbre) 1610, *in*-8°. celle du cardinal Olivier, son bienfaiteur,

faiteur, Rome, 1610, *in*-4°, et des Lettres.

Bois, (Philippe Goibaud, sieur du) né à Poitiers, de l'acad. franç. maître à danser, ensuite gouverneur de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, mourut à Paris, en 1694. Il a traduit beaucoup d'ouvrages de St.-Aug. et de Cicéron, deux genies fort différens, auxquels il prête le même style. Ses traductions sont enrichies de notes savantes et curieuses. Celles qui accompagnent les Lettres de St.-Aug. lui furent fournies par Tillemont. La longue Préface qu'il mit à la tête des Sermons du même Saint, est assez bien écrite, mais très-mal pensée, suivant l'abbé Trublet. Le docteur Antoine Arnauld en fit la critique.

Bois, (Gérard du) Oratorien, natif d'Orléans, mort en 1696, composa, à la prière de Harlai, archevêque de Paris, l'Histoire de cette église, 1690, 2 vol. *in*-fol. Le 2e. ne parut que huit ans après sa mort, par les soins du P. de la Ripe, et du P. Desmolets, de l'Oratoire.

Bois d'Annemets, (Daniel du) gentilhomme normand, premier maréchal-de-logis de Gaston de France, fut tué en duel à Venise, par Ruvigni, autre gentilhomme français, en 1627. On a de lui des Mém. d'un favori du duc d'Orléans, Leyde, 1667, *in*-12, où l'on trouve quelques particularités curieuses.

Bois (Philippe du) né dans le diocèse de Bayeux, docteur de Sorbonne, bibliothécaire de le Tellier, archevêque de Rheims, mourut en 1703. On a de lui : Un catalogue de la bibliothèque confiée à ses soins, 1693, au Louvre, *in*-fol. — Une édition de Tibulle, Catulle et Properce, en 2 vol. *in*-8°., *ad usum Delphini*, 1685, *in*-4°. — Une édition des œuvres théologiques de Maldonat, Paris, 1677. *in*-fol. L'Epître dedicatoire et la préface, dans lesquelles il a fait une apologie des mœurs et de la doctrine de ce jésuite, ne se trouvent pas dans plusieurs exemplaires.

Bois de la Pierre, (Louise-Marie du) née en 1663, au château de Courteilles en Normandie, mourut le 14 septembre 1730, elle avait du talent pour la poesie, son style en prose est élégant et digne des bons écrivains. Elle a composé l'Histoire du monast. de la Chaise-Dieu, et celle de la maison de l'Aigle. Elle a aussi recueilli des Mémoires pour servir à l'Histoire de Normandie.

Boisard, de l'académie de

Caen, sa patrie, est auteur du Déluge universel, ode couronnée à Rouen, 1770, *in*-8°. — De Fables nouvelles, 1773, *in*-8°. Nouvelle édit. 1777, 2 vol. *in*-8°.

BOISBOSSEL. (de) On a de lui : La Constance couronnée, pastorale en 1 acte, 1782, *in*-8°. — Constantin, tragédie. — L'Ecole des vieillards, com. 1784, *in*-8°,

BOISDEFFRE, ancien lieutenant des carabiniers, a publié : Principes de la cavalerie, 1788, *in*-12. — Tableau hist. de la France révolutionnaire, 1794, *in*-8°. — Courtes réflexions sur les Mém. du général Dumourier, 1794, *in*-8°.

BOISGELIN, (Jean de Dieu Raimond) de l'assemb. constituante, membre de l'acad. française. Nous avons de ce prelat son Discours de réception à l'acad. — Le Psalmiste, précédé d'un discours préliminaire sur la poesie sacrée. 1799. C'est une imitation en vers de plusieurs pseaumes. — Des Oraisons funèbres.

BOISGIROUX, (Mme. de) a donne : Les suites d'un moment d'erreur ou Lettres de Mlle. de Keresmont, trad. de l'anglais, 1775, 2 vol. *in*-12.

BOISGUILBERT, (Jean-Pierre Adrien-Augustin le Pesant de) petit neveu du grand Corneille, né à Rouen, a fait un poëme sur la sédition d'Antioche, couronné par l'acad. de Rouen, 1770, *in*-8°.

BOISJUGAN, (Godefroi de) memb. des sociétés d'agriculture de Rouen et de Caen, est auteur d'un nouveau traite des abeilles, et nouv. ruche de paille, Caen, 1771, *in*-12.

BOISLANDRY, (Louis) dép. à l'assemblée constituante, a publié en 1791 des Considérations sur le discrédit des assignats, *in*-8°.

BOISMINON. On lui doit l'Ecole du monde, à l'usage des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, Amsterdam, 1770, 2 vol. *in*-12.

BOISMOND, (Nicolas Tyrel de) de l'acad. française, vicaire-général d'Amiens, prédicateur ordinaire du roi, docteur en théologie de la maison de Navarre, mourut à Paris le 20 décembre, 1789, âgé de 71 ans. Ses talens pour l'éloquence de la chaire lui firent une réputation que l'impression de ses discours n'a pas démentie. On a de lui : Un Panégyrique de S^t^.-Louis et trois Oraisons funèbres. L'une du Dauphin, l'autre de la reine, femme de Louis XV, la troisième, de ce dernier prince. La fécondité des idées, les mouvemens et la rapidite

du style, la noblesse et la vivacité des images, la philosophie et le sentiment distinguent ces quatre discours. Les gens de goût, lui ont reproché trop d'apprêt, trop d'antithèses, trop de bel esprit. Ce défaut donne en effet, à quelques morceaux de ses oraisons funèbres un air maniéré et monotone qui en dépare quelquefois les beautés.

Boismorand, (l'abbé Chiron de) né à Quimper vers 1680, fut long-tems jésuite, et mourut à Paris en 1740. Il avait beaucoup d'esprit, et une imagination vive, forte et féconde. Nous avons de lui plusieurs Mémoires pour des affaires épineuses et célèbres. Il y en a trois ou quatre, que l'on compare à ce que Démosthène a fait de plus éloquent.

Boismortier, (Susanne Bodin de) née à Perpignan, est auteur du Mémoire de la comtesse de Marienberg, 1751, *in*-12. — Et de L'Hist. de Jac. Feru et d'Agathe Mignard, La Haye et Paris, 1766, *in*-12.

Boisrobert, (François le Metel, sieur de) abbé de Châtillon-sur-Seine, de l'acad. française, né à Caen, mort en 1662. On ne lit plus ses tragédies, ni ses comédies, ni ses tragi-comédies, ni ses romans : on se souvient seulement que l'agrément de son esprit l'introduisit fort avant dans la familiarité du cardinal de Richelieu. L'abbé de Boisrobert était en effet d'une société très-agréable ; il avait le caractere gai, et l'imagination pleine de saillies. Ce sont ces traits qui caractérisent quelques-unes de ses poésies fugitives qu'on ne lit plus, mais qu'on pourrait lire encore. On a de Boisrobert : Diverses poésies : la 1re. partie, 1647, *in*-4°. la 2e. 1659, *in*-8°. — Des Lettres dans le Recueil de Faret, *in*-8°. — Des tragédies, des comédies, qui portent le nom de son frère Antoine le Metel, sieur d'Ouville. — Hist. indienne d'Anaxandre et d'Orasie, 1629, *in*-8°. — Nouvelles Héroïques, 1627, *in*-8°.

Boissard, (Jean-Jacques) né à Besançon, en 1528, mourut à Metz en 1602. Il parcourut l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, pour recueillir les anciens monumens épars dans ces differens pays. Ses principaux ouvrages sont : *Theatrum vitæ humanæ*, 1592-98, 4 parties *in*-4°. Il a rassemblé sous ce titre singulier, les Vies de 198 personnes illustres, ou qu'il croit telles, avec leurs portraits en taille-douce. — *De divinatione et magicis præstigiis*, *in*-fol. Oppenheim, ouv. posth. — *Emblemata*, à Francfort, 1593, *in*-4°., avec des fig. par Théodore de Bry. —

Topographia urbis Romæ. Les 3 1res. parties en 1597, la 4e. en 1598, la 5e. en 1600, et la 6e. 1602, *in*-fol. ouv. enrichi d'estampes, gravées par Théodore de Bry, et par ses deux fils. Il y a dans tous ces écrits des choses qu'on ne trouve pas ailleurs. — Des poésies latines, *in*-8°.

Boissat, (Pierre de) né à Vienne en Dauphiné, appelé dans son pays Boissat l'esprit, prit successivement le collet et l'épée, et quitta l'un et l'autre. Des coups de bâton qu'il reçut, pour avoir tenu des propos libres à la comtesse de Sault, le firent rentrer en lui-même. Il négligea ses cheveux, laissa croître sa barbe, s'habilla grossièrement, catéchisa dans les carrefours, et fit des pélerinages. Boissat mourut en 1662, âgé de 68 ans. Il était de l'acad. franç. On a de lui : l'Hist. Négrepontique, ou les amours d'Alexandre Castriot, 1631, *in*-8°. roman traduit de l'italien, que quelques littérateurs estiment, pour les aventures, les situations et les sentimens ; mais qu'on ne lit plus. On a encore de lui des pièces en prose et en vers, imprimées sur des feuilles volantes, dont on a réuni quelques exemplaires en 1 v. *in*-fol. Il a donné l'Hist. de Malte, faite par son père, dont la meilleure édit. est de 1659, *in*-fol.

Boissel, (T. C. G.) a donné : Voyage pittoresque, et navigation exécutée sur une partie du Rhône, réputée non navigable, 1795, *in*-4°.

Boissel. On a de lui des Observations sur le cacao et le chocolat, avec des Réflex. sur le système de M. de la Mure, touchant le battement des artères, 1772, *in*-8°.

Boissier, (Barthélemy-Camille) doct. en méd. à Montpellier, né à Lyon, le 6 août 1734, et mort dans la même ville, en 1771, a donné : Dissert. sur les antiseptiques, couronnée par l'acad. de Dijon, 1769, *in*-8°. — Mém. sur les méthodes rafraîchissantes ou humectantes, couronné par la même acad. Dijon, 1772, *in*-8°.

Boissière, (Joseph de la Fontaine de la) oratorien, né à Dieppe et mort à Paris, en 1732, est connu par des Sermons, où l'on trouve une éloquence agréable et quelquefois trop fleurie. Ils parurent à Paris, en 1730, en 6 vol. *in*-12.

Boissière, (Simon-Hervieux de la) prêtre du diocèse d'Évreux, mort le 22 août, 1777. On a de lui : Préservatif contre les faux principes et les maximes dangereuses, établis par M. de

Montgeron, 1750, *in*-12. — Traité des miracles, 1763, 2 vol. *in*-12. — De l'Esprit prophétique, 1766, *in*-12. — Les Contradictions du livre intitulé : *De la Philosophie de la Nature*, 1775, *in*-12.

Boissieu, (Denis de Salvaing de) premier président de la chambre des comptes du Dauphiné, orateur de Louis XIII dans l'ambassade du maréchal de Créqui, à Rome en 1633, mourut en 1683, âgé de 83 ans. On a de lui un Traité de l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux dans le Dauphiné, Grenoble, 1731, *in*-fol. — Divers ouvrages en vers et en prose, recueillis à Lyon, 1662, *in*-8°. sous le titre de Miscella.

Boissy, (Louis de) naquit à Vic en Auvergne, l'an 1694. Après avoir suivi pendant quelque tems la carrière ecclésiastique, il s'adonna au théâtre français et italien. L'acad. franç. se l'associa en 1751. Il mourut en 1758. Son théâtre est en 9 vol. *in*-8°. On y compte les pièces suivantes : La Rivale d'elle-même, l'Impatient, le Babillard, le Français à Londres, l'Impertinent malgré lui, ou les amours mal assortis, le Badinage, ou le dernier jour de l'absence, la Confidente d'elle-même, ou les deux nièces, le Pouvoir de la sympathie, les Dehors trompeurs ou l'homme du jour, l'Homme indépendant, l'Embarras du choix, la Fête d'Auteuil, l'Epoux par supercherie, le Médecin par occasion, la Folie du jour, le Sage étourdi, le Duc de Surrey, la Péruvienne, etc.

On ne peut sans injustice refuser à Boissy un esprit brillant, une imagination vive, une versification légère, un coloris gracieux, un talent rare pour le dialogue, et une connaiss. parfaite des ridicules du siècle; mais on ne trouve pas toujours dans ses comédies un plan bien imaginé, ni une intrigue bien conduite; il savait composer une scène, et non une pièce entière; semblable à cet artiste d'Horace, qui rendait parfaitement avec le ciseau toutes les parties isolées du corps humain, et ne savait pas faire une statue. Tous ses drames ne doivent cependant pas être compris dans cette critique générale. Quelques pièces que nous avons de lui, prouvent qu'il observait quelquefois les règles du théâtre; ses caractères ont communément peu de naturel et de vérité; parce qu'il ne les peignait que d'après son imagination, et qu'elle ne lui présentait que des êtres chimériques. On serait tenté de croire qu'il ne se sentait pas assez de force pour traiter certains sujets importans, et dignes de la censure théâtrale; car ses moralités ne roulent

ordinairement que sur les ridicules des abbés, des gens nobles, des financiers, des petits-maîtres, des gascons, etc. Pour remplir le vide d'un acte ou d'une scène, il avait recours à des portraits qui plaisent, à la verité, par le ton et la vivacité des couleurs; mais dont l'assemblage ne peut jamais former un grand tableau. Son esprit lui eut fourni les moyens de remplir plus glorieusement sa carriére, s'il se fût donné la peine d'étudier les hommes, et d'approfondir les principes de son art : il aurait fortifié ses talens naturels, et en étendant les bornes de son génie, il ne se serait pas vu réduit à la foible ressource du portrait et de la nouvelle du jour, qui font la base de toutes ses œuvres dramatiques. On peut donc dire qu'il a composé de jolis ouvrages, et n'a laissé aucun chef-d'œuvre. Boissy a long-tems travaillé au *Mercure*, et ce journal n'a jamais mieux valu que lorsqu'il était entre ses mains.

Boissy, (Clément) maître des comptes de Paris, a donné: l'Auteur de la Nature, 1782, 3 vol. *in*-12; et quelques autres ouvrages de Piété.

Boissy, (fils du précédent) est auteur de l'Hist. de la Vie de Simonide et du siècle où il a vecu, 1755, *in*-12, nouv. édit. entièrement refondue et augmentée, 1788, *in*-12. — Dissert. hist. et crit. sur la Vie du grand-prêtre Aaron, 1761, *in*-12. — Dissert. crit. pour servir d'éclaircissement à l'Hist. des Juifs, avant et depuis J.-C., et de suppl. à l'Hist. de Basnage, 1785, 2 vol. *in*-12.

Boissy, (Ch. Desprez de) avocat, de plusieurs acad., a publie : Lettres sur les Spectacles. — Hist. des ouvr. pour et contre les Théâtres, 1771, augm. 1773 et 1777, *in*-12; 7e edit. 1782, 2 vol. *in*-12.

Boissy, (Louis Laus de) né à Paris 15 déc. 1753. On a de lui : l'Anti-Chancelière, ode, Paris, 1771, *in*-12. — Lettre sur notre danse théâtrale, Paris, 1771, *in*-8°. — L'Art d'aimer; la Fille de 15 ans, et autres Essais de Traduct. tant en prose qu'en vers, Paris, 1772, *in*-8°. — Add. aux Trois Siècles de la littérat. franç., Paris, 1773, *in*-8°. — Avis aux mères sur l'Inoculation, Paris, 1774, *in*-8°. — La Course, ou les Jockeis, coméd. en 1 acte, représ. aux Sablons, Paris, 1775, *in*-8°. — Le Double déguisement, coméd. à vaudevilles, représ. sur le même théâtre; et plusieurs divertissemens, *in*-8°. — On ne s'y attendait pas, coméd.-prov. 1775, *in*-8°. — Réflex. impartiales sur les Eloges de Voltaire, 1780, *in*-8°. —

Autant en emporte le vent, 2 vol. *in*-18. — Le Congrès de Cythère, et autres morceaux trad. de l'ital. en franç., et du franç. en ital., 178), *in*-12. — Le Miroir magique, comed. à vaudev., repr. sur le theâtre du Vaudeville, 1793, (an Ier.) *in*-8°. — Le Maire ou le Pouvoir de la loi, coméd. en 1 acte et en prose, représ. sur le theâtre Français, 1793, *in*-8°. — L'Etourdie corrigée, comed. en 1 acte et en vers, 1793, (an Ier.) *in*-8°. — Tète sans cervelle, op.-vaudev., repr. sur le théâtre de Louvois, 1794, (an II) *in*-8°. — La Vraie républicaine, coméd. à vaud. repr. sur le théâtre du Lycée, 1794, (an II) *in*-8°. — La Perruque blonde, coméd. en 1 acte et en prose, repr. sur le même théâtre, 1794, (an II) *in*-8°. — Bonaparte au Caire, ou Mém. sur l'expédition de ce général en Egypte, *in*-8°. — Desguirandes et Risbeck, ou de l'influence du crime et celui de la vertu, 2 vol. *in*-8°, sous presse. — Il a donné deux Recueils de vers, avec des Notes, et des Précis hist., le premier en 1771, sous le titre de *Secrétaire du Parnasse*, *in*-12, et le second en 1779, sous celui de *Tribut des Muses*, *in*-12.

Boissy-d'Anglas, (Franç.-Ant.) député proscrit au 18 fructidor. On a de lui : A mes Concitoyens, 1790, *in*-8°. — Observations sur l'ouvrage de M. Calonne, intit. : de l'*Etat de la France présent et à venir*, 1791, *in*-8°. — Quelques idées sur la liberté, la revolution et le gouvernement républicain, publié en juin, 1792, *in*-8°. — Disc. prelimin. au projet de constitut. pour la républ. franç., pron., au nom de la commission des Onze, Paris, 1795, *in*-8°. — Essai sur les Fêtes nat., *in*-8°. — Beaucoup de rapports insérés dans le *Moniteur* et dans le journal des *Débats*.

Boistel-d'Wellez, (J.-B.-Robert) trésorier de France à Amiens sa patrie, de l'acad. de la même ville.

Deux Tragédies, quelques Poésies fugitives, sont les présens, dit l'auteur des *Trois Siècles*, qu'il a faits au public, toujours ingrat pour ce qui porte le caractère de la médiocrité. Deux ou trois scènes intéressantes dans sa tragédie de *Cléopâtre*, ne sont pas suffisantes pour lui donner le droit de se plaindre de cet oubli. On a encore de lui une Epître à Racine, 1736, et une Ode à M. Turgot, 1737.

Boivin, (Franç. de) baron du Villars, après avoir accompagné, dans le Piémont, le maréchal de Brissac, en qualité de son secrétaire, a donné une Hist. des guerres du Piemont, depuis 1550 jusqu'en 1561, Paris, 2 vol. *in*-8°. Il mourut en 1618,

fort âgé. Son Histoire, continuée par C. Malingre, parut en 1630.

Boivin, (Jean) professeur royal en langue grecque, garde de la biblio. du roi, né à Montreuil-d'Argilé, mort à Paris en 1726, âgé de 64 ans. Ce ne sont pas ses Vers grecs, latins ou français, qui le placent parmi nos bons littérateurs : ces productions annoncent dans lui moins de talens pour la poesie, que de facilité pour écrire dans ces trois langues. Il est plus justement recommandable par les savantes Dissert. dont il a enrichi les Mém. de l'acad. des inscrip. et belles-lett. Boileau n'a pas craint de se servir de ses *remarques sur le Traité du Sublime de Longin*, dans la traduction qu'il a donnée de ce rhéteur; et M. Rollin disait de ce savant : «qu'il » réunissait dans un degré » éminent la délicatesse de » la littérature à la profondeur » de l'erudition» ; eloge qui ne doit rien à l'amitie qui les unissait. On a de lui : l'Apologie d'Homère, et le Bouclier d'Achille, *in*-12. — La Traduct. de la Batrachomyomachie d'Homère, ou le Combat des Rats et des Grenouilles, en vers français. — L'Œdipe de Sophocle, et les Oiseaux d'Aristophane, trad. en franç. *in*-12. — Des Poésies grecques. — L'édition des *Mathematici veteres*, 1693, *in*-fol. — Traduction de l'Histoire Byzantine de Nicephore Grégoras.

Boizard, (Jean) conseiller en la Cour des Monnaies, mourut vers la fin du siècle dernier. En 1663, il fut chargé de juger des monnaies. Il composa un bon Traité sur cette matière, en 2 vol. *in*-12, dont on a défendu la réimpression, parce qu'il contient un Traité de l'alliage, dont on a voulu soustraire la connaissance au public. Ce livre, imprimé à Paris en 1711, n'est pas commun ; il y a des exemplaires avec la date de 1714 : mais c'est la même édition.

Bolet, (Louis-Magdeleine) de Dijon, a donné : Essais sur la culture du mûrier blanc et du peuplier d'Italie, Dijon, 1766, *in*-8°.

Bollioud-Mermet, (Louis) né à Lyon le 13 fev. 1709, est auteur des ouvr suivans : De la corruption du goût dans la musique française, 1746, *in*-12. — De la Bibliomanie, La Haye, 1761, *in* 8°. — Disc. sur l'émulation, 1763, *in*-8°. — Essai sur la lecture et la Bibliomanie, 1765, *in*-8°.

Bologne, (Pierre de) secrétaire du roi, de plusieurs acad., né à la Martinique en 1706. Sans une certaine fatalité, qui préside aux réputations, il serait aussi connu qu'il

qu'il mérite de l'être, dit l'auteur des *Trois Siècles;* après M. le Franc, il est celui de tous nos poètes actuels qui a le mieux réussi dans les Odes sacrées. Le principal caractère de sa poésie, n'est ni la force ni l'enthousiasme, qualités cependant nécessaires au genre lyrique : elles sont remplacées, autant qu'elles peuvent l'être, par la pureté, l'élégance, l'harmonie, le naturel et l'aisance de la versification. Ses Œuvres ont été recueillies en 1758, en 1 vol. *in*-12. — On a encore de lui : Amusemens d'un septuagénaire ou Contes, Anecdotes, Bons-mots, Naïvetés mis en vers, 1786, *in*-8°.

Bolsec, (Jérôme-Hermès) de Paris, médecin à Lyon, fut d'abord carme; mais ayant laissé entrevoir un penchant pour les principes du calvinisme, il essuya quelques reproches qui furent le prétexte de son apostasie; il s'attacha à Calvin et le suivit à Genève; mais s'étant brouillé avec lui, il rentra dans le sein de l'Eglise. Nous avons de lui les Vies de Calvin, Paris, 1577, et de Bèze, Paris, 1582, l'une et l'autre *in*-8°. Bolsec prenait les titres de théologien et de médecin; il n'était ni l'un ni l'autre dans un degré supérieur. Il vivait encore en 1580.

Bomare, (Valmont de) de plusieurs acad. On doit à ce naturaliste estimable, les ouvrages suivans : Catalogue d'un cabinet d'Hist. natur., 1758, *in*-12. — Prospectus d'un cours sur l'Hist. natur. des minéraux, végétaux et animaux, 1759, *in*-12. — Extrait nomenclateur du système complet de minéralogie, 1759, *in*-12. — Minéralogie, ou nouv. exposition du règne minéral, 1761-1762, 2 vol. *in*-8°; 2[e] édit. 1774, 2 vol. *in*-8°. — Dict. raisonné univ. d'Hist. natur. 15 vol. *in*-8°. Cet ouvrage important a eu plusieurs édit. *in*-8° et *in*-4°.

Bombart, prêtre, mort en 1777, a donné : Eloge de M. de Marca, archev. de Paris, Discours qui a remporté le prix de l'acad. de Pau en 1762, *in*-8°. — Eloge du roi Stanislas, 1766, *in*-4°. — Eloge de Charles V, 1768, *in*-4°.

Bon de Saint-Hilaire, (Franç.-Xav.) premier-présid. honoraire de la chambre des comptes de Montpellier, mourut en 1761. Il joignait aux connaissances d'un magistrat, celles d'un homme de lettres. L'acad. des inscript., et les sociétés royales de Londres et de Montpellier, instruites de son mérite, lui accordèrent une place dans leurs corps. Il a publié quelques ouvrages : Mém. sur les Marons-d'Inde, *in*-12. — Dissert. sur l'utilité de la soie des araignées, Montpellier, 1710, *in*-8°.

Bonamy, (Pierre-Nicolas) pensionnaire de l'acad. royale des belles-lettres, naquit à Louvres en Parisis, mourut à Paris en 1770, âgé de 76 ans. Ses parens, qui avaient remarqué en lui des dispositions heureuses, chercherent les moyens de les faire valoir : ils lui procurèrent une éducation conforme à leurs vœux. Après ses humanités, il entra dans la communauté de Ste.-Barbe, où il fit sa philosophie et un cours de theologie. Bonamy s'etait destiné à l'état ecclésiastique, et il en porta long-tems l'habit; mais des obstacles l'arrêtèrent dans cette carrière, et l'engagèrent à passer dans celle des lettres. La place de sous-bibliothécaire de Saint-Victor ayant vaqué, il n'eut pas de peine à l'obtenir. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans cette sorte d'emploi; des connaissances très-variées, une grande douceur, beaucoup d'aménité, et surtout une complaisance à toute épreuve pour le public. Les connaissances qu'il fit dans cette place, lui procurèrent de l'avancement. En 1727, l'acad. des inscript. et belles-lettres le reçut au nombre de ses membres. Il s'annonça avantageusement dans cette compagnie par des Discours, qui prouvèrent qu'aucune partie de la littérature ancienne ne lui etait étrangère. Une érudition variée, mais choisie; une diction simple, mais correcte; un raisonnement profond, mais clair et méthodique; une critique souvent ingénieuse, mais toujours solide, caractérisent les Mémoires qui sont sortis de sa plume. Le nombre en est considérable. M. Turgot, prévôt des marchands, qui saisissait avec empressement, et qui savait faire naître tous les moyens d'illustrer son administration, crut qu'il etait de la dignite de la capitale de la France d'avoir un historiographe en titre. Il détermina le bureau de la ville à fonder cette place, et à y nommer Bonamy. Ce fut pour s'acquitter de ce qu'il devait à ce nouvel emploi, que cet académicien composa sur Paris plusieurs Mém. qui ornent le Recueil de l'acad. Personne ne connaissait mieux que lui la topographie de cette grande ville; personne n'était plus en état de rendre compte de toutes les révolutions qu'elle a essuyées, de tous les changemens qu'elle a éprouvés depuis le tems des Romains jusqu'à lui. Il avait fait aussi une étude profonde des anciens monumens de l'Hist. de France; ce qui engagea l'ancien procureur-général Joly de Fleury, qui se connaissait en mérite, à procurer à Bonamy une place de commissaire au trésor des chartes.

Bonamy était occupé à recueillir des matériaux pour

composer une Hist. de l'hôtel-de-ville et de ses officiers-municipaux, lorsque M. Moreau, procureur du roi de cette jurisdiction, laissa à la ville, par testament, une nombreuse bibliothèque, à condition qu'elle serait consacrée à l'utilité publique. Les magistrats municipaux, qui connaissaient dans Bonamy les talens nécessaires pour être à la tête de ce dépôt, réunirent la place de bibliothécaire à celle d'historiographe. Dès que celui-ci eut pris possession de la bibliothèque, il en fit l'objet favori de son travail, et il y établit un ordre qui était autant la preuve de son zèle que de ses talens. Aux talens de l'esprit, Bonamy joignait toutes les qualités du cœur. Il était né avec une ame sensible; il fut bon mari; il eût éte un excellent père, s'il eût eu des enfans : mais, s'il fut privé de ce bonheur, il s'en dédommagea en se choisissant des amis, qui le recherchaient avec empressement, et qui le chérirent jusqu'à sa mort. Il avait été chargé depuis 1749, de la rédaction du *Journal de Verdun*, que l'affluence des journaux modernes n'a pas fait oublier. Il en écarta tout ce qui pouvait porter la plus légère atteinte aux mœurs, à la religion, et à l'amour des auteurs.

Bonamy, (François) méd. à Nantes, né dans cette ville le 10 mai 1719, est auteur des ouvrages suivans : *Floræ nannetensis prodomus*, Nantes, 1782, *in*-8°. — *Addenda ad Floræ nannetensis prodomum*, 1785, *in*-8°.

Bonardi, (Jean-Baptiste) savant docteur de Sorbonne, né à Aix, et mort à Paris en 1756, se distingua par son érudition bibliographique. On a de lui en manuscrit : l'Hist. des ecrivains de la faculté de Théologie de Paris. — La Bibliothèque des Ecrivains de Provence. — Un Dictionnaire des Ecrivains anonymes et pseudonymes, savant et curieux.

Bonbelles, (Henri-Franç. comte de) commissaire des guerres, ensuite lieutenant-général des armées du roi, mort en 1760, âgé de 80 ans, était regardé comme un officier plein de courage, et un homme intelligent. On a de lui deux ouvrages estimés : Mém. pour le service journalier de l'infanterie, 1719, 2 vol. *in*-12. — Traité des évolutions militaires, 1754, *in*-8°.

Boncerf, (Claude-Joseph) a donné : Le Citoyen zélé ou résolution du Problême sur la multiplication des acad., 1757, *in*-8°. — Le Vrai philosophe, ou l'Usage de la philosophie, 1762, *in*-12. — Le Poëte reconnaissant, 176 . — La Poëtique ou epître à un poète sur la poésie, 176 .

Boncerf, de la société d'agriculture, fut nommé officier-municipal, en 1789, et chargé en cette qualité d'aller installer le tribunal judiciaire dans le même local où le parlement avait autrefois condamné son ouv. *Sur les Inconvéniens des droits féodaux*, 1 vol. *in*-8°. Sous le régime de la terreur, Boncerf fut traduit au tribunal révolutionnaire; il n'échappa à la mort qu'à la majorité d'une seule voix. Le chagrin que lui causa cette affaire, altéra sa santé et le fit périr. On a encore de lui : De la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les ouvriers, réimprimé par ordre l'ass. nat., 1789, *in*-8°. Il a écrit sur le dessechement des marais; sa théorie était appuyée sur la pratique, car il s'était occupé long-tems de cet objet d'utilité publique dans la vallée d'Auge, avec le plus grand succès.

Bonfrerius, (Jacques) jésuite, commentateur du Pentateuque et de Josué, naquit à Dinan, et mourut à Tournai en 1643, à 70 ans. C'était un savant plein de piété. Il est encore auteur de l'*Onomasticon* des lieux et des villes de l'Ecriture sainte, livre d'une profonde érudition, imprimé à Amst. 1707, *in*-fol. Le Comment. sur le *Pentateuque* parut à Anvers, en 1625, *in*-fol.

Bongars, (Jacques) conseiller de Henri IV, né à Orléans, mourut à Paris, en 1612, âgé de 58 ans. Les 2 vol. de ses Lettres écrites en latin, ont été trad. en franç. par les prêtres de Port-Royal, sous le nom de Brianville. L'auteur y paraît instruit, élégant, homête homme et habile dans les négociations dont il fut chargé par Henri IV, alors roi de Navarre.

Bongars, (de) capitaine d'infanterie. On a de lui : L'Art militaire de Vegèce, trad. nouv. avec des reflex., 1772, *in*-12. — Eloge de Philippe V, roi d'Espagne, par D. Jos. Viera de Clavigo, trad. 1780, *in*-8°.

Bonhomme. (Pierre) On lui doit : Consultation sur la société des francs-maçons, 1748, réimp. dans l'Orateur franc-maçon, 1767. — Relation de l'apparition visible de J. C. au St.-Sacrement, arrivée à Marseille, dans l'église des Cordeliers, à la Pentecôte, 1754, *in*-12. — L'Anti-Uranie ou le déisme comparé au christianisme, épîtres à Voltaire, 1763, *in*-12.

Bonichon, (François) prêtre de l'Oratoire, ensuite curé à Angers, mort en 1662, est auteur d'un ouv. intitulé : *Pompa episcopalis*. Ce livre curieux et recherché fut composé, lorsqu'Henri Arnauld fut nommé évêque d'Angers.

On a encore de lui un gros *in*-4°. sous ce titre : L'Autorité épiscopale, défendue contre les nouvelles entreprises de quelques réguliers mendians ; à Angers, 1658, *in*-4°.

Bonjour, (Guillaume) augustin, né à Toulouse, en 1670, mourut en 1714, à la Chine, où son zèle pour la propagation de la foi l'avait conduit. On a de lui des Dissertations sur l'Ecriture sainte. — Sur les monumens Cophtes de la bibliothèque vaticane. — *Calendarium romanum cum germino epactarum dispositu, ad novilunia civilia invenienda*, Rome, 1701, *in*-fol.

Bonnard, (Bernard de) né à Sémur, en Auxois, le 22 octobre 1744, mourut le 24 sept. 1784. On a de lui : Poésies diverses, 1791, *in*-8°. — Beaucoup de pièces dans l'Almanach des Muses.

Bonnaterre, est auteur de l'Ornithologie, ou Hist. des oiseaux, dans l'Encyclopédie méthodique.

Bonnaud, médecin, a publié 1 vol. *in*-12 sur la dégradation de l'espèce humaine, par l'usage des corps de baleine, 1770.

Bonne, maître de mathématiques, mort le 2 déc. 1794. On a de lui : Atlas maritime ou cartes réduites de toutes les côtes de France, 1762, *in*-fol. — Petit Tableau de la France ou cartes géogr. sur toutes les parties de ce royaume, avec une description abrégée, 1764, *in*-16. — Réfutation d'un ouvrage de Zannoni, intitulé : Dissert. sur différens points de géogr., 1765, *in*-12. — Atlas encyclopédique contenant la géogr. ancienne et quelques cartes sur la géogr. du moyen âge, la géographie moderne et les cartes relatives à la géogr. physique, avec M. Desmarest, 1787-88, 2 vol. *in*-4°. — Principes sur les mesures en longueur et en capacité, sur les poids et les monnaies, dépendans du mouvement des astres principaux et de la grandeur de la terre, 1790.

Bonneau, a donné : Leçons de gram. latine, 1766, *in*-12.

Bonnecorse, de Marseille, consul de la nation française au grand Caire et à Seyde, mourut en 1706. On a de lui : des poésies, Leyde, 1716, *in*-12. Boileau plaça un de ses ouvrages, mêlé de prose et de vers, (la Montre d'amour) dans son Lutrin, parmi les livres méprisables. Bonnecorse s'en vengea par un poëme en dix chants, intitulé : le Lutrigot, parodie plate du Lutrin.

Bonnefoi, (J. Bap.) memb. du collége de chirurgie de la ville de Lyon, naquit dans

cette ville, en 1756, et y mourut au mois de février 1790. Ses progrès dans les études auxquelles on l'appliqua, annoncèrent ce qu'il serait dans la suite. Retiré du college, dans l'âge où il faut opter entre le choix d'un état, il se décida pour la chirurgie. Le désir de se perfectionner dans cette profession, l'ayant conduit à Paris, il se lia avec les hommes les plus célèbres dans l'art de la chirurgie, et à la fin de la première annee, l'école pratique lui décerna une médaille d'or. De retour à Lyon, il obtint au concours une place de chirurgien à l'Hôtel-Dieu : là, comme ailleurs, il remporta chaque année le premier prix. Lorsque l'époque de sa reception au collége de chirurgie de Lyon, fut arrivée, il développa dans les examens qui la précédèrent une érudition étonnante et un savoir profond. S'écartant avec hardiesse de la route ordinaire, il soutint, avec eclat, le jour de son aggrégation, une thèse medico-chirurgicale sur les effets du fluide electrique dans le traitement des malades. Cet ouvrage très-bien fait, fixa sur lui l'opinion publique qui dès-lors le plaça au nombre des savans. La réputation que lui fit cette production, engagea La Martinière, alors premier chirurgien du roi, à l'appéler à Paris; mais Bonnefoi maîtrisé par un goût invincible pour sa patrie, refusa toutes les offres séduisantes qu'on lui fit, et continua d'exercer sa profession dans le lieu de sa naissance. Il fut couronné par l'acad. de chirurgie à l'occasion de la question intéressante : *De l'influence des passions de l'ame dans les maladies chirurgicales ?* Le bruit que faisait alors la doctrine du magnétisme animal, l'attira à Paris. Devenu le partisan zélé de ce système, il le défendit avec chaleur, il croyait y voir un ordre général de physique consolant pour l'humanité, en ce qu'il suppose un principe conservateur répandu dans l'univers, un fluide enfin qui, selon certaines lois, est susceptible de prendre les directions diverses que lui imprime la main de l'homme; s'il se trompa, ce fut de bonne-foi; et c'est précisément ce qui rendit l'illusion complette, et la prolongea jusqu'à ses derniers momens. On a de lui : De l'Application de l'électricité, à l'art de guérir, Lyon, 1783, *in*-8°. — Analyse raisonnée des rapports des commissaires charges par le roi de l'examen du magnétisme animal, Paris, 1784, *in*-8°.

Bonnefons, (Jean) poète latin, naquit en 1554 à Clermont en Auvergne, et mourut en 1614. Sa *Pencharis* et ses vers phaleuques, dans le goût de Catulle, sont de tous les ouvrages modernes, ceux

qui approchent le plus des graces, du pinceau facile, de la délicatesse et de la mollesse de cet ancien. La Bergerie a traduit la Pancharis en vers français, fort inférieurs aux vers latins. Les poésies de Bonnefons sont à la suite de celles de Bèze, dans l'édition de cet auteur, donnée à Paris par Barbou, 1757, *in*-12. On en a aussi une édition de Londres, 1720 et 1727, *in*-12. Bonnefons mourut en 1614, laissant un fils quicultivaaussi avec succès la poésie latine.

Bonnefons, (Amable) jésuite, natif de Riom, est auteur de plusieurs livres de pieté. Les principaux sont : L'Année Chrétienne, 2 vol. *in*-12. — La Vie des saints, 2 vol. *in*-8°. etc. Il mourut à Paris, en 1653.

Bonnegarde, (de) a publié : Diction. hist. et crit. ou Rech. sur la vie, les mœurs et les opinions de plusieurs hommes célèbres, Lyon, 1771, 4 vol. *in*-8°.

Bonnel de la Brageresse, méd. On a de lui : Dissert. sur la nature, l'usage et l'abus des eaux thermales de Bagnols, 1774, *in*-8°.

Bonnel du Valguier est connu par les ouvr. suivans : Etat abrégé des lois, revenus, usages et product. de la Grande-Bretagne, 1757, *in*-8°. — Pamela, 1759. — La Veuve rusée, com. trad. de Goldoni, 1761, *in*-8°.

Bonnelle, (Charles) né en Artois, a donné : Le Jardinier d'Artois, 1762, *in*-8°. nouv. édit. Lille, 1788, *in*-8°.

Bonnemain. (A.) Il a paru sous son nom : Régénération des colonies, 1792, *in*-8°. — Instituts républ., 1792, *in*-8°.

Bonnemant, (Guillaume) avoc., a publié : Maximes du Palais, sur les titres les plus utiles des instituts et du code, Paris, 1785-87, 2 vol. *in*-4°.

Bonnet, juge au ci-dev. présidial du Puy en Velay, a publié : Paix générale et perpétuelle entre les nations, fondée sur la loi naturelle, 1784, *in*-8°.

Bonnet, est auteur d'un Essai poétique sur quelques pièces du théâtre Italien, *in*-8°.

Bonneval, (Michel de) ancien intendant des menus-plaisirs du roi, mort en 1766, a donné : Le Ballet des romans. — Jupiter vainqueur des Titans. — Les caractères de l'amour. — Le langage de la nature, épître.

Bonneval, (René de) né au Mans, mort en janv. 1760. Il a critiqué la Henriade et les Lettres philosophiques de Voltaire; ces dernières avec plus de bonne volonté que de capacite. Il a fait aussi les Elémens de l'education, 1743. *in*-12. — Momus au cercle des

Dieux, 1717, *in*-12.—Epître à Gresset.—Toutine de l'amour.

Bonneville, (Zacharie de Pazzi de) a publié les ouvr. suiv. : mes Rêveries, ouvr. posthume du comte de Saxe, 1757, 2 vol. *in*-4°. —Esprit des lois de tactique et de différentes institutions militaires, Paris, 1762, 2 vol. *in*-4°. — Les Lyonnaises, protectrices des Etats souverains, et conservatrices du genre-humain, ou Traité d'une découverte importante sur la science milit. et polit. Paris, 1771, *in*-8°.

Bonneville, (Nicolas de) homme de lettres, impr.-libr. au cercle social, né à Evreux, est auteur des ouvr. suiv. : Nouv. théâtre Allem. (avec Friedel) 1782 et ann. suiv., *in*-8°. — Choix de petits Romans imités de l'allemand, suivis de quelques Essais de vers, de Poésies lyriques, 1786, *in*-12.—La Maçonnerie écossaise, comparée avec les trois professions, et le secret des Templiers du 14e. siècle, 1re. partie. — Mêmeté de 4 vœux de St.-Ignace, et de 4 grades de la Maçonnerie de St.-Jean, 2e. partie. — Les Jésuites chassés de la Maçonnerie, et leur poignard brisé par les Maçons. — Orient de Londres, 1788, 2 vol. grand *in*-8°. — Les Jésuites retrouvés dans les ténèbres, 1788, 2 vol. *in*-8°. — Histoire de l'Europe moderne depuis l'irruption des peuples du Nord dans l'Empire romain jusqu'à la paix de 1783, Paris, tome I et II, 1789, t. III, 1792, *in*-8°. — La Bouche-de-Fer, ou les Tribuns du Peuple, journal, 1791, *in*-8°. — De l'Esprit des Religions, 1791, *in*-8°. — Des Poésies, 1793, *in*-8°. — La Chronique des mois, avec plusieurs députés, ouvr. period. — Le Bien-Informé, journal *in*-4°, etc.

Bonnot a donné : Détail des fers à l'usage des bâtimens, 1782, *in*-8°,

Bonrecueil, (Joseph Duranti de) oratorien, né à Aix, mourut à Paris en 1756, âgé de 93 ans. Il a traduit les Lettres de St.-Ambroise, 3 vol. *in*-12, avec les Pseaumes, expliqués par Théodoret, St.-Basile et St.-Jean-Chrisost. 1741, en 7 vol. *in*-12. Ses versions sont exactes, et son style assez pur.

Bonrepos, (Nouel de) de l'acad. des Arcades. On a de lui : Les funestes effets de l'égoïsme, Discours qui a remporté deux prix d'éloquence à l'acad. de Besançon, Paris, 1781, *in*-8°.

Bontems, (Mme.) naquit à Paris le 14 janvier 1718, et mourut le 18 avril 1768. Elle reçut une éducation distinguée. On ne se borna pas à lui faire apprendre par principes sa langue naturelle ; on lui

lui donna aussi les élémens des langues étrangères; c'est à l'aide de cette dernière étude qu'elle s'est fait un nom dans la republique des Lettres. Sa traduction du poëme anglais des Saisons, de Thompson, fut publiee en 1759. Elle est dediee à l'Ami des hommes, et suivie de la traduction de l'Hymne au Créateur, autre poëme de Thompson, où sa Muse a réuni l'enthousiasme audacieux des Dithyrambes Grecs, avec la majesté éloquente des saintes Ecritures. L'abbé Yart avait dejà inseré ce morceau dans son *Idée de la Poésie anglaise.* Mais ses Traductions en general ne sont ni aussi elegantes, ni aussi exactes que celle de Mme. Bontems. Une ame froide n'etait point faite pour se pénétrer du génie de Thompson. Ce genie s'est, pour ainsi dire, empare de la nature, et l'a peinte dans des vers aussi riches, aussi féconds, aussi varies qu'elle. De quelles couleurs il trace les révolutions successives de chaque saison? Comme il transporte avec art, sous les yeux de ses lecteurs, tantôt les brulantes aridités de la Zone torride, tantôt les glaces éternelles de la Sybérie! Qu'il sait bien mèler à ces tableaux sublimes, à ces descript. vives et pressantes, les episodes ingénieux qui annoncent le vrai poète, et les traits de morale profonde qui caractérisent le vrai philosophe!

Mme. Bontems a senti les beautés de son original, et les a presque toujours conservées dans sa Traduction. On y voit la tournure du génie anglais, quelquefois même le defaut de goût qui choque la délicatesse française; et autant que la simple prose peut le permettre, on y trouve, selon l'expression d'Horace, les membres épars d'un poète:

« *Invenies etiam disjecti membra Poetæ* ».

Mme. Bontems était généralement aimee et estimée pour les graces de son esprit. Une excellente éducation, comme nous l'avons dit, n'avait pas peu contribué à en développer le germe. La plaisanterie pleine de finesse et de légèreté le caractérisait. Elle rassemblait chez elle la société la plus aimable et la mieux choisie. Accoutumée à plaire sans effort, elle avait le rare talent de ne se servir de son esprit, que pour faire valoir celui des autres. Elle n'était pas moins connue par les qualités de son cœur. Elle voyait dans l'amitié, un des premiers biens de la vie, et le plaisir des ames pures: elle en a connu les charmes, et elle en aimait les devoirs.

Bonvalet - Desbrosses, ancien trésorier de la marine et des colonies, du collége des Philalethes de Lille. On a de lui: Disc. sur le Com-

merce, pronon. dans la séance du collège des Philaléthes de Lille le 20 nov. 1787, *in*-8°. — Richesses et ressources de la France, pour servir de suite aux moyens de simplifier la perception et la comptabilité des deniers royaux, 1791, *in*-4°. — Situation actuelle de la France, 1791, *in*-8°.

Borda, (Jean-Charles) lieutenant de vaisseau, de l'inst. nat. pour les mathém., né à Dax le 4 mai 1733, est mort le 1er. ventôse an VIII. (1799) Il avait d'abord été dans les Chevaux-légers, ensuite ingénieur. En 1769, M. de Roquefeuil l'attira dans la marine, où ses connaissances mathematiq. pouvaient le rendre utile. En 1754, il fut reçu à l'acad. des sciences, où il a toujours été regardé comme un des premiers géomètres. En 1771, il fit le voyage de la Flore en Amérique, avec Verdun et Pingré. Les résultats en parurent en 1778: ils étaient dus en partie à ses travaux. En 1774, il fit un 2e. voyage aux Açores, aux Isles du Cap vert, et à la Côte d'Afrique, dont les observations n'ont pas été publiées. Borda s'est livré à de savantes recherches sur la résistance des fluides. Elles sont consignées dans les Mémoires de l'acad. pour 1767 et 1763. Les campagnes d'Amérique, qu'il fit avec d'Estaing en 1777 et 1778 altérèrent sa santé; il ne s'en occupa pas moins utilement. En 1778, il introduisit dans l'astronomie et dans la marine les cercles multiplicateurs, imaginés par Tobie Mayro, mais dont on n'avait pas encore senti toute l'importance; il les perfectionna, et rendit un service essentiel à l'astronomie et à la navigation. En 1792, il imagina des instrumens et des méthodes pour observer la longueur du pendule, avec une précision jusqu'alors inconnue, et des règles métalliques pour la mesure des bases qui devoient donner la véritable longueur du meridien. Ces instrumens ont eté de la plus grande utilité pour ce grand et important travail. Il est auteur d'une nouvelle Méthode pour jauger les vaisseaux, avec des Tables. Il était inspecteur des Constructions navales; il a été utile dans cette partie, et le gouvernement avait en lui la plus grande confiance. On a de lui : Voyage fait par ordre du roi, en 1771 et 1772, en diverses part. de l'Europe et de l'Amerique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instrumens, servant à déterminer la latitude et la longitude, tant du vaisseau, que des côtes, isles et écueils qu'on reconnaît, suivi de Recherches pour vérifier les cartes hydrographiques, par MM. Verdun de la Creune, Borda et Pingré, 1778, 2 vol. *in*-4°. — Des-

cription et usage du cercle de réflection, 1787, *in*-4°.

Borde, (Vivien la) prêtre de l'Oratoire, né à Toulouse, en 1680, mourut en 1748. Il avait été envoyé à Rome avec l'abbé Chevalier, par le cardinal de Noailles, pour les affaires de la constitution. Nous avons de lui plusieurs écrits, estimés par les anti-constitutionnaires: Témoignage de la vérite dans l'Eglise, 1714, *in*-12. Il le désavoua depuis.— Principes sur la distinction des deux puissances, 1753, *in*-12. Retraite de dix jours, 1755, *in*-12. — Conférence sur la pénitence, *in*-12. — Mém. sur l'ass. prochaine de la Congrégation de l'Oratoire, 1733, *in*-4°.

Borde, (Charles) né à Lyon, en 1711, et mort en 1781, s'est fait connaître par un Discours sur les avantages des sciences et des arts, 1752, *in*-8°; par des Trag., des com. des Odes, et autres pièces légères. On a publié ses Œuvres div. Paris, 1783, 4 vol. *in*-8°.

Borde, (Jean-Benjamin la) naquit à Paris, le 5 septembre 1734, de parens dont l'opulence l'environna de bonne heure de tous les prestiges dont elle est la source dangereuse. Destiné à la finance, il fut porté, par son inclination, à la cour, où, de premier valet-de-chambre de Louis XV, il devint en peu de tems le confident et le favori de ce prince. Avec un génie actif, un tempérament ardent, un physique heureux, des talens agréables, et toutes les occasions que donne la faveur, il parcourut bientôt le cercle des périlleux plaisirs et des voluptés. Ses prodigalités épuisèrent sa fortune, et l'embarras de ses affaires contrariant sans cesse l'emportement de ses desirs et la bonté de son caractère, l'entraîna dans des démarches tellement contradictoires entre elles, que, Chamfort, qui vivait avec lui dans la familiarité la plus intime, le regardait comme un homme qu'il était impossible de définir. « Au moment, di-
» sait-il, où vous croyez le
» tenir, il vous échappe; il
» s'expose, par une inconsé-
» quence, à faire douter même
» de la solidité de ses princi-
» pes, et l'instant d'après, il
» fait une action qui com-
» mande à-la-fois le respect
» et l'amour ».

La mort de Louis XV, en renversant les espérances et le crédit de la Borde, le rendit à lui-même, et à l'exercice de ses facultés louables. Il fut mis au nombre des adjudicataires des fermes générales: sa vivacité naturelle et sa pénétration le mirent promptement en état d'embrasser l'ensemble et jusqu'aux plus petits détails d'une des anciennes administrations les plus compliquées; et il mérita bien-

tôt d'être compté parmi les plus grands travailleurs d'entre les fermiers généraux; mais avare du tems dont il connaissait tout le prix, et détrompé des faux plaisirs auxquels il en avait tant sacrifié, la culture des sciences, des lettres et des arts devint l'unique objet de ses délassemens, de ses plaisirs et de son ambition. Il avait repris cette considération, que donnent de grands talens, unis à une exacte moralité, lorsque la révolution entraîna sa ruine entière. Non-seulement il perdit son état de fermier-général, mais le logement dont il jouissait aux Tuileries ayant été brulé, beaucoup de ses effets devinrent la proie des flammes. Quoiqu'il n'ignorât point ce qu'il avait à craindre de la fermentation générale, d'où résultait le nouvel ordre des choses, il crut pouvoir se flatter d'échapper aux dangers, en s'éloignant du foyer des événemens, il alla chercher un asyle dans la ville de Rouen. Il y vivait ignoré de tout le monde, et satisfait de son obscurité, quand une circonstance imprévue apprit aux tyrans dont la verge de fer pesait sur la France, le lieu de sa retraite. Ils decernèrent l'ordre de l'arrêter et de le conduire à Paris. Le porteur de cet ordre, moins barbare que ceux dont il émanait, offrit à la Borde de profiter pour s'évader de cinq jours qui restaient à courir pour l'exécution du mandat d'arrêt. — Marchons, dit la Borde, je n'ai rien à me reprocher, je n'ai donc rien à craindre. Du fond de son cachot, il pressa son jugement, que sa femme, ses parens et ses amis s'efforcèrent envain de reculer. Il périt le 4 thermidor de l'an II, de la repub. (1794). Il était dans la 60e. année de son âge. La vivacité de ses passions, la pétulence et l'impétuosité d'humeur étaient en lui des effets de son tempérament; la douceur, la patience, la resignation, la sensibilité, l'amour du travail et la philosophie la plus douce devinrent en lui des vertus d'autant plus estimables, qu'il en avait difficilement contracté l'habitude, et d'autant plus solides qu'elles étaient le fruit de l'expérience et du triomphe de sa raison éclairée. Les sciences dont il s'occupait plus particulièrement, et avec le plus de succès, étaient la musique, la géographie, la chronologie et l'histoire. On a de lui, sur ces objets divers, les ouvrages suivans : Essais sur la Musique, ancienne et moderne, 1780, 4 vol. *in*-4°, enrichis d'un grand nombre de vignettes et planches, grav. par d'habiles artistes. Les deux prem. vol. traitent de l'origine et des progrès de la musique, chez tous les peuples anc. et mod. et des divers instrumens en usage chez chacun d'eux. Le 3e. vol. est consacré aux poètes lyri-

ques, grecs et Romains; aux musiciens et auteurs grecs et romains, qui ont écrit sur la musique; aux compositeurs, poètes lyriques, chanteurs et cantatrices célèbres d'Italie; aux auteurs italiens et latins, qui ont écrit sur la musique, dans les derniers siècles; enfin aux compositeurs, aux musiciens et auteurs français qui ont écrit sur la musique. Le dernier vol. traite des poètes lyriques français, et renferme deux morceaux d'érudition, qui annoncent des recherches pénibles de la part de leur auteur.— Essai sur l'Histoire chronologique de plus de quatre-vingt peuples de l'antiquité, 1788, 1 vol. *in*-8°. — Abrégé chronolog. des princip. faits arrivés depuis la naissance d'Henoch, l'an du monde 622, jusqu'à la naissance de J. C., 1789, 1 vol. *in*-8°. — Hist. de la mer du Sud, 1791, 3 vol. *in*-8°. Ces vol. sont enrichis d'un grand nombre de cartes geogr. et planches gravées, indépendamment d'un atlas séparé, contenant la carte générale. — Mém. hist. de Coucy, 1781, 2 vol. *in*-8°. — Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'hist. des regnes de Louis XIII et de Louis XIV, 1781, 1 vol. *in*-12. — Lettres sur la Suisse, adressées à Mme. de M., par un voyageur français, 1781, 2 vol. *in*-8°. Cet ouvrage renferme une carte générale de la Suisse, et des glaciers de Faucigny, le plan de Versoi et celui des souterrains, des salines de Bevieux. — Les deux voyages en Espagne et dans les Deux-Siciles, trad. de l'angl. de Henri Swinburne. Le 1er. est en 1 vol. *in*-8°. et le 2e. en 5 vol. du même format. — Recueil de quelques petits vers, dediés à Adelaide, par le plus heureux des epoux, 1781, 1 vol. *in*-16. — Nous croyons pouvoir placer ici un ouvrage de la Borde sur la morale, imprimé chez Didot l'aîné, en 1791, sous le titre de Recueil de pensées et de maximes, sans nom d'auteur, et que l'on nous a dit n'avoir été tiré qu'à douze exempl., moyen infaillible de le rendre infiniment rare. Les arts sont redevables à Laborde de la seconde édition imprimée chez Didot aîné, en 1783, du Recueil des peintures antiques, trouvées à Rome, imitées fidèlement pour les couleurs et les traits, d'après les dessins coloriés par Pietro-Sante-Bartholi et autres dessinateurs. la Borde avait appris par la bibliographie de Debure que la premiere édit. de cet ouvrage n'avait été imprimée qu'à 30 exemplaires, nombre insuffisant pour celui des amateurs. Un heureux hazard le rendit propriétaire des cuivres de cette édit. dont une partie avait été rayée par les editeurs Caylus et Mariette. Son goût pour les beaux arts lui

fit entreprendre de faire repousser les cuivres et grater les ratures pour les reprendre au burin, ce qui réussit parfaitement. C'est encore à la Borde que la littérature est redevable des belles éditions des romans hist. des 15e. et 16e. siècles, en 11 vol. petit *in*-12. de l'imprimerie de Didot aîné. Enfin, on lui doit l'exécution du vaste et magnifique projet des tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques et littéraires de la Suisse et de l'Italie. Ce projet lui fut suggéré par le désir de faire connoître par la gravure, des contrées où la nature paraît avoir pris plaisir à rassembler les contrastes imposans de sa magnificence et de ses horreurs, de sa richesse et de son aspérité, d'en donner l'hist. et de peindre les mœurs de leurs habitans. Il avait poussé plus loin ses projets; il entreprit de faire pour son pays, ce qu'il avait exécuté pour la Suisse : il annonça son plan sous le titre de *Description générale et particulière de la France.* Il voulait que ses tableaux fissent connaître cette partie intéressante de l'Europe, par la fertilité de son sol, les ressources que présentaient à son commerce ses manufactures et l'industrie de ses habitans, ses grands hommes dans tous les genres, ses sites, ses monumens, et les motifs d'émulation qu'elle présentait à l'agriculture, à tous les arts de luxe et d'agrémens, comme aux arts industriels et de nécessité. Malheureusement ce projet a été suspendu, et il ne reste aux amis des arts qu'à former des vœux pour que des circonstances plus heureuses en facilitent l'entière exécution.

Bordelon, (Laurent) né à Bourges en 1653, mourut à Paris en 1730. Il etait doct. en théol. de Bourges; il n'en travailla pas moins pour le théâtre de Paris. On a de lui plusieurs pièces entièrement oubliées. Le théâtre convenait peu à son état, il se jetta dans la morale, et il l'a traita comme il avait traité la comédie : écrivant, d'un style plat et bisarre des choses extraordinaires. De tous ses ouvrages, il ne reste plus que son Hist. des imaginations extravagantes de M. Oufle, servant de préservatif contre la lecture des livres qui traitent de la magie, des démoniaques, des sorciers, etc. On l'a réimprimée en 1754. Ses Dialogues des vivans, Paris 1717, sont recherchés par quelques curieux, tout insipides qu'ils sont, parceque'ils furent supprimés dans le tems, sur les plaintes de quelques personnes qu'on y faisoit parler.

Bordenave, (Toussaint) profess. royal et direct. de

l'acad. de chirurg., associé-vétéran de l'acad. des scienc., des acad. de Florence, Londres, Berlin, etc. naquit à Paris, le 10 avril 1728, et mourut dans la même ville le 12 mars 1782. Son père maître en chirurg. de la capitale, le destina à sa profession. Bordenave fit, en cette qualité, les campagnes de Flandres en 1746. A son retour, il entra en licence, et fut reçu maître en chirurg. à l'âge de 22 ans. Lors de l'établissement des chaires de chirurg., fondées par M. de la Peyronie, il fut nommé à celle de physiologie, et il l'a toujours exercée avec distinction jusqu'à sa mort. L'estime qu'il s'était acquise dans sa compagnie, l'éleva deux fois à la place de direct. de l'acad. de chirurg. Celle des sciences le reçut au nombre de ses membres en 1774. Bordenave était aussi censeur royal. Il est le premier d'entre les chirurgiens qui soit parvenu à la dignité municipale, et la circonstance de la naissance du Dauphin qui eut lieu pendant son exercice, lui valut l'honneur d'etre fait chevalier de l'ordre du roi, avec la permission de porter le cordon, en attendant sa réception. Il était né avec un esprit juste et droit, il était ami du bon ordre et avait des mœurs douces et sociales. Il succomba à une attaque d'apoplexie et de paralysie à la quelle il ne survécut que huit jours. Tous les vol. de l'acad. roy. de chirurgie contiennent des mém. intéressans de Bordenave. On a de lui : Remarques sur l'insensibilité de quelques parties, 1757, *in*-12. — Essai sur la physiologie, 1764, *in*-12., 4e. édit. 1787, 2 vol. gr. *in*-12. — Elémens de physiologie de M. Albert de Haller, trad. nouv., 1769, 2 vol. *in*-12. — Dissert. sur les antiseptiques, par Godart, Boissieu et Bordenave, 1770, *in*-8°. — Mém. sur le danger de caustiques pour la cure radicale des hernies, 1771, *in*-12. Beaucoup de Dissert.

Bordeu, (Théophile de) naquit le 22 février 1722, à Iseste en Béarn, d'Ant. de Bordeu, méd. du roi à Barège, homme distingué dans son art, et mourut d'apoplexie le 24 novembre 1776. Le fils fut digne du père. A l'âge de 20 ans, pour parvenir au grade de bachelier dans l'université de Montpellier où il étudiait alors, il soutint une thèse *De Sensu genericè considerato*, qui renferme le germe de tous les ouvrages qu'il publia depuis. Des connaissances si précoces déterminèrent ses professeurs à le dispenser de plusieurs actes par lesquels on parvient à la licence. En 1746 le jeune méd. se rendit à Paris, où il acquit la plus grande réputation. Ayant pris ses licences dans cette ville en 1755,

il fut nommé méd. de l'hôpital de la Charité. Une mélancolie profonde, produite par une goutte vague, précéda ses derniers jours. On le trouva mort dans son lit, et l'on dit, à cette occasion : Que *la mort le craignait si fort, qu'elle l'avait pris en dormant.* Il avait exercé sa profession avec une réputation peu commune, et peut-être trop enviée : nourri de bonne heure de la lecture des anciens, il avait appris d'eux à respecter les efforts de la nature dans le traitement des maladies, sans négliger pour cela la juste application des remèdes qui lui étaient aussi parfaitement connus. Avec une imagination forte et féconde, il n'est pas étonnant que ses ouvrages portent l'empreinte du génie; mais ses idées étaient quelquefois peu liées, il avait la noble franchise de les présenter comme il les avait conçues; c'était le développement naturel de ses principes et de ses connaissances. L'art n'y eut aucune part. Bordeu était très-attaché à ses malades, il les visitait avec zele et avec la plus grande assiduité, quand le cas l'exigeait; mais il était trop essentiellement occupé pour perdre son tems en visites peu utiles ou superflues. Il fut généralement regretté de tous ceux qui lui avaient accordé leur confiance, et il fit couler des larmes sincères à ses amis. Ses ouvrages sont : Lettres sur les eaux minérales de Béarn, 1746 et 1748, *in*-12. — Recherches anatomiques sur la position des glandes, 1751, *in*-12. — Diss. sur les ecrouelles, 1751, *in*-12. — Dissert. sur les crises, 1755, *in*-12. — Recherches sur le pouls par rapport aux crises, 1772, 4 vol, *in*-12. Cet ouvr. qui montre beaucoup de sagacité, a été traduit en anglais. — Recherches sur quelques points de l'hist. de la médec. 1764, 2 vol. *in*-12. — Recherches sur le tissu muqueux ou l'organe cellulaire, et sur quelques maladies de poitrine, 1766, *in*-12. — Traité des maladies chroniques, tom 1er. *in*-8°, 1776. *Voyez* son éloge, par Gardane, docteur en médecine de Paris, 1777, *in*-8°.

Bordeu, (Ménaud-Franç.) frère du précédent, méd. à Pau, en 1734. On a de lui : *De sensibilitate et contractibilitate partium in corpore sano, theses*, Montpellier, 1757, *in*-4°. — Précis d'observations sur les eaux minéra les de Bareges, 1760, *in*-12.

Borel, (Pierre) natif de Castres, méd., mourut en 1689. On a de lui : *De vero Telescopii inventore*, La Haye, 1651, *in*-4°. — Des antiquités de Castres, imprim. dans cette ville, en 1649, *in*-8°. Ce livre est rare. — Tresor des recherches et des antiquités Gauloises, Paris, 1655, *in*-4°.

in-4°. Ce répertoire des vieux mots et des vieilles phrases de la langue franç. est estimé et consulte. On le trouve à la fin de la dernière edit. du diction. Etymol. de Menage. — *Historiarum et observationum medico-physicarum centuriæ quinque*, Paris, 1676, *in*-8°. — *Bibliotheca chymica*, Paris, 1654, *in*-12.

Borel, instructeur milit., a publié des Instr. milit. pour le maniement des armes, suivant l'ordonnance du roi, du 1er. juin 1776, pour regler l'exercice de l'infant. franç., adopte par la garde nationale, 1791, *in*-8°.

Borelly, (Jean-Alexis) profess. de rethorique, de l'acad. de Berlin, ne à Salerne en Provence, en 1738. On a de lui : Discours sur l'émulation, Berlin, 1774, *in*-8°. — Discours sur le vrai merite, Berlin, 1775, *in*-8°. — Disc. sur l'influence de nos sentimens sur nos lumières, Berlin, 1776, *in*-8°. — Plan de reformation des études elémentaires, La Haye, 1776, *in*-8°. — Elemens de l'art de penser, Berlin, 1777, *in*-8°. — Disc. sur l'instruct. du roi de Prusse concernant l'acad. des gentils-hommes, 1783, *in*-8°. — Monument national pour l'encouragement des talens et des vertus patriotiques, ou galerie prussienne de peinture, de sculpture et de gravure, consacrée à la gloire des hommes illustres, 1788, *in*-4°. — Introduct. à l'étude des beaux arts, ou exposition des lois generales de l'imitation de la nature, 1789, *in*-8°. — Systême de la legislation, ou moyens que la bonne politique peut employer pour former a l'etat des sujets utiles et vertueux, 1791, *in*-12. — Considérations sur le diction. de la langue allem. conçu autrefois par Leibnitz, et maintenant executé par une soc. d'académiciens, sous les auspices de M. le comte de Hertzberg, 1792, *in*-8°. — Des Mem. dans le Rec. de l'academ. de Berlin.

Bormes, (baron de) a publié : Epître a MM. les savans et amateurs en chimie, Paris, 1787, gr. *in*-8°.

Bornet, l'aîné, à Paris, est auteur d'une nouv. méthode de violon et de musique, 1788, *in*-fol.

Bornier, (Philippe de) juge à Montpellier, naquit dans cette ville en 1634, et y mourut en 1711. On l'employa dans différentes affaires importantes. On a de lui : Conferences des nouv. ordonnances du roi Louis XIV, avec celles de ses prédécesseurs, 1755, 2 vol. *in*-4°. — Commentaire sur les conclusions de Ranchin.

Borrel, (Jean) connu sous

le nom de Buteo, chanoine regulier de St.-Antoine, naquit à Charpey en Dauphiné l'an 1492, et mourut en 1572. Il donna en 1554 à Lyon, le Recueil de ses ouvr. géométriques, *in*-4°.

BORY a publié : Mém. sur l'administration de la marine et des colonies, 1790, *in*-8°.

BOSC, (Jacques du) cordelier, naquit à Bayeux en 1623, et mourut dans la même ville en 1692. Il est auteur de l'Honnête femme et de la Femme héroïque. D'Ablancourt, ami de du Bosc, honora l'Honnete femme d'une preface. Le second ouvrage n'eut pas la même vogue. Jacques du Bosc, après avoir exercé sa plume sur les femmes, se mêla de la controverse. Il ecrivit contre les solitaires de Port-Royal; mais voyant le combat inégal, il l'abandonna par prudence.

BOSC, (Pierre du) né à Bayeux, en 1623, devint ministre de l'église de Caen, puis de celle de Roterdam, après la révocation de l'edit de Nantes. Il mourut en 1692. Il avait été député en 1668, pour faire des remontrances à Louis XIV sur une déclaration, donnée deux ans auparavant contre les calvinistes. Ce prince dit : *Qu'il venait d'entendre le plus beau parleur de son royaume.* Du Bosc était un homme d'une figure noble, d'une taille avantageuse. On a de lui 7 vol. de Sermons, qui tiraient leur principal mérite de son action et de sa bonne mine. Il eut de la reputation dans son parti.

BOSC D'ANTIC, médecin, mort en juin 1784. On a de lui : Mem. sur les moyens les plus propres à porter la perfection dans les verreries de France, couronné à l'acad. des sciences, 1760. — Œuvres contenant plusieurs Mem. sur l'art de la verrerie, sur la fayancerie, la poterie, l'art des forges, la minéralogie, l'electricite et sur la médecine, 1780, 2 vol. *in*-12. Ce Recueil doit être considéré comme une collection académique très-intéressante, par la multiplicite des objets qu'il renferme et par la manière dont ils sont traités. Bosc d'Antic a appliqué aux arts et sur-tout à celui de la verrerie, ses connaissances en chymie; il a rappelé ce dernier à ses vrais principes, et l'a en quelque sorte tiré de la routine à laquelle cet art était livré.

BOSCAGER, (Jean) jurisconsulte de Beziers, mort en 1687, à 87 ans, enseigna le droit à Paris avec succès. Il laissa une Institution au droit français et au droit romain, avec des notes, 1686, *in*-4°.

La mort de Boscager fut bien triste. Un soir qu'il se promenait seul, à la campagne, à 6 lieues de Paris, il tomba dans un fossé, et n'en fut tiré que le lendemain, presque sans sentiment et sans vie. Il mourut des suites de cet accident.

Bosquet, (Franç.) évêque de Lodève, puis de Montpellier, naquit à Narbonne en 1605, et mourut en 1676. On a de lui les Epîtres d'Innocent III, avec des remarques curieuses. — Les Vies des Papes d'Avignon, 1632, *in*-8°, dont Baluze a donné une nouv. édit., 1693, 2 vol. *in*-4°. — *Historia Ecclesiæ gallicanæ*, 1636, *in*-4°.

Bosquillon, (Edouard-François-Marie) médecin, profess. au collége de France. Cet estimable auteur est connu par les ouvr. suiv. : Lettre sur la nouv. édit. *in*-12 des Aphorismes d'Hippocrate, de le Febure de Villebrune, 1779, *in*-8°. — *Hippocratis Aphorismi et prænotionum liber ; rec. et notas adjecit*, 1784, 2 vol. petit *in*-8°. — Physiologie de Cullen, trad. de l'angl. sur la 3e. édit. 1785, *in*-8°. — Elémens de méd. prat. de Cullen, trad. de l'angl. sur la 4e. édit., avec des Notes, etc. 1785 et 1787, *in*-8°. — Traité théor. et prat. des Ulcères, par Bell, trad. de l'angl. sur la 4e. édit. augm. de quelques Notes et de Recherches sur la Teigne, 1788 et ann. suiv. grand *in*-8°. — Remarques sur la Teigne, 1789, *in*-8°. — Traité de matière médicale, par Cullen, trad. de l'angl. sur la seule édition donnée par l'auteur à Edimbourg, 1789, *in*-8°. — Cours complet de Chirurgie, publié par Bell, trad. de l'angl. 1795 et 1796, 6 vol. *in*-8°.

Bosse, (Abraham) graveur, natif de Tours, mourut dans cette ville en 1660. Il donna les premières leçons de perspective dans l'académie de Peinture de Paris. On a de lui trois Traités estimés, sur la manière de dessiner les ordres d'Architecture, 1684, *in*-fol. ; sur la Gravure, 1645, *in*-8° ; sur la Perspective, 1653, *in*-8.

Bossu, (René le) génovéfain, naquit à Paris en 1631, mourut en 1680. Il contribua beaucoup à former la biblioth. de Ste.-Geneviève de Paris. On a de lui : un Parallèle de la philosophie de Descartes et d'Aristote, Paris, 1674, *in*-12, qu'il voulait concilier. « Il ne » savait pas, dit un bel esprit, » qu'il fallait les abandonner » l'une et l'autre ». — Un Traité du Poëme épique, la Haye, 1714, *in*-12, dans lequel on trouve des règles utiles. Boileau dans ses Reflexions sur Longin, le regarde comme un des meilleurs livres de poétique qui, du consente-

ment de tous les habiles gens, ait été fait dans notre langue. Les règles que l'auteur y donne, sont sages, bien développées, et toujours prises dans la nature. Le P. le Bossu se distinguait autant par les qualités du cœur, que par celles de l'esprit.

Bossu a publié : Nouveaux Voyages aux Indes occidentales, 1768, 2 vol. *in*-12. — Nouv. Voyages dans l'Amérique septentrionale, Paris, 1777, *in*-8°.

Bossuet, (Jacq.-Benigne) naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille distinguée dans le parlement de Bourgogne, et mourut le 12 avril 1704. Dès son enfance, il se livra à l'étude avec l'avidité d'un genie naissant qui saisissait et dévorait tout. Les jésuites, ses premiers maitres, ne tardèrent pas à voir dans un tel disciple les premices d'un grand homme, aussi mirent-ils en œuvre les plus adroites insinuations pour l'attirer dans leur compagnie. Un oncle eclairé, qui veillait sur lui, dissipa tout-à-coup cette vocation factice, en faisant partir son neveu pour Paris. Il fut, dit-on, d'abord destiné au barreau et au mariage, et on assure même qu'il y eut un contrat entre lui et Melle. Desvieux, fille d'esprit et de merite, et son amie dans tous les tems. Quoi qu'il en soit, Bossuet dérangea tous ces projets vrais ou faux, en se destinant à l'état ecclés. En 1652, il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. Arrivé à Metz, où il etait chanoine, il se fit remarquer par son zéle pour les interets de la religion, et par ses talens oratoires. Ses succès eurent de l'eclat. On l'appella à Paris pour remplir les chaires les plus brillantes. A 34 ans, il precha l'*Avent* à la cour, et l'ann. suiv., le *Carême*. Le roi fut si enchanté du jeune prédicateur, qu'il fit écrire, en son nom, à son père, intendant de Soissons, pour le feliciter d'avoir un fils qui l'immortaliserait. Il fut recompensé de ses travaux par l'eveché de Condom. En 1670, Louis XIV, lui confia l'éducation du Dauphin ; et 10 ans après, il fut nommé 1er. aumônier de Mme. la Dauphine, et evêque de Meaux. Il fut fait, en 1697, conseiller d'état, et l'année suivante, il obtint la charge de premier aumônier de Mme. la duchesse de Bourgogne.

Une affaire d'éclat, à laquelle il eut beaucoup de part, fixait alors les yeux du public sur lui. Fénelon, archevéque de Cambrai, venait de publier son livre de l'*Explication des maximes des Saints*, sur la vie interieure. Bossuet, qui voyait dans cet ouvrage des restes du *molinosisme*, s'eleva contre lui dans des ecrits réitérés. Ses ennemis attribuèrent ces pro-

ductions à la jalousie que lui inspirait Fénélon, et ses amis, à son zèle contre les nouveautés. Quelques motifs qu'il eût, il fut vainqueur; mais si sa victoire sur l'archevêque de Cambrai lui fut glorieuse, celle que Fénelon remporta sur lui-même, le fut davantage. Quant aux talens de Bossuet, il n'y a jamais eu qu'une voix pour les célébrer. C'est le premier modèle que nous ayons d'une eloquence égale, et quelquefois supérieure à celle des plus célèbres orateurs de l'antiquité. Son *Discours sur l'Histoire universelle* est un chef-d'œuvre, qui réunit tout à la fois ce que le genie a de sublime, la politique de plus profond, la morale de plus sage, le style de plus vigoureux et de plus brillant, l'art de plus étonnant. Il n'est point d'ouvrage chez les anciens, où le caractere d'une raison supérieure se fasse mieux sentir. Le sujet en est grand, le dessin vaste, le rapport des parties bien combiné, l'expression toujours proportionnee à la dignité de la matière.

« Ce Discours, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, n'a eu ni modèles, ni imitateurs. Son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il a decrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chûte des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations. »

« Les *Oraisons funèbres* de Bossuet, sont un nouveau triomphe pour sa gloire, dit l'auteur des *Trois Siècles*. Bien loin d'imiter ceux qui l'avaient précédé dans ce genre d'éloqueuce, son génie sut s'élever au dessus des sentimens vulgaires, et se tracer une route nouvelle. C'est-là que cet orateur déploie toute la dignité de son ministère. Présenter des tableaux qui touchent, qui épouvantent, qui éclairent; annoncer la vérité, confondre l'orgueil, apprécier les grandeurs, ne point dissimuler les faiblesses; instruire les vivans au milieu des trophées de la mort : voilà quel doit être le but de ces sortes de Discours, et celui que l'évêque de Meaux a rempli avec une supériorité qu'il conservera peut-être toujours. Son éloquence y est soutenue, mâle, abondante et naturelle; elle dédaigne le faux brillant des antitheses, ces tours emphatiques, qui ne prouvent que la sécheresse de l'imagination et la disette de l'esprit, ces détails recherchés, ces portraits fantastiques, plus faits pour plaire que pour corriger; elle s'abandonne à la chaleur qui l'enfante, et n'emprunte de l'art que ce qu'il faut pour l'embellir ou plutôt elle embellit l'art même. Du feu, de la vie dans les tableaux, de grandes idées dans

les images, des mouvemens rapides dans les sentimens, des élans d'imagination qui étonnent, des traits sublimes dans le langage qui séduisent, sont pour lui des ressorts familiers qui font éprouver à l'ame des secousses qui la maîtrisent, la captivent, l'arrachent à elle-même, et la remplissent de cet enthousiasme que le vrai génie peut seul communiquer.

» Il est facile de reconnaître, dans ses *Ecrits de Controverse*, ajoute l'abbé Sabathier, un esprit lumineux, une mémoire heureuse, un discernement sûr, qui le mettent à portée de combiner les systêmes, de rapprocher les objets, d'exposer les opinions, et de réfuter les erreurs. Dans ses ouvrages de piété, c'est une onction noble et touchante, qui remue et pénètre les ames les moins sensibles. Les sentimens que l'écrivain leur inspire, sur-tout dans ses *Elévations* et ses *Méditations*, semblent agrandir et multiplier leur existence, et sont bien supérieurs aux froids mouvemens que peut exciter une imagination peniblement exaltée ». Terminons cet article par citer le portrait de Bossuet, tracé par la Bruyère :

« Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler longtems une ennuyeuse critique, et qui l'a fait taire ; qu'on admire malgré soi ; qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talens ; orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire? Un défenseur de la religion, une lumière de l'Eglise, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Eglise : que n'est-il point? Nommez une vertu qui ne soit pas la sienne ».

On donna, en 1743, une collection des Ouvrages de Bossuet, en douze volumes *in*-4°.

Voici ce qu'on y trouve : les 2 premiers volumes sont consacrés à ce qu'il a écrit sur l'*Ecriture sainte*; on y trouve aussi le *Catéchisme* de son diocese, des *Prières*, etc. Le 3e. renferme l'*Exposition de la doctrine Catholique*, ouvrage qui opera la conversion du grand Turenne, avec l'avertissement et les approbations données à ce livre; et l'*Histoire des variations des Eglises protestantes*, un des écrits de controverse, où Bossuet déploya la logique la plus vigoureuse. Le 4e. contient la *Défense de l'Hist. des variations*; 6 *Avertissemens aux Protestans*; la *Conférence avec le ministre Claude*, etc. Le 5e. offre le *Traité de la Communion sous les deux espèces*; la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferri*; les *Statuts et Ordonnances synodales*; les *Instructions pastorales*, etc. Le 6e. et le 7e. sont

presque entièrement remplis par les *écrits sur le Quiétisme.* Le 8e. par le *Discours sur l'Histoire universelle*, et les *Oraisons funèbres.* Le *Discours sur l'Histoire universelle* a été superieurement imprimé par Didot l'aîné, 1784, *in*-4°, 2 vol. *in*-8° et 4 vol. *in*-18. Le 9e. et le 10e. présentent différens *Ouvrages de Piété.* On trouve dans le 11e. des écrits dans le même genre, et le commencement de son *abrégé de l'Histoire de France*, dont la suite est renfermée dans le tome 12e. On a donné une suite à cette édition, en 5 volumes *in*-4°, renfermant la *Défense de la déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique*, avec une traduction en français, par l'abbé le Roy, ci-devant de l'Oratoire. Le même a publié, en 1753, 3 volumes d'Œuvres posthumes. Le premier renferme le Projet de réunion des Eglises luthériennes de la confession d'Augsbourg, avec l'Eglise catholique, projet traversé par le philosophe Leibnitz, qui se mela de cette controverse. On trouve dans le 2e, les Traités contre Simon, du Pin, et autres; et dans le 3e, divers écrits de controverse, de morale et de theologie mystique. On a rassemblé différens *Opuscules de Bossuet*, 1751, 5 vol. *in*-12.

Bossut, professeur de mathematiques à Mezières, de l'acad. des sciences de Paris, de l'inst. nat., et de plusieurs acad., examinateur des elèves de l'artillerie et du génie. Nous avons de ce savant et laborieux profess., les ouvr. suiv. : Traité elémentaire de mecanique et de dynamique, Charleville, 1763, *in*-8°. — Recherch. sur la construction la plus avantageuse des digues, Paris, 1764, *in*-4°. — Recherches sur les altérations, que la resistance de l'Ether peut produire dans le mouvement moyen des planètes, 1766, *in*-4°. — Cours de mathématiques. — Traité élémentaire de mécanique statique, 1771, *in*-8°. — Traité élément. d'hydrodynamique, 1771, 2 vol. *in*-8°; nouvelle édition, 1786 et 1787, *in*-8°; 1796, 2 volumes *in*-8°. — Traite élémentaire d'arithmétique, 1772, *in*-8°. — Traite élém. d'algèbre, 1773, *in*-8°; nouv. édit. 1781, *in*-8°. — Traité élément. de géométrie, et de la manière d'appliquer l'algèbre à la geometrie, 1775, *in*-8°. — Traité elementaire de mécanique, avec des Notes sur plusieurs endroits, 1775, *in*-8°. — Nouv. expériences sur la résistance des fluides, par d'Alembert, Condorcet et Bossut, 1777, *in*-8°. — Cours de mathematiques à l'usage des Écoles milit. conten. l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, 1782, 2 vol. *in*-8°. — La mecanique en general, 1782, *in*-8°, etc.

BOTAL, (Léonard) né à Asti, fut méd. de Henri III. Il introduisit à Paris la méthode de la fréquente saignée. On a une assez bonne édition de ses Œuvres, Leyde, 1660, *in*-8°.

BOTOT, chirurgien-dentiste à Paris. On a de lui : Méthode courte et facile pour s'entretenir la bouche dans un bon état, 1771, *in*-8°. — Moyens sûrs pour conserver les dents, et calmer les douleurs qu'elles occasionnent, avec quelques remarques sur les puissans effets de l'eau balsamique et spiritueuse, nouv. édit. 1786, *in*-12. Avis au peuple sur les soins necessaires pour la propreté de la bouche, 1789, *in*-8°.

BOUCHARD, (Alain) avocat au parlement de Paris dans le 16e siecle, renonça à sa profession, pour rediger les *Chroniques - annales des pays d'Angleterre et de Bretagne*, depuis Brutus jusqu'à l'an 1531, Paris, 1531, *in*-fol.

BOUCHAUD, (Mathieu-Antoine) de l'acad. des inscriptions et belles - lettres, profess. du droit de la nature et des gens au coll. de France. membre de l'institut nation. né à Paris, le 16 avril 1719, a débuté par donner plusieurs articles dans les tomes III et IV de l'Encyclopedie. Il a donné ensuite une trad. de quelques pièces dramatiques d'Apostolo-Zeno, 1758, 2 vol. *in*-12. —Julie de Mandeville, roman trad. de l'anglais, 1764, *in*-12. Depuis, il s'est livré tout entier à l'etude approfondie de l'antiquité. Il a donné, en 1763, un Essai sur la Poesie rythmique, *in*-8°. Cet ouvrage fut suivi de ses recherches histor. sur l'impôt du vingtième sur les successions, et de l'impôt sur les marchandises chez les Romains, 1770, *in*-8°. — De deux Essais sur les lois, trad. de l'angl. auxquels il a joint des notes et une Dissertat. — D'une Theorie des Traités de Commerce entre les Nations, 1777, *in*-12. — D'un Commentaire sur la loi des douze tables, avec des notes, 1780, *in*-4°.— Des Antiquites poetiques, où se trouve la Poésie rythmique, *in*-8°. Il a sous presse un ouvrage sur les Antiquités de la législation romaine, *in*-8°.

BOUCHE, (Honoré) doct. en théologie, naquit à Aix en 1598, et mourut en 1671. On a de lui la Chorographie, ou description de la Provence, et l'Hist. chronologique du même pays, 1664, 2 vol. *in*-fol.

BOUCHE, avocat au parlement, a publie : Essai sur l'Hist. de Provence, suivie d'une Notice des Provençaux célèbres, Marseille, 1785, 2 vol. *in*-4°. — Droit public de

de la Provence sur la contribution aux impositions, Paris, 1788, *in*-8°.

Bouchel, (Laurent) avocat au parlement de Paris, mort dans un âge avancé en 1629, était de Crépy en Valois. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'erudition : les Décrets de l'Eglise gallicane, Paris, 1609, *in*-fol. — Bibliothèque du droit franç., Paris, 1671, 3 vol. *in*-fol. — Bibliothèque canonique, 1689, 2 vol. *in*-fol. — Coutume de Senlis, 1703, *in*-4°. — Curiosités où sont contenues les resolutions de plusieurs belles questions touchant la création du monde, jusqu'au jugement, *in*-12.

Boucheнu de Valbonnai, (Jean-Pierre) premier présid. de la chambre des comptes du Dauphiné, né à Grenoble en 1651, mort en 1730, serait inconnu dans la république des Lettres, si Voltaire ne l'eût placé dans la liste des écrivains du siècle de Louis XIV. Il lui attribue des Mémoires sur le Dauphiné, inconnus dans la librairie.

Boucher, (Jean) curé de St.-Benoit à Paris, mort en 1644. La mémoire de cet auteur, et de ses ouvrages, devrait être la proie du plus profond oubli ; mais les extravagances rendent quelquefois aussi célèbre, que les actions les plus sages et les plus vertueuses. Boucher fut un des plus zelés partisans de la Ligue ; il déclama contre Henri III et contre Henri IV. Il écrivit contre ces deux monarques des libelles. On reconnaît dans ses écrits l'emportement, que le fanatisme inspire à ses aveugles partisans. On a de lui un Traité *de justa Henrici III abdicatione*, 158), *in*-8°. — Des Sermons de la simulée conversion, et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, prince de Béarn, 1594, *in*-8°. — Apologie de Jean Châtel, 1595 et 1620, *in*-8°.

Boucher, ci-d. procureur, a publié : les Mœurs des Germains, et la Vie d'Agricola, par Tacite, traduct. nouv., avec des Notes sur le sens et le style, de Tacite, Paris, 1776, *in*-12.

Boucher d'Argis, (Ant.-Gaspard) avocat. On doit à ce jurisconsulte estimable, plusieurs bons ouvrages de jurisprudence, qui joignent au mérite de la solidité du fond, la méthode, la clarté et l'élégance du style. En voici la Notice : Discours sur les avantages et la nécessité de l'union, 1730, *in*-4°. — Dissertation sur l'origine du papier et du parchemin timbrés, 1737, *in*-4°. — Traité des gains nuptiaux et de survie, 1738, *in*-4°. — Traité de la crue des meubles au-dessus de leur prisée, 1741,

in-12, nouv. édit. 1768, *in*-8°. — Recueil par ordre alphabétique des principales questions de droit, qui se jugent diversement dans les différens tribunaux du royaume, etc. par Bretonnier, nouv. édit. avec des Notes, 1742, *in*-12; 3e édit. 1752, *in*-12; 4e edit. 1756, 2 vol. *in*-12; 5e edit. 1783, *in*-4°. — Maximes journalières du droit français, par M. de la Place, avec des Notes, 1749, *in*-4°. — Dictionnaire du droit français, par M. Ferrière, augmenté, 1749, 2 vol. *in*-4°. — Le Code rural, ou Maximes et Réglemens concern. les biens de campagne, 1749, 2 vol. *in*-12; nouv. edit. 1774, 3 vol. *in*-12. — Institutions au droit français, par Argou, édition augmentée, 1753, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1771, 2 vol. *in*-12. — Règles pour former un avocat, par Biarnoy de Merville, nouv. édit. augmentée, 1753, *in*-12; nouv. édition, 1778, *in*-8°.—Principes sur la nullité du mariage, pour cause d'impuissance, 1756, *in*-8°. —Instituts au droit ecclésiastique de France, par Charles Bonnel, avee des Notes et 2 Tables, 1762 et 1766, 2 vol. *in*-12. — Discours sur l'Hist. ecclésiast. par Fleury, nouv. édit. augmentee, avec des Notes, 1763, *in*-12. — Consultation pour les sieurs Potin, 1764, *in*-4°. — Les articles de jurisprudence de l'Encyclopédie, *in*-fol.

Boucher d'Argis, (fils du précédent) magistrat, décapité sous le régime de de la terreur, an II, (1794) a donné des Observations sur les lois criminelles de France, Amsterdam, 1781, *in*-8°. — De l'éducation des Souverains ou des Prinees destinés à l'être. — Discours prononcé dans la séance de l'acad. de Rouen, le 5 février, 1783, Genève, 1783, *in*-8°. — Recueil-Manuel des Ordonnances, dans des petits vol. détaches, 1786 et ann. suiv., *in*-18. — La bienfaisance de l'ordre judiciaire; Discours, dans lequel on prouve la nécessité de donner aux pauvres des défenseurs gratuits, et l'obligation d'indemniser ceux qui, emprisonnés, ont obtenu des jugemens absolutoires, Paris, 1778, grand *in*-8°.

Boucher de la Richardière, (Gilles) avocat. On a de lui : Lettres sur les Romans, 1762, *in*-12. — Analyse de la coutume générale d'Artois, 1763, *in*-12.

Boucher du Croser (le) a publié : Mémoires sur les haras, Utrecht, 1770, *in*-8°.

Boucheseiche (J.-B.) a publié le Géographe national, ou la France divisée en départemens et districts, etc., 1790, *in*-8°. — Description abrégée de la France, ou la France divisée selon les dé-

crets de l'ass. nat. 1790, *in*-8°. — Catéchisme de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1793, *in*-8°. — Notions élémentaires de Géographie, ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le jury des Livres élémentaires et le corps législatif, 1796, *in*-12.

Bouchet, (Jean) procureur de Poitiers sa patrie, né en 1476, mort en 1550, s'est fait connaître par les Annales d'Aquitaine, qui finissent à l'an 1535, Paris, 1537, *in*-fol., continuées par Abraham Mounin, Poitiers, 1644, *in*-fol. On a encore de lui : les Regnards traversant les voies périlleuses, Paris, *in*-fol. sans date. — Histoire chronique de Clotaire Ier et de Ste.-Radegonde, son épouse, Poitiers, 1527, *in*-4°. — Epîtres familières du Traverseur, sous Louis XII et François Ier, Poitiers, 1545, *in*-fol. Ses Lettres en vers sont peu communes, et cependant curieuses. — Histoire de Louis de la Trimouille, dit le Chevalier sans peur, Paris, 1527, *in*-4°. — Les anciennes et modernes généalogies des rois de France, leurs épitaphes et effigies, avec les sommaires de leurs gestes, Paris, 1541, *in*-fol. — Les triomphes de la noble et amoureuse Dame, 1537, *in*-8°, etc.

Bouchet, (Guillaume) sieur de Brocourt, étant juge-consul à Poitiers en 1584, dédia aux marchands de cette ville son premier tome des *Serées*, discours rempli de plaisanteries et de quolibets, qu'il suppose tenus par des personnes qui passaient le soir ensemble. Quand le 3e tome de ses *Serées* parut en 1607, il était mort. Elles ont été réimprimées à Paris en 1608, en 3 vol. *in*-12.

Bouchet, (Jean du) historien, et généalogiste, mort en 1684, âgé de 85 ans, a laissé quelques ouvrages pleins de recherches. Tels sont : la véritable origine de la seconde et troisième lignées de la maison de France, Paris, 1646, *in*-fol. — Histoire généalogique de la maison de Courtenay, Paris, 1660, *in*-fol. — Table généalog. des comtes d'Auvergne, Paris, 1665, *in*-fol. — Table généalogique des comtes de la Marche, Paris, 1682, *in*-fol.

Boucheul, (Jean-Joseph) avocat, mort en 1720, est auteur d'un Commentaire sur la coutume du Poitou, 2 vol. *in*-fol., et d'un Traité des conventions, *in*-4°.

Bouchotte, député du département de l'Aube à l'ass. nat., a publié : Observations sur l'accord de la raison et de la religion pour le rétablissement du divorce, l'anéan-

tissement des séparations entre époux, et la reformation des lois, relat. à l'adultère, 1791, *in*-8°.

Boucq, (Gui le) profess. de réthorique, à Chartres, sa patrie, né en 1732, est auteur des ouvrages suivans : Exercice en forme de plaidoy. sur cette question : De ces quatre biens . les Talens, les Richesses, la Santé, un Ami, quel est le plus désirable? Paris, 1767, *in*-8°. nouv. édit. 1769, *in*-8°. — Disc. sur cette quest. : Lequel de ces grands sujets : le Commerçant, le Cultivateur, le Militaire et le Savant sert plus essentiellement l'Etat? suivi d'un Eloge du chevalier Bayard, Chartres, 1770, *in*-12. — Panégyrique de Ste.-Jeanne-de Chantal, fondatrice de la Visitation, Chartres, 1773, *in*-8°. — Nouveaux plaidoyers à l'usage des Colleges, Chartres, 1775, *in*-12. Oraison funèbre de M. de Fleury, évêque de Chartres, 1781, *in*-8°. — Plaidoyers littér. Panégyr. et Oraison fun. 1788, 2 vol. *in*-12.

Boucquet (Pierre) avocat, mort le 2 avril 1781, a donné : Le Droit public de France, éclairci par les monumens de l'Antiquité, 1756, *in*-4°. — Notice des Titres et des Textes justificatifs de la possession de nos rois de nommer aux evêchés et aux Abbayes de leurs Etats, 1764, *in*-4°. — Lettres provinciales, ou Examen impartial de l'Origine de la Constitution et des Revolutions de la monarchie franç. La Haye, 1772, *in*-8°. — Mémoire hist. sur la Topographie de Paris, 1772, *in*-4°.

Boudard de Couturelle, a fait l'Eloge funèbre de M. Ansart de Muy, lieut.-génér. des armées du roi, 1771, *in*-8°. — Plusieurs Pièces en vers, imprim. séparement, et dans les Journaux, 1770, etc.

Boudet, (Antoine) imprimeur et libraire, à Paris, né à Lyon, mort en 1789, a publié un Recueil des sceaux du moyen âge, avec des éclaircissemens, 1779, gr. *in*-4°. Il a travaillé au Journal economique.

Boudet, (Claude) chanoine, né à Lyon, mort le 25 decembre 1774, est auteur d'un Mémoire où l'on etablit le droit des abbés de St.-Antoine, de présider aux Etats de Dauphiné, *in*-4°. — La vraie Sagesse, trad. de l'italien, du P. Seignery, 1744, *in*-18. — Vie de M. de Rossillon de Bernex, évêque de Genève, 1751, 2 vol. *in*-12.

Boudet, élève de l'acad. d'architect. de Paris, inspect. génér. des hypothèques du roi de Prusse. On a de lui : Traite pratique des digues le long des fleuves et des rivières,

auquel on a joint des règles touchant les epis, fascinages et réservoirs, 1773, *in*-12.

Boudier de la Jousseliniere, (René) né à Alençon en Normandie, en 1634, mort à Mantes, en 1723, a fait un excellent ouvrage sur les médailles, et de très-mauvais vers latins et français. Son Traité de la Géographie ancienne, peut servir à l'intelligence de l'Histoire; mais ses Remarques sur la langue française sont aujourd'hui plus qu'inutiles. Il composa des vers à l'âge de 90 ans, qui ressemblent assez à ceux de sa jeunesse.

Boudier de Villemert, (Pierre-Joseph) avocat, neveu du précédent, né en 1716. Son Apologie de la Frivolité, 1740, *in*-12, n'est qu'un ouv. frivole, écrit avec assez de correction et de facilité. L'Ami des femmes, dont la dernière édit. est de 1791, *in*-8°. plus sérieux, renferme d'excellens conseils que le sexe ne suivra pas, mais qu'il lui serait avantageux de suivre. Cet ouvrage a été traduit en espagnol, et mérite de l'être chez tous les peuples jaloux de la vertu des femmes. Ses autres ouvrages sont: Abrégé hist. et généalog. de la maison de Seyssel, 1739, *in*-4°. — Réflex. sur quelques vérités importantes. — L'Andrométrie ou Examen philosophique de l'homme, 1753, *in*-12. — Examen de la question proposée sur l'utilité des arts et des sciences, 1753, *in*-12.—Le Monde joué, 1753, *in*-12.—L'Irreligion dévoilée, ou la Philosophie de l'honnête homme, 1774, *in*-12. — Le nouvel Ami des femmes, Paris, 1779, *in*-8°. — Pensées philosophiques sur la nature, l'homme et la religion, 1785-86, 4 vol. *in*-16. Il a travaillé à l'Avant-Coureur, en 1760.

Boudin, apothicaire, à Lille, a publié: Analyse de l'Eau minérale d'une fontaine située à St.-Pol, en Artois, avec de Croix, 1781, *in*-8°.

Boudon, (Henri-Marie) archidiacre d'Evreux, naquit en 1624 à la Fère, et mourut en 1702. Il se fit un nom par plusieurs ouvrages de piété. Les principaux sont: Dieu présent par-tout, *in*-24. — De la profanation et du respect qu'on doit avoir aux églises, *in*-24. — La sainteté de l'état ecclésiastique, *in*-12. — La dévotion à la très-sainte Trinité, *in*-24. — La gloire de Dieu dans les ames du purgatoire, *in*-24. — Dieu seul, ou le saint esclavage de la mère de Dieu, *in*-12. — Le chrétien inconnu, ou idée de la grandeur du chrétien, *in*-12.

Boudot, (Jean) impri-

meur-libraire célèbre, né à Paris, en 1685, mourut dans la même ville en 17.4. Il s'est fait connaître par son petit Dictionnaire latin, *in*-8°. tiré d'un grand dictionnaire, en 14 vol. *in*-4°. dont il était auteur. Ses connaissances bibliographiques le firent rechercher par les savans, qui s'appliquaient à cette utile partie de la littérature. Il a laissé d'excellens matériaux pour une bibliothèque choisie.

Boudot, (Pierre Jean) prêtre, censeur royal, mort le 6 sept. 1771, âgé de 56 ans, a laissé : Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque du roi, avec Sablier, 1739 et années suiv. *in*-fol. — Catalogue de la bibliothèque du grand conseil, 1739, *in*-8°.— Essai hist. sur l'Aquitaine, 1743, *in*-12. — Examen de quelques objections faites à l'auteur du nouvel abrégé de l'Histoire de France, par le président Hainault, 1764, *in*-12.

Bouette de Blémur, (Jacqueline) née en 1618, d'une famille noble, prit l'habit de bénédictine à l'âge de 11 ans, elle mourut en 1696. On a d'elle : L'Annee bénédictine, 7 vol. *in*-4°. — Eloges de plusieurs personnes illustres en piété, des derniers siècles, 2 vol. *in*-4°.—Vies des saints, 2 vol. *in*-fol.

Bouffey, doct. en méd. est connu par un Mém. qui a remporté le prix de l'acad. de Nancy sur la question suivante : Assigner dans les circonstances presentes (en janv.) quelles sont les causes qui pourraient engendrer des maladies ; déterminer, quel sera le caractère de ces maladies à l'epoque où le vent du midi et du couchant nous rameneront un tems pluvieux ou moins froid ; indiquer les moyens préservatifs de ces maladies ? 1789, gr. *in*-8°.

Boufflers, de l'acad. franç. et de l'acad. de Berlin. Un ton naturel de gaiete et de badinage, ce *molle atque facetum* si precieux et si rare en poésie, caractérisént éminemment les productions de cet auteur, qui paraît s'être proposé Chaulieu pour modèle, et le surpasse par la correction du style et par les agrémens qui ne naissent que de l'esprit. Le joli conte de Nanine qui a fourni le sujet de l'opera de la reine de Golconde, prouve qu'il n'est ni moins facile ni moins agréable dans sa prose que dans ses vers. Outre cet ouvrage qui parut en 1761, *in*-8°. On a de lui : Les cœurs, poëme érotique, 1765, *in*-8°. — Lettres à Mme. sa mère, sur son voyage en Suisse, 1770, *in*-8°. — Poésies et pièces fugitives diverses.... Nouvelle édition plus exacte et plus complète que les précédentes, Paris,

1782, gr. *in*-8°. — Œuvres, Londres, 1782, *in*-18. Nouv. édit., 1795, *in*-12. — Disc. prononcé à sa réception, à l'acad. franç., 1788, *in*-4°. — Sur la propriété des auteurs de nouv. découvertes et inventions en tout genre d'industrie, 1791, *in*-8°. — Beaucoup de pièces dans l'Almanach des Muses et autres Recueils.

Boug, (de) premier président du conseil souv. d'Alsace, mort à Colmar, en sept. 1775, a laissé un Recueil des édits, déclarations, lettres-patentes, etc. du conseil d'état et du conseil souv. de l'Alsace, et ordonnances, et réglemens concernant cette province, 1777, 2 vol. *in*-fol.

Bougainville, (Jean-Pierre de) naquit à Paris, le premier décembre, 1722. Ses premières études à l'Université, furent couronnées des plus grands succès. Elles le firent connaître de l'abbé de Rothelin qui l'engagea de traduire l'*Anti-Lucrèce*, ce qu'il fit avec beaucoup d'élégance et de fidélité. Sa préface mérite sur-tout d'être lue. Il remporta en 1746 le prix proposé par l'acad. des belles-lettres, sur *les engagemens réciproques des métropoles et des colonies grecques*. Sa dissertation sur ce sujet lui ouvrit les portes de cette académie, quoiqu'il n'eut encore que 23 ans. Il en devint secrétaire en 1749, à la mort de Fréret, dont il avait été en quelque sorte le disciple. Il publia six volumes, les XVIIIe. XIXe. XXe. XXIe. XXIIIe. et XXIVe. du Recueil de la même acad. Il en composa la partie historique, et les éloges de huit académiciens, morts pendant qu'il exerçait cette charge. Ils sont tous écrits d'une manière très-intéressante et avec beaucoup d'élégance. Par-tout on y retrouve les graces de son esprit, les sentimens nobles et vertueux de son cœur. Celui de Freret peut être regardé comme un chef-d'œuvre, dans ce genre; jamais disciple n'a mieux loué son maître. Bougainville fit plus encore pour la mémoire de ce savant homme; il donna au public environ cinquante Mémoires que Freret avait laissés manuscrits, et qui sont l'ornement des Mém. de l'acad. des belles-lettres. C'est encore à Bougainville qu'on doit la publication de la défense de la chronologie ancienne contre le système de Newton, par Freret; il la fait précéder d'une excellente Préf. Bougainville lut à l'acad. plusieurs Mém. entr'autres un très-curieux sur le voyage d'Hannon. Lumineux, abondant, facile, il savait éclaircir les sujets les plus obscurs, enrichir les plus stériles, défricher un champ hérissé d'épines pour y semer

des fleurs. Il est encore l'auteur d'une comparaison d'Alexandre et de Tahmas-Koulikhan. On a regardé cet ouvrage comme un jeu d'esprit, où il avait tâche d'eviter le concours de voyelles entre des mots consécutifs. Il fut reçu en 1754 à l'acad. franç. Attaqué dès sa plus tendre enfance par un asthme, il mena une vie très-valetudinaire, et termina sa carrière le 22 juin, 1763, à l'âge de 41 ans, avec des sentimens très-religieux, et un courage digne de ses principes.

Bougainville, membre de l'inst. nat., de la soc. roy. de Londres, et du sénat conservateur. On a de ce celèbre navigateur : Traité du calcul integral, 1754 et 56, 2 vol. *in*-4°. — Voyage autour du monde, en 1766 et 69, Paris, 1771, *in*-4°., 2ᵉ. édit. 1772, 2 vol. *in*-8°. — Plusieurs Mém. et poesies dans differens recueils.

Bougeant, (Guillaume-Hyacinthe) ne à Quimper, en 1690, jésuite en 1706, mourut à Paris, en 1743, Après avoir professé les humanités à Caen et à Nevers, il vint au Collége de Louis-le-Grand, à Paris, et n'en sortit que dans son court exil à la Flèche, occasionné par son livre intitulé : *Amusement philosophique sur le langage des bêtes.* On ne peut s'empecher, en effet, dit l'auteur des *Trois Siècles de littérature*, de trouver trop de gaîté dans son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes :* le ton qu'il y prend, sort un peu trop des bornes prescrites à la gravité de son état; mais on peut dire en même-tems, que cette dissertation agréable, dont on ne doit pas adopter toutes les idées, est la production d'un esprit aimable et pétillant, qui égale Fontenelle pour le talent de revêtir les choses les plus sérieuses des graces du badinage et de la légereté. Cependant, si le P. Bougeant se fût borné à ce seul ouvrage, il mériterait tout au plus une place parmi les littérateurs frivoles.

Il a des droits bien plus assurés à la célébrité, par son *Hist. du Traité de Westphalie*, 1744, 2 v. *in*-4°, ou 4 v. *in*-12, et par celle des *Guerres et des Negociations qui précédèrent ce Traité, sous les ministères de Richelieu et de Mazarin*, 2 vol. *in*-12. C'est dans ces deux ouvrages qu'on a réunis et imprimes en 1751, en 6 vol. *in*-12, qu'il déploie avec supériorité une noblesse, une finesse, une élégance, une pureté, un agrément et une précision de style qu'on trouve dans peu d'historiens, et qu'aucun n'a peut-être portés au même degré que lui. Il est difficile d'écrire avec autant de sagacité, et de s'exprimer avec plus de goût.

On a encore du P. Bougeant des ouvrages théologiques, où l'on retrouve le même esprit de méthode, de précision et

de clarté. Ceux qui connaissent ses Comedies, y remarquent un sel et une gaîte très-propres à faire sentir le ridicule des travers qu'il attaque. Il est facile de concevoir, par ces pièces, qu'il eût pu se distinguer dans plus d'un genre, si son état lui eût permis de donner carriere à tous ses talens. Il n'est donc que plus estimable d'avoir sacrifie ses goûts à ses devoirs. Outre les ouvrages indiques, on a du P. Bougeant : Exposition de la Doctrine chrétienne, par demandes et par réponses, divisee en trois Catéchismes; l'Historique, le Dogmatique et le Pratique, *in*-4°, et en 4 vol. *in*-12. — Recueil d'Observations physiques, tirees des meilleurs ecrivains, 4 vol. *in*-12; d'autres les attribuent au P. Grozelier, prêtre de l'Oratoire. — Trois Comédies en prose : la Femme docteur, ou la Théologie en quenouille; le Saint deniché; les Quakers français, ou les Nouveaux Trembleurs.

Bougerel, (Joseph) prêtre de l'Oratoire d'Aix, mort à Paris, en 1753, s'est fait connaître par sa *Vie de Gassendi*, *in*-12, 1737, curieuse, mais trop prolixe. On a encore de lui : Des mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres de Provence, où l'on trouve une erudition recherchee, mais un style plat et lourd. Il n'a publié qu'un vol. *in*-12 de cet ouvrage, qui devait former 4 vol. *in*-4°.

Boucouinc, (Simon) poète et valet-de-chambre de Louis XII, est auteur de la Moralité de l'Homme juste et de l'Homme pècheur, Paris, 1508, *in*-4°. — De l'Epinette du jeune prince, Paris, 1508 et 1514, *in*-fol.

Bouguer, (Pierre) naquit au Croisic, et mourut en 1758. L'académie des sciences de Paris couronna, en 1717, son *Mémoire sur la mâture des vaisseaux*, et se l'associa en 1731. Il fut choisi, en 1736, avec Mrs. Godin et de la Condamine, pour aller au Pérou, determiner la figure de la Terre. Il travailla, pendant trois ans, au *Journal des Savans*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, que leur profondeur, leur exactitude et leur utilité ont fait rechercher de tous les géomètres. La Relation de son voyage au Pérou, se trouve dans les Mémoires de l'acad. des sciences, de l'annee 1744. Elle est écrite avec moins d'elégance que d'exactitude. Bouguer travaillait beaucoup, et avec peine: aussi, ses ouvrages lui etaient si chers, que leur reputation formait presque son existence. Cette sensibilité extrême de son amour-propre lui causa une foule de maux, auxquels il succomba, à l'âge de 63 ans.

Cet académicien ayant passé une partie de sa vie en province, avait contracté dans la solitude une inflexibilité, une rudesse de caractère, que la société ne put jamais adoucir. Le peu de connaissance qu'il avait des hommes, le rendait inquiet et défiant. Il était porté à regarder ceux qui s'occupaient des mêmes objets que lui, comme des ennemis, qui voulaient lui enlever une partie de sa gloire. Il eut des disputes avec M. de la Condamine, qui répandirent l'amertume sur sa vie, parce que cet ingénieux académicien sut mettre le public de son côté. Nous avons de Bouguer plusieurs ouvrages. Les principaux sont : La construction du navire, 1746, *in*-4°. — La Figure de la Terre, 1749, *in*-4°. — Traité d'Optique, 1760, *in*-4°. — La Manœuvre des Vaisseaux, 1757, *in*-4°. — Traité de la Navigation, 1753, *in*-4°. donné depuis par M. de la Caille, 1761, *in*-8°.

Bouhier, (Jean) président-à-mortier, au parlement de Dijon, naquit dans cette ville en 1673. Ses talens pour les lettres, les langues et la jurisprudence, se développèrent de bonne heure. L'acad. franç. l'admit dans son sein en 1727. Il mourut à Dijon en 1746. On a de lui : La Traduction en vers du poëme de Pétrone, sur la guerre civile, et de quelques morceaux d'Ovide et de Virgile. Ses vers ne manquent pas d'une certaine élégance ; mais ils sont quelquefois négligés. Les remarques dont il a accompagné ses versions, sont du savant le plus profond. — La Traduction des Tusculanes de Cicéron, avec l'abbé d'Olivet. Les morceaux du président Bouhier sont fidèles ; mais on y désirerait quelquefois plus de précision. — Des Lettres sur les Therapeutes, 1712, *in*-12. — Des Dissert. sur Hérodote, avec des Mémoires sur la vie du présid. Bouhier, Dijon, 1746, *in*-4°. — Des ouvrages de Jurisprudence, etc. etc. — Sa Coutume de Bourgogne, Dijon, 1746, 2 vol. *in*-fol. était un ouvrage fort recherché. On fait cas aussi de sa Dissolution du mariage, pour cause d'impuissance, *in*-8°. Tous ces ouvrages respirent l'érudition.

Bouhours, (Dominique) né à Paris en 1628, jésuite à l'âge de 16 ans, mourut à Paris en 1702. Après avoir professé les humanités, il fut chargé de veiller à l'éducation des deux jeunes princes de Longueville, et ensuite à celle du marquis de Seignelai, fils du grand Colbert. C'était un homme poli, dit l'abbé de Longuerue, ne condamnant personne, et cherchant à excuser tout le monde. On a de lui : les Entretiens d'Ariste et d'Eugène, 1671, *in*-12.

Cet ouvrage eut beaucoup de succès dans sa naissance, malgré le style languissant, empesé et affecté, qui s'y montre à chaque page. On y voit un bel esprit, mais qui veut trop le paraître. Barbier d'Aucour en publia dans le tems une critique. On convient avec l'ingenieux censeur, qu'il avait eu beaucoup plus de soin des paroles que des choses. — Remarques et doutes sur la langue française, 3 vol. *in*-12. Il y en a quelques-unes de justes, et d'autres pueriles. On a placé l'auteur dans le temple du Goût, derrière les grands hommes, marquant sur des tablettes toutes les négligences qui échappent au génie. — La manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit, *in*-12. On publia contre ce livre, les Sentimens de Cléarque, fort inférieurs à ceux de Cléanthe, par Barbier d'Aucour. Cette critique n'empêcha point que l'ouvrage ne fût estimé, comme un des meilleurs guides pour conduire les jeunes gens dans la littérature. — Pensées ingénieuses des anciens et des modernes, *in*-12. Ce sont les débris des matériaux qu'il avait amassés pour l'ouvrage précédent. — Pensées ingénieuses des PP. de l'Eglise, *in*-12. — L'Histoire du grand-maître d'Aubusson, 1676, *in*-4°, écrite purement. — Les Vies de St.-Ignace, *in*-12, et de St.-François-Xavier, 2 vol. *in*-12. Il compare le premier à César, et le second à Alexandre. L'abbé de la Chambre appellait Bouhours l'*empereur des Muses*, parce qu'il trouvait peu de naturel dans le style, et même dans les pensées de ce jésuite bel-esprit.

Bouillard, (D. Jacques) bénédictin, né en 1669, mort en 1726. On a de cet auteur une savante édition du Martyrologe d'Usuard, copié sur l'original même de l'auteur, Paris, 1718, *in*-4°. On a encore de lui : l'Histoire de St.-Germain-des-Prés, Paris, 1724, *in*-folio, ouvrage plein de recherches.

Bouillaud, (Ismaël) né à Loudun en 1605, mort à Paris en 1689. Après avoir professé la religion protestante, il l'abjura à l'âge de 25 ans, entra aussitôt dans l'état ecclésiastique, et s'appliqua à des ouvrages d'astronomie Il a débrouillé divers Traités d'Archimède, et les a mis à la portée des commençans, par des démonstrations plus claires et moins enchaînées. Le mouvement des planètes est très-bien expliqué dans l'ouvrage qu'il publia sous le titre d'*astronomia philolaïca*. On ne saurait rendre trop de justice à ces auteurs, dont les travaux ont applani la carrière des sciences, et ont servi comme d'échellon à la supériorité de ceux qui ont pro-

lité de leurs lumières. Les autres ouvrages de Bouilland sont : *Opus novum ad arithmeticam infinitorum*, en 6 liv., 1682, 1 vol. *in*-fol. — Discours sur la reformation des quatre ordres religieux mendians, et la reduction de leur couvent à un nombre determiné : ouvrage interessant et rare, composé par ordre de M. de Lionne. — Une edition de l'Histoire de Ducas, en grec, avec une version latine, et des Notes.

Bouillerot, (Roland-Th.) curé de St.-Gervais, né à Paris, mort dans la même ville le 23 mai 1784, a publié : Epître contre le Duel, 1765, *in*-8°. — Discours pour la première communion, 1783, *in*-8°.

Bouillet, (Jean) médecin, de plusieurs academies, né à Servian le 6 mars 1690, mort le 13 aout 1777. On a de lui : Dissertation sur la cause de la multiplication des fermens, 1711, *in*-8°. — Dissertation sur la cause de la pesanteur, Beziers, 1720, *in*-8°. — Avis et remèdes contre la Peste, 1721, *in*-4°. — Lettre écrite au sujet de la rhubarbe, Bordeaux, 1727, *in*-4°. — Mémoire sur la manière de traiter la petite verole, Bordeaux, 1736, *in*-4°. — Memoire, ou l'on donne une idée generale de quelques maladies, qui règnent particulièrement dans la ville de Beziers, et qu'on appelle vulgairement coups de vents, Beziers, 1736, *in*-4°. — Recueil de Lettres, Memoires et autres Pièces, pour servir à l'Hist. de l'acad. des sciences et belles Lettres de Beziers, 1736, *in*-4°. — Plan d'une Hist. générale des maladies, Beziers, 1737, *in*-4°. — Elemens de médecine-pratique tirés des écrits d'Hippocrate et de quelques autres medecins anciens et modernes, Beziers, 1744 et 1746, 2 vol. *in*-4°. — Mém. sur l'huile de Pétrole en gen., et particulièrement sur celle de Gabian, Beziers, 1752, *in*-4°. — Observations sur l'anasarque, les hydropisies de poitrine et du péricarde, avec des réflex. sur ces maladies, Beziers, 1766, *in*-4°. — Mem. sur les moyens de se preserver de la petite vérole, Beziers, 1770, *in*-4°.

Bouillet, (Jean-Henri-Nicolas) fils du precédent, médecin, a donné : Mem. sur les pleuropneumonies epidémiques, 1750, *in*-4°. — Observ. sur l'anasarque, etc.

Bouilly, homme de Lettres à Paris, a donné des comédies qui ont eu du succès. Telles sont : — Pierre-le-Grand, comédie en 3 actes et en prose, mêlée de chants, 1790. — J.-J. Rousseau à ses derniers momens, trait hist.

en 1 acte et en prose, 1791, *in*-8°. — Le jeune Henri. — La Famille americaine, en 1 acte et en prose. — L'abbe de Lepee, drame. — Les Deux journées, etc.

Bouis, (le baron de) né en Champagne a donné : le Parterre géographique et hist. 1736, nouv. édit. 1753, 2 vol. *in*-12. — Le nouveau Jeu du Solitaire géométrique, 1753. —Syllabaire des pauvres pour apprendre à lire aux enfans, sans qu'ils y pensent, 1774, *in*-8°.

Boulainvilliers, (Henri de) naquit à Saint-Saire en 1658, d'une famille très-ancienne, et mourut en 1722. Après avoir fait ses études à Juilli, chez les PP. de l'Oratoire, il prit le parti des armes. Il le quitta ensuite, pour régler les affaires de sa famille, fort dérangées. Il se livra alors entièrement à l'histoire de France. On a de lui : une Hist. de France, jusqu'à Charles VIII, 3 vol. *in*-12. — Mem. hist. sur l'ancien gouvern. de France, jusqu'à Hugues Capet, 3 vol. *in*-12. — Histoire de la pairie de France, *in*-12. — Dissertat. sur la noblesse de France, *in*-12. — Etat de la France, 6 vol. *in*-12. Il y a de bonnes choses, et quelques inexactitudes. — Hist. des Arabes et de Mahomet, *in*-12, ouvrage que la mort l'empêcha de finir. Cette Histoire est écrite dans le style oriental, et avec très-peu d'exactitude. L'auteur essaie en vain de faire passer cet imposteur pour un grand homme, suscité par la providence pour punir les chrétiens, et pour changer la face du monde. — Mem. sur l'administration des finances, 2 vol. *in*-12. — Tous les écrits du comte de Boulainvilliers sur l'Histoire de France, ont été recueillis en 3 vol. *in*-fol.

Boulard, (Antoine-Marie-Henri) notaire, né à Paris le 5 septembre 1754, a publié les ouvr. suivans : Morceaux choisis du Rambler ou Rodeur, trad. de l'anglais, de Johnson, ouvr. dans le genre du Spectateur, 1785, 1 vol. *in*-12. — Histoire littéraire du moyen âge, traduit de l'angl., de Jacques Harris, 1785, 1 vol. *in*-12. — Tableau des arts et des sciences, depuis les tems les plus reculés jusqu'au siècle d'Alexandre, trad. de l'angl., de Bannister, 1786, 1 vol. *in*-12. — Entretiens socratiques sur la véracité, trad. de l'anglais, de Percival, 1786, 1 vol. *in*-12. — Hist. d'Angleterre, trad. de l'angl., du Dr. Henri, les 3 premiers vol. *in*-4°. 1788, 1789 et 1792, (Quoique la date du 3e. volume soit de 1792, il n'a paru qu'en 1794 ou 1795.) — Tableau des progrès de la société en Eu-

rope, trad. de l'anglais, de Gilbert Stuart, 1789, 2 vol. *in*-8°.— l'Angleterre ancienne, ouvrage trad. de l'angl., de Stratt, 1789, 2 vol. *in*-4°. — Dissertat. sur l'ancienneté de la constitution anglaise, trad. de l'angl., de Gilbert Stuart, an II, (1794) 1 vol. *in*-8°. — Précis historique et chronologique sur le droit romain, trad. de l'angl. de Schomberg, an Ier., (1793) 1 vol. *in*-8°. — Vie de Jean Howard, bienfaiteur des prisonniers, trad. de l'anglais, d'Aikin, an IV, (1796) 1 vol. *in*-12. — Considérations sur la première formation des langues, et le différent génie des langues originales et composées, trad. de l'angl., de Smith, an IV, (1796) *in*-8°. — Vie de Milton, trad. de l'angl., de Johnson, an V, (1797) *in*-18. — Vie de Pikler, trad. de l'italien, de Rossi, avec Millin, an VI, (1798) — Essai d'un nouveau cours de langue allem., ou choix des meilleurs poëmes de Zacharie, Kleist et Haller, avec deux traductions franç., dont une absolument littérale, an IV, (1798) 1 volume *in*-8°. — Distiques de Caton en vers latins, français et allemands, avec une traduct. interlinéaire de ces derniers, an VI, (1798) 1 vol. *in*-8°. — Fables de Lessing, en allem. et en français, avec deux traduct., dont une par d'Antelmy, et l'autre interlinéaire, est propre à faciliter l'étude de l'allemand, Paris, an VIII, (1799) *in*-8°. —Avis d'une mère à sa fille, par Mme. de Lambert, en allemand et en français, avec une traduct. interlinéaire de l'allemand, an VIII, (1800) 1 vol. *in*-8°.—Idylles de Gessner, avec une trad. interlinéaire de l'allemand. Cet écrivain, aussi estimable que laborieux, a été l'éditeur des derniers volumes de la traduction de l'Histoire de Gibbon. On trouve, en l'an II (1794) dans le Magasin encyclopédique, plusieurs morceaux qu'il a traduits de l'anglais, et des remarques qu'il a faites sur plusieurs fables de la Fontaine.

Boulard, archit. à Lyon, a publié : Mémoire sur la forme et la nature des jantes, et sur les roues des voitures, 1781, *in*-12.

Boulay, (César-Egasse du) natif du Maine, fut successivement professeur d'humanités au collége de Navarre, greffier, recteur et historiographe de l'univ. de Paris : il mourut en 1678. On a de lui : *De Patronis Quatuor Nationum universitatis*, *in*-8°. — L'Histoire de l'université de Paris, en latin, 6 vol. *in*-fol. — Trésor des antiquités romaines, où sont contenues et décrites par ordre toutes les Cérémonies des Romains, Paris, 1650, *in*-fol., avec fig.

Du Boulay faisait aussi des vers latins. On a de lui une Élégie contre un de ses envieux, où il y a de la chaleur et de la latinité.

Boulay, (Charles-Nicolas Maillet du) maître de la chamb. des comptes à Rouen, secrétaire de l'acad. de cette ville, y naquit le 6 février 1729, et mourut à l'âge de quarante ans. Il commença ses études à Juilly, avec beaucoup de succès. Il vint les continuer dans la capitale; et à l'âge de dix-huit ans, il expliqua l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, par un Mémoire qui obtint l'*accessit* au jugement de l'acad. de Rouen. Le 19 novembre 1748, cette acad. le reçut au nombre de ses membres. Du Boulay, pour justifier ce choix, lui adressa un Mém. sur les qualités secondaires des corps, où la physique était embellie des fleurs d'une imagination élégante et féconde. De la philosophie, du Boulay passa à la littérature. Il donna en 1749, un Memoire sur cette espèce de comique, désigné alors par l'épithète de *larmoyant* et qu'il nomma le *dramatique moyen*. Comme du Boulay la voyait du beau côte, il appuya son opinion de l'exemple de Térence. Il fut contredit, et cette contradiction donna lieu de sa part à un nouveau Mem. sur le drame moyen, dont l'objet, disait-il, porte par essence sur l'attendrissement produit par la vertu. Sous ce point de vue moral, on ne peut refuser aux comédies pathétiques, ou, si l'on veut, aux tragédies bourgeoises, l'hommage que toute ame honnête et sensible doit à ce qui lui rappelle l'idée de la vertu.

D'ailleurs du Boulay, en applaudissant au genre de l'*Enfant prodigue*, de *Nanine*, du *Philosophe marié*, du *Préjugé à la mode*, était bien loin de soupçonner qu'on substituerait un jour à ces drames intéressans, écrits d'un style pur, des atrocités dramatiques, dont le spectacle et le style révoltent le bon sens et le goût. Du Boulay se bornait à développer cet attendrissement doux et utile qui résulte de l'*Andrienne*, de l'*Hécyre*, des *Adelphes* de Térence. En 1750, il lut un Discours sur les rapports qui doivent servir à unir les grands hommes entr'eux. Cette matière intéressante méritait bien d'etre discutée, dans un tems où les discordes de la littérature affligeaient et avilissaient les littérateurs. Un extrait raisonné de l'*Esprit des Lois*, ouvrage aussi difficile à extraire, que délicat à apprécier, et un Mémoire plein de vues neuves, sur la nécessité et les moyens de travailler à l'Histoire de Normandie furent les autres tri-

buts que du Boulay présenta à l'académie de Rouen, jusqu'en l'année 1755, que cette académie lui confia sa plume, en qualité de secrétaire perpétuel, à la place de M. de Prémagny, que d'autres occupations détournaient alors du commerce des Muses. Du Boulay, chargé de jetter des fleurs sur la tombe des académiciens morts, s'acquitta de ce devoir honorable et triste, avec beaucoup de soin et de succès. On compte dix-sept Éloges académiques sortis de sa plume. A ces morceaux precieux pour l'Histoire littéraire, du Boulay avait joint trois morceaux d'Histoire politique; en 1755, un Abrege du règne de Richard, Cœur-de-Lion, duc de Normandie et roi d'Angleterre; en 1756, une Histoire de Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, et dernier duc de Normandie; en 1757, celle de Guillaume II, duc de Normandie et conquérant de l'Angleterre. En 1760, il présenta une Dissertation sur la necessité où les hommes sont, pour leur propre intérêt, de satisfaire à tous les devoirs de la société. En 1763, il donna à l'académie un autre Discours sur une matière non moins digne de l'attention d'un philosophe, savoir, l'influence réciproque des mœurs sur le goût, et du goût sur les mœurs. Le choix de ces sujets piquans ferait seul le plus grand honneur à du Boulay, quand même l'exécution n'y répondrait pas. Ce n'est pas un faible eloge pour un ecrivain, que l'utilité des objets dont il paraît s'occuper de preference. Si l'esprit de du Boulay se consacrait à des discussions philosophiques, son cœur etait sans cesse ramene vers l'etude de la Grammaire, par tendresse pour un fils, à l'education duquel il aurait voulu se devouer entièrement. Une analyse du Supplement à la Grammaire raisonnee, le projet et quelques matériaux d'un Dictionnaire d'orthographe et de prononciation, et un Traite sur la nature et la definition de l'article, furent les fruits de ses meditations grammatic. Le Traite sur l'article, qui réunissait à une finesse de metaphysique très-peu commune, une clarte encore plus rare, occasionna quelques observations critiques, auxquelles il fit, en 1768, une reponse savante.

Boulay, (de la Meurthe) membre du conseil des Cinq-Cents, et président d'une des sections du conseil d'Etat, est auteur de l'Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'etablissement de la republique; sur celles qui devaient l'y consolider; sur celles qui l'y firent périr, an VII, (1798) 1 vol. *in*-8°. — De beaucoup de Rapports, qui ont été imprimes dans

le *Moniteur* et le *Journal des Débats*.

Boulé. (André) On a de lui : Institution au droit coutumier du pays de Hainault, 1783, 2 vol. *in*-4°.

Boulenger, (Jules César) né à Loudun, se fit jésuite, quitta la société pour prendre soin de sa famille, y rentra ensuite, et mourut à Cahors en 1628, après avoir donné en latin une Histoire de son tems, Lyon, 1619, *in*-fol. elle commence à l'an 1559 et finit en 1680; et un grand nombre de savans ouv., entr'autres : *De imperatore et imperio Romano*, Lyon, 1618, *in*-fol. — Onze vol. d'Opuscules, contenant des dissertations sur les monumens de l'antiquité. — Des Traités de *Picturâ plasticè statuariâ*, lib. II, Lyon, 1627, *in*-8°. — Une Dissert. contre Casaubon, en faveur du cardinal Baronius, Lyon, 1617, *in*-fol. — *Eclogæ ad Arnobium*, Toulouse, 1612, *in*-8°. — *De insignibus gentilitis ducum lotharingorum*, Pise, 1617, *in*-4°.

Boullanger, (Nicolas-Antoine) naquit à Paris, le 11 novembre 1722, et mourut dans la même ville, le 16 septembre 1759. Il fit ses humanités au collège de Beauvais; il montra si peu d'aptitude pour les lettres, que l'abbé Crevier, son professeur de rhétorique, avait peine à croire que cet homme, qu'il apprit se distinguer dans la suite, par ses connaissances, sous le nom de Boullanger, fût le même que celui qu'il avait eu pour disciple, en 1739. Il s'appliqua aux mathématiques et à l'architecture, et ce ne fut point sans succès. Il accompagna le baron de Thiers à l'armée, en qualité de son ingenieur particulier, fonction qu'il exerça pendant deux ans. Il entra dans les ponts et chaussées en 1745, et fut envoyé dans la Champagne, la Lorraine, et la Bourgogne pour y exécuter différens ouvrages publics. En 1755 il fut employé dans la généralité de Paris mais des travaux au-dessus de ses forces, et des études continuées au milieu de ces travaux, avaient epuisé sa santé, naturellement faible; il fut obligé de solliciter sa retraite, en 1758. On la lui accorda avec un brevet d'ingénieur. Il sentit alors que sa fin approchait, et en effet elle ne tarda pas à arriver. Boullanger avait, dit-on, une physionomie qui lui donnait avec Socrate, tel que quelques pierres antiques nous le representent, une ressemblance frappante. Il avait de la vivacité dans les yeux; sérieux en société, gai avec ses amis, il se plaisait aux entretiens de philosophie, d'histoire et d'erudition. Il était simple de caractère et de mœurs, doux quoique vif,

et peu contredisant quoiqu'infiniment instruit. Une imagination forte, jointe à des connaissances étendues et diverses et à une subtilité peu commune, lui indiquait des liaisons fines et des points d'analogie entre les objets les plus éloignes; c'est à l'aide de ces dispositions qu'il developpa le germe des talens qu'il portait en lui. En conduisant des rivières, en coupant des montagnes, il vit la multitude de substances diverses que la Terre recèle dans son sein, qui attestent son ancienneté et la suite innombrable de ses revolutions sous l'astre qui l'éclaire; il ramassa du bois, des pierres, des coquilles : il vit dans les carrières l'empreinte des plantes qui naissent dans les climats de l'Inde, la charrue retourner dans les champs des êtres dont les analogues sont cachés dans l'abîme des mers, l'ordre que les couches de la terre gardent entre elles, ordre tantôt si régulier, tantôt si troublé, qu'ici le globe semble sortir des mains du grand ouvrier, et là, n'offrir qu'un cahos ancien qui cherche à se débrouiller : voilà ce qui donna lieu à ses pensées. Après avoir considéré de toutes parts les traces du malheur de la Terre, il en chercha l'influence sur ses vieux habitans; de-là ses conjectures sur les sociétés, les gouvernemens et les religions. Pour les approfondir, il se précipita dans l'étude des langues anciennes et modernes; il étudia le grec, le latin, l'hebreu, le syriaque, le chaldeen, l'arabe. A juger des progres surprenans qu'il avait faits dans ces langues, dans l'histoire de la nature et celle des hommes, il est à croire qu'il eût tenu un rang distingué parmi les plus savans hommes de l'Europe, s'il eût vecu plus long-tems. Mais si une mort prématurée l'a ravi aux Lettres, elle l'a soustrait aussi aux chagrins qui n'auraient pas manqué d'accabler sa vieillesse. L'imprudence qu'il avait eu de répandre quelques exemplaires manuscrits de son *Despotisme oriental* lui avait déjà fait beaucoup d'ennemis; la persécution en aurait sans doute accueilli la publicité. On a de lui : Traité du despotisme oriental, *in*-12. — L'Antiquité dévoilée, ouvrage posthume, Amsterdam, 1766, 3 vol. *in*-12. — Le Christianisme dévoilé, 2 vol. *in*-12, aussi posth. — Dissert. sur Elie et Enoch, *in*-12. Il a fourni à l'Encyclopédie les articles Déluge, Corvée et Société. — Un Dictionnaire en manuscrit, qu'on peut regarder comme une concordance des langues anciennes et modernes. On a fait une édit. complète des œuvres de Boullanger, en 6 vol. *in*-8°. Il a paru en 1788 une analyse de ses ouv. par un Solitaire, 1 vol. *in*-8°. Cette ana-

lyse est destinée à réfuter les opinions de Boullanger.

Boullanger, (Claude-François-Felix) de l'acad. d'Amiens et lieutenant-civil au baillliage de cette ville, naquit en 1724. Il exerça, pendant quelque tems la profession d'avocat à Paris. Mais sa passion dominante était l'étude des belles-lettres et de la philosophie. Il ne put les cultiver longtems; la mort l'enleva en 1758, à 34 ans. Ses principaux ouvrages sont : Traité de la cause et des phénomènes de l'Electricité, en deux parties *in*-8°. — Recherches hist. et crit. sur quelques anciens spectacles, et particulièrement sur les Mimes et les Pantomimes, brochure *in*-12, curieuse. — Fables et Contes en vers français, *in*-12. Quelques-uns de ces Contes et de ces Fables sont de son invention, et les autres sont empruntés de Phèdre, de Gay et de Gellert. Ils se font lire avec plaisir, même après les chef-d'œuvres de la Fontaine, dans ces deux genres.

Boullay, (Edmond, dit Clermont, du) vivait vers le milieu du 16e. siècle. On ignore dans quelle année il mourut. C'était un écrivain fécond. Nous avons de lui : Le Combat de la chair et de l'esprit, en vers, Paris, 1749, *in*-8°.— La Généalogie des ducs de Lorraine, Metz, 1547. Il les fait descendre des Troyens. — La Vie et le Trépas des ducs de Lorraine, Antoine et François, Metz, 1547, *in*-4°. — Le Voyage du duc Antoine, vers l'empereur Charles V, pour traiter de la paix avec François Ier, en 1543, *in*-8°. Ce dernier livre est en vers, etc.

Boullé, architecte, est auteur d'un Memoire sur les moyens de procurer à la Bibliothèque du roi les avantages que ce monument exige, 1785, *in*-fol.

Boullenois, (Louis) avocat, mort en 1762 à 84 ans, est connu : Par des Questions sur les démissions des biens, 1747, *in*-8°. — Par des Dissert. sur des questions qui naissent de la contrariété des lois, 1734, *in*-4°. — Et par un Traité de la personnalité et de la rivalité des lois, coutumes et statuts, Paris, 1766, 2 vol. *in*-4°. Ce livre intéressant fait bien sentir l'utilité et la nécessité d'un code de lois claires et uniformes.

Boullier, (David Renaud) ministre à Amst. ensuite à Londres, originaire d'Auvergne, mourut le 24 décembre 1759. Il était aussi respectable par ses mœurs que par ses connaissances. Il employa son zèle et ses talens pour la défense de la religion ; son style est dur et incorrect. Ses principaux ouv. sont : *Dissertatio de existentia dei*, 1716.

— Essai philosophique sur l'ame des bêtes, 1728, *in*-12, et 1737, 2 vol. *in*-8°. — Exposition de la doctrine orthodoxe de la Trinité, 1734, *in*-12. — Lettres sur les vrais principes de la religion, où l'on examine le livre de la *religion essentielle à l'homme*, 1741, 2 vol. *in*-12. — Recherches sur les vertus de l'eau de goudron, traduites de Berklei, 1745, *in*-12. — Sermons, 1748, *in*-8°. — *Dissertationum sacrarum sylloge*, 1750, *in*-8°. — Court examen de la Thèse de l'abbé de Prades, et observations sur son Apologie, 1753, *in*-12. — Lettres critiques sur les Lettres philosophiques de Voltaire, 1754, *in*-12. — Le Pyrrhonisme de l'eglise romaine, ou Lettres du P. Hayer, avec les réponses, 1757, *in*-8°. — *Observationes miscellaneæ in librum Jobi*, 1758, *in*-8°. — Pièces et pensées philosophiques et littéraires, 1759, 2 vol. *in*-12.

Boulliette, chanoine d'Auxerre, a publié : Traité des sons de la langue française, et des caractères qui les représentent, 1760, *in*-12 ; nouv. édition retravaillée et considérablement augmentée, 1788, *in*-12.

Boulnois a donné : Principes raisonnés de la langue française, ouvrage en forme d'amusement et même de jeu scénique, 1788, grand *in*-8°.

Boulogne, (Etienne-Ant.) ci-dev. prédicateur du roi, archidiacre et vicaire gén., de l'acad. de Châlon sur Marne, né à Avignon le 27 décembre 1752. On a de lui un Discours qui a remporté le prix d'éloquence en 1772, à l'acad. de Montauban, sur ce sujet : *Il n'y a point de meilleur garant de la probité, que la religion*, *in*-12. — Un Eloge du Dauphin, qui a remporté le prix proposé en 1778 par une société de gens de Lettres de Paris, *in*-12. — Un panégyrique de St.-Louis, prononcé en 1783 devant les deux acad. des sciences et des belles Lettres, *in*-12. — Il est encore l'auteur des Annales philosophiques, morales et littéraires, faisant suite aux Annales catholiques.

Bouquet, (Martin) bénédictin de la congregation de Saint-Maur, né à Amiens, le 6 août 1685, mort le 6 avril 1754. Ce laborieux ecrivain a donné le Recueil des historiens de France, jusqu'au tome IX, et beaucoup d'autres Mém. hist. sur l'Hist. de France, en latin.

Bouquet, (Pierre) avocat au parlement de Paris. On a de lui : Le droit public de la France, éclairé par les monumens de l'antiquité, *in*-4°. — Mém. hist. sur la topographie de Paris, *in*-4°. — Lettres provinciales, ou Examen de la constitution et des

révolutions de la monarchie française, *in*-8°.

BOURBON, (Nicolas) poëte latin, né en 1503, à Vandeuvres près de Langres, vivait encore en 1550. Marguerite de Valois, sœur de François Ier. le chargea de veiller à l'éducation de Jeanne d'Albret, sa fille, mère de Henri IV. On a de lui huit livres d'épigrammes, il les appelait *Nugæ*, des bagatelles. On trouve dans ce recueil son Poëme de la forge, (*Ferraria*) composé à l'âge de 15 ans, et dont Erasme faisait beaucoup de cas. Cet ouvrage offre des details sur les travaux de ce métier et sur les ouvriers qui l'exercent. Les *Nugæ* de ce poëte furent imprimées à Lyon, *in*-8°., en 1533. On a encore de lui des distiques moraux *De puerorum moribus*, *in*-4°. 1536.

BOURBON, (Nicolas) petit-neveu du précédent, de l'acad. franç., mourut en 1644 à 70 ans. La France le compte parmi les plus grands poëtes latins qui l'ont illustrée, depuis la renaissance des lettres. Ses pensees sont pleines d'élévation et de noblesse, ses expressions de force et d'énergie, sa poésie de ce feu divin qui anime ceux qui sont nés poëtes. Ses œuvres furent imprimées à Paris, en 1651, *in*-12.

BOURCET, officier-général, a donné des Mém. hist. sur la guerre que les français ont soutenue en Allemagne depuis 1757 jusqu'en 1762, Paris, 1792, 3 vol. *in*-8°.

BOURDALOUE, (Louis) jésuite, naquit à Bourges en 1632, et mourut en 1704. Ses dispositions pour l'éloquence, engagèrent ses supérieurs à le faire passer de la province à la capitale. Les chaires de Paris retentirent de ses sermons. Son nom pénétra bientôt à la cour. Louis XIV ayant voulu l'entendre, il débuta par l'Avent de 1670. Il prêcha avec tant de succès, qu'on le redemanda pour le carême de 1672, 1674, 1675, 1680 et 1682, et pour les Avents de 1684, 1686, 1689, 1691 et 1693. On l'appellait, le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois. Louis XIV voulut l'entendre tous les deux ans, aimant mieux ses redites, que les choses nouvelles d'un autre. Ses succès furent les mêmes en province qu'à Paris et à la cour. On peut le regarder comme le fondateur de l'éloquence chrétienne en France. Sa manière a cela de particulier, que dans ses discours, les preuves se succèdent les unes aux autres, avec un ordre et un développement qui ajoutent un nouveau degré de lumière aux premières idées qu'il met en avant. Il ne se borne pas, comme la plupart des orateurs

dont le seul talent est de savoir raisonner, à des discussions sèches et purement méthodiques; il joint la chaleur à la netteté des pensées, et la véhémence à la justesse des raisonnemens. Il sent tout ce qu'il conçoit; ce qui donne à sa dialectique une ame et une vie qui en communiquent toute l'activité, soit à l'auditeur, soit au lecteur. Son style est aussi simple que noble, aussi clair que profond, aussi nombreux qu'énergique. La lecture des SS. PP. avait enrichi son esprit de cette abondance de preuves, qu'il développe avec supériorité, et auxquelles son génie ajoute un surcroît de force, qui les met dans un jour nouveau, et plus saisissant, que dans leur source même. Le père Bretonneau, son confrère, donna deux édit. de ses ouv. commencées en 1707, par Rigaud, direct. de l'imprimerie roy. La première, en 16 vol. *in*-8°. est la meilleure et la plus recherchée des amateurs de la belle typographie. La seconde est en 18 vol. *in*-12. C'est sur cette dernière que les imprimeurs de Lyon, Rouen, Toulouse et Amsterdam ont contrefait Bourdaloue. Voici la distribution de cette édit. Avent, 1 vol.; Carême 3 vol.; Dominicales, 1 vol.; Exhortations, 2 vol.; Mystères, 2 vol.; Panégyriques, 2 vol.; Retraite, 1 vol.; Pensées, 3 vol. Dans l'édit. *in*-8°. les Exhortations et la Retraite ne font que 2 vol. et les Pensées, 2 vol.

Bourdé de Villehuet, officier des vaisseaux de la compagnie des Indes, a donné: Le Manouvrier, ou Essai sur la théorie et la pratique des mouvemens du navire et des évolutions navales, 1765, *in*-8°. — Manuel des marins, ou explication des termes de marine, Lorient, 1773, *in*-8°.

Bourdeilles, (Pierre de) connu sous le nom de Brantôme, dont il était abbé, joignit à ce titre ceux de seigneur et baron de Richemont, de chevalier de l'ordre, de gentilhomme de la chambre des rois Charles IX et Henri III, et de chambellan du duc d'Alençon. Il mourut en 1614, à 87 ans. Ses Mém. ont été imprimés en 10 vol. *in*-12. 4 des capitaines français, 2 des capitaines étrangers, 2 des femmes galantes, 1 des femmes illustres, 1 des duels. La dernière édit. est de La Haye, 1741, et a 15 vol. *in*-12, à cause du supplément, qui en a 5. Bastien, lib. de Paris, en a donné une édit. en 8 vol. *in*-8°., 1789.

« Un style naïf, dit l'auteur des *Trois Siècles*, repand un intérêt piquant dans ses hist.; les détails qu'elles contiennent sont très-propres à contenter la curiosité des lecteurs

jaloux de connaître la vie privée des princes et des hommes célèbres de son tems. Cet auteur a une manière de narrer qui lui est particulière. Les faits les plus indifférens s'animent sous sa plume, et prennent un ton de vivacité qui leur donne du prix, et fixe l'attention. Cette plume n'est pas à l'abri du reproche d'une très-grande licence, et le jugement de l'historien a été souvent le jouet d'une imagination portée à inventer des anecdotes, ou à en adopter un grand nombre destituées de tout fondement. On a reconnu la fausseté de la plupart de celles qu'il a hasardées sur Charles IX, Henri III et Henri IV. Brantôme est néanmoins un des historiens qui ont le plus contribué à mettre au jour les intrigues secrètes de ceux qui ont joué un rôle à la cour de ces princes. Son Hist. de Marie de Médicis donne des lumières sur le caractère de cette princesse, et sur les événemens dont elle a été la cause; mais elle exige également de la défiance de la part de tout lecteur qui ne voudra pas être trompé. Nous en dirons autant de ses Histoires des grands capitaines français, des grands capitaines étrangers, des dames illustres et des dames galantes de son siècle. Trop de goût pour les petites particularités, est un moyen sûr d'être souvent un foible historien, et rarement historien véridique ».

Bourdeilles, (Claude de) petit neveu du précédent, comte de Montrésor, attaché à Gaston d'Orléans dans sa faveur et dans ses disgraces, perdit plusieurs fois sa liberté pour servir ce prince. Il mourut à Paris en 1663. Il a laissé des Mém. connus sous le nom de Montrésor, 2 vol. *in*-12, qui sont curieux. Il y a plusieurs pièces sur l'hist. de son tems. Montrésor ne craint point de raconter les projets qu'il avait formés contre la vie du cardinal de Richelieu.

Bourdelin, (Louis Claude) méd., profess. de chimie, etc. naquit à Paris, le 18 octobre 1796, et mourut dans la même ville, le 13 sept. 1777. Bourdelin perdit son père à l'âge de quatorze ans; sa mère épousa bientôt après un militaire; et ce fut à seize ans, qu'héritier d'une fortune assez considérable, entouré de séductions de toute espèce, il eut le courage d'abandonner la maison paternelle pour aller dans une pension, se livrer tout entier à l'étude des scienc. qui avaient fait la gloire de sa famille, la médecine et la chimie. Il fut reçu docteur en médecine en 1720, et à l'acad. en 1725; les Mém. qu'il a insérés dans les Recueils de cette soc.

sont les seuls ouvrages qui restent de lui. Les deux premiers de ces Mém. ont pour objet les sels alkalis qu'on retire des cendres. Bourdelin y annonce que ces sels existent tout formés dans les plantes, et qu'ils sont combinés avec des acides ou avec d'autres substances qui s'en dégagent pendant la combustion de ces plantes. Cette idée est devenue depuis l'opinion générale des chimistes. Il examine dans le second Mém. le sel volatil de succin : il y prouve que ce sel est acide; il trouve même entre cet acide et celui du sel marin des rapports capables d'en imposer; mais en physicien sage, il n'ose prononcer sur l'identité de ces deux accidens; et les recherches qu'on a faites depuis, ont prouvé combien sa circonspection était fondée, malgré tout ce que les apparences avaient de séduisant. L'exactitude de ses expériences, et l'esprit de doute qu'on remarque dans ses ouvrages, font regretter qu'il n'en ait pas laissé un plus grand nombre; mais l'amour de l'étude n'était pas son unique passion; il en connaissait une plus forte, la bienfaisance. Il se livra à la pratique de la médecine, et se consacra sur-tout au traitement des pauvres. En 1736, Bourdelin avait été doyen de la faculté de médecine. En 1743 il fut nommé professeur de chimie au jardin du roi. En 1761, il fut nommé premier médecin de Mesdames; il les suivit l'année suivante à Plombières. Pendant que son devoir l'y retenait, sa femme lui fut enlevée, et après cinquante-trois ans d'une union heureuse et inaltérable, il fut privé de la consolation de lui donner ses derniers soins et ses derniers secours. Une mélancolie profonde, fruit de la douleur de cette perte et du sentiment de sa décadence, s'empara de lui, et lui fit éprouver un dépérissement prompt et rapide auquel il succomba à l'âge de près de 81 ans.

Bourdelin, né à Lyon en 1725, mort en mars 1783. On a de lui : Cours de Thêmes à l'usage des colléges, Lyon, 177 , 4 vol. *in*-12. Il a laissé plusieurs manuscr. sur l'hist. et les arts.

Bourdelot, (Jean) maître des requêtes de la reine Marie Médicis, mourut en 1638. Savant dans les langues et la jurisprudence, auteur de Notes sur Lucien, sur Héliodore et sur Pétrone, il a laissé des Commentaires estimés des savans, mais peu consultés.

Bourdelot, (l'abbé) neveu du précédent, et fils d'un chirurgien de Sens, retiré à Genève, naquit dans cette ville

en

en 1610. Il mourut à Paris en 1685. On a de lui plusieurs Traités: De la vipère, 1651, *in*-12. — Du Mont Etna, etc. Le pape lui avait permis d'exercer la médecine gratuitement.

Bourdet, chirurgien dentiste à Paris. Il est connu par les ouvrages suivans: Recherches et observations sur l'art du dentiste, 1757, 2 vol. *in*-12. —Soins faciles pour la propreté de la bouche et pour la conservation des dents, 1759, *in*-24. Nouv. edit. 1771, *in*-16, Lausanne, 1782, *in*-8°.— Dissert. sur les depôts du Sinus maxillaire, 1764, *in*-12.

Bourdon, (Amé) naquit à Cambrai en 1638, et mourut dans cette ville en 1706. A l'âge de 36 ans il fit paraître en 1678, pour l'instruction d'un fils qu'il destinait à l'état de medecin, ses Tables anatomiques, *in*-fol. avec sa description anatomique du corps humain, *in*-12, qui a éte souvent réimp., parce que c'était alors un des ouvrages les plus parfaits dans ce genre.

Bourdon Desplanches, (L. J.) est auteur d'un projet pour la réunion des postes aux chevaux aux messageries, 17.... *in*-8°.—D'un projet nouveau sur la manière de faire utilement en France le commerce des grains, Paris, 1785, *in*-8°. — D'une lettre sur le pain, 1794, *in*-8°.

Bourdot de Richebourg, (Charles Antoine) avocat, à Paris, en 1685, mourut dans cette ville le 11 décembre 1735. Il a donné un coutumier-général avec des Notes, Paris, 1724, 4 vol. *in*-fol.

Bourrete, (Charlotte-Reynier) connue sous le nom de Muse limonadière, née à Paris, en 1714, morte en janvier, 1782. Si l'on ne cherche dans les poesies que le grand, le beau, les graces, la delicatesse, on ne fera pas grand cas des siennes; mais si quelques traits d'esprit, de naturel, d'ingénuité, sont capables, comme nous le pensons, de trouver grace auprès des lecteurs les plus difficiles; la Muse limonadière pourra étre regardee comme la dixième, en laissant toutefois un très-grand intervalle entre elle et ses nobles sœurs. Ses œuvres ont été recueillies en deux vol. *in*-12., 1755. On lui doit encore la Coquette punie, com. en 1 acte et en vers, 1779, *in*-8°.

Bourgelat, (Claude) direct. des écoles vétérinaires; de plusieurs acad., mort le 3 janvier, 1779. On peut juger par la manière dont il a écrit sur l'art vétérinaire, qu'il aurait pu se faire un nom distingué dans la litterature. Il est louable d'avoir préféré l'utilité générale à de vains agrémens. Que de services n'a

t-il pas rendu en formant des élèves dont les nations voisines ont réclamé plus d'une fois les secours et célébré les succès ! Ses Elémens de l'art vétérin. 1 vol. *in*-8°., prouvent qu'on ne pouvait mieux confier qu'à Bourgelat la direction des écoles établies pour cette partie essentielle de l'économie publique. On lui doit encore le Nouveau Newcastle, ou nouveau Traité de cavalerie, 1747, *in*-12.—Elémens d'Hippiatrique ou nouveaux principes sur la connaissance des chevaux, 1750-51, 3 vol. *in*-8°. —Matière médic. raisonnée, Lyon, 1765, *in*-8°. nouv. édit. 1771, *in*-8°. — Démonstration élémentaire de botanique à l'usage de l'école roy. milit. 1772, *in*-8°. — Essai théor. et prat. sur la ferrure des chevaux, 1776, *in*-12. — Mém. sur les maladies contagieuses du bétail, 1776, *in*-4°.

Bourgeois, (Louis le) mort doyen de l'église d'Avranches, en 1680, consacra sa verve poétique à des sujets chrétiens. On a de lui : Le Catéchisme en forme de cantiques. — Les mystères de J. C. et de la Vierge. — Les pseaumes pénitentiaux. La poésie de ces trois ouv. est facile, mais faible et sans images.

Bourgeois. (David) On a de lui : Recherches sur l'art de voler dans les airs depuis la plus haute antiquité jusqu'à ce jour, 1784, *in*-8°.

Bourgeois, (Dominique-François) On lui doit deux Mém. sur les réverbères, 1764, *in*-4°.

Bourgeois, de la Rochelle, a donné : Colomb ou l'Amerique découverte, poëme en 24 chants, 1773, 2 vol. *in*-8°.

Bourgoing, (François) troisième général de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Paris en 1585, et mourut en 1662. Il publia les ouv. du cardinal de Berulle, dont il avait été un des coopérateurs, et quelques autres écrits ascétiques de sa composition. Bossuet prononça son oraison funèbre.

Bourgoing, officier d'infanterie, est auteur de l'Education des princes destinés au trône, par Basedow, trad. de l'allem. Yverdon, 1777, *in*-12.

Bourgoing, de l'inst. nat. ambassadeur. On a de lui : Nouveau voyage en Espagne, ou Tableau de l'état actuel de cette monarchie, 1789, 3 vol. *in*-8°. Ce voyage a eu plusieurs édit. — Cri de l'opinion publique sur la paix, 1796, *in*-8°. — Second cri, 1796, *in*-8°. — Plusieurs Mém. politiques, etc. dans les journaux.

Bourguet, (Louis) né à

Nismes en 1678, se fit un nom par ses connaissances dans l'hist. naturelle; il mourut le 31 décembre 1742. La révocation de l'edit de Nantes ayant forcé sa famille d'aller chercher une retraite en Suisse, le jeune Bourguet y fit ses etudes; il se maria à Berne, et alla s'établir à Neuchâtel, où il devint professeur de philosophie et de mathématiques. Il y fit de bons élèves, qui l'aimèrent et le respectèrent. Il mourut le 31 decembre 1742. On a de lui : Lettre sur la formation des sels et des crystaux, Amsterdam, 1729, *in*-12. — La Bibliothèque italique, 16 vol. *in*-8°. Ce journal, commencé à Genève en 1728, fut accueilli par les savans comme un livre solide et utile qui aurait mérité d'être continué.

Bourguet, (du) officier de marine, a donné Opuscules mathématiques, contenant des nouvelles Théories pour la résolution des équations d es 2, 3 et 4e. dégrés, etc. Leyde, 1794, *in*-8°.

Bourgueville, (Charles de) connu sous le nom de Bras, lieutenant-général de Caen, mort en 1593, est auteur des Recherches et antiquités de la Neustrie et de la ville de Caen, à Caen, 1588, *in*-4°. et *in*-8°. « Ce livre, tout défectueux qu'il est, dit l'abbé Lenglet, est un trésor qui nous a conservé une infinité de choses curieuses de ce pays, qui seraient demeurées dans l'oubli ».

Bourguignon, (François-Marie) a publié : Amusemens littéraires ou Mélanges de pièces fugitives, Londres, 1779, *in*-8°. — Observations sur quelques antiquites romaines déterrées au Palais-Royal, 1782, *in*-8°. — Recherches topograph., hist., milit. et crit. sur les antiquités gauloises et romaines de la Saintonge et de l'Angoumois, 1789, *in*-8°.

Bourignon, (Antoinette) naquit à Lille, en Flandre, l'an 1616, et mourut en 1680. Parvenue à l'âge de se marier, elle s'enfuit dans le désert, habillée en hermite. L'archevêque de Cambrai lui accorda une solitude, où elle forma une petite communauté, sans autre vœu et sans autre règle que l'amour de Dieu et l'évangile. Cette singularité la fit renvoyer. Elle alla se renfermer alors dans une chambre à Lille, où elle vécut seule pendant quatre ans. C'était une fille à révélations et à prophéties. Cette inspirée croyait avoir reçu de Dieu la commission de réformer le christianisme. On a d'elle 21 vol. *in*-8°. pleins de son fanatisme, et imprim. à Amst. en 1686.

Bourlet de Vauxelles, (Jérémie-Simon) a donné : Éloge de d'Aguesseau, 1760, *in*-8°. — Panégyrique de St.-Louis, 1761, *in*-8° ; un autre en 1762, *in*-8°. — Oraison funèbre de Louis XV, 1774, *in*-4°. — Discours aux enfans du duc d'Orléans sur la mort de leur aïeul, 1786, *in*-8°.

Bournes, médecin. On a de lui : Des Convulsions dans l'enfance, de leurs causes et de leur traitement, Paris, 1785, *in*-8°.

Bournial, (du) a publié : Considérat. sur les finances Paris, 1787, *in*-8°.

Bourotte, (François-Nicolas) bénédictin, né à Paris en 1710, mort dans la même ville le 12 juin 1784. Il était chargé de continuer l'Histoire du Languedoc ; ce qui lui a donné lieu de publier : Mémoire sur la description géographique et historique du Languedoc, 1759, *in*-4°. — Recueil des lois qui constituent le droit public de la province de Languedoc, en matière de nobilité et de roture des fonds de terre, 1765, *in*-4°. — Arrêts et décisions sur la propriété du Rhône, 1765, *in*-4°.

Bourrée, (Edme-Bernard) prêtre de l'Oratoire, naquit en 1652, et mourut en 1722, âgé de 70 ans. Nous avons de lui : Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres, Lyon, 1684, 2 vol. *in*-12. — L'Explication des Epîtres et Evangiles de tous les dimanches de l'année, à l'usage du diocèse de Châlons, Lyon, 1697, 5 vol. *in*-8°. — Des Sermons, 16 vol. *in*-12.

Bourret, (Jean) prêtre de l'Oratoire, mourut en 1726. Il s'est fait connaître par quelques écrits contre la bulle *Unigenitus.*

Bourru, (Louis-Benigne) prêtre de l'Oratoire, et curé de Grury en Bourgogne, a donné un Recueil de Panégyriques et autres Discours de piété, Paris, *in*-12, 1726. Il est mort à Paris en janv. 1738.

Bourru, (Edme-Claude) neveu du précédent, né à Paris le 26 mars 1741, docteur de la faculté de médecine de l'université de Paris en 1764, a été bibliothécaire de la même faculté, et à remis en ordre sa bibliothèque, dont il a refait les catalogues ; professeur de chirurgie aux écoles de la même faculté, professeur de pharmacie, et enfin doyen depuis le mois de novembre 1786, jusqu'au mois de septembre 1793, que ce corps a été supprimé par décret de la convent. nat., a publié quatre Thèses pendant le cours de sa licence.

La 3e. a été trad. en franç. dans le même tems, et im-

primée *in*-12, avec d'autres pièces relatives aux eaux de Merlange, Paris, 1766.

La 4e. traite d'une sonde à tirer les urines, percée différemment que celles en usage. Il a traduit de l'anglais les Observations et Recherches médicales par une société de médecins de Londres, *in*-12, Paris, 1764. — Le dernier volume du Traité des Accouchemens, par Smellie, *in*-8°, Paris, 1765. — De l'utilité des voyages sur mer pour la cure des maladies chroniques, par Gilchrist, *in*-12. — Moyens de dissoudre la pierre dans la vessie, par Blackrie, *in*-12. — L'Art de se traiter soi-même dans les maladies vénériennes, Paris, Costard, 1773, *in*-8°. Cet ouvrage a été réimprimé en deux endroits *in*-12; une nouv. édit. est prête à paraître. — Il a travaillé au Journal Economique, *in*-8°, depuis l'année 1766 jusqu'à la fin de ce Journal.

BOURSAULT, (Edme) naquit à Mussi-l'Evêque en Bourgogne en 1638, et mourut à Mont-Luçon, en 1701. Il ne fit point d'études, et ne sut jamais le latin. Il ne parlait que le pâtois bourguignon, lorsqu'il vint à Paris en 1651. La lecture des bons livres et des dispositions heureuses le mirent bientôt en état de parler et d'écrire élégamment en français. Ayant fait, par ordre de Louis XIV, un livre assez médiocre, intitulé : *De la véritable étude des Souverains*, 1671, *in*-12; le roi en fut si content, qu'il l'aurait nommé sous-précepteur de Monseigneur, si Boursault eût possédé la langue latine. La duchesse d'Angoulême, veuve d'un fils-naturel de Charles IX, l'ayant pris pour son secrétaire, on l'engagea à faire, en vers, tous les 8 jours, une gazette, qui lui mérita une pension de 2,000 liv. Louis XIV et sa cour s'en amusaient beaucoup; mais ayant voulu fort mal-à-propos faire le bel-esprit, en ridiculisant l'ordre de Saint-François, on lui imposa silence. Le confesseur de la reine, cordelier espagnol, fit supprimer la gazette et la pension, et l'aurait fait mettre à la Bastille, sans le crédit de ses protecteurs. On a de lui plusieurs pièces de théâtre et d'autres ouvrages. Les principales sont : Esope à la cour; Esope à la ville; le Mercure galant, ou la Comédie sans titre; le Medecin galant; le Mort vivant; le Portrait du Peintre; les Cadenats; les Yeux de Philis changés en Astres; Phaëton; les Mots à la mode; la Fête de la Seine. Pour se former une idée juste du talent de Boursault, il faut oublier les premières saillies d'un jeune homme, qui commence à donner des Comédies dans un âge, où l'on sait à peine qu'il y a des règles de théâtre. On se contentera

de remarquer dans ses faibles essais quelques étincelles d'un esprit facile, mais qui ignore presque jusqu'à la langue dans laquelle il veut écrire. Bientôt il imita, sans les connaître, sans les entendre, les auteurs grecs et latins. La nature fut son premier maître; elle lui apprit à parler son langage, le même que parlaient les écrivains célèbres de la Grèce et de Rome. Ce génie heureux se pliait à tous les genres; et chaque genre en particulier lui valut des succès. Ses Comédies sont une critique agréable des ridicules propres à tous les états, à tous les rangs, à tous les âges, à tous les tems; il les saisit dans le vrai, et les représente avec toutes leurs nuances, et sous toutes leurs faces. Il va du sérieux au comique, du comique à la morale, et de la morale il revient à la plaisanterie, sans s'éloigner des règles du goût. Ses autres ouvrages sont la Satyre des Satyres, en 1 acte. Un trait que Despréaux lâcha contre Boursault, pour venger Molière, avec lequel il avait eu un démêlé, donna occasion à cette pièce, que le crédit de Boileau, dont ce timide satyrique abusait souvent, empêcha d'être jouée. Boileau étant allé quelques années après aux Eaux de Bourbon, Boursault, alors receveur des gabelles à Montluçon, s'y rendit pour lui offrir sa bourse et ses services. Cette générosité toucha Boileau, et ils se promirent une amitié mutuelle. On a encore de lui quelques Romans : le Marquis de Chavigny et le Prince de Condé, qui ne manquent pas de chaleur; Artémise et Polianthe; Ne pas croire ce qu'on voit.—Des Lettres de respect, d'obligations et d'amour, connues sous le nom de Lettres à Babet, lues encore par quelques provinciaux, et méprisées par tous les gens de goût. — De nouvelles Lettres, accompagnées de Fables, de Contes, d'Epigrammes, de Remarques, de Bons-mots, en 3 vol. *in*-12; réimprimées plusieurs fois, et dont quelques-unes sont assez agréables. — On a une édition du Théâtre de Boursault, en 3 vol. *in*-12, 1746.

BOURSIER, (Laurent-Franç.) docteur de Sorbonne, né en 1679, mort en 1749. Il s'est fait une sorte de réputation par son ouvrage de l'*Action de Dieu sur les Créatures*, 2 vol. *in*-4° ou 6 vol. *in*-12. Cet auteur emploia la métaphysique la plus subtile en faveur de la prémotion physique. On a encore de lui : Mémoire présenté à Pierre-le-Grand par les docteurs de Sorbonne, pour la réunion de l'Eglise de Russie à l'Eglise latine.—Une foule de brochures contre les décrets des Papes dans les matières de la grace.

Boursier, (Philippe) naquit à Paris le 13 septembre 1693, et mourut le 3 janvier 1768. Il est un des premiers auteurs des Nouvelles Ecclésiastiques en 1727, et des Discours qui sont à la tête de chaque année; de l'Analyse de l'Epitre aux Hébreux, etc.

Bourzeis, (Amable de) de l'acad. franç. né en Auvergne, en 1606, mort à Paris, en 1672. « Il n'est pas, dit l'abbé Sabathier, l'auteur du Testament politique de Richelieu, quoi qu'en dise l'Historien du siècle de Louis XIV. Il a fait seulement quelques bons ouvrages de controverse, qui n'étaient pas des titres pour être reçu de l'académie Il y fut sans doute admis en qualité de législateur; car on dit que le fondateur de ce célèbre établissement le chargea d'en composer les statuts ». On a de lui: Traduction en vers grecs du poëme de *Partu Virginis*, du pape Urbain VIII. — Excellence de l'église, et discours au prince Palatin pour l'exhorter à entrer dans la communion de l'église cathol., 1755, *in*-4°. — Apologie du concile de Trente, et de St.-Augustin, contre les nouvelles opinions d'alors, 1650, *in*-4°. et beaucoup d'autres ouv. polémiques.

Bourzeis, méd., a donné: Observation tres-importante sur les effets du magnétisme animal, 1783, *in*-8°.

Bousmard, est auteur d'un Mém. sur cette question: Quels seraient les moyens de multiplier les plantations des bois, sans trop nuire à la production des subsist, 1788, *in*-8°.

Boussanelle. (Louis) On a de lui: Commentaire sur la cavalerie, 1758, *in*-12. — Observations militaires, 1761, *in*-8°. — Réflexions militaires, 1764, *in*-12. — Essai sur les femmes, Paris 1765, *in*-12. — Le bon militaire, 1770, *in*-8°. — Aux Soldats, 1786, gr. *in*-8°.

Boutard, (François) de l'acad. des Inscript., né à Troyes, mort à Paris, en 1729, âgé de 75 ans.

On a de lui des poésies françaises et latines, dont ces dernières sont les plus supportables. Son Ode intitulée: *Description de Trianon*, est une de ses meilleures pièces. Mlle. Cheron l'a traduite en vers français d'une manière assez heureuse.

Boutaric, (François de) professeur en droit de l'Université de Toulouse, naquit à Figeac en 1671, et mourut en 1733. On a de lui les ouv. suivans: Les Instituts de Justinien, conférés avec le droit français, 1740, 1 vol. *in*-4°, avec une excellente préface. Traité des Droits seigneuriaux

et des matières féodales, *in*-8°. et réimprimé *in*-4°, en 1751, avec des augmentations et corrections.—Explications de l'ordonnance de Blois, du Concordat, et institutions du droit canonique, *in*-4°. —Explications des ordonnances sur les matières civiles, criminelles et de commerce, 2 vol. *in*-4°.

Boutauld, (Michel) jésuite, naquit en 1607, et mourut à Pontoise en 1688. Ses principaux ouvrages sont : Les Conseils de la sagesse, réimprimés en 1749, à Paris, *in*-12.—Le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde, Lyon, *in*-4°. et *in*-12. — Méthode pour converser avec Dieu, Paris, 1684, *in*-16.

Boutellier, est auteur du Pâte d'anguille, com. en 2 actes en prose et en vaudevilles, 1757, *in*-8°. —D'Acante et Cydipe, ballet en 1 acte, 1764, *in*-8°. — D'Euthyme et Lyris, ballet en 1 acte, 1765, *in*-8°. —Julien et Babet, en 1 acte, 1766, *in*-8°.—Alibech et Ruffie, ou les deux solitaires, 176[illegible], *in*-8°. — L'isle de la raison, pièce episodique, en 1 acte en prose, 1770, *in*-8°.—Le laboureur devenu gentilhomme, 1771, *in*-8°. — Myrtil et Lycoris, past., avec Bocquet, 1777, *in*-8°.— Alain et Rosette, ou la bergère ingénue, intermède en 1 acte, 1777, *in*-8°.—Elise ou l'ami comme il y en a peu, drame en 3 actes, en prose, 1779, *in*-8°.—Alix de Baucaire, etc.

Bouteroue, (Claude) savant antiquaire, né à Paris, mourut en 1690. Il a donné au public un livre rempli d'érudition, et fort estimé, sous ce titre : Recherches curieuses des monnaies de France, depuis le commencement de la monarchie, Paris, *in*-fol. 1666.

Bouthier, (J. F.) est auteur : Du citoyen de Campagne, ou réponse à la question : Quelles sont les connaissances nécessaires à un propriétaire qui fait valoir son bien ? Paris, 1780, *in*-12.

Bouthrais, (Raoul) en latin *Bothereïus*, né à Châteaudun, en 1552, fut avocat au grand-conseil, et mourut en 1630. Ses ouvrages sont : Recueil d'arrêts du grand conseil en latin, Paris, 1606, *in*-8°. — *De rebus in Gallia gestis ab anno* 1594 *ad* 1610, 2 vol. *in*-8°. — *Henrici magni Vita*, en vers, *in*-8°. Paris, 1611 et 1612. — Panégyrique de la ville d'Orléans, 1615, *in*-8°, aussi en vers latins. — *Musa pontificia*, 1618, *in*-4°. etc.

Boutillier, profess. de l'Université de Paris, a publié : Abrégé méthodique de la geographie ancienne et moderne, pour l'instruction de la jeunesse, 1774, *in*-12.

Bouton, (François) jésuite, s'est fait connaître par une bonne Relation de l'établissement des français dans l'isle de la Martinique depuis l'an 1635, Paris, 1640, *in*-8°.

Boutrolle. (J. G.) On a de lui: Le Parfait bouvier, Paris, 1766, *in*-12.

Bouvart, (Michel-Phil.) docteur-régent de la faculté de Paris, de l'académie des sciences, naquit à Chartres le 11 janvier 1717, et mourut le 19 janvier 1787. Sa famille exerçait à Chartres la médecine depuis plusieurs siècles. Bouvart se préparait à suivre, dans sa ville natale, la profession de ses ancêtres, lorsqu'il fut attiré à Paris, par un de ses amis qui exerçait ses talens au barreau. Une double carrière semblait s'ouvrir devant Bouvart, celle des lettres et celle de la médecine. Appelé à l'académie des sciences, en 1743, bientôt après professeur au collége royal, il pouvait espérer, en suivant la carrière des sciences, une célébrité plus prompte et une vie plus paisible; cependant il préféra la médecine, entraîné par ce sentiment précieux qui attache l'homme aux maux de son semblable, même lorsqu'ils le déchirent.

« J'ai desiré la célébrité dans ma première jeunesse, disait-il un jour à un de ses amis, mais j'en ai été bientôt désabusé, et je ne suis plus sensible qu'à la gloire d'être utile aux hommes ». Peu de médecins ont joui d'une plus grande réputation. La vie entière de Bouvart fut consacrée aux soins et aux devoirs de sa profession; aussi, a-t-il laissé peu d'ouvrages.

On ne trouve de lui qu'un seul Mémoire dans les Recueils de l'académie. M. Tennent ayant observé quelque analogie entre les effets de la morsure du serpent à sonnettes et les symptômes de la pleurésie, avait imaginé d'employer, dans cette maladie, le polygala de Virginie, connu par les sauvages pour une espèce de spécifique contre la morsure de ce serpent. Ses tentatives furent assez heureuses en Amérique. Bouvart les répeta en France; et, en faisant à la manière d'administrer ce remède quelques changemens indiqués par l'observation et la théorie médicale, il parvint à en rendre l'usage plus utile et plus sûr.

Les autres ouvrages que Bouvart a publiés, sont dans le genre polémique, genre où les succès passagers sont si communs, et les succès durables si rares.

Un médecin étranger, appelé en France comme inoculateur, y excita bientôt le plus grand enthousiasme. Sa manière de traiter, absolument différente de celle des médecins français, devait attirer à lui tout malade mécontent du

sien. Bouvart ne put approuver sa méthode, et la combattit. Au milieu de cette lutte entre la médecine française et la médecine étrangère, Tronchin fit paraître un Traité sur la colique du Poitou. Bouvart le réfuta, et son ouvrage pourrait être cité comme un modèle en ce genre, si l'auteur eût su répandre sur les plaisanteries caustiques, sur les railleries mordantes dont il accable son adversaire, cette gaîté et ces graces, qui seules peuvent les faire pardonner. Quelques années après, Bouvart fut consulté sur la légitimité d'un enfant, né dix mois dix-sept jours après la mort du mari de sa mère, mort qui avait été précédée d'une maladie de quarante jours. Bouvart se déclara contre cette naissance tardive, et bientôt il eut à combattre deux célèbres anatomistes de l'academie des sciences, Mrs. Bertin et Petit. A cette lutte succéda celle qui avait pour objet l'inoculation dont Bouvart était l'adversaire. Les progrès de cette pratique ne purent jamais le convaincre de sa bonté. Il vit naître et s'éteindre les querelles sur l'inoculation, sans changer d'opinion, et convaincu de l'inutilité de chercher à faire des prosélytes, dans la disposition où se trouvaient les esprits, il cessa de s'opposer au torrent, en embrassant la dernière consolation de ceux qui ont combattu inutilement des nouveautés, l'espérance de les voir passer de mode. Bouvart possédait un avantage qui n'accompagne pas toujours ni les connaissances très-étendues, ni la célébrité dans des arts importans et difficiles, celui d'avoir beaucoup d'esprit. Il s'exprimait presque toujours avec une causticité que la froideur de son ton et la douceur de sa voix rendaient plus piquante. Sa censure s'exerçait sur tous les objets, mais elle épargnait encore moins les gens en place que ses confrères, et les charlatans en politique, que les charlatans en médecine. Indépendant, quant à la fortune, il profitait de l'avantage qu'a un medecin tres-employé, de ne pas craindre la vengeance que les hommes puissans se permettent trop souvent d'exercer contre ceux qui osent user du droit de les juger. Père tendre, ami constant et sûr, sévère dans sa probité, implacable dans sa haine contre la bassesse et l'envie, on n'a pu reprocher à Bouvart que de confondre quelquefois ce qui ne blessait que ses opinions, avec ce qui offensait les intérêts de la société, et de prodiguer à des torts frivoles ou imaginaires la colère de l'homme de bien. D'après ces traits, on voit que Bouvart devait avoir des amis tendres, des admirateurs enthousiastes et des ennemis acharnés; mais jamais ceux-ci ne lui contes-

tèrent ni l'étendue de ses connaissances, ni la justesse de son coup d'œil, ni les succès de sa pratique, ni sa probité comme homme et comme médecin; et cette justice que lui ont rendue constamment des hommes qu'il avait blessés par le mépris ou des railleries plus offensantes que les injures, est une preuve de ses talens, qu'il serait difficile de contester.

Une pratique immense, un mariage riche avait procuré à Bouvart une fortune considérable, mais sa vie n'en fut pas moins simple, et il n'en tira que l'avantage de mettre dans l'exercice de sa profession plus de bienfaisance et de noblesse. Cependant, il se permettait de faire justice de la mesquinerie des gens riches; un d'eux lui ayant fait porter, par son valet-de-chambre, de modiques honoraires, rigoureusement calculés, il les renvoya, en ajoutant: « Dites à votre maître que je fais la médecine gratis pour les pauvres ». Mais si Bouvart était quelquefois juste jusqu'à la sévérité, il savait aussi être généreux. Un homme qui tenait une banque, après avoir essuyé des pertes considérables, était à la veille de suspendre ses paiemens; le chagrin violent qu'il éprouvait, altéra sa santé. Dès le premier coup-d'œil, Bouvart soupçonna la cause des accidens; il essaya de pénétrer le secret du malade, ses tentatives furent inutiles: comme il se retirait, il apprit de la femme du banquier, que pour satisfaire à des échéances très-prochaines, il lui manquait vingt mille livres qu'il n'avait pu trouver chez aucun ami. Bouvart écoute sans rien dire, quitte la maison, revient bientôt, apporte la somme, et guérit le malade.

Quelques heures de sommeil, et environ une heure pour un seul repas, étaient tout ce que Bouvart accordait à la nature, et dérobait, soit aux fatigues de la pratique, soit au travail du cabinet. Il soutint cette manière de vivre jusqu'à près de soixante-dix ans: à cette époque, il sentit ses forces s'affaiblir, il perdit peu-à-peu la mémoire, surtout celles des choses récentes; sa raison, toujours saine, était plus faible; il jugea son état comme il aurait jugé celui d'un autre: « Ma carrière est finie, disait-il; je n'ai plus rien à desirer, que le courage de souffrir ». Bientôt les infirmités suivirent cet affaiblissement; elles furent accompagnées de quelques maladies pour lesquelles ses amis lui proposaient des remèdes; il les refusa: « Je n'ai aimé la vie, leur disait-il, qu'autant que j'ai pu la rendre utile: des remèdes que la nature n'a plus la force de seconder, fatigueraient mon existence, et ne la prolongeraient que pour la douleur. Le passé n'existe plus pour moi, le

présent n'est qu'un point, l'avenir seul doit m'occuper ». Une courte fièvre termina sa vie et ses souffrances. (*Extrait de l'Eloge de Bouvart, par Condorcet.*) On a de ce médecin célèbre : Examen d'un Livre qui a pour titre : *T. Tronchin, de colica pictonum*, 1758, *in*-8°. — Consultation sur une naissance tardive, 1765, *in*-8°. — Lettre pour servir de réponse à un écrit qui porte pour titre : *Lettre de M. Petit à M. Bouvart, sur les naissances tardives*, 1769, *in*-8°. — Mémoire sur les honoraires des médecins, 1761, *in*-4°.

Bouvier, (Gilles le) naquit dans le Berry en 1386. Il fut hérault-d'armes de Charles VII, dont il nous a laissé la Chronique, qui commence en 1402, et finit en 1461. Godefroy l'a publiée dans les Histoires de Charles VI et de Charles VII, en 1653 et en 1661, *in*-fol.

Bouvot, (Jean) avocat à Châlons-sur-Saône sa patrie, mort en 1636, était protestant. On a de lui les arrêts du parlement de Bourgogne, *in*-4°, 2 vol. Genève, 1623 et 1628.

Boux, (Guillaume le) oratorien, né en Anjou le 30 juin 1621, mourut en 1693. Il se distingua par son talent pour la chaire. On a de lui les Conférences de Périgueux, 3 vol. *in*-12; — et des Sermons, Rouen, 1766, 2 vol. *in*-12.

Bouyon, (L.-B. de) de plusieurs acad. a donné : Ma Constitution, ou la France telle qu'elle doit être, 1790, *in*-8°.

Boy, chirurgien major, a publié : Abrégé sur les maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées, 1788, *in*-12.

Boyer, (Nicolas) *Boetius*, conseiller au grand-conseil, presid. au parl. de Bordeaux, mourut en 1539, à 70 ans. Il a laissé des Commentaires sur les coutumes de Tours, Berry et Orléans, Francfort, 1598, *in*-fol. — Ses Décisions, imprimées à Lyon aussi *in*-fol. 1560, furent de son tems fort répandues.

Boyer, (Claude) de l'acad. française, naquit à Alby en 1618, et mourut à Paris en 1698. On a de lui 22 pièces dramatiques. Sa Judith eut un succès passager. Cette pièce, applaudie pendant un carême entier, fut sifflée à la rentree d'après Pâques. La Champmeslé ayant demandé la raison de l'inconstance du parterre, un plaisant lui répondit : « Les sifflets étaient à Versailles aux Sermons de l'abbé Boileau ». Boyer, fatigué de ses mauvais succès, fit jouer,

en 1680, sa tragédie d'Agamemnon, sous le nom d'un de ses amis. Racine applaudit à cette pièce. Boyer ne put s'empêcher de s'écrier en plein parterre : « Elle est pourtant de Boyer, malgré mons de Racine ». Ce mot lui coûta cher : sa tragédie fut sifflée le surlendemain.

Boyer, (Abel) de Castres, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et se retira d'abord à Genève, et ensuite en Angleterre. Il mourut à Chelsey, en 1729, dans sa 65e année. Il aimait également le plaisir et l'étude. On a de lui plusieurs ouvrages : un Dictionnaire anglais et français, en 2 vol. *in*-4°, Londres, 1774, qui est estimé. — Une Grammaire anglaise, *in*-12, qui ne l'est pas moins. — L'Etat politique, ouvrage périodique qui embrassait tous les États de l'Europe, publié depuis 1710 jusqu'en 1729. — Hist. du roi Guillaume, en 3 vol. — Les Annales de la reine Anne, depuis l'année 1702, en 11 vol. *in*-8°.

Boyer, (Jean-François) ancien évêque de Mirepoix, avait été d'abord théatin. Il mourut en 1755. Le succès de ses Sermons le fit choisir pour précepteur du Dauphin. L'acad. des inscriptions ayant perdu le cardinal de Polignac, le remplaça, en 1741, par la nomination de l'évêque de Mirepoix. Il avait été reçu à l'acad. franç. dès 1736, et deux ans après, il le fut à l'acad. des sciences.

Boyer, (Jean-Baptiste-Nicolas) chevalier de l'ordre du roi, et son médecin ordinaire, naquit à Marseille le 5 août 1693, de Jean-Baptiste Boyer, ingénieur-inspecteur du port de cette ville, et mourut le 2 avril 1768.

Après avoir fait, avec distinction, ses études au collége des PP. de l'Oratoire de Marseille, son père, pour lui inspirer le goût du commerce, l'envoya à Constantinople, avec un de ses oncles, consul de Crimée; mais un penchant invincible l'entraînait vers les sciences, et particulièrement vers l'étude de la médecine. Après lui avoir fait faire un second voyage dans le Levant, son père, obligé de céder à ses desirs, consentit enfin à l'envoyer à Montpellier, où le jeune Boyer fut reçu médecin en 1717. La première Thèse qu'il soutint dans sa licence, eut pour objet l'inoculation de la petite-vérole, qu'il avait vue pratiquer à Constantinople. Il y prouva l'utilité dont elle pourrait être en France, si l'on pouvait se résoudre à faire, en faveur du genre-humain, le sacrifice de quelques préjugés. De Montpellier, il se rendit à Paris, pour y perfectionner

ses connaissances. Il y vint avec des recommandations pour le célebre M. Dodart, premier médecin du roi, et d'autres médecins distingués qui, reconnaissant dans Boyer les talens de son état, s'intéresserent à son avancement et à sa fortune. La peste de Marseille, arrivée en 1720, fut la première occasion qui fit connaître avantageusement Boyer. Le régent fit partir pour cette ville six médecins, trois de Montpellier et trois de Paris. Boyer était un de ces derniers, et il fut un de ceux qui se distinguèrent le plus par son zele et par ses succès. Les témoignages honorables qu'il en reçut des échevins de cette ville; le Journal de tout ce qui s'y passa pendant le tems qu'elle fut affligée de ce cruel fléau, monument qui subsiste encore, et qui fut déposé dans les archives publiques; tous ces actes sont autant de preuves des services importans que Boyer rendit alors à l'humanite. Aussi le roi, pour l'en récompenser, lui accorda une pension sur le trésor royal; et la même année, il le nomma médecin du régiment de ses Gardes. Peu de tems après, Boyer se fit recevoir médecin de Paris, croyant devoir cette espèce d'hommage à la première faculté du royaume.

En 1734, il fut envoyé par le cardinal de Fleury, dans la province de Hunsdruck et dans l'archevêché de Trêves, au secours des armées françaises attaquées de maladies contagieuses, causées par les fatigues du siége de Philisbourg, et par le mauvais air qu'elles avaient respiré après l'inondation du Rhin. La méthode de Boyer fut heureuse, et lui attira, de la part du cardinal, les témoignages de confiance les plus distingués.

En 1742, plus de cinquante paroisses de la généralité de Paris, et les environs mêmes de cette capitale, furent infectés de fièvres pourprées et malignes, qui causaient les plus grands ravages. Boyer s'y transporta sur les ordres de M. d'Argenson, et ne fut pas moins heureux. Il étendit ses secours jusques sur les animaux affligés en 1745, dans la même généralité, d'une maladie épidémique. M. de Sauvigny, intendant de Paris, le pressa de chercher, s'il était possible, quelque remède à cette calamité. Boyer, qui ne brûlait que du desir de se rendre utile, découvrit, après plusieurs expériences, le moyen infaillible de préserver de la contagion ceux des animaux qui n'en étaient pas encore atteints. Le Mémoire qu'il écrivit à ce sujet, parvint jusqu'en Angleterre, et lui mérita l'honneur d'être admis dans la société royale de Londres.

En 1750, la ville de Beauvais étant affligée d'une cruelle

maladie, Boyer s'y rendit, et par la sagesse de ses remèdes, il sauva la vie à plus de trois mille habitans. Le roi, à cette occasion, lui accorda des lettres de noblesse, le cordon de l'ordre de St.-Michel, et fit augmenter sa dernière pension. La ville de Beauvais, par une deliberation du 21 décembre 1750, arrêta qu'elle lui enverrait, tous les ans, un mouton comme un gage de sa reconnaissance.

Après la mort de M. Hermann, Boyer reçut une nouvelle preuve de la considération dont il jouissait; il fut nommé médecin de la ville de Paris; et quelque tems après, la faculté de médecine de cette ville, l'élut, d'une voix unanime, pour son doyen. Cet honneur lui fut d'autant plus sensible, qu'il l'avait déjà brigué plus d'une fois, sans que le hasard, qui règle les suffrages, l'eût encore favorisé. Ce fut dans le tems de son décanat, qu'il donna au public une nouvelle et dernière édition du *Codex Medicamentarius, seu Pharmacopæa Parisiensis*, *in*-4°, ouvrage non moins recherché qu'estimable. Les talens de Boyer etaient encore réservés à rendre un service très-important à la France. A l'arrivee de la flotte commandée par M. le comte Dubois de la Motte, la marine de Brest fut attaquée d'une fièvre maligue des plus aiguës et des plus meurtrières. M. de Moras, alors ministre de la marine, proposa, de la part du roi, à Boyer, d'aller y donner ses soins. Il s'y rendit à la fin de décembre de cette annee; et, dans un espace de trois mois, il eut le bonheur de rendre à la vie un nombre considérable de malades, et de purifier les vaisseaux de l'air pestiféré qu'ils renfermaient. Le roi, pour récompenser ces nouveaux services, rétablit en sa faveur la place d'inspecteur des hôpitaux militaires du royaume qu'avait exercee M. Helvétius, et qui n'avait pas été remplie depuis sa mort. Boyer joignait à ses rares talens les qualités plus recommandables encore de bon citoyen, de bon parent, de bon ami. Il était parvenu au comble de la considération publique, lorsqu'au commencement de janvier 1768, il fut attaqué d'une maladie aiguë qui le conduisit au tombeau, après trois mois de douleurs souffertes avec la plus grande résignation.

Boyer a publié : Lettre à M. Diderot sur le projet de l'unité de clef dans la musique, et la réforme des mesures proposées par l'abbe de la Cassagne, Amsterd. 1767, *in*-8°. — Expression musicale mise au rang des chimères, Amsterd. 1779, *in*-8°.

Boyer, ci-dev. official, et

vicaire-général de Carcassonne. On connaît de cet auteur : Principes sur l'administration temporelle des paroisses, 1786, 2 vol. *in*-12.

Boyer de Prébandier, (Pierre) médecin, a traduit de l'anglais les ouvrages suiv. : Essai sur la nature et le choix des alimens, 1741, *in*-12. — Essai des effets de l'air sur le corps humain, 1742, *in*-12. — Traité des maladies de la peau, 1743, *in*-12. — Traité de la petite vérole, 1749, 2 vol. *in*-12. — Histoire des Etats barbaresques qui exercent la piraterie, 1757, 2 vol. *in*-12. — Les abus de la saignée, 1759, *in*-12. — Essais de médecine et de physique.

Boyer, (J.-F.-C.-B.) né à St.-Alban, département de la Lozère le 21 janvier 1771, professeur de l'école centrale à Meude, est auteur d'une Méthode des comptes par fr., déc. et cent., avec un Commentaire sur l'instruction et la table annexées au décret du 17 frimaire an II, (1794) Meude, *in*-8°.

Boyveau, médecin, est auteur des Recherches sur la méthode la plus propre à guérir les maladies vénériennes, soit récentes, soit invétérées, 1789, *in*-8°.

Boze, (Claude Gros de) naquit à Lyon en 1680, et mourut à Paris en 1754. Il se livra d'abord à la jurisprudence : mais les antiquités et les médailles l'occupèrent bientôt tout entier. Il fut protégé par le chancelier de Pontchartrain et l'abbé Bignon. Des Dissertations ingénieuses sur des médailles et d'autres monumens, lui ouvrirent la porte de l'académie des inscriptions et belles Lettres en 1705. Il fut reçu sous le titre d'élève, et l'année d'après il en devint le secrétaire perpétuel. L'académie française se l'associa aussi en 1715. La garde du cabinet des médailles du roi, lui fut confiée en 1719. Il partit l'année d'après pour la Hollande, dans le dessein d'augmenter les trésors qu'on avait mis entre ses mains. De retour à Paris, il consacra tout son tems à l'acad. des belles Lettres et au cabinet des médailles. Il eut l'inspection de la librairie en 1745. Il s'était démis, trois ans auparavant, de la place de secrétaire de l'acad. des belles Lettres.

« Comme savant et comme littérateur, dit l'auteur des *Trois Siècles*, il honora également les deux académies dont il était membre. On doit à ses soins les 15 premiers volumes des Mémoires de celle des inscriptions. Les Eloges historiques qu'on y trouve, sont de lui. Les premiers ne sont pas aussi intéressans que les derniers : ceux-

ci sont écrits avec autant d'élégance que de bon sens. Le secretaire y est panegyriste sans fadeur, sans secheresse, sans pretention. Quand on loue les autres, il faut s'oublier soi-même : on ne prouve que mieux par-là qu'on est digne d'etre loué soi-meme.

Outre ces Eloges, M. de Boze a composé plusieurs savantes Dissertations, et une Hist. de l'empereur Tetricus, établie sur une suite de médailles; et la 2e. édition de l'Histoire métallique de Louis XIV, continuee jusqu'à la mort de ce prince, 1723, *in*-fol. Il est le meme dans tous ses ouvrages : de l'esprit, de l'érudition, du style, de la raison; en voilà plus qu'il n'en faut pour être un estimable academicien. On a publie, après sa mort, le Catalogue de sa Bibliothèque, 1745, *in*-fol.; elle était bien choisie et pleine de livres rares et curieux. Ce Catalogue est recherché par les bibliographes, et se vend fort cher.

Braillier, (Pierre) apothicaire de Lyon, est auteur d'un Livre curieux des abus et ignorances des medecins, en 1557, contre l'auteur pseudonyme d'un Traité des abus et tromperies des apothicaires, deguisé sous le nom de *Licet Benancio*, imprimé à Lyon.

Brale, ci-d. curé de Tertry, près d'Amiens, a donné : Analyse-pratique sur la manipulation du chanvre, Amiens, 1790, *in*-8°.

Brancas - Villeneuve, (And.-Franç.) abbé d'Aulnay, né dans le Comtat-Venaissin, mort le 11 avril 1758, est connu par les ouvrages suivans : Lettres sur la Cosmographie, *in*-4°. — Système moderne de Cosmographie et de Physique generale, 1747, *in*-4°. — Explication du flux et reflux de la mer, 1739, *in*-4°. — Ephémérides cosmographiques, 1750, *in*-12. — Hist. du royaume de Gala, trad. de l'angl. 1754, *in*-12.

Brandt, (Sebastien) né à Strasbourg en 1451, et mort en 1520, est auteur d'un poëme intitulé : *Navis stultifera mortalium*, 1488, *in*-4°, edition plus rare, mais moins belle que celle de Paris de 1498, *in*-4°. Il y en a une traduction française, Paris, 1497, *in*-fol. et Lyon, 1498, *in*-fol.

Bras, (Alexandre) médecin, est auteur d'un Discours sur l'éducation, an Ier, (1793) *in*-4°.

Brasseur. (le) On a de lui : de l'etat actuel de la Marine et des Colonies, 1792, *in*-8°.

Brebeuf, (George de) né à Thorigni en Basse-Normandie, l'an 1618, mourut en

1681. Il débuta par une Traduction du VIIe livre de l'Enéide en vers burlesques; et quelque tems après, il publia une autre version burlesque du premier livre de Lucain. On dit que Brébeuf dans sa jeunesse n'avait de goût que pour Horace; et qu'un de ses amis, qui n'aimait que Lucain, le lui fit goûter, et l'engagea à le trad. Sa Pharsale parut en 1658, *in*-12; et on l'admira, malgré les hyperboles excessives, le style enflé, les antithèses multipliees, les faux brillans, les pensées gigantesques, les descriptions pompeuses, mais peu naturelles. Le coloris brillant de cet ouvrage, la bonne poesie et le genie qui se font sentir dans quelques morceaux, eblouirent la cour et la ville. Mazarin fit de grandes promesses au traducteur; mais ce cardinal etant mort, et les autres protecteurs de Brébeuf se bornant à des caresses, il se retira à Venoix, près de Caen, où il termina ses jours. On a encore de lui : Les Entretiens solitaires, *in*-12. — Un Recueil d'œuvres diverses, 2 vol. *in*-12. On y trouve 150 épigrammes contre une femme fardée qui furent le fruit d'une gageure. — Des éloges poétiques, *in*-12.

Brecourt, (Guillaume Martoureau, de) poète français, auteur et acteur, était meilleur acteur qu'auteur. Il excellait dans les rôles de roi et de héros dans les tragédies, et dans ceux à manteau dans les comédies. Son jeu était tellement animé, qu'il se rompit une veine en jouant sa comédie de Timon, en un seul acte en vers, qu'il voulait faire valoir au moins par l'action. Il mourut de cet accident en 1685. Ses pièces dramatiques furent la plupart sifflees. L'Ombre de Moliere, en 1 acte et en prose, est de lui; ainsi que la Mort de Jodelet, la Noce de Village, en un acte et en vers, le Jaloux invisible, en 3 actes, aussi en vers. Il y a quelques traits comiques dans ces pièces; mais ces traits, semes de loin en loin, n'en rachètent pas les defauts.

Bregy, (Charlotte Saumaise de Chazan, comtesse de) dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, morte à Paris en 1693, âgée de 74 ans. Nièce du savant Claude Saumaise, elle avait hérité d'une partie du savoir de son oncle, en laissant toutefois à d'autres légataires son pédantisme, et en y substituant l'agrément. Ses Lettres forment un Recueil qui fut estimé de son tems. Le galant Benserade était un des principaux admirateurs de sa beaute et de son esprit. Il disait que, pour se garantir de ses charmes, il ne fallait ni la voir, ni l'entendre.

Bremont, (François de) naquit à Paris en 1713, et y mourut en 1742, dans sa 29e année. L'acad. des sciences se l'associa, et la société royale de Londres lui accorda le titre de secretaire. Sa traduction des Transactions philosophiques de ce corps, lui valut cet honneur. Il en publia 4 vol. *in*-4°. qui comprennent les années 1731 et suivantes, jusqu'à 1736 inclusivement. Bremont accompagna son ouv. de notes; les unes historiques, qui remontent à l'hist. des différentes opinions; les autres critiques, qui corrigent ce que ses originaux peuvent avoir de défectueux. Il ajouta une table à cet ouvr. depuis 1665 jusqu'à 1630, un vol. *in*-4°. On a encore de lui : Un Recueil de tous les écrits publiés en Anglet. sur le remède contre la pierre de Mlle. de Stéphens. — Une Traduction des expériences physiques de Hales, sur la manière de desaler l'eau de la mer et de la rendre potable, *in*-12. — Une Traduct. posth. des expériences physico-méchan. d'Haucksbee, 2 vol. *in*-12, ornee d'une histoire complète de celles de l'électricite.

Bremont, (de) a publié une Lettre sur un plan de philosophie classique, 1780, *in*-12. — La raison dans l'homme, 1786-87, 6 vol. *in*-12.

Brequigny, (Louis-George-Oudard Feudrix de) né dans le pays de Caux. Il quitta les fonctions de la magistrature pour se livrer sans distraction à l'étude des Lettres. Il s'appliqua d'abord aux langues grecque et latine, ensuite étudia l'hebreu et l'arabe, dans lesquels il fit quelques progrès. Il fournit beaucoup d'articles intéressans aux journaux littéraires qui s'imprimaient alors en Hollande. La réputation que lui acquit son savoir, l'attira à Paris, où il se fixa et fut reçu à l'acad. des inscriptions et belles-lettres, en 1759. Un des premiers et des plus remarquables de ses nombreux travaux, fut une nouvelle édition de Strabon, d'après un manuscrit nouvellement apporté de Constantinople. On n'en a publié qu'un volume qui contient trois premiers livres. Bréquigny avait entrepris également une traduction de cet ancien géographe. Il l'a laissée imparfaite dans ses portefeuilles. Villevaut, maître des requêtes, ayant été chargé de continuer le Recueil des ordonnances des rois de France, engagea Bréquigny d'être son coopérateur. Celui-ci fit plus, il remplit lui seul toute la tâche, et laissa même subsister le nom de Villevaut à la tête des volumes, tant que ce magistrat vecut. Depuis cette époque, Brequigny se livra entièrement aux recherches relatives à notre histoire, et

en 1754 il fut envoyé pour faire le dépouillement de tous les titres qui la concernaient, dans les archives de la tour de Londres. Il en rapporta une nombreuse collection de pièces dont il se servait journellement, et qu'il se plaisait à communiquer à tous ceux qui en avaient besoin. Jamais savant ne fut plus communicatif, et ne mit moins d'amour-propre dans ses longs et utiles travaux. Il était infatigable, et peu de matières lui furent etrangères. Il ecrivait avec beaucoup de clarté et de précision, ne s'ecartant jamais de son objet. L'acad. française le choisit pour un de ses membres, sans qu'il eût sollicite cette distinction littéraire. L'aménite de son caractère lui fit beaucoup d'amis. Il vécut respecte et heureux. Il supporta avec beaucoup de courage tous les malheurs de la révolution, et ne s'en plaignit point. Il mourut d'une retention d'urine et dans les plus vives douleurs, le 3 juillet 1795, (an III) à 80 ans. Ses ouvrages sont : *Strabon. geographia*, 1 vol. *in*-4°. — Hist. des révolutions de Gênes, 3 vol. *in*-12, intéressante et exacte. — Vies des anciens orateurs, 2 vol. *in*-12, 1752 ; il ne contient qu'Isocrate et Dion-Chrysostôme, avec la traduct. et l'extrait de quelques-uns de leurs disc. — Table chronologique de diplômes, chartes, titres et actes concernant l'Hist. de France, 5 vol. *in*-fol. 1769-83. Il a ete aide par M. Mouchet dans cet ouv. important pour faciliter l'etude de cette hist. — Ordonnances des rois de France de la troisieme race, etc. depuis le IXe. vol. inclusivement jusqu'au XIVe, publié en 1790 ; ils sont accompagnés de savantes et curieuses préfaces, où sont traites les articles les plus importans de notre ancienne législation. On distingue sur-tout celles concernant les communes, et les lois de Charles VII. — *Diplomata, Chartæ, Epistolæ*, etc. *ad res franciscas spectantia*, 1 vol. La preface est un excellent traite sur les vraies et fausses chartes, et l'usage qu'on peut tirer de ces dernieres. — Dix-huit Mem., soit en entier, soit par extrait, dans le Recueil de l'acad. des belles-lettres, parmi lesquels on doit lire celui sur les progrès du mahometisme. — Un grand nombre de notices de manuscrits dans les cinq vol. de ce Recueil des Notices. Brequigny avait un talent particulier pour ce genre d'ecrits. Il a travaillé long-tems au journal des Savans.

Bressy, méd., a publié : Recherches sur les vapeurs, Paris, 1789, gr. *in*-8°.

Bret, (Cardin le) avocat-général du parlem. de Paris, mort conseiller d'état, en 1655, fut chargé de plusieurs com-

missions importantes. On a un Recueil de ses œuvres, *in-fol.* dans lequel on distingue son Traité de la souveraineté du roi, Paris, 1632, *in-4°.*

Bret. (Alexandre-Jean le) avocat, né à Beaune, en 1693, mort à Paris le 7 janvier 1772. On a de lui : Instructions sur les procédures du parlem., 1724, *in-12.* — La Nouv. école du monde, 1764, *in-12.* — Elise, trad. du 2e. livre de l'Honnête femme, du P. du Bosc, 1766, *in-12,* — Entretiens d'une ame pénitente avec son créateur, 1767, *in-12.* Il a fourni les matériaux pour le 3e. vol. des Femmes illustres.

Bret, (Antoine) né à Dijon en 1717, mort à Paris le 25 fevrier, 1792. Son Commentaire sur Molière, plusieurs comédies, et de charmantes Poesies légères lui avaient assigné un rang dans la littérature. C'était son moindre mérite. Jamais l'envie ni la satyre n'ont pu y trouver place; il avait adopte cette sage maxime :

« Consacrer dans l'obscurité
» Ses loisirs à l'étude, à l'amitié sa
» vie.
» Voilà les jours dignes d'envie;
» Etre cheri vaut mieux qu'être
vanté ».

Son Commentaire sur les Œuvres de Molière, 8 vol. *in-12.* 1778, et 6 vol. *in-8°.* 1791, ne se borne point à des remarques grammaticales; il offre encore des observations pleines de goût, de finesse et de solidité sur les mœurs, les usages, les modes; des anecdotes relatives à chaque Comédie, et des reflexions très-critiques, propres à ramener les esprits aux principes, véritables d'un art qui se dénature tous les jours. Bret était d'autant plus digne de commenter le premier des poètes comiques, qu'il a lui-même composé des Comédies qui annoncent une grande connaissance du Théâtre. En général, ses comédies sont écrites avec une élégante facilité, dialoguées avec beaucoup de naturel et de justesse; la liaison, et la progression des scènes annoncent une grande connaissance dans l'art dramatique. Il sait, avec esprit, faire sortir d'une situation, des traits de plaisanterie, des peintures de mœurs; il sait amuser, intéresser dans des scènes entières, par des portraits vrais, des attitudes ridicules, des touches de pinceau agréables et variées. On a de lui : Cytheride, 1743, *in-12.* — Le Quartier d'hyver, comed. en vers, 1744, *in-12.*— Lycoris, ou la Courtisanne grecque, 1746, *in-12.* — Le Concert, com. en prose, 1747, *in-8°.*— L'École amoureuse, com. en vers, 1743, *in-8°.* — Le **, Hist. bavarde, 1749, *in-12.* — La double extravagance, com. en vers, 1750, *in-8°.* — Vie de Ninon Lenclos, 1751, *in-12.* — La Belle Allemande ou les

Galanteries de Thérèse, 1754, *in*-12. — Le Jaloux, com. en vers, 1755, *in*-8°. — Le Faux généreux, com. en vers, 1758, *in*-8°. — La Fausse confiance, ou la Confiance trahie, com. en vers, 1763, *in*-8°, nouv. édit. sous le titre : Le Protecteur bourgeois, ou la confiance trahie. — L'Epreuve indisc. com. en vers, 1764, *in*-8°. — Les Quatre Saisons, poëme, 1764, *in*-4°. — Essais de Contes moraux et dramatiques, 1765, *in*-12. — Œuvres de théâtre, 1765, *in*-12. — Les Amans illustres, ou la Nouvelle Cléopatre, Paris, 1769, 3 vol. *in*-12. — Fables orientales et Poésies div. Deux-Ponts, 1772, *in*-8°. — Mém. secrets de M. de Bussy Rabutin, Bruxelles, 1774, 2 vol. *in*-12. Théâtre, 1778, 2 vol. *in*-8°. Beaucoup de Pièces dans l'*Almanach des Muses*, et des Poésies, Contes, etc. dans le *Journal Encyclop.*

Breton, (François le) avocat, né à Poitiers, est auteur d'une Satyre contre Henri III, intitulé : *Le Salutaire*, 1586, *in*-8°. Il y accusait le roi, d'hypocrisie, d'injustice et de faiblesse. Le vindicatif monarque le fit pendre le 22 nov. 1586. Le Livre fut brûlé par les mains du bourreau.

Breton, (F. le) membre de la société d'agriculture de Paris, a donné : Traité sur les propriétés et les effets du café par B. Moseley, trad. sur la 3e édit. 1786, *in*-12. — Manuel de botanique, à l'usage des amateurs et des voyageurs, 1787, *in*-8°. — Traité sur les propriétés et les effets du sucre, avec le Traité de la petite culture de la canne à sucre, etc. 1789, *in*-12. — Observat. sur les eaux de Cheltenham, trad. de l'angl. 1789, *in*-8°.

Breton, (Joachim le) de l'institut national, est auteur de plusieurs Mémoires, etc.

Bretonne (Nicolas-Edme Rétif de la) né à Sacy le 20 novem. 1734, est auteur d'un grand nombre d'ouvr. Voici les principaux : Ecole de la jeunesse, 1771, 4 vol. *in*-12. — Lettres d'une fille à son père, 1772, 5 vol. *in*-12. — La Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère, 1773, 3 vol. *in*-12. — Le Ménage parisien, ou Delie et Sotentout, 1773, 2 vol. *in*-12. — Les nouv. Mémoires d'un homme de qualité, 1774, 2 vol. *in*-12. — L'ecole des Pères, 1776, 3 vol. *in*-12. — Le Paysan perverti, 1776, 4 vol. *in*-12. — La Paysanne pervertie, 1776. 4 vol. *in*-12. — Le Quadragénaire, ou l'âge de renoncer aux passions, 1777, 2 volum. *in*-12. — Le nouvel Abailard, ou Lettres de deux Amans qui ne se sont jamais vus, 1778, 4 vol. *in*-12. — La Vie de mon Père, Neufchatel, 1788, 2 vol. *in*-12. — Les Métamor-

phoses ou les ressorts du cœur dévoilés. — Le Mimographe, 1770, *in*-8°. — Le Pornographe, Londres, 1776, *in*-8°. — Les Gynographes, 2 vol. *in*-8°. — L'Andrographe, le Gymnographe et le Thesmographe, 1790, 5 vol. *in*-8°. — — Découverte australe par un homme volant, ou le Dédale français, Paris, 1780, 4 vol. *in*-12. — La dernière Avanture d'un homme de 45 ans, 1783, *in*-12. — Les Contemporaines, 42 vol. *in*-12. — La Prevention nationale, 3 vol. *in*-12. — Les Françaises, ou 34 exemples choisis dans les mœurs actuelles, Neufchatel, 1786, 4 vol. *in*-12. — Les Parisiennes, 4 vol. *in*-12. — Tableau des mœurs d'un siècle philosophe, 2 vol. *in*-12. — — Les nuits de Paris, ou le Spectateur nocturne, Londres 1788, 4 vol. *in*-12. — Le cœur humain dévoilé, 1796, *in*-12. — Philosophie de M. Nicolas, 1796, 3 vol. *in*-12, etc.

Bretonneau, (François) né à Tours en 1660, jésuite en 1675, mourut à Paris en 1741. On a de lui des Sermons, en 7 vol. *in*-12. On a encore de Bretonneau, des Réflexions chrétiennes, pour les jeunes gens qui entrent dans le monde, *in*-12; et l'abrege de la Vie de Jacques II, *in*-12.

Bretonnerie. (de la) On a de lui : Correspondance rurale, 1783, 3 vol. *in*-12. — L'école du Jardin fruitier, 1784, 2 vol. *in*-12. — Delassemens de mes travaux de Campagne, 1785, 2 vol. *in*-12.

Bretonnier, (Barthélemy-Joseph) avocat au parlement de Paris, naquit à Montrotier près de Lyon, en 1656, et mourut à Paris en 1727. On a de lui : une édit. des Œuvres de Claude Henrys, avec des observations qui ont beaucoup perfectionné cet ouvrage. — Recueil, par ordre alphabétique, des principales questions de droit qui se jugent diversement dans différens tribunaux du royaume, 1 vol. *in*-12; réimpr. avec des addit. en 1756, en 2 vol.

Bretteville, (Etienne du Bois de) né en 1650, se fit jésuite en 1667, et abandonna cet état en 1678; il mourut en 1688. Il s'appliqua avec succès à l'instruction des jeunes ecclésiastiques. Il a donné des Essais de Sermons, en 4 vol. *in*-8°, ou il y a six différens desseins pour chaque jour, avec des sentences choisies de l'Ecriture sainte. On a encore de l'abbé de Bretteville, des Essais de Panégyriques, *in*-8°. — L'Eloquence de la Chaire et du Barreau, Paris, 1689, *in*-12.

Breul, (Jacques du) bénédictin, né à Paris en 1528, mort en 1614. Les curieux, jaloux de connaître l'origine

de la plupart des établissemens et des fondations de la ville de Paris, trouvent de quoi se satisfaire dans son Théâtre des Antiquités de cette ville, *in*-4°, 1612, ainsi que dans le Suppl. qu'il y a ajouté, *in*-4°, 1614. Après cela, il ne faut chercher dans cet ouvr., ainsi que dans la Vie du cardinal Charles de Bourbon, *in*-4°, 1612, du même auteur, d'autres objets d'utilité, qu'un amas assez indigeste d'époques et de recherches. Les compilateurs de cette trempe ont moins travaillé pour le public, que pour les écrivains destinés à les suivre, et à refondre, dans des Histoires plus élégantes et plus polies, les materiaux qu'ils ont péniblement recueillis. C'est ce qu'a fait l'elégant auteur des Essais sur Paris, qui a su écarter les épines de l'érudition du P. du Breul, sans en altérer les fruits. On a encore de cet auteur, la Chronique des abbés de St.-Germain, avec l'Hist. d'Aimoin, 1603, *in*-fol., et les Fastes de Paris, par Pierre Bonfons, augmentés, 1605, 1608, *in*-8°.

Breyer, (Remi) doct. de Sorbonne, naquit dans cette ville en 1669, et y mourut en 1749. On a de lui une Dissert. sur les paroles de la Consécration, *in*-8°.

Brez. (Jacques) On a de lui : la Flore des insectophiles, précédée d'un Discours sur l'utilité de l'étude de l'insectologie, Utrecht, 1791, *in*-8°. — Voyages interessans pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse dans le goût du Recueil de Campe, Utrecht, 1792, *in*-8°. — Notice des manuscrits de Lyonet dans le Magasin encycloped., n° 6.

Brézillac, (Jean-François de) bénédictin, mort le 11 juin 1780, est auteur d'un Cours de mathématiq., trad. de Wolf, (avec J. Pernetty) 1747, 3 vol. *in*-8°. — Histoire des Gaules et des conquêtes de Gaules, 1752, 2 vol. *in*-4°.

Brezolles, (Ignace Moly) docteur de Sorbonne, mort en 1778, a publié un Traité de la jurisdiction de toutes les cours ecclesiastiques, 1781, 4 vol. *in*-4°.

Brianville, (Oronce Finé de) mort en 1670, a donné une Hist. de France, 1664, *in*-12. — Une Histoire sacrée, 3 vol. *in*-12, avec des figures de le Clerc ; le tome Ier est de 1670 ; le IIe, de 1671, et le IIIe, de 1675. La réimpression de 1693 est moins estimée. Ces deux ouvrages ne sont recherchés que pour les estampes ; car l'abbé de Brianville etait un écrivain fort médiocre.

Brice, (Germain) né à Paris en 1653, mort en 1727, est principalement connu par

sa

sa Description de la ville de Paris, et de tout ce qu'elle contient de remarquable. La meilleure edition de cet ouvrage, mal ecrit, inexact, mais curieux, est celle de 1752, en 4 vol. *in*-12. L'auteur a rempli son livre d'epitaphes; mais il n'a pas mis les meilleures. C'est l'abbe Perau qui dirigea l'edition de 1752.

BRICE, (D. Etienne-Gabriel) né à Paris en 1697, était neveu du précédent. Il mourut en 1755, dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, où il était chargé depuis l'an 1731, de diriger la continuation du nouveau *Gallia Christiana*, 12 vol. *in*-fol : La congrégation de St.-Maur a eu peu d'hommes aussi savans.

BRIDAULT, (Jean-Pierre) maître de pension à Paris, mourut le 24 octobre 1761. C'est un auteur utile pour les jeunes gens, et même pour ceux qui ne le sont plus. Son ouvrage qui a pour titre : Mœurs et coutumes des Romains, 1753, 2 vol. *in*-12; offre un tableau général des usages les plus curieux et les plus singuliers de l'ancienne Rome : ce n'est ni un abrégé ni une répetition des grandes Histoires romaines, c'est précisément un Recueil de tout ce qu'on n'y trouve pas. On a encore de lui : Phrases et Sentences tirées des comedies de Térence, 1745, *in*-12.

BRIDE (Jean) est auteur de l'Ingénieur republicain, ou Elemens de Fortification de campagne, suivis d'autres détails militaires, 1794, *in*-8°.

BRIDELLE DE NEUILLAN a publie: Manuel-pratique pour faire toutes sortes de Vins, avec l'art méthodique de les gouverner, Montargis, 1782, *in*-12.

BRIE, (Germain de) *Brixius*, natif d'Auxerre, savant dans les langues, et sur-tout dans la grecque, mourut près de Chartres en 1538. Il fut successivement chanoine d'Alby, d'Auxerre et de Paris. On a de lui un Recueil de Lettres et de Poésies, *in*-4°, 1531. — Une traduct. du Traité du sacerdoce, de St.-Jean-Chrysostôme, etc.

BRIE-SERRANT. (de) On a de lui : Mém. présenté à l'ass. nat. relatif au port de Portnic, impr. chez Desprez en 1789. — Mém. du peuple au peuple, 1789. — Divers Projets insérés dans la Bouche-de-Fer, 1791. — Petition ampliative en faveur des Blancs et des Noirs, et projet d'un Traité important pour les Colonies, et pour l'Etat, 1792, *in*-4°.

BRIENNE, (Henri-Auguste de LOMÉNIE, comte de) secrétaire d'État, né à Paris en 1595, mort en 1666. Les Mém. que nous avons de lui peuvent

être plus utiles aux ministres qu'aux littérateurs. L'homme d'Etat, qui n'écrit que pour ses semblables, mérite de l'indulgence pour les irrégularités du style.

Brienne, (Henri-Louis de Loménie, comte de) fils du précédent, mort en 1698, cultiva les Lettres avec des talens propres à le distinguer, si les fréquens voyages, ses aventures et la tournure de son esprit un peu romanesque, n'eussent trop favorisé les écarts de son imagination. A l'âge de 23 ans, il succéda à son père dans la charge de secrétaire d'Etat; on sait qu'il fut disgracié dans la suite. Ce fut pendant sa retraite, qu'il se consacra entièrement à la littérature. Les Poésies qui nous restent de lui sont peu estimées; mais ses Remarques sur la poésie française le sont beaucoup, et méritent de l'être. Elles se trouvent dans plusieurs Recueils, et à la suite de presque toutes les éditions de la nouvelle Méthode latine de Lancelot, plus connue sous le nom de Port-Royal. M. de Chalons, dit Sabathier, les a insérées dans son Traité des règles de la Poésie française, sans en faire hommage à M. de Loménie, procede très-ordinaire, quoique peu honnête.

Brienne, (Etienne-Charles de Loménie de) né à Paris en 1727, évêque de Condom en 1761, archev. de Toulouse en 1763, nommé l'un des 40 de l'acad. franç. en 1770, et successivement archev. de Sens, principal ministre et cardinal, mourut à Sens l'an III de la république (1795). Sans genie et sans caractère, il n'eut que de l'esprit et de la présomption. Tour-à-tour complaisant de Necker ou de Calonne, il les servit ou les ruina, suivant la consistance qu'ils avaient ou qu'ils pouvaient avoir. Le présent d'un instituteur qu'il avait fait à la reine dans son jeune âge, lui avait acquis, dans l'abbé de Vermont, un partisan, d'autant plus puissant et zélé, que celui-ci n'avait pas d'autre ambition que de conserver les bonnes graces de la reine. La répugnance de Louis XVI, qui ne voulait point d'ecclésiastiques au ministère, ne tint point contre 15 années de soins, et la réputation de Brienne, devenu archevêque de Toulouse. L'attention qu'il avait donnée aux affaires de sa Province, la clarté de ses rapports aux États de Languedoc, et dans les assemblées du clergé, les différentes missions dont il avait été chargé, ses connaissances présumées en finances, et plus encore peut-être des intrigues de femmes, l'emportèrent. Il fut principal ministre. Jamais homme n'avait été moins propre que lui à manier les rênes du gouvernement; il s'en fut à peine saisi, que son incapa-

cité frappa tous les esprits; il fit les fautes les plus grossières, et ne sut en réparer aucune. Il avait contribué plus qu'aucun autre à la disgrace de Calonne, en décriant avec emportement ses opérations; et cependant, dès qu'il se vit à la tête des finances, ne sachant rien imaginer par lui-même, il se saisit de tous les plans de son prédécesseur, et voulut arriver à leur exécution, non par la persuasion, mais par la violence. Ses ennemis profitèrent d'une conduite aussi maladroite, pour le renverser: son ministère fut très-court, et il reçut ordre de se retirer à Sens. Brienne est un de ceux que Robespierre oublia dans les prisons avant le 9 thermidor. Il en sortit, après cette époque, pour aller terminer, dans son diocèse, une existence extrêmement affaiblie. On a de lui un Eloge funèbre du Dauphin; des Mandemens; des Lettres pastor., où l'esprit brille plus que le vrai talent. Il fut le premier à s'élever contre l'usage d'enterrer les morts dans les Eglises. Le morceau dans lequel il démontre le danger de cette institution, et où il avait à combattre les préjugés de la superstition, est un de ceux où il s'est montré le plus éloquent.

Briet, (Philippe) jésuite, né à Abbeville en 1601, mourut en 1668, bibliothécaire du collége de Paris. On a de lui: *Parellela Geographiæ veteris et novæ*, 3 vol. *in*-4°, 1648-1649. Ces 3 vol. ne renferment que l'Europe. — *Annales mundi, sive Chronicon ab orbe condito ad annum Christi* 1663, 7 vol. *in*-12, et 1 vol. *in*-fol., 1682. — *Philippi* Labbe et *Philippi Brietii Concordia chronologica*, 5 vol. *in*-fol., Paris, 1670. Le P. Briet n'est auteur que du cinquième vol. — *Theatrum geographicum Europæ veteris*, 1653, *in*-fol.

Brieude, médecin, a publié: Observat. sur les Eaux thermales de Bourbon l'Archambault, de Vichy, et du Mont-d'Or, faites par ordre du gouvernem., 1788, *in*-8°.

Brieux, (Jacq. Moisant de) natif de Caen, conseiller au parlement de Metz, mourut en 1674, âgé de 60 ans. Caen lui est redevable du premier établissement de son académ. On a de lui des Poesies latines, 2 vol. *in*-4°, 1661 et 1669, qui, à l'exception de son Poëme sur le Coq, et de quelques Epigrammes, ne sont guères au-dessus du médiocre. On a encore de lui un petit ouvrage intitulé: mes Divertissemens, *in*-12. C'est un Recueil de Lettres et de Vers français et latins, en 2 vol.

Brigant, (le) avocat. On connaît de lui: Dissertation adressée aux académ. savantes sur une nation des Celtes nom-

mée *Brigantes*, Breghente, en Tirol, 1762, *in*-12. — Nouvel avis concernant la langue primitive retrouvée, 1770, *in*-8°. — Elémens de la langue des Celtes Gomerites ou Britons; Introduction à cette langue, et par elle à celles de tous les peuples connus, Strasb. 1779, *in*-8°. — Observat. fondamentales sur les langues anciennes et modernes, ou *Prospectus* de l'ouvr. intit. : *la Langue primitive conservée*, Paris, 1787, grand *in*-4°.

Brijon (E.-R.) a donné : Réflex. sur la musique, et la vraie manière de l'exécuter sur le violon, 1763, *in*-4°. — L'Apollon moderne, ou développement intellectuel par les sons de la musique, 1781, *in*-8°.—Deux Œuvres, 1782, *in*-8°.

Brillon, (Pierre-Jacques) substitut du procureur-général du grand-conseil, naquit en 1671, et mourut en 1736. Ce jurisconsulte cultiva d'abord la littérature. On vit sortir de sa plume les Portraits sérieux, galans et critiques; le Théophraste moderne : mauvaises imitations d'un livre excellent. Son Dictionn. des Arrêts, ou la jurisprudence universelle des parlemens de France, en 6 vol. *in*-folio, 1727, est plus estimable.

Brillon du Péron a publié : Parnasse moral et chrétien, ou choix des plus belles productions de nos poètes sur la morale et la religion, 1775, *in*-12.

Brion, médecin, est auteur d'un Essai de médecine théorique et pratique, ouvr. périod. (avec M. d'Yvoiry) Lyon, 1784, *in*-8°.

Brion de la Tour, (Louis) ingénieur-géographe du roi. On a de lui les ouv. suivans : Tableau periodique du monde ou la géogr. raisonnée et crit. avec l'hist. et l'état de cette science dans tous les tems, 1765.— La France considérée sous tous ses principaux points de vue, en 29 cartes, 1767.— Journal du monde, ou géogr. hist., ornée de cartes, 1771, *in*-8°.—Tablettes astronomiques, Paris, 1774.— L'Atlas itinéraire portatif de l'Europe, 1776, *in*-4°. — Du partage de la peau de l'ours, ou Lettres à l'auteur du Rêve politique sur le partage de l'empire Ottoman, Paris, 1788, *in*-8°. — Coup-d'œil général sur la France, 1789, *in*-4°.—Tableau de la population de la France, 1789, gr. *in*-4°. — Résultats par approximation des nombreuses recherches de la population des généralités de la France, 1790. — Almanach astronom. ou Abrégé élém. de la sphère, 1790.—Voyage dans les départemens de la France, enrichi de tableaux géogr. et d'estampes, 1792, et années

suiv., *in*-4°. — Descript. générale de l'Europe, de l'Asie, et de l'Amérique, avec Maclot, etc. 1790, gr. *in*-4°. — Descript. geogr. de l'empire d'Allemagne; son état dans le moyen âge et l'âge moderne, avec douze cartes, 1796, *in*-8°.

Briquet de Lavaux, avocat, a donné : Eloge de P. Pithou, juriscons. du 16e. siècle, Paris, 1778, *in*-8°. — Eloge de Montesquieu, Paris, 1783, *in*-4°.

Briquet, (Hilaire-Alexandre) né à Chasseneuil, près Poitiers, le 31 octobre 1762, profess. de rhétor. à Poitiers en 1791, et profess. de belles-lettres à l'école centrale des Deux-Sèvres, de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, est auteur de : la Légitimité du mariage des prêtres, *in*-8°. impr. à Poitiers l'an II (1794), chez Chevrier. — D'un Mém. justif. pour trois marins condamnés à quatre ans de détention, par la cour martiale de Rochefort, an III, (1795) *in*-4°., à Rochefort, chez Jousserant, imprimeur. Il est éditeur de l'Almanach des Muses de l'école centrale des Deux-Sèvres, pour les années VI, VII et VIII de la république, Niort, *in*-12, avec une grav. de Gaucher.

Brisson, (Barnabé) avocat-général, conseiller d'état et président à mortier, fut envoyé par Henri III, ambassadeur en Angleterre. A son retour, ce prince le chargea de recueillir ses ordonnances et celles de son prédécesseur. Après la mort de ce monarque, Brisson ayant parlé avec beaucoup de force pour l'autorité royale, la faction des *Seize* le fit conduire au petit Châtelet, où il fut pendu à une poutre de la chambre du conseil en 1591. On a de lui plusieurs ouvrages : *De jure Connubiorum liber singulare*, Paris, 1564, *in*-8°. Il dedia cet ouv. au chancelier l'Hôpital. — *De verborum quæ ad jus pertinent, significatione*, Leipsick, 1721, *in*-fol. — *De formulis et solemnibus populi Romani verbis*, en huit livres, plein d'érudition, 1583, *in*-fol. — *De regio persarum principatu*, réimpr. à Strasbourg en 1710, *in*-8°. avec les notes de Sylburg et de Lederlin. Les usages des anciens perses dans la religion, dans la vie civile, et dans l'art militaire, y sont décrits fort savamment, mais avec peu d'ordre. — *Opera varia*, 1606, *in*-4°. — Recueil des ordonnances de Henri III, *in*-fol. On a parlé très-différemment du caractère de Brisson. Les uns le peignent comme un bon citoyen, les autres disent qu'il n'avait que des vues ambitieuses dont il fut la victime.

Brisson, officier de l'administration des colonies. On a de lui : Hist. du naufrage et

de la captivité de M. de Brisson, avec la descript. des déserts d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'à Maroc, Paris, 1789, *in*-8°.

Brisson, (Mathurin-Jacq.) né à Fontenay-le-Peuple, département de la Vendée, le 30 avril 1723, profess. de physique à l'école centrale des Quatre-Nations, de l'acad. des sciences, depuis 1759, et ensuite de l'Inst. nat. des sciences et des arts, dès le moment de sa formation. Nous avons de ce physicien justement célèbre les ouv. suivans : Le Règne animal, divisé en 9 classes, avec la division et descript. des deux premières classes, savoir: de celle des quadrupèdes et de celle des cétacées, impr. à Paris en 1756, *in*-4°. avec fig. — L'Ornithologie, ou Méthode, contenant la division et description des oiseaux, 6 vol. *in*-4°. impr. à Paris en 1760 avec les fig. de plus de 1500 oiseaux. — Dictionnaire raisonné de physique, en 2 vol. *in*-4°. et un vol. de planches, impr. à Paris en 1780. L'auteur en a fait une seconde édition très-perfectionnée et augmentée, impr. à Paris, l'an VIII de la république française (1800).—Pesanteur spécifique des corps, 1 vol. *in*-4°. avec fig., impr. à Paris à l'impr. royale, en 1787. — Traité élémentaire, ou principes de physique, fondés sur les connaissances les plus certaines, tant anciennes que modernes, 3 v. *in*-8°. avec fig. impr. à Paris, en 1789. L'auteur en a fait une seconde édit. l'an VI de la république. (1798) et une troisième l'an VIII de la république (1800). Ces nouvelles éditions ont été très-perfectionnées et considérablement augmentées. — Principes élémentaires de l'histoire naturelle et chymique des substances minérales, 1 vol. *in*-8°. impr. à Paris, l'an V de la république (1797). — Principes physico-chymiques, à l'usage des écoles centrales, 1 vol. *in*-8°. actuellement sous presse, avec fig., an VIII ou 1800. — Instruction sur les nouveaux poids et mesures.

Brissot, (Pierre) méd., fils d'un avocat, naquit à Fontenai-le-Comte en Poitou, en 1478, et mourut en 1522, dans la ville d'Evora en Portugal, où le desir d'aller herboriser l'avait conduit. Il a donné un Traité de la saignée dans la pleurésie, Paris, 1622, *in*-8°.

Brissot de Warville, (Jean Pierre) né à Chartres, député à la convent. nat., décapité le 31 oct. 1793, à l'âge de 39 ans. Personne n'a mieux connu Brissot, et ne la peint avec plus de vérité que Mme. Rolland. Nous allons extraire ce qu'elle en dit dans son appel à l'impartiale postérité, Ire. Partie. « Les manières simples de Brissot, dit-elle, sa franchise, sa négligence na-

turelle, me parurent en parfaite harmonie avec l'austérite de ses principes ; mais je lui trouvais une sorte de légèreté d'esprit et de caractère qui ne convenait pas également bien à la gravite de la philosophie. Il est impossible d'unir un plus entier desintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même; mais ses écrits sont plus propres que sa personne à l'operer, parce qu'ils ont toute l'autorite que donnent à des ouvrages la raison, la justice et les lumières, tandis que sa personne n'en peut prendre aucune, faute de dignité. C'est le meilleur des humains, bon epoux, tendre père, fidèle ami, vertueux citoyen; sa société est aussi douce que son caractère est facile. Confiant jusqu'à l'imprudence, gai, naïf, ingenu comme on l'est à quinze ans, il etait fait pour vivre avec des sages, et pour être la dupe des mechans. Savant publiciste, livré dès sa jeunesse à l'étude des rapports sociaux et des moyens de bonheur pour l'espèce humaine; il juge bien l'homme et ne connait pas du tout les hommes. Il ne peut haïr; on dirait que son ame toute sensible qu'elle soit, n'a point assez de consistance pour un sentiment aussi vigoureux. Avec beaucoup de connaissances, il a le travail extrêmement facile, et il compose un traité comme un autre copie une chanson. Aussi l'œil exercé, discerne-t-il dans ses ouvrages, avec un fond excellent la touche hative d'un esprit rapide et souvent léger. Son activité, sa bonhomie ne se refusant à rien de ce qu'il croit utile, lui ont donné l'air de se mêler de tout, et l'ont fait accuser d'intrigue par ceux qui avaient besoin de l'accuser de quelque chose». Brissot eut une part si active dans tous les événemens qui précédèrent et accompagnèrent la révolution, qu'il est considéré comme un des principaux fondateurs de la république. Robespierre, quand il voulut l'assassiner, eut l'art de persuader au peuple que Brissot n'avait été que le chef d'une faction superbe qui ne voulait de l'état démocratique que pour y prendre la suprématie. Voici la liste des ouvr. de Brissot : Théorie des lois criminelles, 1781, 2 vol. *in*-8°. — Le sang innocent vengé, ou Discours sur la réparation due aux accuses innocens, Paris, 1782, *in*-8°.— Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du jurisconsulte, Paris, 1782-86, 10 gros volumes *in*-8°. — De la Vérité, ou Méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connoissances humaines, Paris, 1782, gr. *in*-8°. — Journal du Lycée de Londres ou Tableau des sciences et des arts en Angleterre, annee 1784.— Tableau

de la situation actuelle des anglais dans les Indes orientales, 1784, *in*-8°. — Lettres philosoph. et polit. sur l'hist. d'Angleterre, trad. de l'Anglais, Paris, 1786, 2 vol. *in*-8°. — Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale de M. de Chastellux, 1786, *in*-8°. — De la France et des Etats-Unis, Paris, 1787, gr. *in*-8°. — Plan de conduite pour les députes du peuple aux états-généraux de 1789, gr. *in*-8°. — Mém. sur les noirs de l'Amérique septentrionale, 1790, *in*-8°.— Disc. sur la rareté du numéraire et sur les moyens d'y remédier, 1790, *in*-8°.— Précis pour J. P. Brissot contre M. Bexon, 1790, *in*-8°. — Rome jugée, et l'autorité des papes anéantie, 1791, *in*-8°. — Réplique de J. P. Brissot, à Stan. Clermont, concernant ses nouvelles observations sur les comités des recherches, sur les causes des troubles. etc, 1791, *in*-8°. — Nouv. voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, fait en 1788, 1791, 3 vol. *in*-8°. — Lettre à M. Barnave sur ses rapports concernant les colonies, 1790, *in*-8°. — Reflex. sur le nouveau décret rendu pour la Martinique et les colonies le 29 nov. 1790, 1790, *in*-8°. — Voyages en Europe, en Asie et en Afrique, trad. de l'angl. et accompagne de notes, 1791, 2 vol. *in*-8°. — Disc. sur le procès de Louis XVI, 1792. — A tous les républicains de France, sur la société des jacobins de Paris, 1792, *in*-8°. — Rapport sur les dispositions du gouvernement anglais envers la France et les mesures à prendre, etc. dans la convention le 12 janv. 1793, *in*-8°.—A ses commettans sur la situation de la convention nationale, sur l'influence des anarchistes et les maux qu'elle a causés, sur la nécessité d'anéantir cette influence, pour sauver la république, 1793, gr. *in*-8°. — Beaucoup de rapports à la convention nat. Il a eu part à la Chronique des mois ; et il était le redacteur du Patriote Français.

Brizard, (Gabriel) a donné : Eloge de Charles V, roi de France, 1768, *in*-8°.—Hist. généalogique de la maison de Beaumont en Dauphine, 1779, 2 vol. *in*-fol. — Fragment de Xenophon nouvellement trouvé dans les ruines de Palmyre par un anglais, trad. du grec par un français, 1783, *in*-8°. — Analyse du voyage pittoresque de Naples et de Sicile, 1787, gr. *in*-8°. — Eloge hist. de l'abbe de Mably, 1787, *in*-8°. — Du massacre de la St.-Barthelemy et de l'influence des étrangers en France durant la ligue, 1790, 2 vol. *in*-8°. — Disc. hist. sur le caractère et la politique de Louis XI, 1791, *in*-8°.—Différentes pièces dans le Mercure.

Brodeau, (Jean) chanoine de Tours sa patrie, y mourut en 1563. Son principal ouv. est un Recueil d'observations et de corrections de beaucoup d'endroits de differens auteurs anciens. Ce recueil, publié sous le titre de *Miscellanea*, 1609, *in*-8°, deux parties, se trouve dans le Trésor du Gruter. Brodeau joignait l'etude des mathematiques à celle des belles-lettres.

Brodeau, (Julien) avocat au parlem. de Paris, était originaire de Tours, il mourut en 1653. On a de lui les Notes sur les arrêts de Louet, la vie de Charles du Moulin, et des Commentaires sur la coutume de Paris, 2 vol. *in*-fol.

Brogniard, chirurg. est auteur d'une Dissert. intéressante pour les personnes goûteuses et rhumatismeuses, 1770, *in*-8°.

Brogniart, (Auguste-Louis) démonstrateur de chymie. On a de lui : Tableau analytique des combinaisons et des décompositions de différentes substances ou procédes de chymie, 1778, *in*-8°. Quelques Mem. dans les journaux.

Brohon, (Jacqueline-Aimée) morte à Paris, le 18 oct. 1778, a publié : les Amans philosophes, 1785, *in*-12. — Les Tablettes enchantées. — Un Conte, imprimé dans le Mercure.

Brossard, (Sébastien de) chanoine de Meaux, mort en 1730, âgé d'environ 70 ans, excella dans la théorie de la musique. Les ecrits qu'il nous a laisses sur cet art, ont été accueillis dans le tems. Les principaux sont : un Dictionn. de musique, *in*-8°, nomenclature très-inférieure à celle que nous devons au célebre J. J. Rousseau. — Une Dissert. sur la nouv. maniere d'écrire le plain-chant et la musique. — Deux livres de Motets. — Neuf leçons de tenèbres. — Un recueil d'airs à chanter.

Brosse, (Gui de la) méd. ord. de Louis XIII, est le fondateur du Jardin des Plantes médicinales à Paris, dont il fut le premier intendant. Il s'appliqua d'abord à préparer le terrein ; il le peupla ensuite de plus de 2,000 plantes. On peut en voir le catalogue dans sa Descript. du Jardin royal, *in*-4°, 1636. Richelieu, Séguier, et Bullion sur-intendant des finances, contribuèrent à enrichir, par leurs libéralités, le dépôt confié à la Brosse. On a de lui un Traite des vertus des Plantes, 1628, *in*-8°.

Brosselard, (Emmanuel) homme de loi. On a de lui : Ode sur la mort du prince de Brunswick, 1787, *in*-4°. — Plusieurs autres poëmes dans les journaux. — Des devoirs de l'homme, ouvr. trad. du

latin de Ciceron, avec des notes et la vie de l'auteur, 1792, *in*-8°. Il a annoncé qu'il s'occupait d'une traduct. complète des Œuvres de Cicéron. Il a été rédacteur d'un journal qui était estimé.

Brosses, (Charles de) né à Dijon en 1709, mort à Paris au mois de mai 1777, allia les soins et les études propres à la magistrature, à celles de la littérature. L'académie de Dijon et celle de Lyon le choisirent pour un de leurs membres. Celle de sa patrie lui doit de savantes Dissertations. Il souffrit, avec constance, le bouleversement de la magistrature en 1771. Son goût pour les Lettres le consola. C'est ce tems de loisir qu'il choisit pour achever son Salluste, qu'il avait, depuis 25 ans, entrepris de traduire et de suppléer. Ses ouvr. sont : Lettres sur la découverte d'Herculanum, 1750, *in*-8°.—Du culte des Dieux fétiches, ou parallèle de l'ancienne idolâtrie, avec celle des peuples de Nigritie, 1760, *in*-12, ouvrage estimé. — Histoire des navigations aux terres Australes, 1756, 2 vol. *in*-4°, peu recherché, depuis les nouv. voyages de Bougainville et des Anglais dans cette partie du Monde ; mais son ouvrage le plus considérable est son Salluste français, Dijon, 1777, 3 vol. *in*-4°. grand papier; il l'a intitulé : Histoire romaine du 7e siècle de Rome, parce qu'il a refait l'hist. que Salluste avait composée, et que nous avons perdue, de ce qui s'est passé depuis la guerre de Jugurtha jusqu'à la conjuration de Catilina, en insérant dans sa composition, d'une manière ingénieuse, les fragmens de cette Histoire, qui sont épars dans différens auteurs, et la faisant précéder de l'Histoire de Jugurtha, et suivre de celle de Catilina; ce qui compose, en effet, l'Hist. du 7e siècle de Rome.

Brossette, (Claude) de l'acad. de Lyon sa patrie, né en 1671, mort en 1746. Adorateur et commentateur de Boileau, il aurait affaibli la gloire de ce poète par des détails minutieux et puériles, si le Lutrin, l'Art poétique, et la plus grande partie de ses ouvrages, n'étaient de nature à résister à la faveur de l'encens. Un culte superstitieux déshonore une divinité quelconque; par la même raison, un enthousiasme à petites ressources est - il indigne d'un grand homme qui en est l'objet. Il faut cependant convenir, à la louange de Brossette, que la plus grande partie de ses notes sont utiles, instructives et d'un homme de goût. On aurait pu se dispenser de mettre au jour son commerce de Lettres avec Boileau, où l'on ne trouve qu'une répétition ennuyeuse d'excuses, d'une part, et d'indulgence de l'au-

tre. On a de lui : Hist. abrégée de la ville de Lyon, écrite avec une élegante precision. — Nouvel Eloge histor. de la ville de Lyon, *in*-4°, 1711, ouvrage imprimé, comme le précédent, par ordre du corps consulaire, et digne des mêmes éloges. — Eclaircissemens historiques sur les Satyres et autres Œuvres de Boileau Despréaux, 2 vol. *in*-4°, 1716, et réimpr. ensuite en différens formats. — Commentaire sur les Satyres et autres Œuvres de Régnier, *in*-8°, 1729.

Brottier, (Gabriel) prêtre du diocèse de Nevers, de l'académie des inscriptions et belles Lettres, né à Tanay dans le Nivernois, le 5 septembre 1723, mort à Paris le 12 fév. 1789, montra, dès sa jeunesse, un penchant décidé pour les Lettres. Il entra chez les jésuites, où il acquit, par un travail assidu, autant que par la facilité de son génie, un fonds inépuisable de connaissances. A l'exception des mathématiques, auxquelles il s'etait peu appliqué, il savait de tout : Histoire naturelle, chymie, médecine même. Tous les ans, il lisait dans l'original Hyppocrate, et les Livres de Salomon : c'etaient, disait-il, les meilleurs ouvrages qu'il y eût pour guérir les maladies de l'esprit et du corps ; mais, ce qu'il possédait le mieux, c'etait la connaissance des langues mortes, et des principales langues vivantes de l'Europe ; il connaissait l'hist. ancienne et mod., sacrée et profane ; la chronologie, les monnaies, les médailles, les inscriptions, les usages de l'antiquité. Après la destruction de sa société, il ne perdit rien de l'esprit de retraite et d'application, qui avait eu pour lui tant d'attraits ; il trouva un asyle aussi agréable que tranquille chez M. de la Tour, imprimeur ; c'est dans cet asyle de l'amitié qu'il a passé les 26 dernières années de sa Vie. Il a publié l'éd. de Tacite, en 4 vol. *in*-4°. 1771, ou en 7 vol. gr. *in*-12, 1776.

« Cette édition, dit l'auteur des *Trois Siècles*, est la meilleure réfutation du sentiment de ceux qui prétendent qu'on ne saurait bien écrire dans une langue morte ; non-seulement elle offre la connaissance la plus profonde de la langue latine ; mais encore l'imitation la plus heureuse du meilleur historien, qu'ayent eu les Romains ; l'accueil unanime qu'elle a reçu de tous les savans de l'Europe, sera tout-à-la-fois un anathême prononcé contre les auteurs du paradoxe, et le triomphe de l'érudition parmi nous ». L'édition de Pline le naturaliste, en 6 vol. *in*-12, 1779, n'est qu'un très-court abrégé de celle qu'il avait preparée pour corriger et augmenter l'édition de Hardouin, et pour donner la suite et l'histoire de toutes les nou-

velles découvertes faites depuis le commencement de ce siècle ; travail immense, et qui suppose les plus vastes connaissances. On doit encore à l'abbé Brottier, une édition charmante de Phèdre, 1783, *in*-12.—Une édit. des Jardins de Rapin, 1778, *in*-8°, écrits en latin avec une élégance admirable, et remplis de tableaux délicieux. — Une Vie du célèbre la Caille, écrite également en latin, 1763, *in*-4°. — Un examen de l'Apologie de M. l'abbe de Prades, 1753, *in*-8°.—Traité des monnaies romaines, grecques et hebraiques, comparées avec les monnaies de France, pour l'intelligence de l'Écriture-Sainte, et de tous les auteurs Grecs et Romains, 1760, *in*-4°. — Des Mem. du Levant, 1780, *in*-8°.

Brottier, (A.-C.) neveu du précédent, a publié les ouvrages suivans : Reflexions ou Sentences, et Maximes morales de la Rochefoucauld, 1789, *in*-8°. — Paroles mémorables recueillies, par G. Brottier, publ., 1790, *in*-12.

Broue, (Pierre de la) évêque de Mirepoix, mourut à Bellestat, village de son diocèse, en 1720, âgé de 77 ans. On a de lui la Défense de la Grace efficace par elle-même, *in*-12, contre le P. Daniel, jésuite, et Fénélon, archev. de Cambrai. Il nous reste encore de lui : trois Lettres pastorales aux nouveaux-réunis de son diocèse, sur l'Eucharistie. Ce sont les meilleurs écrits qui aient paru sur cette matière. Le grand Bossuet avait eté beaucoup lié avec l'évêque de Mirepoix.

Brousse, (de la) médecin. On a de lui : Traité de la culture du figuier, 1774. — Des Memoires dans les Journaux de Médecine.

Brousse des Faucherets a donné de charmantes pièces à differens Théâtres de Paris.

Brousson, (Claude) naquit à Nîmes en 1647. Il fut reçu avocat, et se distingua à Castres et à Toulouse par ses plaidoyers. Ce fut chez lui que se tint, en 1683, l'assemblée des députés des Eglises réformées, dans laquelle on résolut de continuer à s'assembler, quoiqu'on vînt démolir les temples. L'exécution de ce projet occasionna des séditions, des combats, des exécutions violentes, des massacres, qui finirent par une amnistie de la part de Louis XIV. Brousson, qu'on ne comprit pas apparemment dans l'amnistie, se réfugia à Genève, et de-là à Lausanne. Il courut ensuite de ville en ville, de royaume en royaume, tâchant d'émouvoir la pitié des princes protestans en faveur de leurs frères de France. De re-

tour dans sa patrie, il y fut arrête et rompu vif, comme ayant entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat. Il a laissé plusieurs écrits en faveur des Calvinistes : l'Etat des Réformes de France. — Des Lettres au clergé de France. — Lettres des Protestans de France à tous les autres Protestans. — Remarques sur la traduct. du Nouveau Testament d'Amelotte, 1697, *in*-12.

Broussonnet, (François) médecin, a publié : *Quæstiones Chimicæ pro Cathedra vac.* 1774, *in*-4°. — *De Variolis et earum insitione*, 1774, *in*-4°.

Broussonnet, (P.-M.-A.) associé de l'inst. nat. et secrét. perpét. de la société d'agricult. de Paris, est connu par les ouvr. suivans : *Ichtyologia sistens Piscium descriptiones et icones*, Londres, 1782, grand *in*-4° ; — Histoire des Découvertes et des Voyages faits dans le Nord, par J. Rhld. Forster, mise en français, 2 vol. *in*-8°, 1788. — Discours prononcé à la seance publique tenue par la société d'agriculture le 28 novembre 1788. — Extr. des Mémoires de la société, 1790, *in*-8°. — Discours pron. le 29 décembre 1790 et 1791, *in*-8°. — Beaucoup de Mémoires.

Brouzet, médecin. On a de lui : Essai sur l'éducation médicinale des enfans, 1754, 2 vol. *in*-12. — Analyse des anciennes eaux minérales de Passy, dans les Mém. présentés à l'acad. des sciences, tome II.

Bru, chirurgien, a publié : Instruct. sur le traitement des maladies vénériennes, Toulou 1785, *in*-8°. — Méthode curative de traiter les maladies vénériennes par les gâteaux toniques, 1789, 2 vol. *in*-8°.

Brucourt, (Charles - F. Olivier Rosette de) né à Grosville près Valogne, mort le 16 novembre 1755, a donné un Essai sur l'éducation de la noblesse, 1747, 2 vol. *in*-12.

Brude (Eloi de la) a donné une Encyclopédie élément. — Grammaire et Orthographe, première partie, 1788, *in*-4°.

Bruère, (Charles le Clerc de la) secretaire d'ambassade à Rome, eut le privilège du Mercure, depuis 1744, jusqu'à sa mort, arrivée en 1754, à l'âge de 39 ans Ce fut une perte pour les Lettres et la societé. A un esprit vif et agreable, il joignait un caractère poli et des mœurs douces. Il est auteur de plusieurs opéra : les Voyages de l'Amour : Dardanus ; le Prince de Noisi ; d'une comédie, intitulee : *les Méconten*s ; et d'une Histoire de Charlemagne, 2 vol. *in*-12, écrite avec elegance.

Brueys, (David-Augustin) naquit à Aix en 1640, et mourut à Montpellier en 1723.

Il s'occupa d'abord de matières de controverse; mais son génie enjoué se pliant difficilement aux ouvrages sérieux, il quitta la théologie pour le théâtre. Il composa plusieurs Comédies pleines d'esprit et de gaieté conjointement avec Palaprat, son intime ami, qui y eut pourtant la moindre part. L'envie d'avoir une place gratis à la Comédie par quelqu'ouvrage dramatique, unit leurs talens, et procura à la France des pièces dignes des meilleurs comiques d'Athènes et de Rome. Bruéys sut rajeunir et embellir l'ancienne comédie de l'Avocat Patelin, qu'on jouait dès le tems de Charles VIII, et dont François Corbeuil est le premier auteur. Il a fait encore le Grondeur, dont le caractère est d'une vérité et d'un comique parfaits. Les nuances en sont développées avec une finesse et un génie qui placent cette comédie immédiatement après les meilleures que Molière ait faites. Elle pourrait même prétendre à l'égalité, si le denouement répondait au reste. Cette pièce avait d'abord été composée en cinq actes : les comédiens pressèrent vivement l'auteur de la reduire à trois. Ce qu'il fit avec beaucoup de peine. Il aurait dû résister à leurs sollicitations et à celles de Palaprat qui se joignit à eux. Les autres comédies de Bruéys sont : le Muet, pièce en 5 actes imitée de l'Eunuque de Térence : il y a du bon comique dans plusieurs scènes. — L'Important de cour, en 5 actes, qui, sans manquer de feu et de comique, pêche par le caractère principal; c'est moins un important qu'un pitoyable provincial qui veut prendre les airs de la cour, et qui ne la connaît pas. -- L'Opiniâtre, versifié sèchement, — et la Force du sang, ou le sot toujours sot. La contestation à laquelle cette pièce donna lieu, lui acquit plus de célébrité qu'elle n'en méritait par elle-même. Bruéys, qui était à Montpellier, l'envoya à Palaprat, son ami et le confident de toutes ses entreprises littéraires, en le priant de l'examiner et de la présenter aux comédiens. Mais soit négligence, soit qu'elle ne fût point en état d'être présentée au théâtre, Palaprat la garda dans son cabinet, sans en faire usage. En vain l'auteur le pressa-t-il, par plusieurs lettres, de lui accorder la satisfaction qu'il avait espérée. Sa vieillesse et ses infirmités lui servirent longtems d'excuse, et la mort vint le dégager enfin du fardeau que l'amitié lui imposait. Bruéys, après l'avoir pleuré, pensa aux intérêts de sa Muse, et craignant que la copie, qu'il avait envoyée à son ami, ne fût perdue, ou qu'elle ne passât dans des mains étrangères, il se hâta d'en envoyer une autre à un homme de let-

tres, dont il connaissait le zèle et la fidelité. Celui-ci, s'imaginant que cette pièce convenait mieux aux Italiens qu'aux Français se détermina en faveur des premiers. Elle leur fut presentee; ils la reçurent à condition que l'auteur y ferait quelques changemens : mais sur la représentation qu'on leur fit, de son âge, qui passait soixante-dix-huit ans, et qui ne pouvait manquer de les exposer à beaucoup de lenteurs, ils se chargèrent eux-mêmes d'y faire les corrections qu'ils jugeaient nécessaires. Elle fut bientôt en état de paraître; mais lorsqu'on l'adressa, suivant l'usage, au lieutenant de police, pour obtenir l'approbation, on apprit que les comédiens français avaient reçu la même pièce, sous le titre de *La Force du sang*, et qu'ils avaient même dejà la permission de la jouer. Une rencontre aussi imprévue paraissant surprenante à tout le monde, on confronta les deux pièces, et on ne fit que s'assurer qu'elles étaient effectivement la même. L'agent de Brueys prouvait ses pouvoirs, par les lettres de son ami; et la veuve de Palaprat, qui avait fait donner cette pièce au Théâtre français, sous le nom de son mari, ne manquait pas non plus de titres pour soutenir ses droits. Cependant, comme chacun des deux partis ne voulait point de concurrent, le cas était nouveau, et pour mettre tout le monde d'accord, il fallait un jugement qui paraissait difficile à porter. Le lieutenant de police trouva un moyen de conciliation; il ordonna que la pièce fut jouée, le même jour, sur les deux théâtres, et qu'elle demeurât à celui des deux qui aurait le plus de représentations. Ce jugement fut exécuté le 21 avril 1721. Le théâtre italien remporta l'avantage sur celui des Français. Les Tragédies de Bruéys ont beaucoup moins illustré la scène que ses Comédies. Sa *Gabinie*, tirée d'une Tragédie latine du P. Jourdain, jésuite, offre des tableaux bien peints, et des situations attendrissantes; mais on ne la comptera jamais parmi nos chef-d'œuvres. Son *Asba*, pièce romanesque, dans laquelle un scélérat poignarde son fils, et se livre lui-même à la justice, pour subir le châtiment de ses crimes, est assez bien imaginée, mais mal exécutée. *Lysimachus*, piece vraiment tragique, fondée sur le véritable heroïsme, a de tems en tems quelques beautés; mais le plan en est mauvais, et les vers davantage. On a encore de Brueys une *Paraphrase* en prose de l'*Art poétique d'Horace*, qui n'est proprement qu'un commentaire suivi. — Une Hist. du Fanatisme, ou des Cévennes, 1713, 3 vol. *in*-12. Toutes les pièces dram. de cet auteur ont été recueillies en 1735, en 3 v. *in*-8°.

Brueys, prêtre, a publié : Diversités morales, ou les amusemens de la raison, 1782, *in*-12.

Bruges, (de) est auteur de l'Hist. politique de la révolution flamande pendant les années 1789, et 1790; Londres, 1794, *in*-8°.

Brugnière. (J. T. de) On a de lui : Martial, roman past. imité d'Estelle de Florian, 1790, 3 vol. *in*-12.

Bruguières, (Jean Guillaume) doct. en méd. de la faculté de Montpellier, memb. de la société d'hist. naturelle de Paris, et de la société philomatique, associé non résident de l'inst. nat. de France, naquit à Montpellier en 1750, et mourut à Ancône le 11 vendémiaire de l'an VII (1799). A côté de la médecine que son père voulait lui faire étudier, le jeune Bruguières trouva l'hist. naturelle; et de toutes les choses que ses maîtres lui enseignèrent, il ne goûta que celle-là. Son père mécontent de ce qu'il appellait le peu de prévoyance de son fils, crut pouvoir le fixer et le faire penser à l'utile, en le mariant quoique très-jeune; il se trompa encore. Bruguières, après quelques mois de mariage, accourut à Paris pour s'y occuper de botanique, et peu de tems après, il s'embarqua pour aller aux terres Australes. Pendant ce voyage qui dura 2 ans, Bruguières recueillit beaucoup de plantes rares et plusieurs animaux inconnus dont il décrivit depuis quelques-uns dans des ouvrages periodiques. C'est à lui que l'on doit le genre *Langaha*, adopté depuis par Lacepède dans sa belle hist. des serpens. Bruguières observa sur-tout avec soin les animaux de la classe des vers, les mollusques et les zoophytes; et c'est alors qu'il jetta les fondemens des connaissances qu'il acquit depuis dans cette partie, si peu cultivée en France avant lui. De retour en France au mois de septembre 1774, il se retira dans le sein de sa famille, où il resta plusieurs années sans interruption: il y continua ses études particulières, il rangea et décrivit les plantes qu'il avait rapportées de son voyage, il en prépara la relation. Le besoin de se livrer à des spéculations lucratives, lui fit entreprendre la fouille d'une mine de charbon de terre qu'on avait découverte aux environs de Montpellier; mais les pétrifications et les fossiles curieux, que les fouilles mirent au jour, rallumèrent son imagination; il laissa là la fouille qui l'aurait peut-être enrichi, et ne rêva plus que fossiles. Il décrivit non-seulement tous ceux qu'il avait trouvés, mais encore tous ceux que les cabinets de Montpellier lui offrirent. Il les fit dessiner dans une vingtaine de

planches,

planches, et c'est avec ces provisions qu'il revint à Paris pour la troisième fois, sur la fin de 1781, dans l'intention d'y continuer ce travail et de l'y publier. Il avait à Paris des connoissances nombreuses parmi les savans; il fut accueilli par eux. D'Aubanton qui s'occupait alors de la description de la classe des animaux, à laquelle Linnæus a donné le nom de vers, l'associa à son travail; mais au lieu d'extraits qu'il lui avait demandés, Bruguières lui presenta un ouvrage complet que d'Aubanton lui abandonna pour ne pas s'attribuer le travail d'autrui. Bruguières composa alors les deux demi-volumes *in*-4°. qui existent sous le titre d'*Histoire naturelle des vers*, et qui, quoiqu'ils n'aillent que jusqu'au C, suffisent pour lui assurer une réputation durable. Quelque tems après, il entreprit avec Lamarck, Olivier, Haüy et Pelletier, un journal d'Histoire naturelle, dans lequel il inséra plusieurs Mem. intéressans sur les fossiles, sur differens coquillages nouv. et sur quelques autres objets. La révolution suspendit cet ouvrage intéressant, qui n'a plus reparu. Malgré le delabrement d'une santé épuisée par le travail et les fatigues, Bruguières entreprit un voyage en Orient. Il ne put résister à ce dernier effort; une fievre maligne l'emporta presque subitement à Ancône, où il avait débarqué. Un de ses amis, L'Héritier a consacré à sa mémoire un nouveau genre de plante, sous le nom de *Bruguiera*. L'espèce dont ce genre est formé, avait été trouvée par Bruguières dans les rochers de Madagascar, lors de son voyage aux terres Australes : c'est un arbre de moyenne grandeur; son caractère générique qui est très-remarquable, consiste en ce que les étamines sont élargies et ressemblent à des pétales, et que les anthères sont assises sur le milieu du disque de ces faux pétales. (*Extrait de l'éloge de Bruguières par Cuvier*).

Bruhier d'Ablaincourt, (Jean-Jacques) de Beauvais, doct. en med. de l'acad. d'Angers, mort en 1756, a eté un des plus féconds écrivains de ce siecle. On a de lui: La Traduction de la médecine raisonnee d'Hoffman, 1739, 9 vol. *in*-12. — Mémoire présenté au roi sur la nécessité d'un reglement général au sujet des enterremens et enfouissemens. — Caprices d'imagination, ou Lettres sur divers sujets, *in*-12. L'auteur y est physicien, métaphysicien, moraliste et critique. Il n'y a rien de bien neuf; mais on y trouve des réflexions solides et une variéte agreable. — Mém. pour servir à la vie de M. Silva.—Traite des fièvres, trad. d'Hoffman, 1746, 3 vol.

in-12. Il a publié les excellentes Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme, par MM. Hoffman, V... et James. — Dissert. sur l'incertitude de la mort, 1746, 2 vol. *in*-12. ouvrage intéressant pour l'humanité. — La politique du médecin, trad. d'Hoffman, 1751, *in*-12. — Observations importantes sur le manuel des accouchemens, trad. de Deventer. Il travailla pendant plusieurs années au journal des Savans, qu'il remplit d'extraits judicieux et bien faits.

Bruix, mort en 1780, a publié : Réflexions diverses, Londres, 1758, *in*-12. — Le Conservateur, avec M. Turben, 1756-58, 4 vol, *in*-8°. — Les après-soupers de la campagne, Amst. 1759, *in*-12. — Le Discoureur, ouv. period. 1762, *in*-8°. — Cécile, drame en 3 actes en prose, Londres, 1776, *in*-8°. — Sennemours, roman.

Brulard de Silleri, (Fabio) né en Touraine, en 1655, evêque d'Avranches, et memb. de l'acad. franç. et de celle des inscript., mourut en 1714. On a de lui plusieurs Dissertations dans les Mém. de l'acad. des belles-lettres. — Réflexions sur l'éloquence. — Des poésies latines et françaises. — Des Traités de morale.

Brument, imprimeur-libraire à Paris, est auteur de Henriette et Wolmar ou la mère jalouse, nouv. édit. 1796, *in*-8°.

Brumoi (Pierre) naquit à Rouen, en 1688; il entra dans la société des jésuites en 1704, et mourut à Paris en 1742. Après avoir professé les humanités en province, il fut appelé à Paris où il fut chargé de l'éducation du prince de Talmont, et de rédiger quelques articles dans le journal de Trévoux. Ses essais furent heureux et suivis d'ouvrages d'un plus grand intérêt. Plusieurs écrivains, dit l'auteur des *Trois Siècles*, se sont empressés de suivre la carrière qu'il avait tracée. Son Théâtre des grecs, en 3 vol. *in*-4°. ou en 6 vol. *in*-12. nous a procuré plusieurs autres théâtres étrangers, mais très-éloignés du mérite du sien. Le P. Brumoy possédait trop supérieurement l'analyse, le génie de la traduction, les finesses du goût, pour pouvoir être facilement egalé par des littérateurs qui n'avaient ni autant d'application que lui, ni autant d'avantages du côté du sujet. Ce qu'on peut lui reprocher, n'est pas son admiration pour les tragédies grecques; mais trop de penchant à détruire les nôtres. Corneille et Racine ont, sans doute puisé dans Sophocle et dans Euripide le goût des grandes beautés théâtrales; mais, quoique disciples des tragi-

ques d'Athènes, ils ont néanmoins souvent égalé, et quelquefois surpassé leurs modèles, et le sont devenus à leur tour. Les beautés de la langue latine étaient aussi familières au P. Brumoi, que celles de la langue des grecs. Il est vrai que son Poëme des *Passions* n'est pas tout-à-fait dans le goût des Poésies du beau siècle d'Auguste. Il a préféré l'abondance des images, la vivacité des descriptions, et surtout la multiplicité des détails, à cette sage sobriété, à ce style moëlleux et facile que le goût inspirait lui-même aux Virgile et aux Horace. Cela n'empêche pas qu'on ne lise cet ouvrage avec autant d'utilité que de plaisir. Le P. Brumoi a donné encore un Poëme sur l'art de la verrerie; il a achevé les Révolutions d'Espagne, du P. d'Orléans, et revu l'Hist. du P. de Rienzi, du P. du Cerceau.

Brun, (Antoine) naquit à Dole, l'an 1600. Il mourut à La Haye en 1654, avec la réputation d'un habile négociateur. Il avait conclu la paix entre l'Espagne et la Hollande, au congrès de Munster. Le P. Bougeant l'a peint très-avantageusement dans son Histoire des Traités de Westphalie. Brun cultiva en même-tems la litterature et la politique. On a de lui quelques pieces de vers dans les *Délices de la poésie française*, 1620, *in*-8°. Balzac, qui n'avait jamais d'expressions tempérées, l'appelait le *Démosthène de Dole*.

Brun, (Charles le) premier peintre du roi, directeur des manufactures des meubles de la couronne aux Gobelins, direct. de l'acad. de peinture, et prince de celle de St.-Luc à Rome, naquit à Paris, en 1618, d'un sculpteur, et mourut en 1690. Dès l'âge de trois ans, il s'exerçait à dessiner avec des charbons. A douze, il fit le portrait de son aïeul, qui n'est pas un de ses moindres tableaux. Le chancelier Séguier le plaça chez Vouet, le plus célèbre maître de ce tems-là. Mignard, Bourdon, Testelin étaient dans cette école; mais le Brun surpassa bientôt les élèves, et égala le maître. Son protecteur l'envoya à Rome, pour se perfectionner. Il y puisa ce goût pour le noble et le majestueux, qui caractérisent les ouvrages de l'antiquité, et qui ne tardèrent pas à passer dans les siens. De retour à Paris, Louis XIV et ses ministres l'occupèrent et le récompensèrent à l'envi. Le roi l'anoblit, le fit chevalier de l'ordre de St.-Michel, lui accorda des armoiries avec son portrait enrichi de diamans, le combla de bienfaits, et l'accueillit toujours comme un grand homme. On l'a placé avec raison à la tête des peintres français. Ses chef-d'œuvres ont fait

dire de lui : qu'il avait autant d'invention que Raphaël, et plus de vivacité que le Poussin. Il s'élève au sublime, sans cesser d'être correct. Le livre de la Nature était toujours ouvert devant ses yeux. Peu de peintres ont mieux connu l'homme et les différens mouvemens qui l'agitent dans les passions. Nous avons de lui : Le traité sur la physionomie, —et celui sur le caractère des passions; l'un et l'autre *in*-12.

BRUN, (Pierre le) prêtre de l'Oratoire, né à Brignole, en 1661, mort à Paris, en 1729, est célèbre par son savoir dans les matières ecclésiastiques et profanes. On a de lui plusieurs ouvrages; les plus estimés sont : L'Hist. crit. des Pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savans, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels, de ceux qui ne le sont pas, 1732, 3 vol. *in*-12. L'abbé Granet, a donné en 1737, un quatrième vol. de cet ouvrage. Il avait d'abord été imprimé sous le titre de *Lettres pour prouver l'illusion des Philosophes, sur la Baguette divinatoire*, 1693, *in*-12. — Explication de la Messe, contenant des Dissert. hist. et dogmat. sur les Liturgies de toutes les Eglises du monde chrétien, etc. en 4 vol. *in*-8°. en y comprenant son Explication littér. des cérémonies de la Messe, publiée en 1716, *in*-8°. — Traité hist. et dogmat. des Jeux de théâtre, *in*-12, contre Caffaro, théatin, qui avait soutenu, dans une lettre imprimée à la tête du Théâtre de Boursault, qu'il était permis à un chrétien d'aller à la comédie. Ce livre offre des particularités curieuses sur le théâtre, depuis Auguste jusqu'à Richelieu, etc.

BRUN, (Denys le) avocat au parlement de Paris, a donné : Un Traité de la communauté, *in*-fol. Paris. — Un Traité des Successions, *in*-fol.

BRUN, (Jean-Baptiste le) connu sous le nom de *Desmarettes*, fils d'un libraire de Rouen, élève de Port-royal des Champs, enfermé cinq ans à la Bastille, durant les traverses qu'essuya ce monastère, mourut à Orléans, en 1731, dans un âge avancé. On lui doit : Les Bréviaires d'Orléans et de Nevers. — Une Edition de S^t^.-Paulin, *in*-4°. avec des notes, des variantes et des dissertat. — Des Voyages liturgiques de France, ou Recherches faites en diverses villes du royaume, sur cette matière, sous le nom du sieur de *Moléon*, *in*-8°. — Une Concorde des livres des rois et des Paralipomènes, en latin, Paris, 1691, *in*-4°; ouvr. qu'il composa avec le Tourneux ; il y a de la sagacité et du savoir. — Une edition de Lac-

tance, revue avec soin, sur tous les manuscrits, enrichie de notes, et publiée après sa mort, par l'abbé Lenglet du Fresnoy, en 2 vol. *in*-4°. 1748.

Brun, (Antoine-Louis le) poète français, né à Paris, en 1680, mourut dans cette ville en 1743. On a de lui : Des Opéra qui n'ont point été mis en musique, 1712, *in*-12. — Odes galantes et bacchiques, 1719, *in*-12. — Des Epigrammes, 1714, *in*-8°. et quelques Romans qu'on ne lit plus. — Les Aventures de Calliope, 1710, *in*-12. — Celles d'Apollonius de Tyr, 1710, *in*-12.

Brun, (Guillaume le) naquit en 1674, et mourut en 1758. Il entra chez les jésuites, où il professa les belles-lettres avec distinction. Après avoir rempli différens emplois, il travailla à un Dictionnaire universel français et latin, qu'il publia *in*-4°. et qui fut loué par les meilleurs journalistes. La dernière édition, donnée par MM. Lallemant, est de 1770, *in*-4°.

Brun, (Laurent le) jésuite, né à Nantes, en 1607, mort à Paris, en 1663; poète latin, qui a prétendu égaler les plus grands modèles, en n'imitant que les titres de leurs Ouvrages. Son *Virgile chrétien* consiste, comme le *Virgile payen*, en Eglogues, en Georgiques et en un Poëme épique, en 12 livres, avec cette différence, que les sujets de dévotion sont substitués aux sujets de la Fable. Son *Ovide chrétien* est dans le même goût, tout y change de face : les *Héroïdes* sont des Lettres pieuses; les *Fastes*, les six jours de la création, les *Tristes*, les Lamentations de *Jérémie*, un Poëme sur l'amour de Dieu, remplace celui de l'*Art d'aimer*; l'Histoire de quelques Conversions tient lieu des *Métamorphoses*.

Brun de Granville, (Jean-Etienne le) né à Paris, mort en 1765, âgé de vingt-sept ans. Ses ouvrages, soit en prose, soit en vers, étaient morts avant lui. Ils consistent tous, à une *Epître* près sur les progrès et la décadence de la Poésie, dans des Satyres contre plusieurs auteurs, et surtout contre celui de l'*Année littéraire*. Si l'on en croit plusieurs littérateurs qui l'ont connu, le Brun de Granville avait beaucoup d'esprit, une érudition vaste, et de la facilité pour écrire. On voit en effet, par quelques Extraits de sa *Renommée littéraire*, qu'il ne tenait qu'à lui de mériter une place plus honnête dans la république des lettres. Cette espèce de Journal offre quelques Analyses faites avec beaucoup de goût et de précision : telle est celle où il rend compte de la Poétique de M. Marmontel, dont il relève assez ingénieusement les défauts.

Qu'avait-il besoin, après cela, de tenir toujours la lance en arrêt contre Fréron, d'Arnaud, Colardeau, etc., et de se livrer à des sarcasmes, qu'une trop grande affectation rend insipides et fatigans? (*Extrait des Trois Siècles de littérature*).

Brun, (le) membre de l'assemblée const. et de plusieurs assemb. législat. consul de la républ. franç. né près de Coutances, départ. de la Manche, a donné une Traduct. de l'Iliade, en 3 vol. *in*-8°, et une Traduct. de la Jérusalem délivrée, en 2 vol. *in*-8°. Quoique ces deux Traduct. soient anonymes, le juste succès qu'elles ont obtenu, ont fait percer le voile dont le savant et modeste traducteur avait voulu les envelopper, et tous les gens de lettres savent qu'elles sont sorties de la plume éloquente du consul le Brun. Outre ces deux ouvrages estimables, on lui doit une multitude de Rapports, qu'il a faits sur les matières les plus importantes, pendant la durée des diverses assemb. législat. dont il a été membre. Ces rapports ont été imprimés dans le Journal des *Débats*, et dans le *Moniteur*.

Brun, (Denis le) membre de l'inst. nat. On a de lui : le Temple, ode, 1750. — Le Triomphe des arts, poëme, 1751. — Ode sur la ruine de Lisbonne. — Ode et Lettres à M. de Voltaire en faveur de la famille du grand Corneille, Paris, 1760, *in*-12. — Ode aux Français sur la guerre présente, 1762. — Ode sur la paix, 1762. — Le Coup de patte, 1763, *in*-12. — Epître à Mme. de ***, que les vers sont plus nuisibles qu'utiles en amour. — Ode sur le passage des Alpes; hommage aux mânes du prince de Conti. — Vers à M. de Voltaire sur son arrivée à Paris, 1778, *in*-8°. — Ode à M. Buffon, 1779, *in*-8°. — Ode patriotique sur les événemens de l'année 1792, *in*-8°. — Odes républic. au peuple franç., (an III) 1795, *in*-8°. — D'autres Poésies.

Brun, (Pierre-Marie Tondu le) ministre des affaires étrangeres, décapité le 28 decembre 1793, (an II.) a travaillé au Journal général de l'Europe, 179 : *in*-8°.

Brun, (le) avocat, a donné : Essai sur la prestation des fautes, 1764, *in*-12. —Utilité de régler la théorie de l'impôt par des lois, 1790, *in* 8°.

Brun, (le) médecin à Meaux. On a de lui : Traité théor. sur les maladies épidémiques, 1784, *in*-8°.

Brun, (le) peintre, a publié : Almanach histor. et raisonné des architectes, peintres et sculpteurs, graveurs et cise-

leurs, 1776, *in*-12. — Observ. sur le Muséum national, pour servir de suite aux reflexions qu'il a dejà publiées sur le meme sujet, 1793, *in*-8°.

Brunel, prêtre, a donné une Ode sur la paix, 1783, *in*-8°.

Brunel, ci-dev. avocat du roi à Amiens, né le 28 juillet 1750. On a de cet auteur : Idylles et autres Poésies, suivies des pensées philosophiq. du même auteur, 1777, *in*-12. —Lettre à M. Guidi, censeur royal, 1778, *in*-12. — Essai sur la doctrine du Doute universel, 1784, *in*-8°.

Brunel, membre de plusieurs académies, est connu par ses Observations sur le commerce en général, et sur celui de la Chine en particulier, 1791, *in*-8°.

Brunet, (Jean-Louis) reçu avocat en 1717, a donné au public plusieurs ouvrages sur les matières canoniques : Le parfait notaire apostolique et procureur des officialités, 2 vol. *in*-4°, Paris, 1730. —Les maximes du droit canonique de France, par Louis Dubois, revues, corrigées et augmentées.— Une Histoire du droit canonique et du gouvernement de l'Eglise, Paris, 1720, 1 vol. *in*-12. — Des Notes sur le Traité de l'abus, de Fevret. On ignore la date de sa mort.

Brunet, (Jean) dominicain, a publié : Lettres de milady Worthley Montague, trad. de l'angl. Paris, 1763, 2 part. *in*-12. — Abrégé des libertés de l'Eglise gallicane, 1765, *in*-12.

Brunet, (Pierre-Nicolas) né en 1733, mourut le 4 nov. 1771. Il s'annonça dans la république des Lettres, par un poëme en 5 chants, intitulé : *Minorque conquise*, *in*-8°. En 1768, il donna, au théâtre Français, une comédie en vers et en 3 actes, sous le titre des *Noms changés* ou de l'*Indifférent corrigé*. Cette pièce, sans avoir un grand succès, y fut jouée sept fois de suite. L'envie de se produire sur tous les théâtres, porta Brunet à celui de la Comédie italienne, où, en 1759, associé avec Sticotti, un des acteurs de ce théâtre, il donna les *Faux Devins*, en vers et en 3 actes, avec des divertissemens; et en 1760, la *Rentrée des Théâtres*, en un acte et en vers. En 1762, Brunet parut sans succès sur les tréteaux de la Foire. Il était associé avec un auteur pour l'ouvrage qu'il y donna sous le titre de la *fausse Turque*, puisque l'historien de ce théâtre, tome II, page 334, dit que les auteurs la retirèrent sans la faire imprimer. Il ne manquait plus à la Muse errante de Brunet, que de se montrer sur la scène lyrique: il y parut en effet. D'abord il

fut chargé par les directeurs de ce théâtre, de faire des changemens dans l'opéra de *Scanderberg*, et dans celui d'*Alphée* et d'*Aréthuse*. Il fit ensuite l'entree du *Rival favorable*, qu'on ajouta aux *Fêtes d'Euterpe;* et l'opera d'*Hyppomène* et *Athalante*. Il a meme laissé dans ce genre, auquel il paraissait se fixer, une tragédie-ballet en 5 actes de *Théagène* et *Chariclée*, et un acte d'*Apollon* et *Daphné*. Plusieurs Contes en prose, repandus dans différens Mercures, occupèrent encore les loisirs de Brunet, qui, au milieu de tous ces ouvrages légers, composa une *Hist. des grands Fiefs de la Couronne*, dedié à M. le prince de Bouillon. Brunet était très-instruit ; il avait de la facilite pour ecrire en vers et en prose; mais il ne fut pas le maître d'etudier ses forces, et de se borner à ce qu'elles auraient pu entreprendre : d'ailleurs, il vécut trop peu pour produire quelque ouvrage important. Une esquinancie l'enleva à l'âge de 38 ans.

BRUNET, docteur en théologie, a publie des Homelies pour tous les dimanches de l'année, en forme de Prônes, 1776, 2 vol. *in*-12.

BRUNETEAU D'EMBREINE, instituteur, a donne : Petits Elémens pour servir à l'intelligence du Tableau historique et chronologique, 1783, *in*-8°. — Essai sur le Bureau typographique, etc., 1786, *in*-12.

BRUNO, (de) est auteur de Recherches sur la direction du fluide magnétique, Amst. 1785, *in*-8°.

BRUSSEL, ci-dev. auditeur de la chambre des Comptes, a donne: la Promenade utile et récreative de deux Parisiens, 1768, 2 vol. *in*-12.

BRUTÉ, (Jean) docteur de Sorbonne, curé de St.-Benoît, naquit à Paris en 1670, et mourut le 1er. juin 1762, à l'âge de 84 ans. On a de lui un Discours sur le mariage, 1752, *in*-4°. — Chronologie histor. des curés de St.-Benoît, 1752, *in*-12.—Une paraphrase des Pseaumes et des Cantiques qui se chantent à la même Paroisse, 1752, *in*-12.—Lettre sur les vertus de J. Bessard de Stains, 1753, *in*-12.

BRUTÉ DE LOIRELLE, censeur royal, mort le 21 mai 1783. On a de lui : les Ennemis reconciliés, 1766, *in*-8°. — Le Joueur, tragéd. en 5 actes et en prose, trad. de l'angl., 1762, *in*-8°. — L'Héroisme de l'amitié, David et Jonathas, poëme en 4 chants. On y a joint plusieurs pièces tant en vers qu'en prose sur differens sujets, 1776, *in*-12.

BRUXELLE a publié : Conversations

versations latines expliquées, 1760, *in*-8°. — Reflexions sur l'existence de Dieu, et sur l'heureuse destinee de l'homme, 1776, *in*-12.

Bruyas, ci-dev. doct. de Sorbonne, a donné : Oraison funèbre de Mlle. de Vermandois, 1773, *in*-4°.

Bruyère, (Jean de la) de l'acad. franç., ne dans un village de l'Isle de France, en 1639, mourut en 1696. Il fut d'abord trésorier de France à Caen, et ensuite placé, en qualité d'homme de lettres, par le grand Bossuet, auprès de M. le Duc, pour lui enseigner l'histoire, avec mille écus de pension. L'acad. française lui ouvrit ses portes en 1693. C'etait un philosophe ingenieux, ennemi de l'ambition, content de cultiver en paix ses amis et ses livres, faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste, habile à la faire naître; poli dans ses manières, sage dans ses discours; evitant toute sorte d'affectation, même celle de montrer de l'esprit. Ses Caractères de Theophraste, trad. du grec, avec les mœurs de ce siecle, ont porte son nom dans toute l'Europe. Les efforts qu'on a fait pour les imiter, dit l'auteur des *Trois Siècles*, n'ont servi qu'à prouver combien ils sont inimitables. Avant de s'attacher au même genre, il eût fallu être doue, comme lui, de ce coup-d'œil perçant, qui pénétrait dans les plus profonds replis du cœur, de cette vigoureuse subtilité qui en saisissait les mouvemens dans leur source; de cette energie supérieure qui les a si profondément traces, de ce génie enfin qui ne saurait être que le résultat de la force des idées, et de la chaleur du sentiment. Le style de la Bruyère sera toujours un style original. Cet écrivain exprime les choses comme il les concevait, et il les concevait en en tirant, pour ainsi dire, toute la substance, et les rendait ensuite dans toute leur viguenr. Bien différent de ces esprits qui errent au hasard, voltigent sur tous les objets, l'imagination n'a jamais egaré sa plume. Il ne s'attachait qu'à la nature, la peignait sans effort; et les caracteres, en s'offrant à lui, tels qu'ils etaient en effet, acquéraient sous son pinceau une nouvelle vie, qui en faisait ressortir toute la vérité. C'est à des observateurs de cette trempe qu'il appartient de peindre les mœurs. Point de précipitation, point d'enthousiasme, point de prevention, point de ces déclamations sèches et stériles, qui ne sont que les vapeurs de la misantropie. L'auteur des caractères se borne à saisir les objets, à les présenter, et les objets

parlent d'eux-mêmes. On a encore de lui des Dialogues sur le Quiétisme, qu'il n'avait fait qu'ébaucher, et auxquels l'abbé Dupin mit la dernière main : ils furent publiés en 1699 à Paris, *in*-12. Les meilleures éditions des Caractères sont celles d'Amst., 1741, en 2 vol. *in*-12, et de Paris 1750, 2 vol. *in*-12, et 1765 *in*-4°.

Bruys, (François) naquit à Serrières dans le Mâconnais en 1708, et mourut à Dijon en 1738. Il quitta son pays pour aller cultiver les lettres à Genève, et passa delà à la Haye, ou il se fit calviniste. Une querelle de théologiens l'ayant obligé de sortir de Hollande, il se retira en Allemagne, d'où il revint en France, où il fit son abjuration. On a de lui : Critique désintéressée des journaux littéraires, 3 vol. *in*-12. — Hist. des papes, depuis St.-Pierre jusqu'à Benoît XIII inclusivement, *in*-4°. 5 vol. 1732. — Mém. histor. crit. et littér., 2 vol. *in*-12. où l'on trouve beaucoup d'anecdotes sur le caractère et les ouvrages des savans qu'il avait connus dans ses différentes courses; elles sont mêlées dans le récit de ses avantures. — Les 6 derniers vol. du Tacite d'Amelot de la Houssaie : ils ne valent pas les quatre premiers.

Bruyset, (Jean-Marie) imprimeur-libraire à Lyon, memb. de l'acad. de la même ville, et de plusieurs societes littéraires. On a de lui les ouv. suivans qu'il a publiés successivement, savoir : en 1762, la traduction de l'allemand de la Dissertation de M. Hirzel, sur les caractères du vrai et du faux médecin, Lyon, 2 vol. *in*-12. — La trad. de l'allemand du Traité du sublime et du naïf dans les belles-lettres, de Moses Mendelsohn. — En 1764, Extrait de Salomon, drame allem. de Klopstock. — En 1766, Expériences sur les moyens et la possibilité de faire servir à la fabrication du papier le coton du peuplier. — La refonte de la seizième édition de la Grammaire italienne de Véneroni. — 1768, Essais et expériences sur la théorie du blanchiment des cires. — Mém. sur les vices du systême bibliographique et les moyens d'y remédier. — 1769, Suite des essais sur la théorie du blanchiment des cires. — Traduction de l'anglais de la médecine primitive, ou methode aisée et naturelle de guérir la plupart des maladies, par Wesley, Lyon, 1769, *in*-12. — Plusieurs articles de biographie pour le dictionnaire hist., par une société de gens de lettres. — 1770, Lettres sur les procédés de l'art de fumer les viandes et le poisson. — 1774, La géographie hist. et descriptive de l'atlas des enfans, 1 vol. *in*-12. — 1775, Vues sur le commerce

considéré dans ses effets sur la société et les mœurs des nations. — 1776, Disc. prononcé à l'acad. de Lyon, sur les avantages du commerce de manufacture, comparés à ceux du commerce maritime. — 1778, Mém. lu dans la même acad. sur l'application du mécanisme des caractères mobiles à la composition des cartes géogr., avec des recherches sur l'hist. de l'imprimerie et de la gravure. — 1779, Refonte du dictionnaire angl. et français, français et anglais, de Boyer, augmenté de tous les termes de marine de l'une et l'autre langue, Lyon, 1780, 2 vol. *in*-4°. — Abrégé du même dictionnaire en deux vol. gr. *in*-8°. d'après l'édit. de 1780, *in*-4°. — 1780, Refonte du dictionnaire de poche des langues française et anglaise, par Nugent, et rédaction du vocabulaire de marine, Lyon, *in*-12. format carré. — Essai sur l'amour-propre. — 1781, Plan et commencement de la description des Hébrides, ou des isles de l'Ouest de l'Ecosse. — 1782, Le Printems, poëme de M. Ewald de Kleist, trad. de l'allemand. — 1783, Essai sur le contrat collybistique des anciens et particulièrement des romains. — 1787, Avis sur la nouv. édit. des démonstrations de botanique, Lyon, 1787, 3 vol. *in*-8°. — 1796, La rédaction de plusieurs morceaux insérés dans la 4e. édit. des Démonstrations de botanique. — Des notices sur la vie et les écrits de M. A. L. Claret la Tourrette, et de l'abbé Rozier.

Bruzen de la Martinière, (Antoine-Augustin) neveu du célèbre Richard Simon, naquit à Dieppe, et fut élevé à Paris sous les yeux de son oncle. Il mourut à la Haye en 1749. Il avait conçu, dès sa jeunesse, le projet d'un nouveau dictionnaire géographique; il l'exécuta à la Haye, où il s'était retiré. Le marquis de Baretti-Landi, ministre plénipotentiaire d'Espagne auprès des Etats-Généraux, engagea l'auteur à dédier ce grand ouvrage à son maître. Le roi d'Espagne, flatté de cet hommage lui accorda le titre de son premier géographe. C'était un homme obligeant et poli, mais sans fadeur; libéral jusqu'à la prodigalité; prompt, mais toujours prêt à pardonner: Il aimait la bonne chère, la joie, les plaisirs autant que l'étude. Sa conversation était animée, ses expressions vives et bien choisies. L'histoire, la géographie et la littérature furent ses études favorites. On a de lui plusieurs ouvrages sur ces différentes matières. Le grand dictionnaire géographique, hist. et crit., imprimé à la Haye depuis 1726 jusqu'en 1730, en 10 vol. *in*.fol. réimp. à Paris en 6, 1768 avec des corrections, des changemens et des additions. Il a paru à

Paris, en 1759, un abrégé portatif de cet ouv. immense, en 2 vol. *in*-8°, qui se relient en un seul. — Introduction à l'hist. de l'Europe, par le baron de Puffendorf, entièrement remaniée, augmentée de l'hist. de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, et purgée de plus de 2000 fautes. La dernière édit. de cet ouvrage réimpr. plusieurs fois, est celle de la Haye en 1743, 11 vol. *in*-12. — Traités géogr. et hist. pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture-sainte, par divers auteurs célèbres, Huet, le Grand, Calmet, Hardouin, Commire, 1730, 2 vol. *in*-12. Ce recueil utile est précédé d'une préface fort instructive. — Entretiens des ombres aux Champs-Elysées, en 2 vol. *in*-12. tirés d'une énorme compilation allemande, et accommodés au genie de la langue française. Ils renferment une morale utile; mais commune. — Essai d'une trad. d'Horace en vers français, dans lequel il y a plusieurs pièces de lui, qui ne sont pas les meilleures. Cet Essai n'a pas réussi. — Nouv. Recueil des épigrammatistes français, anciens et modernes, 2 vol. *in*-12, Amst. 1720. L'auteur a orné cette collection, faite avec assez de choix, d'une préface et de quelques épigrammes de sa façon. — Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres, en faveur des personnes qui ne savent que le français, *in*-12, la Haye, 1731. La première partie sur les sciences est fort vague; et dans la seconde, infiniment plus utile, les matières ne sont pas toujours traitées avec assez de methode et de précision. Les jugemens qu'il porte des auteurs, respirent le goût, mais ne sont pas assez détaillés. Cet ouv. a été réimp. à Paris en 1756, à la suite des conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie. — Continuation de l'hist. de France, sous le règne de Louis XIV, commencée par Larrey. Cette hist. est au-dessous du médiocre; la continuation ne vaut guères mieux. — Lettres choisies de M. Simon, avec une vie détaillée, et des notes curieuses, à Amst., 1730, en 4 vol. *in*-12. — Nouv. porte-feuille hist. et littér., ouv. posth. de la Martinière.

BRY DE LA CLERGERIE, (Gilles) fut lieutenant-général au bailliage du Perche, sa patrie, au commencement du 17e siècle. On a de lui : Hist. du comté du Perche et du duché d'Alençon, avec les additions, Paris, 1620-1621, *in*-4°. estimée pour les recherches curieuses qu'elle contient. — Coutume du bailliage du grand Perche, avec des apostilles du célèbre du Moulin, Paris, 1621, *in*-8°.

BUACHE, (Philippe) gendre de Guillaume de l'Isle, hérita

des talens de son beau-père qui lui méritèrent le titre de premier géographe du roi et d'être admis à l'acad. des sciences. Il mourut le 27 janvier, 1773. On a de lui : Essai de géographie physique, où l'on propose des vues générales sur l'espèce de charpente du globe, composée des chaînes de montagnes qui traversent les mers comme les terres. — Considérations géographiques et physiques sur les nouvelles découvertes au Nord de la mer du Sud, avec des Cartes relatives à cet objet, 1753, *in*-4°. — Mém. sur la Comète de 1531, 1607, 1682, 1757, *in*-4°.

Buache de la Neuville, (Jean-Nicolas) mort en 1782. On a de lui : Géographie élément. ancienne et moderne, 1772, 2 vol. *in*12.

Buache, de l'Institut nat. a donné : Des Mém. dans le Recueil de l'acad. des scienc. — Eclaircissemens géographiques, sur la nouv. Bretagne, et sur les côtes septentrionales de la nouvelle Guinée, 1787.

Buat, (de) a publié : Principes d'Hydraulique, 1779, *in*-8°.

Buat Nancay, (Louis-Gabriel) né en 1732, est auteur du Tableau du gouvernement d'Allemagne, 1755, *in*-12. — Des Origines, ou l'Ancien gouvernem. de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, La Haye, 1757, 4 vol. *in*-8°. — De l'Hist. anc. des peuples de l'Europe, 1772, 12 vol. *in*-12. — Des Recherches sur l'Hist. d'Allemagne, 1772, 2 vol. *in*-fol. — Charlemagne, ou le Triomphe des Lois, trag. en 5 actes. — Maximes du gouvernem. monarchique, 1789, 4 vol. *in*-8°. — Plusieurs Mémoires.

Buchoz, (Pierre-Joseph) médecin natural., né à Metz, le 27 janvier 1731, memb. de plusieurs acad. Cet écrivain laborieux est auteur d'un très-grand nombre d'ouvr. dont voici les principaux : Discours sur la botanique, 1760, *in*-8°. — Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine et les trois Evêchés, 11 vol. *in*-12. — Hist. nat. de la Lorraine, 3 vol. *in*-12. — Médecine rurale, 1768, 2 v. *in*-12. — Correspondance d'Histoire nat. 1775, 8 vol. *in*-12. — Manuel médical ou usuel des plantes, 1769, 2 vol. *in*-12. — Traité de la Phthisie pulmonaire, 1769, *in*-8°. — Dictionn. raisonné universel des plantes, arbres et arbustes de la France, 1770, 4 vol. *in*-8°. — Dict. vétérinaire, et des animaux domestiques, 1770-1775, 6 vol. *in*-8°. — Hist. univers. des végétaux, connus sous tous les différens aspects possibles, 1771, *in*-fol. — Ma-

nuel des plantes, 1771, *in*-8°. —Manuel de médecine, 1771, *in*-8°. — Hist. gén. des insectes de l'Europe, dessinés d'après nature, 2 vol. *in*-4°. — Toilette de Flore, 1771, *in*-12. — Traité économique et physique des oiseaux de basse-cour, 1775, *in*-12. — Hist. universelle du règne végétal, 1773, 24 vol. *in*-fol. 12 de Discours, 12 de planches. — Dict. des eaux minérales, 2 v. *in*-8°. — Dict. minéral. et hydraul. de la France, tom. I, II, 1773. — Médecine moderne, avec Marquet, 1776, *in*-8°. — Traité économ. et phys. du gros et menu bétail, 1778, 2 vol. *in*-8°. — Histoire gén. des animaux, des végétaux et des minéraux, qui se trouvent hors de la France, *in*-fol. — Hist. gén. des animaux, des végétaux qui se trouvent en France, *in*-fol. — Etrennes du Printems, 1781, 5e. édit. 1785, *in*-12. — Présens de Flore, 1781, *in*-4°. — —Trésor des laboureurs, dans les oiseaux de basse-cour, 1782, *in*-12. — Amusemens des dames, dans les oiseaux de volière, 1782, *in*-12. — Médecine pratique et mod. — Recueil des Secrets choisis et expérimentés, à l'usage des artistes, 1782, 2 vol., *in*-12. — L'Art alimentaire, ou Méthode pour préparer les alimens les plus sains pour l'homme, 1787, 2 vol. *in*-8°. — Les agrémens des campagnards, dans la chasse des oiseaux, et le plaisir des grands seigneurs, dans les oiseaux de fauconnerie, 1783, *in*-12. — Histoire des insectes nuisibles, 1784, *in*-12. — Catalogue latin et franç. des arbres et arbustes qu'on peut cultiver en France, 1784, *in*-12. — Catalogue des arbres et plantes qu'on cultive pendant l'hiver, dans l'orangerie, etc. 1787, *in*-12. — Médecine végétale, tirée uniquement des plantes usuelles, 1784, *in*-8°. — Les Dons merveilleux, et diversement coloriés de la Nature, dans le règne minéral, 1785, *in*-fol. — Méthodes sures et faciles pour détruire les animaux nuisibles, 3e. édit. 1785, *in*-12. — Traité sur l'Ipo, espèce de poison subtil, dont se servent les Sauvages, pour empoisonner leurs flèches, 1785, *in*-fol. — Nouveau Traité physique et économ. par forme de Dissert. de toutes les plantes qui croissent sur la surface du globe, 2 vol. *in*-fol. 2e. édit. 1 vol. *in*-fol. — Traité de la chasse, 1788, *in*-12. — Une multitude de Dissertations. — Supplément à toutes les Dissertat. analyt. qu'il a publiés, sur les différens ouvrages qu'il a mis au jour, etc. — Sur l'Analyse de *Valerius Lotharingiæ*, et sur les branches de commerce, qui peuvent résulter pour la Lorraine, du règne minéral. — Sur le Dictionnaire minéralog. et hydrologique de la France. — Sur

l'Hist. génér. et économ. des Trois règnes de la nature. — Manuel cosmétique et odoriférant des plantes, 1 vol. *in*-8°. an VII, (1799) etc. etc.

Bucquet, (César) a donné : Manuel du meûnier et du charpentier des Moulins, etc. rédigé par Edme Béguillet, 1775, *in*-8°. — Traité pratique de la conservation des grains, des farines et des étuves domestiques, 1783, *in*-8°. — Mém. sur les moyens de perfectionner les moulins et la mouture économique, 1786, gr. *in*-8°.

Bucquet, (Jean-Baptiste-Michel) docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, de l'acad. roy. des sciences, de la soc. roy. de médecine, censeur roy. etc. naquit en 1747, et mourut le 25 janvier 1780. Il s'etait disposé à la medecine par d'excellentes humanités, par l'étude de la chirurgie, qu'il exerça pendant deux ans à l'Hôtel-Dieu, en qualité d'eléve. Parvenu au doctorat, en 1770, il faisait deja des cours d'Histoire nat. et de chymie. Bientôt il y joignit un cours d'anatomie dont il s'aquitta de manière à faire douter s'il n'était pas plus propre encore à l'enseignement de l'anatomie qu'à celle de la chimie. L'Hist. nat. la Matiere médicale, la Chymie, la Pharmacie et la Medecine pratique, toutes parties que Bucquet paraissait posséder également, repandaient sur ses leçons l'intérêt le plus attachant, pour les jeunes gens avides de tous les genres d'instruction. Une mémoire qui tenait du prodige, le mettait au courant de toutes les connaissances acquises dans chacune d'elles. Un esprit méthodique, de la netteté, de la precision dans les idées, enfin une élocution rare lui assuraient les plus grands succés, comme professeur; aussi, personne n'a-t-il eu, à ce titre, une réputation plus méritée; mais presque toujours d'aussi grands succès, dans l'enseignement, nuisent aux progrès dans l'art; aussi, n'a-t-on de Bucquet, qu'une *Introduction à l'étude des corps naturels*, etc. Un *Mémoire, sur la manière dont les animaux sont affectés par les différents fluides aériformes*, etc. et quelques autres mémoires faits avec d'autres chymistes.

Budé, (Guillaume) maître de la librairie, c'est-à-dire, bibliothécaire du roi, maître des requêtes, puis prévôt des marchands de la ville de Paris, sous François Ier, naquit à Paris en 1467 : il n'arriva successivement à ces places, que par la reputation de son grand savoir. Ses progres furent d'abord lents, parce qu'au lieu de s'appliquer à l'etude du texte meme des auteurs grecs et latins, il préféra de lire les

interprêtes et les commentateurs. Mais, ayant reconnu son erreur, il parvint en peu de tems à se rendre familiers tous les poètes, les orateurs et les historiens de l'antiquité. Son premier maître fut George Kermonyme, qui gagna auprès de lui plus de 500 écus d'or, sans pourtant l'instruire beaucoup. Le célèbre Jean Lascaris lia amitié avec Budé, lui donna des leçons, lui prêta des livres alors très-rares, et le rendit en peu de tems le plus habile homme de l'Europe dans la connaissance de la langue grecque. Ses Commentaires sur cette langue sont la source et la base de tous les meilleurs ouvrages de Grammaire et de tous les Dictionnaires qu'on a publiés depuis. Personne ne possédait mieux le latin que Budé, et il était parvenu à très-bien imiter le style de Cicéron. Il jetta les premiers fondemens de la bibliothèque du roi, aujourd'hui nationale, en y faisant entrer plusieurs manuscrits achetés par ses soins en Italie. Il engagea François Ier à établir le collége Royal. Enfin il rendit les plus grands services aux Lettres, et on doit le regarder comme un de leurs premiers restaurateurs. Il mourut le 24 août 1540. Sa longue application à l'étude lui procura plusieurs maladies, dont l'une lui dura plus de 20 ans; et ce fut dans cet espace qu'il publia la plus grande partie de ses ouvrages. Les principaux sont: *Commentaria linguæ græcæ.* Cet excellent livre a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Robert Etienne, en 1548. — *De asse et ejus partibus*, Venet, *in*-4°, 1522; Lyon, *in*-8°, 1550. Ce Traité lui fit beaucoup d'honneur; mais fut la cause d'une querelle littéraire qu'il eut avec George Agricola et Jean Lascaris. — *De transitu Hellenismi ad Christianismum*, *in*-folio. Cette matière n'est point assez approfondie. — *De Philologia*; on y reconnaît l'auteur du livre des Commentaires de la langue grecque. — *Epistolæ*, Recueil publié en 1526, par Jacques Tusau; la meilleure édit. est faite à Paris en 1574, *in*-4°. Quelques-unes de ces Lettres sont en grec, et d'un style assez pur. — *Adversaria*, etc., bonnes observations sur différens auteurs classiques. Budé avait donné d'abord au public la traduction de quelques Traités attribués à Plutarque. Il publia dans la suite ses Remarques sur les Pandectes, dont il a depuis désavoué en quelque sorte la première édition.

Buffard, (Gabriel-Charles) chanoine de Bayeux, naquit en 1683, au Fresne près de Condé-sur-Noireau, mourut à Paris le 7 décembre 1763. Ce savant, par l'étendue de ses connaissances en Droit-canon, fut regardé comme

l'oracle de son tems dans cette partie. On a de lui : Défense de la fameuse déclaration faite par le clergé, trad. du latin, de Bossuet. — Essai d'une Dissertation, où l'on fait voir l'inutilité des nouveaux formulaires.

Buffet, (Marguerite) née à Paris, s'est fait un nom par ses Éloges des illustres savantes, tant anciennes que modernes, et par des Observat. sur la langue française.

Buffier, (Claude) naquit en Pologne de parens français, en 1661, se fit jésuite en 1679, et mourut à Paris en 1737. On a de lui un grand nombre d'ouvr. Les principaux ont été recueillis dans son Cours des sciences par des principes nouveaux et simples, pour former le langage, l'esprit et le cœur, 1732, *in*-folio. Ce Recueil renferme sa Grammaire française sur un plan nouveau, éclipsée par celle de Restaut, qui lui doit beaucoup; son Traité philosophique et pratique d'éloquence, semé de raisonnemens métaphysiques, autant que de préceptes : sa Poétique, monotone, froide, languissante, est une des preuves qu'on peut raisonner sur la poésie, sans être animé du feu des poëtes. Ses Élémens de Métaphysiq.; son Examen des Préjugés de Bayle; son Traité de la société civile; son Exposition des preuves de la Religion, et d'autres écrits mêlés de reflexions, tantôt bonnes, tantôt singulières. On a encore de ce jésuite : l'Histoire de l'origine du royaume de Sicile et de Naples, *in*-12. — Pratique de la mémoire artificielle, pour apprendre la Chronologie et l'Histoire universelle, 2 vol. *in*-12. — Une Géographie univers., *in*-12. La méthode enseignée dans cet ouvrage et le précédent, est ingénieuse, et facilite l'étude de l'Histoire et de la Géographie; mais l'exécution pourrait en être meilleure. On a enfin de lui quelques Poésies : la Prise de Mons; le Dégât du Parnasse; les Abeilles, etc. Le style de Buffier, dans ses vers et dans sa prose, est plus facile qu'élégant.

Buffon, (Georges-Louis le Clerc, comte de) trésorier de l'acad. des sciences, memb. de l'acad. française, de la société royale de Londres, des acad. d'Édimbourg, Pétersbourg, Berlin, de l'inst. de Bologne, intendant du jardin et du cabinet d'Histoire naturelle du roi, naquit à Montbard le 7 septembre 1707, de Benjamin le Clerc de Buffon, conseiller au parlement de Bourgogne, et mourut à Paris le 16 avril 1788, à 81 ans. La première circonstance qui développa en lui le germe de ce génie sublime, qui lui a fait concevoir et produire dans la suite de si

grandes choses, fut un voyage qu'il fit en Italie : ni les chef-d'œuvres antiques, ni ceux des modernes ne frappèrent point son esprit ; il ne vit que la Nature, à la fois riante, majestueuse et terrible, et il la vit avec transport : bientôt il réunit le gout de l'observation à celui des sciences contemplatives ; et les embrassant toutes dans l'universalité de ses connaissances, il forma la résolution de leur dévouer exclusivement sa vie. Ses premiers essais furent brillans, et le conduisirent à une place qu'il ambitionnait depuis long-tems, mais qu'il voulait obtenir par des moyens dignes de lui. En 1739, il fut nommé intendant du Jardin du Roi. Les devoirs de cette place fixèrent pour jamais son goût, et, sans renoncer aux autres sciences, ce ne fut plus que dans leurs rapports avec l'Hist. naturelle qu'il se permit de les envisager. Obligé d'etudier les détails de cette science si vaste, et de parcourir les compilations immenses, où l'on avait recueilli les observations de tous les pays et de tous les siècles, il osa concevoir le vaste projet de rassembler tous les faits, d'en tirer des résultats généraux qui devinssent la théorie de la nature, dont les observations ne sont que l'histoire ; de donner de l'intérêt et de la vie à celle des animaux, en mêlant un tableau philosophique de leurs mœurs et de leurs habitudes à des descriptions embellies de toutes les couleurs dont l'art d'écrire pouvait les orner ; de créer, enfin, pour les philosophes, pour tous les hommes qui ont exercé leur esprit et leur ame, une science qui n'existait encore que pour la classe trop circonscrite des naturalistes. Dix années furent employées à l'exécution de ce grand projet. Si la partie systématique de cet ouvrage a trouvé des censeurs sévères parmi les savans ; le style n'a trouvé que des admirateurs. Buffon est poète dans ses descriptions ; mais, comme les grands poètes, il sait rendre intéressante la peinture des objets physiques, en y mêlant, avec art, des idées morales qui intéressent l'ame, autant que l'imagination est amusée ou étonnée. Son style est harmonieux, non de cette harmonie qui appartient à des écrivains corrects à qui le sens de l'oreille n'a pas été refusé, et qui consiste presque uniquement à éviter les sons durs ou fatigans, mais de cette harmonie qui ajoute aux beautés par une sorte d'analogie entre les idées et les sons, et fait que la phrase est douce ou sonore, majestueuse ou légère, rapide ou traînante, suivant les objets qu'elle doit peindre, et les sentimens qu'elle doit réveiller ! Cet art d'ecrire frappa tous les esprits, et Buffon, en

se montrant, eut par-tout des lecteurs et des disciples : mais ce qui est plus glorieux pour lui, c'est que le succès de ce grand ouvrage fut l'époque d'une révolution dans la marche des connaissances humaines. On ne peut le lire sans avoir envie de jetter au moins un coup-d'œil sur la Nature, et l'Histoire naturelle devint une étude presque vulgaire. On doit mettre au nombre des services que Buffon a rendus aux sciences, les progrès que toutes les parties du Jardin confié à ses soins, ont faits sous son administration. La connaissance de la disposition des objets et de la place qu'ils occupent à la surface ou dans le sein de la terre, n'est pas moins importante que celle des objets eux-mêmes. Mais c'est dans les cabinets que commence l'éducation du naturaliste, et c'est-là aussi qu'il peut mettre la dernière perfection à ses pensées. Le cabinet d'Histoire naturelle du Jardin des Plantes est devenu entre les mains de Buffon, non un simple monument d'ostentation, mais un dépôt utile et pour l'instruction publique et pour le progrès des sciences. Il avait su intéresser toutes les classes d'hommes à l'Histoire naturelle; et pour le recompenser du plaisir qu'il leur avait procuré, tous s'empressaient de lui adresser les objets curieux qu'il leur avait appris à chercher et à connaître. Les souverains lui envoyaient les productions rares et curieuses, dont la Nature avait enrichi leurs Etats; et c'est toujours à lui que ces présens étaient adressés comme un hommage rendu à ses talens. Dans la société, Buffon souffrait sans peine la médiocrité; ou plutôt, occupé de ses propres idées, il ne l'appercevait pas, et préferait en général les gens qui pouvaient le distraire sans le contredire. Il était simple dans la vie privée, y prenant sans effort le ton de la bonhomie, quoiqu'il aimât par goût tout ce qui avait quelqu'appareil de grandeur. Son caractère a été tracé par beaucoup d'écrivains; mais la peinture la plus originale qui en ait été faite, est celle de Hérault-de-Séchelles, que le desir d'observer ce grand homme avait attiré en 1785, à Montbart. Nos lecteurs ne seront pas fâchés d'en trouver ici une Notice :

« Me voici maintenant dans la chambre de Buffon, dit Hérault-de-Sechelles; il sortit d'une autre pièce; il vint à moi majestueusement, en ouvrant ses deux bras; je vis une belle figure, noble et calme. Malgré son âge de 78 ans, on ne lui en donnerait pas 60...... Il était frisé, quoiqu'il fut malade. C'est-là une de ses manies. Il me fit asseoir. La conversation étant tombé sur le bonheur de connaître jeune l'état auquel on se destine; il

me récita sur-le-champ deux pages qu'il avait composées sur ce sujet, dans un de ses ouvrages... Sa voix est assez forte pour son âge; elle est d'une extrême familiarité; et, en général, quand il parle, ses yeux ne fixent rien; ils errent au hasard, soit parce qu'il a la vue basse, soit parce que c'est sa manière. Un des premiers traits de son caractère, c'est la vanité : elle est complète, mais franche, et de bonne-foi. On sera curieux d'en connaître quelques traits. Je lui disais que j'avais beaucoup lu ses ouvrages. — Que lisiez-vous, me dit-il? — Je répondis : les *Vues sur la Nature.* — Il y a là, répliqua-t-il à l'instant, des morceaux de la plus haute éloquence. — En me parlant de la mort de M. Thomas, il me fit lire une Lettre que Mme. Necker avait écrite à ce sujet à son fils, et dans laquelle il me fit remarquer, avec complaisance, que Mme. Necker, en comparant ses deux amis, disait de Thomas, l'*homme de ce siècle*, et de Buffon, l'*homme de tous les siècles.* — Voici maintenant comme il distribue sa journée : A 5 heures il se lève, s'habille, se coëffe, dicte ses Lettres, règle ses affaires; à 6 heures, il monte à son cabinet, qui est à l'extrêmité de ses jardins. Là, il écrit, ou il se promène dans les allées qui l'environnent, défense à qui que ce soit de l'approcher. Il ne prend la plume que lorsqu'il a long-tems médité son sujet, et n'a guère d'autre papier que celui sur lequel il écrit. Il travaille jusqu'à une ou deux heures. Il revient alors dans sa maison. Il dîne, il aime à dîner long-tems : c'est à dîner qu'il met son génie de côté; là il s'abandonne à toutes les gaietés, à toutes les folies qui lui passent par la tête. Après son dîner, il ne s'embarrasse guère de de ceux qui habitent son château, ou des étrangers qui sont venus le voir; il s'en va dormir une demi-heure dans sa chambre, puis il fait un tour de promenade toujours seul; et à cinq heures, il retourne à son cabinet se remettre à l'étude jusqu'à sept heures; alors, il revient au salon, fait lire ses ouvrages, les explique, se plaît à corriger les productions qu'on lui présente, et sur lesquelles on le consulte. Tantôt il envoyait chercher un volume de son livre, et me faisait lire les plus beaux morceaux de style, tel que le Discours du premier homme, lorsqu'il décrit l'histoire de ses sens, ou la peinture du désert de l'Arabie dans l'article du Chameau, ou une autre peinture plus belle encore, selon lui, dans l'article du Kamichi. Tantôt il me recitait des passages entiers de ses ouvrages; car il sait par cœur tout ce qu'il a fait, et c'est une preuve de la puissance de sa memoire, ou plutôt

du soin extrême avec lequel il travaille ses compositions. Il écoute toutes les objections qu'on peut lui faire, les apprécie, et s'y rend quand il les approuve. C'est de l'Histoire naturelle et du style qu'il aime le mieux à s'entretenir; je ne sais même si le style n'aurait pas la préférence. « Le style est l'homme, me répétait-il souvent; les poètes n'ont pas de style, parce qu'ils sont gênés par la mesure du vers qui fait d'eux des esclaves. Aussi quand on vante devant moi un homme, je dis toujours : *Voyons ses papiers* ». — Donnez-moi vos principales idées sur le style, lui dis-je, à ce sujet. — Elles sont dans mon Discours à l'académie. Au reste, en deux mots : Il y a deux choses qui forment le style, l'invention et l'expression. L'invention dépend de la patience; il faut voir, regarder long-tems son sujet, alors il se déroule, et se développe peu-à-peu : vous sentez comme un petit coup d'électricité qui vous frappe la tête, et en même-tems vous saisit le cœur; voilà le moment du génie. C'est alors qu'on éprouve le plaisir de travailler, plaisir si grand que je passais 12 heures, 14 heures à l'étude, c'était tout mon plaisir. Mais voulez-vous augmenter ce plaisir, et en même-tems être original? Quand vous aurez un sujet à traiter, n'ouvrez aucun livre; tirez tout de votre tête, ne consultez les auteurs que lorsque vous sentirez que vous ne pouvez plus rien produire de vous même. C'est ainsi que j'en ai toujours usé; on jouit véritablement par ce moyen, quand on lit les auteurs, on se trouve à leur niveau ou au-dessous d'eux; on les juge, on les devine, on les lit plus vite. A l'égard de l'expression, il faut toujours joindre l'image à l'idée. Il faut même que l'image précède l'idée pour y préparer l'esprit. On ne doit pas toujours employer le mot propre, parce qu'il est souvent trivial; mais on doit se servir de celui qui est auprès. Je me représente le style sous l'image d'une découpure qu'il faut rogner, nettoyer dans tous les sens, afin de lui donner la forme qu'on desire. Lorsque vous écrivez, écoutez le premier mouvement; c'est en général le meilleur : puis, laissez reposer quelques jours ou même quelque tems ce que vous avez fait. La Nature ne produit pas de suite; ce n'est que peu-à-peu qu'elle opère, après le repos et avec des forces rafraîchies. Il faut seulement s'occuper de suite du même objet, le suivre, ne pas se livrer à plusieurs genres. Quand je faisais un ouvrage, je ne songeais pas à autre chose. Ce grand homme me parlait souvent avec passion de l'étude et du bonheur qu'elle assure. Il me disait qu'il s'était tou-

jours placé hors de la société; que souvent il avait recherché des savans, croyant gagner beaucoup à leur entretien; qu'il avait vu que, pour une phrase quelquefois utile qu'il en recueillait, ce n'était pas la peine de perdre une soirée entière; que le travail était devenu pour lui un besoin; qu'il espérait s'y livrer encore pendant trois ou quatre ans qui lui restaient à vivre; qu'il n'avait aucune crainte de la mort; que l'idée d'une renommée immortelle le consolait; que s'il avait pu chercher des dédommagemens de tout ce qu'on appelle des sacrifices au travail, il en aurait trouvé d'abondans dans l'estime de l'Europe, et les Lettres flatteuses des principales têtes couronnées. A ce sujet, il ouvrit un tiroir, et me montra une Lettre du prince Henry, qui était venu passer un jour à Montbart, qui l'avait traité avec une sorte de respect; qui, sachant qu'après son dîner, il avait coutume de dormir, s'était assujetti à ses heures, et qui enfin lui écrivait ces paroles remarquables: « *Si j'avais besoin d'un ami,* » *ce serait lui; d'un père,* » *encore lui; d'une intelligence* » *pour m'éclairer, eh! quel* » *autre que lui* »! Cet homme si extraordinaire, est quelquefois un peu commère; pendant le tems de sa toilette, il se fait raconter par son perruquier, toutes les historiettes de Montbart et des environs. Quoiqu'il paraisse livré à ses hautes pensées, personne ne sait mieux que lui les petits événemens qui l'entourent; il aime sur-tout à se faire raconter les aventures galantes. Un moine partage avec lui l'empire de sa maison; c'est un capucin: il se nomme le *P. Ignace.* Ce moine, qui est le confesseur de Buffon, est tout chez lui; il se fait appeler le *capucin de Buffon.* Je l'ai vu suivre ce grand homme à la promenade, tout en clopinant derrière lui, parce qu'il est boîteux; ce qui formait un tableau à peindre, tandis que l'auteur de l'Hist. naturelle marchait fièrement, la tête haute, le chapeau en l'air, toujours seul, daignant à peine regarder la terre, absorbé dans ses pensées, semblable à l'homme, qu'il a dépeint dans son *Histoire de l'Homme*, tenant une canne dans sa main droite, et appuyant, avec majesté l'autre sur sa hanche gauche. Quand Buffon sort de l'office, il aime à se promener sur la place, escorté de son fils, et entouré de paysans. Il se plaît sur-tout à paraître au milieu d'eux en habit galonné. Il fait le plus grand cas de la parure, et des beaux habits. Il est toujours mis comme un vieux seigneur. Je savais cette manie; et je m'étais muni, pour m'introduire chez lui, d'un habit galonné, avec une veste chargée d'or. Ma pré-

caution me réussit à merveille; il me cita pour exemple à son fils. Voilà un homme, s'écriait-il; et son fils avait beau dire que la mode était passée, il n'écoutait rien. Le jour de notre première entrevue, Buffon, sentant que les douleurs de la pierre allaient le reprendre, me quitta; m'ajoutant que son fils allait me mener par-tout, et me ferait voir les Jardins et la Colonne. Nous sortîmes, en effet. Je vis de grandes volières, où Buffon élevait des Oiseaux étrangers, qu'il voulait étudier et décrire. Je vis aussi la place d'une grande fosse qu'il avait comblée, et où il avait nourri long-tems des lions et des ours. Je vis enfin ce que j'avais tant desiré de connaître, le cabinet ou travaille ce grand homme : il est dans un pavillon, que l'on nomme la *Tour de Saint-Louis.* On monte un escalier, on entre par une porte verte à deux battans; mais on est fort étonné de voir la simplicité du laboratoire. Sous une voûte assez haute, à-peu-près semblable aux voûtes des anciennes chapelles, il a fait porter un mauvais secrétaire de bois au milieu de la salle qui est carrelée, et devant le secrétaire, est un fauteuil. Voilà tout. Pas un livre, pas un papier. Il n'y va guère que dans la grande chaleur de l'Eté, parce que l'endroit est extrêmement froid. Il est un autre sanctuaire, où il a composé presque tous ses ouvrages. C'est un cabinet carrelé, boisé, et tapissé d'oiseaux et quadrupèdes. On y trouve un canapé, quelques chaises antiques couvertes de cuir noir; une table, sur laquelle sont des manuscrits; une petite table noire : voilà tous les meubles. Le secrétaire où il travaille est dans le fonds de la pièce, auprès de la cheminée : c'est une pièce grossière de bois de noyer : il était ouvert : on ne voyait que le manuscrit dont Buffon s'occupait alors; c'était un *Traité sur l'aimant.* Au dessus du secrétaire, était un bonnet de soie grise dont il se couvre; en face le fauteuil antique où il s'assied, sur lequel est jetée une robe de chambre rouge à raies blanches. C'est-là que Buffon a passé la plus grande et la plus belle portion de sa vie; là ont été enfantés presque tous ses ouvrages ».

En effet, Buffon a beaucoup habité Montbart; il y restait huit mois de l'année : c'est ainsi qu'il a vécu pendant plus de quarante ans. Il allait passer quatre mois à Paris, pour ses affaires, et pour surveiller les travaux du Jardin du Roi, et venait après se jetter dans l'étude. Il avait épousé, en 1752, Mlle. de S^t^.-Belin, dont les agrémens extérieurs, et les vertus, réparerent à ses yeux le défaut de fortune. Malgré l'inégalité d'âge, il eut le bonheur d'inspirer à son

épouse une passion tendre, constante, sans distractions, comme sans nuages. Jamais une admiration plus profonde ne s'unit à une tendresse plus vraie. Buffon, après avoir été long-tems exempt des infirmités qu'amène la vieillesse, succomba à une maladie douloureuse. Il conserva jusqu'à ses derniers momens le pouvoir de s'occuper avec intérêt de ses ouvrages, et des fonctions de sa place, la liberté entière de son esprit, et toute la force de sa raison; pendant quelques jours seulement, il cessa d'être l'homme illustre dont le génie et les travaux occupaient l'Europe depuis si long-tems. On a de lui les ouvrages suivans : la Statique des Végétaux, et l'Analyse de l'Air, trad. de l'anglais, 1735, *in*-4°. — Traité des Fluxions, trad. de l'angl. de Newton, 1740, *in*-4°.—Traité des Minéraux. — Hist. natur. génér. et particulière, séparée de la partie anatomique de d'Aubanton. — Histoire des Oiseaux. — Les Epoques de la Nature, 1778, 2 vol. *in*-12. — Hist. natur. de l'Homme, *in*-8°. — Œuvres complètes, 58 vol. *in*-12, sans la partie anatomique. Il y a eu plusieurs édit. de l'Hist. natur., *in*-4° et *in*-12. Dans ce moment on imprime cet ouvrage, *in*-8° et *in*-18. Ces édit. paraîtront par livraisons. On vient aussi d'en donner deux abrégés : l'un *in*-18, et l'autre *in*-8°.

Bugnyon, (Philibert) né à Mâcon, avocat du roi en l'élection de Lyon, mourut vers 1590. Il a donné quelques Poesies, et un livre intitulé : *Leges abrogatæ*, dont la meilleure édition est de Bruxelles, 1702, *in*-fol. reimpr. en 1717. Voyez la liste de ses ouvrages dans la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, par l'abbé Papillon.

Buirette de Verrières, a donné : Ode sur les embellissemens de Châlons-sur-Marne, 1773, *in*-8°. — Les Etats de Champagne, 1788, *in*-8°. — Annales historiques de la ville de Châlons-sur-Marne, 1788, 2 vol. *in*-8°.

Bulard. On a de lui : une Grammaire française républicaine, an III, (1795) *in*-8°. — Instructions élémentaires sur la morale, an IV, (1796) *in*-8°. — Histoire abrégée des Républiques anciennes et modernes, an IV, (1796) 4 vol. *in*-16.

Bullet, (Pierre) habile architecte français, à qui l'on doit les dessins de la Porte St.-Martin à Paris. On a de lui : l'Architect. pratiq., 1691, *in*-8°, livre utile et souvent réimpr. Bullet mourut vers le commencement du 18e siècle.

Bullet, (Jean-Baptiste) mort à Besançon en 1775, à l'âge de 76 ans, était doyen de

de l'université de cette ville, et professeur en théologie depuis 1728. Ses ouvrages sont de deux genres : les uns roulent sur la religion; les autres sur des recherches d'érudition. Les principaux sont : Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs Juifs et Païens, 1764, *in*-4°. — L'existence de Dieu démontrée par la Nature, 2 vol. *in*-8°. — Réponse aux difficultés des incrédules contre divers endroits des Livres saints, 3 vol. *in*-12. — *De Apostolica Ecclesiæ gallicanæ origine*, 1752, *in*-12. — Mémoires sur la langue celtique, 1759, 3 vol. *in*-fol.—Recherches historiques sur les cartes à jouer, 1757, *in*-8°. — Dissertations sur l'Histoire de France, 1759, *in*-8°.

Bulliard, mort à Paris en septem. 1793, âgé de 41 ans, est auteur des ouvrages suiv. : *Flora Parisiensis*, ou descriptions et figures de toutes les Plantes qui croissent aux environs de Paris, 1776, *in*-8°. — Herbier de France, 1780 et années suivantes, 5 vol. gr. *in*-4°. — Dictionn. élément. botanique, 1783, *in*-fol. — Hist. des Plantes vénéneuses et suspectes de la France, 1784, petit *in*-fol. — Histoire des Champignons de France.

Bullotte a donné : Leçons élémentaires d'hist. ancienne, tant sainte que profane, 1784, 2 vol. *in*-12.

Bulteau, (Louis) naquit à Rouen, en 1625. Il fut secrétaire du roi, et se fit ensuite frère-lai dans la congrégation de St.-Maur. Il passa le reste de ses jours dans l'abbaye St.-Germain-des-Prés. Il mourut en 1693. On a de lui : Essai de l'hist. monastique de l'Orient, 1680, *in*-8°. — Abrégé de l'hist. de l'ordre de St.-Benoît, 2 vol. *in*-4°. 1684. — Traduction des dialogues de St.-Grégoire le grand, avec des notes, 1689, *in*-12.

Bulteau, (Charles) frère du précédent, est auteur d'un Traité de la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne, Paris, 1674, *in*-4°. Il mourut en 1710, à 84 ans.

Bunel, (Pierre) né à Toulouse, et mort à Turin en 1546 à l'âge de 47 ans, est le premier des modernes, sans en excepter les italiens, qui ait écrit en latin avec autant d'élégance que de pureté. Il servit de modèle à Paul Manuce, qui l'avoue lui-même. Bunel n'est pas moins recommandable par la pureté de ses mœurs que par celle de son style. C'était un philosophe à la manière des anciens, c'est-à-dire, un homme détaché des biens de la fortune, ennemi de tout soin, isolé au milieu de la société, d'un caractère doux et aimable. Les magistrats de la ville de Toulouse lui ont donné une place dans la galerie des illustres, où l'on voit

sa statue. Il ne nous reste de cet écrivain qu'un recueil de Lettres latines sur divers sujets dont la meilleure édit. est celle de Henry Estienne, en 1581.

Bunel, (Guillaume) médecin à Toulouse, publia en 1513 un Traité sur la Peste, *in*-4°.

Bunel de Lille, avocat, a trad. de l'angl. l'Ecole du scandale ou les mœurs du jour, par M. Sheridan, 179... *in*-8°.

Bunon, (Robert) chirurgien-dentiste à Paris, naquit en 1702, et mourut en 1748. On estime les ouvrages qu'il a publiés sur son art : Une Dissert. sur les dents des femmes grosses. — Essai sur les maladies des dents. — Expériences et démonstrations faites à la Salpétrière et à St.-Côme, *in*-12.

Bure, (Guillaume François de) libraire, mort à Paris le 15 juillet 1782, à 50 ans, s'est acquis beaucoup de réputation parmi les bibliographes. On estime : Sa Bibliographie instructive, ou Traîté des livres rares et singuliers, 1763, 7 vol. *in*-8°. — Le Catalogue des livres de M. de la Vallière, 1767, 2 vol. *in*-8°. — Catalogue des livres de M. Gaignat, 1769, 2 vol. *in*-8°., qui sert de supplément à la bibliographie. — Son *Musæum typographicum*, 1775.

Bure, (Guillaume de) libraire, à Paris, cousin du précédent s'est également distingué par ses connaissances bibliographiques. On a de lui : Catalogue des livres de feu M. le Marié, 1770, *in*-8°. — Catalogue de la bibliothèque du duc de la Vallière, 1781, 3 vol. *in*-8°, etc.

Burette, (Pierre-Jean) né à Paris le 21 novembre 1665, allia dès son enfance le goût des lettres avec celui de la musique. Il embrassa d'abord la profession de médecin, et fut professeur en 1698 de matière médicale. L'acad. des inscriptions et belles-lettres le reçut en 1705 au nombre de ses membres; et il se livra sans réserve aux travaux qui étaient l'objet de l'établissement de ce corps littéraire. Il y lut successivement treize grands mémoires sur la gymnastique des anciens. Ils sont écrits avec beaucoup d'ordre, de clarté et pleins d'une érudition profonde et d'une critique sage et éclairée. L'auteur y fait sentir combien les exercices athlétiques et gymniques étaient capables d'augmenter la force du corps et de le préserver de plusieurs maladies, même de les diminuer ou de les dissiper tout-à-fait, lorsqu'elles étaient formées. Une dispute avec l'abbé Fraguier qui soutenait que les anciens avaient connu et pratiqué notre harmonie, c'est-

à-dire, le *contre-point simple et figuré*, fit naître à Burette l'idée de traduire et d'éclaircir le Traité de musique, par Plutarque. Malgré les difficultés de cette entreprise, il l'exécuta avec succès : il accompagna sa traduct. de près de trois cents notes hist., crit. et dogmatiques, et il donna successivement quatorze dissertations, où tout ce qui concerne la musique des anciens est parfaitement approfondi. Cette traduction, ces notes et ces dissertations sont toutes insérées dans le Recueil de l'acad. des belles-lettres ; elles forment un gros vol. *in*-4°. dont on a tiré à part seulement douze exemplaires que Burette distribua à ses amis. Dans ce savant ouvrage, il refuse aux anciens la connaissance et l'usage du *contre-point*, et en conclut que peu sensibles à l'agrément des accords dans l'accompagnement, ils n'avaient pas cherché à les perfectionner. Cette opinion fut combattue par le P. Bougeant. Burette a travaillé au journal des Savans depuis 1706, pendant 33 ans, et y a fait les extraits de physique, de médecine, et plusieurs de littérature et d'histoire. Il s'y attachait à donner une idée juste des livres dont il parlait, sans prendre le ton tranchant et décisif, étant fort éloigné de regarder la qualité de journaliste, comme une magistrature littéraire. Il avait eu une chaire de médecine au collége royal, qu'il remplit pendant 37 ans. Cet homme savant et laborieux mourut le 19 mai 1747, dans sa 82e ann. des suites d'une attaque de paralysie.

Buri, (N. de) avocat, né à Paris en 17.., est auteur de plusieurs ouv. de biographie très-peu estimés, tels que ses hist. de Jules-César, de Louis XIII et de quelques philosophes anciens et modernes. On est étonné qu'il ait entrepris d'écrire aussi la vie d'Henri IV, après celle que nous avons de Péréfixe. Il a cru sans doute l'emporter, par le nombre de volumes, sur son prédécesseur ; triste avantage qui, loin de faire oublier les défauts de critique et de style, les fait mieux sentir et moins pardonner.

Buridan, (Jean) natif de Béthune, recteur de l'université de Paris, fameux dialecticien, mourut en Allemagne dans le 14e. siècle. Il se rendit moins célèbre par ses Commentaires sur Aristote, que par son Sophisme de l'âne.

Buridan, (J.-B.) avocat, mort en 1633, a donné un Commentaire sur la coutume du Vermandois, *in*-4°.—Commentaire sur la coutume de Rheims, 1665, *in*-folio.

Burigny, (Jean-Lévesque de) de l'acad. des inscript. et

belles-lettres, naquit à Reims au mois de septembre 1692, et mourut à Paris le 8 octobre 1785. Il eut pour frère Pouilly si connu par sa Théorie des sentimens agréables. Les premières années de Burigny n'offrirent de remarquable que son éloignement pour l'étude, qui cependant devait être sa passion dominante. Ce ne fut que vers la quinzième année de son âge que les facultés de son esprit s'étant développées tout-à-coup, il sentit naître en lui cette insatiable avidité de savoir qui ne l'a point abandonnée depuis, et qui a fait le charme de sa vie. Il alla d'abord en Hollande, et y forma des liaisons avec les hommes de lettres les plus distingués, avec Saint-Hyacinthe, l'ingénieux auteur du *Mathanasius*. Celui-ci l'engagea à travailler à un journal intitulé l'*Europe savante*. Burigny y inséra plusieurs bons articles, donna au public son ouvrage sur l'*autorité du pape*, et revint en France. Sa réputation lui ouvrit les portes de l'acad. des inscript. et belles-lettres, en 1756, ce qui fut pour lui un grand encouragement; il ne cessa de publier de nouveaux ouvrages, et lut un grand nombre de Mém. dans les séances de ce savant corps littéraire. A la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine, il joignait celle de l'histoire ancienne et moderne, de la philosophie, de la théologie, etc. Sa mémoire était prodigieuse; mais il ignorait presque l'art d'écrire, et manquait de critique. Indulgent, simple, facile et sur-tout modeste, il parlait avec franchise de ses ouvrages. En paraissait-il quelqu'un, il disait: « le fond n'en est pas mauvais, il y a d'assez bonnes recherches, un autre les emploira mieux que moi, et mon travail n'aura pas été tout-à-fait inutile ». Savant sans faste, sans prétention, sans envie et sans intrigue, il n'ambitionnait ni la renommée, ni les récompenses littéraires. Il travaillait parce qu'il était heureux en travaillant, parce que l'étude était son unique passion. Il publiait ses ouvrages, parce qu'il désirait être utile à la société, et qu'il se croyait obligé de communiquer aux autres les lumières qu'il avait acquises. Le jour où il apprenait que les frais d'impression étaient rentrés sur la vente de quelqu'un de ses ouvr., était pour lui un jour de fête. — Félicitez-moi, disait-il à ses amis, j'ai eu bien du plaisir à faire le livre que j'ai publié, et mon plaisir ne coûtera rien à mon libraire.—Ce moment passé, son ouvrage lui devenait, pour ainsi dire, étranger, il n'en parlait plus. Au mois de juillet 1785, le roi le gratifia d'une pension de deux mille livres. Son étonnement fut au comble, lorsqu'il apprit cette nouvelle; il cher-

chait en vain ce qui avait pu lui attirer une pareille faveur, et sa reconnaissance fut la même que si elle avait été aussi peu meritée qu'elle était inattendue. La vieillesse laissa à Burigny toute sa sensibilité avec les peines et les plaisirs qui en sont le cortége; il aimait ses amis avec autant de tendresse que jamais; il pouvait meme encore, dans l'âge le plus avancé, former des liaisons nouvelles. Le souvenir des amis qu'il avait perdus, réveillait en lui les regrets les plus touchans; il chérissait leur mémoire comme il les avait chéris, et si on y portait la moindre atteinte, il la repoussait avec une chaleur dont il n'aurait pas été capable pour sa propre défense. Ce doyen de la littérature française mourut à l'âge de 94 ans. Il conserva toute la force de son esprit jusqu'au dernier soupir. Quelques instans avant sa mort, il dit à ses amis « Si j'avais jamais été assez malheureux pour douter de l'immortalité de l'ame, l'etat où je suis, me ferait bien revenir de cette erreur; mon corps est insensible et sans mouvement, je ne sens plus son existence, cependant je pense, je réfléchis, je veux, j'existe; la matière morte ne peut produire de pareilles operations ». Voici le catalogue de ses ouvrages: Traité de l'autorité du pape, 4 vol. *in*-12, 1720. Cet ouv. attira quelques persécutions à l'auteur. — Hist. de la philosophie payenne, 1724, 2 vol. *in*-12. réimpr. sous le titre de Théologie payenne, en 1754. Cette seconde édit. est la seule bonne. Le livre est bien fait et très-utile. Burigny nous paraît s'y être surpassé. — Hist. générale de Sicile, etc. 2 vol. *in*-4°., 1745, estimee des savans. — Hist. des révolutions de l'empire de Constantinople, *in*-4°. 1750, écrite froidement et sans intérêt.—Traité de Porphyre, touchant l'abstinence de la chair, avec la vie de Plotin, trad. du grec. Faiblement écrit, il manque d'éclaircissemens.—Vie d'Erasme, 2 vol. *in*-8°., 1757. Pleine de recherc. aussi utiles que curieuses sur les écrits de ce grand homme, et la part qu'il eùt à la renaissance des lettres en Europe. — Vie de Grotius, 1752, 2 vol. *in*-12. Elle a eu deux édit., celle de Hollande nous paraît la meilleure. Cette vie offre beaucoup d'instruction et d'intérêt. —Vie de Bossuet, 1 vol. *in*-12, 1761. Incomplète et fort au-dessous du sujet. — Vie du cardinal du Perron, 1 vol. *in*-12, 1768. Dernier ouvrage de l'auteur et qui se ressent trop de sa vieillesse.—Trente-quatre Mém. ou Dissert. sur différens sujets dans le Recueil de l'acad. des inscriptions et belles-lettres. La plupart n'y sont impr. que par extrait.

BURLE RÉAL DE CURBAN,

(Balthazar de) docteur de Sorbonne, né à Sisteron le 6 janvier 1701, mort le 10 novembre 1774. On a de lui : Dissertation sur le nom de famille de la maison qui règne en France, 1762, *in*-4°. Il est l'éditeur de la Science du gouvernement, 1761, 6 vol. *in*-4°.

Bursay (de) a donné : Artaxerxe, trag. en 3 actes et en vers, 1765, *in*-8°. — Orphée, scène lyr. en prose, 1775, *in*-8°.

Bus, (César de) naquit à Cavaillon en 1544, et mourut en 1607. Il reste de lui quelques Instructions familières, écrites d'un style très-simple, 1666, *in*-8°. Jacques Beauvais publia sa Vie, *in*-4°.

Busnel a donné une Traduction nouv. des Catilinaires, et des Discours de Cicéron pour Marcellus et Ligarius, 1775, *in*-12.

Bussièrre, (Jean de) jésuite, naquit à Villefranche en Beaujolois, et mourut en 1678. Ses Poésies franç. sont entièrement oubliées ; mais on lit encore ses Poésies latines, Lyon, 1675, *in*-8°. Son style, sans être ni correct ni égal, est plein de feu et d'enthousiasme. Ses principaux ouvr. sont : Scanderbeg, poëme en 8 livres ; sa Rhéa délivrée ; ses Idylles et ses Eglogues. On a encore de lui : un Abrégé de l'Hist. de France, et un autre de l'Hist. universelle, sous le titre de *Flosculi Historiarum*, et traduits par lui-même en français sous celui de *Parterre historique*, *in*-12.

Busson, (Julien) médecin, mort le 7 janvier 1781, a revu et corrigé le Dictionnaire universel de Médecine, 6 vol. *in*-fol. 1746.

Bussy, (Roger de Rabutin, comte de) membre de l'acad. franç., né à Epiri dans le Nivernois en 1618, mourut à Autun en 1693. C'était un bel esprit de la cour de Louis XIV, et un des écrivains les plus polis de son siècle. Il mêlait les lauriers de Mars à ceux d'Apollon : il se distingua dans plusieurs siéges et batailles ; ce qui lui mérita les places de mestre-de-camp de la cavalerie légère, de lieutenant-général des armées du roi, et de lieutenant-général du Nivernois. On sait que son *Histoire amoureuse des Gaules*, fit beaucoup de bruit, et lui attira de grandes disgraces ; mais ce que tout le monde ne sait pas, dit l'auteur des *Trois Siècles*, c'est que les infamies qu'on y a ajoutées, ne sont pas de lui. Cet ouvrage fut publié contre son gré, et ne formait alors qu'un petit vol. *in*-16. Ce fut la marquise de Beaume qui trahit Bussy, en publiant le manuscrit qu'il

lui avait confié ; ce qu'elle ne fit qu'après s'être brouillée avec lui, à la suite d'une liaison très-intime. L'auteur fut mis à la Bastille. Il en sortit huit mois après, pour cause de maladie, et fut exilé dans ses terres en Bourgogne, où il passa dix-sept ans à cultiver les lettres, toujours avec la même ardeur et les mêmes défauts. Ses lettres, en 7 vol. *in*-12, sont une preuve du peu de naturel qu'il mettait dans ses productions, où pour mieux dire, il y est toujours bel-esprit, écrivain elégant, mais homme trop plein de lui-même, ne craignant pas d'ennuyer ses amis par la jactance perpétuelle de son merite, ni le public, qu'il avait vraisemblablement en vue, en écrivant à des particuliers. Le P. Bouhours cite souvent, avec eloge, quelques morceaux de Placets qu'il adressait au roi, pour obtenir la fin de sa disgrace. Ces morceaux sont eloquens, pleins de pensées délicates et bien exprimées. L'ouvrage dans lequel il fournit moins à la critique, est l'*Instruction pour se conduire dans le monde*, Paris, 1694, *in*-12. Instruction qu'il fit pour ses enfans, et où il annonce l'homme qui connaît le monde, un esprit qui sait penser sagement, un philosophe qui a apprécié à leur juste valeur, les biens et les maux de la vie. On a encore de lui : Une Histoire abrégée de Louis-le-Grand, Paris, 1699, *in*-12. — Des Mémoires, Paris, 1693, 2 vol. *in*-4°, impr. à Amster. en 3 vol. *in*-4°. — Des Poésies, dans lesquelles on n'estime guères que ses maximes d'amour et ses épigrammes. — Les Amours des Gaules ont été imprimées en Hollande, en 2 vol. *in*-12, et à Paris, sous le titre de *Hollande*, en 5 petits vol. *in*-12.

BUTRET, (C.) a publié: Taille raisonnée des arbres fruitiers, 1795, 1 vol. *in*-8°.

BUY DE MORNAS, (Claude) géographe, né à Lyon, mort à Paris, en juillet, 1783. On a de lui : Dissertation sur l'éducation, 1747, *in*-12. — Elémens de Cosmographie, 1749, *in*-12. — Plan d'un Diction. cosmographique, histor. et politique, 1757. — Atlas méthodique et élémentaire de géographie et d'histoire, *in*-fol. — Cosmographie methodique et elémentaire, 1770, gr. *in*-8°.

FIN DU TOME PREMIER.

